Familles du Midi toulousain
IV

Famille d'ARCIZAS **p.3**

Famille de BACHOS **p.35**

Famille de BENQUE **p.49**

Famille de BINOS **p.105**

Famille d'ESCOUSALLES **p.204**

Famille de GESTAS **p.211**

Famille de GROSSOLLES **p.258**

Famille de LARROQUAN **p.300**

Famille du PAC **p.332**

Famille de PREISSAC **p.405**

Index onomastique **p.463**

Révision le 23 juin 2025

Ce tome comme les précédents rassemble des généalogies de familles du Midi toulousain.
L'histoire de la plupart de ces familles se déroule en grande partie dans cette région, certaines ont essaimé dans d'autres régions.
Certaines de ces généalogies ont fait l'objet de publications par Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* par André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* souvent complétées et publiées par Maurice Vuillier, elles ont été complétées et corrigées également à partir de preuves fournies par Maurice Vuillier et d'autres sources.
Les preuves référencées *Famille …*sont fournies dans le texte concernant la famille en référence, celles référencées *Histoire de la famille …*proviennent des ouvrages correspondant, publiés par M. Vuillier.

Famille d'ARCIZAS

I Seigneurs d'Arcizas **p.4**

II Seigneurs d'Estansan **p.7**

III Seigneurs de Nestier **p.11**

IV Seigneurs de Labatut et d'Estansan **p.13**

V Seigneurs de La Broquère **p.22**

VI Branche établie en Dauphiné **p.28**

VII Seigneurs de la Salle de Beauregard **p.30**

VIII Personnes isolées **p.31**

Carte **p.34**

Cette famille tient son nom du château et du lieu d'Arcizans en Bigorre (à 1 km d'Argelès-Gazost), le patronyme s'est transformé en ARCIZAS
Une généalogie a été publiée par La Chesnaye-Desbois, faisant apparaître une filiation depuis Raymond Arnaud d'Arcizas, chevalier, seigneur d'Arcizas qui fit une donation en 1083 à l'abbaye de Saint-Savin, selon les archives de cette abbaye, qui sont utilisées pour les premiers degrés.
Cette généalogie a été complétée par Maurice Vuillier. Le document qui suit, complète et corrige cette généalogie, grâce à des actes fournis par Maurice Vuillier et d'autres sources.
N'ayant pas d'autre source pour les onze les premiers degrés, ce document résume sommairement les premiers degrés indiqués par La Chesnaye-Desbois (avec quelques ajouts en italiques provenant de Maurice Vuillier), il faut toutefois signaler que les actes apparaissant dans les cartulaires des abbayes ne permettent généralement pas d'établir des filiations suivies.
Henri Jougla de Morenas[1] commence la généalogie au degré XI (Merle d'Arcizas)
Cette famille (branche des seigneurs d'Estansan et de la Broquère) porte « d'azur à un merle d'argent » alias parti « d'argent à un cœur de gueules traversé par une clef de sable, parti de gueules au lion d'or, au chef cousu d'azur chargé de 3 étoiles d'or .»
Les données non référencées dans ce document proviennent de La Chesnaye-Desbois ; comme dit supra, les personnes mentionnées en italiques, jusqu'au degré XII, sont indiquées pr Maurice Vuillier, le plus souvent sans fournir la preuve.

I
Seigneurs d'Arcizas (Arcizans)

I Raymond Arnaud d'ARCIZAS, chevalier, seigneur d'Arcizas, cité en 1083, 1105

II Bernard d'ARCIZAS, cité en 1030, d'une alliance inconnue il eut pour fils

3.1 Géraud d'ARCIZAS

3.2 Arnaud d'ARCIZAS

III Arnaud d'ARCIZAS, chevalier, seigneur d'Arcizas, frère de Géraud.
Cité en 1158, d'une alliance inconnue il eut pour fils :

IV Bernard d'ARCIZAS, chevalier, seigneur d'Arcizas, cité en 1167 et le 4 octobre 1216
D'une alliance inconnue il eut :

5.1 Raymond Arnaud d'ARCIZAS

5.2 Raymond d'ARCIZAS, abbé de Saint-Savin en 1202

[1] Henri Jougla de Morenas, *Grand armorial de France,* t. I, p. 219, qui indique indique également les armes (sauf l'alias indiqué par La Chesnaye-Desbois.)

V Raymond Arnaud d'ARCIZAS, chevalier, seigneur d'Arcizas, cité en 1267.
D'une alliance inconnue il eut :

6.1 Arnaud Guillaume d'ARCIZAS

6.2 Bernard d'ARCIZAS

VI Arnaud Guillaume d'ARCIZAS, chevalier, seigneur d'Arcizas, cité en 1267.
D'une alliance inconnue il eut :

7.1 Raymond Arnaud d'ARCIZAS

7.2 Fortaner d'ARCIZAS, abbé de Saint-Savin en 1292.

Il aurait eu :

7.3 Arnaud d'ARCIZAS, *seigneur de Pontac*

7.4 Pierre d'ARCIZAS

7.5 Bernard d'ARCIZAS, *moine de Saint-Savin*

VII Raymond Arnaud d'ARCIZAS, chevalier, seigneur d'Arcizas, cité de 1292 à 1305.
D'une alliance inconnue il eut :

VIII Pierre d'ARCIZAS, seigneur d'Arcizas et de Biscaye, vivait en 1324.
D'une alliance inconnue il eut :

IX Manaud d'ARCIZAS, chevalier, seigneur d'Arcizas, cité en 1338

X Raymond Arnaud d'ARCIZAS, dit le Borgne d'Arcizas, cité en 1376
Il eut :

11.1 Merle d'ARCIZAS

11.2 Berrnard d'ARCIZAS, servait en 1420

11.3 Arnaud Guilhem d'ARCIZAS

XI Merle d'ARCIZAS, damoiseau, seigneur d'Arcizas.
Il fut cité de 1417 à1429.
Il avait épousé **Miramonde d'ABBADIE d'ARCIZAS,** dame d'Abbadie
Ils eurent :

12.1 Thibaut d'ARCIZAS.
Il vivait le 29 août 1460[2]. *Abbé lai d'Arcizans-Dessus.*
Selon La Chesnaye-Desbois il mourut sans postérité.
Maurice Vuillier, sans fournir la preuve dit ce qui suit :
Il aurait épousé ***Catalina d'ABILHAC,*** fille du seigneur de Villepinte.
Ils auraient eu:

A) Arnaud Guilhem d'ARCIZAS, sans postérité

B) Miramonde d'ARCIZAS.
Elle aurait épousé *Assibat de LABEDA* (LAVEDAN) *de Sauveterre.*

12.2 Raymond Arnaud d'ARCIZAS, qui suit

12.3 et 12.4 Bernard et Fortaner d'ARCIZAS

XII Raymond Arnaud d'ARCIZAS, écuyer, seigneur d'Arcizas, Nestier (Hautes-Pyrénées, à 9 km à l'ouest de Montréjeau, Haute-Garonne), Montoussé (Hautes-Pyrénées, à 5 km à l'ouest de Nestier), Cariton
Il acheta le 30 décembre 1450, étant marié à Blanchefleur (alias Blanche-Flore) de Nestier, à Guilhem de Saint-Pastou, seigneur de Bonrepaux, la terre de La Broquère, dans la paroisse de Saint-André[3] (à 6 km au nord d'Aurignac, Haute-Garonne)
Il avait épousé **Blanchefleur de NESTIER[4]**, héritière et dame de Nestier, soeur et héritière de *Géraud, seigneur de Nestier.*
Ils eurent :

13.1 Manaud d'ARCIZAS, qui suit

13.2 Jean d'ARCIZAS, *curé de Montesquiou.*

13.3 Amourette d'ARCIZAS.
Elle aurait épousé ***Bernard de VIZE,*** *seigneur d'Antist* (à 6 km de Bagnères de Bigorre, Hautes-Pyrénées) et de Mansan en Bigorre (Hautes-Pyrénées)

XIII Manaud d'ARCIZAS, écuyer, seigneur d'Arcizas, Nestier, Montoussé, cité en 1477.
D'une épouse inconnue il eut :

14.1 Thibaut d'ARCIZAS, qui suit

---

[2] AD. Gers Vergès I 101. Ce qui le concerne est indiqué par Maurice Vuillier, qui ne mentionne pas la source.
[3] Maurice Vuillier, se référant à Bourdette, qui indique le frère de Blanchefleur.
[4] Henri Jougla de Morenas, *op.cit..,* I, p. 219, la dit Blanche Faure (pour Blanche Flore) ce qui n'apparaît pas dans les actes

14.2 Raymond Garcie d'ARCIZAS, auteur de la branche des seigneurs de La Broquère

14.3 Guiraud (Géraud) d'ARCIZAS, auteur de la branche des seigneurs de Nestier.

14.4 probablement Jean d'ARCIZAS, seigneur d'Estansan, auteur de la branche des seigneurs d'Estansan

Jean d'ARCIZAS, seigneur de *Sanisana* (Estansan) fit, le 3 mars 1512, une vente de dîmes de Nestier, avec Guiraud d'Arcizas, seigneur de Nestier[5]. La branche des seigneurs d'Estansan, tomba en quenouille, la seigneurie d'Estansan revint à la descendance de Guiraud d'Arcizas, probablement frère de Jean.

Il est également possible que la branche des seigneurs d'Estansan ait pour auteur le père de Jean d'Arcizas, seigneur d'Estansan, qui n'est pas connu.

XIV Thibaut d'ARCIZAS, écuyer, seigneur d'Arcizas

D'une alliance inconnue, il eut une fille **Louise d'ARCIZAS** qui épousa en 1518 **Arnaud Guilhem de MAJOURAU,** seigneur d'*Ornée* (Arné ?) et d'Arras (probablement Arras-en-Lavedan, Hautes-Pyrénées), ils eurent un fils Barthélemy de Majourau, qui rendit hommage pour Arcizas, le 21 octobre 1541, comme procureur de Louise d'Arcizas, sa mère.

II
Seigneurs d'Estansan

Le lieu d'Estansan est situé à 1 km de Saint-André et à 6 km d'Aurignac (Haute-Garonne)

Le probable auteur de cette branche, Jean d'Arcizas, seigneur d'Estansan, était probablement fils de Manaud d'Arcizas, mais l'auteur de cette branche pourrait également être le père de ce Jean d'Estansan, donc un frère de Manaud.

XIV(?) Jean d'ARCIZAS, seigneur d'Estansan.

Il fut cité le 12 mars 1512, avec Guiraud d'ARCIZAS, seigneur de Nestier.

D'une alliance inconnue il eut deux enfants.

15.1 François d'ARCIZAS, qui suit.

15.2 Marie d'ARCIZAS (alias Marguerite.)

Sœur de François d'Arcizas, seigneur d'Estansan, elle épousa, vers 1530, **François de BINOS,** seigneur de Binos. François de BINOS mourut avant le 16 mars 1561, date d'une transaction de son fils Carbon de Binos, mentionnant les deux épouses de son père[6].

---

[5] AD.HG 3 G 27

[6] AD. Gers Vergès I 491

François de Bino avait épousé en secondes noces Jeanne de *SERISAS* d'Astarac (on trouve par ailleurs Jean de Saint-Gresse, seigneur de Serizos, lieu qui est peut-être le Cérizos, en Saint-Sever-de-Rustan, Hautes-Pyrénées).
De sa 1ère union avec Marie d'Arcizas, morte avant le 17 mai 1561, François de Binos eut Jeanne de Binos qui épousa, avant 1560, Jean de Binos, de sa seconde union avec Jeanne de *Serisas,* François de Binos eut un fils, Carbon de Binos[7] (corriger la généalogie Binos par Maurice Vuillier qui le dit fils de Marie d'Arcizas, l'acte du 8 juin 1564, le dit fils de Jeanne de *Serizas.*)

XV François d'ARCIZAS, seigneur d'Estansan et de Montcorneil.
Le 19 octobre 1540, il dénombra ses biens et fut reçu pour le ban et l'arrière-ban[8]. C'est très probablement lui qui fut nommé, le 11 août 1546, exécuteur testamentaire de son beau-frère Guillaume d'Arroux, seigneur de Bordères[9], en effet, on retrouve, en 1610, Carbon de Roux (d'Arroux), seigneur de Bordères, héritier de Louis d'Arcizas (infra). Ceci implique que probablement François d'Arcizas ait une sœur qui avait épousé Guillaume d'Arroux, ou que Catherine de Sabaillan ait une sœur qui avait épousé ce Guillaume d'Arroux, seigneur de Bordères.
François d'Arcizas fut dit mort avant 1560, toutefois on trouve, le 17 mai 1561, un reçu de 300 livres de Jean de Binos et de Jeanne de Binos, sa femme, cette somme ayant été donnée par François d'Arcizas, seigneur d'Estansan, en déduction du douaire de feue Marie d'Arcizas[10].
Il avait épousé, par contrat du 4 avril 1531, **Catherine de SABAILLAN**[11], probablement fille de Bertrand de SABAILLAN, seigneur de Boissède et de Jeanne de BEON, car elle était dite de Boissède.
Le 22 août 1552, eut lieu un acquit du douaire de Catherine de Roux (d'Arroux), femme de Barthélemy de Bossost d'Avajan, dans la vallée de Louron, dit de La Salle, par Catherine (de Sabaillan) de Boissède, femme du seigneur d'Estansan, était présent Guillaume de Bossost, seigneur de Campels[12].
Ils eurent :

A-Louis d'ARCIZAS, seigneur d'Estansan,
Il testa le 13 (alias 3 alias 30) janvier 1610, instituant héritière universelle Gabrielle d'Orbessan, sa femme, et Carbon de Roux (d'Arroux), seigneur de Bordères, son neveu, et François de Martres, sieur de las Murailles, neveu de ladite Gabrielle, il dit que Marguerite d'Arcizas, sa sœur, demoiselle de Sallenave s'était rendue indigne de la succession, elle et ses neveux l'ayant attaqué en son château, il fit un legs à sa fille

[7] AD. Gers Vergès I 491 (16 mars 1561) ; AD. Gers Vergès I 101 (7 mai 1561)
[8] AD. Gers Vergès I 101
[9] AD. Gers Vergès I 132 (10)
[10] AD. Gers Vergès I 101
[11] Pierre Punctous, notaire de L'Isle-en-Dodon
[12] AD.Gers Vergès I 132 (11)

naturelle **Françoise d'ARCIZAS** et à **Marguerite DUPOY** (ou Dupouy), fille de ladite Françoise d'Arcizas[13].

Il mourut le 3 février suivant, selon une requête du 6 juin 1610, de Carbon d'Arroux, sieur de Bordères, et de François de Martres, sieur de las Murailles, cet acte mentionne un différend avec Marguerite d'Arcizas, femme de Bertrand de Saman, seigneur de Sallenave, à qui il était enjoint de ne pas troubler la succession à peine de 10 000 livres[14].

Il avait épousé en premières noces, par contrat 7 septembre 1555 (alias 17 novembre 1558), **Balthazare de COMMINGES,** fille de Pierre de COMMINGES[15].

Il avait épousé, en secondes noces, **Gabrielle d'ORBESSAN**, sœur de Marie d'Orbessan et d'Anne d'Orbessan qui épousa Jean d'Albigeois, tante de Gabrielle d'Orbessan fille de Jean d'Orbessan, seigneur de Castelgaillard. Gabrielle épouse de Louis d'Arcizas était donc fille de Pierre d'ORBESSAN et de Jeanne de MAIGNAUT[16].

Elle testa le 3 mars 1610, demandant son inhumation dans l'église de Saint-André auprès de son fils et de son mari, faisant des legs à Françoise d'Arcizas, à sa sœur Marie d'Orbessan, à des neveux Martres, Orbessan, Albigeois, instituant héritier universel pour la moitié, Jean d'Orbessan, seigneur de Castelgaillard, son frère, et pour l'autre moitié sa nièce, Catherine d'Albigeois, fille de feu Jean d'Albigeois et d'Anne d'Orbessan, et donnant à Jean d'Orbessan, son frère tous ses droits sur Saint-André[17].

Le 4 juillet 1612, Gabrielle d'Orbessan précisa que la donation des biens de Saint-André faite à son frère Jean d'Orbessan, seigneur de Castelgaillard, comprenait la maison seigneuriale d'Estansan, pour François d'Orbessan, fils aîné dudit d'Orbessan et de feue Marguerite de Gramont[18]. Le 13 février 1617, Jean d'Orbessan, seigneur de Castelgaillard, vendit à Bertrand d'Agut, seigneur de Saint-Lary, tous les biens qu'il avait à Saint-André, dont le château d'Estansan, provenant de Gabrielle d'Orbessan, veuve de Louis d'Arcizas, seigneur d'Estansan, pour 3 000 livres[19]. Gabrielle d'Orbessan fit le 22 novembre 1617, un codicille à son testament du 3 mars 1610[20].

B-Jean d'ARCIZAS, seigneur d'Estansan et de Montcorneil, dit le capitaine d'Estansan,

Il **é**pousa, par contrat du 1er juillet 1560, **Isabeau de LAMEZAN,** fille de Bernard de LAMEZAN, seigneur de Lamezan, ils reçurent la place de Montcorneil, était présent Jean d'Arcizas, chanoine[21] ; en 1564 Bernard de Lamezan bailla 4 000 livres en dot à

[13] AD. Gers Vergès I 101, I 133
[14] AD. Gers Vergès I 3062 n°896
[15] Lamothe, notaire de Masseube, Assin, notaire de Montléon ; cet acte dit qu'il quitte tous ses droits excepté la future succession ou et quand son fils aîné ou autre de sa lignée décéderait sans enfants
[16] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Orbessan.*
[17] AD.HF 3 E 25179
[18] AD.HG 3 E 23180
[19] AD.HG 3 E 25185
[20] AD.HG 3 E 16132
[21] AD. Gers Vergès I 101

Jean d'Arcizas, seigneur d'Estansan, et *Catherine* (Isabeau) de Lamezan, sa femme[22].
Jean d'Arcizas testa le 5 novembre 1573[23].
Il mourut avant le 21 mars 1581, date d'un accord entre Baptiste de Lamezan, seigneur de Lamezan, et sa sœur Isabeau de Lamezan, veuve de Jean d'Arcizas, seigneur d'Estansan et de Montcorneil[24].
Isabeau de Lamezan, veuve du capitaine d'Estansan vivait en 1582[25], le 11 septembre 1586, elle fit une transaction avec son frère Baptiste de Lamezan, seigneur de Lamezan, capitaine de 50 hommes d'armes, pour les droits lui appartenant sur les droits paternels et maternels lui appartenant sur la maison de feu Bernard de Lamezan, leur père[26].
Ils auraient eu, selon l'acte qui suit:

> **Louis d'ARCIZAS,** seigneur d'Estansan.
> Le 25 octobre 1594, Louis d'Arcizas, seigneur d'Estansan, héritier sous bénéfice d'inventaire de Jean d'Arcizas, *fils* et héritier d'Isabeau de Lamezan, dame d'Estansan, nomma procureur Jean d'Orbessan, seigneur de Castelgaillard pour se faire payer des intérêts[27]. Ce Louis d'Arcizas n'apparaît pas dans d'autres actes, il est possible qu'il soit confondu avec son homonyme et que dans l'acte le citant il y ait eu une erreur de transcription (*fils* ajouté abusivement, ce qui expliquerait la nomination de Jean d'Orbessan comme procureur)

C-Marguerite d'ARCIZAS.
Dite fille de François d'Arcizas, seigneur d'Estansan, elle épousa le 3 avril 1555 **Bertrand de SAMAN,** seigneur de Sallenave, fils d'Hugues de SAMAN, seigneur de Sallenave, le 30 décembre suivant Marguerite d'Arcizas reconnut avoir reçu 2 000 livres en douaire[28]. Ils furent présents, le 31 août 1590, au contrat de mariage de leur fille Jeanne de Saman avec Charles d'Espagne, seigneur de Ramefort, ils nommèrent à cette occasion héritière universelle leur fille Jeanne et dirent qu'ils avaient encore deux filles à marier, furent présents Louis d'Arcizas, capitaine d'Estansan, et François d'Arcizas, seigneur de La Broquère[29].
Bernard de Saman murut dès 1611, date à laquelle Marguerite d'Arcizas fut dite veuve[30]. Marguerite d'Arcizas donna, le 19 décembre 1612, à Jean de Montsérié ses droits sur la seigneurie d'Estansan[31]. Le 16 décembre 1616, elle fit un codicille léguant

[22] AD.HG 3 E 10339 Montpezat
[23] Maurice Vuillier seréférant Bourdette, qui lui attribue des enfants, autres que Louis, ce qui est une confusion.
[24] AD.HG Reg Ins 3
[25] AD.HG 3 E 25215
[26] AD.HG Reg. Ins 2
[27] AD.HG 3 E 34661 Aurignac.
[28] AD. Gers Vergès I 101
[29] AD.HG Reg Ins 4
[30] AD.HG 3 E 25613 Escanecrabe
[31] AD.HG 3 E 34679 Aurignac, notaire Dauzat

un lit garni de couette à Catherine de Saint-Paul, sa nièce (petite-fille), fille de Jean de Saint-Paul, seigneur de Nestier, et d'Anne de Saman, sa fille[32].

D-Jeanne Marie d'ARCIZAS.
Elle épousa, par contrat du 10 mai 1552, **Guillaume de BOSSOST,** seigneur de Campels, Bilhères, fils de Guillaume de BOSSOST, seigneur de Bilhères, Campels, et de Catherine de JUSSAN[33].
Guillaume de Bossost épousa en deuxièmes noces, par contrat 6 mars 1554, Anne de Maignaut de Montagut, fille de feu Arnaud Guillaume de Maignaut et de Catherine de Viviers, dame d'Aguin, et petite fille de Jean de Maignaut, seigneur de Montagut[34].
Devenu veuf une 2ème fois, Guillaume de Bossost épousa en troisièmes noces, par contrat du 23 novembre 1574, Isabeau de La Roche Fontenilles, veuve de noble Jacques du Faur, fille de Manaud de La Roche, seigneur de Fontenilles, et de Catherine de Benque[35]. Guillaume de Bossost eut des enfants de ses 3 épouses, son fils Jean de Bossost, issu de sa première union continua la lignée.

III
Seigneurs de Nestier

Nestier (Hautes-Pyrénées) est situé à 9 km à l'ouest de Montréjeau (Haute-Garonne.)
L'auteur de cette branche, Guiraud d'Arcizas, était fils de Manaud d'Arcizas, seigneur d'Arcizas, Nestier et Montoussé.

XIV Guiraud (Géraud) d'ARCIZAS, seigneur de Nestier, Montoussé, Cariton,
Il fut arbitre le 18 mars 1477[36]. Une autre sentence arbitrale concernant la famille de Vize fut rendue le 27 mars 1479, parmi les arbitres Géraud d'Arcizas, seigneur de Nestier[37].
Le 17 janvier 1497, il y eut une transaction entre Géraud d'Arcizas, seigneur de Nestier et Raymond Garcie d'Arcizas, seigneur de la Broquère (preuves de noblesse de 1631 de la branche de la Broquère[38])
Il vivait le 12 mars 1512, date à laquelle il vendit, avec Jean d'Arcizas, seigneur d'Estansan, les dîmes de Nestier[39].
D'une alliance inconnue il eut 2 fils (cités infra):

15.1 Jean d'ARCIZAS, qui suit.

15.2 Géraud d'ARCIZAS, auteur de la branche des seigneurs de Labatut et d'Estansan (deux actes des 28 avril et 10 mai 1569, cités mais non produits, montrent

[32] AD.HG 3 E 34682 Aurignac, notaire Dauzat
[33] AD. Lot-et-Garonne Fonds Raymond ; AD. Lot-et-Garonne 2 J 230
[34] AD. Lot-et-Garonne Fonds Raymond, cet acte dit qu'il était veuf de Jeanne d'Arcizas
[35] AD. Lot-et-Garonne Fonds Raymond, cet acte nomme ses deux premières épouses
[36] AD. Gers Vergès I 2276 n°4281 (actes concernant la famille de Vize)
[37] BnF Dossiers bleus , 4 juillet 1470
[38] AD.HG 216 H 63 ; La Chesnaye-Desbois indique cette transaction
[39] AD.HG 3 G 27

que Jean d'Arcizas, seigneur de Nestier et Géraud d'Arcizas, seigneur de Labatut, étaient frères)

XV Jean d'ARCIZAS, seigneur de Nestier.
Le 23 janvier 1539, Jean d'Arcizas, seigneur de Nestier et sa femme, Jeanne de Saint-Paul, étaient en procès contre Jean de Béon, vicomte de Sère, pour lui et comme tuteur de Miramonde de Montaut, dame de Ricau, et Bertrand de Montaut, seigneur de Ricau, mari en premières noces de Catherine de Saint-Paul et en secondes noces de Françoise *de Goa* (du Gua), dame du Fraisse[40].
Il testa le 17 mars 1547, se disant fils de Guiraud d'Arcizas, seigneur de Nestier, nommant son fils Charles et ses 3 filles à marier Gasparde, Marguerite et Antoinette et nommant François d'Arcizas, exécuteur testamentaire[41].
Il avait épousé **Jeanne de SAINT-PAUL,** fille de Bernard de SAINT-PAUL.
Jeanne de Saint-Paul, fille de feu Bernard de Saint-Paul, fut nommée les 27 août 1541 et 27 avril 1548, dans le procès cité supra, dans lequel apparaît également Bernard de Montaut, protonotaire[42], ce dernier était le frère de Bertrand de Montaut, seigneur de Ricau.
Ils eurent :

16.1 Charles d'ARCIZAS, héritier universel de son père le 17 mars 1547 il ne fut plus cité ensuite.

16.2 Gasparde d'ARCIZAS, citée le 17 mars 1547.

16.3 Catherine d'ARCIZAS, dame de Nestier en 1578.
Elle épousa, en premières noces, **Macaire de SAINT-PAUL**, seigneur de Bugard en Bigorre, fils de Manaud de SAINT-PAUL, lequel Macaire mourut avant le 10 décembre 1597, ils eurent au moins un fils François de SAINT-PAUL, seigneur de Bugard en 1597[43].
Selon l'acte du 10 décembre 1597, Catherine d'Arvizas était remariée à cette date, son second époux n'est pas connu.

15.4 Antoinette d'ARCIZAS, citée le 17 mars 1547.

[40] AD.HG B 2041
[41] Maurice Vuillier se référant à Bourdette ; La Chesnaye-Desbois ; BnF Fr 32298
[42] AD.HG B2041 , en 1541, B 34 en 1548, actes produits par André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* t.IX, p.274, généalogie Saint-Paul, qui indique que Bernard de Saint-Paul, père de Jeanne était fils de Guillaume Arnaud de Saint-Paul. Il indique également que Catherine de Saint-Paul, sœur de Jeanne avait épousé en premières noces Jean d'Estaing, seigneur d'Artagnan, et en secondes noces Bernard ou Bertrand de Montaut, seigneur de Paulhac, qui lui-même épousa, en secondes noces, Françoise *de Goa*, dame du Fraisse, que l'on trouve cités dans le procès en 1539.
[43] AD.HG Reg Ins 7

IV
Seigneurs de Labatut et d'Estansan.

Estansan est situé dans la commune de Saint-André (Haute-Garonne) à 1 km de Saint-André, à 6 kms d'Aurignac. Labatut est situé dans cette même commune (ce fief était tenu et habité par la famille d'Encausse au moment de la Révolution, l'habitation était un ancien pavillon de chasse auquel avaient été ajoutées des tours), après avoir appartenu par la famille d'Arcizas il avait été transmis par mariage à la famille d'Encausse, en 1655, par la famille de Benque. La transmission de Labatut des Arcizas aux Benque, s'est faite par le mariage de Marguerite d'Arcizas avec Girons du Haget (olim du Faget), car ils eurent un fils, Jacques, qui épousa, le 10 décembre 1597, Françoise de Noé, il reçut alors le château de Labatut. La grand-mère d'Isabelle de Benque qui épousa en 1655, Nicolas d'Encausse, lui apportant Labatut, était fille de Jean de Benque et de Marie du Haget, elle-même fille de Jacques du Haget et d'Isabeau de Durfort, épousée en 1619[44]. La Broquère est située dans la même commune.

L'auteur de cette branche, Géraud d'Arcizas, était fils de Manaud d'Arcizas, seigneur d'Arcizas, de Nestier et de Montoussé.

XIV Géraud d'ARCIZAS (il ne peut-être Géraud d'Arcizas qui épousa, en 1550, Rose de MARTRES, comme le dit Maurice Vuillier). La Chesnaye-Desbois dit que l'auteur de cette branche était le frère de Jean d'Arcizas, seigneur de Nestier, et qu'il eut un fils Géraud, qui épousa par contrat du 27 janvier 1550, Rose de Martres, fille de François de Martres, seigneur de Gensac, cette dernière ascendance étant inexacte.
Géraud d'Arcizas, seigneur de Labatut, eut, d'une femme inconnue épousée vers 1515 :

Géraud d'ARCIZAS, qui suit

XV Géraud d'ARCIZAS, seigneur de Labatut.
Le 8 janvier 1567, Hélie de Catel était en procès contre Violande de Martres, sa belle-mère, pour les biens de feue Jeanne de Mulatier, sa femme, fille de ladite de Martres, il menait cette action en commun avec Géraud d'Arcizas, seigneur de Labatut, et Pierre Mulatier, capitaine d'Armagnac[45].
Géraud d'Arcizas testa le 30 mai 1573, tel que cela apparaît dans un inventaire du 7 novembre 1594, présenté par Marguerite d'Arcizas, sœur germaine de Jean d'Arcizas, seigneur de Labatut, femme de feu Girons, seigneur du Haget, cet acte fait également apparaître Isabeau de Lamezan, femme de feu Jean d'Arcizas[46].
Géraud d'Arcizas mourut avant le 5 juillet 1578, date du contrat de mariage de son fils Arnaud.
Il avait épousé, par contrat du 27 janvier 1550, **Rose de MARTRES**[47]. Celle-ci serait selon La Chesnaye-Desbois, fille de François de Martres, seigneur de Gensac, décédé avant 1528, ce qui paraît difficile, en effet François de Martres, seigneur de Gensac, épousa, peut-être,

[44] *Patrimoine des communes de la Garonne,* t.I, p.166
[45] AD.HG 3 E 9453 Cazères
[46] AD.HG I 101
[47] Maintenue de noblesse

Jeanne de Saint-Etienne (fille de Jean et de Catherine de Cardaillac), ils eurent une fille, Violande de Martres, qui épousa en premières noces par contrat du 20 août 1527, François de Mulatier ; le procès en 1567 indique que très probablement Rose de Martres était proche de Violande de Martres, qui pourrait être sa tante, elle pourrait donc être fille de Jean de Martres, seigneur de Gensac, qui avait épousé, avant 1533, Françoise d'Orbessan.
Ils eurent :

16.1 Jean d'ARCIZAS, qui suit.

16.2 Arnaud d'ARCIZAS.
Le 20 janvier 1591, il reçut une procuration de son frère Jean pour acheter une métairie[48], il mourut dès 1599, date à laquelle Angélique de Bertier est dite veuve[49].
Il avait épousé, par contrat du 5 juillet 1578, **Angélique de BERTIER**, fut présent Jean d'Arcizas fils et héritier de Géraud d'Arcizas[50], Angélique de BERTIER était fille de Pierre de BERTIER, seigneur de Castelbon et de Marie de MARTRES, mariés par contrat 1er mai 1556, son ascendance nous est indiquée par un procès en 1600 entre Angélique de Bertier, veuve d'Arnaud d'Arcizas, héritière de feue Marie de Martres, feue sa mère, contre Gabrielle d'Orbessan veuve de Jean Jacques de Foix, seigneur de La Mothe, et François de Martres, seigneur de Lafitte, son oncle[51], et par la généalogie de la famille de Martres[52].

16.3 Bertrande d'ARCIZAS.
Elle épousa, dès 1585, **Jean de MIREPOIX,** seigneur du Verger. Jean de Mirepoix et sa femme Bertrande d'Arcizas furent assignés, en 1586, par Jean d'Arcizas, seigneur de Labatut, puis, le 12 juillet 1587, il fut dit qu'il y a deux ans Jean d'Arcizas, seigneur de Labatut, avait reconnu 500 écus sol ½ à Jean de Mirepoix, seigneur du Verger et à Bertrande d'Arcizas, sa femme, pour leur dot[53].

16.4 Marguerite d'ARCIZAS.
Elle était une sœur germaine de Jean d'Arcizas, seigneur de Labatut, qui avait épousé Isabeau de Lamezan, elle vivait le 10 décembre 1597, date du contrat de mariage de son fils Jacques du Haget.
Elle avait épousé **Girons du HAGET** (olim du Faget) seigneur du Haget (du Faget) qui mourut avant le 7 novembre 1594, date de l'inventaire cité supra. Le 10 décembre 1597, leur fils Jacques du Haget, seigneur du Haget, épousa par contrat Françoise de Noé, ils reçurent le château de Labatut à cette date[54].

[48] BnF Fr 32298
[49] AD.HG 3 E 26072 Salies
[50] BnF Fr 32298
[51] AD.HG 3 E 16182
[52] André Navelle, *op.cit.,* t .VII, p.75
[53] AD. Gers I 101
[54] AD.HG 3 E 21980 Blajan

XVI Jean d'ARCIZAS, seigneur de Labatut, habitait Saint-André
En 1586, il assigna Jean de Mirepoix, seigneur du Vergier, et Bertrande d'Arcizas, sa femme, pour le paiement de 533 écus[55], la même année il acheta une métairie, une pièce de terre et une vigne à Jean de Bilhères, seigneur d'Arblade, étant procureur de Jeanne de Saint-Jean, sa femme, pour 700 écus[56]. Le 26 mai 1589, il fut nommé héritier universel de Bernard de Nogaret, seigneur d'Auribail, qui avait épousé Marie de Noé[57], veuve de Thomas de Lamezan (son second beau-père), il mourut avant le 25 octobre 1594.
Les actes concernant ses mariages sont contradictoires, en effet il avait épousé (par contrat du 25 septembre 1588, date vraisemblable car Isabeau de Lamezan avait été mariée une première fois par contrat en 1582) Isabeau de Lamezan, veuve de Jean Paul de Nogaret, ceci explique qu'il ait été nommé héritier universel de Bernard de Nogaret, seigneur d'Auribail, qui dit que Jean d'Arcizas était son oncle. On trouve le 17 janvier 1599 une transaction entre les tuteurs de feu Jean d'Arcizas (la seigneurie n'est pas précisée) et Paule de Bordes, mère des héritiers et veuve dudit feu ; Paule de Bordes, veuve de Jean d'Arcizas, avait contracté mariage le *15 juin 1588,* reçu Jean du Peyron, notaire, dans la maison de Bertrand du Pujolet, seigneur du Tertre, un des tuteurs, fit pour Vital d'Orbessan et Arnaud d'Arcizas, aussi tuteurs[58].
Arnaud d'Arcizas, tuteur, pourrait être le frère de Jean d'Arcizas, seigneur de Labatut, il mourut dès 1599, donc il pouvait vivre le 1er janvier 1599. Bertrand du Pujolet était le second mari de Jeanne de Francazal, ce qui explique qu'il soit tuteur.
Paule de Bordes avait été sous la tutelle de Lizier de Francazal, seigneur de Belbèze, qui avait épousé une Siregand, Jeanne de Francazal fille de ceux-ci avait épousé, par contrat du 23 novembre 1577, Jean de Bordes, seigneur de Sarradas, père de Paule de Bordes ; elle ne peut évidemment pas avoir épousé Jean d'Arcizas par contrat du 15 juin 1588, l'ordre des mariages de Jean d'Arcizas doit être modifié : Isabeau de Lamezan, première épouse, Paule de Bordes seconde épouse.
Jean d'Arcizas avait épousé en premières noces (par contrat du 25 septembre 1588) **Isabeau de LAMEZAN**, fille de feu Thomas de LAMEZAN et de Marie de NOE, Isabeau de Lamezan était veuve de Jean Paul de Nogaret, seigneur d'Auribail, épousé par contrat 28 septembre 1582[59], fils de Guillaume de Nogaret, seigneur d'Auribail et de Jeanne de Bugat[60].
Jean d'Arcizas avait épousé, en secondes noces **Paule de BORDES**, fille de Jean de BORDES, seigneur de Sarradas et de Jeanne de FRANCAZAL.
Enfants du second lit :

17.1 Arnaud d'ARCIZAS, qui suit.

17.3 Pierre d'ARCIZAS, seigneur de Lasserre (en L'Isle en Dodon, Haute-Garonne) et de la Devèze.

[55] AD.HG 3 E 25689 Saint-Frajou
[56] AD.HG 3 E 25689 Saint-Frajou
[57] AD.HG 3 E 9537 Marquefave
[58] AD.HG 3 E 26072
[59] AD.HG Reg Ins3 ; AD.HG 3 E 9536 Marquefave
[60] André Navelle, *op.cit..,* t.VIII, p.38

Il fit un don, en 1644, à Alexandre d'Arcizas, son neveu d'Estansan[61], ce qui permet de le rattacher. En 1642, il fut cité avec Catherine de Mascaron, veuve de Bernard de Saint-Pastou, seigneur de Lunax[62]. Le 9 décembre 1649, Catherine de Saint-Pierre reconnut avoir reçu 200 livres de Pierre d'Arcizas, seigneur de Lasserre, pour la vente de certains biens[63].

Pierre d'Arcizas avait épousé, par contrat, en 1619, **Marie de BAREGES**, veuve de Balhazar de Pagan, seigneur de Mourlens, Lasserade[64]. En 1639, François d'Orbessan, seigneur de Castelgaillard, vendit une rente à Marie de Barèges, femme de Pierre d'Arcizas, seigneur de Lasserre[65]

En 1640, Marguerite de Barèges, veuve de Guiraud de Gajan, seigneur de Saves, reconnut devoir 1 600 livres à Pierre d'Arcizas, seigneur de Lasserre, elle donna en caution la terre et seigneurie de Lodet, engagée par Antoine d'Arcizas, sieur de *Salle Marie*[66]. Le 6 mai 1642, on cita Marie de Barèges, veuve de Balthazar de Pagan, seigneur de Mourlens et de Lasserade, à présent femme de Pierre d'Arcizas, seigneur de Lasserre, elle et son mari rachetèrent, à cette date, les terres de Mourlens et de Lasserade qui avaient été saisies[67].

Ils sont probablement les parents de **François d'ARCIZAS**, seigneur de Lasserre en 1648[68].

17.4 probablement Bertrand d'ARCIZAS, chanoine de Couserans.

Il mourut dès 1644, il fut cité feu à cette date avec feu Arivat (Arnaud) d'Arcizas, seigneur d'Estansan et Marie de La Porte, veuve de celui-ci[69] . Auparavant, en 1619, Bertrand d'Arcizas, chanoine avait donné une procuration à dom *Alexis* (Alexandre) d'Arcizas[70].

17.5 peut-être Alexandre d'ARCIZAS, recteur.

En 1619, il avait été procureur de Bernard d'Arcizas, chanoine ; en 1628, il fut présent, avec Arnaud d'Arcizas, seigneur d'Estansan, au contrat de mariage de Jacques de Comminges, seigneur de Montpezat, avec Louise de Bordes, fille de Pierre de Bordes, seigneur de Montardit, et de Marie du Bouchet[71].

XVII Arnaud (alias Arivat) d'ARCIZAS, seigneur d'Estansan.

---

[61] AD.HG 3 E 25376 L'Isle-en-Dodon
[62] AD.HG 3 E 25373 L'Isle-en-Dodon
[63] AD.HG 3 E 34835 Saint-Martory
[64] AD.HG 3 E 25210 L'Isle-en-Dodon
[65] AD.HG 3 E 25371 (212)
[66] AD.HG 3 E 25372 L'Isle-en-Dodon
[67] AD.Gers I 2166 n°12247
[68] AD.HG 3 E 28200 Estenos
[69] AD.HG 3 E 26211 Saleich
[70] AD.HG 3 E 25210 L'Isle-en-Dodon
[71] AD. Gers Vergès I 555

Il testa le 29 septembre 1631, nommant sa femme[72], il mourut dès 1640, date à laquelle Marie de La Porte fut dite veuve[73]. Il fut cité feu en 1644, avec feu Bertrand d'Arcizas, chanoine de Couserans, et Marie de La Porte. (supra.)
Il avait épousé, par contrat du 20 juin 1608, **Marie de LA PORTE**[74], fille de Jean de LA PORTE et de Catherine de CASTERAS, cette dernière avait pour belle-mère Germaine d'Espagne (bâtarde), la mariée avait pour curateur François de Fraisse, son oncle paternel[75].
Ils eurent :

18.1 Alexandre d'ARCIZAS, qui suit.

18.2 Bertrand d'ARCIZAS,
C'est probablement lui qui fut chanoine de l'église cathédrale de Couserans, licencié en droit.
Il donna, en 1644, une métairie à son frère Alexandre d'Arcizas[76]. Bertrand d'Arcizas, prêtre, chanoine en l'église cathédrale de Couserans, reçut le 18 janvier 1679, l'obit constitué par Jean de Francazal, chanoine, frère de l'aïeul du seigneur constituant Jean de Francazal, seigneur et baron de Montagut et de Belbèze[77]. Le 28 février 1695, Bertrand d'Arcizas, sieur d'Estansan, habitant Saint-Lizier, fut dit héritier de feu Bertrand d'Arcizas, chanoine et sacristain du chapitre cathédral de Couserans[78].

XVIII Alexandre d'ARCIZAS, seigneur d'Estansan.
Il mourut avant 1695, date à laquelle Marthe de Sarrieu, sa veuve, nomma procureur Bertrand d'Arcizas, seigneur d'Estansan, dans un procès contre François de Sarrieu, seigneur de Martres, son neveu[79].
Il avait épousé, par contrat du 24 juillet 1646, **Marthe de SARRIEU**, fille de Géraud de SARRIEU, seigneur de Castelbiague et Jeanne Bertrande de BINOS de Signan[80], sa seconde épouse.
Marthe de Sarrieu vivait le 23 novembre 1700, date du contrat de mariage de sa petite-fille Henriette d'Arcizas.
Ils eurent[81] :

19.1 Bertrand d'ARCIZAS, qui suit.

19.2 et 19.3 deux fils tués au service

---

[72] BnF Fr 3298
[73] AD.HG 3 E 26210 Saleich
[74] Maintenue de noblesse
[75] La Chesnaye-Desbois
[76] AD.HG 26376 L'Isle-en-Dodon
[77] AD. Ariège 5 E 4218 Betchat
[78] AD. Ariège 5 E 7235 Saint-Girons
[79] AD.Ariège 5 E 7238 (17)
[80] BnF Fr 32298
[81] La Chesnaye-Desbois indique les 3 premiers.

19.4 probablement Pierre d'ARCIZAS.

Chanoine et sacristain, il fut le parrain de Madeleine d'Arcizas, le 12 décembre 1680, il avait été héritier de Bertrand d'Arcizas, chanoine (18.2 supra) et institua héritier Bertrand d'Arcizas, seigneur d'Estansan (infra.)

XIX Bertrand d'ARCIZAS, seigneur d'Estansan.

Il habitait Saint-Lizier (Ariège) tel que cela apparaît dans de nombreux actes. Il fut maintenu noble le 30 mai 1669[82].

Le 26 avril 1689, habitant Saint-Lizier, il fut témoin à une reconnaissance de dette de Jeanne de Foix, veuve de Jean François de Rochechouart, comte de Clermont[83].

Il fut, en février 1695, héritier de feu Bertrand d'Arcizas, chanoine et sacristain du chapitre cathédral de Couserans[84].

En octobre 1720, étant héritier de Pierre d'Arcizas chanoine, lequel était héritier de Bertrand d'Arcizas, chanoine, il déclara à Jean Pierre de Francazal, aussi chanoine, héritier de Jean de Francazal, qu'il possédait un pré et une vigne dits de Francazal à Saint-Lizier, acquis des héritiers de Jean de Francazal[85].

Le 6 avril 1724, il émancipa son fils Joseph et mourut peut-être avant le 25 septembre 1726, date de la vente d'un terrain à Saint-Lizier par son fils Joseph[86].

Il avait épousé, par contrat du 12 février 1680, **Catherine d'OSSUN**[87], fille de Pierre d'OSSUN, seigneur d'Orle, et de Madeleine de VOISINS ; le 23 novembre 1682 Bertrand d'Arcizas reçut 9 000 livres comme mari de Catherine d'Ossun, fille de Pierre d'Ossun, seigneur d'Orle, habitant Aulon, mari de Madeleine de Voisins, suivant le contrat de mariage du 12 février 1680[88].

Catherine d'Ossun testa le 27 septembre 1701 et mourut dès 1703, date à laquelle son mari Bertrand d'Arcizas, seigneur d'Estansan fut dit son héritier[89].

Ils eurent :

20.1 Madeleine d'ARCIZAS.

Elle fut baptisée le 12 décembre 1680, son parrain fut Pierre d'ARCIZAS, chanoine et sacristain, sa marraine Madeleine de Voisins[90] (sa grand-mère).

Elle épousa, par contrat filiatif du 31 juillet 1705, **Louis de LA TOUR,** seigneur de Lartigue et de la Coutère, fils de Gilles de LA TOUR, seigneur de Lartigue et de Marie de LA TOUR Latoue, la mariée fut assistée de son père[91]. Louis de La Tour testa le 14 juillet 1713, nommant sa femme, ses deux fils Gilles et Guy, et sa fille Henriette[92], il

[82] La Chesnaye-Desbois
[83] AD. Ariège 5 E 4371 Saint-Girons
[84] AD. Ariège 5 E 7235 Saint-Girons
[85] Monroux, notaire de Francazal
[86] Monroux, notaire de Saint-Lizier
[87] BnF Fr 32298
[88] AD.HG 3 E 23679 Aulon
[89] AD.HG 3 E 23684 Aulon
[90] R.P Saint-Lizier AD. Ariège 237 E sup, GG1
[91] AD. Gers Vergès I sup 334
[92] AD. Gers Vergès I sup 334

mourut avant le 27 avril 1720, Marguerite d'Arcizas vivait à cette date et mourut dès 1743, Gilles de La Tour de Lartigue étant alors dit son fils et héritier[93].

20.2 Alexandre d'ARCIZAS, seigneur d'Estansan.
Il fut baptisé le 16 janvier 1682[94].

20.3 Henriette d'ARCIZAS.
Elle épousa, par contrat filiatif du 23 novembre 1700, **Joseph de SALIN**, seigneur de Lagrange, fils d'Hélie de SALIN, seigneur de Niart, et de feue Jeanne de SOLAN, la mariée fut dotée de 3 500 livres, elle fut assistée de Marie de Sarrieu, sa grand-mère paternelle[95]. Joseph de Salin fut, en 1737, procureur de son beau-frère Joseph d'Arcizas, il vivait en 1745 (probablement coquille pour 1742) date du contrat de mariage de son fils Elie, Henriette d'Arcizas mourut avant le 3 septembre 1742 date du contrat de mariage de son fils Elie avec Françoise de Bellissen, son mari vivait à cette date[96].

20.4 Joseph d'ARCIZAS, qui suit

20.5 Denis d'ARCIZAS, sieur d'Estansan.
Il fut prébendier au chapitre de Saint-Lizier en Couserans, et cité avec son père en 1723[97].

20.6 Augustin d'ARCIZAS d'Estansan.
Il fut ministre supérieur de l'ordre de la Sainte-Trinité, rédempteur des capitouls du couvent de Montpellier, procureur de Joseph d'Arcizas, son frère (acte du 30 juin 1728), il est cité le 2 juillet 1729[98].

20.7 peut-être Guy d'ARCIZAS, prêtre.
Il est indiqué par l'abbé Samiac, c'est peut-être une confusion avec Denis qu'il ne mentionna pas.

XX Joseph d'ARCIZAS.
Il fut baptisé à Saint-Lizier, le 5 avril 1694, selon Maurice Vuillier, (la preuve n'est pas fournie), il fut émancipé par son père le 6 avril 1724, étant capitaine au régiment de la Couronne, son père à cette occasion lui fit donation de l'hérédité de sa mère, moyennent une pension en nature, plus 150 livres et l'appartement meublé qu'il occupait, Joseph devait céder 500 livres à Joseph de Salin, seigneur de Niart, et à Henriette d'Arcizas, son épouse et payer la légitime de Denis d'Arcizas, prébendier au chapitre de Couserans[99].

[93] AD.HG 3 E 23687 Aulon
[94] R.P Saint-Lizier GGi 237 E sup
[95] AD. Ariège 5 E 7238 (349)
[96] AD. Ariège 5 E 4376
[97] AD.HG 3 E 23685 Aulon
[98] AD. Ariège E 687 Saint-Girons
[99] Monroux, notaire de Saint-Lizier

Il servit dans le régiment de la Couronne pendant 34 ans. Le 20 octobre 1765, il donna une quittance de 110 livres, en qualité d'héritier de François d'Arcizas, seigneur de la Broquère[100]. Il mourut le 27 novembre 1770 à Aulon, âgé de 75 ans[101].
Il avait épousé, par contrat du 26 juillet 1740, **Geneviève du GARRIC** d'Uzech, fille de Charles du GARRIC d'Uzech, écuyer, seigneur de Bouvées et de Marguerite de BONNEFONT[102] ou BONNEFOUS[103].
Ils eurent[104] :

21.1 Bertrand Augustin d'ARCIZAS, qui suit.

21.2 Madeleine d'ARCIZAS.
Elle fut baptisée à Aulon le 9 mars 1744.

21.3 Denis d'ARCIZAS.
Baptisé à Aulon le 2 février 1746, il était capitaine au régiment de Picardie, en 1780[105].

21.4 Catherine d'ARCIZAS.
Baptisée à Aulon le 7 février 1748, elle épousa à Aulon, le 25 juillet 1780, **Vincent FORTASSIN**[106], homme de loi de Montréjeau, elle testa à Montréjeau le 15 frimaire an V, sans postérité, veuve de Vincent Fortassin[107].

21.5 Gilles d'ARCIZAS.
Il fut baptisé à Aulon le 11 février 1753.

21.6 Alexandre d'ARCIZAS.
Il fut baptisé à Aulon le 20 avril 1755.

XXI <u>Bertrand</u> Augustin d'ARCIZAS, seigneur d'Estansan.
Baptisé à Aulon le 17 juin 1743, il fut cité en 1776 comme ancien garde du corps du Roi[108].
Il avait épousé (le 24 avril 1775, selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve) **<u>Madeleine</u> Josèphe de MONT** de Benque, fille de Jean François de MONT, seigneur de Benque et de Gélas, et de Jeanne Joséphine Thérèse Xavière DUFAUR de La Rivière[109], née le 6 octobre 1742.

---

[100] AD.HG 3 E 25705 Saint-Frajou
[101] R.P Aulon
[102] La Chesnaye-Desbois
[103] Henri Jougla de Morenas
[104] Les dates de baptême sont indiquées par les R.P d'Aulon
[105]Henri Jougla de Morenas
[106] R.P Aulon
[107] AD.HG 3 E 27765 Saint-Gaudens 26
[108] AD.HG 3 E 24167 Roquefort
[109] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t.I, p.pp.59, 60 indique les parents de la mariée

Ils eurent[110] :

22.1 François Joseph d'ARCIZAS.
Il baptisé à Aulon, le 15 février 1776.

22.2 Pierre Paul d'ARCIZAS.
Baptisé à Aulon le 31 octobre 1778, Jean Baptiste d'Arcizas, propriétaire à Aulon, fut, en 1816, procureur de son frère Pierre Paul d'Arcizas, habitant Foix[111].

On trouve également Pierre Bernard d'Arcizas mort à Aulon le 28 octobre 1792, âgé de 14 ans, qui a été omis.

22.3 Charles François d'ARCIZAS.
Il fut baptisé à Aulon, le 23 octobre 1779.

22.4 Jean Baptiste d'ARCIZAS.
Il fut baptisé le 4 juillet 1781, à Aulon.

22.5 Joseph d'ARCIZAS.
Baptisé à Aulon le 12 août 1782, il y mourut le 21 mars 1791.

22.6 Joseph César François d'ARCIZAS, qui suit

22.7 Thérèse Denise Catherine d'ARCIZAS. Elle épousa à Aulon le 30 ventôse an X (21 mars 1802), **Joseph Bernard de MONT**, baron d'Eoux, fils de Joseph Bernard Elisabeth de MONT, seigneur et baron de Benque, Gélas et Eoux, et d'Elisabeth Marguerite de COMMINGES de Saint-Lary, sa 1ère épouse[112].

XXII Joseph César François d'ARCIZAS, seigneur d'Estansan.
Il fut baptisé à Aulon le 7 novembre 1785.
Selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, Il épousa, le 4 septembre 1833, par contrat 12 septembre 1833, **Elisabeth Kinit Pauline du GABE**, fille de Jean Louis du GABE, seigneur de Touille, La Bastide, et de Louise Charlotte GIRAUD, habitant le Mas d'Azil, d'où postérité qui s'éteignit en 1963 en la personne de Raymonde Joséphine Charlotte Marie d'Arcizas.

[110] Les dates de baptême sont indiquées par les RP. Aulon
[111] AD.HG 3 E 26105 Salies
[112] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t.I, p.60 ; R.P Aulon

V
Seigneurs de La Broquère

La terre de la Broquère, à 1 km de Saint-André (Haute-Garonne) avait été achetée le 30 décembre 1450 par Raymond Arnaud d'Arcizas, à Guilhem de Saint-Pastou, seigneur de Bonrepaux.
L'auteur de cette branche Raymond Garcie d'Arcizas était fils de Manaud d'Arcizas.

XIV Raymond Garcie d'ARCIZAS, écuyer, seigneur de la Broquère.
Il testa à Gadsalat près de Pampelune le 22 novembre 1512, où il avait été blessé au service du roi de Navarre, laissant l'administration de ses biens à Isabeau de Benque, sa femme[113]; il avait fait une transaction avec *Jordan* (Géraud) d'ARCIZAS, seigneur de Nestier en 1497.
Il avait épousé, dès 1512, **Isabeau de BENQUE,** qui n'est pas rattachée.
Ils eurent[114] :

15.1 Pierre d'ARCIZAS, qui suit

15.2 Fabien d'ARCIZAS, seigneur de Lauret

15.3 Bernard d'ARCIZAS, sieur de la Broquère.
Il fut témoin au contrat de mariage d'Onufre d'Espagne et de Catherine de Saman, en janvier 1555[115].

15.4 Guillaume d'ARCIZAS

15.5 Isabeau d'ARCIZAS

XV Pey (Pierre) d'ARCIZAS, écuyer, seigneur de la Broquère.
Il rendit hommage et dénombra ses terres, le 21 avril 1540, par l'intermédiaire d'un procureur, devant le sénéchal de Toulouse[116]. En 1572, il fut déchargé du ban et de l'arrière-ban, en raison de son grand âge.
Il avait épousé, vers 1535 (mieux que 1540, sa fille fut mariée avant le 6 juillet 1553, date d'une quittance de dot) **Margalide (Marguerite) de VIZE**[117], fille du seigneur d'Aulon.
Ils eurent :

16.1 François d'ARCIZAS, qui suit

16.2 Charlotte d'ARCIZAS.

---

[113] M. de Mont de Benque ; La Chesnaye-Desbois indique ce testament
[114] La Chesnaye-Desbois
[115] AD.HG Reg. Ins 17
[116] La Chesnaye-Desbois, pour l'acte de 1540 t celui de 1572.
[117] Mariage indiqué dans celui de leur fils François avec Catherine de Mauléon le 20 juillet 1571 ; Bourdette

Elle épousa, avant le 6 juillet 1553, noble **André de SARRECAVE,** date à laquelle André de Sarrecave donna une quittance de la dot de Charlotte d'Arcizas, sa femme, fille de Pierre de d'Arcizas[118].

16.3 peut-être Antonie d'ARCIZAS.

Elle est indiquée par Maurice Vuillier, sans preuve de son ascendance.

Antonie d'Arcizas épousa **Pierre de BINOS,** d'Huos, capitaine de la châtellenie de Pointis. Le 16 avril 1591, Antoinette d'Arcizas fit des donations à Bernard de Binos, son premier fils, Bertrand de Binos, son deuxième fils, à autre Bernard de Binos son plus jeune fils[119]. Pierre de Binos était dit, sans preuve, fils de Bernard de BINOS, d'Huos, et de Marie de Castéras[120].

Pierre de Binos d'Huos testa le 19 janvier 1593, nommant sa femme, instituant héritier universel son fils Bernard de Binos, le plus vieux et lui substituant son second fils Bernard de Binos le Jeune[121].

Ces données ne permettent pas d'établir l'ascendance d'Antonie d'Arcizas.

XVI François d'ARCIZAS, écuyer, seigneur de la Broquère.

Il commanda un corps de gens de pied pendant les guerres civiles, et reçut, en 1587, une lettre du roi Henri III, pour lui montrer sa satisfaction[122].

Il fu cité le 29 juin 1592, pour un achat de blé à Pierre de Mulatier[123].

Il avait épousé, par contrat 29 juillet[124] (alias 20[125] alias 23[126]) juillet 1571[127], **Catalina (Catherine) de MAULEON,** fille de Denis de MAULEON, seigneur de la Bastide et de Margalida (Marguerite) d'ESPARBES de Lussan[128].

Catherine de Mauléon mourut avant le 3 juillet 1600, car à cette date François d'ARCIZAS épousa par contrat (3 et 4 juillet 1600) **Bertrande de FAUDOAS,** veuve de *Pierre* de VIC, mère de Charles de VIC (*Pierre* de Vic avait épousé Bertrande de Faudoas, d'où Anne de Vic qui épousa Bernard de La Tour, et Charles de Vic qui épousa Marthe d'Arcizas) ; à noter que l'on cite Bertrande de Faudoas fille de Pierre de Faudoas, seigneur de Cabanac, qui épousa en premières noces, en 1562 Jean de Gères et en secondes noces Jean de Vic, seigneur de Vic et Bachos[129]. Par ailleurs un acte du 1er avril 1599, dit que Pierre de Vic épousa en secondes noces *Françoise* de Faudoas, d'où Charles qui épousa Marthe d'Arcizas, Urbain de Vic et

---

[118] BnF Fr 32298

[119] AD.HG Reg. Ins 4

[120] Maurice Vuillier, *Généalogie de la famille de Binos,* inédit ; la preuve de l'ascendance d'Antonie d'Arcizas n'est pas fournie.

[121] Mgr de Carsalade

[122] La Chesnaye-Desbois.

[123] AD.HG 3 E 34659 Aurignac.

[124] AD. Gers I 191

[125] Bourdette ; AD. Gers Vergès I 2275

[126] AD.HG 216 H 63, preuves de noblesse de Marie d'Arcizas, novice, fille de Denis d'Arcizas et de Jeanne Françoise de Touges, le 17 mai 1631

[127] Preuves de noblesse de Marie d'Arcizas du 17 mai 1631 (AD.HG 216 H 63)

[128] La Chesnaye-Desbois.

[129] Jules Villain, *op.cit..,* II, p.1416

Roger de Vic, le sieur de Fabas étaitt le beau-fils de Françoise de Faudoas[130]. Ces dernières données furent corroborées, complétées et corrigées par Ledru, qui dit que Bertrande de Faudoas, fille de Pierre I de Faudoas, seigneur de Cabanac, et de Raymonde de Raffin, épousée par contrat du 16 avril 1523, eurent une fille Bertrande qui avait épousé, en premières noces par contrat du 19 novembre 1562, Jean de Gière (Gères), seigneur de Saint-Gemme, et en secondes noces Jean de Vic, seigneur de Vic et de Bachos, en Comminges[131].
De sa première union François d'Arcizas eut :

17.1 Denis d'ARCIZAS, qui suit

17.2 Marthe d'ARCIZAS.
Elle épousa, par contrat du 3 juillet 1588, **Charles de VIC**, seigneur de Vic, de Bachos, fils de *Pierre* (Jean) de VIC et de Bertrande de FAUDOAS[132] (belle-mère et marâtre de Marthe).
Le 4 février 1614, leur fille Bertrande de Vic épousa Tristan de Saint-Jean, seigneur baron de Soueich et de Saint-Ignan[133]. Le 18 février 1626, Bertrande de Vic, veuve de Tristan de Saint-Jean, épousa, en secondes noces, Jean de Binos, seigneur du Jardin, fils de Roger, elle était assistée de sa mère *Marie* (Marthe) d'Arcizas, veuve de Charles de Vic[134].
Le 12 octobre 1628, Marthe d'Arcizas assista au contrat de mariage de son fils Denis de Vic, seigneur de Vic avec Gabrielle d'Encausse, le marié fut assisté de Denis d'Arcizas, seigneur de La Broquère, frère de sa mère[135].

XVII Denis d'ARCIZAS, écuyer, seigneur de la Broquère.
Il testa les 10 octobre 1646 et 10 août 1650, à cette date disant qu'il avait été marié avec Jeanne Françoise de Touges le 28 août 1600, d'où : Pierre Jean marié le 5 juillet 1647 à Izabet de Béon, fille de Jean Antoine de Béon, seigneur d'Armentieu, La Palu, et de Margalida de Lasseran ; Charles, capitaine d'infanterie, blessé au visage d'un coup de mousquet dont il perdit la vue, au passage du Tessin, en Italie, il reçut du roi Louis XIII une pension de 600 livres en raison de ses services, par brevet du 28 septembre 1637 ; Catalina mariée par contrat du 10 juin 1625 à Philippe de Cazaux Laran, seigneur de Salles ; Bertrana mariée par contrat du 22 mai 1633 à Bertran de Hunaud, seigneur de Bartère ; Marie, mariée par contrat du 14 juillet 1630 à Bernat de Martres, seigneur de Bouillac ; autre Marie, religieuse Maltaise à Toulouse ; Anne, Cécile et Izabet qui furent religieuses au couvent de Gimont en Armagnac[136].
En 1651, il céda à Denis et André de Cazaux, frères, fils et héritiers de Philippe de Cazaux et de Catherine d'Arcizas, sa fille, toutes les sommes que les habitants d'Aurignac lui

[130] AD.HG 3 E 23989 Samouillan
[131] Ledru et Vallée, *La maison de Faudoas,* t. I, pp. 145, 146, produisant les preuves.
[132] BnF Fr 32295 nomme la mère du marié
[133] AD.HG Reg Ins 21 ; AD. Gers Vergès I 3131 n°16721
[134] AD. Gers V ergès I 491
[135] AD.HG 3 E 27863 Aspet
[136] La Chesnaye-Desbois.

devaient[137], il vivait en 1657[138] et mourut avant le 8 novembre 1661, date à laquelle son fils Charles fit l'expédition du testament de son père à Dorion, notaire[139].
Il avait épousé, par contrat du 28 août 1600, **Jeanne Françoise de TOUGES**, fille d'Ogier de TOUGES, seigneur de Noaillan, capitaine de 50 hommes d'armes, gouverneur de Toul, et de Jacquette de POLASTRON[140]. Jeanne Françoise de Touges testa le 14 novembre 1646, au château de la Broquère, donnant 2 000 livres à Charles d'Arcizas, son second fils, 100 livres à sa fille Bertrande, veuve de François de Hunaud, seigneur de Bartère et faisant un legs à Jeanne Françoise de Hunaud, sa filleule, fille de ladite Bertrande ; faisant des legs à ses petits-fils Côme et André de Cazaux, fils de feu Philippe de Cazaux et de Catherine d'Arcizas, sa fille ; faisant un legs à Louis de Martres, son petit-fils, fils de Bernard de Martres, seigneur de Bouillac, et de Marie d'Arcizas, sa fille, elle institua héritier universel Pierre Jean d'Arcizas, son fils aîné[141].
Elle fit un codicille le 24 février 1651, donnant 1 000 livres à son fils Charles en plus de son legs de 2 000 livres, et 1 450 livres à sa fille Bertrande en plus de son legs[142].
Elle mourut dès 1663, date de la constitution d'obits pour défunts Denis d'Arcizas et Françoise de Touges par Pierre Jean d'Arcizas, seigneur de la Broquère, leur fils[143].
Ils eurent :

18.1 Pierre Jean d'ARCIZAS, qui suit

18.2 Charles d'ARCIZAS, chevalier de la Broquère, cité comme 2ème fils.
Capitaine d'infanterie, il fut blessé au visage d'un coup de mousquet dont il perdit la vue, au passage du Tessin en Italie, il reçut du roi Louis XIII une pension de 600 livres le 28 septembre 1637, il fut cité comme vivant dans le testament de son père du 10 août 1650 et du codicille de sa mère du 24 février 1651, il vivait le mardi 6 décembre 1661, comme dit supra

18.3 Catalina (Catherine) d'ARCIZAS.
Elle épousa par contrat du 10 juin 1625, **Philippe de CAZAUX Laran,** seigneur de Lassalle, fils de Jean de CAZAUX, seigneur de Laran, qui avait testé le 26 juin 1596[144] et de Gabrielle de MARTRES, Philippe de CAZAUX mourut avant le 14 novembre 1646, date du testament de sa belle-mère, ils eurent au moins deux fils Côme et André, cités dans le testament de leur grand-mère Jeanne Françoise de Touges du 14 novembre 1646.

18.4 Bertrana (Bertrande) d'ARCIZAS (citée dans cet ordre dans le testament de son père de 1650) épousa par contrat du 22 mai 1633 **François de HUNAUD**, écuyer,

[137] AD.HG 3 E 23801 Boussan
[138] AD.HG 3 E 24438 Aurignac
[139] AD.HG 3 E 34708 du 6 décembre 1661
[140] La Chesnaye-Desbois.
[141] AD.HG 3 E 23799 Boussan
[142] AD.HG 3 E 23801 Boussan.
[143] AD.HG 3 E 23806 Boussan
[144] BnF Fr 32297

seigneur de Bartère[145], fils de Melchior de HUNAUD, seigneur de Saint-Michel et de Catherine de BAZON, sa seconde épouse[146]. François de Hunaud mourut avant le 14 novembre 1646, son épouse vivait à cette date, citée dans le testament de sa mère avec sa fille Jeanne Françoise de Hunaud, filleule de sa grand-mère Touges, elle vivait le 13 juin 1660 date du contrat de mariage de sa fille Françoise avec Jean de Foix, seigneur de la Mothe Granet[147].

18.5 Marie d'ARCIZAS.
Elle épousa par contrat du 14 juillet 1630, **Bernat (Bernard) de MARTRES**, écuyer, seigneur de Bouillac[148], fils de Jean Achille (alias Argelès) de MARTRES, seigneur de Bouillac, et de Germaine de SAINT-PASTOU, il épousa en secondes noces, par contrat du 25 septembre 1639, Isabeau de Hunaud, veuve de noble François Itillie, fille de Melchior de Hunaud, seigneur de Saint-Michel, et de Catherine de Bazon, sa seconde épouse, d'où postérité des 2 unions[149].

18.6 autre Marie d'ARCIZAS, religieuse de Malte à Toulouse.
Née le 5 avril 1604, elle fut baptisée le surlendemain.
Citée dans le testament de son père de 1650, elle avait fait ses preuves de noblesse le 17 mai 1631, ces preuves indiquent l'ascendance de Marie d'Arcizas depuis Raymond Garcie d'Arcizas, seigneur de la Broquère en 1497, et la cession de la terre de la Broquère en 1450 par *Philippe* de Saint-Pastou, seigneur de Bonrepaux à Raymond (Arnaud) d'Arcizas[150].

18.7, 18.8, 18.9 Anne, Cécile et Izabet (Isabeau) d'ARCIZAS, religieuses au couvent de Gimont en Armagnac, citées dans le testament de leur père de 1650.

XVIII <u>Pierre</u> Jean d'ARCIZAS, écuyer, seigneur de la Broquère, La Courtade

Il présenta ses preuves de noblesse le 12 janvier 1667, et fut maintenu noble ensuite[151].
Le 13 (alias 19) mars 1671, il fut nommé exécuteur testamentaire de Marguerite de Lasseran de Massencome, sa belle belle-mère[152], il apparaît comme vivant ainsi qu'Isabeau de Béon lors du contrat de mariage de leur fils Denis, le 17 juin 1680, et mourut avant le 13 février 1687, date d'une procuration de sa fille Anne (infra.)
Il avait épousé le 21 juillet 1647, par contrat du 5 juillet 1647, **Isabeau de BEON** d'Armentieu, fille de Jean Antoine de BEON, seigneur d'Armentieu, La Palu, et de Margalida (Marguerite) de LASSERAN[153].

---

[145] AD. Lot-et-Garonne Fonds Raymond
[146] Jacques de Roquemaurel, *Famille Hunaud de Lanta,* produisant la preuve.
[147] Gaillard, notaire de Betchat
[148] La Chesnaye-Desbois.
[149] André Navelle, *op.cit.,* t.VII, p.72
[150] AD.HG 216 H 63, qui indique également la naissance et le baptême de Marie d'Arcizas
[151] La Chesnaye-Desbois
[152] AD. Gers Vergès I sup 79 n°3263
[153] La Chesnaye-Desbois, contrat retenu Dubuc, notaire de Mirepech (Mirepoix) ; Bourdette, *Les seigneurs d'Arcizas ;* AD. Gers Vergès I sup 69 n°3334

Isabeau de Béon vivait le 13 (alias 19) mars 1671 et le 17 juin 1680, date du mariage de son fils Denis et mourut avant le 13 février 1687, date à laquelle sa fille Anne nomma un procureur pour retirer le paiement de la succession de sa mère
Ils eurent (selon La Chesnaye-Desbois, suivi par Bourdette) 11 enfants, la succession de Pierre Jean d'ARCIZAS et d'Isabeau de BEON en 1689 en nomme 5 (Denis, Bernard, Claire, Cécile, Anne[154]) :

19.1 Denis d'ARCIZAS, qui suit

19.2 Bernard d'ARCIZAS, auteur de la branche du Dauphiné,

19.3, 19.4, 19.5 Pierre, Jean et André d'ARCIZAS

19.6 Claire d'ARCIZAS de la Broquère.
En 1688, elle donna à son frère Denis tous ses droits sur la maison de la Broquère, pour 1 500 livres[155], elle testa le 25 décembre 1710, faisant des legs notamment à ses nièces Catin (Catherine), Claire et Marie Anne d'ARCIZAS, à son neveu Jean d'Arcizas, instituant héritier universel son neveu François d'Arcizas, seigneur de la Broquère[156].

19.7 Anne d'ARCIZAS.
Fille de feus Pierre d'Arcizas, seigneur de la Broquère, et d'Isabeau de Béon, elle nomma procureur, le 13 février 1687, Jean de Hunaud, seigneur de Bartère, pour aller à Saint-Gaudens retirer des mains du seigneur comte de Fontenilles ou du seigneur d'Astorg le paiement de la succession de feue Isabeau de Béon, sa mère[157].

19.8 Cécile d'ARCIZAS, vivait en 1689.

19.9, 19.10, 19.11 Marie, Louise et Gabrielle d'ARCIZAS

XIX Denis II d'ARCIZAS, écuyer, seigneur de la Broquère.
Il épousa le 17 juin 1680 par contrat du 10 février 1681 **Jeanne Marie de *PRECHAC* (PREISSAC),** née le 20 août 1658 à Montolieu, fille d'Alexandre de PREISSAC, seigneur de Mirepech(Mirepoix) et de Catalina (Catherine) de BINOS de Seignan[158].
Ils eurent[159]:

20.1 Catherine d'ARCIZAS, baptisée le *21 juillet 1682* (probablement 1681).

---

[154] AD.HG 3 E 20387 Le Fouseret
[155] AD.HG 3 E 20387 Le Fousseret
[156] AD.HG 3 E 23826 Boussan
[157] AD. Ariège 5 E 4221 Betchat
[158] La Chesnaye-Desbois indique le mariage et les parents de la mariée.
[159] La Chesnaye-Desbois indique Jean, François, Cécile et Claire.

20.2 Cécile d'ARCIZAS, baptisée le 5 juillet 1682 à Saint-André, sans postérité

20.3 Claire d'ARCIZAS, baptisée le 4 avril 1685.
En 1735, Claire et Marianne d'Arcizas de la Broquère, filles de feu Denis d'Arcizas et de Jeanne Marie de Preissac, celle-ci héritière de Gilles de Preissac, son frère, nommèrent procureur François d'Arcizas de la Broquère, leur frère, habitant Saint-André, elles citèrent feue Catherine d'Arcizas de la Broquère, leur sœur, et feu Jean d'Arcizas, leur frère[160]. En 1752, Claire et Marianne d'Arcizas, habitant la Broquère firent une vente à Jean du Cos de La Haille, chanoine du chapitre de Saint-Gaudens[161]

20.4 Denis d'ARCIZAS, baptisé le 18 octobre 1686

20.5 Marianne d'ARCIZAS, baptisée le 20 mai 1688

20.6 François d'ARCIZAS, qui suit

20.7 Jean d'ARCIZAS, baptisé le 17 février 1693.
Il mourut au service, sans alliance

XX François II d'ARCIZAS, écuyer, seigneur de la Broquère.
Il fut baptisé le 9 novembre 1689. Il testa le 23 avril 1762 et mourut le 28 avril 1762 à Saint-André, âgé de 72 ans[162].
Il avait épousé, par contrat du 7 décembre 1715, **Marie d'AURE**, fille de Louis d'AURE, seigneur d'Ardiège, et de Marie de BORDES[163]. Marie d'Aure testa le 5 février 1753 demandant son inhumation en l'église de Saint-André, disant qu'il ne lui restait plus d'enfant[164], elle mourut à Saint-André le 1er mars 1762, âgée de *80 ans*[165]
Ils eurent :

Denis d'AURE, né le 5 décembre 1716, dernier de sa branche il mourut sans postérité avant le 5 février 1753.

VI
Branche du Dauphiné

Bernard d'Arcizas, fils de Pierre Jean d'Arcizas et d'Isabeau de Béon, s'établit en Dauphiné. Les données concernant cette branche proviennent de La Chesnaye-Desbois et d'Henri Jougla de Morenas, elles ne sont pas rappelées dans le texte.

---

[160] AD.HG 3 E 25697 Saint-Frajou
[161] AD.HG 3 E 25700 Saint-Frajou
[162] RP. Saint-André AD.HG 4 E 1792
[163] La Chesnaye-Desbois.
[164] AD.HG 3 E 25700 Saint-Frajou
[165] R.P Saint-André AD.HG 4 E 1792

XIX Bernard d'ARCIZAS, écuyer.
Il fut capitaine au régiment de Crest, ll s'établit en Dauphiné et mourut en 1697 de blessures reçues au combat.
Il avait épousé, par contrat du 22 avril 1688, à Crest, **Marie de BARNAUD,** fille de Pierre de BARNAUD, seigneur de *Salennes* (Salerme), et de Françoise d'ADHEMAR de Brunier de Monteil
Ils eurent :

XX Joseph d'ARCIZAS, écuyer, seigneur de la Broquère.
Il fut capitaine au régiment de Vermandois
Il mourut le 4 juillet 1764
Il avait épousé en premières noces, par contrat du 8 septembre 1720, **Louise Victoir Alexandrine VERNET,** fille de noble Joseph Marie VERNET, seigneur de Vermenelle, capitaine au régiment de Sault, et de Catherine de SEVILLE (La Chesnaye-Desbois) ou SURVILLE (Jougla de Morenas)
Il avait épousé en secondes noces **Armande Rose KRAFFT**
Enfants du 1er lit :

21.1 Charles Louis d'ARCIZAS, qui suit

21.2 Victoire d'ARCIZAS, sans postérité

Enfants du second lit :

21.3 Joseph Marie d'ARCIZAS, clerc tonsuré

21.4 Armande Rose d'ARCIZAS, religieuse

21.5 Marie Julie d'ARCIZAS, religieuse

21.6 Anne Spirite d'ARCIZAS, religieuse à Valence

21.7 Catherine d'ARCIZAS, religieuse à Valence

XXI Charles Louis d'ARCIZAS, chevalier, seigneur de la Broquère, et en partie d'Allais, d'Aubonne.
Il fut lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis.
Il assista en 1789 à l'assemblée de la noblesse du Comminges.
Il avait épousé **Marie Ursule de BLANC de La Gallée**, fille de Jean Philippe de BLANC de La Gallée, seigneur de Cormes, et Marie Antoinette de SIMIANE.

VII
Branche des seigneurs de la Salle de Beauregard.

Cette branche, non rattachée, a pour auteur Arnaud d'ARCIZAS qui mourut avant le 13 février 1499, elle tenait la Salle de Beauregard, dans la baronnie d'Anglès (Gers, subsistent Castelnau d'Anglès et Cazaux d'Anglès, près de Montesquiou), elle s'allia deux fois à la Maison de MONTESQUIOU.

I Arnaud d'ARCIZAS, seigneur de la Salle de Beauregard.
Il mourut avant le 13 février 1499, date du mariage de sa fille Marie.
Il avait épousé **Marguerite de VERDUZAN,** nommée le 13 février 1499.
Ils eurent :

2.1 Jean d'ARCIZAS, qui suit.

2.2 Marie d'ARCIZAS.
Elle épousa, dès le 13 février 1499, Thibaut de BETOUS alias de BOULOUIX, seigneur de Boulouix (ou Bouloix), fils de Seignoret de BETOUS, seigneur de Boulouix et de Françoise de LAVARDAC[166]. Aude de Bétous dite de Boulouix (ou Bouloix) sœur de Thibaut, épousa le 7 février 1497, Pierre de Montesquiou, seigneur de Saint-Jean d'Anglès, montrant les liens entre ces familles d'Arcizas, de Bétous et de Montesquiou[167].

II Jean d'ARCIZAS, seigneur de Beauregard et de la Salle.
Il vivait le 10 novembre 1496[168] et le 13 février 1499, date du mariage de sa sœur Marie.
Il avait épousé **Anne de MONTESQUIOU**, fille de Bertrand, 13ème baron de MONTESQUIOU et de sa seconde épouse Gausionde de CASTELBAJAC*[169]*, ils sont probablement les parents de François d'ARCIZAS, qui suit.

III François d'ARCIZAS, seigneur de Beauregard.
Il épousa, en 1512, **Louise de MONTESQUIOU**, fille de Bertrand de MONTESQUIOU, prêtre, protonotaire, prieur de Montesquiou, archidiacre d'Auch, qui vivait encore en 1541, lui-même fils de Jean, 14ème baron de MONTESQUIOU et de Catherine d'ASPREMONT[170].
François d'Arcizas était donc l'oncle à la mode de Bretagne de Louise de Montesquiou.

---

[166] Larcher, *Glanages*
[167] *Revue de Gascogne,* 1902, p.402
[168] AD. Gers Vergès I 101
[169] Paul de Lacave, *Histoire de Montesquiou sur l'Osse(Losse)*
[170] Paul de Lacave, *op.cit..*

VIII
Personnes isolées

1422, Hommage rendu par Jean d'ARCIZAS[171].

Le 16 avril 1470 Arnaud Bernard d'ARCIZAS, fut témoin au mariage de Bernard d'Arroman (Saint-Arroman ?), seigneur de Termes avec Blanque de Rivière[172].

1503, Quittance de dot d'Honorette d'ARCIZAS épouse de Bernard de GAJAN, habitant dudit lieu[173].

16 septembre 1508, Bernard d'ARCIZAS, seigneur de Valambie[174] (Villambits)

Le 16 décembre 1509, Bernard d'ARCIZAS, de Villambits est dit mari d'Anne de VILLAMBITS, héritière générale d'Auger de Villambits[175]

4 décembre 1513 (preuves du 17 mai 1754), Contrat de mariage de Marguerite d'ARCIZAS de Soréac et de Bertrand de BAREGES[176].

8 janvier 1517, Contrat de mariage entre prudent homme Bertrand Arque Caussidières, de Lezat, avec noble Marguerite d'ARCIZAS fille de noble Denot (Denis ?) d'ARCIZAS[177].

1555 ,Marguerite d'ARCIZAS épousa François de DARRE, fils de Jean de Darré, seigneur de Sarraméa, d'où postérité[178]

25 avril 1558, Contrat de mariage entre Bertrand d'ARCIZAS et de Jeanne de MONTLEZUN, fille de Seignoret de MONTLEZUN, seigneur de Saint-Martin[179]. Ils eurent une fille, Gabrielle d'ARCIZAS, nièce de Jeanne de Montlezun, femme de noble Bernard de *Lingemarie* (Lagayemarie?), seigneur dudit lieu et de Bonrepaux, qui lui avait fait un legs par son testament du 18 mai 1585, la mère de Gabrielle, sœur de la testatrice, est feue[180].

Le 1er juillet 1560, Jean d'ARCIZAS, chanoine, fut présent au contrat de mariage de Jean d'Arcizas, fils de François, et Isabeau de Lamezan, fille de Bernard[181]

---

[171] AD.HG E 1410, Bernard Arnulphi, notaire d'Orignac
[172] AD. Gers I 2990
[173] AD. Gers Vergès I 101
[174] AD. Gers I 67
[175] AD. Gers I 2776
[176] AD.HG 3 E 22088 B oulogne
[177] AD.HG 3 E 16381 Lézat
[178] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[179] AD. Gers I sup.78
[180] AD. Gers 3 E 5972 L'Isle-Jourdain
[181] AD. Gers Bergès I 101

1563, Procès entre Jean d'ARCIZAS, fils et héritier de Gaspard d'ARCIZAS, et Jean de Montlezun, seigneur de Saint-Lary[182]

1590 Dominique d'ARCIZAS, de Montréjeau[183]

28 décembre 1591 (L'Isle-Jourdain), sont cités Pierre d'ABADIE, de Lectoure, et Suzanne d'ARCIZAS, mariés ; le 21 janvier 1592 (L'Isle-Jourdain) sont cités Pierre d'ABADIE et Suzanne d'ARCIZAS, mariés, de Lectoure[184]

21 février 1597, Dette pour Me Pierre d'Abadie et delle Suzanne d'ARCIZAS, mariés, de la ville de Lectoure[185].

En 1596, fut citée Marguerite d'ARCIZAS, femme de Jean de Vilhères (BILHERES), seigneur de Rouède[186]
En 1599, ,Anne de Martres femme de noble Onuffre Bascans, seigneur de Peyre, reçut … de Jean de Vilhères (BILHERES), seigneur de Rouède, en la maison noble de Jean de Vilhères, seigneur de Roède, nomma procureur le sieur Jean de BILHERES, son neveu de Bérat…par Marguerite d'ARCIZAS…que feu Jean d'ARCIZAS, frère de ladite Marguerite lui devait[187].

1597, Bertrand d'ARCIZAS, écuyer, habitant Puydaniel[188] (près d'Auterive)
1605, (Auterive) Honnête femme Marie de Donat, veuve de feu Bertrand d'ARCIZAS, écuyer[189]
1606 (Auterive), Pierre d'ARCIZAS, écuyer, habitant la seigneurie de la Grâce Dieu, héritier de feu Bertrand d'ARCIZAS, son oncle, principal débiteur de noble Arnaud d'ARCIZAS, écuyer, frère dudit Pierre[190].
1614, Protestation pour Arnaud d'ARCIZAS, écuyer, habitant Puydaniel[191]

15 mars 1606, Achat de Jean Jacques d'ARCIZAS et Marguerite de MALVIN, sa femme, fille de Jean Marie de MALVIN et sœur de Jean Jacques de MALVIN[192].
17 décembre 1612, Pierre d'ARCIZAS, seigneur de Sarrecave, témoin au cau contrat de mariage d'Erard de Pins avec Gabrielle de Tersac[193].

En 1618, Anne d'ARCIZAS épouse de Sans de SAINT-MARTIN, avait une fille, Barbe de Saint-Martin, qui avec sa sœur germaine, d'une part, et François de *Nezac*, seigneur d'Anan et Saman, vendirent des biens…[194].

---

[182] AD. Gers B 12
[183] AD.HG 3 E 21341 Montréjeau
[184] AD.HG 3 E 6274 L'Isle-Jourdaib
[185] AD.HG 3 E 6279 L'Isle-Jourdain
[186] AD.HG 3 E 22074 Cassagnabère
[187] AD.HG 3 E 25592
[188] AD.HG 3 E 15666 Auterive
[189] AD.HG 3 E 15649 Auterive
[190] AD.HG 3 E 15650 Auterive
[191] AD.HG 3 E 23046 Cauzac
[192] AD. Gers Vergès I 101
[193] AD.HG 3 E 16 159 Palaminy

31 mars 1626, Procès entre Marguerite ISALGUIER épouse en 4èmes noces de Nicolas de BERTRAND, seigneur de Saint-Orens,…elle avait épousé son 1er mari N…d'ARCIZAS, par contrat du 31 août 1618, son 2ème mari Rigal de Saint-Orens, seigneur de Laumède, son 3ème mari Jean d'Encausse, par contrat du 4 janvier 1624, son 4ème mari Nicolas de BERTRAND, le 9 juin 1624[195].

6 mai 1682, Bertrand de CRUCHANT fils de feu noble François de Cruchant et de Catherine d'ARCIZAS, habitant de *Lignely,* conseiller en la cour de parlement de Toulouse[196].

Douillac, révision le 18 juin 2025

Jacques de ROQUEMAUREL

[194] AD.HG 3 E 25186 L'Isle-en-Dodon

[195] AD.HG 3 E 975 Bessier, notaire de Toulouse

[196] AD.HG 3 E 9421 Cazères

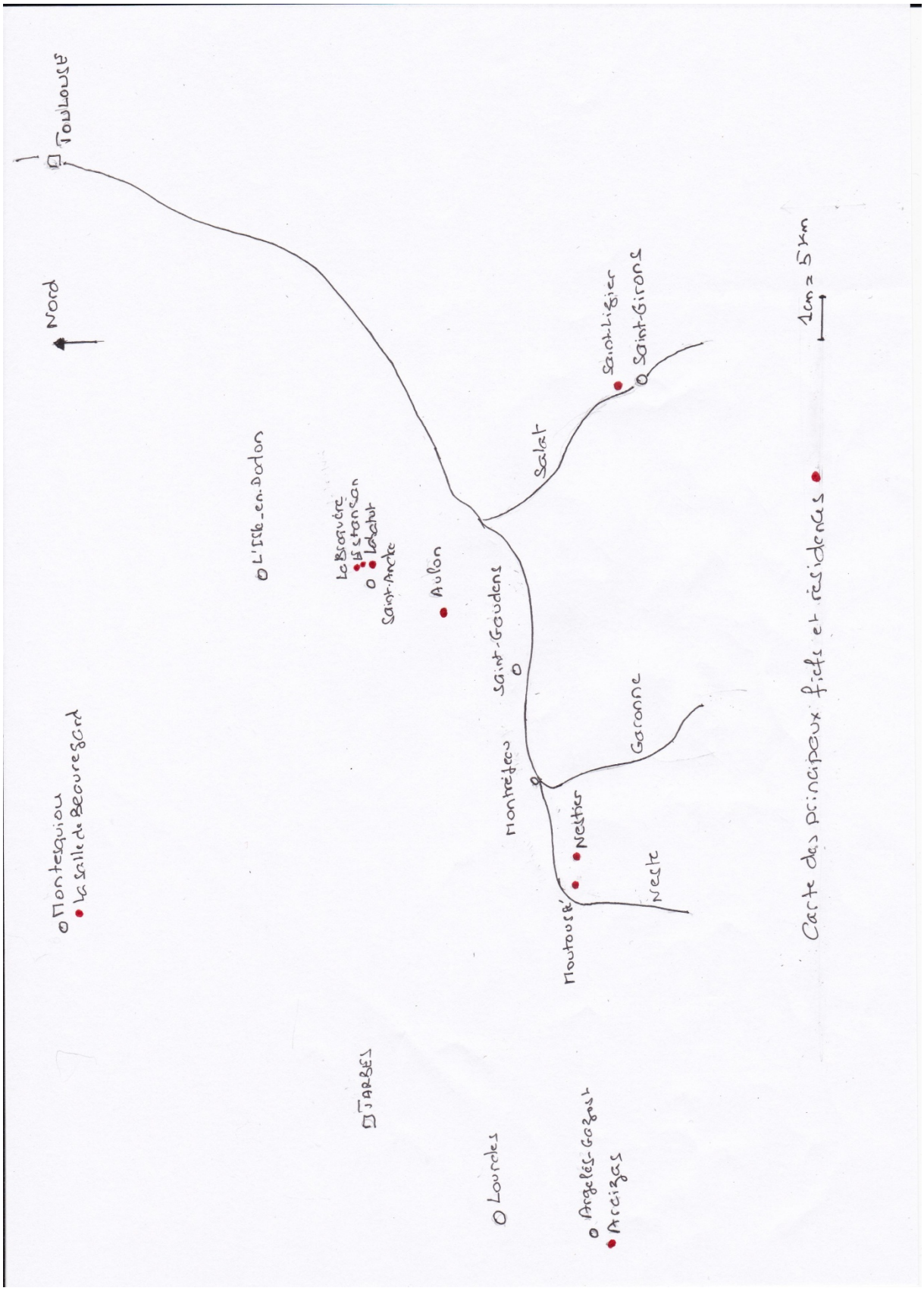
Toulouse
Nord
Montesquiou
La salle de Beauregard
L'Isle-en-Dodon
La Broquère
Estancan
Labatut
Saint-André
Aulon
Saint-Gaudens
Montréjeau
Nestier
Moutoussé
Neste
Garonne
Salat
Saint-Ligier
Saint-Girons
Tarbes
Lourdes
Argelès-Gazost
Arcizas
1cm = 5km
Carte des principaux fiefs et résidences

Famille de BACHOS

Cette famille connue dès le 13ème siècle tient son nom du lieu éponyme dans la vallée de Layrisse en Comminges (traversée par la Pique, affluent de la Garonne), à 1 km au sud de Binos, origine de la famille éponyme avec laquelle elle eut de nombreux liens.
Sa généalogie a été écrite par Maurice Vuillier, le document qui suit la complète grâce à des documents fournis par Maurice Vuillier et d'autres sources, notamment une notice généalogique publiée en 1903 par la *Revue de Comminges,* produisant les preuves[197].

Généalogie

La filiation suivie commence à Jean de Bachos qui vivait à la fin du 15ème siècle-début du 16ème siècle

I Jean de BACHOS

Une sentence du 10 (alias 12) juin 1469 fut rendue en faveur de Jean de Bachos aïeul de Jean Barthélemy de Bachos[198]. Le 2 avril 1481, Bertrand de Binos et Marguerite de Lortet, sa femme, firent une donation à Florette de Binos, leur fille, femme de Sans de Binos, habitant Signan, de 3 pièces de terre à Bachos, confrontant avec celles de Jean de Bachos[199]. Jean de Bachos fit un dénombrement en 1503, selon une production de son petit-fils Jean Barthélemy de Bachos, le 20 septembre 1628[200], dans ce dénombrement il déclara tenir la tierce part des forestages et herbages de Layrisse[201].D'une alliance inconnue il eut :

II Brenguier de BACHOS, seigneur de Bachos, coseigneur de Cierp (à 2 km au nord de Bachos, dans la vallée de Layrisse), Layrisse.
Il produisit un dénombrement en 1540 et fut cité dans des actes en 1552 et en 1559, selon un compulsoire du 3 juin 1586 de plusieurs actes faits d'autorité du sénéchal de Toulouse à la requête de Jean Barthélemy de Bachos, petit-fils de Jean de Bachos[202] (sentence du 10 juin 1469). Le 4 février 1552, une sentence du juge de Comminges l'avait maintenu dans la possession de trois parties des lods, ventes et autres droits seigneuriaux du lieu de Cierp, il fut maintenu dans ces mêmes droits par une seconde sentence du 12 juin 1569[203]. En 1554, il prit l'engagement des biens de la Couronne sur la Layrisse, avec les Binos de Signan et les Binos de Cierp[204]. Le 16 septembre 1567, il fut nommé curateur, avec Savary de Mauléon, seigneur de Barbazan, des enfants de Pierre de Gémit, capitaine de Saint-Bertrand, seigneur de Luscan, par le testament de celui-ci, marié avec Catherine de Mauléon[205]. Le 29 juillet 1580 il reçut 300 livres de Raymonde Fitte[206].

---

[197] Abbé Bouche, *Revue de Comminges,* 1903, t.XVIII, pp.166-177, Les de Bachos.
[198] BnF Fr 32298
[199] AD. Gers Vergès I 491
[200] AD. Gers Vergès I 248 (4)
[201] Abbé Bouche, *op.cit..,* se référant aux Archives de la Trésorerie de Toulouse
[202] BnF Fr 32298
[203] Abbé Bouche, *op.cit..,* se référant aux preuves de noblesse des Bachos aux Archives de Montauban
[204] Abbé Bouche, *op.cit..,* se référant aux Archives nationales.
[205] AD. Gers Vergès I 1522 n°923
[206] AD.HG 3 E 28177 Estenos

Il mourut avant le 15 juin 1585, date d'un accord sur sa succession, devant l'église de Brissan, au terroir d'Antichan. Par son testament il avait institué héritier universel son fils Jean Barthélemy de Bachos, capitaine, et avait fait plusieurs institutions en faveur de Marthe de Bachos, sa fille, sœur de Jean Barthélemy, femme de Charles de Bossost, il lui avait donné 1 300 livres et une métairie des Cuings autrement dite de Pujo, afin qu'elle ne puisse plus rien demander. Il s'était marié deux fois, il ne restait aucun enfant du 1er mariage autre que ladite Marthe, qui ne pouvait conserver son état, nom et souche. Charles de Bossost et Marthe de Bachos, sa femme, se mirent d'accord avec Jean Barthélemy de Bachos pour qu'il conserve tous ses droits sur la succession de son père, dont les nom et armes, Charles de Bossost eut 1 300 livres et la métairie[207].

Brenguier avait épousé, en premières noces, **Marguerite de PUJOL,** fille de Bertrand de PUJOL (qui n'est pas qualifié noble) et de Bertrande BINOS, selon la contestation du testament de Pierre Pujol, marchand de Bagnères, qui avait institué héritier universel Carbon de Saint-Paul, archidiacre des Angles, ce qui avait été contesté par Bernard Bazus, marié avec Agnès de Pujol et Brenguier de Bachos, coseigneur de Bachos, marié aves Marguerite de Pujol, Agnès et Marguerite de Pujol, étant sœurs de Pierre[208].

Ils eurent :

3.1 Marthe de BACHOS.

Elle épousa **Charles de BOSSOST,** coseigneur de Saint-Pé d'Ardet, lieutenant et capitaine de Saint-Béat, l'acte nomma Jean Barthélemy de Bachos, frère de la mariée[209]. Charles était fils de Jean de BOSSOST et de Jeanne de GACH, mariés par contrat du 10 mars 1524 (n.st[210]). Leur fille Raymonde de Bossost épousa par contrat 30 juin 1590, Jean Barthélemy de Boussès, fils de Pierre de Boussès, seigneur de Piet, et de Catherine (du Pouy) de Sacère[211].

D'une seconde épouse, non nommée Brenguier de Bachos, eut :

3.2 Jean Barthélemy de BACHOS, qui suit.

3.3 Bonsom de BACHOS, chanoine

Il fut cité en *1587* (date inexacte) comme ayant charge de Brenguier de Bachos, son père, coseigneur de Cierp[212] puis, en 1593, il prit possession du lieu de Bachos[213].

Bonsom de Bachos était en 1616, prêtre et recteur de Cierp[214], il fut présent, le 17 mars 1618, au contrat de mariage de Marguerite de Bachos avec Marc Antoine de Miquel (infra.)

---

[207] BnF Fr 32297 ; AD.HG 3 E 27957 (145) ; AD. Gers I 587 n°1883

[208] AD. Gers Vergès I 248

[209] AD. Gers I 248 (2) du 15 juin 1585

[210] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Bossost,* produisant la preuve (AD. Gers 3 E 6464 L'Isle-Jourdain, du 11 avril 1564)

[211] Maurice Vuillier, se référant à Bourdette.

[212] AD.HG 3 E 27959 (142)

[213] AD.HG 3 E 28181 Esténos

[214] AD.HG 3 E 27991 Saint-Béat

III Jean Barthélemy de BACHOS, capitaine puis coseigneur de Cierp, puis seigneur de Bachos (1608), coseigneur de Layrisse.
La formulation du testament de Brenguier de Bachos suggère une naissance illégitime, la seconde union de son père étant probablement régularisée tardivement.
Il obtint des commissions de capitaine, les 30 mai 1587, par Henri, roi de France et de Pologne, expédiée au capitaine Bachos pour une compagnie de 100 hommes au régiment de Piémont et 11 janvier 1590[215].
Le 6 octobre 1592, à Saint-Béat, il reconnut avoir reçu des héritiers de feu Jean de Méritens, seigneur du Puy, capitaine Lège, par les mains de Jean de Binos, seigneur de Signan, Guillaume du Pouy, seigneur de Marignac, et Jean de Brumons, tuteurs desdits héritiers, 39 livres, pour fin de la somme de 2 000 livres due à Bertrande de Binos, sa femme, tant pour sa dot de 1 000 livres, que de 500 livres de la donation dudit feu de Méritens, et de l'augment de 500 livres[216]. Le 14 février 1595, Jean Barthélemy de Bachos, capitaine, fut nommé exécuteur testamentaire par le testament de Barthélemy de Sacère, plus vieux, coseigneur de Marignac[217].
Le 7 mars 1608, Jean de La Mothe, mari de Jeanne de Binos, testa faisant un legs à Jean Barthélemy de Bachos, coseigneur de Lias[218] .
Il acheta, le 18 septembre 1610, une maison à Jean de Mauléon, seigneur d'Anères, et Madeleine de Saint-Paul, sa mère[219].
Il fournit un aveu au roi en 1612, disant (article 2) : « Plus m'appartient la troisième partie des bois et montagnes de Layrisse, ne m'apportant d'autre revenu que pour mon chauffage et autres usages » et article 3 : « la troisième partie de la seigneurie et justice de Guran, Bachos, Binos et Signac[220]. »
Il reçut trois commissions de capitaine, les 16 février 1614, le 20 juillet 1620, commission de la reine de Navarre, mère du Roi, au sieur Bachos, pour lever une compagnie de gens de pied et 1er mars 1624, commission du roi Louis XIII au capitaine Bachos[221].
Le 21 novembre 1615, il reçut de Jean du Pouy, coseigneur de Marignac, 6 316 livres pour la dot d'Oubriette du Pouy, femme de Jean de Bachos, seigneur d'Aston, son fils[222].
Le 20 septembre 1628, Jean Barthélemy de Bachos, gouverneur de la ville et citadelle de Bergerac, seigneur de Cierp, présenta des actes aux consuls de Cierp, un titre octroyé par la comtesse de Comminges le 2 juillet 1419 , l'enquête faite par Bérenguier de Bachos en 1551, l'hommage rendu le 4 décembre 1551 par Bérenguier de Bachos, le dénombrement baillé le 10 avril 1540 par demoiselle Esclarmonde de Bachos, et l'hommage rendu par Jean de Bachos en 1503[223].

---

[215] Abbé Bouche, *op.cit..,* se référant aux Archives de Montauban
[216] AD.HG 3 E 27964 Saint-Béat
[217] AD.HG 3 E 27966 Saint-Béat
[218] AD.HG 3 E 27983 Saint-Béat
[219] AD.HG 3 E 27988 Saint-Béat, acte en 1613
[220] Abbé Bouche, *op.cit.., se référant aux Archives du parlement de Toulouse*
[221] Abbé Bouche, *op.cit..,* se référant aux Archives de Montauban, Services des Bachos
[222] AD.HG 3 E 27990 Saint-Béat
[223] AD. Gers Vergès I 248 (4)

Il prit l'engagement du domaine sur Layrisse en 1634, et rendit un dénombrement en 1639[224].
Jean Bathélemy de Bachos fit son testament le 29 décembre 1645, demandant son inhumation dans l'église de Bachos, de son mariage avec Bertrande de Binos, il avait eu un fils et trois filles, Jean de Bachos, sieur d'Aston, marié avec Oubriette du Pouy, Françoise de Bachos, déjà mariée, Anne de Bachos, déjà mariée, Marguerite de Bachos, déjà mariée, faisant un legs de 200 livres à son petit-fils Jean Barthélemy de Bachos, instituant héritier universel son fils aîné Jean de Bachos, sieur d'Aston[225].
Il avait épousé (avant 1590) **Bertrande de BINOS,** veuve, avec deux filles, de Jean de Méritens, seigneur du Puy, capitaine Lège, fille de Jean de BINOS, seigneur de Signan, et de Claudine de DURFORT[226]. Bertrande de Binos, femme de Jean Barthélemy de Bachos, seigneur dudit lieu, fit son testament le 14 mai 1630, citant le contrat de mariage de Jean de Bachos, son fils aîné, avec Oubriette du Pouy. Elle avait été mariée en premières noces avec Jean de Méritens, capitaine Lège, elle avait pour enfants de son deuxième mariage François, Agne et Marguerite de Bachos, elle institua héritier universel Jean de Bachos, sieur d'Aston, son fils, de son premier mariage elle avait eu Marguerite de Méritens, veuve de feu sieur (d'Aroux) de Bordères, et Catherine de Méritens[227].
Ils eurent

4.1 Jean de BACHOS, qui suit

4.2 Françoise de BACHOS.
Elle épousa, par contrat 9 octobre 1613 (nom en blanc[228])

4.3 Agne (Anne) de BACHOS.
En 1648, noble Louis Sac, sieur de *Peyre…*, mari d'Oubriette de Brumons, reconnut avoir reçu 1 050 livres d'Anne de Bachos, veuve de Bérenguier de Brumons, sieur de Martres[229], l'année suivante, le sieur de Gontaut reçut 50 livres d'Anne de Bachos, sa tante[230]. Le 15 septembre 1652, Anne de Bachos assista sa petite-fille Jeanne d'Abajan de Cazaux, fille de feu Roger d'Abajan, sieur de Peyreuil, et de Jeanne de Brumons, avec noble Louis Sac, sieur de *Peyre…*[231].Le 3 avril 1656, Jean de Bachos, seigneur dudit lieu, ayant charge d'Anne de Bachos, sa sœur, et Jeanne de Brumons, veuve du sieur de Peyreuil, s'engagèrent à payer 2 000 livres à noble Louis de Sac, sieur de *Peyre…* et à Jeanne d'Abajan, sa femme, à l'occasion du contrat de mariage d'Etienne d'Abajan, sieur de Martres, et de Marie d'Aure, dotée de 6 000 livres[232].

---

[224] Abbé Bouche, *op.cit.,* se référant aux Archives nationales, Rapport de l'inspecteur général (1784)
[225] AD.HG 3 E 27880 Cierp
[226] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Binos,* produisant la preuve (dont une apparaît également dans le mariage de Jean Louis de Binos, infra.)
[227] AD.HG 3 E 28063 Saint-Béat
[228] AD.HG 3 E 27988 Saint-Béat
[229] AD.HG 3 E 28399 Ciep
[230] AD.HG 3 E 27882 Cierp
[231] AD.HG 3 E 28400 Cierp
[232][232] AD.HG Reg. Ins 29 bis

Fille de Jean Barthélemy de BACHOS, seigneur de Bachos, elle épousa dès 1611, date d'une reconnaissance de dot, dotée de 2 000 livres, **Bérenguier de BRUMON(S),** seigneur de Martres[233]. Bérenguier de Brumons, sieur de Martres, fit son testament le 3 janvier 1623, nommant sa femme Agne de Bachos, instituant héritier universel son fils Jean François de Brumon, faisant des legs à Jeanne, Oubriette, Isabeau et Madeleine de Brumons, ses filles[234]. Il mourut dès 1627, date à laquelle Anne de Bachos fut dite veuve[235].

4.4 Marguerite de BACHOS

Marguerite de Bachos, veuve de Marc Antoine de Miquel, fit son testament le 18 mars 1668, disant avoir eu *2 000* livres de dot, de son mariage, ils ont eu Madeleine de Miquel, mariée avec Antoine de Verdelin, sieur de Générest (Hautes-Pyrénées), Jeanne de Miquel mariée avec le feu Me Pierre Dante, avocat, par contrats des 12 juin 1657 et 5 avril 1660, nommant leur petite-fille Marguerite de Verdelin, et Jean Baptiste, Jean, Antoine, François et Jacqueline de Verdelin[236].

Elle mourut le 2 décembre 1676, et fut ensevelie dans l'église de Pointis le 3 dudit mois, en présence d'Antoine de Verdelin, son gendre, et de Balthazar de La Marque[237].

Résidant à Bachos, dotée de 2 500 livres, elle avait épousé par contrat du 17 (alias 13) mars 1618 **Marc Antoine de MIQUEL,** sieur de Montieu de Pointis, fils de Jacques de MIQUEL, capitaine, et de Jeanne de CORET[238]. Marc Antoine de Miquel, sieur de Montieu, mourut le 25 mars 1657, son testament fut ouvert deux jours plus tard, il instituait héritière Marguerite de Bachos, sa femme[239]. Ils avaient eu Madeleine de Miquel qui épousa Antoine de Verdelin, sieur de Générest, et Catherine de Miquel qui épousa le sieur de Dante, ces personnes furent citées le 2 mai 1662 à propos d'un procès entre Antoine de Verdelin qui s'était emparé d'un pré que lui avait donné sa femme, et les religieux d'un couvent héritiers de Joseph Lasserre, prêtre de Cierp à qui Marc Antoine de Miquel avait vendu le pré[240].

IV Jean de BACHOS, seigneur d'Aston (lieu non identifié)

Jean de Bachos, sieur d'Aston, assista Jean Louis de Binos, seigneur de Signan, lors de son contrat de mariage le 9 janvier 1609 avec Madeleine de Sacère, Jean Barthélemy de Bachos, sieur dudit lieu, oncle du futur fut également présent[241].

Il reçut une donation le 24 novembre 1611, à *Juillac*(Juzet ?), en Layrisse, de Jean de La Mothe, qui n'avait pas d'enfant[242].

---

[233] AD.HG 3 E 27986 Saint-Béat
[234] AD.HG 3 E 27999 Saint-Béat
[235] AD.HG 3 E 28060 Saint-Béat
[236] AD.HG 3 E 27873 Aspet
[237] Cartier, curé de Pointis, in *Revue de Comminges,* 1996, p.586, Pierre-Bernard Manent, Notes sur le passé religieux de Pointis-de-Rivière, La vieille église disparue.
[238] AD.HG 3 E 27993 Saint-Béat
[239] AD.HG 3 E 27674 Huos
[240] AD.HG 3 E 24894 Saint-Gaudens
[241] AD.HG 3 E 27984 Saint-Béat
[242] AD.HG Reg Ins. 17

En 1616, Jean de Bachos, seigneur d'Aston, gendarme de la compagnie de 100 hommes de M. le duc d'Epernon donna une procuration à Jean de Verdelin, maréchal des logis de la compagnie des gens d'armes[243]. En 1635 Jean de Gontaut, coseigneur dudit lieu, et Jean de Bachos, sieur d'Aston furent cités dans un procès concernant Bertrande de Binos, veuve de Jean de Méritens, aïeul des requérants[244].
Il avait épousé, par contrat du 9 juin 1613, **Oubriette du POUY,** fille de Jean du POUY, coseigneur de Marignac, et de feue Jeanne d'USTOU, la future fut dotée de 8 000 livres plus 2 000 livres, parmi les présents Bonsom de Bachos[245].
En 1613 Jean Barthélemy de Bachos, seigneur dudit lieu et Jean de Bachos, seigneur d'Aston, père et fils, reçurent 2 100 livres de Jean du Pouy, pour la constitution dotale de d'Oubriette du Pouy, fille dudit sieur du Pouy, et femme dudit Jean de Bachos, seigneur d'Aston[246].
Ils eurent :

5.1 Jean François de BACHOS, qui suit.

5.2 Briette de BACHOS.
Le 16 novembre 1621, Jean d'Ustou, capitaine, natif de La Moulette (frère de Jeanne, mère d'Oubriette du Pouy), frère de Roger d'Ustou, grand-archidiacre, devant aller au service de Sa Majesté fit son testament léguant, entre autres 300 livres à sa nièce Briette de Bachos[247].

V Jean François de BACHOS, seigneur de Cierp, de Bachos
Jean François de Bachos, seigneur de Cierp fut présent, le 9 septembre 1642, au contrat de mariage de Jacques de Bourrouillan, seigneur dudit lieu, et de George du Pouy[248].
Le 12 janvier 1667, Jean de Gontaut, seigneur de Lège (à 2,3 km au sud de Bachos, dans la vallée de Layrisse) reçut 144 livres de Jean (François) de Bachos, sieur de Bachos, et fit quittance à François de Binos, seigneur de Signan, et Jean de Binos de Saléchan, son frère[249].
Il fut présent, le 8 novembre 1671, au contrat de mariage de son neveu Roger d'Ustou de Huos, fils de Pierre d'Ustou et de Catherine de Verdelin, avec Isabeau d'Ustou de Montgaillard,, parmi les autres présents, Jean de Roquemaurel, baron de Montégut[250].
Il fit son testament le 12 avril 1673, nommant sa femme, Françoise de Verdelin, dont il avait eu Jean Antoine de Bachos, Jean de Bachos, sieur d'Aston, Pierre de Bachos, sieur de Signac, Louis et Jean Louis de Bachos, Anne, Jeanne et Gaudiette de Bachos, instituant héritier universel son fils aîné Jean Antoine de Bachos[251] et mourut dès 1674, date à laquelle

[243] AD.HG 3 E 27991 Saint-Béat
[244] AD.HG 3 E 28068 Saint-Béat
[245] AD. Gers Vergès I 248 (3) ;BnF Fr 32298 indique le mariage
[246] AD.HG 3 E 27988 Saint-Béat
[247] AD.HG 3 E 25191 L'Isle-en-Dodon
[248] AD.HG 3 E 28075 Saint-Béat
[249] AD.HG 3 E 28411 Cierp
[250] AD.HG 3 E 27720 Huos
[251] BnF Fr 32298, Dutrey, notaire

Françoise de Verdelin, veuve de François de Bachos, sieur de Cierp, mère de ses enfants, fit une vente à Jean de Binos, prêtre de Saint-Orens d'Auch[252].
Fils de Jean de Bachos, seigneur d'Aston, et d'Oubriette du Pouy, François de Bachos, sieur de Cierp, avait épousé, par contrat du 9 juillet 1638, **Françoise de VERDELIN**[253], fille de Tristan Louis de VERDELIN, seigneur et baron de Montagut, Aventignan, et de Catherine (de BEON) d'ARMENTIEU, lequel fit son testament le 29 octobre 1639, nommant, entre autres sa fille Françoise de Verdelin mariée à Jean François de Bachos, sieur de Cierp, dotée de 9 000 livres, nommant exécuteur testamentaire Jean de Bachos, sieur dudit lieu[254]. Le 10 novembre 1653, dans la maison seigneuriale de Jean François de Bachos, sieur de Cierp, Françoise de Verdelin, femme dudit sieur de Cierp donna quittance de 800 livres à François de Béon et d'Armentieu, sieur de La Palu[255]. En 1680, Françoise de Verdelin, veuve, Jean Antoine de Bachos, seigneur dudit lieu, Jean de Bachos, sieur d'Aston, prêtre, et Anne, Jeanne et Gaudiette de Bachos, frères et sœurs reçurent de Jean de Binos, abbé de Chaum, 1 100 livres sur 2 000 livres que leur devait François de Binos, seigneur de Binos, pour prix de vente de la terre et seigneurie de Cierp[256].
Ils eurent :

6.1 Jean Antoine de BACHOS, qui suit

6.2 Jean de BACHOS, sieur d'Aston
Fils de François de Bachos, sieur de Cierp il reçut un titre clérical en 1673[257] et prit possession de la cure de Lège et de Cazaux(-Layrisse) en 1682[258]. En 1683, Jean de Bachos, prêtre et recteur de Lège et de Cazaux donna à son frère Jean Antoine de Bachos, pour son mariage avec Anne de Rolland, tous ses biens venant de feu Jean Antoine de Bachos, seigneur dudit lieu, son père, et de demoiselle de Verdelin, sa mère[259]. Il fit son testament le 5 mai 1694, disant avoir en vie un frère et deux sœurs, Antoine de Bachos, seigneur dudit lieu, Jeanne de Bachos, Anne de Bachos, femme de M. de Saint-Martin de Rieutort, faisant un legs à sa nièce Françon d'Andaure, fille d'Antoine d'Andaure, sieur de Pradette, et de feue Gaudiette de Bachos, sa sœur[260].
En 1697, Jean de Bachos, curé de Binos (et Bachos), et son neveu Jean Victor de Bachos, et Anne de Rolland, veuve d'Antoine de Bachos, mère dudit Jean Victor de Bachos, pour établir leur qualité de nobles donnèrent les pièces reportées en Annexe[261]. Etant curé de Binos et de Bachos, il est cité, en 1706, avec Agnès de Rolland, veuve d'Antoine de Bachos, seigneur dudit lieu[262].

[252] AD.HG 3 E 27903 Cierp
[253] BnF Fr 32298, Sart, notaire
[254] AM. Toulouse II 130, Dabbadie, notaire de Saint-Laurent de Neste
[255] AD.HG 3 E 27890 Cierp, Jean Bénabent, notaire
[256] AD.HG 3 E 27929 Saint-Béat
[257] AD.HG 3 E 28404 Cierp.
[258] AD.HG 3 E 27908 Cierp.
[259] AD.HG 3 E 28048 Cierp.
[260] AD.HG 3 E 27935 Cierp.
[261] AD. Gers Vergès I 248 (8)
[262] AD.HG 3 E 27942 Cierp.

6.3 Pierre de BACHOS, sieur de Signac (à 1 km de Bachos.)

6.4 Louis de BACHOS, chevalier.
Le 4 février 1677, Louis de Bachos devant aller à la guerre au service du roi fit une donation à son frère Jean Antoine de Bachos, sieur dudit lieu[263], il révoqua cette donation en 1679, son frère Jean de Bachos, sieur d'Aston, fut présent[264]. Il fut témoin, le 8 avril 1682, au testament de Simon de Binos, sieur de Guran, mari de Thérèse de Vaux, Jean Antoine de Binos, sieur dudit lieu et Jean (de Bachos) d'Aston, prêtre de Bachos furent également présents[265].

6.5 Jean Louis de BACHOS.
Nommé dans le testament de son père le 12 avril 1673, il mourut dès 1680, date du paiement de la vente de la terre et seigneurie de Cierp (supra.)

6.6 Anne de BACHOS
Elle reçut, en 1680, avec ses frères et sœurs une partie du paiement de la vente de la terre et seigneurie de Cierp et mourut le 19 janvier 1695[266]
Elle avait épousé, par contrat du 6 janvier 1680, **Jean de VILLEMUR,** sieur de Saint-Martin, fils d'Henri de VILLEMUR, sieur de Rieutort, et de Françoise de MONET[267].
Jean Raymond de Villemur, sieur de Rieutort, mari d'Anne de Bachos, reçut, en 1685, la somme de 2 263 livres, d'Antoine de Bachos, sieur dudit lieu, selon leur contrat de mariage[268]

6.7 Jeanne de BACHOS
Il est douteux (car elle n'est pas dite mariée dans les actes la concernant avec ses frères et sœurs, et elle serait bien jeune pour se marier) mais ce n'est pas impossible que ce soit elle qui épousa, par contrat du 20 février 1652, **Jean Antoine d'ORFEUIL**[269]**.**

6.8 Gaudiette de BACHOS
Elle mourut avant le 5 mai 1694, date du testament de son frère Jean de Bachos, sieur d'Aston, prêtre et curé de Lège et de Cazaux, nommant son mari et sa fille Françon d'Andaure.
Elle avait épousé **Antoine d'ANDAURE,** seigneur de Pradette.

VI Jean Antoine de BACHOS, seigneur de Bachos
En 1684 il reçut une commission de capitaine[270].

[263] AD.HG 3 E 28405 Cierp
[264] AD.HG 3 E 28407 Cierp
[265] AD.HG 3 E 27908 Cierp
[266] RP. Aurignac
[267] BnF Fr 32298, Dutrey, notaire d'Avezan
[268] AD.HG 3 E 27909 Cierp
[269] AD.HG 3 E 27938 Cierp
[270] Abbé Bouche, *op.cit..,* se référant aux Archives du grand séminaire d'Auch, liasse J, n°29

Il testa le 9 juin 1697, demandant son inhumation dans l'église de Bachos, nommant Anne de Rolland, sa femme, Jean de Bachos, sieur d'Aston, prêtre et curé de Bachos, son frère, Jeanne de Bachos, sa sœur, il avait eu en dot 6 500 livres, il avait 2 garçons et 6 filles, Jean Victor, héritier universel, Louis qui aura la légitime plus 200 livres, Françoise qui aura la légitime plus 200 livres, Marion, Jeanneton, Toinette, Paulette, Thérèse[271]. Il mourut dès 1706.
Il avait épousé, par contrat du 1er juillet 1683, **Agnette de ROLLAND,** sœur de Jean Victor de ROLLAND, dotée de 2 500 livres plus 6 500 livres, données par le sieur Jean Falquier, aïeul, comme héritière de Jeanne de Falquier, celle-ci comme héritière de M.Me Jean de Rolland, conseiller au parlement de Toulouse[272]. Agnès de Rolland fit son testament en 1728, demandant son inhumation en l'église de Bachos, disant avoir 2 garçons et 6 filles, Victor, héritier universel, Louis, au service de Sa Majesté et major de la citadelle d'Arras, Françoise, Marie, mariée à noble Despont, sieur de La Salle et de Saint-Martin, Marie, mariée avec le sieur Dufaur, d'Eup, Toinette, Paule, Thérèse[273].
Ils eurent :

7.1 Jean Victor de BACHOS, qui suit.

7.2 Louis de BACHOS.
Il était en 1728 major de la citadelle d'Arras (supra.)

7.3 Marie de BACHOS
Elle épousa, par contrat du 20 janvier 1724, dotée de 1 000 livres, noble **Guillaume DESPONT** dit de SAINT-MARTIN, fils de feu noble Jacques DESPONT et de Jeanne Rose de SARRIEU, mère dudit de Saint-Martin[274].
Leur fille, Jeanne Rose Despont, épousa par contrat 20 septembre 1742, Dominique Dufaur, bourgeois, habitant Fronsac, qui testa le 20 septembre 1774, nommant ses trois enfants, sa femme est fille de Marie de Bachos, Jeanne de Bachos est sa tante[275].
Dominique Dufaur, bourgeois de Fronsac, époux de feue Jeanne Rose Despont, reçut en 1778 la somme de 400 livres de Jean Antoine de Bachos, seigneur de Bachos[276].

7.4 Jeanne de BACHOS
Elle épousa, par contrat du 20 janvier 1720, le sieur **Joseph DUFAUR**, fils du sieur Barthélemy DUFAUR et de feue Marguerite DUFRECHE d'Eup, la future était assistée de Guillaume Despont, sieur de La Salle, son beau-frère[277].

7.5 Antoinette de BACHOS.
En 1758, Antoinette et Paule de Bachos, sœurs habitaient Marignac[278].

[271] AD.HG 3 27937 Cierp
[272] AD.HG 3 E 28408 Cierp ; BnF Fr 32298
[273] AD.HG 3 E 27951 Cierp
[274] AD.HG 3 E 32441 Saint-Béat
[275] AD.HG 3 E 32463 Saint-Béat
[276] AD.HG 3 E 32464 Saint-Béat
[277] AD.HG 3 E 27945 Cierp
[278] AD.HG 3 E 32451 Saint-Béat

7.5 Paule de BACHOS

7.6 Thérèse de BACHOS

Elle épousa **N…FAVAREL,** d'où deux enfants Jean Pierre Thomas et Félicie, dont Jean Antoine de Bachos, sieur d'Ivernos, seigneur et baron de Saint-Paul était l'héritier en 1771 (infra.).

VII Jean Victor de BACHOS, seigneur de Bachos puis seigneur et baron de Saint-Paul (-d'Oueil, Haute-Garonne, à 9 km au sud-ouest de Bachos) et de la vallée d'Oueil.
Né le 18 mars 1686[279], il rendit hommage en 1723, premièrement pour la coseigneurie directe des lieux de Binos, Guran, Signac et Bachos, dans la vallée de Layrisse, conjointement avec MM. de Binos et de Signan, deuxièmement pour des biens nobles et des moulins à Burgalays (à 500 m de Bachos), troisièmement pour le fief d'Ivernos dans la juridiction de Gaud et de Marignac, quatrièmement pour une censive dans le lieu de Cier[280].
Le 22 novembre 1743, dans la ville de Saint-Béat, au diocèse de Comminges, le procureur de madame Marianne de Castelbajac, veuve de Godefroy de Durfort, marquis de Castelbajac, seigneuresse de Saint-Paul et de la vallée d'Oueil, par acte du 16 août dernier fit vente à Jean Victor de Bachos, seigneur dudit lieu, de la terre et seigneurie de Saint-Paul et de la vallée d'Oueil, consistant en château, granges, masures, basse-cour, moulin, terres labourables, avec justice, haute, moyenne et basse, pour 15 500 livres et un cheval d'Espagne de 250 livres[281].
Il vendit, le 21 février 1751, des pièces et terres nobles dont Pierre d'Espouy, prêtre, rendit hommage[282] puis, le 22 mars 1758, des pièces de terres nobles situées dans la juridiction de Saint-Paul, au sieur Jean Sapène, de Cazaril[283].
Jean Victor de Bachos, baron de Saint-Paul et de la vallée d'Oueil, fit son testament le 21 mars 1764, demeurant en son château de Bachos, marié à Henriette de Monck d'Uzer, il lui donna 11 500 livres, ils avaient eu 3 enfants, Jean Antoine de Bachos, sieur d'Ivernos, son fils aîné, François Léon de Bachos, capitaine au régiment d'Auvergne, son deuxième fils, il lui lègua 3 000 livres, Gabriel de Bachos, bénéficier de Saint-Bertrand, son troisième fils, il lui lègua 3 000 livres[284]. Il vendit, en 1765, à Sébastien, chevalier d'Espouy, seigneur de Mayrègne, le château de Saint-Paul d'Oueil, délabré, avec parc et terres nobles[285].
Il mourut en mars 1766, laissant une fortune fort compromise[286].
Il avait épousé **Henriette de MONCK** (alias de MONT) **d'UZER,** fille de Louis Philippe de MONCK, vicomte d'Uzer, et de Gabrielle de MONTLEZUN (infra.)
Elle fit un premier testament le 4 mai 1718, étant enceinte, demandant son inhumation à Bachos, elle devait recevoir l'augment de Gabrielle de MONTLEZUN de Campagne, sa

---

[279] Abbé Bouche, *op.cit.*.
[280] Abbé Bouche, *op.cit..,* se référant aux AD. Gers C p.278, col. 2
[281] AD. Gers Vergès I 743 n°5691, Corraze, notaire de Castelnau.
[282] Abbé Bouche, *op.cit..,* se référant à AD. Gers C , p.264, col. 1
[283] Abbé Bouche, *op.cit..,* se référant à AD. Gers p.271, col. 1
[284] AD.HG 3 E 32463 Saint-Béat
[285] Serge Brunet, *Revue de Comminges,* 1978, Règlement du bois de rivière de la communauté de Saint-Paul-d'Oueil, en faveur des habitants de Bilhères (1620), p.53, note 24
[286] Abbé Bouche, *op.cit.*.

mère[287]. Gabrielle de Montlezun fut citée le 6 avril 1707, épouse de Philippe de Mont d'Uzer, vicomte de Mont d'Uzer[288].
Henriette fit un autre testament le 21 mars 1764 (à la même date que son mari) ; nommant son mari et leurs 3 enfants[289].
Ils eurent :

8.1 Jean Antoine de BACHOS, qui suit

8.2 François Léon de BACHOS.
Il était le 21 mars 1764, capitaine au régiment d'Auvergne

8.3 François Gabriel de BACHOS, bénéficier de Saint-Bertrand de Comminges

VIII Jean Antoine de BACHOS, sieur d'Ivernos (à 2 km de Cierp), seigneur et baron de Saint-Paul
En 1771, Jean Antoine de Bachos, seigneur et baron de Saint-Paul et de la vallée d'Oueil, vendit la seigneurie de Bourg d'Oueil à Bertrand Caubet, curé de Bourg en la vallée d'Oueil, pour 1 250 livres[290].
En 1771, il fut héritier de Jean Victor de Bachos, son père, celui-ci héritier général de Jean Antoine de Bachos et d'Agnès de Rolland, ses père et mère, ayant droit de Jean de Bachos, curé de Binos et de Jeanne de Bachos d'Aston ses grand-oncle et grand-tante paternels, et encore de Louis de Bachos, décédé au service du roi à Arras, et de Jeanne de Bachos, veuve du sieur *Dominique* Dufaur, et de Jean Pierre Thomas et Félicie Favarel, frère et sœur, demeurant à Toulouse, enfants et héritiers de Thérèse de Bachos, enfants des dits de Bachos et de Rolland, grand-père et grand-mère communs des parties. Les autres héritiers furent Rose Despont de La Salle, habitant Fronsac, fille et héritière de Marie de Bachos, autre fille cadette desdits de Bachos et de Rolland. Les époux de Bachos et de Rolland avaient eu 8 enfants, Jean Victor, Louis, Françoise, Jeanne, Marie, Antoinette, Paule et Thérèse, Antoinette et Paule sont décédées ab intestat[291].
Il fut convoqué en 1789 à l'assemblée de la noblesse du Comminges tenue à Muret.
Il avait épousé **Charlotte de BINOS,** tel que cela apparaît dans l'acte de décès de son fils Henri Gabriel. Charlotte de BINOS mourut avant le 31 décembre 1746, laissant deux fils et deux filles, selon le testament de sa mère Françoise de BINOS de Signan, qui avait épousé Guy de BINOS d'Arros, seigneur de Cierp, Saléchan, Binos[292]
Ils eurent :

9.1 Henri Gabriel de BACHOS, qui suit.

---

[287] AD.HG 3 E 27947 Cierp ; cet acte permet d'établir l'ascendance d'Henriette de Monck d'Uzer, son père Philippe Louis de Monck, vicomte d'Uzer, marié avec Gabrielle de Campagne, testa le 12 août 1707, ,nommant entre autres sa fille Marie Henriette, Gaillon, notaire à Cieutat.
[288] Maurice Vuillier se référant à Bourdette.
[289] AD.HG 3 E 32463 Saint-Béat
[290] AD.HG 3 E 32459 Saint-Béat (1770) et AD.HG 3 E 32460 Saint-Béat (1771)
[291] AD.HG 3 E 32460 Saint-Béat
[292] AD.HG Reg. Ins 38

9.2 Françoise Léone de BACHOS.
Née à Bachos, elle y mourut, dans la maison d'Henri de Bachos, le 27 floréal an XIII (17 mai1805), âgée de 63 ans.

9.3 par déduction Pauline de BACHOS.
Elle avait épousé **Antoine BORDES,** percepteur, ils vivaient en 1810 à Blajan[293].

9.4 par déduction Victor de BACHOS.
Il signa des registres d'état civil de Bachos depuis l'an XII puis en l'an XIII (par exemple le 29 juillet 1805) , âgé de 66 ans et l'année suivante (par exemple le 22 mai 1806) , âgé de 67 ans.

IX Henri Gabriel de BACHOS. Né en 1744.
Il resta en France au début de la Révolution puis compromis pendant l'insurrection royaliste de l'an VII, il dut émigrer en Espagne où il resta trois mois jusqu'à ce que Napoléon, premier consul, accorde aux insurgés, le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), une amnistie complète.
Après la Révolution, Gabriel de Bachos devint maire de la commune de Bachos (il apparaît comme tel à partir de l'an XII) et ne cessa de l'être jusqu'à l'année de sa mort. Il mourut à Bachos le 13 juillet 1818, âgé de 73 ans 11 mois, l'acte de décès nomma ses parents[294].
Il avait fini par tomber dans la misère dans les dernières années de sa vie et son château et la plupart de ses biens furent expropriés[295].
Le 6 brumaire an XIII, il était propriétaire, habitant Bachos, mari de Joséphine BARRAU, née à Bachos, dont le père, Pierre BARRAU, était propriétaire à Bachos[296], Joséphine Barrau était donc sa seconde épouse.
Il avait épousé (en premières noces) **Marie Alexandrine Elisabeth de LASSUS,** nommée dans l'acte de mariage de leur fille Claire avec Jean Barbé, elle doit être Marie Antoinette Alexandrine de LASSUS, née le 17 janvier 1750, fille M.Me. Pierre de LASSUS-PICAINE, conseiller au parlement de Toulouse et de Dominiquette Françoise DUFFO[297].
Ils eurent trois filles[298] :

10.1 Joséphine de BACHOS.
Elle épousa à la fin du 18ème siècle **Jean BARRAU,** de la commune de Bachos. Leur fils Gabriel Barrau, propriétaire, né à Bachos le 27 février 1793 épousa à Bachos le 17 septembre 1815 Jeanne Laurous.

10.2 Charlotte Eléonore de BACHOS.

---

[293] AD.HG 3 E 27776 Saint-Gaudens
[294] AM. Bachos
[295] Abbé Bouche, *op.cit..,* pour ce qui précède sauf son acte de décès
[296] AD.HG 3 E 27953 Cierp
[297] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t.II, p.1894
[298] AM. de Bachos

Elle épousa à Bachos, le 3 thermidor an X (23 juillet 1802), **Raymond Dominique FOURNIER,** propriétaire, demeurant à Bachos, né à Montréjeau (Haute-Garonne) le 21 juin 1770, âgé de 30 ans, fils de Barthélemy Fournier, propriétaire, et de Claire Lussan. Leur fils Henri Gabriel Bertrand Alexandre Elisabeth Fournier naquit à Bachos le 24 vendémiaire an XI (16 octobre 1802), puis leur fils Victor Clair Elisabeth Fournier, naquit à Bachos le 27 brumaire an XII (19 novembre 1803) et leur fille Marie Charlotte Alexandrine Fournier naquit à Bachos le 6 août 1807.

10.3 Claire Françoise Barthélemie Bertrande Charlotte **de BACHOS.**
Née à Bachos le 16 octobre 1785, elle épousa le 29 juillet 1816 à Bachos, étant âgée de 31 ans, **Jean BARBE,** né à Antignac (Haute-Garonne) le 9 avril 1786, âgé de 28 ans (sic), propriétaire à Antignac.

Personnes isolées

Le 15 juin 1143, *Ispana* et *Urseto* de Bachos et *Augeris* de Binos, furent témoins de la réconciliation du comte de Comminges avec Pierre de Saint-Béat[299].

1264, mort de Vial de Bachos, archidiacre de Rivière.[300].

1293, 16 avant les calendes de juin, Arnaud de Bachos, était archidiacre de Rivière[301].

7 août 1386, Contrat de mariage de Bertrand de Mauléon, bâtard de Mauléon, avec Alauda de Binos, présent Espagne de Bachos[302].

15 novembre 1530, Arnaud d'Aspet, seigneur de Bavarthés, épouse Catherine de Bachos, fille de Jean de Bachos, seigneur de Bachos, d'où 1° Domenge qui épousa à Saint-Béat, le 4 octobre 1556, Barthélemy de Sacère , seigneur de Marignac; 2° Vital[303].

Le 7 mars 1570 ,Michel de Bachos, fut cité avec d'autres (Jean de Gémit, capitaine, François de Palats, Pierre de Binos de Créchets, etc.) dans un compromis[304]

Annexe
Preuves de noblesse en 1697

En 1697, Jean de Bachos, curé de Binos, et son neveu Jean Victor de Bachos, et Anne de Rolland, veuve d'Antoine de Bachos, mère dudit Jean Victor de Bachos, pour établir leur qualité de nobles donnèrent les pièces suivantes : 20 juillet 1419 Marguerite, comtesse de

[299] *Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* Editions Flohic, septembre 2000, t.II, p.1292
[300] *Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* op.cit.., t.II, p.1292
[301] Maurice Vuillier, se référant à Mahot, 250
[302] AD. Gers Vergès I 490
[303] AD. Gers Vergès I sup 28
[304] AD.HG 3 E 28176

Comminges, pour certaines rentes, Jean de Bachos, écuyer, en 1469 ; Berenguier de Bachos, fils dudit Jean, paraissant le 4 février 1552 ; 15 juin 1585, pour indiquer qu'ils descendaient dudit noble Bérenguier, transaction entre Marthe de Bachos, fille d'un premier mariage de n. Bérenguier de Bachos, et noble Jean Barthélemy de Bachos, frère d'un second mariage, pour l'hérédité dudit Bérenguier qui avait institué héritier universel ledit noble Jean Barthélemy ; 11 juin 1613, ledit noble Jean Barthélemy s'étant marié avec demoiselle de Binos eut entre autres noble Jean de Bachos lequel, dit fils de Jean Barthélemy, s'étant marié ce jour avec Oubriette du Pouy ; 19 juillet 1638, ledit noble Jean et ladite du Pouy eurent de leur mariage, entre autres, noble Jean François de Bachos, lequel se maria ce jour avec Françoise de Verdelin, il est indiqué fils dudit n. Jean et d'Oubriette du Pouy ; 11 août 1673, testament dudit noble Jean François, où il est indiqué marié avec ladite de Verdelin, d'où Jean Antoine qui est héritier universel et est au service du roi, Jean, prêtre (un des produisants) ; 11 juillet 1683, ledit noble Jean Antoine se maria avec Anne de Rolland, où il est indiqué fils dudit noble Jean Antoine et de ladite de Rolland, dudit mariage, il y eut entre autres enfants, Jean Victor (l'autre suppliant) ; 9 juin 1697, testament dudit Jean Antoine où ledit Jean était frère germain et chargé de dire des messes ; extrait de baptistère dudit noble Jean Vivctor où il est dit fils dudit noble Jean Antoine et de ladite de Rolland. Lesdits produisants ont établi que n. Jean de Bachos eut noble Bérenguier qui lui-même eut n. Jean Barthélemy[305].

Douillac, révision le 18 juin 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[305] AD. Gers Vergès I 248 (8)

Famille de BENQUE

I Seigneurs de Benque **p.50**

II Seigneurs de Benque, Viozan, Montégut-Bourjac **p.57**

III Seigneurs de Casties, Labrande **p.68**

IV Seigneurs de Labrande, Picayne **p.74**

V Seigneurs de Fustignac **p.79**

VI Seigneurs d'Espujos **p.84**

VII Seigneurs de Marun **p.89**

VIII Rameaux non rattachés **p.95**

IX Personnes isolées **p.100**

Carte des principaux fiefs **p.104**

Jean de Jaurgain, *La Vasconie,* a établi l'origine de cette famille à partir de celle des comtes de Comminges, sans être contestée sur le fond, cette ascendance doit être corrigée dans ses détails car il y a des confusions entre les personnes et des incertitudes. Ch. Higounet, *Le comté de Comminges*, dans un essai d'une généalogie de cette famille au XIIème et au XIIIème siècle écrit que Guillaume Enard de Benque[306] pourrait être le père Bernard de Benque à partir duquel la filiation serait suivie, rejoignant à ce degré la généalogie établie par Jean de Jaurgain. Le *Cartulaire de Lézat* fournit de nombreuses pièces relatives à cette famille dès le 11ème siècle, ainsi P. Ourliac, *Cartulaire de l'abbaye de Lézat,* commente l'acte de déguerpissement (que Jaurgain situe vers 1090) qu'il situe vers 1100-1110, en disant que le comte Bernard, cité dans cet acte, est confondu, sans doute à tort, avec le comte Bernard de Comminges, mentionné dans le *Cartulaire de Bonnefont* en 1139, et que ce comte Bernard est probablement le père du comte Fortaner qui prit le titre de comte de Benque après 1110.
Il faut donc conclure que les premiers degrés sont incertains et qu'il est vain de vouloir établir une généalogie suivie depuis le 11ème siècle.
La généalogie de cette famille a été écrite par Maurice Vuillier, *Histoire des Benque,* dont l'édition est épuisée, puis révisée par cet auteur, inédite. André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain au XVème et XVIème siècle,* tome II, avait précédemment établi une généalogie de plusieurs branches de cette famille.
La généalogie écrite par Maurice Vuillier, fondée en grande partie sur le *Cartulaire de Bonnefont* rattache des personnes entre elles que rien ne permet de justifier ni même de supposer et même est parfois en contradiction avec le cartulaire cité. Les personnes en cause figurent, dans le texte qui suit, avec les mots « dit ou dite, sans preuve. »
Ce document corrige et complète la seconde version de la généalogie établie par Maurice Vuillier grâce à des actes fournis par lui et d'autres sources.
Cette famille porte : « De gueules à la croix d'or »

I
Seigneurs de Benque

Benque (Haute-Garonne) est situé à 7 km au nord ouest d'Aurignac, et à 3 km au sud de Peyrissas où était situé le monastère que protégeait le château de Benque. Le château occupait le versant nord du coteau, dans la vallée de la Nère, l'implantation du village s'est faite autour. Le château, dont il reste une motte arasée, a été détruit avant le 15ème siècle. Le château actuel était une ancienne métairie appelée la Borde de Madame, flanquée de deux tours en briques et bois[307].
Nous commençons une filiation des premiers degrés à Bernard de Benque, qui est indiquée par Ch.Higounet, avec quelques compléments, cette filiation fondée en partie sur des actes du *Cartulaire de Bonnefont* paraît parfois hypothétique, nous l'arrêtons au 13ème siècle et reprenons une filiation suivie à partir du 15ème siècle.

[306] Etabli avoué de l'abbaye de Peyrissas par l'abbé Roger de Benque en présence de ses frères Bernard et Fortaner
[307] *Le Patrimone des communes de la Haute-Garonne,* t.I, pp.129, 130

Frédéric Ambrody[308], indique plusieurs membres de cette famille tenant le lieu d'Escanecrabe, pensant qu'ils étaient issus d'un descendant de Guillaume Enard (lequel vivait en 1075), ce descendant étant Raymond Guillaume, cité en 1139 (degré II, infra) et puis un autre homonyme testant en 1272 ; suivi de Bernard Odon, qui donna en 1232 à l'abbaye de Lézat, des terres à Fustignac, moyennant 5 sols que l'abbé devait lui payer. Le même auteur cite ensuite plusieurs religieux et religieuses, et Gaillard (degré VI) qui testa le 8 décembre 1286, nommant des enfants.

I Bernard, comte de BENQUE (vers 1073-début du 12ème siècle).
Il avait pour frère Fortaner, comte de Benque
D'une alliance inconnue il eut au moins deux fils :

2.1 Raymond Guilhem de BENQUE, qui suit.

2.2 Bernard de BENQUE 1166-vers 1185.
Il fut témoin, en avril 1177, de l'accord entre ses trois neveux Raymond Guilhem, Pierre de Gavarret et Bernard Odon, avec l'abbaye de Bonnefont. D'une alliance inconnue eut au moins un fils

Galin de BENQUE qui d'une alliance inconnue eut au moins un fils :

Bernard de BENQUE, abbé de Nizors (1230-1278)

II Raymond Guilhem I, comte de BENQUE, coseigneur d'Escanercrabe (Haute-Garonne)
Il fut dit neveu du comte Fortaner dans une charte de déguerpissement en mars 1122[309] (n.st). En 1139-1140, Bernard, comte de Comminges, Raymond Guilhem de Benque, Raymond Guilhem de Landorthe et Bernard de Montaut, firent don à l'abbaye de Bonnefont du droit de dépaissance et de passage dans toutes leurs terres[310], en mars 1139, il y eut confirmation des dons faits à l'abbaye de Bonnefont par Roger de Montaut, seigneur de Montaut, Noé, et par Bonnefemme de Benque, sa femme, fille de Raymond Guillaume de Benque et de dame Cornélie, sa femme, parmi les présents figurait Brunemartine, femme de Raymond Guillaume de Benque[311]. En 1152-1153, Raymond Guilhem de Benque, Cornélie, sa femme, Raymond Guilhem de Gavarret et Bernard Odon, leurs fils, et Cornélie, leur fille, firent don à l'abbaye de Bonnefont de toute leur terre cultivée et inculte de Canet, depuis la route de Toulouse jusqu'à la Garonne[312], puis, en 1155-1156, Raymond Guilhem, comte de Benque et Arnaud Bernard de Marquefave furent témoins du don à l'abbaye de Bonnefont par Bonet de Lafitte,

[308] Histoire d'Escanecrabe, Imprimerie et Librairie Abadie, Saint-Gaudens, 1895, produisant les sources.
[309] Dom de Vic et Dom Vaissette, *Histoire de Languedoc*, t.V, col. 897, acte produit par J. de Jaurgain ; dans la suite du document *Histoire de Languedoc*
[310] Ch. Samaran et Ch. Higounet, *Recueil des actes de l'abbaye cistercienne de Bonnefont en Comminges,* BnF, 1970, *Cartulaire de Bonnefont,* pour la suite, pièce n°4
[311] AD. Gers Vergès I 427(1)
[312] *Cartulaire de Bonnefont,* pièce n°23

Gaillard, son frère, leurs épouses et leurs enfants, de tout ce qu'ils possédaient dans l'honneur de Canet[313].
En 1157, Raymond Guilhem de Benque, sa mère et ses frères, firent don à l'abbaye de Bonnefont du terroir de Martres et de l'usage dans toutes leurs terres, puis, en 1159, Guilhem Raymond de Benque, Pierre, *Arnaud* et Cornélie, ses frères et sœurs donnèrent à l'abbé de Bonnefont, Auger, tout ce qu'ils possédaient à Martres[314]. Ceci indique que très probablement Raymond Guilhem de Benque, était mort dès 1157.
Il avait épousé (vers 1110 ?) **Cornélie** qui vivait en 1157
Ils eurent[315] :

3.1 Raymond Guillaume II de BENQUE, qui suit

3.2 Pierre dit de GAVARRET, il fut cité comme moine de Bonnefont (1166-1196)

3.3 Bernard Odon de BENQUE.
Ce n'est pas lui qui, selon Maurice Vuillier, fut père de Blanchefleur qui épousa Arnaud Raymond d'Aspet, c'est anachronique (le père de Blanchefleur vivait en 1232)

3.4 Cornélie de BENQUE.

3.5 Bonnefemme de BENQUE.
Elle fut citée en 1139 avec son mari Roger de Montaut ; le jeudi 26 mars 1192, Roger de Montaut et sa femme Bonnefemme, à la prière de Raymond Guilhem de Benque, abandonnèrent toutes leurs revendications sur les herbages de Canet, Saint-Hippolyte, Quérillac, etc., que Raymond Guilhem, ses frères Pierre de Gavarret et Bernard Odon, et leur père Raymond Guilhem et leur mère Cornélie avaient donnés à l'abbaye de Bonnefont[316].
Elle avait épousé, dès 1139, **Roger de MONTAUT,** dit sans preuve, fils d'Arnaud Pons de NOE, seigneur de Noé et de Montaut, et d'Indie de TERRIDE, dame de Bonrepos, ce qui est inexact.
Ces deux personnes ne peuvent être celles qui vivaient en 1210, elles sont confondues avec des homonymes qui sont situés au degré suivant.
.

III Raymond Guilhem II de BENQUE.
Il succéda à son père dès 1157 ; en avril 1177, Raymond Guilhem de Benque, Pierre de Gavarret et Bernard Odon, ses frères, confirmèrent, moyennant 60 sous, tous les dons, engagements ou ventes consenties à l'abbaye de Bonnefont par leurs parents, parmi les témoins figura Bernard de Benque, oncle des trois frères[317].

---

[313] *Cartulaire de Bonnefont,* pièce 32
[314] *Cartulaire de Bonnefont,* pièces 38 et 53
[315] Les 4 premiers sont cités en 1152-1153
[316] *Cartulaire de Bonnefont,* pièce 177
[317] *Cartulaire de Bonnefont,* pièce 118

En septembre 1194, Raymond Guilhem de Benque, au cours de sa dernière maladie, avait abandonné à l'abbaye Sainte-Marie de Peyrissas la viguerie qu'il tenait dans ce village, ainsi qu'un casal à *Sedelac,* et renonça à exercer toute violence à l'encontre de ses habitants ainsi que ceux des villages d'Adeilhac, Auban, Martignan ; Raymond Guilhem de Benque, Raymond Bernard et Bonnefemme ses enfants, ainsi que Roger de Montaut, son gendre confirment cet abandon, fut témoin Galin de Benque[318]. Cet acte est apparemment en contradiction en partie avec ce que l'on sait par ailleurs, Bonnefemme, épouse de Roger de Montaut, serait la fille de Raymond Guilhem II, cela indique donc qu'il y eut deux Bonnefemme de Benque, épouses de deux Roger de Montaut, ce qui est conforme à la chronologie de la généalogie Montaut.
Il avait épousé **Brunemartine,** c'est probablement elle qui fut dite de BENQUE dans plusieurs actes, selon la coutume de l'époque (les épouses étaient parfois citées avec le nom de leur mari). Brunemartine, femme de Raymond Guillaume de Benque fut présente, le 26 mars 1192, à la donation de Bernard de Montaut fils aîné d'Arnaud Pons de Noé à Roger de Montaut, seigneur de Montaut et de Noé, et Bonnefemme de Benque, sa femme[319].
Ils eurent :

4.1 Raymond Guilhem III de BENQUE, cité en 1194.

4.2 Raymond Bernard de BENQUE, qui aurait assuré la descendance ce qui paraît anachronique.

4.3 Bonnefemme de BENQUE.
En 1187, Bonnefemme, fille de Brunemartine de Benque donna tout ce qu'elle possèdait dans le dîmaire et les dépendances de *Bufagrania*[320].
Elle avait épousé **Roger de MONTAUT,** seigneur de Montaut, fils d'Arnaud Pons de NOE, seigneur de Noé et de Montaut, et d'Indie de TERRIDE[321]. Ils sont cités ensemble le 26 mars 1192, avec Brunemartine (supra.)
Roger de Montaut, mari de Bonnefemme de Benque, qui vivait en septembre 1194 comme dit supra, fut cité en 1208, date à laquelle Bernard de Montaut et son frère Roger et Izarn reconnurent une dette d'Arnaud Pons de Noé, leur père, qui fut seigneur de Mane et de Longages[322]. Le 3 mars 1210, Roger de Montaut, sa femme et leur fils firent une donation au monastère de *Fulhène,* de toutes les terres que Raymond Guilhem de Benque, père d'icelle…Roger de Montaut et Bernard son fils[323]. Leur postérité continua la lignée des seigneurs de Montaut.

---

[318] P. Ourliac, Anne Marie Magnou, *Cartulaire de l'abbaye de L ézat,* Paris, CTHS, 1984, t.I, pièces 356 ; *Cartulaire de Lézat,* pour la suite
[319] AD. Gers Vergès I 427 (2)
[320] *Cartulaire de Gimont*
[321] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Montaut,* Janvier 2008, il faut corriger cette généalogie en ce sens que Bonnefemme de Benque épouse de ce Roger n'est pas fille de Roger Guilhem I de Benque et de Cornélie mais de Roger Guilhem II et de Brunematine comme le montre l'acte de 1194
[322] AD. Gers I 2491
[323] AD. Gers I 2491

4.4 Saure (de BENQUE).

En 1188, Saure, fille de Brunematine de Benque donna tout ce qu'elle possédait dans le dîmaire et les dépendances de *Bufagrania*[324].

IV N… (Raymond Guilhem ?, Raymond Bernard ?)

V peut-être Raymond Bernard de BENQUE.

Il fut cité pour un don à l'abbaye de Bonnefont avant 1249[325]. Même s'il mourut peu après 1232, il aurait eu une longévité exceptionnelle s'il était fils de Raymond Guilhem II et de Brunemartine, en effet ses parents s'étaient mariés dès 1139, il est donc peu probable que le fils de Raymond Guillaume II et de Brunemartine soit l'époux d'Héliane. La généalogie indiquée par Ch. Higounet paraît parfois anachronique.

Il avait épousé **Héliane.** En 1232, Héliane, avec le consentement de son mari Raymond Bernard de Benque, fit don à l'abbaye de Bonnefont du droit de dépaissance sur toute sa terre, ce don fut confirmé la même année par Gaillard de Benque, leur fils[326].

Ils eurent :

Gaillard de BENQUE, qui pourrait être celui qui continua la lignée (on compte 5 générations entre lui et Raymond Guillaume I, en 150 ans, ce qui est la norme.)

Selon Ch. Higounet, Gaillard de Benque, cité en 1232, qui testa en 1286, assura la descendance

Maurice Vuillier dit que la filiation fut assurée par Raymond de Benque qui épousa Gentille de Gensac (indiqués par Ch.Higounet), fille de feu Aymeric de Gensac et de Sibylle d'Auterive, la preuve n'est pas fournie. On trouve effectivement un Arramon de Benque parmi les donateurs à l'abbaye de Bonnefont en avril 1249.

On trouve en 1247 une donation à l'abbaye de Bonnefont de Gaillard de Benque et ses frères, ce qui indique que très probablement ce Gaillard était l'aîné

VI Gaillard de BENQUE, chevalier, seigneur de Benque, Montagut de Bourjac, Aulon, Ramefort Cassagnabère et Escanecrabe

Escanecrabe appartenait, à la fin du 12ème siècle, ainsi que le Castéra et Ciadoux au seigneur de Benque, il y eut partage, les cadets furent seigneurs de Ciadoux. Vers 1240, la seigneurie d'Escanecrabe fut divisée en 2 moitiés, l'une appartenait au seigneur de Benque et l'autre en commun à deux frères Ciadoux et deux personnes du nom de Castera. Les coutumes furent accordées en 1278 par Gaillard de Benque et ratifiées, en 1283, par Guillaume et Fortaner de Castera, et Bernard de Ciadoux, etc[327].

Le testament de Gaillard de Benque, du 8 décembre 1286, donne des indications, il était marié à Agnès, il demanda sa sépulture à Bonnefont, il nomma ses enfants, Raymond de

---

[324] *Cartulaire de Gimont*

[325] *Cartulaire de Bonnefont,* pièce 353

[326] *Cartulaire de Bonnefont,* pièces 288 et 289

[327] Dutil, *La Haute-Garonneet sa région,* t. II, p. 101.

Benque, héritier universel[328], Arnaud Bernard de Benque, chevalier, à qui il laissa le château de Montagut de Bourjac et des terres à Benque et Escanecrabe, Raymond Guillaume de Benque, chevalier à qui il laissa une rente annuelle de 50 sous morlaas, assignée sur les revenus de Cassagnabère, Frère Raymond Bernard de Benque, chevalier, Arnaud Guillaume de Benque, chevalier et Arnaud Raymond de Benque, auxquels il laissa une rente de 50 sols morlaas, assignée sur la les revenus de Cassagnabère, Gaillard de Benque, à qui il laissa la même rente assignée sur les revenus de Lussan, Guillaume d'Aure, et Bernard de Marestaing son autre fils auxquels il donna 50 sols tolzas pour leur légitime, Brunemartine, sa fille, à qui il donna une rente de 25 sols tolzas, sur les revenus de Lussan et de Benque, Philippe, sa fille, à qui il lègua 2 000 sols, parmi les témoins figurent Raymond Arnaud de Benque, damoiseau, et Guillaume de Benque, damoiseau[329]. C'est très probablement lui qui construisit, avant 1286, le château de Montégut-Bourjac sur le sommet le plus élevé de la commune, les murs de fondation ont 2,60 m de large[330].
Il avait épousé **Agnès**
Ils eurent :

7.1 Raymond de BENQUE

7.2 Arnaud Bernard de BENQUE, seigneur de Montégut de Bourjac (Montégut-Bourjac),

7.3 Raymond Guillaume de BENQUE, chevalier du Temple, précepteur de Bourjac (1299-1310)

7.4 Raymond Bernard de BENQUE, prieur du Fossat en 1299

7.5 Arnaud Guillaume de BENQUE, chevalier

7.6 Arnaud Raymond de BENQUE, chevalier

7.7 Gaillard de BENQUE.

7.8 Brunemartine de BENQUE.
On trouve une Brunemartine de Benque qui épousa **Adémar de POINTIS,** ils donnèrent à l'abbaye de Bonnefont en 1256 les droits que Brunemartine avait sur la terre de Castillon[331], peut-être est-ce la même, si ses parents s'étaient mariés vers 1240.

---

[328] A charge de réversion, après sa mort, à Arnaud-Bernard et Raymond de Benque, fils du testateur, chacun par motié ; il légua 200 sols à sa fille Philippe, pour la marier, et substituant ses biens les uns uns aux autres de ses enfants (Ambrody, *op.cit.,* p. 220)
[329] AD. Gers Vergès I 427 (5) ; *Famille de Benque ;* Ambrody, *Histoire d'Escanecrabe*
[330] *Le Patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* t.I, p.682
[331] *Cartulaire de Bonnefont,* pièce 386

7.9 Philippe de BENQUE.

On cite une Philippe de Benque qui femme de Bossost de Montpezat, coseigneur d'Encausse et de Péguilhan donna une quittance de dot en 1321[332], la chronologie rend peu probable qu'elle soit la fille de Gaillard de Benque et d'Agnès

7.10 Guillaume d'AURE

7.11 Bernard de MARESTAING

On ne sait par qui fut assurée la descendance, on trouve, en 1336, un Arnaud Bernard de Benque, coseigneur de Benque, cité avec ses enfants, il pourrait être un petit-fils de Gaillard. Par ailleurs la seigneurie de Montégut-Bourjac fut tenue au début du 16ème siècle par Bertrand de Benque, mari de Marguerite de Lomagne, lequel pourrait être un descendant de Gaillard de Benque par son fils Arnaud Bernard ou un de ses frères.

VII N… (Arnaud Bernard ? Raymond ?)

Au degré VIII ?

peut-être Arnaud Bernard de BENQUE, coseigneur de Benque en 1336

peut-être Raymond Guillaume de BENQUE.

En 1340, il transigea avec le comte de Comminges, sur l'exercice de la justice dans un quartier d'Escanecrabe et fut ensuite l'objet par le même comte d'une donation du ressort supérieur de la justice dans la même localité, il est le premier membre de la famille auquel les titres anciens donnent la qualification de baron[333] (ce qui ne signifie pas qu'il tenait une baronnie.). Le 15 septembre 1351, Raymond Guilhem de Benque, seigneur d'Esparron, reçut de Pierre Raymond II, comte de Comminges la donation de la justice d'Escanecrabe[334].
La terre d'Escanecrabe fut tenue ensuite par la famille de Benque dont la généalogie est établie.

peut-être Arnaud Raymond de BENQUE, coseigneur de Benque
Le 27 septembre 1337, Annos de Benque, fille d'Arnaud Raymond de Benque, femme d'Arnaud Lafaye, au profit de Gaillard, Guilhem, Raymond, moine de Bonnefont, Raymond Bernard et Jeanne de Benque, ses frères et sœurs, renonça à ses droits sur la succession paternelle, parce qu'elle avait reçu en dot, le quart du château de Lussan, que feu Raymond Guillaume de Benque, seigneur de Pellefigue , avait et 455 livres petits tournois[335].
D'une alliance inconnue il eut :

9.1 Gaillard de BENQUE.

---

[332] AD. Gers Vergès I 427 (6)
[333] Ambrody, *Histoire d'Escanecrabe,* p.221.
[334] Mont de Benque
[335] *Cartulaire de Bonnefont,* pièce 612

Ce doit être lui qui fut capitoul de Toulouse en 1361 et fut fondé de pouvoir en 1377, par Jeanne Comtesse de Comminges, et par Marguerite, sa fille, pour les représenter dans le traité de paix conclu entre Jean II d'Armagnac, et Gaston-Phébus[336].

9.2 Guilhem de BENQUE

9.3 Raymond de BENQUE, moine de Bonnefont en 1336

9.4 Raymond Bernard de BENQUE

9.5 Annos de BENQUE.
Elle épousa, dès 1337, discret homme **Arnaud LAFAYE,** bachelier ès lois

Les actes cités ensuite ne permettent pas d'établir une généalogie.
On trouve[337] :

Odet de BENQUE.
Il servit sous le comte d'Armagnac, dans la guerre que celui-ci soutint en 1372, contre Gaston-Phébus, comte de Foix[338].

Bertrand de BENQUE.
Il donna, le 2 février 1413 , en emphytéose perpétuelle, aux habitants de Benque, la forêt de *l'Embargade,* ce qui fut l'origine d'un long procès entre ses successeurs et la communauté de Benque[339].

Honoré Jean de BENQUE.
Il donna le 7 février 1470, des coutumes à la communauté de Benque.

Frérdéric Ambrody cite ensuite Bertrand de Benque, seigneur de Benque, Samouillan, Montégut-Bourjac, Escanecrabe, Esparron, Saint-Rame (degré V, infra), qui testa le 15 juillet, 1512, dont le fils, Odet qui épousa en septembre 1519, Marguerite de Montaut ; et dont le frère de Bertrand, Barthélemy de Benque, devint curé d'Escanecrabe.

II
Seigneurs de Benque, de Viozan, Montégut-Bourjac

On peut établir une généalogie suivie à partir du 15ème siècle, en utilisant des actes filiatifs, toutefois des incertitudes demeurent. André Navelle a établi une généalogie de la branche principale à partir du degré II en utilisant une généalogie écrite par la famille de Mont de

[336] Ambrody, *op.cit.,* p. 221, se référant à *Histoire des populations pyrénéennes,* tome premier.
[337] Ambrody, *op.cit.,* pp.221-223.
[338] Abbé Monlezu, *Histoire de la Gascogne.*
[339] Archives du grand-père de Frédéric Ambrody.

Benque, elle doit être partiellement révisée, cette généalogie a été complétée par Maurice Vuillier, elle doit être révisée.

I Arnaud Guillaume de BENQUE, seigneur de Viozan (à 9 km au sud-ouest de Masseube, Gers)
Il épousa, par contrat du 6 avril 1407 (selon Maurice Vuillier, la preuve de la date n'est pas fournie) **Clarianne de BAZILLAC,** fille de Vital de BAZILLAC, seigneur de Bazillac, Sadournin, et de Marie de GRAMONT.
Le mariage est prouvé par le testament, en 1440, de Raymond Aymeric de Bazillac (fils de Vital et de Marie de Gramont) substituant son neveu Arnaud Bernard de Benque, seigneur de Viozan, à Raymond Arnaud de Manas, seigneur de Montbardon, son neveu et celui-ci à Arnaud de Montaut, seigneur de Bénac, son neveu, etc[340].
Ils eurent :

Arnaud Bernard de BENQUE, qui continua probablement la lignée.

II N… probablement Arnaud Bernard de BENQUE, seigneur de Benque, Viozan, selon la chronologie[341] et la parenté Bazillac.
Il fut cité le 3 septembre 1422, puis en 1436-1439, comme seigneur de Viozan en Astarac[342] ; en 1438, Gaston IV resserra ses alliances notamment avec Arnaud Bernard de Benque, seigneur de Viozan[343], le 23 juillet 1448, Arnaud Bernard de Benque fut témoin au contrat de mariage de Raymond Aymeric de Bazillac avec Jacobe de Mauléon[344], c'est probablement lui qui rendit hommage en 1456[345] (il fut cité sans sa seigneurie) et fut cité en 1457, dans la rémission pour Odon de Benque qui avait tué, aux environs d'Escanecrabe, Jean des Forges, familier et serviteur d'Arnaud Bernard, seigneur de Benque[346].
En 1489, on cite Arnaud Bernard de Benque qui rendit hommage au Roi pour les terres de Benque, Gelat, Samouillan, Montégut-Bourjac, Escanecrabe[347].
Cet Arnaud Bernard de Benque ne paraît pas être le père de Jean de Benque, père d'autre Jean et de Bernard, il serait plutôt un frère. D'autre part, Bertrand de Benque, archiprêtre de Latrape, qui vivait certainement en 1512 et testa peut-être en 1521, essentiel pour l'établissement de la généalogie, est dit frère de Jean de Benque, père de Jean et de Bernard, et oncle de Bertrand (qui épousa Marguerite de Lomagne). Il est donc très probable qu'il y ait eu deux Arnaud Bernard père et fils.
N…(Arnaud Bernard ?) eut d'une alliance inconnue, Jean, qui devint seigneur d'Espujos, Arnaud Bernard, seigneur de Fustignac, et Bertrand, archiprêtre qui étaient frères, d'après le testament de Bertrand de Benque, archiprêtre de Latrape, qui avait un neveu, Bertrand de Benque, qui continua la lignée, lequel fut donc fils d'un frère de Jean, d'Arnaud Bernard et de

[340] *Sceaux gascons*
[341] A. Navelle n'indique pas son prénom
[342] AD. PA E 438
[343] René Souriac, *Comminges et Couserans,* t.I, p.169
[344] AD. Gers Vergès I 2275 n°12854
[345] Higounet ; AM. Toulouse II 167
[346] *La Gascogne au Trésor des Chartes n°1246* reg. JJ 188 n°334 f°180 v.
[347] Mont de Benque

Bertrand, ce frère étant présumé être Arnaud Bernard, mais il est également possible qu'il soit un autre et qu'Arnaud Bernard, seigneur de Fustignac soit celui qui était dit rendit hommage pour Benque en 1489 :

3.1 probablement Arnaud Bernard de BENQUE, qui suit.

3.2 probablement Jean de BENQUE, seigneur de Benque, Viozan.

Le 7 mai 1470 Jean de Benque, seigneur de Benque, Montégut, Escanecrabe, renouvela les coutumes du lieu de son nom, elles concédaient aux habitants le droit de chasse sur tous les animaux sauf l'ours dont la tête revenait au seigneur[348]. Il mourut avant le 20 décembre 1491, date d'une quittance de dot donnée à Jeanne de Villemur et à Géraud d'Aure et Bernard de Sariac, seigneur de Sariac, tuteurs de Bernard de Benque, pupille, seigneur de Benque, par Bernard de Mauléon, seigneur de Gensac, mari d'Isabelle de Benque[349] ; le 18 mai 1492, Jeanne de Villemur, veuve, et Bernard de Sariac, tuteurs de Jean et de Bernard de Benque, fils pupilles et héritiers de feu Jean étaient en procès contre Jean d'Espagne, père et administrateur de Galaubie de Panassac[350].

Il avait épousé (*après 1484* date contestée et certainement erronée car les parents de Jeanne se mariérent en 1424[351]) **Jeanne de VILLEMUR,** fille de Pons de VILLEMUR, seigneur de Saint-Paul, Pailhès, Montbrun, et de Gabrielle d'ESPAGNE[352].

Ils eurent deux fils Jean et Bernard **(**alias Bertrand) de Benque**,** pupilles en 1491 et en 1492.

Ce Jean de Benque doit être très probablement confondu avec Jean de Benque, seigneur d'Espujos, auteur de la branche des seigneurs d'Espujos qui se continua par son fils Bernard. C'est en tout état de cause un Jean de Benque, seigneur d'Espujos, frère de Bertrand de Benque, archiprêtre de Latrape, qui fut l'auteur de la branche des seigneurs d'Espujos, ayant un fils Bernard. Ce qui le concerne sera complété dans le chapitre **VI,** Seigneurs d'Espujos.

3.3 probablement Arnaud Bernard de BENQUE, qui fut peut-être l'auteur de la branche des seigneurs de Fustignac

3.4 probablement Bertrand de BENQUE, chanoine de Rieux, archiprêtre de Latrape, recteur de Mauzac.

Le 17 janvier 1491, le seigneur de Bazillac donna une quittance de la dot de Françoise de Lévis, fille de Jean de Lévis, seigneur et baron de Mirepoix, apparurent Bertrand

---

[348] Noulens, *Maisons de Gascogne ;* Ambrody, *Histoire d'Escanecrabe ;* Mont de Benque ; il est possible que les qualificatifs de seigneur de Benque, Viozan soient une interprétation

[349] AD. Gers Vergès

[350] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 100, produisant AD.HG B 8.

[351] Voir *Famille de Villemur,* par Jacques de Roquemaurel

[352] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 100.

de Benque, prêtre et recteur de Mauzac, Guillaume de Bazillac et Aymeric de Bazillac[353].

Bertrand de Benque donna, le 22 décembre 1500, une procuration pour prendre possession du canonicat de Rieux[354], il fut mentionné dans le testament de son neveu Bertrand de Benque, du 15 juillet 1512[355], ce qui indiquerait une longévité exceptionnelle, s'il était fils d'Arnaud Guillaume et de Clarianne de Bazillac.

Son testament fut retrouvé (ou ouvert) le 27 août 1521, à la demande du 31 mars 1521, de Jean de Benque, clerc du lieu d'Escanecrabe et de Marguerite de Lomagne, sa mère. Il léguait à Catherine de Benque, demoiselle de Benque, une *veste* de valeur 100 livres, lorsqu'elle se marierait, 100 livres à Odet de Benque, seigneur et baron de Benque et d'Escanecrabe, Odet et Catherine de Benque, frère et sœur, furent nommés héritiers particuliers, il avait deux nièces, dont une fille de son feu frère Jean de Benque, seigneur d'Espujos, au diocèse d'Auch, et une autre, fille de *Bertrand* (Bernard) de Benque, seigneur d'Espujos, fils de son dit frère et nièce du testateur, il lui lègua 40 livres, il fit un legs à Bernard de Benque, récent seigneur d'Espujos, son neveu, il fit un legs au fils d'Arnaud Bernard de Benque, seigneur de Fustignac, et neveu du testateur, un legs à Pierre de Cabanac, prêtre du lieu d'Escanecrabe, son neveu, et en tous ses biens fit héritier universel, Jean de Benque, clerc habituel, fils de son frère Odet de Benque (?, contradiction avec le fait que Jean était fils de Marguerite de Lomagne, la transcription doit être fautive) et lui substitua Savaric de Benque frère dudit Savaric[356] (?, erreur de transcription), ce testament qui permet de rattacher la branche des seigneurs d'Espujos et peut-être celle de Fustignac, confirme la généalogie qui faisait de Bertrand de Benque, archiprêtre de Latrape, le testateur, un grand-oncle d'Odet.

3.5 Marguerite de BENQUE.

Fille d'Arnaud Bernard de Benque, seigneur de Viozan, elle épousa, par contrat 1er octobre 1471, **Jean d'ANTIN,** chevalier, fils de Jean d'ANTIN, seigneur d'Abos, Lanepla et de Bellegarde de LAVEDAN[357].

III N…probablement Arnaud Bernard de BENQUE, seigneur de Benque, Montégut-Bourjac, Escanecrabe, qui est celui qui rendit hommage en 1489

D'une alliance inconnue, il eut :

4.1 Bertrand de BENQUE, qui suit

4.2 Béatrice de BENQUE.

[353] AD. Lot-et-Garonne 2 J 224
[354] AD.HG 1708, de Fonte, notaire, acte produit par A. Navelle
[355] Mont de Benque
[356] AD.HG E 894
[357] AD. Gers Vergès I 65(10)

Elle testa le 6 février 1511, veuve de Gaspard de Tersac , nommant son frère Bertrand de Benque, exécuteur testamentaire, nommant ses 3 enfants[358].
Elle avait épousé **Gaspard de TERSAC,** seigneur et baron de Montberaud, fils d'Hugues de TERSAC, seigneur et baron de Montberaud, et de Marguerite HUNAUD de LANTA, d'où postérité[359].

4.3 Isabelle de BENQUE.
Elle épousa **Bernard de MAULEON**, seigneur de Gensac, qui donna une quittance de dot, le 20 décembre 1491, à Jeanne de Villemur, dame de Benque, à Gérard d'Aure et à Bernard de Sariac, seigneur de Sariac, tuteurs de *Bertrand* (Bernard) de Benque, pupille, seigneur de Benque, à cause du mariage dudit de Mauléon et d'Isabelle de Benque[360]. Bernard de MAULEON était fils de Géraud de MAULEON, seigneur de Gensac, Sédilhac, et de Catherine d'ARTIGUELOUVE[361].
C'est peut-être elle qui épousa en secondes noces Jean de BARRAU, seigneur de La Loubère[362].

4.4 Barthélemy de BENQUE.
Frère de Bertrand,
Il devint curé d'Escanecrabe ; en 1513, il déposa pour ses neveux mineurs, en l'absence de leur père qui était décédé à la guerre que la France faisait contre l'Italie, devant les commissaires du Roi venus dans la localité, en 1513, pour faire y faire des recherches et le dénombrement des droits de Sa Majesté, héritier des comtes de Comminges[363].

IV Bertrand de BENQUE, seigneur de Benque, Viozan, Chelan (à 8 km au sud-est de Viozan), Montégut-Bourjac.
Le 3 septembre 1506, il était en procès avec Jean de La Roche, seigneur de Fontenilles[364].
Il testa le 15 janvier 1512, demandant son inhumation au monastère de Bonnefont, nommant son épouse Marguerite de Lomagne, faisant des legs à sa fille Catherine, à son fils Jean, pupille, à sa nièce Marguerite de Mauléon, fille d'Isabelle de Benque, sa sœur[365], à Antonie, fille de Marguerite de Benque, à Guillaume de Benque, fils de Jean de Benque, seigneur d'Espujos, il institua héritier universel son fils aîné Odet de Benque, pupille. En cas de décès de ses héritiers directs, son héritage irait à Gaspard de Mauléon, fils d'Isabelle de Benque ou à Jean de Tersac, fils de Béatrice de Benque. Il nomma tuteurs son oncle Bertrand de Benque,

---

[358] AD. Gers Vergès I 429(6)
[359] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Tersac,* produisant la preuve.
[360] AD. Gers Vergès I 429 (1)
[361] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Mauléon,* produisant la preuve.
[362] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 101, indique ce mariage citant un acte de 1519 AD.HG 2952, de Cruce, notaire.
[363] Ambrody, *Histoire d'Escanecrabe,* p.222
[364] AD. Lot et Garonne, Fonds Raymond
[365] La quittance de dot d'Isabelle de Benque épouse de Bernard de Mauléon fut donnée à Jeanne de Villemur, veuve de Jean de Benque, et aux tuteurs de ses enfants Jean et Bernard de Benque ; Bernard de Mauléon et Isabelle de Mauléon eurent effectivement pour enfants Gaspard et Marguerite de Mauléon. Il paraît normal que Bertrand de Benque nomme comme héritiers substitués à ses enfants ses neveux directs Gaspard de Mauléon et Jean de Tersac

archiprêtre de Latrape[366]. Ce testament indique une proche parenté avec une Marguerite de Benque, mère d'Antonie, qui pourrait être sa sœur, épouse de Jean d'Antin, et une proche parenté avec Jean de Benque, seigneur d'Espujos, père de Guillaume, qui doit être le pupille cité en 1492.
Il avait épousé, par contrat du 3 janvier 1498 (n.st) **Marguerite de LOMAGNE**, fille d'Odet de LOMAGNE, seigneur de Terride[367], Fimarcon et donc de Catherine de CARDAILLAC[368].
Ils eurent :

5.1 Odet de BENQUE, qui suit.

5.2 Jean de BENQUE.
Etant recteur de Mauzac, héritier universel de Bertrand de Benque, archiprêtre, par son testament retrouvé en 1521, il fit un arrentement le 11 juin 1541[369]

5.3 Catherine de BENQUE.
Elle épousa, par contrat du 3 mars 1527 (n.st), **Manaud de LA ROCHE,** seigneur de Castéra-Lectourois, de Fontenilles, fils de Jean de LA ROCHE, seigneur de Fontenilles, et de Madeleine de FOIX[370], d'où postérité.

V Odet de BENQUE, seigneur de Benque, Montégut-Bourjac.
Il inféoda, le 20 octobre 1520, aux habitants d'Escanecrabe, la forêt de La Taillade, rendit hommage au Roi, le 19 octobre 1540, et protesta, le 25 juin 1569, contre ce qu'il prétendait être une atteinte portée à son droit de siéger aux Etats de Comminges, immédiatement après l'Eglise et avant tous autres gentilshommes[371]. Cité le 10 juillet 1569 dans le testament de son fils Charles, il mourut avant juillet 1571[372].
Il avait épousé, par pactes du 11 septembre 1519, et contrat du 7 février 1520, **Marguerite de MONTAUT,** fille de Jacques de MONTAUT, seigneur de Montbrun, Puydaniel, et de Jeanne de VACQUES[373]. Marguerite de Montaut était veuve de Jean de Béarn, seigneur de Saumont, épousé par contrat 2 février1516[374], sans enfant de cette première union, elle testa le 14 décembre 1566, faisant un legs à son fils Paul de Benque[375], et serait morte en 1567 à Cazères. Le 22 novembre 1524, Jeanne de Vacques abandonna une dette à son gendre Odet de

[366] AD.HG 2763 et 2780, Clavelli, notaire, acte produit par A. Navelle
[367] André Navelle, *op.cit..,* II, p.102
[368] Père Anselme, *Histoire généalogique et chronologique de la Maison royale de France,* tome II, p. 673, nomme Catherine de Cardaillac, l'épouse d'Odet de Lomagne, ceux-ci mariés par contrat du 29 octobre 1475.
[369] AD.HG 17549, Carrière, notaire, acte produit par A. Navelle
[370] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t.II, p.1632 ; AD. Gers I sup. 325 bis
[371] Ambrody, *Histoire d'Escanecrabe,* p.222
[372] A. Navelle, *op.cit..,* p.102
[373] André Navelle, *op.cit..,* II, p.102, disant qu'un acte AD.HG E 1526 fourni pour les preuves de noblesse de la famille de Benque indiquait la date de contrat de mariage du 3 janvier 1487 (v.st) et celles du contrat du 11 septembre 1519 et du testament de Marguerite de Montaut du 14 décembre 1566.
[374] AD.HG 3 E 11783, le contrat indique les parents de Marguerite de Montaut
[375] BnF Fr 32298

Benque et lui revendit pour 1000 écus le lieu de Fustignac et deux bordes[376]. Le 8 septembre 1555, suite à une vente du 16 janvier précédent, par Odet de Benque à noble Antoine de Rougier, de terres à Aurival, pour 4 ans, avec pacte de rachat, pour 1 000 écus, ces terres furent accensées à Jeanne de Vacques, dame de Casties, elle en fit aujourd'hui le rachat[377].
Ils eurent :

6.1 Jean de BENQUE, qui suit.

6.2 Paul de BENQUE, auteur de la branche des seigneurs de Casties, qui suivra

6.3 Charles de BENQUE, seigneur de Montgras (à 6 km de Rieumes, Haute-Garonne.)
Il testa le 10 juillet 1569 (et fit un codicille le 20 suivant), étant enseigne de la compagnie de 100 chevau-légers du seigneur de Montferrand, gouverneur de Bordeaux. Il fit des legs à ses sœurs Mathive de Benque, veuve de Gabriel de Noé, seigneur de Lias, et à Charlotte de Noé, leur fille ; à Raymonde de Benque, épouse du seigneur de Pontéjac, et à Charlotte de Comminges, leur fille ; à Anne de Benque épouse du seigneur de Montégut Savès, à sœurs Jeanne et Marguerite de Benque, religieuses à Fabas ; à Marguerite de Benque, fille du premier mariage de Jean de Benque, son frère aîné ; il légua à ses frères Jean, une petite haquenée grise, Géraud de Benque, seigneur de *Bezous*, un petit cheval d'Espagne ; à Adrien, chanoine de Lombez, 300 livres. Il institua héritier universel et général son frère Paul de Benque, guidon de la compagnie du seigneur de Fontenilles, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de 50 hommes d'armes. Il légua 100 écus sol à son père Odet de Benque, chevalier, seigneur de Benque[378].

6.4 Georges (alias Géraud) **de BENQUE,** seigneur de *Bezous* (Bizous).
Le 1er septembre 1567, il y eut une transaction entre Jean, Bertrand, Charles, Paul et Georges de Benque, frères, fils d'Odet de Marguerite de Montaut[379]. Ce qui le concerne est développé infra (Seigneurs de Bizous)

6.5 Adrien de BENQUE, seigneur de Gaujous.
Le 15 janvier 1555, étant docteur en droit, protonotaire de Benque, il traita avec Antoine de Malras qui devait lui céder son office de conseiller au Parlement pour 3 050 écus. Adrien de Benque et sa grand-mère (Jeanne de Vacques) devaient payer 2 000 écus comptant, pour les 1 000 autres, noble Antoine de Rougier, bourgeois de Limoux, promit la somme contre la vente des rentes et censives sur la place d'Aurival par Marguerite de Montaut, mère d'Adrien de Benque[380], l'acte fut cancellé le 11 mars

[376] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 102, produisant AD.HG 43 E 00, Astorg, notaire.
[377] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 102, produisant AD.HG 3 E 6865, Rouzier, notaire.
[378] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 103, produisant AD.HG 3 E 4501, Dujarric, notaire.
[379] AD. Gers Vergès I 431 (6) ; BnF Fr 32298 qui dit Paul et ses frères fils d'Odet de Marguerite de Montaut.
[380] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 102, produisant AD.HG 3 E 6865, Rouzier, notaire ; mentionnant l'annulation du contrat.

1556 par Jeanne de Vacques, Adrien de Benque ne fut pas conseiller au parlement de Toulouse.
Etant docteur en droit, il avait épousé (bans du 9 janvier 1558) **Antoinette de GABARROS**[381]. Jeanne de Vacques (sa grand-mère) lui fit une donation le 8 juin 1558[382]
Il fut cité le 10 juillet 1569, comme chanoine de Lombez, dans le testament de son frère Charles. En 1583 étant recteur de Fabas il donna à son frère germain Paul de Benque, seigneur de Beaulieu, Montgras, tous ses droits et ceux qui pouvaient appartenir à feus Bertrand, Charles et Georges, ses frères germains[383]

6.6 Bertrand de BENQUE.
Il épousa par contrat du 18 avril 1563, à Durfort, diocèse d'Auch, **Marguerite de MANAS,** fille de François de MANAS, seigneur et baron de Durfort, et de feue Marie de MONTLEZUN, la mariée était dotée de 4 000 livres plus 2 000 livres de sa mère, Bernard de Benque mourut probablement avant le 10 juillet 1569, son frère Jean demanda une copie de ce contrat de mariage qui lui fut donnée le 17 janvier 1572[384] .

6.7 Françoise de BENQUE.
Elle épousa, par contrat du 16 janvier 1542, **Roger de NOE**[385], seigneur de Noé, de l'Isle d'Arbechan, Savères, fils de Jean III de NOE, seigneur de Noé, l'Isle d'Arbechan, et de Léonore de MAULEON, d'où postérité. Devenu veuf Roger de Noé épousa en secondes noces Gabrielle de Châteauverdun et testa le 31 mai 1580[386].

6.8 Mathive de BENQUE.
Dite fille d'Odet de Benque, chevalier, seigneur et baron de Benque, et de Marguerite de Montaut, étant dotée de 6 00 livres, elle épousa **Gabriel de NOE,** seigneur de Lias, Montoussin, fils de Bernard de NOE, seigneur de Montoussin, et de Jeanne de CHÂTEAUVERDUN, ceux-ci mariés par contrat du 4 mars 1524[387].
Gabriel de Noé mourut avant le 10 juillet 1569, date du testament de son beau-frère Charles de Benque (supra), d'où postérité.

6.9 Raymonde de BENQUE.
Elle épousa **Bernard de COMMINGES,** seigneur de Pontéjac, fils de Mathieu de COMMINGES, baron de Péguilhan, et de Françoise de ROQUEFORT, sa seconde épouse[388].

---

[381] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 104, se référant à AD.HG GG 26.
[382] André Navelle, AD. Gers Vergès I 431 (6)
[383] AD.HG Reg. Ins.1 A
[384] AD.HG E 894, Barnabé Astugue, notaire royal
[385] André Navelle, *op.cit..,*II, p.104, se référant à de Fouillouse, notaire.
[386] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1569, indique la seconde épouse, André Navelle, *op.cit.,* II, p. 104, indique le testament de Roger de Noé
[387] *AD.HG* (probablement AM. Toulouse) II 101 ; AD. Ariège 34 J 53.
[388] Jacques de Roquemaurel, *Les comtes de Comminges et leur descendance,* produisant la preuve.

Bernard de Comminges mourut avant le 6 juillet 1595, date à laquelle Raymonde de Benque, veuve, reçut la permission de vendre la place de Campagne, au pays de Foix, et d'en appliquer le prix au rachat d'autres places et au mariage d'Anne, Charlotte et Marguerite de Comminges[389], ses filles.
Le 28 février 1563, il y avait eu un accord au château d'Odet de Benque, entre Roger de Comminges, seigneur de Péguilhan, et Bernard de Comminges, seigneur de Pontéjac, et Blaise, Jacques, Madeleine et Balthazar de Comminges, leurs frères et sœurs[390]. Le 11 février 1600, Raymonde de Benque, veuve de Bernard de Comminges, seigneur de Pontéjac, était en procès contre Odet de Goyrans, seigneur de Montégut, fils et héritier d'Anne de Benque, comme tuteur de Paul de Noé, son pupille, héritier de feu *Georges* (Gabriel) de Noé, seigneur de Montoussin, son père et de feue Mathive de Benque. Odet de Benque et Marguerite de Montaut avaient eu 6 garçons et 6 filles :1° Jean, père de Jeanne femme de Jean Denis de Barrau, 2° Adrien, protonotaire du Saint-Siège, 3°Bertrand, décédé ab intestat, 4° Charles, décédé, 5°Paul, 6° Georges, et 1° Françoise, 2° Anne, 3° Raymonde, 4° Mathive, 5° Marguerite, 6° Jeanne, religieuse à Fabas. Jean Pierre de Benque était fils et héritier de Paul de Benque, Raymonde, était veuve de Bernard de Comminges[391].

6.10 Anne de BENQUE.
Elle épousa **Pierre de GOYRANS,** seigneur de Montégut Savès, fils de Bernard de GOYRANS, seigneur de Montégut-Savès, et de Jeanne de MARTRES[392].
Pierre de Goyrans mourut avant le 23 juillet 1576, date à laquelle le Sénéchal confirma une sentence entre Jean d'Orbessan, seigneur de Labastide-Paumès, et Anne de Benque, mère et tutrice d'Odet de Goyrans[393].

6.11 Jeanne de BENQUE.
Religieuse à Fabas en 1569, elle en devint abbesse par brevet du Roi du 4 octobre 1573 et 1574[394], elle y citée jusqu'en 1597[395].

6.12 Marguerite de BENQUE.
Religieuse à Fabas en 1569, elle y fut citée en 1590[396].

VI Jean de BENQUE, chevalier, seigneur et baron de Benque, seigneur de Montégut.
Il était chevalier de l'Ordre du roi lors de son testament.
Le 3 juillet 1561, Odet de Benque, seigneur de Benque, et Jean de Benque, son fils, étaient en procès contre le curateur de François d'Orbessan, seigneur de Labastide-Paumès, il fut adjugé

[389] AD.HG B 92 E f°64
[390] AD.HG 3 E 9453 Cazères
[391] AD. Gers Vergès I 431 1
[392] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 97
[393] AD.HG B 74 f°282, acte produit par A. Navelle
[394] M. de Mont de Benque
[395] AD.HG 3 E 34664 Aurignac ; Ambrody, *op. cit.,* p. 223, dit qu'elle fut la 24ème abbesse de Lumdieu, se référant au *Manuscrit de Larcher.*
[396] AD.HG 3 E 16118 p.168

aux enfants de Jean de Benque et de feue Anne d'Orbessan la légitime appartenant à Anne et des biens compris dans une donation du 11 septembre 1536, et d'autres biens acquis par feu Gaillard d'Orbessan, père d'Anne, qui avait constitué 12 000 livres à sa fille Anne[397], le 18 août 1565, fut réglée la contestation entre François d'Orbessan, seigneur de Labastide-Paumès, et Jean de Benque, tuteur de Marguerite sa fille[398].
Jean de Benque servit comme lieutenant à la compagnie du Massès (1569 à janvier 1570) puis à la compagnie de La Roche-Fontenilles[399]
Jean de Benque testa le 22 janvier 1577, nommant son père, il avait épousé, en premières noces, Anne d'Orbessan, d'où Marguerite de Benque, sa fille, il avait reçu 3 770 livres de Jean d'Orbessan, seigneur de Labastide-Paumès, oncle maternel de Marguerite. Il avait épousé, en secondes noces, Mathive de Bellegarde, qui avait eu 7 000 livres de dot, d'où, Jeanne, Paule, Françoise, Anne et Mathive de Benque, il fit héritier universel Jean Paul de Benque, son fils et de sa seconde épouse Mathive de Bellegarde, il avait aussi un fils bâtard Adrien de Benque et une fille bâtarde[400] et mourut avant le 28 mars 1583, date du contrat de mariage de sa fille Jeanne[401].
Il avait épousé en premières noces, par contrat du 28 octobre 1556, **Anne d'ORBESSAN,** dotée de 12 000 livres, fille de Gaillard d'ORBESSAN, seigneur de Labastide-Paumèes, Malvézie, et de Raymonde d'AURE[402].
Il avait épousé en secondes noces par contrat du 28 février 1562 **Mathive de SAINT-LARY de Bellegarde**[403], dotée de 7 000 livres, dite sans preuve fille de Pierre de SAINT-LARY, seigneur de Bellegarde, et de Paule de LA BARTHE, cette ascendance est vraisemblable. Le 2 novembre 1598 Mathive de Bellegarde donna 4 000 livres à Mathive de Benque[404], sa fille.
Enfant du 1er lit :

7.1 Marguerite de BENQUE.

Enfants du second lit :

7.2 Jean Paul de BENQUE.
Né vers 1564 il mourut à Paris vers 1587 (voir infra l'acte du juin 1612), sans postérité.

7.3 Jeanne de BENQUE.
Elle épousa, par contrat du 18 mars 1583, **Jean Denis de BARRAU,** seigneur de Parron et d'Esperce, fils de feu Bernard de BARRAU, seigneur de Parron, et de Julianne d'ESPARBES de Lussan[405], Denis de Barrau devint seigneur de Benque.

---

[397] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 103, produisant AD.HG B 54.
[398] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 103, produisant AD.HG B 58 f°756.
[399] André Navelle, *op.cit..,* II, p.103 se référant à Fleury Vindry, *Dictionnaire d'Etat major,* pp.51 et 406
[400] AD. Gers Vergès I 430 5, Jean Barus, notaire d'Auribail
[401] André Navelle, *op.cit..,* II, p.103, se référant à Fleury Vindry
[402] André Navelle, *op.cit..,* II, p.103 ; Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Orbessan,* produisant la preuve.
[403] A. Navelle, *op.cit..,* II, p. 13, se référant à Fleury Vindry
[404] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 103, produisant AD.HG Reg. Ins 8 f°551.
[405] AD.HG Reg. Ins 7 ; AD. Gers Vergès I sup 356

Le 9 juin 1612, Denis de Barrau, seigneur de Parron et de Benque, et sa femme, Jeanne de Benque, étaient en procès contre Gabrielle de Guerrier, femme de François de Clary pour le rachat des seigneuries de Ribaute et de Fonsegrives venant de sa belle famille. Jeanne de Benque, était sœur de feu Jean Paul de Benque, fils de feu Jean de Benque[406],

Jean Paul de Benque, âgé de 17 ou 18 ans, avait vendu le 20 juin 1582, les seigneuries de Ribaute et Fonsegrives à feu Gombal de Goaras, espagnol, négociant de Toulouse, au prix de 30 000 livres. Jean Paul de Benque mourut à Paris, âgé de moins de 25 ans avant d'avoir effectué le rachat ; Goaras était mort aussi, ses biens furent saisis pour dettes, Jeanne de Benque fut maintenue, en 1594, en la succession de feu Jean de Benque, feu Nicolas Guerrier avait été subrogé aux créanciers de feu Goaras, la cause fut maintenue contre Gabrielle de Guerrier, épouse de François de Clary[407].

7.4 Paule de BENQUE.

Elle mourut avant le 25 août 1645, date d'un procès entre Antoine de Saint-Pastou, seigneur de Salerm, contre César de Lavaur et Anne de Saint-Pastou, sa femme, pour les droits sur les biens de feue Paule de Benque, leur mère[408].

Elle avait épousé, par contrat du 31 janvier 1589, **François de SAINT-PASTOU,** seigneur de Salerm, veuf d'Anne de Tersac, qui testa le 28 mai 1598 rappelant ses deux mariages[409]. François de SAINT-PASTOU était fils de fils de Bertrand de SAINT-PASTOU, seigneur de Salerm, et de Jeanne de NOE[410]. François de Saint-Pastou avait nommé un procureur, le 3 mai 1598, pour s'accorder avec Jean Denis de Barrau, seigneur de Parron et de Benque, et Jeanne de Benque, sa femme, pour le procès entre eux pour la succession de leurs père et mère et le supplément par le décès de feus Jean Paul, Marguerite et Françoise de Benque, ses frères et sœurs, suivant l'avis de Paul de Benque, seigneur de Marun[411].

7.5 Françoise de BENQUE.

Elle mourut avant le 3 mai 1598[412].

7.6 Anne de BENQUE.

Elle épousa, par contrat du 16 février 1597, au château de Montégut de Benque (diocèse de Lombez), **Géraud de SAINT-GERMIER,** seigneur d'Arconques (Espiens, Lot-et-Garonne), fils de Jean Marc de SAINT-GERMIER et de Jeanne AMBLARD, elle fut dite dans l'acte fille de Mathive de Saint-Lary, dame de Benque, et sœur de Jeanne de Benque, épouse de Jean Denis de Barrau, seigneur de Parron et de Benque, qui lui avait constitué en dot 4 000 écus, somme venant d'une transaction

[406] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 103, produisant AD.HG E 45.
[407] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 103, produisant AD.HG E 45.
[408] AD.HG 3 E 24879 Saint-Gaudens
[409] AD.HG 3 E 21980 (199).
[410] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Saint-Pastou,* produisant la preuve.
[411] AD.HG 3 E 21980 (203)
[412] AD.HG 3 E 21980 (203.)

du 25 juin 1591 entre Jeanne, Marguerite, Anne et Mathive de Benque, sœurs, Anne donna quittance de tous les droits sur les biens de sa mère et de feus Jean Paul et Françoise de Benque[413].

7.7 Mathive de BENQUE.
Elle épousa, par contrat du 8 janvier 1603, noble **Simon DONZEIL,** seigneur d'Aygues-Mortes (en Taybosc, Gers), fils de feu noble François DONZEIL et de Françoise de *CAMBAREL*, la mariée fut assistée de Jeanne de Benque, sa sœur, femme de Jean Denis de Barrau, seigneur de Parron, héritière de son père[414].

Jean de BENQUE eut aussi deux enfants bâtards :

7.8 Adrien de BENQUE, il fit un accord le 11 février 1601 avec Jean Pierre de Benque, seigneur de Casties (infra)

7.9 une fille non prénommée.

III
Seigneurs de Casties, Labrande

L'auteur de cette branche, Paul de Benque, seigneur de Casties, était fils d'Odet de Benque, seigneur de Benque et de Montégut-Bourjac, et de Marguerite de Mntaut.

VI Paul de BENQUE, seigneur de Casties (-Labrande, Haute-Garonne), Montgras (à 6 km de Rieumes, Haute-Garonne), Beaulieu
Le 20 juillet 1571, il fit un accord avec son frère Jean de Benque, seigneur et baron de Benque, au sujet de sa légitime sur les biens de feu Odet de Benque, leur père. Paul recevra 4 000 livres pour cette légitime, Jean lui donna en plus 4 000 livres pour son entretien au service du Roi[415].
Il testa le 12 avril 1588[416], protesta le 18 juillet 1588 contre Mathive de Bellegarde[417] et mourut avant le 28 août suivant, date d'un arbitrage pour le seigneur de Beaulieu fait par le seigneur de Fontenilles, curateur des fils dudit seigneur de Benque[418].
Il avait épousé, par contrat du 29 octobre 1570 alias 1577[419], au Pouy-de-Touges, **Louise d'ORBESSAN** fille de Jean d'ORBESSAN, seigneur du Pouy-de-Touges, et d'Anne de FARGUES, dame de Beaulieu, sa seconde épouse[420], à cette date Odet de Benque fut dit feu, ce qui ne permet pas de trancher pour la date du mariage, toutefois l'accord du 22 avril 1595,

[413] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 103, produisant AD.HG Reg Ins 7 f°429, Palerin Claverie, notaire à Samouillan.
[414] AD.HG Reg Ins 11
[415] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 104, produisant AD.HG 3 E 4503, Dujarric, notaire.
[416] BnF Fr 32298, Aymar du Jarric, notaire de Toulouse
[417] AD. Gers Vergès I 431 (6)
[418] AD. Gers Vergès I *436* (6)
[419] AD.HG Reg. Ins 6 f°466 du 22 avril 1595
[420] AD. HG Reg Ins A

mentionnant le contrat de 1577, semble indiquer que leur fils Jean Pierre était majeur à cette date, donc le mariage de 1570 est le plus probable.
Le 22 avril 1595, Louise d'Orbessan, veuve de Paul de Benque fit un accord avec son fils aîné Jean Pierre de Benque au sujet de la jouissance de Beaulieu, qu'elle lui céda, elle avait une fille, Marguerite, épouse de M. de Saint-Etienne, seigneur de La Pomarède, et aussi Louis, Alexandre, Jean Bernard, Françoise, Raymonde[421].
Ils eurent :

7.1 Jean Pierre de BENQUE, qui suit.

7.2 François de BENQUE, auteur de la branche des seigneurs de Labrande et de Picayne.

7.3 Louis de BENQUE, seigneur de Sajas (à 5 km de Casties-Labrande).
Il mourut avant le 10 juillet 1625, date à laquelle Catherine du Cros bailla 850 livres à Marie de Mauléon, femme d'Urbain de Noé, seigneur et baron dudit lieu, en vertu d'un arrêt, citant Alexandre et Marguerite de Benque et Gabrielle de Mont, veuve du sieur de Benque héritiers de feu Louis de Benque, seigneur de Sajas, son débiteur, furent présents noble Jean du Cros, du lieu de Montauban, et Joseph Doujat, recteur de Noé[422]. Le 21 septembre 1650, Catherine du Cros, veuve, fit une donation[423]. Louis de Benque avait fait une donation de tous ses biens à son frère Alexandre de Benque, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, qui lui-même les donna le 2 juin 1656 à Pierre Jacques de Saint-Etienne, seigneur de Montégut, son neveu, habitant Revel en Lauragais[424].
Il avait épousé **Catherine du CROS**
Ils eurent un fils **Louis de BENQUE** qui mourut avant 1646[425].

7.4 Alexandre de BENQUE. Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem (preuves du 5 février 1597[426].)
Le 8 juin 1646, commandeur d'*Argenteuse* (Argentières ?), il fit une donation à son neveu Alexandre de Benque[427]. Il fit donation, le 14 décembre 1648, à ses neveux et nièces, fils et filles de feu son frère, François de Benque, seigneur de Labrande, Alexandre de Benque, seigneur de Picayne, Arnaud Jacques, Guillaume et Gabriel de Benque, Louise, Jeanne et Marie de Benque, en tout 7, de sa part dans la métairie de Bordenave en la juridiction de Lussan[428]. Le 28 février 1650, étant commandeur d'A*rgentières*, il assista au contrat de mariage de Marguerite de Saint-Etienne (sa petite-nièce), fille d'Henri de Saint-Etienne, seigneur de La Pomarère et de Jeanne de

[421] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 104, produisant AD.HG Reg. Ins.6 f°466.
[422] AD.HG 3 E 16691 Noé
[423] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 104, produisant AD.HG Reg Ins 28 f°490, François Saintes, notaire de Lontaud.
[424] AD.HG Reg Ins 29 bis, Ducasse, notaire
[425] André Navelle, *op.cit..,* II, p.104
[426]André Navelle, *op.cit.,* II, p. 104, se référant à AD.HG E 1526 ; Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives…,*t.II, p.166.
[427] BnF Fr 32552
[428] AD.HG 3 E 9374 Cazères

Bellissen, avec Jacques d'Auriol[429]. Le 2 juin 1656, étant grand commandeur de *Tinquetaille,* il fit donation à son neveu Pierre Jacques de Saint-Etienne, seigneur de Montégut, de tous les biens de feu Louis de Benque, seigneur de Sajas, son frère[430].

7.5 Jean Bernard de BENQUE.

Il mourut entre 1595 et 1601[431].

7.6 Marguerite de BENQUE.

Marguerite de Benque fut citée, en 1604, veuve d'Henri de Saint-Etienne et de Carmaing, mère de ses enfants[432].

Le 17 mai 1615, Marguerite de Benque, veuve d'Henri (de Saint-Etienne) de Carrmaing, et son fils Henri, seigneur de La Pomarède, passérent un acte concernant une métairie[433].

Marguerite de Benque, veuve donna, le 11 janvier 1615, au château de La Pomarède, à sa fille Louise de Saint-Etienne et de Carmaing, femme de noble Bernard de Latger, seigneur de Figairolles, 3 000 livres à prendre sur ses biens, puis une autre donation eut lieu en 1618, pour la dot de sa fille, Louise de Saint-Etienne et de Carmaing mariée, le 26 janvier 1614, avec noble Bernard de Latger, seigneur de Figairolles[434].

Le 18 septembre 1634 fut passé un accord entre Marguerite de Benque, veuve d'Henri de Sainty-Etienne, et ses enfants, par lequel ceux-ci déclarèrent n'avoir aucune observation à lui faire sur son administration[435] (des biens.)

Elle assista, le 28 février 1650, au contrat de mariage de sa petite-fille, Marguerite de Saint-Etienne, fille d'Henri, seigneur de La Pomarède, et de Jeanne de Bellissen, avec Jacques d'Auriol[436].

Marguerite de Benque, veuve d'Henri de Saint-Etienne, seigneur de La Pomarède, mourut le 8 juin 1661, à dix heures du soir, âgée de 90 ans, selon une copié de son acte de décès du 30 juillet 1683[437].

Elle avait épousé, par contrat du 15 mars 1592, H**enri de SAINT-ETIENNE,** seigneur de La Pomarède, fils de Jean de SAINT-ETIENNE, seigneur de La Pomarède, et de Marguerite de CARAMAN[438] (olim CARMAING), d'où postérité.

Le mariage eut lieu le 20 juin 1592 (enregistré au Sénéchal de Toulouse le 20 juillet 1592), le marié fut assisté de son père, le père de la mariée fut cité feu[439].

Henri de Saint-Etienne mourut dès 1600, date à laquelle fut mentionné un litige du 31 août 1598 entre feu Henri de Saint-Etienne, demandeur, contre feu Jean Claude de

---

[429] AD. Aude B 1997
[430] AD.HG Reg Ins 29 bis
[431] André Navelle, *op.cit..,* II, p.104
[432] AD.HG 3 E 16453
[433] *Archives Villette,* liasse 115, acte 442.
[434] AD. Aude B 1987 (donation de 1615), AD.HG 3 E 18783 (donation de 1618)
[435] *Archives Villette,* liasse 109, acte 24.
[436] AD. Aude B 1997
[437] *Archives Villette,* liasse 109, acte 88.
[438] AD. Gers Vergès I 431 (6), inventaire
[439] *Archives Villette,* liasse 109.

Lévis, seigneur d'Audou, et Jeanne (de Lamensans) de Beauvoir, son épouse, et dame de Carmaing de Foix, comtesse de Montgomery[440].

7.7 Françoise de BENQUE.

7.8 Raymonde de BENQUE.

Elle épousa, par contrat 21 octobre 1607, **Jean Roger de MARTRES,** seigneur du Plan, de Castet Bon, sans postérité. Le mariage avait dû être célébré auparavant car elle fut citée avec Roger de Martres, seigneur du Plan, le 20 février 1605, recevant une donation de 3 600 livres, elle fut assistée de son frère Jean Pierre de Benque[441]. Elle testa le 8 décembre 1608, selon une donation d'Alexandre de Benque, mentionnant Jean Roger de Martres, veuf[442] .

Jean Roger de Martres épousa, en secondes noces, par contrat du 6 septembre 1611, l'héritière de Loupian, près de Béziers[443], qui était Isabelle de SARRET, fille d'Hector de SARRET, seigneur de Loupian, et de Marguerite du BOIS, d'où postérité. Jean Roger de Martres, fils de François de Martres, seigneur de Laffite, du Plan, et d'Isabeau de Barrau[444], acquit le 9 juillet 1620 de Roger de Comminges, comte de Péguilhan la vicomté de Montfaucon sous Moulis[445].

7.9 Catherine de BENQUE.

Le 12 avril 1612, étant prieure du monastère de *Superbons* en Condomois, elle fit don à sa mère Louise d'Orbessan de ce que lui devait Jean Pierre de Benque par acte du 13 février 1603[446].

VII Jean Pierre de BENQUE, seigneur et baron de Casties, Labrande

Le 11 février 1601, il y eut une transaction entre Jean Pierre de Benque, fils aîné de feu Paul de Benque et de Louise d'Orbessan, héritière de son fils, feu Jean Bernard, et Adrien de Benque, frère de feu Paul, au sujet d'une donation à Louise d'Orbessan du 17 juillet 1590, l'accord se fit moyennant 1 000 écus[447]. Il vendit, le 15 janvier 1613, la seigneurie de Labrande à Jean de Sariac, seigneur de Mont, avec pacte de rachat, une quittance fut donnée le 15 juin 1613 à Monsieur de Picayne[448].

Il avait épousé, en premières noces le 16 mai 1594 (bans en avril 1594[449]) **Antoinette de BRUYERES CHALABRE,** fille de François de BRUYERES, baron de Chalabre, et d'Isabeau de BARTHELEMY de GRAMONT,

---

[440] *Archives Villette,* liasse 109, acte 90.
[441] AD.HG 3 E Reg Ins 11
[442] AD.HG 3 E 9354 p.168 v°
[443] Larcher, *Glanages*
[444] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Martres,* produisant la preuve,
[445] Larcher, *Glanages*
[446] AD.HG Reg Ins 17
[447] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 104, produisant AD.HG Reg. Ins 9 f°58, Bernard Canac, notaire.
[448] AD. Gers Vergès I 431 (6)
[449] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 104, produisant AD.HG GG 222, indique les parents d'Antoinette de Bruyères ; la preuve de la date du 16 mai 1597, indiquée par Maurice Vuillier, n'est pas fournie.

Il avait épousé en secondes noces par contrat du 19 janvier 1609, au château de Mont, **Gabrielle de MONT,** fille d'Arnaud Jean de MONT, seigneur de Goudex, de Montpezat, et d'Anne de Mauléon, la mariée, dotée de 15 500 livres, fut assistée de Louis de Benque, seigneur de Sajas, et d'Alexandre de Benque, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem[450].
Enfant du 1er lit :

8.1 Paule de BENQUE.
Elle testa une première fois le 20 décembre 1670[451], puis le 28 novembre 1675, nommant son mari Philippe d'Incamps, et ses filles, Jeanne, Marie, Françoise et Antoinette, et ses petits-enfants, issus de sa fille Antoinette d'Incamps, femme de Raymond Laborie, docteur en droit, héritiers de feu Jean Pierre de Benque, seigneur de Casties, son père, et d'Antoinette de Bruyères, sa 1ère femme[452].
Elle avait épousé **Philippe d'INCAMPS,** seigneur de La Bispau, fils de François d'INCAMPS, seigneur de La Salle, et de Françoise de GESTAS, d'où postérité[453].
En 1648, Jean Antoine de Benque, seigneur de Casties, reconnut devant Philippe d'Incamps, seigneur de Lanespla et Paule de Benque, sa femme, devoir 3 500 livres pour la dot de ladite de Benque, sa sœur, à prendre sur Paul de Martres, seigneur de Haumont[454].

Enfants du second lit :

8.2 Jean Antoine de BENQUE, fils aîné, qui suit.

8.3 Jean Blaise de BENQUE, seigneur de Beaulieu.
Il testa le 18 octobre 1668, nommant sa femme Andrée de Noé, d'où un enfant mâle Antoine de Benque, en bas âge, institué héritier universel[455]. Il mourut avant le 15 mars 1675, date du testament de son fils Jean Antoine.
Il avait épousé **Andrée de NOE,** dite sans preuve fille de Louis de Noé, seigneur et baron de L'Isle d'Arbechan, marquis de Noé, et de Gabrielle de Buade de Frontenac[456]. Le 26 septembre 1684, Andrée de Noé fit donation de tous ses biens à son fils Jean Antoine de Benque, capitaine de cavalerie[457].
Ils eurent :

Jean Antoine de BENQUE.

---

[450] AD. HG Reg. Ins 19
[451] AD.HG 3 E 23443 (?, sic), Aurignac
[452] AD.HG 3 E 23443 (199)
[453] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Incamps,* produisant la preuve.
[454] AD.HG 3 E 24027 (2521)
[455] AD.HG 3 E 28403 Cierp p.369
[456] Louis de Noé testa le 27 juin 1646 disant avoir 8 enfants dont un non prénommé, le prénom d'Andrée n'apparaît pas.
[457] AD.HG Reg Ins 32, Paul Balaguier, notaire de Toulouse

Il testa le 15 mars 1675, faisant un legs à Jean Antoine de Béarn, son filleul, fils de Charles de Béarn et de Bernarde de Bazordan, instituant héritière universelle sa mère[458], il fut nommé héritier de sa mère le 26 septembre 1684.

8.4 Jean François de BENQUE.

8.5 Philiberte de BENQUE.

Elle épousa, avant 1636, **Paul de MARTRES,** seigneur de Haumont[459], Gélas, Benque, fils de Pierre Paul de MARTRES, seigneur de Haumont, Gélas, Benque, et de Louise d'USTOU[460], d'où postérité.

Paul de Martres épousa, en secondes noces, le 22 août 1650, Anne de Larroquan, veuve de Vital Albaricy, conseiller et secrétaire du Roi[461], d'où un fils Alexandre de Martres.

8.6 Marguerite de BENQUE.

Elle est peut-être issue du 1er lit. Abbesse du couvent de Sainte-Croix (-Volvestre), elle testa le 5 mais 1636, faisant un legs de 1 500 livres à son oncle Nicolas de Foix, seigneur de Fabas (parenté par les Orbessan), instituant héritier universel son frère aîné Jean Antoine de Benque, seigneur de Casties, lui substituant Jean Blaise de Benque, son 2ème frère, et à lui Jean François de Benque, son 3ème frère, et à lui sa sœur Philiberte de Benque, femme du seigneur de Hautmont[462].

VIII Jean Antoine de BENQUE, seigneur et baron de Casties

Son ascendance est prouvée par l'acte de 1648, supra, dans laquelle il est dit frère de Paule de Benque (8.1) dont l'ascendance fut citée[463].

Il mourut avant le 15 mars 1680, date à laquelle il fut cité feu, père de Jean Pierre de Benque, seigneur de Casties[464].

En 1651, Jean Antoine de Benque, seigneur de Casties et de Labrande, et Jeanne de Barrau, sa femme, fille de défunts Jean Pierre de Barrau, seigneur de Montégut, Rieux et Marie de Génibrousse, sa femme, et Jeanne de Mauléon de Durban, veuve de Louis de Génibrousse, seigneur de Montoussin (à 5 km de Casties-Labrande), Brugairolles, dirent qu'après le décès dudit seigneur de Montoussin, arrivé le 11 avril 1651, ledit seigneur de Benque de Casties, comme créancier dudit seigneur de Montoussin, selon les termes de son contrat de mariage du 2 janvier 1648, avait fait saisir la terre de Montoussin et ses dépendances, pour 11 000 livres, la dite de Mauléon était opposée à la saisie, il fut déclaré que les biens de défunte Jeanne d'Hautpoul, mère de ladite demoiselle de Rieux (Marie de Génibrousse) reviennent en premier audit seigneur de Benque de Casties pour 11 000 livres[465].

---

[458] AD.HG 3 E 475, Balaguier, notaire de Toulouse
[459] AD.HG 3 E 25413 Castelnau-Picampeau les cite mariés en 1536
[460] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Martres,* produisant la preuve.
[461] RP. La Daurade
[462] AD.HG 3 E 16187 (14)
[463] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 104.
[464] AD.HG 3 E 19003 (61)
[465] AD.HG 3 E 24033 (5090)

Il avait épousé, par contrat du 2 janvier 1648, **Jeanne de BARRAU,** fille de Jean Pierre de BARRAU, seigneur de Parron, Rieux, Montégut, et de Marie de GENIBROUSSE, parmi les présents Alexandre de Benque, seigneur de Picayne, Philippe d'Incamps, seigneur de Lanespla, Jacques de Benque[466].
Ils eurent :

9.1 Jean Pierre de BENQUE, seigneur et baron de Casties, seigneur de Labrande.
Il fut maintenu noble le 14 octobre 1698[467], et vivait en 1712[468].

9.2 François de BENQUE.
Il fut cité en 1681 avec Jean Pierre de Benque, seigneur haut, moyen et bas des lieux de Casties, son frère[469].

IV
Seigneurs de Labrande et de Picayne

L'auteur de cette branche, François de Benque, seigneur de Labrande, était le deuxième fils de Paul de Benque et de Louise d'Orbessan.

VII François de BENQUE, seigneur de Labrande (actuellement Casties-Labrande, le château de Labrande est à 6 km au nord-ouest du Fousseret.)
Il testa le 4 septembre 1640[470], et mourut avant le 1er juillet 1646, date du testament de sa femme.
Il avait épousé, par contrat du 17 décembre 1609, **Marguerite de BAZON,** fille de feu Regnaud de BAZON, seigneur de Picayne, et de Catherine de MONTFAUCON, dotée de 5 000 livres, assistée de Jacques de Bazon, seigneur de Larrouzet, le marié était assisté de ses frères Jean Pierre de Benque, seigneur de Benque, Louis de Benque, seigneur de Sajas, Alexandre de Benque, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, N…(Jean Bernard) de Benque, sieur de Labrande, sa mère Louise d'Orbessan lui avait donné 2 000 livres[471].
Elle testa, veuve, le 1er juillet 1646, nommant Arnaud Jacques, Guillaume et Gabriel de Benque, ses 3 fils, Louise, Jeanne et Marie de Benque, ses filles, instituant héritier universel Alexandre de Benque, son fils aîné[472], son testament fut ouvert le 4 août 1647, le procès verbal fut signé par Picayne (Alexandre) et Marie de Benque[473].
Ils eurent :

8.1 Alexandre de BENQUE, qui suit.

---

[466] AD.HG 3 E 24027 (2474)
[467] BnF Fr 32298
[468] AD.HG 3 E 20389 (1464) Le Fousseret
[469] AD.HG 3 E 19004 (56)
[470] BnF Fr 32552
[471] AD.HG 3 E 9455 p.511 ; AD.HG 3 Reg. Ins 14 ; BnF Fr 32552
[472] AD.HG 3 E 9374 Cazères
[473] AD.HG 3 E 9374 Cazères

8.2 Arnaud Jacques de BENQUE.

8.3 Guillaume de BENQUE.

8.4 Gabriel de BENQUE.

Etant prieur de Saint-Laurent, il testa le 24 août 1684, instituant héritier universel son neveu Gabriel de Benque[474]. Le 9 décembre 1694, il fit une donation à son neveu Gabriel de Benque, seigneur de Picayne[475]. Il mourut à Cazères le 9 juin 1699[476]

8.5 Louise de BENQUE.

8.6 Jeanne de BENQUE.

8.7 Marie de BENQUE.

VIII Alexandre de BENQUE, seigneur de Picayne (en Cazères, Haute-Garonne)

C'est probablement lui qui transforma le château de Picayne en une somptueuse demeure avec un parc à la française selon la mode de Lenôtre, tel que le décrit E. Espagnat[477]. Picayne était alors un fief relevant de Cazères.

Il testa le 20 août 1681, au château de Picayne, demandant son inhumation en l'église de Saint-Cizy, il donna 600 livres à sa femme Jeanne Françoise de Bazon, nomma son frère Gabriel de Benque, prieur de Saint-Laurent, légua 3 000 livres à sa fille Jeanne Andrée de Benque pour son mariage ou entrer en religion, il institua héritier universel son fils Gabriel de Benque, lui substitua sa fille Jeanne Andrée, lui substitua le corps de la fraternité de Cazères, ce testament fut ouvert le 2 septembre suivant[478].

Il mourut le 1er septembre 1681[479] et fut enseveli le lendemain. Deux actes de 1683 qui rappellent son testament, disent qu'il avait épousé, par contrat du 1er juillet 1657 (contrat post nuptial ,) Jeanne de Bazon, qu'il avait eu pour enfants Gabriel et Jeanne Andrée de Benque, qui a eu 3 000 livres et qui en principe sera religieuse, elle recevra une pension de 30 livres par an[480].

Il avait épousé, probablement dès le 31 janvier 1653, **Jeanne Françoise de BAZON,** fille de Jean de BAZON, seigneur de La Bernède, et de Marguerite HUNAUD de LANTA, Françoise de Bazon disait que plusieurs personnes de condition l'avaient demandée en mariage, dont Alexandre de Benque, seigneur de Picayne, le 16 mars 1650 et 25 janvier 1652[481], ils furent cités mariés en 1656[482].

---

[474] AD.HG 3 E 16168 (140) Palaminy

[475] AD.HG Reg Ins 33

[476] RP. Cazères

[477] E. Espagnat, *Histoire de Cazères,* Res Universis, 1990, reprise de l'édition de 1911.

[478] AD.HG 3 E 9421 Cazères

[479] RP. Cazères

[480] AD.HG 3 E 16168 (74) Palaminy ; AD.HG 3 E 16168 (69) Palaminy , contrat du 1er juillet 1657 Sentaigne, notaire

[481] AD.HG 3 E 16021 p.39

[482] AD.HG 3 E 16024

Françoise de Bazon testa, veuve, en septembre 1682, nommant son beau-frère M.Me de Benque, prieur de Saint-Laurent, de son mariage il ne restait plus que deux enfants Gabriel de Benque et Andrée de Benque, qu'elle fit ses héritiers universels, elle fit un legs à Jeanne Marie, sa filleule, fils de son fils, de Francon[483], elle serait morte à Cazères le 1er octobre suivant[484], elle fut ensevelie le 20 mai 1682[485].
Ils eurent :

9.1 Gabriel de BENQUE, qui suit

9.2 Jeanne Andrée de BENQUE.
Elle fut citée en 1684, comme religieuse de Sainte-Croix[486] (-Volvestre), elle était religieuse au couvent Saint-Michel en 1700, dont la prieure était Marie Anne de Foix[487].

IX Gabriel de BENQUE, seigneur de Picayne
En 1683, il reconnut devoir 1 800 livres, d'aimable prêt de Gabriel de Benque, prieur de Saint-Laurent, son oncle[488]. Le 13 mars 1699, étant donataire de son oncle Gabriel de Benque, prêtre et recteur de Saint-Laurent, par acte du 13 septembre 1694, il vendit un pré à Henri de Tournemire, seigneur de Lestrade, ci-devant lieutenant-colonel du régiment de Luxembourg[489]. Il mourut à Cazères le 20 juin 1713[490].
Il avait épousé, par contrat du 19 février 1688, **Marguerite de HUNAUD,** fille de feu Jean Roger de HUNAUD, seigneur de La Grave, et de Marie de BAZON, le marié fut assisté de son oncle Gabriel de Benque, prieur de Saint-Laurent, la mariée fut dotée de 1 300 livres plus 1 800 livres[491].
Le 25 septembre 1713, Marguerite de Hunaud, veuve, vendit une pièce de terre et une métairie à Claude Anceau, seigneur de Lalouret et de Saint-Cizy, grand maître et réformateur des Eaux et Forêts[492]. Le 8 juin 1714, Marguerite de Hunaud, veuve de Gabriel de Benque, seigneur de Picayne, et Gabriel de Benque, leur fils, vendirent une métairie à Guy de Hunaud, seigneur de Saint-Michel[493], on ne sait s'il y eut un fils Gabriel décédé sans autre mention ou s'il y a une confusion de prénom. Le 19 mars 1726, Marguerite de Hunaud vendit une métairie (dite de *Jean Dague)* à M. Marc François de Lassus, juge de Rivière, pour 2 700 livres qui paya cette somme à Joseph et Roger de Benque, ses enfants, à parts égales, pour la légitime paternelle du feu seigneur de Picayne et les intérêts de 157 livres[494].

---

[483] AD.HG 3 E 23444 (1219)
[484] RP. Cazères
[485] E. Espagnat, *op.cit..,* p.81, citant les RP. de Saint-Cizy (paroisse rattachée ultérieurement à celle de Cazères)
[486] AD.HG 3 E 16168 (241) Pamaminy
[487] AD.HG 3 E 16230 Saint-Michel
[488] AD.HG 3 E 16168 (172) Palaminy
[489] AD.HG 3 E 9428 Cazères
[490] RP. Cazères
[491] AD.HG 3 E 16022 Cazères
[492] AD.HG 3 E 29935 Cazères
[493] AD.HG 3 E 16230 Saint-Michel
[494] AD.HG 3 E 16171 Palaminy

Marguerite de Hunaud testa le 10 avril 1731, de son mariage il lui restait Arnaud Jacques, Joseph et Roger de Benque, et deux filles, Marguerite de Benque mariée à noble de La Hille, seigneur de Couladère, et Anne de Benque mariée au vicomte de Montégut (Paul de Roquemaurel), elle donna à Arnaud Jacques sa légitime, et aussi à Roger de Benque, sa légitime, et institua héritier universel Joseph de Benque, son fils, elle estima son héritage à 1 900 livres[495].
Le 4 août 1731, Paul de Roquemaurel, vicomte de Montégut, baron de Constansac, seigneur de Rouze, coseigneur de Soueix, lui céda 1 860 livres à prendre sur Jean de Hunaud, seigneur des Cavaignous, Gouzens, qui lui était débiteur[496]. Marguerite de Hunaud testa une nouvelle fois le 9 mars 1732, nommant héritiers universels ses trois fils, nommant ses deux filles[497]. Elle mourut à Cazères le 20 octobre 1751[498]
Ils eurent[499] :

10.1 Gabriel de BENQUE.
Né le 11 juillet 1688. Comme dit supra, le 8 juin 1714, Marguerite de Hunaud, veuve de Gabriel de Benque, seigneur de Picayne, et Gabriel de Benque, leur fils, vendirent une métairie à Guy de Hunaud, seigneur de Saint-Michel, il mourut avant 1725 car son frère Arnaud Jacques est dit alors fils aîné.

10.2 Arnaud Jacques de BENQUE, seigneur de Picayne.
Fils aîné, habitant Cazères, il apparaît comme Jacques de Benque, seigneur de Picayne dans plusieurs actes (contrat de mariage de Paul de Roquemaurel avec Anne de Benque le 16 janvier 1718 ; en 1719.)
En 1725, sa mère le nomma procureur, dans une action contre Pierre de Benque, seigneur de Labrande[500]. Il testa le 2 mars 1725, faisant un legs de 500 livres à son frère Roger de Benque, au service de Sa Majesté, instituant héritier universel Joseph de Benque, son frère et filleul[501].
Il apparut le 1er décembre 1725, comme Arnaud de Benque, fils aîné, comme procureur de sa mère[502].

10.3 Marguerite de BENQUE.
Née en 1691. Son (?) testament fut remis le 31 décembre 1723, il nous dit que Joseph de Vize, prêtre, frère de Pierre de Vize, seigneur de Couladère dont Marguerite de Benque était veuve, avait fait son testament le 4 avril 1715, remis ce jour[503]. Le 1er février 1727, étant tutrice de ses enfants François Joseph et Françoise de Vize, elle dit

[495] AD.HG 3 E 16172 Palaminy
[496] AD.HG 3 E 16172 Palaminy
[497] AD.HG 3 E 16172 Palaminy
[498] RP. Cazères
[499] Les dates de naissance sauf celles d'Anne, et de Jean François (provenant des RP. Cazères), sont indiquées par E. Espagnat, *op.cit.,* ils naquirent tous à Cazères
[500] AD.HG 3 E 16053 p.767 Cazères
[501] AD.HG 3 E 16053 p.994 Cazeres
[502] AD.HG 3 E 16171 Palaminy
[503] AD.HG 3 E 9407 p.465 Cazères

que le *testament de son mari daté du 1er décembre 1717,* avait été trouvé dans une poche de son habit. Il avait été marié, en premières noces, à Françoise du Bourg, d'où 3 enfants, François de Vize, seigneur de Justiniac, l'aîné, avait reçu la moitié des biens, Pierre de Vize et Françoise de Vize, veuve de M. (de Serres) de Las Tourelles, il avait marié sa fille, Marie Catherine de Vize , avec feu noble Jean Roger de Ravaing, sieur de Planols, d'où 3 enfants, il avait fait héritier universel Pierre de Vize son second fils[504]. Ce testament est en réalité celui de Blaise de Vize, seigneur de Couladère, père de Pierre de Vize, qui effectivement se maria deux fois dont la première avec Françoise du Bourg, la transcription a dû être amputée d'une phrase. La descendance Ravaing et Serres apparaît le 4 août 1736 qui dit que son mari était mort ab intestat[505].

Elle avait épousé, par contrat 3 décembre 1720, **Pierre de VIZE,** seigneur de La Hille, de Couladère, fils de Blaise de VIZE, seigneur de Couladère, et de Françoise (alias Thérèse) du BOURG, la mariée était dotée de 2 100 livres[506]. Pierre de Vize mourut dès 1722[507], d'où deux enfants

10.4 Marie-Jeanne de BENQUE, née en 1692.

10.5 Anne de BENQUE

Née le 20 juin 1694 à Cazères. En 1751 (après le 20 octobre), elle donna à Nicolas Melchior de Roquemaurel, son fils aîné, tous les biens de la succession de Gabriel de Benque, seigneur de Picayne, son père, et de Marguerite de Hunaud, sa mère[508]. Elle mourut le 1er juin 1756, au château de Saleich à Cazères et fut inhumée à Cazères le même jour dans la chapelle de Notre-Dame de l'église[509].

Elle avait épousé, par contrat du 16 janvier 1718, **Paul de ROQUEMAUREL,** vicomte de Montégut, baron de Constansac, seigneur de Rouze, coseigneur de Soueix et de toutes les terres du Couserans, la mariée fut dotée de 5 999 livres, Paul de Roquemaurel reçut la métairie du Grand Rouzet[510]. Paul de Roquemaurel était né le 8 novembre 1665, au château de Montégut-en-Couserans, fils de Jean de ROQUEMAUREL, seigneur baron de Montégut, Rouze et Constansac, coseigneur de Soueix, et de Marthe d'USTOU.

Paul de Roquemaurel avait épousé en premières noces Madeleine de BERTIER, sans postérité de cette union, puis en deuxièmes noces Claire Thérèse de ROQUEFORT, d'où postérité. Il mourut le 25 septembre 1735, au château de Saleich à Cazères et fut inhumé le lendemain à Cazères dans la chapelle de Notre-Dame de l'église[511], d'où postérité de cette 3ème union.

---

[504] AD.HG 3 E 3 E 15586 (426)
[505] AD.HG 3 E 15589 Saint-Christaud
[506] AD.HG 3 E 16198 (168) Le Plan
[507] AD.HG 3 E 3 E 15586 (240)
[508] AD.HG 3 E 16059 p.432 Cazères
[509] RP. Cazères
[510] AD.HG 3 E 16052 p.245 Cazères
[511] RP . Cazères

10.6 Andrée de BENQUE, née le 22 septembre 1695.

10.7 Alexandre de BENQUE.
Né en 1697, il mourut ab intestat avant le 16 janvier 1718, date du contrat de mariage de sa sœur Anne avec Paul de Roquemaurel

10.8 Joseph de BENQUE, seigneur de Picayne.
Né en 1702, il testa le 4 novembre 1773, à Cazères, faisant héritier universel François Joseph de Vize, seigneur de Couladère, son neveu[512], et mourut le 3 décembre suivant[513].

10.9 Roger de BENQUE, seigneur de Picayne**.**
Né le 2 septembre 1704 (majeur de 25 ans le 2 septembre 1729). Le 10 novembre 1729, servant le Roi dans ses troupes, il ratifia la vente de la métairie (de *Jean Dague)* qui était dans le lot de son frère aîné Arnaud Jacques[514]. Il mourut avant 1755, date à laquelle son frère Joseph, héritier de feu Roger de Benque céda une rente à Bernard d'Ustou, seigneur de Saint-Michel[515].

10.10 Jean François de BENQUE, baptisé à Cazères le 27 février 1711[516]

V
Seigneurs de Fustignac

Cette branche n'est pas formellement rattachée.
Son auteur pourrait être Arnaud Bernard de Benque, seigneur de Fustignac, frère de Jean de Benque, seigneur d'Espujos, de Bertrand de Benque, archiprêtre de Latrape et du père (Arnaud Bertrand ?) de Bertrand de Benque, continuateur de la lignée. Sa présumée descendance (fondée sur la transmission de la terre de Fustignac, ce qui est hypothétique pour les degrés précédant Bertrand) est suivie depuis Bertrand qui épousa Aliénor de Benque qui est indiqué par M. de Mont de Benque, qui la continue jusqu'au degré IX)
Cette branche pourrait également avoir pour auteur un proche parent d'Odet de Benque (degré V), ce qui expliquerait la vente à Odet de Benque, en 1524, de Jeanne de Vacques, sa belle-mère, de la terre de Fustigna, avec deux bordes, Odet la cédant ensuite à son parent (on pourrait également imaginer qu'Aliénor de Benque épouse de Bertrand de Benque est proche d'Odet), en tout état de cause ni Odet de Benque ni sa descendance ne paraît tenir la terre de Fustignac.

III Arnaud Bernard de BENQUE, seigneur de Fustignac (à 1 km de Montégut-Bourjac, et à 4 km de Casties-Labrande, Haute-Garonne)

---

[512] AD.HG 3 E 16092 p.320 Cazères
[513] RP. Cazères
[514] AD.HG 3 E 16173 Palaminy
[515] AD.HG 3 E 16058 p.951 Cazères
[516] RP. Cazères

Il eut un fils, dont on ne connaît pas le prénom, cité en 1512, dans le testament de son oncle Bertrand de Benque, archiprêtre de Latrape.

IV N…de BENQUE, vivait en 1512.
Il pourrait être le père de :

V Bertrand de BENQUE
Il épousa, par contrat en 1538, **Aliénor de BENQUE,** selon une quittance donnée le 27 septembre 1538 par Domenge de Ramefort[517].
Ils eurent :

6.1 Bertrand de BENQUE, seigneur de Fustignac, qui suit.

6.2 Jeanne de BENQUE.
Elle épousa, par contrat du 23 avril 1571, **Jean de LOMAGNE**[518].

6.3 Méric de BENQUE, natif de Fustignac, habitant Lussan. Il est cité en 1590 avec n. Marc Antoine de Meseur, son beau-frère[519]. Il mourut avant 1623.
Il avait épousé **Hélène de MESEUR,** dite sans preuve fille de noble Bertrand de MESEUR, seigneur de Lasplanes, et de Catherine de MARTRES.
Ils eurent :

Bernard de BENQUE, cité en 1617 avec sa mère[520]

Jean Denis de BENQUE.
Il s'établit en Espagne et vendit en 1623 tous ses biens paternels et maternels, son cousin germain, Jean de Benque, seigneur de Fustignac, fut temoin de la vente (infra)

Peut-être Gabriel de BENQUE, sieur de la Planerie.
Natif de Lussan, il habitait Martres-Tolosane en 1617[521].

VI Bernard de BENQUE, seigneur de Fustignac
Il épousa, par contrat du 12 novembre 1589, **Rose du PUJOLET,** fille du seigneur du Tartre[522], elle était fille de Bertrand du PUJOLET, seigneur du Tartre, et de sa première épouse non nommée, Bertrand du Pujolet épousa en secondes noces, le 2 septembre 1597, Jeanne de Francazal, veuve de Jean de Bordes[523].

---

[517] BnF Fr 32298
[518] BnF Fr 32298, l'acte dit contrat de mariage de Jean de Lomagne avec Jeanne de Benque fille de Bernard de Benque, elle est sœur de Bernard de Benque, Jean Labatut, notaire de Martres
[519] AD.HG 3 E 16118 p.117
[520] AD.HG 3 E 9355 p.121 v°
[521] AD.HG 3 E 93355 p.85
[522] AD.HG Reg Ins 4
[523] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Francazal,* produisant la preuve.

Ils eurent :

7.1 Jean de BENQUE

7.2 Françoise de BENQUE.

7.3 Denise de BENQUE.
C'est probablement elle qui épousa Blaise *TERRE*, du Plan, dont elle était veuve en 1629, ayant un fils Jean *TERAY*[524].

7.4 Jeanne de BENQUE.
Elle testa une première fois, le 2 octobre 1615, nommant son mari, sa mère, faisant des legs à ses sœurs Françoise, Denise, Jeanne et Marie de Benque et instituant héritier universel son frère Jean de Benque[525]. Elle testa, une seconde fois, le 9 mai 1628 nommant son second mari, Pierre Auboy, du Plan, faisant un legs à Mathieu de Benque, son frère, à Denise et Marie de Benque, ses sœurs, instituant héritiers universel André, Marie, Jeannette Auboy, enfants de son mari[526].
Elle avait épousé en première noces, par contrat du 16 octobre 1612, **Raymond AZEMA,** bachelier ès droits, de Bonrepaux[527] (Bonrepos.)
Elle épousa en secondes noces **Pierre AUBOY,** du Plan.

7.5 Mathieu de BENQUE, nommé en 1617, dans le contrat de mariage de son frère Jean et en 1628, dans le testament de sa sœur Jeanne.

7.6 Marie de BENQUE.

VII Jean de BENQUE, seigneur de Fustignac.
En 1623, il fut témoin de la vente de Jean Denis de Benque, fils de feu Méric de Benque et d'Hélène de Meseur, habitant Lussan, maintenant en Espagne, à la bourgade de Villossa, de tous ses biens paternels en vertu du contrat de mariage de ses parents[528].
Il avait épousé, par contrat du 12 mars 1617, **Françoise de ROQUEMAUREL,** la transcription de ce contrat fait apparaître qu'il avait un frère Mathieu de Benque[529]. Françoise de ROQUEMAUREL était fille de Marc Antoine de ROQUEMAUREL, coseigneur de Soueix, et de Paule d'USTOU[530].
Ils eurent :

8. Jean Mathieu de BENQUE, seigneur du Tartre, de Fustignac

---

[524] AD.HG 3 E 16241
[525] AD.HG 3 E 26196 (418)
[526] AD.HG 3 E 16241
[527] AD.HG Reg Ins 17
[528] AD.HG 3 E 28932 p.171 v°
[529] BnF Fr 32298
[530] Jacques de Roquemaurel, *Maison de Roquemaurel*

VIII Jean Mathieu de BENQUE, seigneur de Fustignac, du Tartre.
Il fut cité en 1660, avec sa fille Catherine[531]. Il est cité plusieurs fois, dont le 19 août 1672, comme curateur des biens d'Antoine de Pelleporc, imbécile[532].
Il avait épousé par contrat du 2 septembre *1630* **Isabeau de ROQUEMAUREL**[533], fille de Girons de ROQUEMAUREL, coseigneur d'Ustou, et de Marguerite de SIREGAND[534].
Ils eurent :

9.1 Jean de BENQUE, qui suit

9.2 Denis de BENQUE, sieur de Las Prades**.**
Il fut nommé en 1664, avec son père[535] .

9.3 Catherine de BENQUE.
Elle épousa, par contrat du 11 janvier 1660, dotée de 1 400 livres, **Pierre BLANC,** fils de Me Bernard BLANC, bourgeois, notaire de Marignac (-Laspeyres) et de Jeanne LATILHE[536].

9.4 Denise de BENQUE.
Elle mourut avant le 6 juin 1666, date à laquelle son frère Denis de Benque, procureur de François de Qué, était en procès contre son père[537].
Elle avait épousé **François de QUE,** sieur de Moncaup, peut-être fils de Roger de Qué, seigneur de Moncaup, de Cot d'Esperce, et de Suzanne de Martres.

IX Jean de BENQUE, seigneur de Fustignac, Laslouères.
Il fut maintenu noble en 1659 par M. Le Pelletier de La Houssaye[538].
Il avait épousé, par contrat du 18 mai 1659, **Marie de SOULANCE,** dotée de 3 200 livres, fille de feu Géraud de SOULANCE, écuyer, et de Marie de *SAINT-MIZAS*[539].
Ils eurent :

10.1 Jean de BENQUE, qui suit

10.2 Marie de BENQUE.
Elle épousa **Jean LAFORCADE,** de Fustignac, dont elle était veuve en 1712[540].

---

[531] AD.HG 3 E 18431 Marignac Laspeyres
[532] AD.HG 3 E 154712 Montesquieu-Volvestre
[533] BnF Fr 32298
[534] Jacques de Roquemaurel, *Maison de Roquemaurel*
[535] AD.HG 3 E 23441 Aurignac
[536] AD.HG 3 E 18431 Marignac-Laspeyres
[537] AD.HG 3 E 23441 (30)
[538] M. de Mont de Benque
[539] AD.HG 3 E 16164 (233), l'acte dit que le sieur de Benque doit faire ratifier la donation à Catherine de Bordes, sa belle-mère, qui est en fait la grand-mère d'Isabeau de Roquemaurel.
[540] AD.HG 3 E 20389 (1604)

10.3 Catherine de BENQUE.

Elle épousa, par contrat du 27 août 1702, **Georges DARIO,** elle fut assistée de Pierre et Antoine Blanc, père et fils, son oncle et son cousin, habitant le Fousseret, la future fut dotée de 600 livres suivant le testament de son feu père, dont 400 livres à savoir 218 livres du sieur Blanc et 182 livres du sieur René de Laforcade, sieur de Mirabel, et le restant des 600 livres, qui était 200 livres donné par Jean de Benque, son frère, le lendemain Marie Nebout, veuve de Raymond Dario, du lieu de Fabas, donna 40 livres à son fils Georges Dario[541].

X Jean de BENQUE, sieur de Laslouères, La Hitère

Il fut maintenu noble le 13 septembre 1698[542]

En 1712, lui, habitant Fustignac et Antoine Blanc, jeune, habitant le Fousseret, étaient héritiers de Denis de Benque, sieur de Las Prades, leur oncle[543].

Il testa le 2 mars 1713, nommant sa femme et leurs 3 enfants Raymond, Alexis et Marie de Benque, sa femme était enceinte, il la constitua héritière universelle[544]. Sa femme et lui furent cités feus en 1744, avec leurs enfants Marie, Dominique, Cécile, Catherine et Marguerite qui se partagèrent leurs biens, Dominique eut la moitié[545].

Il avait épousé, par contrat du 22 juillet 1703, **Marie DARIO,** fille de feu Raymond DARIO et de Marie NEBOUT[546].

Ils eurent :

11.1 Raymond de BENQUE

11.2 Alexis de BENQUE

11.3 Marie de BENQUE.

Elle épousa, par contrat du 11 mai 1730, à Fabas,, dotée de 150 livres, **Louis COURTIADE,** chirurgien, fils de Pierre COURTIADE, maître chirurgien, et de Jeanne DUMASSE, habitant Fabas[547]. Elle fut citée en 1744, avec son mari, puis le 9 octobre 1769, lors du contrat de mariage de leur fils Jacques Joseph Courtiade, chirurgien, avec Rose Dalier, veuve de Raymond Dario[548].

11.4 Dominique de BENQUE, sieur de La Hitère.

Il avait en 1744, Dominique Lecussan comme curateur.

11.5 Cécile de BENQUE, habitait Larcan en 1744.

---

[541] AD.HG 3 E 25695
[542] BnF Fr 32298
[543] AD.HG 3 E 20389 (1429) Le Fousseret
[544] AD.HG 3 E 25696
[545] AD.HG 3 E 25699 (32) Saint-Frajou
[546] AD.HG 3 E 25696
[547] AD.HG 3 E 25327 L'Isle en Dodon
[548] AD.HG 3 E 25706 Saint-Frajou

C'est probablement elle qui fut citée le 17 décembre 1769, habitant Fabas, comme épouse de Gaudens Courtiade[549].

11.6 Catherine de BENQUE, habitait Montesquieu en 1744

11.7 Marguerite de BENQUE, habitait Fustignac en 1744

VI Seigneurs d'Espujos

L'auteur de cette branche, est Jean de Benque, seigneur d'Espujos, fils d'Arnaud Bernard de Benque, seigneur de Benque
La descendance agnatique de Bernard de Benque, seigneur d'Espujos (fils de Jean, auteur de la branche) jusqu'à Jacques de Benque, seigneur de Baudéan est indiquée par M. de Mont de Benque.
Le lieu dont se qualifiait cette branche est dit dans les actes les Pujos (le plus souvent) ou Pujos, il est dit en Astarac, près de Biran, ou au territoire d'Ordan, comté de Fézensac, sénéchaussée d'Armagnac, il s'agit du lieu nommé actuellement Espujos en Ordan-Larroque, à 3 km de Biran (Gers)

III Jean de BENQUE, seigneur de Benque, Montégut, Escanecrabe puis d'Espujos
Le 7 mai 1470, Jean de Benque, seigneur de Benque, Montégut, Escanecrabe, renouvela les coutumes du lieu de son nom, elles concédaient aux habitants le droit de chasse sur tous les animaux, sauf l'ours, dont la tête revenait au seigneur[550].
Il mourut avant le 20 décembre 1491, date d'une quittance de dot dotée à Jeanne de Villemur et à Géraud d'Aure et Bernard de Sariac, seigneur de Sariac, tuteurs de Bernard de Benque, pupille, seigneur de Benque, par Bernard de Mauléon, seigneur de Gensac, mari d'Isabelle de Benque[551] ; le 18 mai 1492, Jeanne de Villemur, veuve, et Bernard de Sariac, tuteurs de Jean et Bernard de Benque, fils pupilles et héritiers de feu Jean étaient en procès contre Jean d'Espagne, père et administrateur de Galaubie de Panassac[552].
Il avait épousé (*après 1484* date contestée et certainement erronée car les parents de Jeanne se marièrent en 1424) **Jeanne de VILLEMUR,** fille de Pons de VILLEMUR, seigneur de Saint-Paul, Pailhès, Montbrun, et de Gabrielle d'ESPAGNE[553].
Ils eurent deux fils, Jean et Bernard de Benque, pupilles en 1491 et 1492 (supra.)
Ce Jean de Benque doit être très probablement confondu avec Jean de Benque, seigneur d'Espujos, auteur de la branche des seigneurs d'Espujos qui se continua par son fils Bernard.
C'est en tout état de cause un Jean de Benque, seigneur d'Espujos, frère de Bertrand de Benque, archiprêtre de Latrape, qui fut l'auteur de la branche des seigneurs d'Espujos, ayant un fils Jean et un fils Bernard.

---

[549] AD.HG 3 E 25706 Saint-Frajou
[550] Noulens, *Maisons de Gascogne ;* Ambrody, *Histoire d'Escanecrabe ;* Mont de Benque ; il est possible que les qualificatifs de seigneur de Benque, Viozan soient une interprétation
[551] AD. Gers Vergès
[552] AD.HG B 8, acte produit par A. Navelle
[553] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Villemur,* produisant lza preuve.

4.1 Jean de BENQUE, mineur en 1491 et 1492.
C'est probablement lui qui fut cité, le 15 juillet 1512, comme Jean de Benque, seigneur d'Espujos, dans le testament de Bertrand de Benque, seigneur de Benque, Viozan, Chelan, son présumé cousin-germain, lequel fit un legs à son fils Guillaume de Benque.
D'une alliance inconnue il eut :

Guillaume de BENQUE

4.2 Bernard de BENQUE, qui suit

IV Bernard de BENQUE, seigneur d'Espujos (près de Biran, en Ordan-Larroque, diocèse d'Auch)
Il fut témoin, le 20 juin 1517, au testament de Françoise d'Ambert qui avait épousé en premières noces Jean de Larroque, seigneur dudit lieu, et en secondes noces Antoine de Montlezun, seigneur de Meillan, d'où postérité de ses deux lits[554].
D'une alliance inconnue il eut :

V Jean de BENQUE, seigneur d'Espujos.
Le 28 mai 1582, dans une transaction entre François de Saint-Gresse, fils de Bellegarde de Béon, et Bertrand de Béon, coseigneur de Bière, sa mère (donc Bellegarde) fut dite fille de Jean de Béon, coseigneur de Bière, Jean de Benque, seigneur d'Espujos est beau-frère dudit[555].
Il avait épousé, par contrat du 12 août 1547, **Isabeau de RIVIERE,** veuve du seigneur de Larboust[556], (Jean d'Aure, seigneur de Larboust, qu'elle avait épousé par contrat du 18 août 1542), fille de Bernard de RIVIERE, seigneur de Labatut, et de Jeanne de DURFORT[557].
Ils eurent :

6.1 Bernard de BENQUE, qui suit

6.2 Domenge (Dominique) alias **Françoise de BENQUE.**
Elle épousa, par contrat du 14 septembre 1568, **Jean Thomas de BAULAC**[558], seigneur de Prerenon, dit sans preuve fils de François de BAULAC, seigneur baron de Prerenon, et de Marie de FERRABOUC ; cette ascendance est très probable pour expliquer la transmission de la terre de Prerenon.

---

[554] AD. Gers E 737
[555] AD. Gers Vergès I sup 69 n°3333
[556] M. de Mont de Benque,
[557] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Rivière,* produisant la preuve.
[558] Noulens, *Maisons de Gascogne,* II, p.7

En 1575, les époux étaient en procès contre Jean Limoges, chanoine de l'église collégiale de Vic[559]. Le 12 juin 1604, leurs enfants Bertrand de Baulac, seigneur de Prerenon et Antoinette de Baulac, femme d'Antoine de Pardaillan, firent une vente[560].

VI Bernard de BENQUE, seigneur d'Espujos.
Le 14 octobre 1586, étant capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du Roi, il indemnisa Jean de La Boutique à qui il avait emprunté 333 écus pour acheter un cheval d'Espagne, en lui cédant la métairie de *Tarauquet*[561].
Le 17 mars 1597, Marthe de Lussan, faisant pour Jean Antoine de Montlezun, seigneur de Béraud et de Meillan, son mari, fit un échange avec Bernard de Benque, seigneur d'Espujos et Antonie d'Auxion, mariés, et leur fils Henry de Benque, ladite de Lussan baillait une métairie au territoire d'Espujos[562]. Sa femme et lui moururent avant le 8 août 1633, date d'une transaction entre leurs fils Corbeyran et Jean de Benque[563].
Il avait épousé bien avant le 6 août 1590, **Antonie d'AUXION,** date d'une transaction entre lui, du consentement de son père Jean de Benque, seigneur d'Espujos, et Arnaud Guilhem d'Auxion, son beau-père[564]**.**
Ils eurent :

7.1 Jean Hector de BENQUE, seigneur d'Espujos.
Le 20 août 1608, il fut présent au contrat de mariage Baulac/Saint-Jean, ainsi qu'Henry de Benque d'Espujos, Corbeyran de Benque d'Espujos et Jean de Benque, leur frère[565].
En 1608, il fut témoin de la vente de la place et seigneurie d'Ercé (Ariège), par Jeanne de Comminges, vicomtesse de Pointis Couserans, du consentement de son mari Gaudens de Saint-Jean, seigneur et vicomte de Couserans, à Hercule de Siregand, seigneur d'Artigaude, pour la constitution de dot faite à Bertrand de Baulac, seigneur de Prerenon, et à Françoise de Saint-Jean, leur fille, fut également témoin Géraud de Qué, seigneur de Moncaup[566].
Il avait épousé **Anne de RIVIERE**, veuve de Jean Jacques de Ferrabouc, 3ème fils de Bernard de Ferrabouc, qui mourut vers 1590[567].

7.2 Corbeyran de BENQUE, qui suit.

7.3 Henry de BENQUE, seigneur de Lége (du chef de sa femme, à 4 km de Cierp, Haute-Garonne) et de Peyrelongue

---

[559] AD. Gers B 16
[560] *Revue de Gascogne,* 1979, p.241
[561] Mgr de Carsalade, *Mémoires de Jean d'Antras*
[562] AD. Gers Vergès I 2429 n°13420
[563] BnF Fr 32298
[564] BnF Fr 3298
[565] AD. Ariège 5 J 26
[566] AD.HG 3 E 9350 p.66
[567] *Histoire d'Antras*

Le 27 avril 1610, lui et sa femme, nommèrent un procureur pour aller devant les arbitres au sujet d'un différend avec Marguerite et Catherine de Méritens, cousines germaines de sa femme, pour la succession de l'ancienne souche de la Maison de Lège[568].
Le 11 février 1613, il fut présent au contrat de mariage de Roger de Méritens, seigneur de Salles, avec Isabeau de Roquemaurel, fille de feu Guillaume de Roquemaurel (coseigneur de Soueix) et sœur de Marc Antoine[569].
Il avait épousé **Oubriette de MERITENS,** fille de François de MERITENS, seigneur de Lège, et de Marguerite de CORET. En 1612 Oubriette de Méritens, femme d'Henry de Benque reconnut avoir reçu 1 500 livres de sa mère Marguerite de Coret[570].

7.4 Jean de BENQUE.

VII Corbeyran de BENQUE, seigneur de Peyrelongue
Il épousa, en premières noces, **Madeleine ADOUE,** dite sans preuve fille de Guillaume ADOUE, sieur de *Guignolas*, et d'Isabeau d'ORBESSAN.. Le mariage est prouvé par le contrat de mariage de leur fils Henry (infra.) L'ordre des mariages est indiqué dans la généalogie de la famille d'Agut (tome XI., dans laquelle figure l' alliance Retrun.,
Il épousa en secondes noces **Marie d'AGUT,** fille de Bertrand d'AGUT, sieur de Saint-Lary et de Marie de MONTSERIE, sa seconde épouse[571].
Marie d'Agut mourut avant le 11 avril 1642, date du testament de Marguerité de Montsérié, veuve, sa mère, qui instituait héritière universelle Marguerite de Benque, sa petite-fille, et faisait des legs à Catherine et Anne de Benque, sœurs de ladite Marguerite[572].
Enfant du premier lit :

8.1 Henry de BENQUE, qui suit

Enfants du second lit :

8.2 Marguerite de BENQUE.
Elle ou sa sœur Catherine épousa probablement **Guillaume de SICARD**, seigneur de Sansot, beau-frère d'Anne de Benque, religieuse à Fabas.

8.3 Catherine de BENQUE

8.4 Anne de BENQUE.
Elle prononça ses vœux en 1656, au monastère de Fabas, fut présent noble Guillaume de SICARD, seigneur de Sansot, Martin, son beau-frère[573].

---

[568] AD.HG 3 E 27 985 (251)
[569] Larcher, *Glanages*
[570] AD.HG 3 E 28052 Saint-Béat
[571] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Agut,* produisant la preuve.
[572] AD.HG 3 E 25600 (207)
[573] AD.HG 3 E 23 438 (24)

VIII Henry de BENQUE, seigneur de Peyrelongue, Baudéan. Il résidait à Saint-André
Le 7 décembre 1680, il fit une donation à son fils Joseph de Benque, il rappela que par son contrat de mariage avec Catherine de Bordes, décédée, il avait donné la moitié de ses biens à ses enfants mâles, il avait eu 2 enfants mâles et 2 filles, Joseph de Benque, étaitt le fils puîné, il reçut 2 000 livres, à charge toutefois que lui et son beau-père, noble Jean d'Agut, résidant à Saint-Lary, en vallée d'Aure, nourrissent au même pot et feu, plus 20 livres par an, Jacques de Benque, sieur de Peyrelongue, son fils aîné, il avait eu une fille, Anne de Benque, et une fille Marie de Benque, mariée à noble Olivier de Retrun, sieur de Laroche[574]. Cette donation fut rappelée le 10 juillet 1695[575].
Nommant ses parents il avait épousé, par contrat du 26 septembre 1646, **Catherine de BORDES**[576], fille de Pierre de BORDES, sieur de Montardet, coseigneur de Beauchalot et de Lestelle, et de Marie *(de BOUCHEL)* du BOUCHET. Pierre de Bordes testa le 9 mars 1649, son testament fut ouvert le 23 juin 1652, nommant Marie de *Bouchel,* sa femme, disant que Catherine de Bordes, sa 2ème fille, avait été mariée, par contrat, à Melchior de Hunaud, sieur de Magrens, qui était mort avant la célébration du mariage, elle s'était mariée, alors, avec Henry de Benque, seigneur de Baudéan, elle avait été dotée de 5 000 livres[577].
Ils eurent[578] :

9.1 Jacques de BENQUE, sieur de Peyrelongue.

9.2 Joseph de BENQUE, qui suit

9.3 Anne de BENQUE

9.4 Marie de BENQUE.
Elle mourut avant 1712, date de l'émancipation de Bernard (de Lasserre ?) de Larroche, âgé de 45 ans, faite par Olivier de Retrun, sieur de Larroche[579].
Elle avait épousé noble **Olivier de RETRUN,** sieur de Larroche, habitant Figuerol. Il mourut avant 1730, date à laquelle Pierre de Benque, seigneur de Baudéan, et Marie de Retrun, sa femme réglèrent la succession des parents de Marie de Retrun[580].
Le 2 juillet 1698, noble Dominique de Suère, sieur de Bordenave, habitant Bagnères de *Lussan* (Luchon ?), reconnut avoir reçu 1 200 livres plus 800 livres constituées par son beau-frère, Olivier de Retrun, sieur de Larroche, et Marie de Benque, sa femme, il avait épousé Jeanne de Retrun, sœur d'Olivier de Retrun, laquelle Jeanne de Retrun a vait reçu également 1000 livres, venant de son aïeule Eléonore de Montauban, résidant à Saint-Germain de Teil en Gévaudan, le tout se montant à 3 000 livres[581].

[574] AD.HG 3 E 25306 (26)
[575] BnF Fr 32298
[576] BnF Fr 32298
[577] AD. Gers Vergès I 555
[578] Lalubie, notaire de L'Isle en Dodon les cite en 1680
[579] AD.HG 3 E 26154 Belbèze
[580] AD.HG 3 E 26157 (162) Belbèze
[581] AD. Ariège 5 E 4223 Betchat

Leur fille **Marie de RETRUN,** épousa son cousin germain, **Pierre de BENQUE,** seigneur de Baudéan, fils de Joseph de BENQUE et de Diane (alias Marie) d'AGUT.

IX Joseph de BENQUE, seigneur de Baudéan.
Il fut baptisé 14 juin 1656[582] et émancipé par son père le 7 décembre 1680[583]. Sa femme et lui furent cités feus lors du second mariage de leur fils Pierre.
Il avait épousé **Marie d'AGUT,** fille de noble Jean d'AGUT et d'Anne TOURNE, sa première épouse[584].
Ils eurent :

X Pierre de BENQUE, seigneur de Baudéan, résidant à Saint-André.
Il mourut avant le 5 mars 1747, date du baptême de sa fille Marie Josèphe de Benque.
Il avait épousé en premières noces sa cousine germaine **Marie de RETRUN,** dite fille d'Olivier de RETRUN, sieur de Larroche, et de Marie de BENQUE.
Il avait épousé en secondes noces, par contrat du 26 novembre 1745, **Thérèse de MERITENS** d'Arros, résidant au château d'Encausse, fille de Joseph de MERITENS d'Arros, seigneur d'Argelès, et de Marie CHAUVEAU[585].
Thérèse de Méritens épousa en secondes noces, en 1751, Marc Antoine de Montesquiou de La Malatie, né en 1721, fils de Louis Géraud de Montesquiou de La Malatie et de Catherine du Garrané d'Endoufielle[586]. Thérèse de Méritens testa le 25 avril 1765, résidant à Saint-André, disant que de son 1er mariage avec Pierre de Benque elle avait eu une fille morte en bas âge, de son second mariage elle avait eu trois filles, Marie Rose Thérèse Josèphe, Marie Josèphe et Jacquette Thérèse de Montesquiou, elle nomma héritier universel son mari[587].

Enfants du 1er lit :

Très probablement Marie de BENQUE, qui mourut le 7 juin 1737 à Saint-André, âgée de 20 ans[588].

Très probablement Barthélemy de BENQUE, qui mourut à Saint-André le 14 avril 1738, âgé de 20 ans[589].

Très probablement Jacquette de BENQUE et de Baudéan, elle mourut à Saint-André le 30 mars 1745 âgée de 21 ans[590].

Enfant du second lit :

---

582 BnF Fr 32298
583 AD.HG 3 E 25306 (26)
584 Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Agut,* produisant la preuve.
585 AD.HG 3 E 25699 (318) Saint-Frajou
586 AD.HG
587 AD.HG 3 E 23928 Saint-Frajou
588 RP. Saint-André
589 RP. Saint-André
590 AD.HG 4 E 1792, RP. Saint-André

Marie Josèphe de BENQUE, née le 1er mars 1747, elle fut baptisée à Saint-André le 5 mars suivant[591], elle mourut en bas âge.

VII
Seigneurs de Marun

L'auteur de cette branche, Bernard de Benque, seigneur de Marun, n'est pas rattaché, il apparut le 14 juillet 1483, ainsi que sa femme, Jeanne de Lagorsan et sa fille Cébélie de Benque, lors du contrat de mariage de celle-ci avec Izarn de Lamezan. C'est très probablement lui qui fut cité auparavant, le 28 août 1470, comme damoiseau, seigneur de Puymaurin, au contrat de mariage de Bertrand de Roux et de Jacquette de Saint-Jean[592], en effet sa descendance tint Puymaurin.
André Navelle a établi une généalogie à partir de Bernard Philippe de Benque

I Bernard de BENQUE, seigneur de Marun (en Gaujan, à 4 km de Simorre, Gers), de Puymaurin
Il épousa **Jeanne de LAGORSAN.**
Ils eurent :

2.1 Cébélie de BENQUE.
Elle épousa, par contrat du 14 juillet 1483, **Izarn de LAMEZAN,** seigneur de Juncet en Comminges, fils de Mathieu de LAMEZAN, seigneur de Lamezan, Ambax, et de Magne de VIZE d'Arreu, il testa le 24 novembre 1516[593], d'où postérité

2.2 peut-être Bernard Philippe de BENQUE, qui suit

II Bernard Philippe de BENQUE, seigneur de Marun.
En 1503, il fit don de deux moulins nobles sur la rivière de la Gesse, dans la juridiction de Puymaurin[594]. Le 19 octobre 1509 il fut nommé exécuteur testamentaire de Bertrand de Binos, seigneur d'Arros[595], le 8 février 1510 il fut témoin du testament de Philippe de La Barthe, seigneur de Termes, mari de Jeanne de Péguilhan[596].
Il testa le 9 mai 1518, et mourut avant le 12 mars 1524, date à laquelle Bertrand de Béon, seigneur de La Palu était en procès contre Robert de Benque[597].
Il était probablement proche de Bernard de Benque, seigneur de La Seube, qui fit une transaction et un accord les 22 et 25 mai 1534 avec Roger de Binos, seigneur d'Arros et Jean de Saint-Jean, seigneur de La Seube, coseigneur de Sans, cousin de Roger de Binos[598], (voir infra Seigneurs de La Seube, seigneurs de Bizous)

---

[591] AD.HG 4 E 1792 RP. Saint-André
[592] AD. Gers Vergès I 3062 n°8067
[593] AM. Toulouse Ms 1302 ; AD. Gers Vergès I sup 315 ; Bluche, *Les Pages de la Grande écurie*
[594] AM. Toulouse II 158/
[595] AD. Gers Vergès I 491, Pegueri, notaire de Saint-Marcet
[596] AD. Gers Vergès I sup 455 n°13353 Jean de Burgerio, notaire de Castelnau-Magnoac
[597] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 105, pour le testament, produisant AD.HG B 20.pour la date de la mort.
[598] AD. Gers Vergès Vergès I 491

D'une alliance inconnue il eut (selon André Navelle) :

3.1 Jean de BENQUE, qui suit

3.2 Jeannot de BENQUE

3.3 Bertrand de BENQUE

III Jean de BENQUE, seigneur de Marun.
Le 18 septembre 1524, il vendit des fiefs et droits seigneuriaux à Puymaurin à Bertrand (de Béon) d'Armentieu, seigneur de La Palu, pour 200 écus petits, cette vente (probablement avec pacte de rachat) fut suivie d'un procès, le 20 décembre 1554, date à laquelle Barbe de Péguilhan, veuve, était en procès contre Gabriel (de Béon) d'Armentieu, seigneur de La Palu, au sujet de la seigneurie de Puymaurin qui avait été adjugée à Barbe de Péguilhan[599], l'action se poursuivit le 17 janvier 1570 entre Gabriel d'Armentieu et Philippe de Benque, seigneur de Marun, fils et héritier de Jean de Benque[600].
Il avait épousé par contrat du 26 octobre 1511, **Barbe de PEGUILHAN,** dite sans preuve fille de d'Arnaud Guillaume de PEGUILHAN, coseigneur de Termes, seigneur de Belbèze, et de Catherine de SAINT-PASTOU[601], ce qui paraît inventé.
Ils eurent :

4.1 Philippe de BENQUE, qui suit.

4.2 Jean de BENQUE dit le capitaine Marun.
Il fut tué au siège d'Issoire, selon un acte de 1578 concernant son frère Philippe[602].

4.3 Bertrand de BENQUE, qui suivra.

4.4 Lucrèce Catherine de BENQUE
Compte tenu du fait qu'elle eut une postérité de son second mariage, elle était soit une tardillonne, soit située au degré suivant.
Elle testa le 3 mai 1587, veuve de Pierre de Gestes, elle avait épousé en premières noces Philippe de Pie…, elle fit un legs à son frère Paul de Benque, seigneur de Marun, à sa sœur Marguerite de Benque, mariée, elle lègua 2 000 écus à sa fille Marguerite de Gestes, et institua héritier universel son fils Pierre Durand de Gestes[603].
Elle avait épousé, en premières noces, **Philippe de *PIE*…**

---

[599] AD.HG B 48 f°94
[600] AD.HG B 64
[601] Maurice Vuillier, *Généalogie de la famille de Péguilhan,* inédit ; *Histoire de la famille de Saint-Pastou,* Janvier 2004 du même auteur, étant fondée en partie sur une généalogie inexacte, par Woelmont de Brumagne, cette ascendance doit être considérée avec la plus grande prudence.
[602] AD.HG E 532
[603] AD.HG E 532

Elle avait épousé, en secondes noces, par contrat du 2 mai 1574, **Pierre de GESTES,** fils d'Arnaud de GESTES, écuyer, seigneur dudit lieu, et de Sansette de GUILHOT[604], d'où postérité.

4.5 Espérance de BENQUE.

Elle épousa, par contrat du 25 novembre 1548, **François de PARDAILLAN,** seigneur de Magaran, capitaine de 100 hommes d'armes des ordonnances du roi[605], dit sans preuve fils de Bertrand de PARDAILLAN. Il testa le 8 avril 1584, d'où postérité[606].

IV Philippe de BENQUE dit le capitaine Marun, seigneur de Marun

Le 6 juin 1578, les demandes de Catherine de Tersac, veuve de François de Béon formulées contre Philippe de Benque, seigneur de Benque, seigneur de Marun, furent rejetées[607].

D'une alliance inconnue il eut[608] :

5.1 Paul de BENQUE, coseigneur de Puymaurin, seigneur de Marun, de La Caze.

En 1584, il était en procès contre Bertrand de Lamezan, seigneur de Juncet[609].

Il testa le 4 juillet 1590, demandant son inhumation dans l'église de l'abbaye des Feuillants de Saint-Lys, nommant feue Catherine de Benque, sa sœur, il lègua 120 écus à sa sœur aînée veuve d'Antoine de Courtadon, demeurant à Ast en Piémont, 100 écus à sa sœur Marguerite de Benque, veuve de Philippe du Haget, 50 écus à chacune de ses cousins germains Philippe de Benque et Louis (de Pardaillan) de Magaran, 20 écus à sa cousine Madame de Lafitte, prieure du monastère du Chapelet à Agen, 130 écus à son frère naturel qui était parti à Valence en Espagne ; il avait épousé Isabeau de Mirepoix, il faut respecter le contrat de mariage, il institua héritier universel le posthume éventuel, et lui substitua Pierre Durand de Gestes, frère de Marguerite de Gestes, fils de feu Pierre de Gestes de Lavernose et de Catherine de Benque ; il fit un autre testament le 30 mai 1591, rappelant une sentence du sénéchal du 23 décembre 1583, déclarant l'ouverture en faveur de Paul de Benque du testament du 9 mai 1518 par Bernard Philippe de Benque, seigneur de Marun. Ce testament faisait héritier universel son « neveu » Philippe de Benque, 1er fils de Jean et à lui le 2ème et le 3ème enfant et ensuite Jeannotet de Benque, autre fils de Bertrand Philippe de Benque et à lui Bertrand dernier fils dudit; il rappela le contrat de mariage du 26 octobre 1511, de Jean de Benque, époux de Barbe de Péguilhan. Paul de Benque, seigneur de Marun était le fils unique de Philippe de Benque, « neveu » et héritier universel de Bernard Philippe de Benque[610].

---

[604] BnF Fr 32298 Jean Saint-Laurent, notaire de Puymaurin

[605] A. Navelle, *op.cit..,* II, p.105 ; M. de Mont de Benque indique qu'il fut capitaine de 100 hommes d'armes.

[606] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 105.

[607] AD.HG B 78 f°173

[608] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 105.

[609] AD.HG 3 E 251215

[610] André Navelle, *op.cit.,* II, pp. 105, 106, produisant AD.HG 6692, P. Randayne, notaire, n°19 et n°20.

Le 13 février 1595 il fit un compromis avec sa sœur Marguerite de Benque, veuve de Pierre de Haget[611].
Il avait épousé par contrat en 1584 **Isabeau de MIREPOIX,** dite sans preuve fille de Bernard de Mirepoix, seigneur du Verger, et de Marguerite Pagèse. Marguerite Pagèse fille de Raymond Pagèse, capitoul, seigneur d'Azas, et de Jordane ou Georgette de Goyrans avait épousé par contrat 10 février 1546 Bernard de Mirepoix, fils de Jean de Mirepoix, seigneur du Verger[612], cette ascendance est donc possible.
Isabeau de Mirepoix fille de Paul de Benque, seigneur Marun, La Caze fut citée en 1605[613].

5.2 Paule de BENQUE.
Elle épousa **Antoine de COURTAUDON,** dont elle était veuve le 4 juillet 1590.

5.3 Catherine de BENQUE, *coseigneuresse* de Saint-Lys, mourut avant le 4 juillet 1590 (supra.)

5.4 Marguerite de BENQUE.
Elle épousa, par contrat du 24 février 1572, **Pierre de(du) HAGET,** seigneur dudit lieu en Magnoac, de Lavernose, fils de Manaud de(du) HAGET, et de Domenge d'ARMENTIEU[614].

Philippe de BENQUE eut également un fils naturel **Marc Antoine de BENQUE,** qui s'établit à Valence en Espagne.

****

IV bis Bertrand de BENQUE, seigneur de Marun.
Il épousa, par contrat du 20 janvier 1554, **Marie d'ESPAGNE,** dotée de 1 000 livres, fille (naturelle) de feu Bertrand d'ESPAGNE, assistée de Roger d'Espagne, seigneur de Montespan, et de Catherine de Vesc[615], sa femme. Bertrand d'Espagne, père de la mariée serait l'évêque de Rieux (1500-1509) ce qui paraît anachronique sauf si cet évêque se retira en 1509 et eut ensuite Marie d'une concubine.
Ils eurent :

5. Philippe de BENQUE, qui suit.

V Philippe de BENQUE, seigneur de Marun, La Grange
Il fut cité en 1624 avec Carbon de Benque[616], le 1er août 1627, il vendit la place de *Guo* à Henry de Cornac[617]. Sa femme et lui moururent avant le 18 septembre 1634 (infra).

---

[611] BnF Fr 32298
[612] A. Navelle, *op.cit..,* VIII, p.159
[613] AD.HG 3 E 25174 (418), Pons de Navarre, notaire de Puymaurin
[614] BnF Fr 32298, Pierre Lamothe, notaire de Mont d'Astarac
[615] AD. Gers Vergès I 430
[616] AD.HG 3 E 16690 Noé

Il avait épousé **Françoise de BAZORDAN,** fille de Jacques de BAZORDAN et de Paule de MALORY, indiqués dans le contrat de mariage de Marguerite de Bazordan avec Maurice du Faur, seigneur de Beaumont, qui fut passé le 12 avril 1604, dans la maison de Philippe de Benque, seigneur de Marun, leur beau-frère[618].
Ils eurent :

6.1 Antoine Carbon de BENQUE

6.2 Isabeau de BENQUE.

Elle testa le 29 mars 1655, faisant un legs à demoiselle de Saint-Plancard, sa sœur et instituant héritier universel son mari Jacques de Navailles, baron de Banos[619].
Elle avait épousé en premières noces, par contrat du 1er février 1613, **Jean d'AURE,** seigneur de Moncla, fils de Bertrand d'AURE, seigneur de Montcla, et de Catherine de SAINT-PAUL, le marié reçut la moitié des biens de ses parents, la mariée reçut 6 000 livres en dot[620].
Elle avait épousé, en deuxièmes noces, le 24 avril 1621, **Marguerin d'ANTRAS,** seigneur de Cornac, fils de Jean d'ANTRAS, seigneur de Cornac et de Françoise de LA VIOLETTE, sans postérité[621], Marguerin d'Antras le 24 avril 1631, sans postérité, faisant des legs à ses neneux d'Antras[622] et acheta le 1er juin la seigneurie de Gardères.
Elle avait épousé, en troisièmes noces, **Jacques de NAVAILLES,** baron de Banos. Ils vivaient le 29 mars 1655 (supra.)

6.3 Agnès de BENQUE.

Elle épousa en premières noces le sieur **de(du) LAU,** selon son second contrat de mariage.
Elle épousa en secondes noces, par contrat du 18 avril 1623, dotée de 3 600 livres, **Louis de LA BARTHE**, seigneur de Valentine, Giscaro, fils d'Antoine de LA BARTHE, seigneur de Giscaro, et de Marguerite d'USTOU[623], d'où postérité.

6.4 Marguerite de BENQUE.

Elle mourut le 9 septembre 1677 selon un acte du 31 juillet 1687[624].
Elle avait épousé en premières noces, par contrat du 19 septembre 1631, **Gaspard de MAULEON**, seigneur de Saint-Plancard, peut-être fils de Bernard de MAULEON, seigneur de Saint-Plancard[625]. Le 24 mai 1638, sa femme et lui demandaient 1 500 livres sur les 2 000 livres qui avaient été constituées en dot à Marguerite de Benque,

---

[617] AD.Gers Vergès I 437(1)
[618] AD.Hg Reg *ns 19*
[619] AD. Gers Vergès I 437 (7)
[620] AD.HG Reg Ins 19 f°185, acte produit par A. Navelle ;
[621] Gustave Chaix d'Est-Ange, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables*
[622] J. de Carsalade du Pont, *Mémoires de Jean d'Antras,* Annexe II, pp.202, 203, datant également le contrat de mariage du 24 avril 1631, Bertrand Ducos, notaire de Tillac, il indique l'achat de Gardères le 1er juin 1632
[623] O'Gilvy, *op.cit..,* I, p.248
[624] AD.HG 3 E 27683 (75)
[625]Maurice Vuillier se référant à M. de Mauléon

sur les biens de feu Philippe de Benque, seigneur de Marun, ce à quoi s'opposait Louis de La Barthe qui demandait la dot constituée à sa femme Anne de Benque[626].

Il testa à Montlezun, le 4 mars 1650, nommant héritiers universels sa femme Marguerite de Benque et son neveu Gaspard Dispan[627].

Elle avait épousé en secondes noces, par contrat du 4 octobre 1657, **Paul de BONFONTAN,** seigneur de La Bourgade, assisté de son frère Marc de Bonfontan, seigneur de Bellefontaine[628], dit sans preuve fils de Guillaume de BONFONTAN, seigneur de Bellefontaine, et de feue Marie de LESTELLE.

VI Antoine Carbon de BENQUE, seigneur de Marun, La Grange.

Le 5 février 1623, M. François de Viguerie, docteur et avocat à la Cour, déclara à Antoine Carbon de Benque, seigneur de Marun, lieutenant au régiment de la Reine, qu'en avril, mai, juin et juillet dernier, M. Paul Alexandre Doujat, conseiller en la cour de parlement de Toulouse avait été aide sergent-major dudit régiment[629].

Le 18 septembre 1634, il reçut une reconnaissance de dette, puis, le 3 octobre suivant, il fit un accord avec Jean Estrampes débiteur de feu le sieur de Marun, son père et feue Françoise de Bazordan, sa mère[630].

Il mourut avant le 7 septembre 1643, date à laquelle Antoine de La Barthe, seigneur de Giscaro, et Antoine de Saint-Pastou, seigneur de Salerm, tuteurs d'Anne de Benque, fille de feu Antoine Carbon de Benque, seigneur de Marun, furent obligés de payer 1 098 livres à Guillaume et Antoine de La Motte (La Mothe), seigneurs de Marseillan, en vertu de contrats des 20 août et 13 octobre 1641[631], cet acte se poursuit par une subrogation d'Anne de Benque dans laquelle furent cités ses tuteurs et feus son père Antoine Carbon de Benque et Marguerite de Noé, ainsi que Marguerin d'Antras et Gaspard de Mauléon..

Il avait épousé **Marguerite de NOE**

Ils eurent une fille **Anne de BENQUE,** mineure en 1643, elle n'apparaît plus ensuite.

VIII
Rameaux non rattachés

Seigneurs de La Seube
Seigneurs de Bizous

Antoine de BENQUE de Bizous, seigneur de La Seube, vendit le 20 octobre 1528, la seigneurie de Saint-Arroman, et des fiefs à Bizous, en Neste, à Michel de Verdelin, seigneur de Montagut en Neste, la vente fut ratifiée le 26 septembre 1548[632]

---

[626] AD.HG 3 E 24886 (82)
[627] AD.Gers Vergès I 2280, Bertrand Ducas, notaire de Tilac
[628] AD.HG Reg Ins 29 bis
[629] AD.HG 3 E 16690 Noé
[630] AD.HG 3 E 27663 Pointis de Rivière
[631] AD.HG 3 E 24887 Saint-Gaudens
[632] AD. Gers Vergès I 429 (9)

Il avait épousé **Antoinette d'ORBESSAN,** dame de Bizous, fille de d'Odet d'ORBESSAN et de Blanchefleur de NESTIER[633].
A la même époque **Bernard de BENQUE**, seigneur de La Seube, fit une transaction et un accord les 22 et 25 mai 1534, avec Roger de Binos, seigneur d'Arros et Jean de Saint-Jean, seigneur de La Seube, coseigneur de Sans, cousin de Roger de Binos[634], ce Bernard de Benque semble proche de Bernard Philippe de Benque, seigneur de Marun.

On trouve ensuite à Bizous, mais sans lien de parenté :

Géraud de BENQUE, seigneur de Bizous.
En 1579, il fit une transaction ainsi qu'il appert des transactions entre Pierre de Casebonne et la Communauté[635] Le 4 septembre 1592, il fut nommé en premier parmi ceux qui assistèrent Jean de Béon, seigneur de Sère, lors de son contrat de mariage avec Catherine de Faudoas[636].
Ce Géraud de Benque, seigneur de Bizous, était fils d'Odet de Benque et et de Marguerite de Montaut, comme le prouve le testament de son frère Charles de Benque, seigneur de Montgras du 10 juillet 1569. La terre de Bizous (ou une partie de cette terre) continua d'être tenue par les Orbessan au 17ème siècle où l'on trouve Pierre de Casebonne. On ne sait comment Géraud de Benque acquit une part de Bizous.

On trouve ensuite :
Philippe de BENQUE, seigneur de Bizous, qui prêta serment aux Etats, à Henri IV et Marguerite d Foix[637].

Seigneurs de La Mothe de *Hauties*

Le 18 février 1602, Arnaud de Benque, sieur de la Mothe, fut présent, avec Regnaud de Bazon et d'autres au contrat de mariage de Jean de La Mazère et de Madeleine de Tersac[638]
En 1606, Arnaud de Benque, sieur de La Mothe, fut procureur de Jean de *Lamazac,* seigneur et baron de *Lamazac*[639] (La Mazère ? Lamezan ?)

29 mars 1602, dette de Bertrand du Garrané, seigneur de Pépieux à Pierre et Jean de Benque, seigneur de la Mothe de Hauties, père et fils[640].
22 mars 1608, Jean de Benque, fils de Pierre de Benque, seigneur de La Mothe Hauties fit un échange[641].
22 septembre 1616, Dette de Jean de Benque, seigneur de La Mothe les Hauties remplacé par Jean de Benque, son fils[642].

---

633 Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Orbessan,* produisant la preuve.
634 AD. Gers Vergès I 491
635 Mme Bettle Grand
636 AD. Gers Vergès I 437 n°3280
637 *Histoire de Gascogne,* t.V, p. 161
638 AD.HG 3 E 16156
639 AD.HG 3 E 16158 (136)
640 AD. Gers 3 E 800 Pessan
641 AD. Gers 3 E 803 Pessan

7 juillet 1617, Procuration de Jeanne de La Gravère, femme de Jean de Benque, seigneur de La Mothe de Hauties ; le 25 juillet 1617, Jeanne de La Gravère, femme de Jean de Benque, seigneur d La Mothe de Hauties, nomma procureur son mari pour aller à Mauvezin, en Fezensaguet, pour prendre possession de la métairie de la Peyrère assise audit Mauvezin[643].
En 1618, Jean de Benque, seigneur de la Motte, mari de Jeanne de Graves (?), fut cité avec Pierre de Graves, seigneur de Valane, frère de ladite Jeanne[644].
En 1650, François de La Mazère, seigneur et baron dudit lieu, devait 1 000 livres à Arnaud de Castéras, seigneur de Rivière, qu'Arnaud de Benque, seigneur de La Mothe…suivant une procuration du 25 juin 1647[645].

Coseigneurs de Latour (Latou, Latoue), en Comminges

Un rameau tenait une partie de Latour dont la famille de Latour tenait le reste avec la famille de Gestas.
3 octobre 1493, Quittance de dot de Catherine de Mirepoix, par Jean de Benque, seigneur de *Sans* et de Latou, son mari, qui avait reçu de Gaillard de Mirepoix, seigneur de *Véridan,* son père, 70 F or, fait au lieu de *Turre* (Latour=Latoue), présent Jean de Gestas[646],

Le 24 mars 1494, Bertrand de Benque, habitant Latour en Comminges, épousa par contrat à Saint-Béat, Bourguine de *Cassalas* fille de noble Raymond de *Cassalas,* de Saint-Béat, et de noble Marie, dotée de 300 livres[647].

Le 4 octobre 1513, les commissaires réformateurs trouvèrent le dénombrement par Jean de La Tour, Bertrand de Benque et Gaillard de Gestas, coseigneurs en indivis du lieu de Latour avec justice, haute, moyenne et basse[648].

1er septembre 1523 Au lieu de Turre (Latour) …entre Jean de Benque dit Tolosane, successeur de Bertrand de Benque, coseigneur de Turre, et Gaillard de Gestas ayant succédé comme héritier de *Gascoubar* de Benque, fils et héritier dudit Bertrand de Benque, coseigneur de Latour[649].

Le 15 avril 1540, Jean de Latour, seigneur de Lieux, dénombra ses biens devant le sénéchal : toute la seigneurie (de Lieux) avec maison, granges, étables, juridiction moyenne, haute, et basse, et des rentes, des terres, deux moulins, il était coseigneur du lieu de Latour pour 3 parts sur 4, il avait puissance d'inféoder sans licence des autres coseigneurs en leur baillant leur part , il avait audit lieu deux moulins, une forge, il tenaitt dans le château de Latour 4 places de maison confrontant l'église et les héritiers de Bernard de Benque, plus une maison et jardin dehors ledit castel appelée la Salle où il avait aussi le quart d'une place de moulin à Peyrens,

---

642 AD. Gers 3 E 805 Pessan
643 AD. Gers 3 E 805 Pessan
644 AD. Gers 3 E 8579 Mauvezin
645 AD.HG 3 E 16018 p.168
646 AD. Gers Vergès I 429 (2)
647 AD.HG 5715, Meilhac, notaire, acte produit par A. Navelle
648 AD. Gers I sup 334
649 AD.HG E 410

par indivis avec le comte de Comminges et Bertrand de Benque, plus d'autres terres, plus dans la juridiction de Saint-Marcet un moulin, plus le quart de la seigneurie de Marignac en la vallée d'Oueil avec une partie de la seigneurie haute, moyenne et basse[650].

Seigneurs de Saint-Lary

Descendance de Joseph de BENQUE et de Marie d'AGUT

La descendance de Joseph de Benque et de Marie d'Agut a été établie à partir des registres paroissiaux de Saint-Lary-Soulan (de 1668 à 1791) et de Bazus-Aure/Guchan (de 1740 à 1790), très lacunaires. Les 3 premiers degrés proviennent de la généalogie supra, les données non référencées des degrés suivants proviennent de ces registres paroissiaux.

VII Corbeyran de BENQUE épousa en premières noces, vers 1612, **Madeleine ADOUE**, ils eurent un fils :

VIII Henri de BENQUE qui épousa par contrat en 1646 **Catherine de BORDES.**
Ceux-ci eurent :

IX Joseph de BENQUE, né en 1656, qui épousa (vers 1680 ?) **Marie d'AGUT**, fille de Jean d'Agut et d'Anne Tourné, sa première épouse, lui apportant la terre de Saint-Lary
Ils sont très probablement les parents de :

10.1 Barthélemy de BENQUE, qui suit ;

10.2 Jean de BENQUE

10.3 Pétronille de BENQUE

X Barthelemy de BENQUE, seigneur de Saint-Lary.
Il mourut avant le 10 avril 1740, date du décès de sa femme Jeanne Marie Fournier, dite sa veuve. Il fut cité feu, le 20 février 1743, lors du mariage de son fils Jean Bertrand avec Françoise Soulé.
Il avait épousé (vers 1720 ?) **Jeanne Marie FOURNIER,** née vers 1695, elle mourut le 10 avril 1740, âgée d'environ 45 ans
Ils eurent :

11.1 Jean Bertrand de BENQUE, qui suit.

11.2 Jeanne Marie de BENQUE, baptisée, à Saint-Lary, le 9 mai 1717, le parrain et la marraine furent Jean et Pétronille de Benque, frère et sœur, qui étaient probablement l'oncle et la tante de la baptisée.

[650] AD. Gers I 1983 n°11357

11.3 Cécile de BENQUE.
Elle fut baptisée, à Saint-Lary, le 9 novembre 1719, la marraine fut Pétronille de Benque.
Habitant Saubissan (en Guchan), elle fut la marraine, à Guchan, le 11 mars 1768, de Jean Ferras, fils du sieur Jean Bertrand Ferras et de Thérèse Embrun.
Elle avait épousé, à Bazus (-Aure), le 17 janvier 1740, Jean FERRAS, fils de Bernard Jean Ferras et de Dominique Voran. Après leur mariage ils habitèrent Saubissan, dans la paroisse de Guchan.
Ils eurent un fils Jean Bernard Ferras (conçu avant le mariage de ses parents, selon la date de son baptême) qui fut baptisé, à Guchan, le 11 juin 1740, le parrain fut Jean Bernard Ferras, la marraine Dominique Voran., et un autre fils Barthélemy Ferras, qui naquit à Bazus, le 20 août 1754, le parrain fut Barthélemy de Benque d'Agut, oncle du baptisé, la marraine Brigitte Fournier.
Leur fille Jeanne Marie Ferras mourut à Saubissan le 2 novembre 1754, âgée de 7 ans, et fut enterrée à Guchan le lendemain.

11.4 Jean Baptiste de BENQUE, il naquit et fut baptisé à Saint-Lary, le 16 février 1722.

11.5 Barthélemy de BENQUE d'Agut.
Dit oncle du baptisé, il fut le parrain, à Guchan, le 21 août 1754, de Barthélemy Ferras, fils de du sieur Jean Ferras et de Cécile de Benque, du lieu de Soubissan.

XI Jean Bertrand de BENQUE d'Agut.
Il fut le parrain, à Saint-Lary, le 5 juin 1741, de Jean Bertrand Fournier, fils du sieur Bertrand Fournier et d'Anne (de) Loubet.
Il épousa, à Saint-Lary, le 20 février 1743, Françoise Soulé, fille du sieur François Soulé et d'Anne Clarens.
Jean Bertrand de Benque d'Agut, descendant de Jean d'Agut, présenta, en 1741, la concession de Monseigneur de Choiseul pour la chapelle Notre-Dame[651].
C'est probablement à Jean Bertrand de Benque et ses proches que se rapporte ce qui suit : En 1750, eut lieu une intervention du sénéchal d'Auch dans un litige entre les d'Agut et le sieur B. de Fornier, au sujet de la chapelle attribuée aux premiers dans l'église paroissiale de Saint-Lary[652].
Fr. Marsan dit que Bertrand de Benque d'Agut fils de Barthélemy de Benque d'Agut et de Marie Fournier alias Fornier avait épousé par contrat du 22 mars 1758, Bertrande Soulé, de Guchan[653]. On ne sait si Jean Bertrand de Benque d'Agut se maria deux fois ou si le contrat de 1758 était post-nuptial, l'épouse étant Françoise alias Bertrande Soulé.
Jean Bertrand de Benque d'Agut et Françoise Soulé sont probablement les parents de :

12.1 Anne de BENQUE d'Agut.

[651] Fr. Marsan, *op.cit.,* 1927, p.24.
[652] Armand Sarramon, *op.cit.,* p. 536, note 28.
[653] Fr. Marsan, *op.cit.,* 1927, p. 31, note 6.

Elle épousa Monsieur **Dominique SANS,** selon l'acte de baptême de leur fils Jean Bernard Sans, né et baptisé, à Saint-Lary, le 15 octobre 1769, dont la marraine fut Bertrande de Benque, et celui de leur fille Jeanne Marie Sans, qui naquit, à Saint-Lary, le 24 mars 1781, et y fut baptisée le lendemain, ayant pour marraine Cécile Sans de Benque d'Agut que l'on peut présumer être sa sœur.
Dominique Sans et Anne de Benque d'Agut étaient probablement les parents de Bertrande Sans d'Agut qui mourut à Saint-Lary, le 29 janvier 1781, âgée de 18 ans.

L'article de 1954 concernant l'inscription sur la chapelle de Notre-Dame, citée supra, qui avait été concédée en 1610, à François d'Agut, seigneur de Bazus, dit que l'inscription fut enlevée il y a un demi-siècle (donc vers 1904) par la famille Sans d'Agut (Germain), qui la garde jalousement.

IX
Personnes isolées

1229, Don par Bernard de Benque, fils d'Arnaud Guilhem d'Aulon, à l'abbaye de Bonnefont, du droit d'usage dans toute sa terre (pièce 273)
On constate par plusieurs actes que des membres de la famille de Benque étaient nommés d'Aulon selon le château et la terre éponymes que cette famille tenait.
1281, Arnaud Bernard de Benque, chevalier, tuteur de Raymond Aton, Guilhem Bernard, Adhémar et Raymond d'Aulon, fils de Raymond d'Aulon (Bonnefont, pièce 442)

Ensuite nombreuses personnes qui apparaissent dans les cartulaires que l'on ne peut relier, elles ne sont pas citées dans ce chapitre.

Vers 1347, Esclarmonde de Benque, était l'épouse Odet de Pardaillan, seigneur de Pardaillan[654]

1382, Audiine de Benque, femme de Fortaner de Marestaing, selon une quittance de dot d'Arnaud Bernard de Benque, son frère[655].

10 novembre 1388, Constitution de dot de Bourguine de Benque épouse d'Arnaud Guilhem de La Barthe[656].

Raymond de Benque avait épousé Marguerite de Rabat, le 5 août 1390, protestation de Brunissende de Rabat, épouse de Guillaume Bernard d'Arnave, contre Raymond de Benque au sujet des biens de feu Jourdain de Rabat que tient Raymond de Benque comme héritier de sa femme[657]

---

[654] M. Vuillier, *Histoire de la famille de Pardaillan,* Novembre 2001, qui dit sans preuve Esclarmonde fille d'Arnaud Raymond de Benque
[655] AD. Gers Vergès I 427(7)
[656] AD. Gers Vergès I 427(8)
[657] AD.HG SS 98, Larue, notaire, acte produit par A. Navelle

26 mai 1408, Paiement de la dot de Blanche d'Ornezan femme de Guillaume de Benque, seigneur de Vignolles, fils d'Arnaud Bernard, par son frère Canhard d'Ornezan[658].

Vers 1420(?), Navarre de Benque qui avait été l'épouse de N…d'Orbessan, épousa en secondes noces vers 1434 (?) Roger de Saint-Jean, seigneur de Soueich, Saint-Ignan, veuf de Marguerite d'Isaut dont le testament fut ouvert le 13 juillet 1433[659].

Vers 1460, Jeanne de Benque épouse de Jean II de Saint-Lary, après son décès, il épousa Jeanne de Béon, il ne vivait plus de 1498[660].

1486, Contrat de mariage de Bernard de Benque et de Marguerite de Gélas[661].

Dès 1512, Isabeau de Benque *de Pellegrue* épousa Raymond Garcie d'Arcizas, seigneur de La Broquère[662].

7 juin 1513, Hommage à Jean de Vize par Jean de Benque, fils de Dominique, d'un gantelet blanc pour un terroir et un moulin à Boussenac[663].

25 janvier 1514, contrat de mariage de noble Anne de Benque fille de noble Jean de Benque de Sajas, cousine de noble Jacques de Mauriac, de Montlaur, avec Pierre Gaselli, chaussatier[664], le 1er septembre 1517, Anne de Benque, fille de Jean de Sajas, était en procès contre Miramonde de Montaut, veuve de Jacques Isalguier. Le 5 juin 1551 dette de noble Jean de Benque de Sajas à n. Géraud d'*Aulhon*[665].

1514-1526, Jean de Benque, écuyer, épousa Jeanne de Camo, fille de Bernard de Camo et de Raymonde du Falgar, morte entre le 18 février et le 13 septembre 1516, ils eurent un fils Archambaud de Benque, qui avait un curateur le 16 juillet 1526, Jean et Archambaud de Benque, possédaient en mai 1520 la borde de Ribonet, indivise avec Agnès de Vize, épouse de Blaise du Falgar[666].

Béatrix de Benque épousa, avant 1516, Jean de Barrau, seigneur de la Loubère, veuf de Gabrielle de Massot[667].

1522 Anne de Benque, nommée abbesse de la Lumdieu en 1522 résigna en 1539[668].

---

[658] Archives du château de Saint-Blancard
[659] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Saint-Jean de Pointis,* Février 2001
[660] M. de Mont de Benque
[661] AD. Gers Vergès I 428
[662] Maurice Vuillier, *Famille d'Arcizas,* inédit, revue par J acques de Roquemaurel
[663] AD. Gers Vergès I sup 334
[664] AD.HG 9858 Cassanea, notaire, acte produit par André Navelle ; AD.HG 9860 pour l'acte de 1560
[665] AD.HG 1383 Bolarotti, notaire, acte produit par André Navelle
[666] André Navelle, *op.cit..,* II, p.100 produisant 12 actes.
[667] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Barrau*
[668] Ambrody, *Histoire d'Escanecrabe*

19 mai 1530 Testament d Jean de Salles, seigneur de *Lerchede,* instituant héritière sa femme Jeannette de Benque et après le décès d'icelle Charles de Saint-Martin, son cousin. Bertrand de Lesteneau, notaire de *Foulgar*

En 1531 Catherine de Benque, fut unie à Jean de Marrast, fils d'Antoine de Marrast et de Catherine de Luppé[669]

3 mars 1540, Contrat de mariage de Catherine de Benque, fille du seigneur de Montagut, et de noble Pierre de Bon, trésorier général au pays de Comminges, fils de noble Alexandre de Bon et de Françoise d'Orbessan, il épousa en secondes noces Madeleine de Sens[670] ; d'après la chronologie elle pourrait être fille d'Odet de Benque et de Marguerite de Montaut.

3 avril 1540, Testament de Paule de Benque, veuve d'Arnaud Brettes, du lieu de Montblanc, nommant héritière universelle Françoise de Comminges, demoiselle de Montblanc[671].

23 octobre 1545, Procuration de Cébélie de Benque, veuve de Jean d'Astarac, seigneur de Chelan[672].

1550, Honorette de Vize, future épouse de Dominique de Benque. Jean de Vize, prêtre, prébendier de l'église cathédrale de Saint-Gaudens[673]

27 novembre 1561, Guillaume de Benque, seigneur de Montgras, et Jeanne d'Albigeois étaient en procès contre Anglaise de Gavarret et Bernard d'Albigeois, mère et fils[674], on sait par ailleurs que Bernard d'Albigeois, seigneur de Gaujou, était fils d'Odet d'Albigeois, seigneur de Gaujou, et que Jeanne de Vacques avait fait un achat et était en procès en 1559 contre Pierre de Vacques et Marguerite d'Albigeois, puis Adrien de Benque, petit-fils de Jeanne de Vacques apparaît le 7 octobre 1569 comme seigneur de Gaujou, puis Paul de Benque, frère d'Adrien, apparaît comme seigneur de Gaujou et seigneur de Montgras.. En En 1588, François d'Albigeois avait en charge les hoirs de feu Paul de Benque, seigneur de Montgras[675], ce qui semble indiquer une proche parenté

1563, Rachat de Pierre de Montbeton et Guillelme de Benque, sa femme[676]

24 octobre 1574, Jeanne de Benque nommée abbesse de Lumdieu[677]

---

669 Noulens, *Maisons de Gascogne*
670 Jules Villain, *op.cit..,* I, p.888
671 AD. Gers Vergès I 429 (7)
672 AD. Gers Vergès I 429 (8)
673 AD.HG 3 E 24856 Saint-Gaudens
674 AD. Gers Vergès I 431 (6)
675 AD.HG 3 E 16117 Cazères
676 AD. HG 3 E 25143
677 Ambrody, *Histoire d'Escanecrabe*

5 janvier 1575, Contrat de mariage de Catherine de Bossost, fille de (feu) Guillaume, seigneur de Campels avec Jean de Benque, seigneur de *Marteilhan*[678] *(?),*

8 décembre 1586, Contrat de mariage de Jacques d'Aure, seigneur de Montagut, et de Marguerite de Benque, fille du sieur de Benque et de Marguerite de Vacques[679]

Vers 1590(?), Marguerite de Benque épousa Jean de Mélignan, fils de Jean Bompar de Mélignan, seigneur de Trignan et de Jéronime de Montaut[680].

1621, Jeanne de Benque, veuve de Barthélemy Loumaigne, bourgeois de Martres-Tolosane, mère de Bernard Loumaigne[681].

21 octobre 1625, Isabeau de Benques de Pellegrue épouse de Julien de Timbrune, seigneur de Castel[682], il y a peut-être une confusion avec la famille de Benquet.

24 février 1652, Testament de Vital de Lau, fils de Jean Jacques de Lau et d'Henrie de Benque[683]

11 avril 1655, Isabeau de Benque, fille unique de Jean de Benque, seigneur de Labatut, et de Marie du Haget de Vernon, épouse Nicolas d'Encausse, colonel au régiment d'Eopernon auquel elle apporta la terre et seigneurie de Labatut[684]. Un acte du 9 février 1658 dit que Jean de Benque, seigneur de Labatut et Marie Françoise du Haget avaient eu Isabeau de Benque et d'autres filles,
Marie Françoise du Haget avait convolé en secondes noces avec François de Gajan, seigneur de Barougnan, sa fille Isabeau de Benque avait épousé Nicolas d'Encausse, etc[685].
Nicolas d'Encausse testa le 26 février 1684, nommant sa 1ère épouse Françoise de Moulin et sa seconde épouse Isabeau de Benque, d'où postérité de ses 2 unions[686].

1659, Léon Paul de Benque, chevalier de Malte[687]

13 décembre 1730, Les religieuses de Sainte-Croix-Volvestre reçurent 1 800 livres de Marie de Benque, veuve de François de Bordes, seigneur de Sarradas, pour recevoir Marie Françoise de Bordes, déjà religieuse novice[688]

---

[678] AD. Lot-et-Garonne 2 J 230
[679] AD. HG Reg Ins 2
[680] Woelmont de Brumagne, 5ème série, p.891
[681] AD.HG 3 E 28930 p.157 v°
[682] Bluche, *Les pages de la Grande écurie*
[683] AD. Tarn-et-Garonne
[684] Mont de Benque
[685] AD.HG 3 E 23438
[686] AD.HG 3 E 23445 (1476)
[687] M. de Mont de Benque
[688] AD.Ariège 5 E 4228 Betchat

18 juillet 1734, Contrat de mariage d'Augustin Lège fils Jean et Marie Soulié, et Louise Ladrix fille de feu sieur Jean et Anne de Benque[689].

Douillac, révision le 18 juin 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

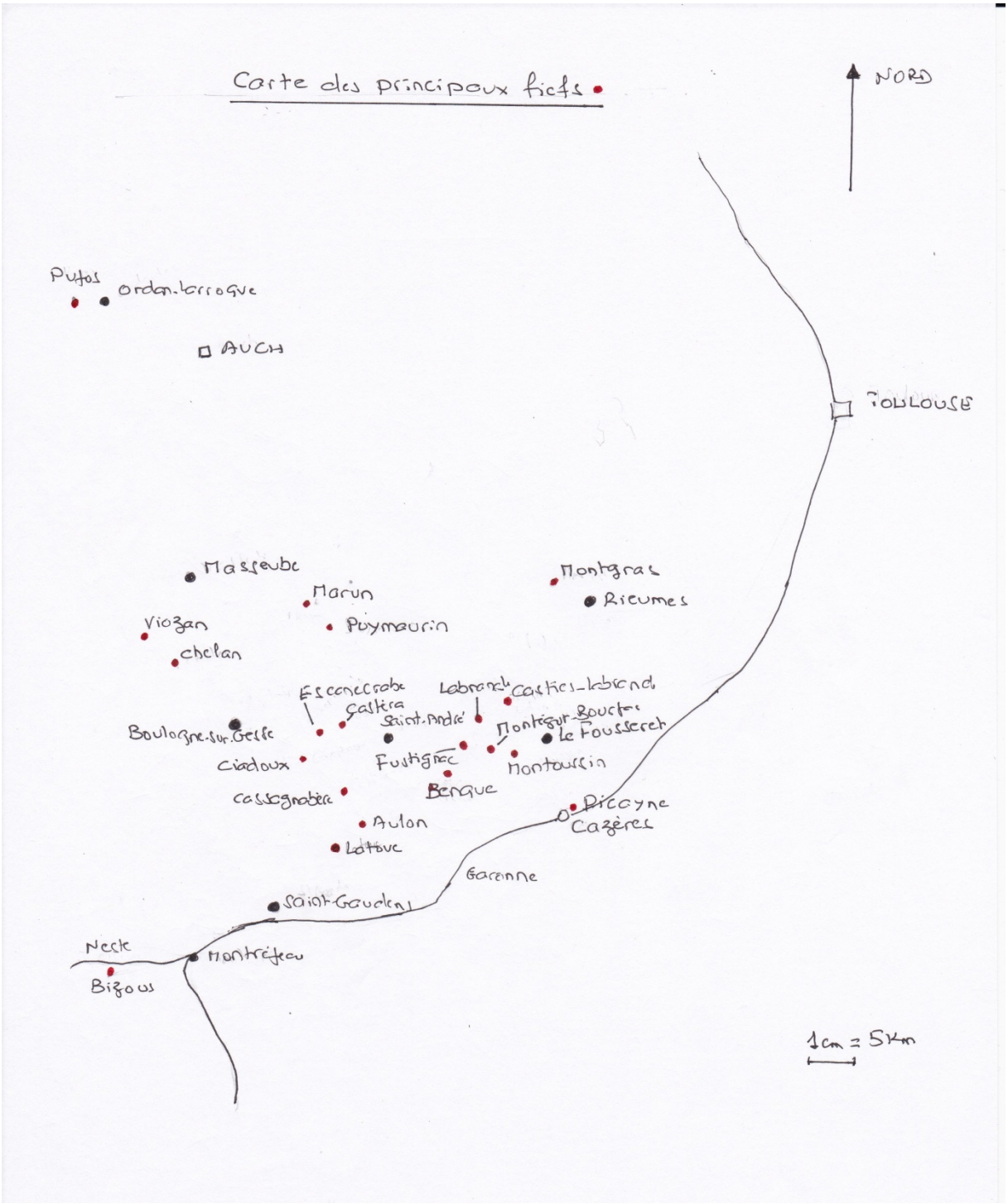

[689] AD.HG 3 E 24248 Billières

Famille de BINOS

I Seigneurs d'Arros, Gourdan **p.106**

II Seigneurs de Camou, Cierp, Saléchan **p.120**

III Seigneurs du Jardin **p.127**

IV Seigneurs de Sarp, Bertren **p.139**

V Seigneurs de Pombarat **p.144**

VI Seigneurs de Layrisse, Signan **p.151**

VII Seigneurs de Guran **p.166**

VIII Seigneurs de Signac, Siradan **p.174**

IX Branche d'Huos **p.181**

X Seigneurs d'Antichan **p.186**

XI Famille de Binos de Caubous **p.189**

XII Personnes isolées **p.195**

Carte **p.203**

Cette famille tient son nom du lieu et du château de Binos, ce dernier datant du 12ème siècle, ce lieu est au cœur de l'histoire de la vallée de la Layrisse, la seigneurie comprenait la Layrisse avec Lège, Guran, Cierp et Marignac, et s'étendait de la vallée de la Pique jusqu'à la Barousse, avec Arros, Antichan, Siradan et Sarp[690]. La Chesnaye-Desbois a écrit des généalogies succinctes concernant les seigneurs d'Arros et ceux du Jardin, puis Chaix d'Est-Ange (CEA dans ce qui suit), a fourni quelques données, omettant un degré.
Maurice Vuillier, a écrit la généalogie de cette famille, le document qui suit complète et corrige cette généalogie grâce à des actes provenant de Maurce Vuillier[691] et d'autres sources.
Toutefois Maurice Vuillier indique des ascendances et d'autres données non prouvées (mises au conditionnel dans ce qui suit), Cette famille portait : « d'or à la roue de Sainte-Catherine de gueules soutenant un chardon de sinople » alias « d'or à deux vaches passantes de sinople, au chef d'azur chargé d'une roue de Sainte-Catherine d'argent[692] »
Ce document indique la généalogie de deux branches nobles, non rattachées, l'une qui tint les lieux de Signac et de Siradan, l'autre établie à Huos, qui donna naissance au rameau des seigneurs d'Antignan.
Plusieurs rameaux, nobles, ne sont pas rattachés, leurs membres sont mentionnés.
Plusieurs familles Binos et de Binos, qui ne sont pas qualifiées nobles, apparaissent dans les mêmes lieux, la généalogie d'une d'entre elles, noble puis notable, établie par Jules Villain et complétée par des actes est reportée dans ce document.

I
Seigneurs d'Arros

Cette famille qui tenait son nom du lieu de Binos dans la vallée de la Layrisse, à 6 km de Saint-Béat (Haute-Garonne), tint les lieux d'Arros (dans la baronnie d'Encausse-les-Thermes), Guran, Signac, Lège, Cierp, ces derniers contigus entre eux

I Bernard de BINOS, seigneur de Binos, Arros, Layrisse, Lège, habitant Antichan (de-Frontignes)
D'une alliance inconnue il eut :

2.1 probablement Bonsom de BINOS, qui suit.

2.2 peut-être Bernard de BINOS, damoiseau**.**
Il épousa avant le 6 mars 1371, **Béatrix de *FABRO,*** à cette date, les époux, habitant Marignac en Frontignes, vendirent à Jean du Cassé, habitant Saint-Bertrand, 30 sols de censive dans Aventignan[693].

2.3 Guillaume Raymond de BINOS.

---

[690] *Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* Editions Flohic, septembre 2000, II, p.1295
[691] Cet auteur indique parfois des ascendances ou des données non prouvées, et parfois inexactes, nous les faisons précéder des mots : dit ou dite, sans preuve, fils ou fille de …
[692] R. Bourse et I .Dufis, *Armorial de la Gascogne gersoise.*
[693] Patrick Mahot

En 1397, Nicolas d'Encausse de Save, acheta pour 83 écus les fiefs nobles que Bernard de Binos, sieur d'Antichan et son fils Guilhem Raymond, possédaient à Cazaunous et à Moncaup[694].

2.4 peut-être Soubirane de BINOS, elle est dite avoir épousé **Jean d'IZAUT.**

2.5 Claudia de BINOS .
Dite fille de Bernard de Binos d'Antichan, habitant de Layrisse en Comminges, elle épousa, par contrat 7 août 1386, noble **Bertrand, bâtard de MAULEON,** furent présents Bernard de Binos, le père, *Bonhomme* de Binos et Espagne (Ispan) de Binos[695].

II Bonsom de BINOS, seigneur d'Arros, Antichan, Lège, Layrisse.
La présomption d'ascendance vient du fait qu'il fut présent au mariage de Claudia de Binos avec Bertrand, bâtard de Mauléon, fut également présent Bernard de Binos, père de la mariée.
Le 5 juin 1385, il rendit hommage au comte de Comminges[696]. Il assista, le 12 septembre 1436, au contrat de mariage de son petit-fils Bertrand de Binos avec Marguerite de Lortet.
D'une alliance inconnue il eut :

III Bernard de BINOS, seigneur d'Arros, Antichan, Lège, Layrisse.
Le 12 septembre 1436, il assista au contrat de mariage de son fils Bertrand avec Marguerite de Lortet (infra.)
D'une alliance inconnue il eut :

4.1 Bertrand de BINOS, qui suit.

4.2 peut-être Arnaud de BINOS, auteur de la branche des seigneurs de Layrisse, Lège.

IV Bertrand de BINOS, seigneur d'Arros.
Le 21 avril 1481, Bertrand de Binos et Marguerite de Lortet, sa femme, donnèrent à leur fille Florette, femme de Sans de Binos, habitant de Signan, 3 pièces de terre à Bachos, confrontant des terres de Jean de Bachos et de Jean de Binos[697].
Bertrand de Binos, fils de Bernard, petit-fils de Bonsom, avait épousé par contrat 12 septembre 1436, à Antichan, **Marguerite de LORTET,** fille d'Arnaud de LORTET[698]
Ils eurent :

5.1 Bertrand de BINOS

---

[694] Ousset, *La seigneurie d'Aspet, p.70*
[695] AD. Gers Vergès I 490
[696] AD. Gers Vergès I 491
[697] AD. Gers Vergès I 491
[698] AD. Gers Vergès I 491, Arnaud Guillaume de La Force, notaire

5.2 Pierre de BINOS, qui suit.

5.3 Jean de BINOS.
Le 11 mai 1475, il vendit des droits paternels et maternels à Pierre de Binos, seigneur d'Arros, en la baronnie d'Encausse, et à Bertrand de Binos, son frère aîné[699].

5.4 Florette de BINOS.
Elle épousa **Sans de BINOS,** fils d'Arnaud de BINOS, seigneur de Lège, et de Marguerite de CORET (branche des seigneurs de Layrisse, Lège.)

5.5 peut-être Domenge de BINOS.
Dite fille de *Bernard* habitant d'Antichan, dotée de 100 florins, elle épousa par contrat 2 février 1472, **Bernard du PUY,** fils de Guillaume Raymond du PUY, du lieu de Marignac[700].

V Pierre de BINOS, seigneur d'Arros.
Il testa le 16 mars 1481, faisant des legs à Gaudiette de Binos, femme d'Arnaud de *Galias,* Jeanne, Jean, ses enfants, à la femme de Bertrand de Binos, son fils et instituant héritier universel ledit Bertrand, était présent Bertrand de Coret, de Martres[701].
D'une alliance inconnue il eut :

6.1 Bertrand de BINOS, qui suit.

6.2 Jean de BINOS

6.3 Gaudiette de BINOS, dite avoir épousé **Arnaud de *GALLIAS***

6.4 Jeanne de BINOS

VI Bertrand de BINOS, seigneur d'Arros.
Mentoinné en 1492, il acquit en 1506, devant Bartier, notaire, le moulin du Jardin et de l'Hôpital[702].
Il testa le 18 octobre 1509, et fit un codicille le lendemain, léguant à son fils Raymond de Binos, ses biens de l'Hôpital de Soueich et de Rieucazé, à son fils Arnaud Raymond de Binos, sa borie de Castet, au comté de Foix, faisant des legs à sa fille Catherine de Binos, épouse de François de Castéras, du comté de Foix, à son fils Brunet de Binos, prêtre, et à son fils Bernard de Binos, et à Roger de Binos, son fils bâtard, et instituant héritier universel Roger de Binos, son fils aîné, nommant exécuteurs testamentaires Bernard Philippe de Benque, Nicolas

[699] AD. Gers Vergès I 491
[700] AD. Gers Vergès I 490
[701] AD. Gers Vergès I 491, Pierre Bartier, notaire d'Aspet
[702] La Chesnaye-Desbois ; CEA, *op.cit.,* date l'achat de 1505.

d'Encausse, seigneur de *Sania,* et noble de La Mothe, fils de Bertrand, neveu du testateur, habitant Izaut[703].
Selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, il aurait épousé **N…de LA MOTHE,** fille de Raymond Arnaud de La Mothe, seigneur d'Izaut, et de *Vincente* (Violante) de Coret.
En fait l'épouse de Bertrand de Binos pouvait être la sœur de Bertrand de La Mothe d'Izaut ; ceci est possible selon la déduction qui suit.
Bertrand de Binos, seigneur d'Arros en la baronnie d'Encausse, testa le 18 octobre 1509, nommant parmi les exécuteurs testamentaires noble de La Mothe, fils de Bertrand, neveu du testateur, habitant Izaut[704].
Bertrand de Binos ayant un neveu La Mothe, habitant Izaut, fils de Bertrand, sa femme pourrait être une La Mothe d'Izaut, sœur de Bertrand, donc par la chronologie fille de Pierre de La Mothe d'Izaut.
Bertrand de Binos et sa femme eurent :

7.1 Roger de BINOS, qui suit

7.2 Raymond de BINOS

7.3 Arnaud Raymond de BINOS

7.4 Brunet de BINOS, prêtre.
Les 22 et 29 mai 1534, son frère Roger et lui firent un accord avec Bertrand de Preissac, coseigneur de Sans, et Bernard de Benque, seigneur de Laseube, et Jean de Saint-Jean, son cousin consanguin, seigneur de Laseube, coseigneur de Sans[705].

7.5 Bernard de BINOS.
C'est peut-être lui qui épousa **Honorette de BOSSOST,** ceux-ci furent cités dans le testament de sa mère Louise de LA TOUR femme de Jean de BOSSOST, seigneur de Campels, du 22 mars 1520, les héritiers firent une transaction le 13 mars 1522[706].

7.6 Catherine de BINOS.
Elle épousa **François de CASTERAS** (supra)**,** dit sans preuve fils Jean de Castéras, seigneur de Daumazan, et de Marguerite de Lamezan, ce qui est inexact car le fils de ceux-ci fils François, mourut sans alliance.

Bertrand de BINOS eut également un fils bâtard, **Roger de BINOS**

VII Roger de BINOS, seigneur d'Arros
Il rendit hommage, le 9 avril 1540, pour le fief d'Arros, dans la baronnie d'Encausse[707]

---

[703] André Navelle, *op.cit.,* II, p. 170, produisant AD.HG 3 E 6107, Pégurier ; AD. Gers Vergès I 491
[704] André Navelle, *op.cit..,* II, pp.170, 171, produisant AD.HG 3 E 61707 Pégurier, notaire.
[705] AD. Gers Vergès I 491, acte à la réquisition de Charlotte de Gramont, demoiselle d'Arros.
[706] AD. Lot-et-Garonne Fonds Raymond
[707] AD.HG 3 E 24951 Saint-Gaudens 153, acre de 1760

Il testa le 24 (alias 4[708]) juillet 1542, instituant son hoir François de Binos, son fils ; son fils Jean, de son second mariage avec Béatrix de Martres, reçut ses biens de L'Hôpital ; nommant autre François, son fils de son 2ème mariage ; Carbon ; Françoise, sa fille ; il était actuellement marié à Béatrix de Martres, sa seconde femme ; nommant noble Bertrand, son fils bâtard, demandant que sa femme Béatrix de Martres soit maîtresse de ses biens, il nomma exécuteurs testamentaires Jean de La Mothe, autre Jean de La Mothe, Pey de Sarrieu, Brunet de Binos, recteur de Sauvetat[709].
Il avait épousé en premières noces **N…**
Il avait épousé en secondes noces **Béatrix de MARTRES,** dite sans preuve fille de Jean de Martres, seigneur de Laffitte, et de Jeanne de Méritens, sa première épouse.
Enfant du 1er lit :

8.1 François de BINOS, qui suit

Enfants du second lit :

8.2 Jean de BINOS, auteur de la branche du seigneur du Jardin (selon La Chesnaye-Desbois.)

8.3 François de BINOS. Chanoine et grand archidiacre de Comminges.

8.4 Marie de BINOS.
Elle épousa, par contrat du 22 octobre 1531, **Bernard d'USTOU** alias **d'ENCAUSSE,** seigneur de Lamothe-Mousque, fils de Jean d'USTOU alias d'ENCAUSSE et d'Esclarmonde de SAMAN, une dispense en Cour de Rome avait été donnée le 26 mars 1530, le 15 août 1550 Bernard d'Ustou donna une quittance de dot[710].
Bernard d'Ustou mourut ab intestat, avant 1560. Leur fils Frix d'Ustou épousa le 20 mai 1571 Catherine de Faudoas, veuve de Jean de Binos, sieur de Cierp, épousé par contrat 7 septembre 1568 (9.1, infra)

8.5 Carbon de BINOS.

8.6 Françoise de BINOS.

Roger de BINOS eut également un fils bâtard **Bertrand de BINOS.**

Maurice Vuillier aoute sans fournir la preuve Barthélemy de Binos qui aurait épousé Gabrielle de Lort.

---

[708] CEA, *op.cit.*
[709] AD.HG B 2 Comenge art.916 ; BnF Fr 32297 ; AD. Gers Vergès I 491 ; AM. Toulouse II 134 ; Jean Frezins, notaire de Sauveterre en Nébouzan ; La Chesnaye-Desbois.
[710] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t.T, pp.811,812,

VIII François de BINOS, seigneur d'Arros et de Gourdan
Il fut cité, le 11 octobre 1551, dans un arbitrage entre Guiraud de Mauléon, seigneur de Barbazan, Bernard d'Ustou, seigneur de Lamothe, Bertrand de Pala, etc[711].
Il testa le 5 juin 1579, disant avoir été marié en secondes noces à Marie de Saint-Pastou, instituant héritier Roger de Binos, son fils, nommant François de Binos, archidiacre de Comminges, feu Jean de Binos dit le Bègue de Cazaux, son fils et instituant héritier universel son fils Carbon[712]. Il ne fut pas dit feu lors du contrat de mariage de son fils Roger le 11 avril 1580.
Il avait épousé, en premières noces, du consentement de son père Roger de Binos, du lieu de Labarthe, par contrat du 20 janvier 1540 (n.st), **Agnette(Annette) de MAULEON,** fille d'Espagnolet de MAULEON, seigneur de Gourdan, (et de Jeanne de SAMAN[713]), parmi les présents Brunet de Binos ; le lendemain ils obtinrent une dispense pour consanguinité au 4ème degré[714]. Le 20 octobre 1548, Espagnolet de Mauléon, seigneur de Gourdan, par son testament substitua à Géraud de Mauléon, son fils unique, Espagnolet de Binos, fils de François de Binos et d'Annette de Mauléon, fille du testateur, et à lui Roger de Binos, frère dudit Espagnolet et à lui Guirauton de Binos, frère dudit Espagnolet[715].
Il avait épousé, en secondes noces, **Marie de SAINT-PASTOU,** sœur de Bertrand de Saint-Pastou, seigneur de Salerm, fille de Sanche de SAINT-PASTOU, seigneur de Salerm, et de Comtesse de PEGUILHAN[716]. Le 27 juin 1575, Marie de Saint-Pastou, femme de François de François de Binos, seigneur d'Arros nomma procureur son frère Bertrand de Saint-Pastou, seigneur de Salerm, pour recevoir 2 500 livres, suite à un accord entre des Saint-Pastou et des d'Ustou[717]. Elle testa le 5 juin 1579[718]
Enfants du 1er lit :

9.1 Jean de BINOS.
C'est peut-être lui qui dit seigneur de Cierp épousa par contrat du 7 septembre 1568 **Catherine de FAUDOAS,** fille de Jean de FAUDOAS, seigneur de Serrempuy, et de Marquèse de RIGAUD ; devenue veuve, Catherine de Faudoas, épousa en secondes noces le 20 mai 1571 Frix d'Ustou, seigneur de Montgaillard, fils de Bernard d'Ustou et de Marie de Binos[719].

9.2 Roger de BINOS, qui suit

9.3 Jacques de BINOS.

---

[711] AD.HG 3 E 25097 Valcabrère
[712] BnF Fr 32297 ; AD. Gers I 491, Bernard Picotte, notaire de Saint-Gaudens ; quittance de dot BnF Fr 32298
[713] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Mauléon,* produisant la preuve.
[714] AD. Gers I 491
[715] AD. Gers I 491
[716] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Saint-Pastou,* produisant la preuve.
[717] AD.HG 3 E 15297 Montesquieu Volvestre
[718] Jean Paul Argyriades, *Revue de Comminges,* t.CXIV, 1998-4, B. Picotte, notaire de Saint-Gaudens
[719] Ledru et Vallée, *La Maison de Faudoas ,* I, pp.97, 98, produisant la preuve*;* Jules Villain, *op. cit.,* t.II, p. 1411

Le 27 avril 1545, eut lieu la ratification par Bernard de Bossost, d'une transaction entre Jacques, Jean et autre Jean de Binos, recteur de Lège, d'une part, et le chapitre de Comminges[720].

9.4 Carbon de BINOS.

9.5 Jean de BINOS dit le Bègue

9.6 Guirauton de BINOS.

9.7 Espagnolet de BINOS.

IX Roger de BINOS, seigneur d'Arros.
Le 8 février 1582, il fut présent au contrat de mariage de Jacques de La Barthe, seigneur de Giscaro, avec Marguerite d'Ustou[721]. En 1594, il fit un achat à Michel de Gestas et à Hélène de Binos, sa femme[722]. Il mourut avant le 2 mars 1603, date du contrat de mariage de son fils René avec Bertrande de Binos.
Il avait épousé, par contrat du 11 avril 1580, **Charlotte de GRAMONT,** dotée de 1 300 livres, fille de René (alias Pierre) de GRAMONT, seigneur de Montestruc[723], et selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, de Marie de Combeyran.
Charlotte de Gramont serait mort avant le 10 décembre 1616, date à laquelle Jacques de Binos, sieur d'Arros, aurait reconnu devoir 3 546 livres à son frère Roger de Binos et de Rodes, sur les biens de leur frère, père et mère.
Ils eurent :

10.1 René de BINOS, qui suit.

10.2 Jacques de BINOS, seigneur d'Arros.
En 1629, il fit une cession à Jean du Pac, sieur de Palats[724]. Il rendit hommage le 7 mai 1635, à Gilles de Preissac, baron d'Encausse, pour le fief d'Arros dans la baronnie d'Encausse[725].
Le 9 septembre 1643, Jacques de Binos, sieur d'Arros, et Roger de Binos, sieur de Camou, d'une part, et Simon de Binos, sieur de Gourdan fils de feu René de Binos, oncles et neveu (Jacques, Roger et René, oncles, Simon, neveu), firent une transaction[726]. Le 14 février 1646, il devait payer 23 livres de taille pour Aspet[727].
Il mourut avant le 2 novembre 1650, date du contrat de mariage de sa fille Marthe avec Géraud du Pouy.

[720] AD.HG 3 G 23
[721] AD.HG Reg. Ins 1
[722] AD.HG 3 E 27965 Saint-Béat
[723] BnF Fr 32297 ; AD. Gers Vergès I 491, Pierre Montempey, notaire de Miramont lès Saint-Gaudens
[724] AD.HG 3 E 28062 Saint-Béat
[725] AD.HG 3 E 24951 Saint-Gaudens 153, acte de 1760
[726] AD. Gers Vergès I 1491
[727] AS.HG 3 E 27867 Aspet

Il avait épousé, par contrat du 29 octobre 1614, sa parente au 4ème degré **Gabrielle du PAC,** dotée de 6 000 livres, fille de François du PAC, seigneur de Fronsac, de Gaudiette de PALATS, le futur fut assisté de François de Binos, prêtre et archidiacre de l'église cathédrale de Comminges, parmi les présents Roger de Binos, seigneur de Gourdan, Jean de Binos, seigneur du Jardin[728]. En 1615, Jacques de Binos reconnut avoir reçu 2 000 livres de François du Pac, sieur de Marbre, sur les 6 000 livres constituées par le sieur de Marbre à Gabrielle du Pac, sa fille, fiancée dudit sieur d'Arros[729]. La même année Jacques de Binos, seigneur d'Arros, acquit la maison noble, les biens et les droits seigneuriaux de la Maison d'Arros, de René de Binos, seigneur de Gourdan, son frère, pour 6 700 livres, pour que ce dernier paye la légitime de leurs autres frères[730]. Le 21 juin 1619, Gabrielle du Pac reconnut avoir reçu 4 500 livres de son père François du Pac, seigneur de Fronsac[731].
Ils eurent :

1° Jeanne de BINOS.
Elle épousa, avant le 2 novembre 1650, **Charles de MERITENS,** seigneur d'Argelès, fils d'Hector de MERITENS, seigneur de Villeneuve, Bethmale, et de Catherine de MERITENS (selon Jules Villain et Maurice Vuillier dans la généalogie de la famille de Méritens, qu'il a écrite) et Gabrielle du PAC, selon Maurice Vuillier, dans cette généalogie.. Le 1er septembre 1688, Jeanne de Binos, veuve, donna une procuration, au château d'Arros, au lieu d'Encausse[732].
Charles de Méritens testa le 12 mars 1681, au château d'Arros, nommant sa femme et ses 7 enfants, et nomma exécuteurs testamentaires Simon de Binos, sieur d'Arros, Marc Antoine de Méritens, sieur de Qué[733]. Il mourut avant le 13 août 1683, date à laquelle Jeanne de Binos, veuve, donna une rente cléricale, annuelle, de 100 livres à son fils Guillaume de Méritens, écolier[734].

2° Gaudiette de BINOS

3° Charlotte de BINOS

4°Marthe de BINOS. Elle testa en 1696 veuve de M. de Carsalade, ils avaient eu deux fils et une fille[735].
Elle avait épousé par contrat du 2 novembre 1650, **Géraud du PUY (POUY),** seigneur de Carsalade, dont la mère fut représentée par Charles de Méritens, marié à Jeanne de Binos, donataire universelle de Jacques de Binos et de

[728] AD.HG Reg. Ins 19, Raymond Tournier, notaire
[729] AD.HG 3 E 27900 Saint-Béat
[730] AD.HG 3 E 27990 Saint-Béat
[731] AD.HG 3 E 28053 Saint-Béat
[732] AD. Ariège 5 E 4067 (864)
[733] AD.HG 3 E 19269 Sauveterre
[734] AD.HG 3 E 19269 Sauveterre
[735] AD.HG 3 E 19275 Sauveterre

Gabrielle du Pac, avait donné 15 000 livres, parmi les présents, François de Binos, chanoine, sieur de Polignan, Guy de Binos, sieur du Jardin[736]. Auparavant Géraud du Pouy, seigneur de Carsalade avait épousé par contrat du 11 novembre 1649 Isabeau de Brumons[737]. Marthe de Binos fit un achat en 1686[738].

10.3 François de BINOS.

Frère de René de Binos de Gourdan et d'Arros, il était en 1608 chanoine et archidiacre de l'église cathédrale de Saint-Bertrand de Comminges[739], il fut archidiacre d'Aran.
Il donna une procuration le le 9 mai 1628[740]. Il mourut avant le 19 novembre 1643, ab intestat, date à laquelle Jacques de Binos, seigneur d'Arros, et Roger de Binos, seigneur de Camou, héritiers de leur frère François de Binos, archidiacre de Comminges, furent cités avec Carbon de Binos, leur frère, absent, et les héritiers de feu René de Binos, leur frère, et Simon de Binos, seigneur de Gourdan, héritier dudit feu René de Binos[741].

10.4 Roger de BINOS, auteur de la branche des seigneurs de Camou, Cierp.

10.5 Géraud de BINOS d'Arros.

Étant chanoine de Lombez, il testa à une date non précisée (avant 1617), faisant des legs à ses frères François de Binos, chanoine et archidiacre d'Aran, Jacques, Carbon et Roger de Binos, instituant héritier universel son frère aîné René de Binos, sieur de Gourdan[742].

10.6 Carbon de BINOS.

X René de BINOS, seigneur d'Arros, de Gourdan (-Polignan, Haute-Garonne).
Il mourut certainement dès 1617 date à laquelle il fut dit feu et Bertrande de Binos fut dite mère des héritiers[743] et probablement dès le 16 décembre 1616, date à laquelle Jacques de Binos reconnut devoir 3 546 livres à son frère Roger sur les biens de leur frère, père et mère.
Il avait épousé, par contrat du 2 mars 1603 **Bertrande de BINOS,** dotée de 6 000 livres, fille de Jean de BINOS, seigneur de Signan, et d'Oubriette de MAULEON, habitant Signan, le marié fut assisté de Jean de Gramont, seigneur de Montestruc, son oncle, la mariée fut assistée de Géraud de Mauléon, écuyer de Barbazan, et de Jean Barthélemy de Bachos, seigneur et baron de Bachos, ses oncles[744]. Bertrande de Binos reçut, le 11 avril 1603, une quittance de

[736] AD.HG 3 E 19259 Sauveterre
[737] AD.HG 3 E 28078 Saint-Béat, il faut en conclure que ce mariage n'eut pas lieu.
[738] AD.HG 3 E 27720 Huos
[739] AD.HG 3 E 27984 Saint-Béat
[740] AD. Gers Vergès Vergès I 490
[741] AD.HG 3 E 24871 Saint-Gaudens
[742] AD. Gers Vergès I 491
[743] AD.HG 3 E 21174 Montréjeau
[744] AD.HG Reg. Ins 11 ; AD. Gers Vergès I 491, Dupuy, notaire de Montréal, Bertrand Manaut, notaire de Saint-Béat ; BnF Fr 32297

dot de René de Binos, seigneur de Gourdan et d'Arros, son futur mari[745]. En 1608, dans la maison de Jean Barthélemy de Bachos, René de Binos, sieur d'Arros et de Gourdan, reçut de feu Jean de Binos, sieur de Signan, pour la dot de 7000 livres de Bertrande de Binos, sa fille, femme dudit sieur d'Arros et de Gourdan, 1 000 livres promises par le contrat de mariage par Jean de Durfort, religieux et sacristain de Bonnefont[746]. En 1623, Bertrande de Binos, veuve, reçut 150 livres de Carbon Bluze par les mains de Roger de Binos, archidiacre de Saint-Bertrand[747].
Ils eurent :

11.1 Simon de BINOS, qui suit

11.2 Louis de BINOS, sieur de Gourdan.
Chevalier de Malte en 1626[748], le 17 novembre 1641, il fut présent au contrat de mariage de Maximilien de Méritens, sieur de Baudens, avec Jeanne de Vaux[749].

11.3 Oubriette de BINOS.
Elle épousa, dès 1632, **Jean d'ANTIN,** seigneur de Barthère, dit sans preuve, fils d'Odet d'ANTIN, seigneur de Barthère, et de Marie de NAVARRE. Jean d'Antin, seigneur de Barthère reçut, en 1632, 3 000 livres pour la constitution dotale d'Oubriette de Binos, sa femme[750]. Jean d'Antin, seigneur de Barthère donna, le 27 janvier 1638, une quittance de dot à Louis de Binos, seigneur de Signan[751], il n'y a pas d'explication pour cette quittance donnée à Louis de Binos, seigneur de Signan qui n'était pas proche parent de la mariée.
Jean d'Antin mourut avant le 3 juillet 1638, date à laquelle Jean de Lapène, Blanche d'Antin et Anne de Lapène, leur fille, reçurent 200 livres d'Oubriette de Binos, veuve du sieur de Barthère, administratrice de ses enfants[752].

11.4 probablement François de BINOS
Le 4 juin 1644, François de Binos, sieur de Polignan, reconnut une dette, ainsi qu'Alexandre de Binos de Gourdan, son frère[753].
François de Binos, chanoine en l'église cathédrale de Saint-Bertrand de Comminges, fut mis en possession, en 1645, de son canonicat[754], il y fut cité en 1645[755].

11.5 probablement Alexandre de BINOS de Gourdan, sieur de Coret**.**

---

[745] AD. Gers Vergès I 491
[746] AD.HG 3 E 27983 Saint-Béat
[747] AD.HG 3 E 27999 Saint-Béat
[748] Jean Paul Argyariades, *op.cit.*.
[749] AD.HG 3 E 24874 Saint-Gaudens p.134
[750] AD.HG 3 E 28065 Saint-Béat
[751] AD. Gers I 491
[752] AD. Gers Vergès I 73 n°422
[753] AD.HG 3 E 24888 Saint-Gaudens
[754] AD.HG 3 E 278880 Cierp
[755] AD.HG 3 E 28159 Créchets

Le 19 mars 1645, il nomma procureur François de Binos, sieur de Polignan, chanoine au chapitre métropolitain de Comminges, son frère, pour recevoir (une somme) de Simon de Binos, sieur de Gourdan, le même jour son frère François de Binos, chanoine de l'église cathédrale de Comminges et lui se firent donation réciproque de tous leurs biens[756].

XI Simon de BINOS, seigneur de Gourdan

Le 15 janvier 1629, il fut parmi les nobles de la vicomté de Nébouzan qui comparurent devant le sénéchal au sujet du ban convoqué par le Roi, pour aller servir dans l'armée du prince de Condé[757]. En 1632, il déclara avoir reçu 3 710 livres de Guy d'Encausse, seigneur de La Bastide, sa sœur Oubriette de Binos était la femme de Jean d'Antin, seigneur de Barthère, parmi les présents, Jean Louis de Binos, seigneur de Saléchan[758]. Le 19 février 1641, une consignation lui fut faite de vouloir prendre et recevoir à l'acquit et décharge de Louise de Saint-Paul, veuve de Jean Antoine de Montpezat, seigneur et baron de Carbon, et Géraud de Montpezat, seigneur de Carbon, son fils, 550 livres que le seigneur Hugues de Labatut, évêque de Comminges, était tenu de payer audit seigneur de Gourdan[759].

Il mourut avant le 5 septembre 1658, date du contrat de mariage de son fils Guy avec Madeleine de Fougasse.

Il avait épousé, par contrat filiatif du 4 août 1630, **Marthe d'ENCAUSSE,** fille de Guy d'ENCAUSSE, seigneur de La Bastide, et de Georgette du POUY, Barthélemy de Binos, sieur de Sarp, fondé de pouvoir de Bertrande de Binos, veuve de René de Binos, sieur de Gourdan, mère dudit Simon, lui fit donation de tous les biens appartenant à ladite Binos, le futur fut assisté de ses oncles paternels et maternels Jacques de Binos, sieur de Signan et François de Binos, sieur de Saléchan[760]. Marthe d'Encausse fit un codicille, veuve, le 7 septembre 1685, faisant la donation de la moitié de ses biens à son fils aîné Guy de Binos, seigneur de Gourdan, lui substituant Géraud de Binos, seigneur de Polignan, son puîné, lui substituant Géraud de Binos, sieur de Saint-Martin[761]. Elle fit un nouveau codicille le 25 mai 1696, léguant 5 000 livres à sa petite-fille Marthe de Binos de Gourdan, nommant feu son fils aîné Guy de Binos ainsi que son fils feu François de Gourdan[762].

Ils eurent :

12.1 Guy de BINOS, seigneur de Gourdan.

En 1665, Guy de Binos, seigneur de Gourdan, reconnut avoir reçu de Jean de Binos, prieur de Saint-Orens d'Auch, 12 000 livres pour la dot de sa femme Madeleine de Fougasse[763]. Capitaine dans le régiment Royal vaisseaux, il fut blessé au combat de Seneffe le 11 août 1674[764].

---

[756] AD.HG 3 E 24888 Saint-Gaudens
[757] Maurice Vuillier, se référant à Bourdette
[758] AD.HG 3 E 28065 Saint-Béat
[759] AD.HG 3 E 24887 Saint-Gaudens
[760] AD. Gers Vergès I 491, Victor de Lafont, notaire de Carbon
[761] AD.HG 3 E 27720 Huos
[762] AD.HG 27694 Huos
[763] AD.HG 3 E 27896 Cierp
[764] Jean Paul Argyriades, *op.cit.*.

Catherine d'Encausse, veuve en premières noces d'Alexandre de Bordes, sieur de Mourlon, épousa en secondes noces Paul de Coret, seigneur de Saint-Paul et d'Ardiège, sans enfant de son mariage, elle fit son testament le 25 décembre 1678, nommant ses enfants de son 1er lit et exécuteurs testamentaires Guy de Binos, seigneur de Gourdan, et Géraud de Binos, frère de Guy[765].

Le *7 juillet 1696,* Guy de Binos produisit les pièces suivantes pour sa maintenue de noblesse, testament du 24 juillet 1542 de Roger de Binos, son 4ème aïeul, père de François de Binos, aîné, 3ème aïeul, testament du 5 juin 1579, dudit François de Binos, père de Roger de Binos, seigneur de Gourdan, bisaïeul du produisant, testament de Réné de Binos, père de Simon de Binos, seigneur de Gourdan, ledit Simon de Binos, père du produisant, en 1603 René de Binos, seigneur de Gourdan, aïeul du produisant épousa Bertrande de Binos, il se dit fils de Roger de Binos, seigneur de Gourdan[766].

Il mourut avant le 25 mai 1696, date d'un codicille de Marthe d'Encausse, sa mère[767].

Il avait épousé, par contrat du 5 septembre 1658, **Madeleine de FOUGASSE**, fille de feu noble Jean de FOUGASSE et de Madeleine de BINOS, Jean de Binos, abbé et prieur (de Saint-Orens), son oncle, donna 1 000 livres à sa nièce en plus de la dot de 12 000 livres[768], un autre contrat du 8 février 1659, nomme Gaudiette de La Tour, aïeule de Madeleine de Fougasse[769]. Madeleine de Fougasse testa le 21 mars 1686, léguant 3 000 livres à son beau-frère Géraud de Binos, sieur de Saint-Martin, capitaine au régiment Royal vaisseaux, lui substituant Jean de Fougasse, prêtre et prieur de Comparon, son frère, et à lui Gaudence de Binos, sa nièce[770] (dite sans preuve *fille de Simon de Binos,* par un ajout à l'acte). Elle testa une nouvelle fois le 12 mars 1695, au château de Gourdan, faisant un legs à Françoise de Binos de Gourdan, religieuse au couvent de Sainte-Claire de Castillon, instituant héritière universelle sa nièce, Gaudence de Binos épouse de Géraud de Binos, sieur de Saint-Martin[771].

La qualification nièce, de Madeleine de Fougasse, pour Gaudense de Binos peut s'appliquer du fait que son mari était un neveu de Madeleine de Fougasse, et peut-être parce que cette Gaudense était fille de Raymonde de Fougasse, sœur de Madeleine.

La qualification noble pour Jean Fougasse n'apparaît pas de son vivant

12.2 Antoine de BINOS.

Religieux, il était novice en 1662 au couvent des Cordeliers à Auch[772].

12.3 Géraud de BINOS, qui suit

12.4 autre Géraud de BINOS, sieur de Saint-Martin.

---

[765] Larcher, *Glanages*

[766] AD. Gers Vergès I 492

[767] AD.HG 3 E 27694 Huos.

[768] AD.HG 3 E 28410 Cierp ; Benabent, notaire de Cierp

[769] AD.HG 3 E 27891 Cierp

[770] AD.HG 3 E 27720 Huos ; **Maurice Vuillier modifie le testament** en disant que Gaudense de Binos, épouse du sieur de Saint-Martin, était fille de Simon de Binos d'Arros, beau-frère de Madeleine de Fougasse.

[771] AD.HG 3 E 27694 Huos

[772] Jean Paul Aryriades, *op.cit.*.

Il était capitaine au régiment Royal vaisseaux quand il fut institué héritier de sa belle-sœur Madeleine de Fougasse, le 21 mars 1686. En 1692, il acheta la terre de Vidaussan, pour 2 000 livres, à la requête des créanciers de Marie de Vidaussan et de ses enfants Verdelin de Montégut[773].
Il avait épousé (par contrat du 18 février 1691, qui n'est pas produit par Maurice Vuillier), **Gaudiette (**alias **Gaudense) de BINOS d'Arros** alias de Vidaussan**,** dite sans preuve fille de Simon de BINOS, seigneur de Gourdan, et de Raymonde de FOUGASSE. Gaudense de Binos fut instituée le 12 mars 1695, héritière universelle de sa tante Madeleine de Fougasse, veuve de Guy de Binos, seigneur de Gourdan (supra.)
Ils eurent :

1°Marthe de BINOS.
En 1720, étant mariée à Jean de Gémit, sieur de Luscan elle fut assistée de Guy de Binos, seigneur de Cierp, son oncle[774]. Elle testa le 2 septembre 1750, nommant son mari, disant avoir eu 11 enfants[775].
Elle avait épousé, le 30 janvier 1717, **Jean de GEMIT** de Luscan, fils de Jean Arnaud de GEMIT, seigneur de Luscan, et de Marie de MONTMEJAN, d'où postérité[776].

2°Marie Antoinette de BINOS de Gourdan, née le 23 septembre 1703 (preuve non fournie)

3°Madeleine Françoise de BINOS de Gourdan, née le 14 octobre 1705 (preuve non fournie)

12.5 François de BINOS.
Il mourut avant le 25 mai 1696, date d'un codicille de Marthe d'Encausse, sa mère.

XII Géraud de BINOS, seigneur de Gourdan, de Polignan
Il mourut dès 1702, date à laquelle, Antoinette de Verdelin fut dite veuve[777].
Il avait épousé, par contrat du 10 août 1682, **Antoinette de VERDELIN,** fille de Pierre Paul de VERDELIN, seigneur d'Aventignan, maître de camp de cavalerie, et de Jacqueline de CAMPLONG[778]
Ils eurent (Maurice Vuillier, indiquant les dates de naissance):

13.1 Marthe de BINOS de Gourdan.
Légataire de sa grand-mère Marthe d'Encausse par son codicille du 25 mai 1696 (supra), elle serait morte le 8 février 1726.

---

[773] AD.HG 3 E 27689 Huos
[774] AD.HG 3 E 19180 Saint-Béat
[775] AD.HG 3 E 19293 Sauveterre
[776] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 341.
[777] AD.HG 3 E 27689 Huos
[778] Jean Paul, Arguriades, *op.cit..,* J. Castéran, notaire de Nestier ; AD. Gers Vergès I 491

Elle avait épousé le 21 août 1713 **Jean de SARRIEU,** seigneur du Plan, de Bareilles, fils de Pierre de SARRIEU, seigneur du Plan, et de Marie de CORNET, il mourut le 29 juin 1762, d'où postérité[779].

Maurice Vuillier ajoute, sans preuve, ni présomption autre que le qualificatif Gourdan, pour étayer cette assertion, ni preuve du mariage :

13.2 Jacquette de BINOS de Gourdan.
Elle épousa, par contrat du 22 octobre 1709, **Jean de GAJAN,** sieur de Saint-Arroman, fils d'Auguste de GAJAN et de Charlotte de SAINT-PASTOU[780].

13.3 Françoise Madeleine de BINOS de Gourdan.
Née le 26 février 1690, elle vivait en 1734.

13.4 Marie Martine de BINOS de Gourdan.
Née le 11 novembre 1694

13.5 Marie de BINOS de Gourdan.
Elle mourut le 4 décembre 1700.

13.6 Alexandre de BINOS, qui suit

13.7 Thérèse de BINOS de Gourdan.
Née le 28 novembre 1701, elle vivait en 1734.

XIII Alexandre de BINOS, seigneur de Gourdan et de Polignan.
Il serait né le 13 février 1696.
En 1716, assisté de Charles Sartor, son curateur, en exécution de la police du 25 septembre 1716, passée entre Toinette de Verdelin, sa mère, et Alexandre de Binos de Pombarat, seigneur de Clarac, habitant Taillebourg, (il vendit ? acheta ?) le moulin de Cuing, moyennant 700 livres, à Marthe de Binos de Vidaussan et Simon de Binos d'Arros, faisant pour elle[781]. En 1729, il subrogea Jean Guillaume de Binos de Pombarat, seigneur et baron de Cuing, qui avait cédé avec faculté de rachat par Alexandre de Binos, seigneur de Pombarat, Clarac, et Jean Bernard de Binos de Pombarat, son fils, capitaine au régiment de la Marine, du chef de Françoise de Sainte- Rame, femme dudit Alexandre de Binos et mère dudit Jean Bernard et icelle fille et héritière de Bernard de Sainte-Rame, suivant acte du 2 décembre 1673[782]. Il fut cité en 1734 comme donataire de feu Géraud de Binos, son père, et de Madeleine et Thérèse de Binos de Gourdan, filles dudit seigneur[783].

[779] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de SARRIEU,* Mars 2002, les preuves ne sont pas fournies
[780] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie
[781] AD.HG 3 E 19043 Montréjeau
[782] AD.HG 3 E 24926 Saint-Gaudens 396
[783] AD.HG 3 E 19084 Montréjeau

Il avait épousé, par contrat filiatif du 30 mai 1718, **Marion de SAUX,** fille de M.Me Simon de SAUX et de Madeleine de VERDELIN, elle reçut tous les biens de sa mère, le marié fut assisté de Guy de Méritens, seigneur de Bagen, son cousin et curateur, de Guy de Binos, sieur de Cierp, de Joseph de Binos, seigneur de Signan[784]. En 1731, Jean Sarrie aurait assigné Alexandre de Binos, seigneur de Gourdan, comme père de ses enfants et de défunte Marie de Saux, sa femme, fille de noble Simon de Mailhos, sieur de Saux[785].
Ils eurent[786] :

14.1 Madeleine de BINOS de Gourdan

14.2 Philippe de BINOS de Gourdan

14.3 Marthe de BINOS de Gourdan. Née le 8 octobre 1722

14.4 Jean Martin de BINOS, seigneur de Gourdan.

II
Seigneurs de Camou, Cierp

L'auteur de cette branche, Roger de Binos, seigneur de Camou, était fils de Roger de Binos, seigneur d'Arros, et de Charlotte de Gramont.

X Roger de BINOS d'Arros, sieur de Marignac, seigneur d'Arros, de Camou
En 1631, il reçut 7 000 livres de Jean Louis de Binos, sieur de Signan, somme constituée à sa sœur Jeanne de Binos, femme dudit sieur d'Arros, par leur contrat de mariage du 13 mars 1624[787]. Il testa le 9 septembre 1639, nommant sa femme et son fils Simon de Binos[788].
En 1652, dans la maison seigneuriale de Jean Louis de Binos, seigneur de Signan, Roger de Binos, sieur d'Arros et de Camou reçut dudit sieur de Signan 300 livres pour les ornements nuptiaux de Jeanne de Binos, sa femme, sœur dudit sieur de Signan[789].
Il mourut avant le 17 septembre 1655, date du testament de son fils Jean.
Il avait épousé, par contrat du 13 mars 1624 (supra), **Jeanne de BINOS,** fille de Jean de BINOS, seigneur de Signan, et d'Oubriette de MAULEON (voir infra.)
Ils eurent :

11.1 Simon de BINOS, qui suit

11.2 Jean de BINOS.

---

[784] AD.HG 3 E 27698 Huos
[785] AD.HG 3 E 24246 Billières
[786] Maurice Vuillier indique ces enfants
[787] AD.HG 3 E 28064 Saint-Béat
[788] BnF Fr 32297
[789] AD.HG 3 E 28400 Cierp

Il testa le 17 septembre 1655, nommant feu Roger de Binos, seigneur d'Arros, son père et demoiselle de Binos, sa mère, demandant les honneurs funèbres à la discrétion de Jean de Binos, seigneur de Signan, son oncle, et d'Antoine de Binos, son frère, religieux de Saint-François, léguant 500 livres à chacun de ses frères Louis et Balthazar de Binos et à sa sœur Marie de Binos, instituant héritier universel son frère Simon de Binos, lui substituant Louis puis Balthazar puis Marie[790]. Il mourut avant le 17 janvier 1659, date du testament de Jean Louis de Binos, seigneur de Signan, son oncle maternel (infra.).

11.3 Antoine de BINOS, religieux de Saint-François

11.4 Louis, de BINOS.

11.5 Balthazar de BINOS.
Le 17 janvier 1659, il fut instiué héritier, en cas de substitution, de son oncle maternel Jean Louis de Binos, seigneur de Signan[791].

11.6 Marie de BINOS.
Peut-être est-elle ***Marthe*** **de BINOS** qui dite fille du feu seigneur d'Arros *et* d'Encausse épousa, en 1657, noble **Louis de PUJO** de Saléchan, fils de Catherine de *Nariabes* et petit-fils de Marie de *Larie* (Lary), lesquelles donnèrent à cette date une procuration à François d'Ustou, seigneur de Montauban[792].
En 1659, il y eut un accord entre Catherine de Sacère, veuve du sieur de Saléchan, pour 914 livres, et mère de Jean François de Binos, sieur de Signan, et Catherine de *Narialba* et noble Louis de Pujo, mère et fils, pour 3 000 livres d'Arnaud de Binos, sieur de Pombarat, et Jeanne de Binos, sa femme, envers feu Jean Louis de Binos, seigneur de Signan, comme héritier de feu Arnaud de Bouffatigue, archidiacre de Rivière, son oncle[793].

XI Simon de BINOS d'Arros, seigneur de Cierp (à 4 km de Saint-Béat), Saléchan (Hautes-Pyrénées, à 4 km de Cierp, Camou.
En 1713, Simon de Binos d'Arros, seigneur de Camou, étant très avancé en âge, émancipa son fils Guy de Binos[794]. En 1719, il y eut un accord entre Simon de Binos d'Arros et Guy de Binos, père et fils, seigneurs de Cierp, Saléchan, Camou, faisant pour Françoise de Binos de Signan, et Françoise et Jeanne de Binos, ses sœurs (de Françoise) et Joseph de Binos, seigneur de Signan, ils devaient 5 772 livres[795].
Il avait épousé, par contrat du 27 décembre 1664, **Raymonde de FOUGASSE,** fille de feu noble Jean de FOUGASSE et de Madeleine de BINOS, assistée de Jean de Binos, abbé de

[790] AD.HG 3 E 27886 Cierp
[791] Maurice Vuillier, sdans référence.
[792] AD.HG 3 E 27889 Cierp
[793] AD.HG 3 E 27891 Cierp
[794] AD.HG 3 E 27944 Cierp
[795] AD.HG 3 E 27948 Cierp

Saint-Orens d'Auch, son oncle[796]. Ce contrat fut ratifié, le 4 juin 1665, par Jean de Binos, abbé, prieur commendataire de Saint-Orens d'Auch, et par Madeleine de Binos[797].
Ils eurent :

12.1 Guy de BINOS, qui suit.

12.2 Simon de BINOS. Il fut baptisé le 23 novembre 1667, sa marraine fut Madeleine de Fougasse, femme de Guy de Binos, seigneur de Gourdan[798].

12.3 Madeleine de BINOS.
Elle épousa (par contrat du 28 octobre 1691, **Roger d'USTOU,** seigneur d'Huos, fils de Pierre d'USTOU, seigneur d'Huos, et de Catherine de VERDELIN, veuf d'Isabeau d'USTOU, épousée par contrat 18 novembre 1671[799]. Roger d'Ustou mourut dès 1714 date à laquelle Madeleine de Binos, veuve, habitait Huos[800]. Leur fille, Rose d'Ustou, épousa, par contrat du 1er février 1723, Jean de Roquemaurel fils de François de Roquemaurel, sieur de Lille, et de Marie de Castet, parmi les présents Guy de Binos, seigneur de Cierp, Jean de Binos, son frère[801]. En 1723, Madeleine de Binos, veuve, est citée avec Marie Anne d'Ustou, assistée de Jean Roger de Binos, seigneur d'Arignac, son curateur[802], Marie Anne d'Ustou, fille de Madeleine de Binos. vivait en 1725[803].

12.4 Ursule Rose de BINOS.
Elle entra en religion le 11 septembre 1703, son frère Guy de Binos, seigneur de Cierp, faisant pour leur père Simon de Binos, donna 2 000 livres aux sœurs religieuses[804].

12.5 Jean Roger de BINOS, sieur d'Arignac.
En 1723, il était tuteur de sa nièce Marie Anne d'Ustou.

12.6 Catherine de BINOS.
Le 4 mai 1723, étant pensionnaire au couvent, habitant Cierp, elle fit donation de tous biens, en cas de mort, à son frère Guy de Binos, seigneur de Cierp[805].

12.7 Jeanne de BINOS.

---

[796] AD.HG 3 E 27895 Cierp
[797] AD.HG 3 E 27896 Cierp
[798] AD. Gers Vergès I 493
[799] Jules Villain, *op.cit.* I, p. 814,Laguens, notaire d'Huos, pour le contrat du 23 octobre 1691.
[800] AD.HG 3 E 27716
[801] AD.HG 3 E 27700 Huos
[802] AD.HG 3 E 27700 Huos
[803] AD.HG 3 E 27702 Huos
[804] AD.HG 3 E 24906 Saint-Gaudens
[805] AD.HG 3 E 24919 Saint-Gaudens 379

En 1736, Guy de Binos, seigneur de Cierp, en exécution du testament de feu Jean de Fougasse de Binos, son oncle maternel, vendit une maison à sa sœur Jeanne de Binos d'Arignac, habitant Cierp[806].

12.8 Angélique de BINOS de Saint-Sernin.

En 1747, Angélique et Jeanne de Binos d'Arros, sœurs, habitant Cierp, filles de feu Simon de Binos et de feue *Edmonde* (Raymonde) de Fougasse, et Joseph de Binos de Saint-Sernin, prêtre et curé de Sauveterre, Jean Louis de Binos, sieur de Cierp, Claude Françoise de Binos, frères et sœur, habitant Cierp, enfants de feu Guy de Binos, seigneur dudit Cierp, dirent que Joseph de Binos, prêtre et curé, avait assigné devant le sénéchal de Toulouse, Jean François de Binos, frère aîné des parties, pour la division et le partage des biens laissés par feu messire de Binos, leur père commun, lesdites Angélique et Jeanne de Binos d'Arros, filles dudit Simon de Binos d'Arros et tantes desdits Joseph, Jean Louis et Claude Françoise de Binos, pour les biens dudit feu Simon de Binos d'Arros, leur père et grand-père, et les dits Joseph, Jean Louis et Claude Françoise pour ceux dudit feu Guy de Binos, leur père[807].

Angélique de Binos de Saint-Sernin, habitant Saléchan, testa le 7 janvier 1750, faisant un legs à sa nièce Claude Françoise de Binos, instituant héritier universel Joseph de Binos de Saint-Sernin, prêtre, son neveu[808]. Angélique de Binos d'Arros, communément dite demoiselle de Saint-Sernin, jamais mariée, mourut, à Cierp, le 21 mars 1763, et y fut inhumée, le lendemain, dans la nef de l'église, sous le banc de la famille de Binos, seigneurs de Cierp[809].

12.9 peut-être Gaudense *(*Gaudiette) de BINOS.

Son ascendance, comme dit supra, peut venir du fait que son mari était un neveu de Madeleine de Fougasse. Toutefois comme sa mère, Raymonde de Fougasse était la sœur de Madeleine de Fougasse, elle pourrait également être la nièce directe de cette Madeleine.

Elle fut instituée héritière universelle de sa tante Madeleine de Fougasse par son testament du 12 mars 1695[810].

Elle aurait épousé, par contrat du 18 février 1691, **Géraud de BINOS,** sieur de Saint-Martin, fils de Simon de BINOS, seigneur de Gourdan, et de Marthe d'ENCAUSSE, d'où postérité.[811]

XII Guy de BINOS d'Arros, seigneur de Cierp, Saléchan, Sainte-Marie (à 2 km de Saléchan, Hautes-Pyrénées), Binos

Il fut maintenu noble le 31 janvier 1699, à Montauban[812]. Il fut cité, en 1710, avec sa femme, Françoise de Binos de Signan, et Jean de Binos Clarac de Pombarat, prêtre et archiprêtre de

[806] AD.HG 3 E 28152 Sainte-Marie
[807] AD.HG 3 E 19225 Sauveterre
[808] AD.HG 3 E 19293 Sauveterre
[809] RP. Cierp.
[810] AD.HG 3 E 27694 Huos.
[811] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.

Marignac, curateur de Jeanne et Françoise de Binos, sœurs de Françoise de Binos de Signan, femme de Guy de Binos[813]. En 1713, Guy de Binos, coseigneur de Cierp, gouverneur de la ville de Bagnères-de-Luchon, fut dit mari de Françoise de Binos de Signan, fille de François de Binos, sieur de Signan, fils et héritier de Catherine de Sacère[814]. En 1738, habitant Cierp, il donna pouvoir à Joseph de Binos de Saint-Sernin, son fils, clerc tonsuré, habitant Cierp, pour payer la dot de sa sœur Marie Josèphe de Binos, novice au couvent du Saint-Sacrement, fille dudit sieur et de Françoise de Binos de Signan[815].
Il mourut, à Cierp, le 15 janvier 1741, âgé de 74 ans, et fut enseveli dans léglise, au tombeau de ses ancêtres. Son testament du 15 janvier 1741 fut ouvert le 26 janvier suivant, de son mariage avec Françoise de Binos de Signan, il avait eu 9 enfants, Jean François de Binos, sieur de Camou, héritier universel,, ses autres fils, sauf Jean Louis qui reçut 5 000 livres, reçurent chacun 4 000 livres, Simon, sieur de Saléchan, Guy, Joseph, Jean Louis, Bertrand Grégoire, sa fille Charlotte étaitt mariée à noble Charles d'Ivernos, Marie Josèphe était religieuse carmélite au diocèse d'Auch, Claudine reçut 5 000 livres[816].
Il avait épousé par contrat filiatif du 17 juillet 1696 **Françoise de BINOS,** fille de François de BINOS, seigneur de Signan, et de Françoise (d'ORFEUIL), dame d'Espeyroux, la future, dotée de 1 600 livres et d'un champ, fut assistée de Jean de Binos, sieur de Saléchan, son oncle paternel ; Simon, et Jean de Binos, frères de Guy eurent chacun 500 livres[817]. Elle fit un achat le 11 décembre 1738[818]. Françoise de Binos de Signan testa le 31 décembre 1746, de son mariage avec Guy de Binos, seigneur de Cierp, Saléchan, Camou, elle avait eu, Jean François de Binos, seigneur de Cierp, y habitant, Joseph de Binos, sieur de Saint-Sernin, prêtre et recteur de Sauveterre, Guy de Binos, décédé, *Marie,* prêtre et prébendier de l'église de Toulouse, Jean Louis de Binos, Bertrand Grégoire, Charlotte, mariée à Jean Antoine d'Ivernos, décédée, laissant 2 garçons et deux filles, elle mourut le 22 janvier 1747, son testament fut ouvert le 28 avril suivant[819], ce testament ne fait pas apparaître Simon et nomme un fils prêtre et prébendier de Toulouse, inconnu.
Ils eurent[820] :

13.1 Jean François de BINOS, qui suit.

13.2 Simon de BINOS, seigneur de Saléchan.
Il n'est pas cité dans le testament de sa mère du 31 décembre 1746, ni dans le partage de 1747, évoquant également ses tantes Angélique et Jeanne de Binos, mais, en 1748, il était procureur de sa belle-mère et est cité avec celle-ci en 1751 (infra.)

---

[812] BnF Fr 32297
[813] AD.HG 3 E 27943 Cierp
[814] AD.HG 3 E 27944 Cierp
[815] AD.HG 3 E 28153 Sainte-Marie
[816] AD.HG Reg. Ins 36
[817] AD. Gers Vergès I 491 ; AD.HG 3 E 27937 Cierp ; AD.HG Reg. Ins 36 ; BnF Fr 32297, Bernard Méron, notaire de Cierp
[818] AD.HG 3 E 24983 Saint-Gaudens
[819] AD.HG Reg Ins. 39
[820] Les actes concernant ces enfants, passés, à Cierp, proviennent des registres paroissiaux de Cierp.

Il avait épousé avant le 19 août 1733 **Marie RIBES,** qui, à cette date, dite épouse de Simon de Binos, sieur de Saléchan, fut témoin du décès de Jean de Mauléon, sieur de Las Pujoles, âgé de 19 ans, fils du sieur de Las Pujoles (Jean Jacques de Mauléon), et de Thérèse de Traves[821]. Le contrat de mariage fut passé le 20 septembre 1746, Marie RIBES était fille de feu Jean RIBES, commerçant, et de Sylvie *OULE*[822] (SOULE) Sylvie SOULE, habitant Le Plan de Saint-Bertrand, nomma procureur, en 1748, son beau-fils Simon de Binos de Saléchan[823]. Sylvie Soule, veuve de Jean Pierre Cabaze est citée, en 1751, avec son gendre Simon de Binos, sieur de Saléchan[824].
Marie Ribes testa le 3 février 1758, instituant héritier universel son mari[825], elle mourut le 30 mars 1763, âgée de 45 ans[826].

13.3 Guy de BINOS.
Il fut baptisé, à Cierp, le 12 avril 1710, la marraine fut Angélique de Binos.
Il vivait le 15 janvier 1741, date du testament de son père et mourut avant le 31 décembre 1746, date du testament de sa mère.

13.4 Joseph de BINOS, sieur de Saint-Sernin.
En 1738, étant clerc tonsuré, il reçut une procuration de son père pour payer la dot de sa sœur Marie Josèphe, novice au couvent du Saint-Sacrement[827], en 1746 il était prêtre et recteur de Sauveterre [828], puis en 1767 curé d'Huos[829].

13.5 Jean Louis de BINOS, sieur de Cierp,
Il fut baptisé, à Cierp, le 5 juin 1720, la marraine fut Charlotte de Binos.
En 1746, il fit une vente à Guy et Hilaire de Sentis, frères[830]. En 1764 Jean Louis de Binos, coseigneur de Binos, Cierp, Saléchan, Siradan et Sainte-Marie, vendit à son frère cadet Bertrand Grégoire de Binos, pour 2 500 livres, la seigneurie de Cierp, leur frère Joseph de Binos Saint-Sernin est cité dans l'acte[831]. Il fut cité en 1784, habitant Saléchan, comme héritier de sa mère Jeanne de Binos de Signan[832].
Il avait épousé **Guillelme BURGALAT,** selon l'acte de son décès du 23 décembre 1789, à Cierp, et fut enterré le lendemain sous le porche de l'église[833].

13.6 Bertrand Grégoire de BINOS de Sainte-Marie**.**

[821] AD. HG Saint-Bertrand de Comminges GG 1
[822] AD.HG Archives de Saint-Bertand de Comminges GG 2
[823] AD.HG 3 E 19292 Sauveterre
[824] AD.HG 3 E 19226 Sauveterre
[825] AD.HG 3 E 19296 Sauveterre
[826] AD.HG Archives de Saint-Bertrand GG 1
[827] ADHG 3 E 28153 Sainte-Marie.
[828] AD.HG Reg. Ins. 38.
[829] AD.HG 3 E 24837 Pointis.
[830] AD.HG 3 E 24987 Saint-Gaudens 235
[831] AD.HG 3 E 32455 Saint-Béat
[832] AD.HG 3 E 32548 Cierp
[833] RP. Cierp.

Cité dans le testament de sa mère du 31 décembre 1746, il n'apparut pas dans l'acte de partage de 1747 mais vivait en 1762, habitant Cierp[834] et acheta en 1764 la seigneurie de Cierp à son frère Jean Louis[835].

13.7 Charlotte de BINOS.

Elle épousa, à Cierp, le 18 août 1736, **Jean Antoine de BACHOS dit d'IVERNOS,** sieur d'Ivernos, seigneur et baron de Saint-Paul (-d'Oueil), elle mourut avant le 31 décembre 1746, date du testament de saz mère (supra), laissant deux garçons et deux filles.

13.8 Marie Josèphe de BINOS.

En 1738 elle était novice au couvent du Saint-Sacrement[836].

13.9 Claude Françoise de BINOS.

Elle testa le 26 mai 1767 instituant héritier universel Joseph de Binos de Saint-Sernin, prêtre, docteur en théologie, curé de Huos, son frère[837].

XIII Jean François de BINOS, seigneur de Cierp, Saléchan

Il testa le 22 août 1767 au château seigneurial de Cierp, nommant sa femme, Marie Jacquette de Roquemaurel, d'où trois filles, Claude Françoise Josèphe, héritière universelle, Marie Jacquette Nicole, qui reçut 6 000 livres, Claire Catherine Simone[838], il testa une nouvelle fois le 9 août 1772, disant être marié à Marie Jacquette de Roquemaurel, d'où un garçon et trois filles, nommant Guy François Simon, héritier universel, Claude Françoise Josèphe, sa 1ère fille reçut 6 000 livres, Marie Jacquette Anne Nicole, sa 2ème fille reçut 5 000 livres, Marie Catherine Simone, sa 3ème fille, reçut 5 000 livres[839]. Il mourut, au château de Cierp, le 11 mai 1776, et fut enterré, le lendemain, dans l'église de Cierp[840].

Il avait épousé, le 18 juillet 1758 (contrat du 17 alias 18 juillet) **Marie Jacquette de ROQUEMAUREL,** baptisée le 11 mars 1729 à Cazères, fille de Paul de ROQUEMAUREL, seigneur vicomte de Montégut, baron de Constansac, seigneur de Rouze, coseigneur de Soueix et de toutes les terres du Couserans, et d'Anne de BENQUE, sa troisième épouse[841]. Marie Françoise de Roquemaurel de Montégut institua héritière universelle, par son testament du 16 mai 1763, sa sœur Marie Jacquette, épouse de Jean François de Binos, du lieu de Cierp, elle habitait en son château de Cierp depuis 5 ans[842].

Elle mourut, veuve, à Cierp, le 8 janvier 1788, âgée d'environ 57 ans, et y fut enterrée le lendemain sous le porche de l'église[843].

---

[834] AD.HG 3 E 32453 Saint-Béat
[835] AD.HG 3 E 32455 Saint-Béat.
[836] AD.HG 3 E 28153 Sainte-Marie.
[837] AD.HG 3 E 24837 Pointis
[838] AD.HG 3 E 32457 Saint-Béat
[839] AD.HG 3 E 32461 Saint-Béat
[840] RP. Cierp.
[841] Jacques de Roquemaurel, *Maison de Roquemaurel.*
[842] AD.HG 3 E 32453 Saint-Béat
[843] RP. Cioerp.

Ils eurent[844] :

14.1 Claude Françoise Josèphe de BINOS.
Françoise Claude Josèphe de Binos, naquit, à Cierp, le 25 septembre 1759, et y fut baptisée le surlendemain, le parrain fut messire Joseph de Binos, curé de Sauveterre, la marraine Claude Françoise de Binos, sa sœur (du parrain.)
Claudine de Binos et son mari François de Broca de Rivière, propriétaire, juge de paix de Nestier, furent nommés en 1812 avec feu Joseph de Binos, oncle de Claudine[845].
Elle avait épousé, le 25 janvier 1780, **François de BROCA de RIVIERE,** juge de paix de Nestier, fils d'Henri de BROCA et d'Anne Henriette de RIVIERE.

14.2 Marie Anne Jacquette Nicole de BINOS.
Marie Anne Jacquete Nicole de Binos naquit, à Cierp, le 2 octobre 1760, et y fut baptisée le 6 octobre suivant, le parrain fut messire Jean Jacques de Roquemaurel, vicomte de Monégut, baron de Constansac, garde du corps du roi, la marraine Marie Françoise de Roquemaurel de Montégut.

14.3 Claire Catherine Simone de BINOS
Simone Claire Catherine de Binos, naquit, à Cierp, le 22 août 1763, et y fut baptisée le lendemain, le parrain fut Simon de Binos de Salechan, baron et sdeigneur de Régades, la marraine Marie Françoise de Roquemaurel, tante maternelle de la baptisée, habitat Cierp.

14.4 un fils, qui naquit à Cierp, le 8 novembre 1766, à 10 heures 4 minutes du soir, fut baptisé immédiatement dans la chambre de sa mère, et mourut à 11 heures 17 minutes, et fut enterré le surlendemain dans la nef de l'église.

14.5 Guy François Simon de BINOS.

III
Seigneurs du Jardin

L'auteur de cette branche, Jean de Binos, seigneur du Jardin, était fils de Roger de Binos, seigneur de Binos, et de Béatrix de Martres, sa seconde épouse.

VIII Jean de BINOS, seigneur du Jardin[846](probablement le lieu à 2 km de Pointis-Inard, Haute-Garonne), habitant L'Hôpital
Il fit un compromis en 1571[847], puis le 14 février 1583, il assista avec son fils Roger au contrat de mariage de Guillaume de Castet avec Anne de Saint-Jean[848], et le 18 mai 1583, il

[844] Les actes les concernant passés à Cierp proviennent des registres paroissiaux de Cierp.
[845] AD.HG 3 E 27778 Saint-Gaudens 196
[846] La Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire de la noblesse,* indique la descendance agnatique jusqu'à Louis Henri Marie de Binos du Jardin, fils de Pierre Paul et de Jeanne Françoise de Vaux de Brouil.
[847]AD.HG 3 E 9432 Cazères
[848] AD.HG Reg Ins 1 A

s'obligea au profit de Tristan de Camplong, seigneur de Bonrepaire, du restant de la constitution dotale de Marie de Binos mariée à Antoine Gaspard de Camplong, fils dudit Tristan[849].
Il mourut avant le 13 novembre 1588, date à laquelle il est cité feu dans un acte entre les La Mothe d'Izaut, les Sarrieu et Roger d'Ustou, seigneur de Lamothe[850].
Habitant L'Hôpital, il avait épousé par contrat du 12 janvier 1556, **Marguerite d'USTOU de Cazaux,** assistée de Bertrand de Saint-Pastou, seigneur de Salerm, et de Raymond Jean d'Ustou, écuyer, seigneur d'Estampes, ses oncles[851], fille de Jean d'USTOU, seigneur de Cazaux, et de Marguerite de SAINT-PASTOU[852].
Ils eurent :

9.1 Roger de BINOS, qui suit.

9.2 Marie de BINOS.
Elle épousa, par contrat du 15 juillet 1579, **Antoine Gaspard de CAMPLONG,** seigneur de Bonrepaire, fils de Tristan de CAMPLONG, seigneur de Bonrepaire, et de Jeanne de LAMEZAN, parmi les présents François de Binos, grand archidiacre de Comminges et chanoine de Saint-Gaudens, François de Binos, sieur d'Arros[853]. Marie de Binos mourut avant le 3 novembre 1612, date d'un accord pour le paiement de sa dot (infra).

Maurice Vuillier indique, sans preuve (nous considérons que c'est une hypothèse non fondée) :
Carbon de BINOS, qui épousa Jeanne de LA TOUR, fille de Vézian de LA TOUR et de Jeanne de GESTAS de Floran[854].

IX Roger de BINOS, seigneur du Jardin
Il reçut, en 1603, une procuration d'Odet de Martres, sieur de Lafitte[855].Il fut nommé, en 1607, avec François de Binos, son fils[856]. Le 3 novembre 1612, il y eut un accord entre Gaspard Antoine de Camplong, seigneur de Bonrepaire, mari de feue Marie de Binos, sœur germaine de Roger de Binos, et ce dernier, comme héritier de feus Jean de Binos, sieur de L'Hôpital, et de Marguerite d'Ustou de Cazaux, pour le paiement de la dot de Marie d'Ustou[857].

[849] BnF Fr 32298
[850] AD.HG 3 E 16148 Palaminy
[851] AM. Toulouse II 134, Pierre Jean Lodes, notaire de Saint-Gaudens
[852] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Ustou,* produisant la preuve.
[853] AM. Toulouse II 134, Mautoupuis, notaire.
[854] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* t. VI, p.147 indique le mariage de Jeanne de La Tour, fille de Vézian et de Jeanne de Gestas, mais n'indique pas les parents de Carbon de Binos.
[855] AD.HG 3 E 16183 Plan
[856] AD.HG 3 E 26190 Saleich
[857] AM. Toulouse II 134 ; Madame Aragon

Il avait épousé, par contrat du 11 août 1584, **Anne de LA TOUR,** fille de Jean de LA TOUR, seigneur de Landorthe, et de Marie CAT de COCURAL[858], les époux furent cités le 11 août 1591, lors du contrat de mariage d'Isabeau de La Tour, sœur cadette d'Anne, avec Jean d'Arroux, seigneur de Bordères[859].
Ils eurent :

10.1 Jean de BINOS, qui suit

10.2 François de BINOS

10.3 César de BINOS, sieur du Jardin**.**
En 1633, étant enseigne des gardes de Mgr le duc d'Epernon, il reçut de Bernard de *Rieule*, sieur dudit lieu, la donation des nom, droits et actions qu'il avait sur les biens de feu Roger de Binos, seigneur du Jardin, et d'Anne de La Tour, ses aïeux, en vertu du contrat de mariage entre feu Jean de *Rieule* et Jeanne de Binos, ses parents[860]. En 1639, Jean de La Tour, seigneur de Montmajou reconnut lui devoir 3 000 livres[861].
Il avait épousé **Marie de GOURNET** dite de LA BRÛLERAIE, dame de La Brûleraie, fille de Marie IMBERT., veuve de François de BAZON, seigneur de La Hajau, fils de Jacques de BAZON, seigneur de La Rouzet, et de Louise de MERITENS[862]. Marie de La Brûleraie, veuve de César de Binos, sieur du Jardin, habitant La Rouzet, donna le 30 avril 1653 10.000 livres à son fils Jean de Bazon, seigneur de La Hajau, suivant le testament de sa mère Marie Imbert, du 27 décembre 1650[863].
Ils eurent :

A)Jean André de BINOS, seigneur du Jardin.
Il habitait Cazères. Par transaction, en 1673, il donna 1 000 livres à son frère Louis de Binos, habitant Sainte-Foy, sur les biens de Joseph de Binos, leur cousin, ceci est rappelé en 1702[864]. En 1682, Jean André de Binos céda 2 420 livres à Roger de Binos, seigneur de Pombarat, son cousin-germain, servant dans la compagnie du maréchal de Lorge, César de Binos, chanoine de Saint-Bertrand de Comminges était le frère dudit sieur de Pombarat[865].
Il mourut le 8 avril 1706, à Cazères[866].
Il avait épousé, par contrat du 27 août 1675, **Catherine de MAULEON de Durban,** dotée de 10 000 livres plus 6 000 livres, fille de feu Timoléon de MAULEON, seigneur et baron de Durban, et de Jeanne Rose de MAULEON,

[858] La Chesnaye-Desbois, Piccote, notaire de Saint-Gaudens
[859] AD.HG Reg. Ins 5
[860] AD.HG 3 E 28432 Créchets
[861] AD.HG 3 E 24874
[862] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Bazon,* produisant la preuve.
[863] AD.HG Reg Ins. 29, Berbesson, notaire.
[864] AD.HG 9429 Cazères
[865] AD.HG 3 E 16045 Cazères
[866] RP. Cazères

parmi les présents Louis de Binos, prêtre et curé de Salies, oncle paternel du futur, Jean de Bazon, seigneur de La Hajau, frère utérin du futur[867]. Le mariage fut célébré le 8 octobre 1678, à Cazères[868].
Catherine de Mauléon testa le 1er novembre 1688, nommant 6 enfants, Jean *Jacques,* fils aîné, Joseph, Marie Catherine, Françoise Louise, Catherine Thérèse, Marie, sa fille aînée reçut 1 000 livres, instituant héritier universel son mari[869].
Le 17 mai 1721, Jean de Bazon, seigneur de La Hajau, qui avait été déclaré créancier de 6 000 livres de la ville de Saint-Girons par arrêt de 1667, mourut, laissant pour ses successeurs Joseph et Françoise de Binos, enfants d'André de Binos, sieur de Binos, son frère, Joseph de Binos, le sieur Joseph Seguin, époux de François de Binos et Joseph de Bazon étaient les créanciers[870].
Ils eurent (les données des registres paroissiaux ne coïncident pas toujours avec le testament, Marie, dite fille aînée doit être confondue avec Marie Catherine)

1° Marie Catherine de BINOS.
Baptisée le 4 septembre 1679[871], elle mourut avant le 17 mai 1721 (supra).

2° Jeanne **Françoise Louise de BINOS.**
Elle fut baptisée le 13 avril 1681[872].
Elle épousa **Joseph SEGUIN,** elle était le 17 mai 1721, avec son frère Joseph de Binos, créancière de la ville de Saint-Girons. Le 7 mai 1724 Joseph Seguin, fils de feu sieur Michel Seguin, bourgeois de Rimont, fut substitué à Louise Rouaix, femme d'Alexandre Seguin, par le testament de celui-ci, et à lui ses enfants mâles issus de son mariage avec la fille de M. de Binos[873]. En 1736, Louise Françoise de Binos, veuve de noble Joseph de Seguin, était procuratrice de Paul Amans de Seguin, son fils, par acte du 5 mars 1735[874]. Le 2 mars 1738, noble Paul Amans de Seguin, fils et héritier de noble Joseph, mousquetaire dans la Maison de Sa Majesté, paya une rente sur une métairie, constituée par sa mère Louise de Binos, par acte du 6 mars 1735, à M. d'Aspet (ou Daspet), époux de Louise de Seguin[875]. Claire alias Clotilde de Seguin, fille de Joseph Seguin et de Jeanne Françoise Louise de Binos, épousa

[867] AD.HG 3 E 16041 Cazères
[868] RP. Cazères
[869] AD.HG 3 E 16048 Cazères
[870] AD. Ariège E 685 Saint-Girons
[871] RP. Cazères
[872] RP. Cazères
[873] AD. Ariège 3 E 7272 Saint-Girons
[874] AD.Ariège E 689 Saint-Girons
[875] AD. Ariège E 690 Saint-Girons

le 26 août 1741, Jean de Lapasse, sieur de Laprade, fils de Jean Louis de Lapasse et de Catherine de Rouaix, sa seconde épouse[876].

3° Jean François de BINOS.
Baptisé le 23 août 1682 à Cazères[877], il mourut avant le 17 mai 1721(supra).

4° Catherine de BINOS.
Baptisée le 18 février 1685 à Cazères[878], elle mourut avant le 17 mai 1721.(supra)

5° Joseph de BINOS.
Baptisé le 18 février 1685, donc jumeau, il était le 17 mai 1721 créancier de la ville de Saint-Girons (supra)

6° Catherine Thérèse.
Baptisée le 9 septembre 1686. Elle mourut avant le 17 mai 1721 (supra).

B)Louis de BINOS.
Résidant à Sainte-Foy, il est cité en 1677, avec son frère Jean André de Binos, seigneur du Jardin[879] et en 1691, comme frère de Jean André de Binos, avec Jean de Bazon, seigneur de La Hajau, concernant les droits sur Salies de feu sieur de La Brûleraie, leur aïeul commun[880].

10.4 Louis de BINOS.
Prêtre et recteur de Salies, il fut le 28 décembre 1655, parrain de Louis de Salin, fils de Pierre Paul de Salin et de Marie Françoise de Binos[881].

10.5 Géraud de BINOS, auteur de la branche des seigneurs de Pombarat

10.6 Roger de BINOS.
Prêtre et recteur de Vize, en 1637, il donna la seigneurie de L'Hôpital aux enfants de son frère Jean de Binos, seigneur du Jardin, et de Bertrande de Vic[882].

10.7 Jeanne de BINOS.

---

[876] Jules Villain, *op.cit..,* I, pp.73, 74, qui nomme noble Joseph de Seguin ce qui est inexact.
[877] RP. Cazères
[878] RP. Cazères
[879] AD.HG 3 E 16044 Cazères
[880] AD.HG 3 E 16049 Cazères
[881] AD. Ariège RP. Saint-Lizier 237 E sup GG 1
[882] AD .HG 3 E 24885 Saint-Gaudens 458

Elle épousa, par contrat du 2 novembre 1603, **Jean de RIEULE** (alias REULLE alias REULE alias RIEULLE)**,** fils de Gaillard de RIEULE et de Geneviève de LA SALLE[883]. Leur fils Bernard de *Rieulle* épousa, par contrat 8 mai 1634, son père étant décédé, Louise de Sarrieu, fille de feu Géraud de Sarrieu, seigneur de Castelbiague, et de Bertrande de Binos, il fut assisté de Jean Barthélemy de Binos, seigneur de Sarp, de Jean François de Binos, sieur de Saléchan[884].

X Jean II de BINOS, seigneur du Jardin.
Il testa le 19 septembre 1631, il avait été marié en premières noces à Françoise de Binos, d'où Jean Barthélemy et Louis de Binos, et en secondes noces à Bertrande de Vic, d'où Denis et Françoise de Binos, il institua héritier universel Denis de Binos[885].
Il mourut dès 1637 car Bertrande de Vic administra les biens de son mari de 1637 à 1643 (elle serait morte avant le 27 juillet 1642), le partage des biens eut lieu le 10 mai 1654, Jean de Binos avait eu deux fils de son premier mariage, Jean Barthélemy et Louis, de son second mariage il avait eu Denis, Joseph, sieur de La Gravette, Marie, Françoise, Marthe et Jeanne[886].
Un autre partage de ses biens intervint le 18 décembre 1662, on rappela ses deux unions, de la première avec Françoise de Binos il y avait un fils unique Louis de Binos, de sa seconde union avec Bertrande de Vic, qui n'était pas dite feue, furent présents Denis, Joseph, Marie Françoise et Marthe de Binos[887].
Il avait épousé en premières noces, par contrat du 6 décembre 1616, **Françoise de BINOS,** fille de Jean Barthélemy de BINOS, sieur de Sarp (et de Jeanne de CAMPLONG), tel que cela apparaît dans le contrat de mariage de Jean Barthélemy de Binos, seigneur de Bertren, petit-fils de Jean Barthélemy de Binos, sieur de Sarp.
Il avait épousé en secondes noces, par contrat du 18 janvier 1626, **Bertrande de VIC,** veuve de Tristan de SAINT-JEAN, seigneur de Saint-Ignan, assistée de Marie d'ARCIZAS, sa mère, veuve de Charles de VIC[888].
Le 9 décembre 1630, Marguerite de Saint-Jean, fille de feu Tristan de Saint-Jean, seigneur de Saint-Ignan, et de Bertrande de Vic, fit son testament léguant 3 000 livres à Marie de Binos, sa sœur et filleule, instituant héritière universelle sa mère, donnant la moitié de ses biens à Denis de Binos, son frère utérin, et l'autre moitié aux enfants qui seront procréés de Jean de Binos, sieur du Jardin, et de ladite de Vic, sa mère[889].
Bertrande de Vic, citée le 21 octobre 1641 comme veuve de Jean de Binos, seigneur du Jardin, serait morte avant le 27 juillet 1642 date à laquelle selon le testament de Jean Barthélemy de Binos, seigneur de Sarp, son petit-fils Louis de Binos était héritier[890], en réalité elle mourut après le 7 juillet 1654. Elle fit un codicille le 7 juillet 1654, à Saint-Gaudens, révoquant la donation faite à feue sa fille Marie de Saint-Jean, le 28 décembre 1651, faisant

[883] BnF Fr 32298, Dominique Landres, notaire de Montréal, habitant d'Encausse
[884] AD.HG 3 E 24884 Saint-Gaudens ; BnF Fr 32298, Bernard Michel, notaire de Saint-Gaudens
[885] AD. Gers Vergès I 491
[886] AD.HG 3 E 24879
[887] AD.Gers Vergès I 491
[888] AD. Gers Vergès I 491, Duchein, notaire ; La Chesnaye-Desbois.
[889] AD.HG 3 E 25142 Saint-Gaudens
[890] AD. Gers Vergès I 491

des legs à ses neveux et nièces (petits-enfants) d'Encausse, enfants de sa fille Marie de Saint-Jean, femme de Jean Louis d'Encausse, seigneur et baron de La Bastide[891].
En 1660, Pierre Paul de Salin, sieur de Seilhan, ayant charge de Bertrande de Vic, reçut 1 000 livres de Louis de Binos, sieur du Jardin pour dot de sœur Anne du Jardin, sa fille (de Bertrande de Vic), religieuse[892].
Bertrande de Vic fut citée le 19 avril 1663, veuve de Jean de Binos, seigneur du Jardin, dans le contrat de mariage de son fils Joseph de Binos avec Marguerite de Méritens
Enfants du premier lit :

11.1 Jean Barthélemy de BINOS, seigneur de Bertren (Hautes-Pyrénées, à 2 km de Sarp)
Il épousa par contrat du 28 février 1634, étant assisté de Jean Barthélemy de BINOS, seigneur de Sarp, son aïeul maternel, **Marie de SAINT-JEAN,** seigneuresse de Soueich (Haute-Garonne) et de Saint-Ignan, fille et héritière de feu Tristan de SAINT-JEAN, seigneur de Soueich et de Bertrande de VIC, sa seconde épouse (qui avait épousé en secondes noces Jean II de Binos, seigneur du Jardin), l'aïeul donna la moitié de tous ses biens selon le contrat de mariage de Jean de Binos, seigneur du Jardin, et de Françoise de Binos, père et mère de l'époux, reçu le 6 décembre 1616[893].

11.2 Louis de BINOS, auteur de la branche des seigneurs de Bertren

Enfants du second lit :

11.3 Denis de BINOS.
Il fut religieux des frères mineurs

11.4 Joseph de BINOS, qui suit.

11.5 Marie de BINOS.
Le 17 décembre 1644, selon le testament clos de Marie de Saint-Jean, dame de Soueich et de Saint-Ignan, femme de Jean Louis d'Encausse, seigneur et baron dudit lieu, sa sœur utérine, elle devait recevoir 500 livres, sa sœur Marthe de Binos devait recevoir la même somme[894].

11.6 Marie **Françoise de BINOS.**
Elle épousa, par contrat du 18 décembre 1651, **Pierre Paul de SALIN,** sieur de Seilhan, fils de Bertrand de SALIN, seigneur de Lalanne, et de Paule de MILHAU[895].
Marie Françoise de Binos avait eu en dot 3 500 livres de Bertrande de Vic et de Jean Louis d'Encausse, son beau-frère, pour tous droits maternels et paternels, y compris la

[891] AD.HG 3 E 24891 Saint-Gaudens
[892] AD.HG 3 E 24882 Saint-Gaudens
[893] AD.HG 3 E 27863 Aspet ; AD. Gers I 491, Combret, notaire d'Aspet
[894] AD. Gers Vergès I 3131
[895] BnF Fr 32298

donation par Denis de Binos, religieux des frères mineurs, Joseph de Binos, frère de ladite Françoise fut tenu, en 1673, d'acquitter le reste dudit droit[896].
Pierre Paul de Salin, seigneur de Seilhan, mourut avant le 25 janvier 1678, date du contrat de mariage de sa fille Marie de Salin avec Jean Antoine de Castéras, seigneur de Seignan[897].

11.7 Marthe de BINOS.
Eller fut nommée légataire de sœur utérine Marie de Saint-Jean, par son testament du 17 décembre 1644.

11.8 Jeanne ou **Anne de BINOS.**
Fille de Bertrande de Vic, elle fit sa profession religieuse le 26 décembre 1652, dotée de 1 200 livres[898].

XI Joseph de BINOS, sieur de La Gravette, du Jardin
Le 18 octobre 1653, Louis de Binos, sieur du Jardin, fils de Jean de Binos, sieur du Jardin, et de Françoise de Binos, et Joseph de Binos, sieur de la Gravette, fils dudit Jean de Binos et de Bertrande de Vic, frères consanguins, ratifièrent le partage des biens dudit Jean de Binos fait entre Louis de Binos et Bertrande de Vic[899]. Il fut maintenu noble le 24 novembre 1666, par Claude Pello[900]t.
Il avait épousé, par contrat du 19 avril 1663, **Marguerite de MERITENS,** dotée de 7 000 livres, fille de feu Roger de MERITENS, seigneur de Rozès, et de Françoise de VENDÔMOIS, le marié reçut 8 000 livres de son frère Louis de Binos, sieur du Jardin, fut citée Bertrande de Vic, veuve de Jean de Binos, seigneur du Jardin, mère du futur[901].
Ils eurent :

12.1 Jean François de BINOS.
Il fut baptisé le 4 février 1665, à Soueich[902].

12.2 Louis de BINOS, qui, suit

12.3 Joseph de BINOS.
Il fut baptisé le 8 février 1669[903]. Étant curé de Saleich, il testa le 4 mai 1696, faisant des legs à sa mère Marguerite de Méritens et aux enfants de Louis de Binos, son frère[904].

---

[896] AD.HG 3 E 19266 Sauveterre
[897] AD. Ariège 5 E 7231 (93)
[898] AD.HG 3 E 24880
[899] AD. Tarn-et-Garonne, acte reçu par de Cherry, notaire d'Encausse
[900] La Chesnaye-Desbois.
[901] AD.HG 3 E 26126 Saleich ; AD. Gers Vergès I 491, Jean Antoine Gaillard, notaire de Saleich
[902] RP. Soueich
[903] RP . Soueich
[904] AD.HG 3 E 26224 Saleich

XII Louis de BINOS, seigneur du Jardin, de L'Hôpital.
Il fut baptisé le 8 février 1666 à Soueich[905].
En 1701, Louis de Binos, seigneur du Jardin, époux de Marie Anne de Saint-Jean, fille de feu Jean Jacques de Saint-Jean, seigneur et baron de Pointis, et d'Isabeau d'Aymier, dit qu'il avait eu 5 000 livres plus 3 000 livres, il pria Charles de Saint-Jean, son beau-frère de lui payer le reste, 1 000 livres[906]. En 1721, Jean Louis de Binos, seigneur du Jardin, de l'Hôpital, habitait le lieu du Jardin[907]. En 1722, il demeurait au lieu de Lespiteau (probablement le lieu de ce nom à 2 km d'Encausse-les-Thermes, Haute-Garonne)[908].
Il mourut avant le 5 juillet 1758, date du contrat de mariage de son fils Pierre Paul avec Jeanne Françoise de Vaux.
Il avait épousé, par contrat du 22 mai 1692, au château de Pointis-Inard, **Marie Anne de SAINT-JEAN,** dotée de 5 000 livres[909], fille de Jean Jacques de SAINT-JEAN, seigneur et baron de Pointis, et d'Isabeau d'AYMIER, comme dit supra.
Ils eurent :

13.1 Rose Marguerite de BINOS.
Elle fut baptisée le 31 octobre 1693, à Soueich[910]

13.2 Isabeau de BINOS.
Baptisée le 13 avril 1696 à Soueich[911], elle fut marraine le 24 octobre 1714, d'Henri de Martres, fils de Jacques de Martres[912].
Elle épousa, en 1716, **Jean de SUERE,** seigneur de Villefranche, fils d'Henri de SUERE, seigneur de Las Bareilles, et d'Anne de COURTEIL, sa seconde épouse, d'où postérité[913].

13.3 Tiburce Maximilien **de BINOS,** seigneur de Lespiteau et du Jardin.
Il fut baptisé le 14 avril 1697, à Soueich[914].
Il testa le 21 juillet 1747, nommant sa femme Françoise de Cabalby d'Esplas, faisant un legs à François Germain de Suère, son neveu, fils de Germain de Suère et de Germaine de Binos, instituant héritier universel Pierre Paul de Binos, son frère, son testament fut ouvert le 19 janvier 1757, environ deux mois après son décès, assistèrent à l'ouverture, Joseph de Binos, prêtre et chanoine de Saint-Bertrand, cousin second dudit n. de Binos, Germain de Suère Lasalle, son beau-frère, habitant Arbas, Pierre Paul de Binos, frère dudit feu[915].

---

[905] RP. Soueich.
[906] AD.HG 3 E 24911 Saint-Gaudens p.278
[907] AD.HG 3 E 24919 Saint-Gaudens 56
[908] AD.HG 3 E 24924 Saint-Gaudens 23
[909] AD.HG 13 J 23 ; La Chesnaye-Desbois, Acque, notaire à Montespan.
[910] RP. Soueich
[911] RP. Soueich
[912] RP. Betchat
[913] La Chesnaye-Desbois, t. 18, nommant les parents d'Elisabeth (Isabeau) de Binos.
[914] RP. Soueich.
[915] AD.HG 3 E 24990 Saint-Gaudens 407

Il mourut dès 1760, date à laquelle Françoise de Cabalby donna une procuration pour rendre hommage pour Lespiteau[916].
Il avait épousé, par contrat du 20 novembre 1722, **Françoise de CABALBY,** fille de Jacques de CABALBY, baron d'Esplas, et de Claire de PAILLAS. Françoise de Cabalby testa, veuve, le 26 novembre 1764, habitant la maison seigneuriale du Jardin, léguant 1 000 livres à Marie Anne Françoise de Binos, sa filleule, fille de Pierre Paul de Binos, habitante du Jardin, faisant des legs aux enfants d'Elisabeth de Binos, dont 4 étaient au pays et un à Paris, léguant 300 livres à Henriette de Binos habitant Pont-de-Lay, elle s'était mariée par contrat 10 novembre 1722 (reçu Duchen, notaire de Lespiteau), son père Jacques de Cabalby d'Esplas et sa mère Claire de Paillas donnèrent 4 270 livres audit noble de Binos, son mari[917].

13.4 Pierre Paul de BINOS, qui suit.

13.5 Marie de BINOS.
Elle fut baptisée le 27 décembre 1702, à Soueich[918].

13.6 Germaine de BINOS,
Elle fut baptisée le 10 mai 1704 à Soueich[919].
Elle épousa (le 15 octobre 1724, date qui n'est pas prouvée), **Germain de SUERE,** sieur de Lasalle, dit sans preuve fils de Géraud de SUERE et de Marie de NARTUS.
En 1777, Germain de Suère, habitant d'Arbas, reçut 200 livres de Charles de Saint-Jean , héritier de feue Elisabeth (Isabeau) d'Aymier, pour le supplément de légitime que compétait feue Germaine de Binos, épouse de noble de Lasalle sur la succession de ladite feue dame d'Aymier, sa grand-mère, comme aussi ledit messire de Suère, sieur de Lasalle avait reçu d'Octavien de Cabalby, baron d'Esplas, héritier de feue Françoise de Cabalby, veuve de Tiburce de Binos, 150 livres léguées par ladite Françoise de Cabalby à Louis de Suère, son fils[920].

13.7 Marguerite de BINOS, jumelle de Germaine, baptisée le même jour

13.8 Henriette Jacquette de BINOS.
Elle fut baptisée le 30 septembre 1705 à Soueich[921].
Elle épousa, le 15 octobre 1730, **Pierre de VERBIGIER de Fabas,** sieur du Pont de Lay, parmi les témoins Tiburce Maximilien de Binos, Jean de Suère, sieur Jacques Duchen, Pierre Paul de Binos[922]. Pierre de VERBIGIER était fils de Jacques de VERBIGIER, sieur du Pont, et de Claire de GRENIER, sa première épouse[923].

[916] AD.HG 3 E 24991 Saint-Gaudens 330.
[917] AD.HG 3 E 24955 Saint-Gaudens 243
[918] RP. Soueich.
[919] RP. Soueich.
[920] AD.HG 3 E 24839 Pointis-Inard
[921] RP. Soueich.
[922] RP. Soueich
[923] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 693 ; Maurice Vuillier le confond avec un homonyme, siaur de Coustaut.

Henriette Jacquette de Binos fut légataire de sa belle-sœur Françoise de Cabalby par son testament du 26 novembre 1764 (supra).

XIII Pierre Paul de BINOS, seigneur de Lespiteau et du Jardin

En 1760, il donna une procuration ainsi que sa belle sœur Françoise de Cabalby, pour rendre hommage pour la seigneurie de Lespiteau, avec justice haute, moyenne et basse[924]. Un accord en 1764, entre Catherine de Sède, veuve de Joseph d'Encausse, seigneur et baron d'Encausse, et Simon de Binos, chevalier de Guran, fait apparaître les héritiers de Tiburce de Binos et de Pierre Paul de Binos, seigneur de Lespiteau, son frère[925].

Le 30 juillet 1767, il dénombra la seigneurie de Lespiteau des *Ours* en Comminges, où il possédait la plénitude de la justice avec pouvoir de nommer un juge et des consuls pour l'exercer, la dîme de tous les grains et pailles à l'exception des foins, les lods et ventes au denier douze, le pouvoir de se faire payer chaque année par le collecteur en exercice 2 livres 13 sous pour droit de fief, les murs de l'ancien château avec les dépendances, un moulin à farine, les biens ruraux soumis à la taille[926].

Il testa le 16 mai 1770, au château de Lespiteau des *Ours*, sisant être marié avec Jeanne Françoise de Vaux, d'où quatre enfants vivants, trois filles et un garçon, Marie Anne Françoise, Josèphe, Marie Simone Françoise, Henry Marie qui fut institué héritier universel, était présent noble Germain de Suère, sieur de Lasalle[927]. Il fut présent le 7 février 1775, à un échange de biens entre Rose d'Encausse de La Bastide, mariée avec Joseph Henri de Méritens, avec François du Pac, capitaine des grenadiers royaux de Guyenne, avec commission de lieutenant-colonel[928], et mourut avant le 21 juillet 1777, date à laquelle Jeanne Françoise de Vaux, veuve, fut citée avec Jean de Suère, qui avait épousé Germaine de Binos, et Louis de Suère, son fils[929].

Il avait épousé, par contrat filiatif du 5 (15) juillet 1758, **Jeanne Françoise de VAUX** de Brouls, fille de François de VAUX, sieur de Brouls, et de Marie de COUDOUGNAN, la future fut dotée de 10 000 livres plus un pré à Lespiteau de Gouaux, équivalent à 400 livres[930], le mariage fut célébré le 3 octobre suivant à Miramont de Comminges[931]. Marie de Coudougnan testa, veuve, le 25 mai 1765, ayant eu 6 filles dont Jeanne mariée avec M. de Binos, elle mourut le 16 novembre 1780, son testament fut ouvert le 17 novembre 1780[932].

Jeanne Françoise de Vaux testa, veuve, en 1777, son fils Louis Henri de Binos était héritier selon le testament de son père du 16 mai 1770[933]. Le 5 janvier 1788, Françoise Germaine de Vaux de Brouls donna à Françoise de Vaux, sa sœur, veuve de Pierre Paul de Binos, seigneur de Lespiteau tous les droits sur la succession de feue Marie de Coudougnan, sa mère[934].

---

924 AD.HG 3 E 24991 Saint-Gaudens 331
925 AD.HG 3 E 24955 Saint-Gaudens 35
926 AD. Ariège B 138
927 AD.HG 3 E 18228 Aspet ; Bartier, notaire
928 AD.HG 3 E 24838 Pointis-Inard
929 AD.HG 3 E 24839 Pointis-Inard
930 AD.HG 3 E 24949 Saint-Gaudens
931 RP. Miramont de Comminges ; La Chesnaye-Desbois date le contrat du 15 juillet 1758.
932 AD.HG 3 E 24967 Saint-Gaudens 28
933 AD.HG 3 E 24839 Pointis-Inard.
934 AD. Ariège B 134 ; AD.HG 3 E 24839 Pointis-Inard

Jeanne Françoise de Vaux, veuve, habitant son château de Lespiteau, testa une nouvelle fois le 28 juillet 1790, de son mariage il y avait quatre enfants, Louis Henri Marie, Marianne Françoise, fille aînée, mariée avec le sieur *Bellevane* de Bérat, Simone Victoire, la plus cadette, mariée au sieur Dupau, de la ville de Carbonne, Joséphine mariée au sieur Castet de Bianque, elle est décédée, elle laissa 1 080 livres à ses enfants, elle institua héritier universel son fils Louis Henri Marie[935].
Elle mourut avant le 28 décembre 1792, date à laquelle son gendre alla à Lespiteau régler sa succession.
Ils eurent :

14.1 Marie Anne Françoise de BINOS

Elle épousa, le 22 mai 1785, à Soueich, M. **Jean Joseph CORBIERE de *BAMANE,*** de Bérat, fils de M. Gérard CORBIERE de *BAMANE*, avocat au parlement, et de Marguerite de COUCHON, parmi les témoins figure Louis Henri Marie de Binos[936]. Jean Joseph Corbière, maire, et sa femme sont cités en 1794 à propos de la succession de ses beaux-parents[937].
Elle mourut avant le 28 vendémiaire an III (19 octobre 1794), selon un exploit du 4 pluviôse an III (24 janvier 1795), de Claude Françoise Josèphe de Vaux, épouse du citoyen du Pac, à Marie Simone Victoire de Binos, épouse du citoyen Dupau, habitant Carbonne, soi-disant tuteur des enfants pupilles de feue Marianne Françoise de Binos, et de Joseph Corbière[938].

14.2 Josèphe de BINOS.

Elle mourut avant le 28 juillet 1790, date du testament de sa mère, ayant des enfants.
Elle avait épousé, par contrat du 14 juillet 1778 M. Jean Louis de CASTET de Bianque, ancien officier d'infanterie, fils de M. Pierre CASTET, habitant de Peyrouset, et de Marie de FAUDOAS, assisté de Jean François Annet de Faudoas, officier d'infanterie, son cousin germain[939], le mariage fut célébré le même jour à Soueich[940]. En 1810, Jean Louis de Castet Bianque, habitant Peyrens, reçut avec ses 4 enfants, et de feue Marie Josèphe de Binos, 337 francs d'Alexandre du Pac, montant d'un legs[941].

14.3 Marie Simone Victoire de BINOS.

Elle était en procès, le 15 juin 1789, contre son frère, M. de Binos, et sa mère, la dame de Vaux, au sujet de la succession de son père[942]. Elle testa le 28 décembre 1792, elle

[935] AD.HG 3 E 24840 Pointis-Inard
[936] RP. Soueich
[937] AD.HG 3 E 24975 Saint-Gaudens 257
[938] AD.HG 13 J 34
[939] AD.HG 3 E 24839 Pointis-Inard
[940] RP. Soueicjh
[941] AD.HG 3 E 27776 Saint-Gaudens 179
[942] AD. Ariège B 165

donna procuration à son mari, juge de paix de Carbonne, pour aller à Lespiteau régler la succession de ses parents[943].
Elle avait épousé, à Soueich le 25 septembre 1787, M. **Jean Pierre DUPAU,** bourgeois de Carbonne, fils de feu M. Jacques DUPAU et de dame Jeanne DORIS[944].

14.4 Louis Henri Marie de BINOS, seigneur de Lespiteau.
Né le 8 décembre 1758, il était âgé de 17 ans quand il reçut un hommage, pour la seigneurie de Lespiteau des *Ornes*, le 39 avril 1785, avec sa mère[945].

IV
Seigneurs de Sarp, Bertren

Cette branche tenait en Barousse (Hautes-Pyrénées): Sarp, Milhas, Bertren et Izaourt, son auteur, Louis de Binos, était fils de Jean II de Binos, seigneur de Binos, et de Françoise de Binos, sa première épouse.

XI Louis de BINOS, seigneur du Jardin, de Bertren
Le 18 avril 1663, il fit une cession à son frère Joseph de Binos, sieur de La Gravette[946]. En 1672, il donna à son frère Joseph de Binos, seigneur du Jardin, une quittance de 1 000 livres sur les 8 000 livres, pour des biens vendus par contrat du 18 avril 1663, les 7 000 livres lui avaient été payées par Louis de Méritens, seigneur de Rozès, suivant le contrat de mariage dudit sieur du Jardin et de Marguerite de Méritens du 19 avril 1663[947].
Il avait épousé, par contrat du 4 novembre 1646, **Marguerite de SARRECAVE,** fille (ce qui paraît inexact,) selon les actes qui suivent, probablement sœur de Charles de SARRECAVE, sieur de Saint-Pé, et de Claire de MARTIN[948]
Le 15 février 1656, dans la maison de Georges de Martin, trésorier général de France en la généralité de Toulouse, eut lieu le paiement de 3 300 livres qu'il restait à payer à Charles de Sarrecave, sieur de Coueilles, de 16 000 livres de la constitution dotale de Claire de Martin, sa fille, fiancée avec ledit sieur de Sarrecave par le contrat de mariage du 13 courant, parmi les présents Louis de Binos, sieur du Jardin[949].
Le 18 février 1656 Charles de Sarrecave, sieur de Saint-Pé, Coueilles reconnut une dette de 1 275 livres à Louis de Binos, sieur du Jardin, son beau-frère[950].
Il résulte de ceci que Marguerite de Sarrecave ne peut-être fille de Charles de Sarrecave et de Claire de Martin, elle était probablement sa sœur.
Ils eurent :

12.1 Charles de BINOS, qui suit

---

[943] AD.HG 3 E 18227
[944] RP. Soueich
[945] AD.HG 3 E 24839 Pointis-Inard
[946] AD.Gers Vergès I 491, Aimard, notaire de Saleich
[947] AD.HG 3 E 26128 Saleich
[948] AD. Gers Vergès I 491, Descandillas, notaire de Fabas
[949] AD.HG 13 J 1
[950] AD.HG 313 J 1

12.2 Joseph de BINOS, seigneur de Marignac (Haute-Garonne), y résidant.
Le 10 juillet 1696, Joseph de Binos, seigneur de Marignac, y résidant et Charles de Binos, seigneur de Sarp, héritier de Louis de Binos, devait (devaient ?) payer 10 000 livres de la constitution de Marguerite de Sarrecave, leur commune mère[951].

12.3 probablement Jean Bertrand de BINOS de Sarp.
Curé de Sauveterre, il fit une donation à son présumé neveu Pierre de Binos lors de son contrat de mariage, du 14 janvier 1722, avec Rose de Saint-Pastou (inra.)

XII Charles de BINOS, baron de Bertren, seigneur de Sarp, Milhas, Izaourt.
Le 10 septembre 1698, il fut déchargé des taxes sur lui faites par raison des droits de francs-fiefs, ayant justifié sa qualité[952]. Charles de Binos et son fils Pierre de Binos, seigneurs de Sarp et de Bertren furent cités en 1719[953]. Il est dit feu en 1720[954].
Il avait épousé, par contrat du 1er décembre 1682, **Marguerite d'ANCIONDO de SAUGUIS,** dotée de 8 000 livres, fille de Guillaume d'ANCIONDO et de Madeleine de SAUGUIS, le futur était assisté de Joseph de Binos, sieur du Jardin[955]. Le 13 mai 1722 Jean Pierre d'Anciondo de Sauguis, prêtre et docteur en théologie, par un codicille, légua 3 000 livres à sa sœur Marguerite d'Anciondo de Sauguis et 300 livres à son neveu *Joseph* de Binos de Sarp et 2 000 livres à Paul Bertrand de Binos de Sarp, prébendier au chapitre de Saint-Bertrand[956]. Marguerite (d'Anciondo) de Sauguis mourut, veuve, le 7 août 1738[957].
Ils eurent[958] :

13.1 Jean Pierre de BINOS, prêtre, chanoine de l'église cathédrale de Comminges.
Il mourut à Sarp le 2 janvier 1762.

13.2 Pierre de BINOS, qui suit.

13.3 Bertrand de BINOS.
Né en 1687 alias 1697, il fut prêtre, chanoine de Saint-Bertrand de Comminges, il mourut en 1767, à Sarp.

13.4 Dominique de BINOS de Bertren de Sarp.
Prêtre et ancien chanoine de l'église cathédrale de Comminges, il mourut le 14 septembre 1777, âgé de 90 ans[959].

---

951 AD. Gers Vergès I 493
952 Jugement de M. Le Pelletier de La Houssaye
953 AD.HG 3 E 27948 Cierp
954 AD.HG 3 E 19285 Sauveterre
955 AD. Gers Vergès I 491, Géraud Gaillard, notaire de Montesquieu
956 AD.HG 3 E 19180 Saint-Béat
957 AD.HG Archives de Saint-Bertrand de Comminges GG 1
958 Jean-François Brignol, *op.cit.,* indique 5 enfants, il omet Dominique.
959 AD.HG Archives de Saibnt-Bertrand GG 1

13.5 Gaudence de BINOS.

Née en 1694, elle mourut le 9 avril 1774 à Saint-Bertrand-de-Comminges, âgée de 80 ans, sans alliance[960]. Elle avait mis, en 1771, en afferme le moulin d'Izaourt.

13.6 Anne Marie de BINOS.

C'est peut-être elle qui dite **Marie de BINOS,** épousa par contrat du 18 janvier 1694, **Jean d'ESTAING,** seigneur d'Estampes[961], selon une hypothèse de Jean-François de Brignol, cela implique que la date de mariage soit celle d'un contrat ou que le contrat de mariage de ses parents ait été post nuptial.

XIII Pierre de BINOS, seigneur de Sarp, Milhas, Izaourt, baron de Bertren.

Né vers 1696, il mourut à Sarp le 6 avril 1761, âgé de 65 ans[962]. Il résidait au château à l'entrée du village (de Sarp), sa propriété personnelle s'étendait sur 55 journaux en 7 parcelles[963]. Il possédait la terre de Bertren en toute justice, plus une métairie, bâtie à chaux et sable, couverte de tuiles canal, avec un verger d'un journal et des terres de 25 journaux.

Il fit une requête pour obtenir les preuves écrites de naissance de 4 de ses enfants, les témoins furent Dominique de (Binos) de Bertren, prêtre, et Jean Bertrand de Binos, chanoine de la cathédrale de Saint-Bertrand ; ses enfants étaient Jean Bertrand de Binos, né le 20 octobre 1727, Dominique Blaise de Binos, né le 2 février 1729, Joseph de Binos, né le 20 novembre 1733, Marie Dominique de Binos, né le 28 mars 1732[964]. En 1754, son frère chanoine de Saint-Bertrand, étant son procureur, vendit la moitié de la seigneurie directe de Lunax[965].

Il testa le 1er avril 1761, de l'avis de sa femme, ils avaient pour enfants Jean Pierre, prêtre; Dominique Blaise ; Marie Dominique ; Antoine ; Jean Charles ; Marguerite, religieuse ; Gaudence, religieuse ; Marie Joseph, religieux[966], le fils aîné Jean Bertrand n'apparaît pas, peut-être car héritier universel.

On a un problème avec son père (Charles de Binos) il aurait épousé, par contrat 14 janvier 1722 Marguerite d'Artier de Sauguis, fille de *Joseph*[967], c'est certainement une erreur de lecture de l'acte transcrit par l'abbé de Vergès, Marguerite d'Artier de Sauguis au lieu de Marguerite d'Anciondo de Sauguis, cette dernière se fit présenter, le 25 janvier 1722, le contrat de mariage avec Rose de Saint-Pastou.

L'acte du 25 janvier 1722 dit : Marguerite d'Anciondo de Sauguis, veuve de Charles de Bionos de Sarp, seigneur et baron de Bertren, Izaourt, Sarp et Milhas, et messires Jean Pierre, Jean Bertrand de Sarp, frères, chanoine et prébendier au chapitre cathédral de Saint-Bertrand, fils de ladite dame et dudit messire Charles de Binos de Sarp, se sont fait présenter le contrat de mariage passé entre messire Pierre de Binos de Sarp, baron de Bertren, seigneur de Sarp et Milhas, fils de ladite dame et leur frère, avec Rose de Saint-Pastou de Bonrepaux, habitant Nestier en Bigorre, ils ont donnés la moitié de tous leurs biens y compris la donation comprise

[960] AD.HG Archives de Saint-Bertrand GG 1
[961] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban & d'Auch & du pays de Foix,* t.I, p. 65.
[962] AD.HG Archives de Saint-Bertrand GG 1
[963] Jean François Brignol, *op.cit., t.* CXII.
[964] Archives de Saint-Bertrand de Comminges
[965] AD.HG 3 E 22287 Saint-Laurent
[966] AD. Gers Vergès I 491 ; Cazassus, notaire
[967] AD. Gers Vergès I 491

au contrat de mariage faite par Jean Bertrand de Binos de Sarp, curé de Sauveterre[968]. Il fut cité en 1756, demeurant à Sarp, avec sa femme Rose de Saint-Pastou[969].

Il avait épousé par contrat du 14 janvier 1722 **Rose de SAINT-PASTOU,** fille de Bernard de SAINT-PASTOU, seigneur de Bonrepos, et de Louise de MONTAUT, née vers 1698, elle mourut à Sarp en 1768[970].

Ils eurent (Jean François Brignol nomme les 3 premiers):

14.1 Jean Bertrand de BINOS, qui suit.

14.2 Dominique Blaise de BINOS.
Né en février 1729, il vivait le 1er avril 1761, date du testament de son père.)

14.3 Marie Dominique de BINOS de Sarp.
Né le 26 mars 1732 ; il fut cité en 1750, étant clerc tonsuré, avec son oncle Jean Pierre de Binos, prêtre et chanoine de Saint-Bertrand[971], il fut parrain de son neveu Dominique Gaudens de Binos, le 4 octobre 1767, il mourut en 1804.

14.4 Marie **Joseph de BINOS.**
Né le 20 novembre 1733, il était religieux le 1er avril 1761(supra).

14.5 Jean Charles de BINOS.
Il fut baptisé le 8 septembre 1734 à Saint-Bertrand de Comminges, la marraine fut Thérèse *Dastein* (d'Estaing ? d'Astorg ?) d'Estampes, habitant Estampes en Bigorre[972], il vivait le 1er avril 1761(supra).

14.6 Anne de BINOS.
Baptisée le le 8 février 1736, le parrain fut Pierre de Binos de *Corneillan*, la marraine Anne de Binos, frère(?) et sœur de la baptisée[973].

14.7 Gaudence Rose de BINOS.
Née le 9 octobre 1740[974], elle était religieuse en 1761 ; elle fut marraine de son neveu Dominique Gaudens de Binos, le 4 octobre 1767.

14.8 Marguerite de BINOS, religieuse en 1761

14.9 Jean Pierre de BINOS.

---

[968] AD.HG 3 E 19180 Saint-Béat ; Jean Bertrand de Binos de Sarp était apparu plusieurs fois auparavant, il est probablement un oncle du marié.
[969] AD.HG 3 E 22290 Saint-Laurent
[970] Jean-François Brignol, *op.cit.*.
[971] AD.HG 3 E 19293 Sauveterre
[972] AD.HG Saint-Bertrand de Comminges GG 1
[973] AD.HG Saint-Bertrand de Comminges, frère et sœur de la baptisée.
[974] AD.HG Archives de Saint-Bertrand de Comminges GG 1

Prêtre le 1er avril 1761, il mourut le 2 janvier 1762, ancien chanoine de l'église cathédrale[975].

14.10 Antoine de BINOS, vivait le 1er avril 1761(supra).

XIV Jean Bertrand de BINOS, seigneur baron de Bertren, baron de Sarp, seigneur de Milhas, Izaourt**.**
Né le 20 octobre 1727, il vendit le 20 juin 1763, avec sa mère, la sixième partie de Lunax à Jean Baptiste de Souville, juge en chef de la ville de Simorre, ancien capitoul de Toulouse, qui en rendit hommage à cette date[976]. Il fut cité en 1771[977].
Il avait épousé, par contrat du 8 juillet 1766, **Rose de PINS,** fille de François de PINS, marquis de Montbrun, et de Catherine de SALLES de Gudane[978], le mariage fut célébré à Montbrun (devenu Monbrun), le 10 juillet 1766[979]. Marie Rose de Pins testa le 2 décembre 1768, nommant son mari, d'où Dominique Gaudens, son fils, et Françoise Marguerite, sa fille[980].
Ils eurent :

15.1 Dominique Gaudens **de BINOS.**
Né le 29 septembre 1767, il fut baptisé le 4 (alias 11) octobre suivant, le parrain fut Dominique de Binos de Bertren, ancien chanoine de La Bastide, la marraine, Gaudense de Binos[981].

15.2 Françoise Marguerite de BINOS.
Elle fut baptisée le 22 novembre 1768, son parrain fut François de Pins, sa marraine, Marguerite de Pins de Castelnau[982]. Etant châtelaine de Sarp, en 1812, elle tenta de récupérer ses biens à la Restauration en intentant un procès à la commune, procès qu'elle perdit, elle vendit alors le château[983].
Elle avait épousé **Alexandre** Jean Joseph, vicomte **du BOUZET,** fils d'Armand Jean François, comte du BOUZET, seigneur de Castéra, et d'Anastasie Marie Thérèse CARRE dite de BRILLY, né le 23 avril 1769 à Toulouse[984].

---

975 AD.HG Archives de Saint-Bertrand GG 1
976 AD. Gers C 205
977 AD.HG 3 E 22300 Boulogne
978 AD. Gers Vergès I 491, Boyer, notaire de Toulouse,
979 RP. Monbrun
980 AD.HG Vergès I 491, Boulanes, notaire
981 AD. Gers Vergès I 491 ; AD.HG Archives de Saint-Bertrand GG 1
982 AD.HG Archives de Saint-Bertrand GG 1
983 Jean François Brignol, *op.cit.*.
984 Les parents d'Alexandre du Bouzet, sont indiqués par J. Noulens, *Maisons historiques de Gascogne, Notice du Bouzet,* se référant à Saint-Allais.

V
Seigneurs de Pombarat

L'auteur de cette branche, Géraud de Binos, seigneur de Pombarat, était fils de Roger de Binos, seigneur du Jardin, et d'Anne de La Tour.

X Géraud de BINOS, seigneur de Pombarat (ce lieu qui semble avoir changé de nom ou disparu, se trouvait près de Taillebourg, à 2 km de Ponlat deveny Ponlat-Taillebourg, Haute-Garonne)
En 1644, Géraud de Binos, de Pombarat et César de Binos, sieur du Jardin reçurent une procuration de Jean de La Tour[985], le 16 avril 1646, il passa un bail de labourage[986]. Il testa le 6 janvier 1667, dans sa maison et château au consulat de Taillebourg, disant avoir été marié à Arnaude de Bouffartigue, d'où 6 enfants mâles et 2 filles, Bertrand, fils aîné, marié avec Jeanne de Signan, François, Jean, Roger, Louis, César, Angélique, Geneviève[987].
Il mourut avant le 13 novembre de 1668, date du contrat de mariage de sa fille Angélique.
Il avait épousé, par contrat du 17 février 1619, **Arnaude de BOUFFARTIGUE,** fille de noble Raymond de BOUFFARTIGUE de Bachas, et d'honnête femme Astugue de CHAUSOLLE, parmi les présents figuraient Jean Barthélemy de Binos, sieur de Sarp, François de Binos, prêtre et recteur de Saleich, Jean de Binos[988]. Le 5 janvier 1633, Arnaude de Bouffartigue passa un contrat de gasaille[989]. Elle mourut avant le 5 décembre 1652, date du contrat de mariage de son fils Arnaud Bertrand.
Ils eurent :

11.1 Arnaud Bertrand de BINOS, qui suit

11.2 François de BINOS.
Il fut prêtre et curé de Vize (Bize) puis chanoine de l'église cathédrale de Comminges, cité comme tel dans le contrat de mariage d'Alexandre de Binos, inra.).

11.3 Jean de BINOS.
Etant prébendier de l'églisse cathédrale de Saint-Bertrand-de-Comminges, il assista sa sœur Angélique, le 13 novembre 1668, lors de son contrat de mariage avec Bernard de Sainte-Rame.

11.4 Roger de BINOS.
Il servait en 1682 dans la compagnie du maréchal de Lorge, quand il reçut 2 420 livres de son cousin-germain Jean André de Binos, seigneur du Jardin, il était dit alors frère de César de Binos, chanoine de Saint-Bertrand de Comminges[990].

---

[985] AD.HG 3 E 26211 Saleich
[986] AD.HG 3 E 23600
[987] AD.HG 3 E 21191 Montréjeau
[988] AD. Gers Vergès I 492, Pélegrin Claverie, notaire de Samouillan ; AD.HG Reg. Ins 21
[989] AD.HG 3 E 27663 Pointis de Rivière
[990] AD.HG 3 E 16045 Cazères.

11.5 Louis de BINOS.

11.6 César de BINOS.
Il fut cité chanoine de Saint-Bertrand de Comminges en 1682 (supra) et en 1690 (infa).

11.7 Angélique de BINOS.
Elle épousa, par contrat filiatif du 13 novembre 1668, dotée de 5 000 livres, **Bernard (ADOUE) de SAINTE-RAME,** sieur de *Jerlas* de Taillebourg, la future fut assistée de François de Binos, prêtre et curé de Vize (Bize), de Jean de Bouffartigue, prêtre et chanoine de l'église cathédrale de Saint-Bertrand, son oncle maternel, de Jean de Binos, prébendier de l'église cathédrale de Saint-Bertrand, son frère, et de Jeanne de Binos, veuve du sieur de Pombarat, comme mère de ses enfants[991].
Angélique de Binos mourut avant le 18 mars 1690, date du contrat de mariage de sa belle-fille Jeanne Françoise de Sainte-Rame, avec Alexandre de Binos, Jeanne Françoise de Sainte-Rame était fille de Bernard de Sainte-Rame et de Frise d'Ustou, qui était probablement sa première épouse (mieux que la seconde). Marie de Sainte-Rame, fille de Bernard de Sainte-Rame et de feue Angélique de Binos épousa, par contrat 2 juillet 1691, dotée de 8 000 livres, Jacques de Salin, seigneur d'Antichan, fils de Pierre Paul de Salin, seigneur de Seilhan, et de Françoise d'Assier de Caumont[992] (sa seconde épouse, il avait épousé en premières noces Marie Françoise de Binos.)

11.8 Geneviève de BINOS.
Fille de feu Roger de Binos, sieur de Pombarat et sœur de Bertrand de Binos, sieur de Pombarat, elle prit l'habit à Fabas, le 10 septembre 1658, dotée de 1 200 livres[993].

XI Arnaud Bertrand de BINOS, seigneur de Pombarat (en Taillebourg, Haute-Garonne), sieur de Clarac (à 2 km de Ponlat-Taillebourg), du Cuing (à 3 km de Ponlat-Taillebourg), Cauhapé (en Le Cuing), selon les actes il est dit Arnaud ou Bertrand.
En 1659, il donna une quittance de 3 000 livres de la dot de sa femme[994].
Il mourut avant le 13 novembre 1668, date du contrat de mariage de sa sœur Angélique.
Il avait épousé, par contrat filiatif du 5 décembre 1652, dans la maison de feu Jean Louis de Binos, seigneur de Signan, **Jeanne de BINOS,** veuve de Jean de Binos, sieur de Siradan, dotée de 6 000 livres qu'elle avait eues lors de son premier mariage avec ledit sieur de Siradan, par feu Jean François de BINOS, sieur de Saléchan, et Catherine de SACERE, ses père et mère, parmi les présents figuraient Simon de Binos, sieur de Gourdan, Louis de Binos, sieur de Gourdan, Roger de Binos, sieur d'Arros[995]. Le mariage fut célébré le 28 janvier ('suivant ?) à Montoulieu[996]. Son premier enfant mâle fut nommé héritier par substitution de

[991] AD.HG 3 E 27720 Huos
[992] AD.HG 3 E 27689 Huos
[993] AD.HG 3 E 23439 Aurignac
[994] AD.HG 3 E 27891 Cierp
[995] AD.HG 3 E 28400 Cierp
[996] RP. Montoulieu

Jean Louis de Binos, seigneur de Signan, oncle de sa mère, par son testament du 7 juillet 1659. Jeanne de Binos, fille de François de Binos, seigneur de Saléchan, et de Catherine de Sacère, veuve d'Arnaud Bertrand de Binos, sieur de Pombarat, reçut en 1676, au château de Signan, de François de Binos, sieur de Signan, 1 000 livres léguées par ladite demoiselle de Sacère, sa mère, par son testament du 21 février 1671[997].
Jeanne de Binos, veuve, fit donation, en 1688, à son fils cadet Alexandre de Binos, des biens de son fils aîné Simon de Binos, décédé, et de ceux de Jean de Binos, prêtre de Siradan[998].
Elle testa le 11 décembre 1696 nommant ses deux maris et les enfants, en vie, de ses deux lits (supra)
Ils eurent :

12.1 Simon de BINOS. Il mourut dès 1688 (supra.)

12.2 Louis de BINOS, qui suit

12.3 Joseph de BINOS, religieux de la Sainte Trinité en 1696 (supra.)

12.4 François de BINOS, religieux cordelier de Saint-François en 1696 (supra.)

12.5 Jean de BINOS de Pombarat.
En 1692 il fut mis en possession de l'archiprêtré de Marignac[999].

12.6 Alexandre de BINOS, auteur d'un rameau qui suivra

17.7 François Balthazar de BINOS, prébendier au chapitre de Saint-Bertrand en 1696 (supra.)

12.8 Catherine de BINOS.
Le 5 janvier 1676 elle prit l'habit à Fabas, sa mère lui donne 20 livres après le décès de Geneviève de Binos de Pombarat, religieuse professe audit monastère[1000]. Elle vivait le 11 décembre 1696, date du testament de sa mère.

12.9 Angélique **Anne de BINOS.**
Elle testa, veuve, le 8 janvier 1739, demandant son inhumation à Mauléon, au tombeau de ses prédécesseurs, nommant sa fille Bertrande de Jasse, mariée avec noble Jean de Sac, seigneur de Peyremilhe, ayant été dotée de 1 600 livres, instituant héritier universel son fils Jean Louis de Jasse[1001].
Elle avait épousé **François de JASSE,** sieur de Mirambeau.

---

[997] AD.HG 3 E 27905 Cierp
[998] AD.HG 3 E 27689 Huos
[999] AD.HG 3 E 27934 Cierp
[1000] AD.HG 3 E 23443 Aurignac
[1001] AD.HG 3 E 28153 Sainte-Marie

François de Jasse mourut avant le 7 mai 1721, date du contrat de mariage de sa fille Bertrande de Jasse, dotée de 1 500 livres, avec noble Jean de Sac, seigneur de Betpouy et de Peyremilhe, fils de feu noble Etienne de Sac, seigneur de Peyremilhe, et de Marie de Jasse[1002].
Anne de Binos fut citée le 3 mars 1733 comme veuve[1003].

XII Louis de BINOS, seigneur de Pombarat, le Cuing, Clarac, Cauhapè (en 1684.)
Il mourut dès 1723, date d'une quittance de son fils Jean Guillaume
Il aurait épousé en premières noces, par contrat du 2 février 1696, **Madeleine de SEGURE,** fille de Guillaume de SEGURE et de feue Bertrande de VIGNES[1004].
Il avant épousé en secondes noces **Michelle GALAN,** selon le contrat de mariage filiatif de son fils Bertrand, le 29 avril 1725, avec Domenge de Saint-Arroman.
Enfant du premier lit :

13.1 Jean Guillaume de BINOS, qui suit.

Enfants du second lit :

13.2 Jean de BINOS de Pombarat.
Il habitait Ponlat (-Taillebourg) en 1731[1005], il était en 1733 prêtre et archiprêtre de Marignac[1006].

13.3 Simone de BINOS de Pombarat

13.4 Bertrand de BINOS de Pombarat
Il épousa, par contrat filiatif, du 29 avril 1725 **Domenge de SAINT-ARROMAN,** dotée de 500 livres fille de feu Jean de SAINT-ARROMAN et de Jeanne DASSIER, étaient présents Alexandre de Binos, seigneur de Clarac, et le sieur Bertrand de Binos[1007]. Bertrand de Binos dit Saint-Jean, laboureur, habitant Pombarat, testa le 1er juin 1740, disant être marié à Domenge Saint-Arroman, dont il a eu 5 enfants, Bertrand, Blaise, Guillaume, Jeanne, Marie[1008]. Il est étonnant que Bertrand de Binos soit devenu laboureur, son contrat de mariage le dit noble, fils de feu noble Louis et de Michel Galant, il s'agit donc de lui, son beau-père Jean de Saint-Arroman, n'est pas qualifié noble. On peut remarquer que ses deux sœurs se marièrent en dehors de leur condition.

13.5 Marie de BINOS.

[1002] AD.HG 3 E 27948 Cierp
[1003] AD.HG 3 E 25328 L'Isle-en-Dodon
[1004] Maurice Vuillier, la preuve du mariage n'est pas fournie.
[1005] AD.HG 3 E 19078
[1006] AD.HG 3 E 28021 Marignac
[1007] AD.HG 3 E 19064 Montréjeau
[1008] AD.HG 3 E 19095 Montréjeau

Elle épousa, par contrat du 11 novembre 1722, **Dominique BERTHOUMIEU,** fils de Jean BERTHOUMIEU et de feue Jeanne LOUZE, la mariée fut assistée de Bertrand de Binos, de noble François de Binos de Pombarat, prêtre et chanoine de l'église cathédrale de Comminges, et de noble Guillaume de Pombarat, baron de Cuing[1009].

13.6 Jeanne de BINOS.
C'est peut-être elle qui dite habitant *Pontau* (Pontal) sœur du sieur Bertrand de Binos de Saint-Jean de Pombarat, épousa par contrat du 21 février 1732, **Pierre FERRANE,** fils de Bertrand FERRANNE et de Jeanne Marie BRUNE, son frère lui donna 270 livres[1010].

13.7 Jérôme de BINOS

XIII Jean Guillaume de BINOS, seigneur de Pombarat.
Il donna une quittance en 1723, étant officier dans les troupes du Roi, habitant Saint-Bertrand, fils de feu Louis de Binos de Pombarat[1011]. En 1730, il fut donataire de son père Louis de Binos et de François de Binos, sieur de Cauhapé, prêtre et chanoine de Saint-Bertrand, son oncle paternel[1012]. En 1738, il nomma procureur Jean de Binos, ancien archiprêtre de Marignac pour célébrer les messes fondées par Jean Bouffartigue, chanoine de Saint-Bertrand[1013].
Il aurait épousé le 25 novembre 1731 **Marie de SAINT-RAYMOND**
Ils eurent[1014] :

14.1 Charles Joseph de BINOS de Pombarat

14.2 Domengette de BINOS de Pombarat.

14.3 Bertrand de BINOS, qui suit

14.4 Joseph de BINOS de Pombarat. Né le 18 avril 1742 il mourut le 17 janvier 761.

XIV Bertrand de BINOS de Pombarat, seigneur baron du Cuing et de Cauhapé
Il fit un achat en 1761 du consentement d'Augustin de Sarrieu de Jaencé, son cousin et curateur[1015].
Il aurait épousé le 9 septembre 1762 (par contrat du 27 mai 1761) Anne de ***LAYRLES*** **(LAIRLE)** de DAROLES, fille de feu Bernard de *LAYRLES* (LAIRLE) et de feue Jeanne d'ESPIAU[1016].

[1009] AD.HG 3 E 27691 Huos
[1010] AD.HG 3 E 27705 Huos
[1011] AD.HG 3 E 19057 Montréjeau
[1012] AD.HG 3 E 24925 Saint-Gaudens 71
[1013] AD.HG 3 E 19082 Montréjeau
[1014] M. Vuillier, les preuves ne sont pas fournies, tant pour le mariage que pour les enfants.
[1015] AD.HG 3 E 24952 Saint-Gaudens 225
[1016] Maurice Vuillier, les preuves tant du mariage que de ce qui concerne la descendance ne sont pas fournies.

Ils eurent

15.1 Jean Bernard de BINOS, qui suit.

15.2 Jean Joseph de BINOS

15.3 Alexandrine de BINOS

XVII Jean Bernard de BINOS. Né le 30 novembre 1763
Il épousa en premières noces en 1795 **Marie de LA FAGE**
Il épousa en secondes noces **Marie Anne LAFORGUE**
Un fils du premier lit Alexandre de Binos continua la lignée qui s'éteignit au 20ème siècle.

****

XII Alexandre de BINOS de Pombarat, seigneur de Clarac, habitant Taillebourg**.**
En 1688, il reçut de sa mère la donation des biens de son frère aîné Simon de Binos, et de ceux de Jean de Binos, prêtre de Siradan. Il était lieutenant de capitaine au régiment Dauphin lors de son contrat de mariage. Le février 1706, il fit un achat au nom de Françoise de Sainte-Rame, son épouse[1017]. Il fut cité en 1721, avec les héritiers de Louis de Binos de Pombarat[1018]. En 1723, Alexandre de Binos, seigneur de Clarac, fit un accord avec Jean Guillaume de Binos de Pombarat, seigneur et baron du Cuing, ce dernier en qualité de procureur fondé de Roger de Binos, lieutenant du Roi à Narbonne, comme dontaire, suivant l'union et l'amitié qui doit se trouver entre oncle et neveu[1019]. Le 5 mars 1729, il émancipa Jean Bernard de Binos, sieur de Pombarat, son fils aîné, servant au régiment royal de la Marine, qui était en âge de gérer ses affaires et était donataire et héritier des biens de feue Françoise de Sainte-Rame, sa mère ; il nomma Louis de Binos, le cadet, Marianne de Binos et Marie Françoise de Binos, frère et sœurs dudit Jean Bertrand[1020]. Il fut cité, en 1733, avec ses fils émancipés Jean Bernard et Louis de Binos, capitaines au régiment royal de la Marine[1021].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 18 mars 1690, à Taillebourg, dans la maison de Bernard de Sainte-Rame, **Jeanne Françoise (ADOUE) de SAINTE-RAME,** fille de Bernard (ADOUE) de SAINTE-RAME, sieur de *Jalbois,* et de feue Frise d'USTOU, la future reçut en dot la moitié des biens de son père, il restait 8 000 livres pour la dot de Marie de SAINTE-RAME, sa fille, et de feue Angélique de BINOS ; le contrat mentionna la légitime de son frère Joseph de Binos, religieux, Jean et Balthazar de Binos, frères du futur époux, Marie (Marthe) de Binos, leur sœur, François de Binos, prêtre et chanoine en la cathédrale de Comminges, et César de Binos, prêtre et chanoine de ladite cathédrale, oncles paternels du futur qui lui donnèrent 500 livres[1022].
Ils eurent :

[1017] AD.HG 3 E 22346 Sarramezan
[1018] AD.HG 3 E 19053 Montréjeau
[1019] AD.HG 3 E 19059 Montréjeau
[1020] AD.HG 3 E 19073 Montréjeau
[1021] AD.HG 3 E 19081 Montréjeau
[1022] AD.HG 3 E 27689 Huos ; AD. Gers Vergès I 493

13.1 Jean Bernard de BINOS.
Il était filleul de sa grand-mère Jeanne de Binos qui l'institua héritier universel par son testament du 11 décembre 1696. En 1725, étant capitaine au régiment de la Marine, il déclara être dûment émancipé par Alexandre de Binos, son père, fut présent Alexandre de Binos, seigneur de Gourdan[1023].

13.2 Louis de BINOS, qui suit.

13.3 Marianne de BINOS.

13.4 Marie Françoise de BINOS.
Elle épousa **Pierre Bertrand de FIANCETTE,** seigneur d'Agos, dont elle était veuve en 1762, habitant Tibiran[1024]. En 1768, veuve, elle dit avoir connaissance du contrat de mariage de son fils Bernard Bertrand de Fiancette d'Agos, officier au régiment de Conti, avec Thérèse Charlotte de Luppé, en date du 4 avril courant, son autre fils Maurice Joseph de Fiancette d'Agos était bénéficier au chapitre de Saint-Bertrand[1025].

XIII Louis de BINOS, seigneur de Pombarat.
En 1725, son père Alexandre de Binos de Pombarat dit qu'il savait que Bernard de Binos, capitaine au régiment de la Marine, et Louis de Binos, major au même régiment, ses enfants, avaient contracté diverses obligations[1026].
Louis de Binos mourut avant le 1er août 1749, date du contrat de mariage de sa fille Marie Catherine avec Alexandre de Mun, marquis de Sarlabous.
Il avait épousé (en 1720) **Marie Catherine BERNOT de La Pointe,** née en la paroisse de Saint-Jacques de la ville de La Charié-sur-Loire, au diocèse d'Auxerre[1027]. En 1754, elle habitait son château de Taillebourg[1028].
Ils eurent :

14.1 Marie Catherine de BINOS.
Elle épousa, par contrat filiatif du 1er août 1749,, dotée de 20 000 livres, **Jean Antoine de MUN,** marquis de Sarlabous, seigneur de Bize, Anères, Clarac, Bulan, fils de feu Alexandre de MUN, marquis de Sarlabous, et de Michèle de CAILLAVET, habitant son château de Bize, la future fut assistée de Pierre Bertrand d'Agos, son oncle, de Tiburce de Binos, seigneur de Lespiteau, Joseph de Binos, docteur en théologie et chanoine de l'église de Comminges[1029], le mariage fut célébré le lendemain à Saint-Gaudens[1030].

[1023] AD.HG 3 E 19064 Montréjeau
[1024] AD.HG 3 E 19031 Montréjeau
[1025] AD.HG 3 E 19032 Montréjeau
[1026] AD.HG 3 E 27702 Huos
[1027] AD.HG RP. Saint-Gaudens 4 E 1865, 2 septembre (août ?) 1748
[1028] AD.HG 3 E 27725 Huos
[1029] AD.HG 3 E 24941 Saint-Gaudens 138
[1030] RP. Saint-Gaudens

Marie Catherine de Binos fut citée, le 28 juin 1755, avec ses sœurs Marie Anne et Marie Françoise de Binos, habitant leur château de Taillebourg[1031]. Marie Catherine de Binos, femme de Jean Antoine de Mun, testa le 12 décembre 1792, léguant 8 000 livres à chacun de ses 8 enfants, son testament fut ouvert le 1er août 1793[1032].

14.2 Marie Anne de BINOS.

Elle épousa, par contrat du 5 février 1758 **François Antoine DUFAUR de BERAT,** seigneur et baron de Bérat, Capens, Saint-Hippolyte, baptisé le 10 juillet 1721, capitaine au régiment de Navarre, fils de Jean Louis DUFAUR de Coarraze, baron de Bérat, et d'Anne de VILLEMUR[1033].

14.3 Marie Françoise de BINOS.

Elle épousa le 22 octobre 1763, **Jean Joseph de BINOS,** marquis de Guran, seigneur de Bachos, Binos, Signac, né le 3 octobre 1739, fils de Jean Joseph de BINOS, seigneur de Guran, et de Marguerite de LAPASSE, d'où postérité (infra).

VI
Seigneurs de Layrisse, Signan

Cette branche tînt la terre et le château de Signan, lieu-dit en Guran, le château actuel de Signan fut construit par Jean Louis de Binos, seigneur de Signan (olim Seignan, Sinhan dans les actes) et terminé en 1659 par son neveu François de Binos.

Le lieu de Layrisse dont il s'agit serait, selon Maurice Vuillier, celui situé à 7 km d'Ossun (Hautes-Pyrénées), ce qui paraît inexact car Layrisse dont il s'agit était dans la châtellenie de Fontignes, il s'agit plus probablement de fiefs dans la vallée de Layrisse, pris collectivement sous ce nom.

L'auteur de cette branche, Arnaud de Binos, pourrait être fils de Bernard de Binos, seigneur d'Arros, Layrisse, Lège.

IV Arnaud de BINOS, écuyer, coseigneur de Layrisse.

Le 12 septembre 1456, il rendit hommage pour les fiefs de Layrisse, à cause du château et châtellenie de Frontignes, il mourut avant le 27 novembre 1464, date d'un hommage de Guillaume de Binos et Sans de Binos, frères, fils et héritiers de feu Arnaud de Binos, écuyer, habitant Lège et Saint-Béat[1034].

Il aurait épousé, avant 1456, **Marguerite de CORET,** dite sans preuve de Bertrand de CORET, damoiseau de Comminges.

Ils eurent :

5.1 Guillaume de BINOS.

Il fut cité le 27 novembre 1467, comme fils de feu Arnaud (supra.)

[1031] AD.HG 3 E 27726 Huos

[1032] AD.HG 3 E 24974 Saint-Gaudens

[1033] Jules Villain, *op.cit.,* t.II, pp.1557,1558

[1034] AD. Gers Vergès I 491

5.2 Sans de BINOS, qui suit

5.3 probablement Bertrand de BINOS, seigneur de Layrisse, Lège.
D'une alliance inconnue il eut :

1° Jean de BINOS

2° Roger de BINOS, coseigneur de Lège
D'une alliance inconnue il eut :

Bertrande de BINOS, dame de Lège, elle épousa (vers 1535), **Roger de MERITENS,** seigneur du Puy (dans le consulat d'Aspet), fils de Jean de MERITENS, seigneur de Montégut, et d'Honorette d'ASPET.
Le 12 mai 1557, François de Méritens, coseigneur de Lège, y habitant, fils de Roger de Méritens et de Bertrande de Binos, et neveu (petit-fils) de Roger de Binos, coseigneur de Lège y habitant, son aïeul, lequel avait institué héritier universel ledit François de Méritens, et mourut il y a environ 18 ans, il y a 3 ou 4 ans sa mère mourut sans faire de testament[1035]. Roger de Méritens testa le 19 mars 1565, sa femme Bertrande de Binos mourut sans faire de testament[1036].

V Sans de BINOS, seigneur de Layrisse
Le 12 mars 1481, Sans de Binos, habitant Lège, fut témoin d'un procès entre Jean de Méritens, seigneur de Fos, et Bertrand de Lapasse, concernant l'inféodation du territoire de Fos[1037], puis, le 20 novembre 1483, Arnaud de Miraval donna une quittance à Guillaume et Sans de Binos, ses cousins, habitant Lège, de tous les biens auxquels il pouvait prétendre sur la Maison de Binos[1038].
Il avait épousé **Florette de BINOS** fille de Bertrand de BINOS, seigneur d'Arros, et de Marguerite de LORTET, selon l'acte qui suit.
Le 21 avril 1481, Bertrand de Binos et Marguerite de Lortet, sa femme, donnèrent à leur fille Florette, femme de Sans de Binos, habitant de Signan, 3 pièces de terre à Bachos, confrontant des terres de Jean de Bachos et de Jean de Binos[1039].
Ils eurent :

6.1 Arnaud de BINOS, qui suit

6.2 Bertrande de BINOS.
Elle épousa **Bernard de SACERE,** habitant Marignac, qui donna le 24 janvier 1517, une quittance de dot de 78 florins[1040]. Vers 1542, Bertrande de Binos, veuve, donna à

[1035] AD. Gers Vergès I 490
[1036] AD. Gers Vergès I 385
[1037] BnF Carré d'Hozier n°430 pp.69,70
[1038] AD. Gers Vergès I 491, Roger de Aura, notaire d'*Estorielle* (Estarvielle) de Laran
[1039] AD. Gers Vergès I 491

Jean de Binos, son neveu, une quittance de sa dot constituée par Arnaud de Binos, son frère, père dudit Jean de Binos[1041].

6.3 Catherine de BINOS.

Elle épousa **Sans Garcie de LANES**, lequel, habitant Bagnères de Luchon, donna le 20 janvier 1529, une quittance à Arnaud de Binos, habitant Signan, vallée de Layrisse, de 150 écus petits sur les biens de feu Sans de Binos, son père, et de Florette de Binos, sa mère[1042].

Maurice Vuillier ajoute, sans preuve, ni présomption pour étayer cette assertion :
Marie de BINOS qui épousa Pierre de SARRIEU**,** seigneur d'Izaut, fils de Jean de SARRIEU, seigneur d'Izaut, et de Jacquette de CORET.

VI Arnaud de BINOS, écuyer, seigneur de Layrisse, Lège[1043].
Cela commence la généalogie à ce degré.
François de Mauléon, sénéchal de Comminges, lui écrivit une lettre le 15 février 1531[1044].
Il mourut avant le 30 avril 1539, date d'un partage, à Lège en Layrisse, entre Jean de Binos, écuyer de Signan, et Barthélemy de Binos, prêtre et chanoine de Saint-Just, curé de Binos, Bachos, Burgalays, Signan, et Arnaud, Roger, Gaston, Bernard et autre Jean, frères, fils d'Arnaud de Binos, savoir Barthélemy et Roger, fils d'Arnaud et de son premier mariage avec Bertrande de Mauléon, Gaston, Bernard, autre Jean fils d'Arnaud et de son deuxième mariage avec Brune de Saint-Paul, Jean, l'aîné reçut la moitié des biens[1045].
Il avait épousé, en premières noces, **Bertrande de MAULEON**, que Maurice Vuillier dit par erreur, fille de Gausserand de Mauléon, seigneur de La Bastide de Saves, et de Marguerite de Touges[1046].
Il avait épousé, en secondes noces, **Brune de SAINT-PAUL,** fille de François de SAINT-PAUL, seigneur de Vidaussan ; le 6 octobre 1531, Bernard de Saint-Paul, seigneur de Vidaussan, s'obligea de 350 écus envers Arnaud de Binos, seigneur de Signan, pour la dot de Brune de Saint-Paul, sa femme, et en partie pour aller à Bertrande de Saint-Paul, fille de François de Saint-Paul, mariée avec Arnaud de Bilhères[1047].
Enfants du 1er lit :

7 .1 Jean de BINOS, qui suit.

7.2 Barthélemy de BINOS.

[1040] AD. Gers Vergès I 490
[1041] AD. Gers Vergès I 491, Chabaud, notaire
[1042] AD. Gers Vergès I 491, Denart, notaire
[1043] Chaix d'Est-Ange, *Dictionnaire des familles françaises anciennes et notables,* indique la descendance agnatique d'Arnaud de Binos jusqu'à Jean Joseph de Binos de Guran qui présenta ses preuves de noblesse en 1781 pour la Grande Ecurie
[1044] AD. Gers Vergès I 491
[1045] AD. Gers Vergès I 491, Jacques Pujol, notaire de Montréjeau, insinué le 20 novembre 1560
[1046] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Mauléon,* produisant la preuve de l'erreur.
[1047] AD. Gers Vergès I 491

Il fut prêtre et chanoine de Saint-Just (Valcabrère), curé de Binos, Bachos, Burgalays en 1539[1048]. Il fut confondu par Maurice Vuillier avec un homonyme époux de Rose de Béon.

7.3 Roger de BINOS, coseigneur de Binos et de Lège**.**
Le 20 novembre 1539, il fit un partage avec son frère Jean de Binos, seigneur de Layrisse, pour le terroir de Guran[1049].

7.4 Arnaud de BINOS.
Le 6 octobre 1541, Arnaud de Binos, fils d'Arnaud de Binos donna une quittance[1050].
Selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, il aurait épousé en septembre 1540 Françoise de VILLAR.

7.5 Catherine de BINOS.
Elle épousa **Guillaume Raymond de SACERE,** habitant Marignac, qui donna le 26 octobre 1537, une quittance de dot de 300 livres et des habits de sa femme Catherine de Binos, fille d'Arnaud de Binos[1051].

Enfants du second lit

7.6 Gaston de BINOS.
Le 5 juillet 1540, il confirma l'accord du 30 avril 1539[1052], puis, le 4 septembre 1548, il donna une quittance de ses droits[1053]. Le 4 octobre 1556, Jean de Binos, seigneur de Signan et Gaston de Binos furent présents au contrat de mariage de Domenge d'Aspet, fille d'Arnaud d'Aspet, seigneur de Bavarthès, et de Catherine de Bachos, avec Barthélemy de Sacère, seigneur de Marignac[1054].

7.7 Bernard de BINOS.
Le 7 août 1548, il donna une quittance de ses droits selon l'accord 1539[1055].
C'est peut-être lui qui épousa **Marguerite de DURFORT,** dame de Gert, dite, sans preuve, fille de Guillaume de Durfort et d'Anne de Padiès ; il fit un rentement le 12 mars 1567, au nom de Marguerite de Durfort et de son fils Carbon[1056].
Marguerite de Durfort, dame de Gert, femme de Bernard de Binos, seigneur de *Mondary,* fit un achat le 20 février 1567, à noble Jeannot Appas, de Créchets, puis, le 12 mars suivant, Bernard de Binos fit un rentement au nom de sa femme Marguerite

[1048] AD. Gers Vergès I 491.
[1049] AD. Gers Vergès I 491
[1050] AD. Gers Vergès I 491
[1051] AD. Gers Vergès I 491, Géraud Hugonis, notaire de Cierp
[1052] AD. Gers Vergès I 491, Jean Valette, notaire d'Agen.
[1053] AD. Gers Vergès I 491
[1054] AD. Gers Vergès I sup. 28, 15 novembre 1530
[1055] AD. Gers Vergès I 491, Pujol, notaire de Montréjeau
[1056] AD.HG 3 E 25104 Valcabrère

de Durfort et de Carbon de Binos, son fils[1057]. En 1573, Bernard de Binos, écuyer, seigneur de *Montdard,* fit un compromis avec noble Savaric Sac, seigneur de Bélesta[1058], le 11 février 1585, il fut témoin d'un accord entre Bertrande de Binos, veuve de Jean de Méritens, et Marguerite de Coret, veuve de François de Méritens, seigneur de Lège[1059].
Ils eurent :

Carbon de BINOS, cité le 20 février 1567 (supra.)

7.8 autre Jean de BINOS.

7.9 Marguerite de BINOS.
Elle épousa **Jourdain d'AURE,** de la place de Larboust, fils de Jean d'AURE qui donna une quittance de dot le 14 avril 1545[1060].
Marguerite de Binos, coseigneuresse d'Antichan, de Binos et de Layrisse, dénombra ses biens en 1549[1061]. *Pierre* et Jourdain d'Aure, père et fils donnèrent, le 28 mai 1552, quittance de la dot et des vêtements de Marguerite de Binos à Jean de Binos, seigneur de Signan, frère de la dite Marguerite[1062].

7.10 Bertrand de BINOS de Signan.
Il ne figure pas dans l'acte de partage du 30 avril 1539. Etant homme d'armes de la compagnie du capitaine Gramont, il fit son testament le 20 octobre 1567, faisant des legs à Jean de Binos, seigneur de Signan, à Rose, femme de Gaillard de Sacère, Bernarde, Marguerite, sa sœur, femme de Jourdain d'Aure et instituant héritier universel Jean de Binos, fils du seigneur de Signan[1063]. Rose (probablement de Binos), femme de Gaillard de Sacère, doit lui être proche, peut-être sa sœur, ainsi que Bernarde (probablement de Binos.)

VII Jean de BINOS, seigneur de Signan (lieu en Guran), coseigneur de Layrisse. Il fut capitaine et habitait Cierp.
Les 13 janvier 1552, il céda à son frère Gaston des biens sur la Maison de Durfort, puis le 3 septembre 1552, il céda 200 livres à son frère Bernard sur les biens de la Maison de Durfort à Rouzine en Lauragais[1064]. Il testa le 9 juillet 1569, nommant sa femme Claude de Durfort, d'où Jeanne de Binos, sa fille mariée avec Carbon de Binos, sieur de Binos, Jean Barthélemy, Marguerite, Bertrande, Briette, Jeanne, il avait aussi un fils naturel Bertrand, il institua héritier universel Jean de Binos, son fils aîné[1065].

[1057] AD.HG 3 E 25104 Valcabrère
[1058] AD.HG 3 E 28173 Esténos
[1059] AD.HG 3 E 27957 (23)
[1060] AD. Gers Vergès I 490
[1061] AD.HG 1 J 100 C 3712
[1062] AD. Gers Vergès I 491
[1063] AD. Gers Vergès I 491
[1064] AD. Gers Vergès I 491
[1065] AD . Gers Vergès I 491, Pierre Claverie, notaire de Saint-Béat ; CEA, *op.cit.*

Il avait épousé, par contrat du 26 août 1549, au château de Prat en Couserans, **Claude de DURFORT,** fille de Guillaume de DURFORT, écuyer, seigneur de Verniole et de Rouzine au diocèse de Mirepoix, et d'Anne de PADIES, le même jour eut lieu le paiement de la dot par la cession de la métairie de Sicard et de Barbazan[1066]. Le 18 janvier 1590, Claude de Durfort, veuve, fut nommée dans le testament Jean François de Durfort, seigneur de Verniole[1067]. Claude de Durfort, dame de Signan, et Carbon de Binos, sieur de Signan, furent présents, le 3 mai 1592, au contrat de mariage de *Guyemme* (Guilhem) Barrau avec Agnette de Ferran[1068].
Ils eurent :

8.1 Jean de BINOS, qui suit.

8.2 Jean **Barthélemy de BINOS** dit le capitaine Signan, seigneur de Sarp.
Le 16 octobre 1592 Barthélemy de Binos dit le capitaine Signan donna une quittance à son frère Jean de Binos, seigneur de Signan[1069]. Le 26 mai 1593 il fut présent au contrat de mariage entre Carbon Scalh et Denise de Lantrade, Carbon de Binos, sieur dudit lieu fut également présent[1070]. Son beau-père Gaspard de Camplong, écuyer, seigneur de Sarp, Mane, marié à Françoise d'Appas, qu'il institua héritière, fit son testament le 14 juin 1594 nommant sa fille Jeanne de Camplong, épouse de Jean Barthélemy de Binos[1071].
Il aurait épousé, par contrat du 17 septembre 1592, **Jeanne de CAMPLONG,** fille de Gaspard de CAMPLONG, seigneur de Sarp, Mane, et de Françoise d'APPAS, dame de Sarp[1072].
Ils eurent :

Françoise de BINOS, elle épousa par contrat du 6 décembre 1616 **Jean de BINOS,** seigneur du Jardin, de Bertren, selon le contrat de mariage de leur fils Jean Barthélemy de Binos, seigneur de Bertren, le 8 mai 1634, avec Louise de Sarrieu, Jean de BINOS était fils de Roger de BINOS, seigneur du Jardin, et d'Anne de LA TOUR (branche des seigneurs du Jardin), d'où postérité.

8.3 Jeanne de BINOS.
Elle épousa, par contrat du 8 juin 1564, **Carbon de BINOS,** seigneur de Binos, fils de François de BINOS, seigneur de Binos, et de Jeanne de *SERISAS,* sa seconde épouse[1073], d'où postérité (branche des seigneurs de Signac, Siradan)

8.4 Marguerite de BINOS.

[1066] AD. Gers Vergès I 491 ; Jules Villain, *La France moderne*, Haute-Garonne et Ariège, t.II, p.1804.
[1067] AD. Gers I sup 385
[1068] AD.HG 3 E 27964 Saint-éat
[1069] AD. Gers Vergès I 491
[1070] AD.HG 3 E 28439 Saint-Béat
[1071] AD. Gers Vergès I 491
[1072] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve du contrat.
[1073] AD.Gers I 491.

Elle épousa **Hector de LORT,** seigneur du Pesqué, fils de Fabien de LORT, seigneur du Pesqué, Montesquieu, et de Catherine de VIZE[1074], le 25 juillet 1578 les mariés donnèrent une quittance de dot à Jean de Binos, seigneur de Signan[1075], d'où postérité.

8.5 Bertrande de BINOS.

Elle testa le 14 mai 1630, nommant son premier mari Jean de Méritens, d'où deux filles Marguerite et Catherine de Méritens ; de son second mari, Jean Barthélemy de Bachos, elle avait eu Jean de Bachos, fils aîné, marié avec Oubriette du Pouy, Jean de Bachos, sieur d'Aston, second fils, héritier universel, et Françoise, Agne et Marguerite de Bachos, elle nomma exécuteurs testamentaires Jean Louis de Binos, sieur de Signan, et Jean du Pouy, sieur dudit lieu[1076].

Elle avait épousé, en premières noces, avant le 15 mars 1579, date d'une quittance de dot **Jean de MERITENS** dit le capitaine Lège**,** seigneur de Lège[1077], fils de Roger de MERITENS, seigneur du Puy et de Lège, et de Bertrande de BINOS, dame de Lège, il mourut en 1583, d'où deux filles. Bertrande de Binos qui fit un accord, le 11 février 1585, avec Marguerite de Coret, veuve de François de Méritens, seigneur de Lège, en présence de Bernard de Binos, sieur de *Mondard,* et de Jean de Binos[1078]

Elle avait épousé, en secondes noces, dès 1590[1079], **Jean Barthélemy de BACHOS,** seigneur de Bachos, qui confessa le 6 octobre 1592 avoir reçu des héritiers de feu Jean de Méritens, seigneur du Puy, capitaine Lège, et ce par les mains de Jean de Binos, seigneur de Signan, Guillaume du Puy, écuyer, et Jean de Brumons, tuteurs des dits héritiers, 390 livres 10 sous pour la fin de la somme de 2 000 livres due à Bertrande de Binos, sa femme, tant pour sa dot, 1 000 livres, qu'elle avait apportée aux biens dudit feu de Méritens, et 500 livres par donation faite par ledit feu de Méritens et 500 livres de l'augment, revenant en tout à 2 000 livres[1080]. Barthélemy de Bachos testa le 29 septembre 1645, nommant sa femme Bertrande de Binos, son fils Jean Barthémy de Bachos, et ses 3 filles, tous mariés[1081].

8.6 Briette de BINOS.

8.7 Jeanne de BINOS.

C'est peut-être elle qui épousa noble **Jean de LA MOTHE,** seigneur de Gensac, Signac, qui testa le 17 janvier 1603, faisant un legs à Guilhem Raymond Lantrade, son neveu de Cierp, nommant héritiers universels Mathieu de Lantrade, fils de feu François de Lantrade et de Marie de Binos de Gault et une des filles de Jean de Gémit, écuyer, capitaine de Cazaux en vallée de Barousse et à celle des filles qu'il plaira au

[1074] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Lort,* produisant la preuve.
[1075] AD. Gers Vergès I 491
[1076] AD.HG 3 E 28063 Saint-Béat
[1077] AD. Gers Vergès I 491
[1078] AD.HG 3 E 27957 (23)
[1079] AD.HG 3 E 28180 Esténos, citant le contrat de mariage de Jean Barthélemy de Bachos avec Bertrande de Binos.
[1080] AD.HG 3 E 27964 Saint-Béat
[1081] AD.HG 3 E 27880 Cierp

sieur capitaine de Luscan (Gémit) de donner en mariage audit Mathieu de Lantrade, et leur substitua une des filles de noble Pierre Sac dit Peyremille qu'il voudrait marier à noble Mathurin de Binos, nommant exécuteurs : noble Jean de Binos, écuyer, sieur d'Estansan, noble Jean Barthélemy de Bachos, coseigneur de Cierp, Barthélemy de Sacère, capitaine, coseigneur de Marignac, Carbon de Binos, coseigneur de Layrisse, habitant Cierp[1082].

8.8 très probablement Françoise de BINOS.
Elle épousa **Barthélemy du POUY de Sacère,** fils de Guillaume (du POUY) de SACERE, comme cela apparaît dans plusieurs actes. Barthélemy (du Pouy) de Sacère testa le 23 janvier 1590 (infra) et mourut avant 1601, date à laquelle Carbon de Binos, habitant alors Frontignan, remboursa 107 écus aux héritiers de feu Barthélemy du Pouy de Sacère[1083].

8.9 très probablement Claude de BINOS.
Elle épousa par contrat, en 1593, noble **Bertrand BARRAU**, fils de noble Jean BARRAU, du lieu de Saint-Aventin, dans la vallée de Larboust, elle était fille de Jean de Binos, capitaine, habitant Cierp, elle fut assistée de Barthélemy du Pouy de Sacère, coseigneur dudit lieu, son beau-frère, et sœur de feue Françoise de Binos, femme dudit du Pouy de Sacère, Bathélemy du Pouy était fils de noble Guillaume (du Pouy) de Sacère, qui s'était engagé à payer une partie de la dot, selon la détermination de Jean de Binos, seigneur de Signan, et de Claude de Durfort, sa mère[1084].

Jean de BINOS eut également un fils bâtard **Bertrand de BINOS.**

VIII Jean de BINOS, seigneur de Signan.
Un testament du 23 avril 1585 dit Jean de Binos, sieur de Signan, marié à *Antoinette* (Oubriette) de Mauléon, il avait pour mère *Claire d'Ustou*, ce qui est certainement une erreur de transcription pour Claude de Durfort qui vivait le 3 mai 1592 (on constate très souvent des confusions entre Claude et Claire, par ailleurs les actes disent Dustou qui peut être confondu avec Durfort), il avait pour sœur Jeanne de Binos femme de Carbon de Binos (on a une autre preuve de ce mariage), Marguerite, femme d'Hector de Lort, il avait pour frère Jean Barthélemy, il institua héritier le posthume dont sa femme était enceinte et lui substitua ledit Barthélemy et Jeanne de Binos[1085], le testateur est bien l'époux d'Oubriette de Mauléon, il était fils de Claude de Durfort, le reste correspond à ce que l'on sait par ailleurs.
Le 23 janvier 1590, Barthélemy de Sacère, coseigneur d'Antichan (un autre acte dit Barthélemy du Puy soit du Pouy, de Sacère[1086]), fit son testament nommant sa femme Françoise de Binos, dont la dot était 1590 livres, soit avec l'augment 2 000 livres, instituant héritier universel son fils Guillaume de Sacère, lui substituant Jean de Binos, sieur de Signan,

[1082] AD.HG 3 E 37974 Saint-Béat, ce testament est barré, les Lantrade ne sont pas qualifiés nobles
[1083] AD.HG 3 E 28187 Esténos
[1084] AD.HG 3 E 28181 Esténos
[1085] AD. Gers Vergès I 491
[1086] AD.HG 3 27965, en 1592, nommant également feu *cadet Valentin* de Binos

Carbon de Binos, sieur dudit lieu et Barthélemy de Sacère, son oncle et parrain[1087], Françoise de Binos, était très probablement sœur de Jean de Binos, seigneur de Signan, Carbon de Binos, seigneur de Binos, était l'époux de Jeanne de Binos, sœur de Jean de Binos, seigneur de Signan. Le 20 décembre 1600, Jean de Binos fut présent au contrat de mariage de noble Jean du Puy et de Claire de Mauléon[1088].

Il mourut dès 1606, date à laquelle Jean de La Mothe remboursa 710 livres à Briette de Mauléon, veuve[1089].

Il avait épousé, par contrat du 10 mars 1579, étant enseigne de la compagnie de M. de La Valette, **Briette (Oubriette) de MAULEON,** fille de Savary de MAULEON, seigneur de Barbazan, capitaine de Fronsac[1090], (et d'Oubriette de FAUDOAS, selon *Histoire de la famille de Mauléon)*. Elle fut citée en 1607 comme veuve de Jean de Binos, seigneur de Signan, mère de Jean Louis de Binos, son fils et héritier[1091]. Elle fut représentée en 1609 par Barthélemy de Binos, prêtre et recteur de Guran et de Signac, son neveu[1092], Barthélemy de Binos était fils de Jeanne de Binos, sœur de Jean de Binos, mari d'Oubriette de Mauléon, laquelle Jeanne de Binos avait épousé Carbon de Binos, seigneur de Binos.

Oubriette de Mauléon fut citée, en 1617, comme mère de Jean de Binos, seigneur de Signan[1093].

Ils eurent :

9.1 Jean Louis de BINOS, seigneur de Signan (du lieu de Signan, paroisse de Guran.)

Un acte de 1620, mentionne que feu noble Jean de Binos, seigneur de Signan, avait acquis plusieurs biens appartenant à feu Jean de Binos de Gault (devenu Gaud), noble Jean Louis de Binos, son fils lui avait succédé[1094]. En 1626, Jean Louis de Binos vendit une métairie noble, venant de sa mère, pour le prix de 2 800 livres, à Renée d'Encausse, veuve de Raymond de Vaux, sieur de Brouls, capitaine, furent présents Jean Barthélemy de Binos, sieur de Sarp, et Jean François de Binos, sieur de Saléchan[1095].

Il testa le 17 janvier (alias février) 1659, faisant des legs à Jean, Simon et François de Binos, ses neveux, fils de Jean de Binos de Saléchan, son frère et de Catherine de Sacère, et institua son hoir François de Binos, aussi son neveu, fils dudit Jean, il lui substitua Simon de Binos, fils de Roger de Binos, sieur de Binos, et de Jeanne de Binos, sa sœur[1096]. Il testa une nouvelle fois, le 7 juillet 1659, léguant 1 000 livres à son neveu Géraud de Sarrieu, sieur de Beauséjour, fils de feu Géraud de Sarrieu, et de Bertrande de Binos, sa sœur ; 1 400 livres à chacun de ses neveux Jean, Simon et François de Binos, fils de feu Jean François de Binos, seigneur de Saléchan, son frère,

---

[1087] AD.HG 3 E 28180,
[1088] AD.HG Reg. Ins 11, Pierre Constant, notaire d'Esténos
[1089] AD.HG 3 E 27980 Saint-Béat
[1090] AD. Gers Vergès I 491, Ricard, notaire
[1091] AD.HG 3[E] 27982 Saint-Béat
[1092] AD.HG 3 E 27984 Saint-Béat
[1093] AD.HG 3 E 27992 Saint-Béat
[1094] AD.HG 3 E 27995 Saint-Béat
[1095] AD.HG 3 E 24872 Saint-Gaudens
[1096] AD. Gers Vergès I 491

et de Catherine de Sacère, François, puîné faisait des études pour être prêtre, son frère avait marié Catherine de Binos et Jeanne de Binos avec les sieurs de Mirepoix (Mirepech) et de Siradan, il nomma héritier universel François de Binos, son neveu, fils aîné dudit feu sieur de Saléchan, son frère, lui substitua Jean, lui substitua Simon et lui substitua François, plus jeune, il leur substitua Simon de Binos, fils de feu Roger de Binos, sieur d'Arros, et de Jeanne de Binos, sa sœur, lui substitua Balthazar de Binos, frère dudit Simon, et lui substitua le premier enfant mâle d'Arnaud de Binos, sieur de Pombarat et de Jeanne de Binos, sa nièce, fils de sondit frère[1097].

Le 11 juillet 1659, François de Binos, neveu de feu Jean Louis de Binos, seigneur de Signan, dit que le sieur de Signan était mort le 8 juillet 1659. Ont comparu Catherine de Sacère, veuve dudit sieur de Saléchan, Bertrande de Binos, veuve dudit sieur de Sarrieu, et sœur dudit sieur de Signan, François de Sarrieu, son fils ,et sœur dudit sieur de Signan ; Guy de Binos, sieur de Gourdan, Simon de Binos, sieur d'Arros, Barthélemy de Preissac, sieur de Mirepoix (Mirepech), Bernard de Binos, sieur de Pombarat, et François de Binos, sieur de Polignan, prêtre et chanoine de Comminges et neveu dudit sieur de Signan[1098].

Il avait épousé, par contrat du 7 janvier 1609, **Madeleine de SACERE,** fille de Barthélemy de SACERE, coseigneur de Marignac et de Marie d'USTOU, le futur fut assisté de Jean Barthélemy de Binos, seigneur de Sarp, son oncle paternel, de Géraud de Mauléon, seigneur de Barbazan, son oncle maternel, de François de Binos, chanoine et arcidiacre de l'église Saint-Bertrand de Comminges, de René de Binos, seigneur de Gourdan, son beau-frère[1099]. On trouve à la même époque des personnes nommées soit Sacère soit du Puy (du Pouy) de Sacère, il s'agit de la famille du Pouy de Sacère qui tenait Marignac, issue de Guillaume du Pouy, seigneur de Marignac, qui avait épousé vers 1568 Marguerite de Sacère.

Madeleine de Sacère mourut, sans enfant, le 9 avril 1634, sa sœur, Anne de Sacère demanda la substitution, car leur père Barthélemy de Sacère, coseigneur de Marignac, selon son contrat de mariage avec Marthe d'Ustou, avait fait son testament en instituant héritière universelle sa fille Madeleine et lui avait substitué sa fille Anne de Sacère, à présent femme de Jean d'Astorg, seigneur du Thuy, laquelle Anne de Sacère avait substitué sa sœur Catherine, or Madeleine de Sacère avait fait deux testaments, un différend était apparu entre feu Jean François de Binos, seigneur de Saléchan, mari de Catherine de Sacère, père de Louis de Binos, un accord intervint en 1644, entre Jean d'Astorg, seigneur du Thuy, père de Madeleine d'Astorg, et Anne de Sacère, l'une reçut 16 000 livres, l'autre 14 000 livres[1100].

9.2 Jean François de BINOS, qui suit.

9.3 Bertrande de BINOS.

[1097] Maurice Vuillier, sans fournir la référence.
[1098] AD.HG 3 E 27891 Cierp
[1099] AD. Gers I 491, AD RFeg. Ins 14, Denis de Lattes, notaire de Saint-Béat ; AD.HG 3 E 27984 Saint-Béat
[1100] AD.HG 3 E 28077 Saint-Béat

Elle épousa, par contrat du 2 mars 1603, **René de BINOS,** seigneur de Gourdan, fils de Roger de BINOS, seigneur d'Arros et de Gourdan, et de Charlotte de GRAMONT (branche des seigneurs d'Arros), une quittance de dot, non datée, précise bien René de Binos, seigneur de Gourdan, mari de Bertrande de Binos, fille de Jean de Binos, seigneur de Signan[1101], d'où postérité.

9.4 Bertrande alias Jeanne **de BINOS.**

Elle fut citée en 1637, veuve, avec François de Sarrieu, prêtre et recteur de Goueytes, son beau-frère, comme mère d'Oubriette de Sarrieu[1102].

Elle avait épousé, par contrat 10 juin 1609, dotée de 6 000 livres plus 1 000 livres, **Géraud de SARRIEU,** fils de Jean de SARRIEU, seigneur de Castelbiague, et de Constance de FAURE de Massabrac, (le futur était veuf de Géraude de QUE[1103]), la future fut assistée de Géraud de Mauléon, seigneur de Barbazan, de Jean Barthélemy de Binos, sieur de Sarp, ses oncles paternel et maternel[1104]. Leur fille Oubriette de Sarrieu prit l'habit le 10 août 1633, elle fut assistée de François de Binos, seigneur de Saléchan, son oncle maternel et de Louis de Binos, seigneur de Signan, son frère[1105]. Géraud de Sarrieu qui était très probablement mort avant le 10 août 1633, date de la prise d'habit de sa fille Oubriette, fut dit feu en 1637 et lors du contrat de mariage de son fils François de Sarrieu, seigneur de Castelbiague, le 7 octobre 1643, avec George d'Encausse[1106].

9.5 Jeanne de BINOS.

Elle épousa, par contrat du 13 mars 1624, **Roger de BINOS,** alors sieur d'Arros, de Marignac, tel que cela apparait dans une quittance de dot donnée en 1631 à Jean Louis de Binos, seigneur de Signan, frère de la mariée[1107]. Roger de BINOS, auteur de la branche des seigneurs de Camou était fils de Roger de BINOS, seigneur d'Arros et de Gourdan, et de Charlotte de GRAMONT (branche des seigneurs d'Arros)

9.6 Marguerite de BINOS.

IX Jean François de BINOS, seigneur de Saléchan (à 4 km de Cierp), Signan**,** d'Esclassan, habitant Cierp

Le 15 juin 1625, il fut précisé que Jean François de Binos, seigneur de Salechan, qui avait reçu 8 000 livres par la dot de sa femme Catherine de Sacère, par le contrat de mariage du 22 janvier 1622, avait fait plusieurs acquisitions à Saléchan, Siredan, Sainte-Marie, Esténos, consistant en la justice haute, moyenne et basse, droits et biens seigneuriaux, prés, champs, moulins, pour 12 000 livres[1108]. En 1627, Géraud de Mauléon, seigneur de Barbazan, fit une

[1101] AD. Gers Vergès I 491
[1102] AD.HG 3 E 16187 Le Plan
[1103] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Sarrieu,* Mars 2002, produisant la preuve.
[1104] AD.HG 3 E 27984 Saint-Béat
[1105] AD.HG 3 E 9494 Longages
[1106] AD.HG 3 E 27865 Aspet
[1107] AD.HG 3 E 28064 Saint-Béat.
[1108] AD.HG 3 E 27801 Saint-Béat

vente à Barthélemy de Sacère, coseigneur de Marignac, et à Jean François de Binos, sieur d'Esclassan, son beau-fils[1109]. En 1644, Jean François de Binos, seigneur de Saléchan, devait recevoir religieuse sa fille Jeanne de Binos ainsi que Madeleine de Binos, sœur de Jeanne, dans le même couvent, elles furent dotées de *200* (alias 2 000) livres[1110].
Jean François de Binos mourut la même année, avant le 27 décembre, tel que cela apparaît dans l'acte de renonciation à ses biens de sa fille Magne.
Il avait épousé, par contrat filiatif du 22 janvier 1622, dans la maison de Barthélemy de Sacère, coseigneur dudit lieu, **Catherine de SACERE,** fille de Barthélemy de SACERE, coseigneur de Marignac, et de Marie d'USTOU, le marié fut assisté de sa mère, de Jean Louis de Binos, seigneur de Signan, son frère, de Jean Barthélemy de Binos, sieur de Sarp, son oncle paternel, la mariée fut dotée de 8 000 livres[1111].
Catherine de Sacère, veuve, fonda un obit en 1646[1112]. Elle testa le 20 février 1670 (alias 1671) disant avoir 4 enfants mâles en vie, François, sieur de Signan, héritier universel, Jean, sieur de Saléchan, à qui elle lègua 2 000 livres ainsi qu'à Simon, sieur de Guran, François, religieux de l'ordre de Saint-François de Valcabrère, et 3 filles, Catherine, mariée avec le sieur de Mirepoix (Mirepech), à qui elle lègua 1 000 livres, Jeanne Marie, mariée au sieur de Pombarat, Marie, religieuse au couvent de Longages[1113]. Elle mourut dès 1676, date à laquelle sa fille Jeanne de Binos, veuve d'Arnaud Bertrand de Binos, seigneur de Pombarat (son second mari) reçut 1 000 livres léguées par sa mère.
Ils eurent :

10.1 Louis de BINOS.
Il reçut, en 1635, une donation de Gaston de Sacère, frère de feu Barthélemy de Sacère[1114], et mourut avant le 7 juillet 1659, date du testament de son oncle Jean Louis de Binos, seigneur de Signan.

10.2 François de BINOS, qui suit.

10.3 Jean de BINOS, sieur de Saléchan.
Il fut institué légataire de sa mère le 20 février 1670. Il testa le 22 avril 1694, disant avoir deux sœurs, Catherine de Binos, femme du sieur de Mirepoix (Mirepech), Jeanne de Binos, femme de M. de Pombarat, il institua héritier universel François de Binos, sieur de Signan, son frère aîné, lui substituant Joseph de Binos, sieur d'Antichan, son neveu, fils de feu Simon de Binos, seigneur de Guran, ou Jeanne de Binos sœur de Joseph, nièce du testateur[1115]. Il fit un codicille le 2 mai 1696, disant avoir institué héritier, le 22 avril 1694, son frère François de Binos, sieur de Signan, celui-ci étant mort, il institua héritières à parts égales Françoise, autre Françoise et

[1109] AD.HG 3 E 28003 Saint-Béat
[1110] AD.HG 3 E 28077 Saint-Béat
[1111] AD.HG 3 E 27997 Saint-Béat ; AD. Gers Vergès I 491, Denis de Lattes, notaire de Saint-Béat
[1112] AD.HG 3 E 28398 Cierp
[1113] AD.HG 3 E 27900 Cierp
[1114] AD.HG 3 E 28068 Saint-Béat
[1115] AD.HG 3 E 27938 Cierp

Jeanne de Binos, ses nièces, fille dudit sieur de Signan, son frère[1116]. Il fit un codicille le 16 avril 1698, donnant 8 200 livres à Françoise de Binos, fille puînée de feu son frère François de Binos, 7 000 livres à Jeanne de Binos, aussi fille de son frère, instituant héritière universelle sa nièce Françoise de Binos, femme de Guy de Binos, sieur de Cierp, lui substitua Françoise, sa sœur, et à elle Jeanne sa sœur ; François de Jasse, sieur de Mirambeau, fut le tuteur de ses nièces, filles de feu François de Binos, sieur de Signan, son frère[1117].
Il mourut le 13 septembre 1699, selon une déclaration de Guy de Binos, mari de Françoise de Binos, son testament fut ouvert le 17 septembre 1699, en présence de Joseph de Binos, sieur de Signan, Simon de Binos, sieur de Siradan, Jean de Binos de Pombarat, prêtre et archiprêtre de Marignac, François de Binos, sieur de Couret, François de Jasses, sieur de Mirambeau, etc[1118].

10.4 Simon de BINOS, auteur de la branche des seigneurs de Guran

10.5 François de BINOS, plus jeune.
Il fut institué légataire de son oncle Jean Louis de Binos, seigneur de Signan, le 7 juillet 1659, il faisait alors des études pour être prêtre. Le 20 février 1670, il était religieux de Saint-François de Valcabrère.

10.6 Catherine de BINOS.
Elle mourut à Montoulieu le 8 avril 1695[1119].
Elle avait épousé par contrat du 12 février 1641, à Saint-Béat (Haute-Garonne) **Alexandre de PREISSAC,** seigneur de Mirepech, Montoulieu, fils de feu Bernard Aymeric de PREISSAC, seigneur de Peissan, Montoulieu, et de Catherine de MARCEL, le futur fut assisté de sa mère, Catherine de Marcel, veuve d'Aymeric de Preissac, et de Gilles de Preissac, seigneur et baron d'Esclignac, son oncle paternel, la future fut assistée de Jean Louis de Binos, seigneur de Signan, et de Madeline de Sacère, ses oncle et tante[1120]. Le 10 janvier 1642, le curé de Montoulieu, Villemur, bailla un certificat de 2 annonces à Alexandre de Preissac, seigneur de Mirepech pour aller demander dispense de consanguinité à Hugues de Labatut, évêque de Comminges, pour épouser sa cousine Catherine de Binos[1121]. En 1643, Catherine de *Martres* (Marcel) veuve de Bernard Aymeric de Preissac, seigneur de Mirepech, Montoulieu, et son fils Alexandre de Preissac, reçurent de Jean François de Binos, seigneur de Saléchan, 1 900 livres de la dot constituée à Catherine de Binos, sa fille, femme du dit sieur de Mirepech par leur contrat de mariage[1122]. Le 9 juillet 1648, Catherine de Binos, femme d'Alexandre de Preissac, seigneur de Mirepech, reconnut

[1116] AD.HG 3 E 27937 Cierp
[1117] AD.HG 3 E
[1118] AD.HG 3 E 27935 Cierp
[1119] RP. Montoulieu
[1120] AD.Gers I 2894 n°15864
[1121] RP. Montoulieu
[1122] AD.HG 3 E 28076 Saint-Béat

avoir reçu 6 000 livres de Catherine de *Martres* (Marcel), veuve de Bernard Aymeric de Preissac, seigneur de Preissac, par les mains de Catherine de Sacère, veuve de François de Binos, seigneur de Saléchan, représentée par Roger de Binos, seigneur de Camou, elle reconnut également avoir reçu 3 000 livres de sa tante Madeleine de Sacère, par les mains de Jean Louis de Binos, seigneur de Signan[1123]. Catherine de Marcel, veuve de Bernard Aymeric de Preissac, seigneur de Montoulieu, testa le 12 avril 1653, confirmant la donation faite à son fils Alexandre de Preissac, lors de son contrat de mariage, le 12 février 1641, avec Catherine de Binos[1124].

10.7 Jeanne Marie **de BINOS.**

Elle testa le 11 décembre 1696, disant avoir été mariée, en premières noces, à Jean de Binos, seigneur de Siradan, et avoir eu de ce mariage un garçon et une fille, Simon de Binos, sieur de Siradan, Catherine de Binos qui est décédée mais a été mariée, elle a eu en dot de son premier mariage 3 000 livres, Marie d'Antichan est sa belle-sœur ; elle a été mariée, en secondes noces ,avec feu Bertrand de Binos, sieur de Pombarat, dont elle a eu six garçons et deux filles, Louis de Binos de Pombarat, Joseph de Binos, religieux de la Sainte Trinité, François de Binos, religieux cordelier de Saint-François, Jean de Binos Clarac de Pombarat, prêtre et archiprêtre de Marignac, Alexandre de Binos auquel elle avait fait donation le 6 décembre, Bertrand Balthazar de Binos, prébendier au chapitre de Saint-Bertrand, Catherine de Binos, mariée à François de Jasse, sieur de Mirambeau, elle nomma héritiers universels Louis de Binos, sieur de Pombarat, son premier fils, et Jean Bernard de Binos, son filleul et fils dudit Alexandre, son fils[1125].

Elle avait épousé en premières noces, par contrat du 5 juin 1644, **Jean François de BINOS,** seigneur de Signac, Siradan[1126], fils de Jean François de BINOS, seigneur de Signac, Siradan, et de Jeanne de LANES (infra.) Il mourut dès 1648 ayant eu 3 enfants.

Jeanne de BINOS avait épousé en secondes noces, par contrat filiatif du 5 décembre 1652, **Arnaud Bertrand de BINOS**, seigneur de Pombarat, fils de Géraud de BINOS, seigneur de Pombarat, et de feue Arnaude de BOUFFARTIGUE[1127], d'où postérité.

10.8 Jeanne de BINOS.

Le 13 mai 1644, Jeanne de Binos, fille de Jean François de Binos, seigneur de Saléchan, selon une procuration du 24 avril dernier, de Catherine de Sacère, prit l'habit à Longages, dotée de 2 000 livres[1128].

10.9 Madeleine de BINOS.

Le 18 décembre 1644, elle prit l'habit à Longages[1129]

[1123] AD.HG 3 E 23800 Boussan
[1124] BnF Fr 32298
[1125] AD.HG 3 E 27935 Cierp
[1126] AD. Gers Vergès I 491
[1127] AD.HG 3 E 28400 Cierp.
[1128] AD.HG 3 E 9496 Longages

10.10 *Magne* (Marie) de BINOS.

Le 18 décembre 1644, novice de Longages, fille de feu Jean François de Binos, seigneur de Saléchan, et de Catherine de Sacère, elle renonça à ses biens au profit de sa mère[1130].

X François de BINOS, seigneur de Signan, Saléchan.

Il fut maintenu noble le 31 janvier 1667, ainsi que son frère François[1131].

En 1668 il était capitaine de Bagnères-de-Luchon, de la vallée d'Oueil[1132]

Il céda en 1673, 4 000 livres, à son frère Simon de Binos, seigneur de Guran, à prendre sur Jean d'Astorg, seigneur de Thuy, pour droit de légitime[1133]. En 1677, il céda 582 livres à Jean de Binos, abbé et prieur de Saint-Orens d'Auch[1134]. En 1678, François de Binos, seigneur de Signan, était marié à Françoise d'Espeyroux, seigneuresse dudit d'Espeyroux, donataire de Jeanne de Castelmaurou, sa mère[1135]. En 1680, Françoise de Verdelin, veuve de Jean François de Bachos, Jean Antoine de Bachos, seigneur dudit lieu, Jean de Bachos, sieur d'Aston, prêtre et Anne, Jeanne et Gaudiette de Bachos, frères et sœurs, reçurent 1 100 livres sur 2 000 livres que François de Binos, seigneur de Signan, leur devait pour prix de vente de la terre et seigneurie de Cierp[1136].

François de Binos testa le 22 avril 1695, disant avoir été marié à feue Françoise d'Espeyroux, d'où, Françon, autre Françon, Jeanneton, Marion, ses quatre filles, il avaait pour frère M. de Saléchan, il nomma tuteurs de ses enfants M. de La Daurade et M. d'Arros[1137].

Il mourut dès 1696, date à laquelle Louis de Preissac, sieur de Montoulieu, Louis de Binos, sieur du Cuing et de Cauhapé, Alexandre de Binos, sieur de Pombarat, Jean de Binos de Pombarat, prêtre et archiprêtre de Pombarat, Géraud de Binos, sieur de Gourdan, Géraud de Binos, sieur de Lustrac, Charles de Binos, sieur de Sarp, et d'autres, dirent que par son testament il priait Simon de Binos d'Arros et Guillaume d'Orfeuil, sieur de La Daurade, d'être les tuteurs de ses trois filles en bas âge, et ne voulait plus assumer le rôle de tuteur à cause de sa santé[1138].

Il avait épousé, par contrat du 4 février 1678, **Françoise d'ORFEUIL dite d'ESPEYROUX**[1139], fille d'Antoine d'ORFEUIL, seigneur d'Espeyroux, et de Jeanne de BATZ de CASTELMAUROU. En 1681, au château seigneurial de François de Binos, seigneur dudit Signan, lui et son épouse Françoise d'Espeyroux, fille et héritière de feu Jean

---

[1129] AD.HG 3 E 27938 Cierp
[1130] AD.HG 3 E 9496 Longages
[1131] CEA, *op.cit.*
[1132] AD.HG 3 E 27922 Saint-Béat
[1133] AD.HG 3 E 28404 Cierp
[1134] AD.HG 3 E 28405 Cierp
[1135] AD.HG 3 E 28406 Cierp
[1136] AD.HG 3 E 27929 Saint-Béat
[1137] AD.HG 3 E 27936 Cierp, Lanes, notaire
[1138] AD.HG 3 E 27937 Cierp
[1139] AD.HG 3 E 27938 Cierp

Antoine d'ORFEUIL, seigneur d'Espeyroux, nommèrent procureur Jeanne de Batz de Castelmaurou, leur belle-mère et mère, pour prendre 900 livres[1140].
Ils eurent :

11.1 Françoise de BINOS.
Elle fut instituée héritière universelle de son oncle Jean de Binos par son testament du 16 avril 1698.
Elle avait épousé, par contrat du 17 septembre 1696, **Guy de BINOS d'Arros,** seigneur de Cierp, fils de Guy de BINOS d'Arros et de Raymonde de FOUGASSE[1141] (branche des seigneurs de Camou, Cierp), d'où postérité.

11.2 autre Françoise de BINOS de Saléchan.
Deuxième fille, elle reçut le 30 octobre 1692, donation de tous les biens de son cousin Simon de Binos, seigneur de Siradan, ses sœurs Jeanne de Binos et Françoise de Binos, fille aînée lui étaient substituées[1142]. Le 16 avril 1698, elle devint légataire de 8 200 livres de son oncle Jean de Binos. En *1699,* Françoise de Binos de Saléchan, donataire de Simon de Binos, sieur de Siradan, et Jeanne de Binos d'Espeyroux, sœurs, nommèrent procureur Jean Baptiste Roger de Binos d'Arignac, capitaine au régiment Royal vaisseaux, pour la donation de Jeanne de Binos d'Arroux, épouse de Simon d'Arroux, sieur de Jézeau, donataire aussi contractuelle dudit de Siradan, par son contrat de mariage avec ledit de Jézeau du 23 novembre 1710, leur sœur Françoise avait épousé Guy de Binos, sieur de Cierp[1143].
En 1713, Françoise de Binos, donataire de Simon de Binos, sieur de Signan, Jeanne de Binos et Françoise de Binos, étaient en procès contre Jeanne de Binos, épouse de Simon d'Arroux, sieur de Jézeau, donataire aussi dudit sieur de Siradan, par le contrat de mariage de ladite dame d'Arroux et dudit sieur de Jézeau du 29 novembre 1710[1144].

11.3 Jeanne de BINOS.
Elle fut instituée légataire de 7 000 livres de son oncle Jean de Binos, par son codicille du 16 avril 1698.

11.4 Marie de BINOS.
Elle mourut probablement avant le 30 octobre 1692, date de la donation à sa sœur autre Françoise de Binos.

VII
Seigneurs de Guran

L'auteur de cette branche, Simon de Guran, de Saléchan, était fils de Jean François de Binos, seigneur de Saléchan, et de Catherine de Sacère

[1140] AD.HG 3 E 27907 Cierp
[1141] BnF Fr 32297
[1142] AD.HG Reg Ins 33
[1143] AD.HG 3 E 27935 Cierp
[1144] AD.HG 3 E 27944 Cierp

X Simon de BINOS, seigneur de Guran et d'Antichan.
Il testa le 8 avril 1682, nommant sa femme, Thérèse de Vaux, son beau-père et feue sa belle-mère, ils avaient trois enfants en vie, Joseph de Binos, François de Binos, second fils, mineur de 25 ans, il reçut 1 000 livres, Jeannette de Binos, mineure de 25 ans, elle reçut 1 000 livres, il substitua à ses enfants son frère, François de Binos, seigneur de Signan, et à lui son frère Jean de Binos, seigneur de Saléchan[1145]. Il mourut avant le 21 juin 1686, date du testament de sa femme.
Il avait épousé, par contrat 22 décembre 1670 (alias 1672) **Thérèse de VAUX,** fille de Roger de VAUX, sieur de Bagen, et d'Oubriette de LERE, le futur fut assisté de Simon de Binos, sieur d'Arros et de Guy de Binos, sieur de Gourdan, la future fut assistée de Marc Antoine de Méritens, seigneur d'Argein (son beau-frère), elle fut dotée de 10 000 livres, provenant de la succession de sa mère et de feus Bertrand, Guy, Guiraud et Jeanne de Vaux, ses frères et sœur, et de 7 000 livres en plus, parmi les présents figura Géraud de Binos, seigneur de Langlade[1146]..
Roger de Vaux, seigneur de Bagen de Sauveterre ,testa le 26 février 1685, nommant sa femme et ses enfants, Bertrand, Guy et Arnaud de Vaux, ses 3 fils étaient morts depuis longtemps, Gabrielle était mariée avec M.Me Jean de Bessan, Jeanne était mariée avec Marc Antoine de Méritens, sieur de Qué, et Thérèse était mariée à Simon de Binos, sieur de Guran, elle avait eu 10 000 livres de dot[1147].
Thérèse de Vaux testa, veuve, le 21 juin 1686, léguant 4 000 livres à sa fille, Jeannette de Binos, pour sa future dot, instituant héritier universel son fils Joseph de Binos, lui substituant sa fille, et à celle-ci son neveu Guy de Méritens, fils de sa sa sœur Jeanne de Vaux, etc[1148].
Thérèse de Vaux , seigneuresse d'Antichan, veuve de Simon de Binos, sieur de Guran, céda, en 1712, 930 livres sur 2 000 livres à Simon d'Arroux, sieur de Jézeau, son beau-fils, pour Jeanne de Binos, épouse dudit sieur d'Arroux[1149].
En 1729, Joseph et Jean Joseph de Binos de Signan, d'une part, et Simon d'Arroux, seigneur de Siradan, et Jeanne de Binos, sa femme, d'autre part, dirent que Simon de Binos, sieur de Guran, avait contracté mariage avec *Claire* (Thérèse) de Vaux le 22 décembre 1672, avec une dot de 10 000 livres, de ce mariage furent procréés ledit Joseph, ladite dame Jeanne et François de Binos ; le 8 avril 1682, Simon de Binos testa, nommant héritier universel ledit Joseph de Binos, son fils, en 1687, ledit François de Binos décéda ab intestat ; en 1710 la dame de Vaux maria sa fille Jeanne de Binos avec Simon d'Arroux, la dot fut de 7 000 livres plus 2 000 livres, ladite dame de Vaux décéda avant 1725, après avoir testé, ayant nommé héritier universel ledit Joseph de Binos, ils étaient en procès pour le restant de dot plus l'augment[1150].
Ils eurent :

11.1 Joseph de BINOS, qui suit.

[1145] AD.HG 3 E 27908 Cierp
[1146] AD.HG 3 E 19265 Sauveterre
[1147] AD.HG 3 E 19271 Sauveterre
[1148] AD.HG 3 E 219271 Sauveterre
[1149] AD.HG 3 E 28019 Marignac
[1150] AD.HG 3 E 28438 Sainte-Marie

11.2 Gédéon de BINOS, mort avant le 8 avril 1682 (supra.)

11.3 François de BINOS, il mourut en 1687.(supra.)

11.4 Jeanne de BINOS

Elle fut citée en 1738, veuve, avec son fils Simon d'Arroux de Siradan[1151].

Elle avait épousé, par contrat 23 novembre 1710, **Simon d'ARROUX,** sieur de Jézeau, fils de Bernard d'ARROUX, seigneur de Bordères, et de Marie d'ABAJAN, coseigneuresse de Jézeau, il mourut en 1737 à Siradan, d'où postérité[1152]. Simon d'Arroux reçut de sa belle-mère 930 livres, en 1712, sur les 2 000 livres qu'elle lui devai[1153]t.

XI Joseph de BINOS, seigneur de Guran, coseigneur d'Antichan,

Sa femme, Anne d'Encausse, et lui avaient obtenu en 1700 une dispense (du 3ème degré) du Pape Clément[1154].

Le 20 mai 1704, Joseph de Binos étant marié avec Anne d'Encausse de Régades, et Gaudens d'Encausse de Régades, chanoine de Saint-Bertrand de Comminges, oncle paternel de l'épouse, et Guillaume de Méritens, curé d'Encausse, dirent qu'Anne d'Encausse avait reçu 6 000 livres données par sa mère, Madame de Régades, dont 1 500 livres du chef de dame d'Ustou, sa mère, 500 livres de Gaudens d'Encausse, chanoine et 3 000 livres de Jean d'Encausse, son grand-oncle[1155].

Joseph de Binos émancipa son fils aîné Jean Joseph de Binos, sieur de Guran, le 7 mars 1727, pour recueillir la succession de Jean Louis de Binos, seigneur de Signan[1156]. En 1733, habitant Moulis en Couserans, nommant ses fils Joseph Séraphin de Binos, prébendier au chapitre cathédral de Comminges, et Simon de Binos d'Antichan, et d'Anne d'Encausse, il dit être pensonné de 450 livres annuelles par son fils Jean Joseph de Binos[1157].

Il testa le 25 avril 1736, faisant des legs à sa femme Anne d'Encausse, à Jean Joseph de Binos, son fils aîné, à Séraphin de Binos, son fils prébendier, à Jeanne Thérèse de Binos, sa fille, veuve de Jean Joseph du Pac, sieur de Fronsac, à Catherine de Binos, sa fille religieuse à Longages, instituant héritier universel Simon de Binos, son fils cadet[1158]. Il serait mort le 22 janvier 1753.

Il avait épousé (23 juillet 1701[1159]) **Anne d'ENCAUSSE,** fille de feu François d'ENCAUSSE, seigneur de Régades et de Catherine d'USTOU[1160]. Anne d'Encausse mourut le 16 septembre 1737, à Saint-Bertrand de Comminges[1161].

[1151] AD.HG 3 E 28153 Sainte-Marie
[1152] Jean François Brignol, *Revue de Comminges,* t.CXII, 1997-1
[1153] AD.HG 3 E 28019 Marignac Saint-Béat.
[1154] AD. Gers Vergès I 491
[1155] AD.HG 3 E 19280 Sauveterre
[1156] AD.HG 3 E 27945 Cierp
[1157] AD.HG 3 E 28151 Sainte-Marie
[1158] AD.HG 3 E 32444 Saint-Béat
[1159] CEA, *op.cit.*

Ils eurent :

12.1 Jean Joseph de BINOS, qui suit

12.2 Simon de BINOS, chevalier de Guran.
Il fut nommé héritier universel de son oncle Joseph d'Encausse par son testament du 12 juillet 1760. Il fut cité en 1762 comme seigneur et baron d'Encausse (-les Thermes, Haute-Garonne), de Régades (à 1 km d'Encausse-les-Thermes), Aspret (-Sarrat, à 1 km d'Encausse-les-Thermes) et Cabanac (-Cazaux, à 2 km d'Encausse-les-Thermes), habitant son château de Régades[1162]. En 1764, Catherine de Sède, veuve de Joseph d'Encausse, seigneur et baron dudit lieu, de Régades, Aspret, Cabanac, reçut de Simon de Binos, chevalier de Guran, héritier testamentaire dudit noble d'Encausse, son oncle, 7 800 livres sur les héritiers de Tiburce de Binos et de Pierre Paul de Binos, son frère, seigneur de Lespiteau[1163].
Simon de Binos, habitant son château de Régades, dénombra, le 22 décembre 1780, la baonnie d'Encausse, et les terres de Régades, Cabanac et Aspret en dépendant, au comté de Comminges[1164]. En l'an VIII (1799), il donna à sa petite-nièce Marie Catherine Séraphine Rosalie de Binos, épouse du citoyen du Pac, habitant Fronsac, tous ses droits paternels et maternels qui se trouvaient confondus dans la succession délaissée par feu Joseph de Binos Signan et Anne d'Encausse, ses père et mère, habitant Guran[1165].

12.3 Joseph Séraphin de BINOS.
En 1733, il était prébendier au chapitre cathédral de Comminges, Par son testament du 12 juillet 1760, Joseph d'Encausse, seigneur de la baronnie d'Encausse, fit un legs de 1 000 livres à son neveu Séraphin Joseph de Binos, prêtre hebdomadier du chapitre cathédral de Comminges, un legs à sa nièce de Signan, religieuse au couvent de Longages, un legs de 500 livres à Jean Joseph de Binos, seigneur de Guran, son petit-neveu, un legs de 2 000 livres à Clotilde Claire de Binos, sa petite- nièce, fille de M. de Guran, son neveu, et institua héritier universel Simon de Binos, chevalier de Guran, son neveu ; le testament fut ouvert le 12 juillet 1762[1166]. Le 20 janvier 1764, Jacquette d'Encausse de Régades, fille de feu François d'Encausse, seigneur et baron dudit lieu, fit son testament, léguant 4 000 livres à son neveu Joseph de Binos, hebdomadier du chapitre de Saint-Bertrand, léguant 2 000 livres sa Catherine Claire de Binos de Guran, sa petite-nièce, relieuse au couvent de Longages, fille de feu messire de Guran, son neveu, léguant 1 000 livres à noble de Binos, seigneur de Gutan, son petit-neveu,

---

[1160] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Encausse, produisant la preuve,* la date du 23 juillet indiquée par Maurice Vuillier, n'est pas prouvée.
[1161] AD.HG Saint-Bertrand de Comminges GG1
[1162] AD.HG 3 E 24953 Saint-Gaudens
[1163] AD.HG 3 E 24955 Saint-Gaudens 35
[1164] AD. Ariège B 136, qui indique le détail des droits et possessions
[1165] AD.HG 3 E 27767 Saint-Gaudens 120
[1166] AD.HG 3 E 24952 Saint-Gaudens 73

instituant héritière universelle George de Binos, sa petite-nièce, femme de messire de Barèges, seigneur de Lutilhous[1167].
En 1765, Joseph Séraphin de Binos fit donation de tous ses biens à sa mère[1168]. En 1771, il résidait au château d'Antichan[1169].

12.4 Jeanne Thérèse de BINOS
Elle épousa **Jean Joseph du PAC,** seigneur de Créchets, Palats, Fronsac, fils de Jean du PAC, seigneur de Créchets, Palats, Fronsac, et de Marguerite (du POUY) de SACERE[1170].
Jeanne Thérèse de Binos, veuve, en 1735, de Jean Joseph du Pac de Fronsac, était mère de Joseph du Pac de Fonsac, elle avait pour beau-père M. de Palats, à cette date elle donna 1 500 livres à Guy de Binos, seigneur de Cierp, cette somme fut comptée de la main à la main par ledit sieur de Binos à Jean de Gémit, seigneur de Luscan, pour partie des droits de Gaudiette de Binos de Vidaussan, belle-mère dudit sieur de Luscan[1171].

12.5 Catherine de BINOS.
Etant religieuse à Longages, elle fut nommée légataire de son oncle Joseph d'Encausse par son testament du 12 juillet 1760. Elle fut citée en 1770, habitant Guran, avec Jean François de Barèges, seigneur de Lutilhous, agissant comme époux de Georgette de Binos, à propos du testament de Jacquette d'Encausse[1172].

12.6 Jeanne **Thérèse de BINOS.**
Elle épousa **Jean de CASTAIGNIER de LAFORGUE,** seigneur de La Pomarède, dit sans preuve fils de Pierre Corbeyran de CASTAIGNIER, seigneur de La Pomarède et d'Eléonore de SAINT-PASTOU.
Leur fille Marie Angélique de La Forgue, nommant ses parents, épousa, par contrat filiatif du 1er décembre 1775 Jean Pierre de Sentis, écuyer, fils de feu Jean de Sentis, écuyer, et de Catherine d'Ustou[1173].

XII Jean Joseph de BINOS, seigneur de Guran
Il habitait Signan en1726[1174] et Moulis en Couserans en 1733[1175]. En 1735, habiant Moulis il fut dit créancier de sommes considérables sur l'hérédité de Thérèse de Vaux, sa grand-

[1167] AD.HG 3 E 24955 Saint-Gaudens 122
[1168] AD.HG 3 E 19230 Sauveterre
[1169] AD.HG 3 E 32460 Saint-Béat
[1170] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t.II, p. 1776
[1171] AD.HG 3 E 28152 Sainte-Marie
[1172] AD.HG 3 E 24993 Saint-Gaudens 164
[1173] AD.HG 3 E 24963 Saint-Gaudens 138
[1174] AD.HG 3 E 22823 Cassagnabère
[1175] AD.HG 3 E 28151 Sainte-Marie

mère[1176]. Le 26 avril 1737, il fit un échange avec Charles du Pac, seigneur de Lasalle et de Merbre, sur des biens échus aux enfants du marquis d'Espagne[1177].
Il mourut dès 1764, date du testament de sa tante Jacquette d'Encausse.
Il avait épousé par contrat du 28 février 1731 **Marguerite de LAPASSE,** fille de Maximilien de LAPASSE (branche de Moulis) et de Marguerite de MERITENS[1178].
Le 1er avril 1731, ils obtinrent une dispense de 3 à 4 degrés de l'évêque de Couserans[1179].
Ils eurent :

13.1 Jean Joseph de BINOS, qui suit

13.2 Clotilde (alias **Catherine**) **Claire de BINOS.**
Elle fut nommée légataire de 2 000 livres par le testament de son oncle Joseph d'Encausse, du 12 juillet 1760. Elle fut citée en 1797 avec son oncle Simon, habitant Saint-Gaudens[1180].

13.3 Georgette de BINOS.
Elle fut instituée, en 1764, héritière universelle de sa grand-tante Jacquette d'Encausse.
Elle avait épousé par contrat filiatif du 23 août 1756 **Jean François de BAREGES,** seigneur de Lutilhous, fils de Jean François de BAREGES et de Marie Anne de *PEISSOUS*[1181] (probablement PAYSSOUS.) Le 21 mars 1764, Jean François de Barèges, seigneur de Lutilhous, agissant pour George de Binos, sa femme, dit que Jacquette d'Encausse de Régades était décédée le 4 mars 1764[1182].

A partir de ce degré une grande partie des données indiquées par Maurice Vuillier, ne sont pas prouvées.

XIII Jean Joseph de BINOS, seigneur de Guran, d'Antichan
Il fut nommé légataire de 500 livres par le testament de son oncle Joseph d'Encausse, du 12 juillet 1760.
Il avait épousé le 24 octobre 1763 **Marie Françoise de BINOS,** dite sans preuve fille de Louis de BINOS de Pombarat et de Catherine BERNOT.
Le 6 janvier 1816, Marie Françoise de Binos, veuve de Jean Joseph de Binos de Guran, nomma procureur Antoine Laurent du Pac de Fronsac, son gendre, pour consentir au mariage de Jean François *Marie Anne* de Binos, chevalier de Guran, son fils cadet, demeurant avec elle[1183]. Marie Françoise de Binos mourut le 7 décembre 1823.
Ils eurent :

[1176] AD.HG 3 E 28152 Sainte-Marie
[1177] Archives du Pac
[1178] Jules Villain, *op.cit..,* t.I, p.77 ; CEA, *op.cit.*
[1179] AD. Gers Vergès I 491
[1180] AD.HG 3 E 24976 Saint-Gaudens 119
[1181] AD.HG 3 E 27948 Saint-Gaudens.
[1182] AD.HG 3 E 24955 Saint-Gaudens
[1183] AD.HG 3 E 24845 Pointis-Inard

14.1 Marie Catherine Rosalie de BINOS

Elle épousa par contrat du 17 décembre 1785, dotée de 40 000 livres, **Antoine Laurent du PAC,** fils de Joseph du PAC, sieur de Fronsac, et d'Antoinette Françoise de SAINTE-GEMME[1184], d'où postérité.

14.2 Victoire de BINOS.

14.3 Jean Louis Georges François Antoine Joseph de BINOS.

Né le 1er octobre 1766, il entra le 11 janvier 1781 à la Grande Ecurie, en sortit le 5 avril 1786 comme sous-lieutenant de remplacement au régiment de Durfort dragons[1185].

En 1808, Jean Joseph de Binos Guran, propriétaire, habitant Guran, au nom de Marie Françoise Elisabeth de Saint-Léonard, son épouse, il fit une vente à Pierre d'Encausse, habitant Régades[1186].

Il avait épousé, le 10 septembre 1805, **Marie Françoise Elisabeth de BERTRAND de Saint-Léonard.**

14.4 Julie de BINOS.

Elle aurait épousé **Jean Baptiste de CALVET,** fils de Jean Thibaut de CALVET, garde du corps, et de Jeanne *DAZAN.*

14.5 Jean François Marie Anne de BINOS

Né à Guran le *1er juin 1782,* il épousa le 1er juin 1816,, âgé de *34 ans,* sa mère Marie Françoise de Binos, étant vivante, **Jeanne Josèphe Marie Charlotte de SOUBIRAN de Lamaguère,** née le 15 octobre 1792, fille de Joseph Marie de SOUBIRAN de Lamaguère, capitaine de gendarmerie, et de Josèphe Marie de CORET[1187], le contrat de mariage fut passé le 6 juin 1816[1188].

Ils eurent :

> ***Josèphe Marie Jeanne Françoise de BINOS de Guran,*** *née le 28 avril 1816*[1189], elle semble confondue avec la suivante.
>
> **Jeanne Marie Françoise Josèphe Augustine Angélique de BINOS,** née le 1er mai 1817[1190].
>
> Elle épousa le 23 juillet 1846, au château de Guran, **Charles Prosper de DAVID,** baron des Etangs, né à Vileneuve-sur-Lot le 24 juillet 1817, fils

[1184] AD. HG 3 E 27761 Saint-Gaudens 83

[1185] Gaëtan d'Aviau de Ternay, *Les pages des écuries du Roi, des reines et des dauphines,* Patrice du Puy éditeur, p.96

[1186] AD.HG 3 E 19240 Sauveterre

[1187] AM. Castillon de Saint-Martory

[1188] AD.HG 3 E 24845 Pointis-Inard

[1189] AM. Castillon de Saint-Martory

[1190] AM. Castillon de Saint-Martory

d'Antoine Etienne de DAVID, baron des Etangs, et de Marie Rosalie Joséphine CALERAST[1191].

14.6 Jean François Bernard de BINOS, qui suit.

14.7 Georgette de BINOS.
Elle épousa **M. de FERRIOL**

XIV Jean François Bernard de BINOS, marquis de Guran.
Né le 7 février 1772, il mourut le 14 septembre 1833 à Bagnères-de-Luchon.
Il avait épousé, le 12 septembre 1802, **Philippe Josèphe d'ASSON,** fille de Jean François Joseph d'ASSON, Comte d'Asson, et de Marie Catherine Françoise de LA MOTHE SAINT-CHRIST, veuve de Jean (de) DARRE de SARREMEA, seigneur de Lanespède, mort assassiné dans le parc du château de Lanespède ; Philippe Josèphe d'Asson fut héritière du château de Chelles, que ses enfants vendirent[1192].
Ils eurent :

15.1 Edouard Marie Joseph de BINOS, qui suit.

15.2 Gustave Antoine Laurent Joseph Adolphe, comte **de BINOS.**
Né le 9 août 1806 à Antichan, il fut inspecteur des prisons de Toulouse.
Il épousa, en 1839, **Elise BESTEL,** fille du deuxième grand-juge de l'île Maurice, d'où une fille, **Marie de BINOS.**

15.3 Arman Marie Joseph, vicomte **de BINOS.**
Il épousa **Victorine JENICELLIN-BARBAT**

15.4 Elisabeth de BINOS.
Elle épousa **M. DUVERNET,** magistrat.

15.5 Caroline de BINOS.
Elle épousa **Bertrand BERDOY de GARLIN**

XV Edouard Marie Joseph, marquis **de BINOS.**
Né au château de Guran, le 28 novembre 1803, il fut officier de cavalerie.
Il épousa en premières noces le 14 juin 1831, à Pau, **Léonide de COLOMBOTS,** fille d'Antoine de COLOMBOTS et de Marie Madeleine JAZECLE DUFAU.
Il épousa en secondes noces le 22 mai 1838, à Vic-en-Bigorre, **Marie Antoinette PAGES,** fille de Dominique PAGES et de Françoise de SABATERY.
Enfant du 1er lit :

[1191] Abbé Nadaud, *Nobiliaire du diocèse et de la généralité de Limoges,* t.2, pp.49,50
[1192] Woelmont de Brumagne, *Notices généalogiques,* 6ème série, p.49

Théophile Jean François Bernard Marie Joseph **de BINOS.** Il mourut le 28 juillet 1850, âgé de 19 ans.

Enfant du second lit :

Guy Dominique Joseph Marie, marquis **de BINOS,** qui continua la lignée jusqu'à nos jours.

VIII
Seigneurs de Signac, Siradan

Cette branche n'est pas rattachée.

I François de BINOS, habitant Cierp.
Il mourut avant le 16 mars 1561 date à laquelle à laquelle sa fille Jeanne était mariée avec Jean de Binos.
Il avait épousé en premières noces (vers 1535) **Marie d'ARCIZAS,** sœur de François d'ARCIZAS, seigneur d'Estansan (infra.)
Il avait épousé en secondes noces **Jeanne de *SERISAS***.
Enfant du 1er lit :

2.1 Jeanne de BINOS.
Elle épousa dès 1561 **Jean de BINOS**[1193].
Le 17 mai 1561, Jean de Binos et Jeanne de Binos, sa femme, reçurent 300 livres de François d'Arcizas, seigneur d'Estansan, en déduction du douaire de feue Marie d'Arcizas, sœur dudit François d'Arcizas, mère de ladite Jeanne de Binos[1194].

Enfant du second lit :

2.1 Carbon de BINOS, qui suit.

II Carbon de BINOS, seigneur de Binos.
Le 16 mars 1561, il fit une transaction avec Jean de Binos marié avec Jeanne de Binos, l'acte dit que feu François de Binos avait été marié avec Marie d'Arcizas, d'où Jeanne, femme dudit Jean de Binos, puis avec Jeanne de *Serisas* d'où ledit Carbon, ils s'accordèrent pour 1 050 livres pour lesquelles Jean avait eu la jouissance de la maison de Binos[1195]. Le 19 octobre 1567, il donna tous ses biens à Jeanne de Binos[1196].
Il avait épousé, par contrat du 8 juin 1564, **Jeanne de BINOS,** dotée de 800 livres, fille de feu Jean de BINOS, sieur de Signan, assistés de Barthélemy, Bertrand et Bernard de Binos, frères *du futur* (ce qui semble inexact en ce qui ce qui concerne le futur) et oncles de la future[1197], Jean de Binos, seigneur de Signan, père de la mariée, avait épousé Claudine de Durfort., d'où Jeanne. La qualification d'oncles pour Barthélemy, Bertrand et Bernard, frères du marié doit

[1193] AD. Gers Vergès I 101 ; Jean de Binos n'est pas rattaché
[1194] AD. Gers Vergès I 101
[1195] AD.Gers Vergès I 101.
[1196] AD. Gers Vergès I 491, Claverie, notaire
[1197] AD. Gers Vergès I 491

venir de Bernard de Binos, seigneur de Signan, qui avait épousé Marguerite de Durfort, sœur de Claudine, Jean, Bernard et Barthélemy de Binos étaient frères.
Ils eurent

3.1 Jean de BINOS, seigneur de Binos
Il mourut avant le 16 septembre 1618, date à laquelle Gaudiette de La Tour, veuve de Jean de Binos, et Barthélemy de Binos, recteur de Burgalays, en qualité d'oncle paternel des héritiers de Jean de Binos, rappelèrent les deux obits fondés par Carbon de Binos, sieur dudit lieu pour l'âme de Jeanne de Binos, sa femme[1198].
Il avait épousé **Gaudiette de LA TOUR,** dite sans preuve, fille de Simon de La Tour, seigneur de Liéoux, Latou, et de Bertrande de Mauléon, ce qui est inexact[1199]. Elle apparaît dans des actes comme Gaudiette de La Tour de Cierp, on ne sait si cette qualification venait de sa famille ou plus probablement de celle de son mari (dont le grand-père, François de Binos, habitait Cierp, en tout état de cause des Binos possédaient l'ancien château de Cierp, qui fut démoli, à la fin du 16ème siècle, puis reconstruit avec une seule tour de l'ancien château et passa en 1666 au prieur Fougasse-Binos[1200]), sa fille Madeleine de Binos fut citée seigneuresse de Cierp, à partir de 1681, comme héritière de son frère Jean de Binos, abbé de Saint-Orens (d'Auch.)
Le 14 novembre 1616, Gaudiette de La Tour, veuve de Jean de Binos et Barthélemy de Binos, prêtre, donnèrent 300 livres à prendre sur Jean Louis de Mauléon, seigneur de Francon[1201]. Gaudiette de La Tour reconnut une dette, en 1642, étant remplacée par Me Jean Fougasse, son beau-fils, de Toulouse[1202].
Gaudiette de La Tour testa le 9 janvier 1659, veuve de feu noble (blanc) de Binos, demandant son enterrement à Cierp, au tombeau de son mari, disant avoir eu de son mariage avec le sieur de Binos, divers enfants, dont il ne restait que le sieur de Binos, abbé, et une fille, demoiselle de Binos, les autres enfants (fils) étaient morts au service du roi, elle institua héritier universel, Jean de Binos, abbé et prieur de Saint-Orens, son fils[1203], elle fut citée, le 8 février 1659, dans le contrat de mariage de sa petite-fille Madeleine de Fougasse avec Guy de Binos, seigneur de Gourdan (infra).
Ils eurent (selon les actes les citant):

1° Simon de BINOS, sieur de Binos, coseigneur de Layrisse**.**
Il fut cité en 1619, avec sa mère et Barthélemy de Binos, prêtre et recteur de Burgalays, son oncle et curateur[1204]. Il fut cité en 1638, étant capitaine, avec son oncle Barthélemy de Binos, recteur de Burgalays[1205].

[1198] AD.HG 3 E 27993 Saint-Béat
[1199] Simon de La Tour, époux de Bertrande de Mauléon, n'était pas seigneur de Lieoux, Latou ; plusieurs familles de La Tour existaient dans la région toulousaine.
[1200] *Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* II, pp. 1304, 1305.
[1201] AD.HG 3 E 27991 Saint-Béat
[1202] AD.HG 3 E 27878 Cierp
[1203] AD.HG 3 E 27891, Cierp
[1204] AD.HG 3 E 28053 Saint-Béat
[1205] AD.HG 3 E 28069 Saint-Béat

Il mourut, probablement au service du roi, avant le 9 janvier 1659, date du testament de sa mère.
Il avait épousé, par contrat filiatif du 25 avril 1623, **Françoise de SOULE,** dotée de 4 000 livres, fille de sire (marchand) Jean SOULE et de feue Anne de BESSAN, de Saint-Béat ; l'acte cite Barthélemy de Binos, prêtre, oncle paternel du mari ; parmi les présents figuraient Jean Barthélemy de Binos de Sarp, Jean Louis de Binos, sieur de Signan, François de Binos, sieur de Signan[1206].

2° Jean de BINOS, abbé de *Chauline* alias *Charrue* alias *Chaillède*, alias le *Chesné* en Brie, etc., conseiller et aumônier du Roi, il assista le 5 juin 1646 Jean de Binos lors de son contrat de mariage avec Jeanne de Binos de Signan. En 1648, Jean de Binos, abbé de Charrue fit une cession à Jean Louis de Binos, seigneur de Signan[1207]. Le 6 juin 1648, Jean de Binos, conseiller, aumônier royal, abbé commendataire en l'abbaye Saint-Père de Chaillède au diocèse de Sens en Brie, fit son testament demandant son inhumation en l'église de Cierp, instituant héritier universel François de Binos de Gourdan, chanoine de Saint-Bertrand de Comminges[1208]. Il fut cité en 1649, avec Jean Louis de Binos, seigneur de Signan.[1209]. Il fut présent, le 11 novembre 1649, étant dit seigneur de Longale et de Chaum en Brie (?, un village de Chaum est proche de Cierp), avec Jean Louis de Binos, seigneur de Signan, Simon de Binos, seigneur de Gourdan, Louis de Binos, seigneur du Jardin, au contrat de mariage de Géraud du Pouy, seigneur de Carsalade avec Isabeau de Brumons[1210]. Il fut cité le 8 mai 1651, avec sa mère Gaudiette de La Tour, comme abbé de Charent, et la même année, avec sa mère, comme abbé de Charrue[1211]. Le 8 février 1659, il donna 1 000 livres à sa nièce, Madeleine de Fougasse lors de son contrat de mariage avec Guy de Binos, seigneur de Gourdan, il fut alors qualifié d'abbé et de prieur de Saint-Orens (d'Auch). En 1680 Françoise de Verdelin, veuve de Jean François de Bachos, Jean Antoine de Bachos, seigneur dudit lieu, Jean de Bachos, sieur d'Aston, prêtre et Anne, Jeanne et Gaudiette de Bachos, frères et sœurs, rçurent 1 100 livres sur 2 000 livres que François de Binos, seigneur de Signan, leur devait pour prix de vente de la terre et seigneurie de Cierp[1212].
Il mourut dès 1681, date à laquelle Madeleine de Binos, seigneuresse de Cierp, son héritière, reçut 85 livres de Paule d'Astorg, veuve de Jean Jacques du Pouy, sieur de Gouaix, par les mains de François de Binos, seigneur de Signan[1213].

[1206] AD.HG 3 E 27999 Saint-Béat
[1207] AD.HG 3 E 399 Cierp
[1208] AD.HG 3 E 28409 Cierp
[1209] AD.HG 3 E 28078 Saint-Béat
[1210] AD.HG 3 E 28078 Saint-Béat
[1211] AD. Gers Vergès I 492, Germain Bénavent, notaire de Cierp ; AD.HG 3 E 27884 Cierp
[1212] AD.HG 3 E 27929 Saint-Béat
[1213] AD.HG 3 E 27907 Cierp

3° Madeleine de BINOS. Elle épousa par contrat du 25 avril 1625 **Jean FOUGASSE** fils de Géraud FOUGASSE, marchand de Port-Garonne de Toulouse et de feue Françoise BARBE, la mariée fut assistée de Simon de Binos, sieur dudit lieu, son frère, et de Jean Louis de Binos, sieur de Guran[1214]. Jean Fougasse mourut dès 1648, date à laquelle Madeleine de Binos est citée veuve[1215].

Héritière, en 1681, de son frère Jean de Binos, abbé de Chaum, prieur de Saint-Orens, elle fut dite alors seigneuresse de Cierp, elle fut nommée en 1682 avec sa fille Louise de Fougasse.[1216]

Leur fille, Louise de Fougasse, fit son testament le 17 novembre 1657, dans la maison des héritiers de feu Barthélemy de Binos, vicaire, archiprêtre de Marignac, faisant des legs à ses frères et sœurs, instituant héritier universel Jean de Binos, abbé de *Charrus,* son oncle[1217]. Louise de Fougasse testa une nouvelle fois le 26 février 1682, dans la maison de sa mère, instituant héritière universelle sa mère, faisant des legs à Madeleine de Fougasse, sa sœur, femme de Guy de Binos, seigneur de Gourdan, à son frère Jean de Fougasse, prêtre et recteur de Comparon, et à sa sœur Raymonde de Fougasse, femme de Simon de Binos d'Arros[1218]. Madeleine de Fougasse, seigneuresse de Cierp, testa le 29 avril 1684, il lui restait quatre enfants en vie, un fils et trois filles, Madeleine mariée à Guy de Binos, seigneur de Gourdan, elle avait eu en dot 13 000 livres, elle lui donna 500 livres, Louise de Fougasse, elle lui donna 10 000 livres, Raymonde de Fougasse, mariée à Simon de Binos d'Arros, seigneur de Camou, elle avait eu 12 500 livres, elle lui donna 300 livres, elle institua héritier universel Jean Fougasse, prêtre et prieur de Comparon[1219].

3.2 Jean François de BINOS, qui suit

3.3 Barthélemy de BINOS.

Clerc, fils de Carbon de Binos, sieur dudit lieu, habitant Cierp, il reçut un titre sacerdotal en 1605, il était le neveu de Jean de Binos, sieur de Signan[1220]. Il fut prêtre de Burgalays. C'est lui qui dit prêtre et archiprêtre de Marignac assista le 5 juin 1646 Jean de Binos (son présumé neveu) lors de son contrat de mariage avec Jeanne de Binos de Signan, il fut également cité en 1649[1221]. Il testa le 18 août 1659, étant archiprêtre de Marignac, faisant un legs à sa nièce Jeanne de Binos, femme du sieur de Sarradas (Alexandre de Bordes), instituant héritier universel Jean de Binos, seigneur dudit lieu, conseiller du Roi et prieur du prieuré Saint-Orens d'Auch son neveu[1222] et

[1214] AD.HG Reg. Ins 23
[1215] AD.HG 3 E 28399 Cierp
[1216] AD.HG 3 E 27908 Cierp
[1217] AD.HG 3 E 27889 Cierp
[1218] AD.HG 3 E 27908 Cierp
[1219] AD.HG 3 E 28408 Cierp
[1220] AD.HG 3 E 27977 Saint-Béat
[1221] AD.HG 3 E 28458 Régades
[1222] AD.HG 3 E 27889 Cierp

mourut avant le 17 novembre suivant, date du testament de sa nièce Louise de Fougasse (supra.)

III Jean François de BINOS, seigneur de Signac (à 1 km de Binos).
Il apparaît parfois comme sieur de Signan, mais ne peut être confondu avec son homonyme, son rattachement provient d'actes le faisant apparaître avec Barthélemy de Binos, prêtre de Burgalays. On peut toutefois remarquer qu'il se maria 51 ans après ses parents.
En 1612, noble Raymond Verdalle, fils et héritier de feu noble Pierre Verdalle de Signac fit une vente à Jean de La Mothe de Signac remplacé par son neveu Jean François de Binos[1223].
Le contrat de mariage de Pey Bon et de Marie Binos, fille de Bertrand, de Cierp, nomma parmi les présents, Jean Louis de Binos, sieur de Signan, Jean François de Binos, sieur de *Signac*, Barthélemy de Binos, prêtre et recteur de Burgalays[1224]. En 1623, François de Binos, sieur de *Signac* fit une vente à Jean Louis de Binos, sieur de Signan[1225].
Jean François de Binos mourut dès 1625, date à laquelle Jeanne de Lanes, veuve, fut citée avec Barthélemy de Binos, prêtre et recteur de Burgalays, Simon Lanes, prêtre et recteur de Cierp, et Jean Lanes, capitaine, ses beau-frère, oncle et père[1226].
Il avait épousé, par contrat du 5 juillet 1615, **Jeanne de LANES,** fille de M. Jean LANES, capitaine, et de Jeanne de LA MOTHE, assistée de M. Bernard Lanes, prêtre de Siradan, ils reçurent tous les biens ayant appartenu à feu Jean de La Mothe, écuyer[1227]. Jean Lanes, capitaine de Siradan, testa le 10 septembre 1638, nommant sa mère Catherine d'Aure, sa femme Jeanne de La Mothe, instituant héritier universel Jean de Binos, sieur de Saléchan, son petit-fils et lui substituant Jeanne, sœur dudit Jean, et leur substituant demoiselle de Lanes, sa fille, femme du sieur de Montauban (Hector d'Ustou), nommant exécuteurs testamentaires, Jean François de Binos, sieur de Saléchan, et Jean de Bachos, sieur d'Aston[1228]. En 1639, Jean de Binos, seigneur de Signac, Siradan fut remplacé par Jeanne de La Mothe, sa grand-mère[1229].
Jeanne de La Mothe fit, en 1644, donation de tous ses biens à son petit-fils, Jean de Binos, après son contrat de mariage avec Jeanne de Binos[1230], elle testa le 21 septembre 1659, faisant des legs à ses petites-filles d'Ustou de Montauban, à Catherine de Binos, fille du sieur de Siradan, sa petite-fille, à Simon de Binos, sieur de Siradan, fils dudit sieur de Siradan, son petit-fils[1231]. Jeanne de La Mothe testa une nouvelle fois le 15 mai 1667, veuve de Jean Lanes, capitaine de Siradan, fille de Jean de La Mothe, disant avoir eu deux filles, 1° Jeanne de Lanes, mariée avec feu Jean François de Binos, sieur de Signac, qui était fils cadet de Carbon de Binos, de ce mariage furent été procréés, Jean de Binos, seigneur de Siradan, marié avec Jeanne de Binos de Signan, d'où Simon de Binos, seigneur de Siradan, à présent au service du Roi, dans la maison duquel résidait la testatrice, Catherine de Binos, Jeanne de Binos, 2°

[1223] AD.HG 3 E 27987 Saint-Béat
[1224] AD.HG 3 E 28053 Saint-Béat
[1225] AD.HG 3 E 28056 Saint-Béat
[1226] AD.HG 3 E 28058 Saint-Béat
[1227] AD.HG Reg. Ins 19
[1228] AD.HG 3 E 28069 Saint-Béat
[1229] AD.HG 3 E 28432 Créchets
[1230] AD.HG 3 E 28077 Saint-Béat
[1231] AD. HG 3 E 28166 Créchets

Madeleine de Lanes, veuve d'Hector d'Ustou, seigneur de Montauban, elle institua héritiers universels Simon de Binos, seigneur de Siradan et demoiselle de Binos de Signan[1232].
Jean François de Binos et Jeanne de Lanes eurent :

4.1 Jean de BINOS, qui suit

4.2 Jeanne de BINOS. Elle épousa par contrat du 10 août 1641 **Alexandre de BORDES,** seigneur de Sarradas, fils de Jean de BORDES et de Catherine du PAC, la mariée qui fut assistée de son frère Jean de Binos, seigneur de Siradan, et de sa grand-mère maternelle Jeanne de La Mothe, fut dotée de 6 000 livres plus 300 livres venant des biens de feu Jean Lanes, son aïeul maternel[1233]. En 1661 Alexandre de Bordes donna une quittance de la dot de la dot de Jeanne de Binos, à Jean de Binos, abbé et prieur de Saint-Orens d'Auch, héritier de Barthélemy de Binos, prêtre et archiprêtre de Marignac, oncle de Jeanne de Binos[1234].

IV Jean de BINOS, seigneur de Signac, Siradan (à 2 km de Saléchan, Hautes-Pyrénées)
En 1627 (donc mineur), dit fils de Jean François de Binos, sieur de Signac, il fit un achat, étant remplacé par Barthélemy de Binos, prêtre de Burgalays[1235]. Le 10 juin 1629, selon le contrat de mariage d'Hector d'Ustou, seigneur de Montauban, avec Madeleine de Lanes, fille de Jean Lanes, capitaine, et de Jeanne de La Mothe, le sieur de Lanes nomma pour héritier Jean de Binos, son petit-fils, fils et héritier de feu Jean François de Binos, sieur de *Signan,* et de Jeanne de Lanes, fille aînée dudit Lanes, capitaine, il lui substitua Jeanne de Binos, sœur dudit Jean et petite-fille dudit Lanes, capitaine, et en cas de décès sans enfant les biens devaient retourner à ladite Madeleine de Lanes[1236]. En 1641, il s'obligea de 6 300 livres envers Jeanne de La Mothe, son aïeule, pour payer la dot de sa sœur, Jeanne de Binos, ,constituée lors de son contrat de mariage avec Alexandre de Bordes, sieur de Sarradas[1237].
Il testa le 6 mars 1639, instituant héritière universelle sa sœur Jeanne de Binos, lui substituant sa tante maternelle, Madeleine de Lanes, femme du sieur de Montauban (Hector d'Ustou), et à défaut son premier enfant mâle[1238].
Il fit une vente, en 1647, à Jean Louis de Binos, seigneur de Signan[1239] et mourut dès 1648 date à laquelle Jeanne de Binos fut dite veuve de Jean de Binos, sieur de Siradan[1240]. En 1650 Simon de Binos, sieur de Gourdan, et Louis de Binos, sieur du Jardin étaient tuteurs des enfants de feu Jean de Binos, sieur de Siradan[1241], ils l'étaient en 1655[1242].

[1232] AD.HG 3 E 28169 Créchets
[1233] AD.HG 3 E 28155 Créchets
[1234] AD.HG 3 E 27893 Cierp
[1235] AD.HG 3 E 28003 Saint-Béat
[1236] AD.HG 3 E 28062 Saint-Béat
[1237] AD.HG 3 E 28155 Créchets
[1238] AD.HG 3 E 28433 Créchets
[1239] AD.HG 3 E 27881 Cierp
[1240] AD.HG 3 E 28161 Créchets
[1241] AD.HG 3 E 28163 Créchets
[1242] AD.HG 3 E 28165 Créchets

Il avait épousé, par contrat du 5 juin 1644 (alias 1646, douteux car il eut deux enfants étant mort dès 1648), dans la maison seigneuriale de Jean Louis de Binos, seigneur de Signan, **Jeanne de BINOS,** fille de feu Jean François de BINOS, seigneur de Saléchan, et de Catherine de SACERE, le futur fut assisté de Jean de Binos, abbé de *Chauline*, conseillet et aumônier du Roi, de Barthélemy de Binos, prêtre et archiprêtre de Marignac, la future était assistée de Jean Louis de Binos, seigneur de Signan, son oncle[1243].
Jeanne de Binos qui avait épousé en secondes noces Arnaud Bertrand de Binos, seigneur de Pombarat, testa le 11 décembre 1696, nommant ses deux maris et les enfants de ses deux mariages, elle dit avoir eu deux enfants de son premier lit, Simon de Binos, sieur de Siradan, et Catherine de Binon, décédée, qui a été mariée[1244].
Ils eurent :

5.1 Simon de BINOS, seigneur de Siradan.

5.2 Catherine de BINOS.
Ele épousa, par contrat du 25 juillet 1675, au château de Signan, territoire de Guran, dotée de 8 000 livres plus 700 livres, **Jean d'ASTORG,** seigneur d'Estampes, fils de feu Etienne d'ASTORG, seigneur d'Estampes, et de Jacqueline de CARDAILLAC d'Ozon, la future fut assistée de François de Binos, seigneur de Signan, de Jean de Binos, seigneur de Saléchan,et de Simon de Binos, sieur de Guran, frères, ses oncles maternels, et de Jean de Fougasse, prêtre et prieur de *Cauparon,* son curateur[1245].

V Simon de BINOS, seigneur de Siradan.
En 1672, au château de Signan, territoire de Guran, Simon de Binos céda 8 000 livres à sa sœur Catherine, à prendre sur Pierre Antoine d'Arroux, sieur d'Estansan, furent présents Jean de Binos, abbé, prieur commendataire de Saint-Orens d'Auch, François de Binos, seigneur de Signan, Jean de Binos, sieur de Saléchan et Simon de Binos, seigneur de Guran, leurs oncles[1246]. Simon de Binos, seigneur de Siradan, reçut en 1672, de Pierre Antoine d'Arroux, seigneur d'Estansan, 2 000 livres sur les 6 000 livres constituées à Suzanne d'Arroux, sa femme, sœur de Pierre Antoine d'Arroux, par leur contrat de mariage en avril 1671[1247]. Le 30 octobre 1692, à Saléchan, Simon de Binos, seigneur de Siradan, donna tous ses biens à Françoise de Binos, sa cousine, deuxième fille de François de Binos, seigneur de Signan et de Françoise d'Orfeuil d'Espeyroux et lui substitua Jeanne de Binos, troisième fille dudit seigneur et de Françoise de Binos, sa fille aînée[1248].
Il avait épousé, (en avril 1671), **Suzanne d'ARROUX,** dotée de 6 000 livres, fille de Louis d'ARROUX, seigneur de Bordères, d'Estansan, et de Marie de SAINT-ORENS[1249].

[1243] AD. Gers Vergès I 491, Vaisse, notaire ; AD. HG 3 E 28077 Saint-Béat
[1244] AD.HG 3 E 27935 Cierp.
[1245] AD.HG 3 E 28404 Cierp
[1246] AD.HG 3 E 27902 Cierp
[1247] AD.HG 3 E 28170 Créchets
[1248] AD.HG Reg. Ins 33
[1249] Maurice Vuillier, sans fournir l'acte, mais l'ascendance de la mariée est prouvée.

Marie de Saint-Orens, veuve de Louis d'Arroux, seigneur d'Estansan, fit son testament le 4 février 1684, au lieu de Pellefigue, nommant ses enfants Marie, Pierre Antoine, Bernard, Philiberte d'Arroux, et Suzanne d'Arroux, cette dernière mariée à Simon de Binos, seigneur de Siradan[1250].

Suzanne d'Arroux, veuve, testa le 11 septembre 1729, au château seigneurial de Siradan, elle avait fait donation de ses biens en faveur de Simon d'Arroux, son neveu, lors de son contrat de mariage avec Jeanne de Binos de Guran, son mari était décédé depuis 7 ans, elle avait eu 3 300 livres de dot plus 1 600 livres reçues de l'hérédité de sa sœur Philiberte d'Arroux, elle lègua 100 livres à Marie d'Arroux, sa petite-nièce, fille aînée dudit sieur d'Arroux de Jéezau, son neveu, et de Jeanne de Binos, etc[1251].

IX
Branche d'Huos

Cette branche n'est pas rattachée, ses membres habitèrent principalement Huos (à 1 km de Goudan-Polignan, Haute-Garonne), à partir du degré II, ils ne furent pas qualfiés seigneurs d'Huos comme le dit, à tort, Maaurice Vuillier. Faute d'actes filiatifs il faut considérer que cette généalogie est en grande partie hypothétique.

I Pierre de BINOS

D'une alliance inconnue (peut-être une **demoiselle de GEMIT,** selon une assertion de Maurice Vuillier, sans preuve) il aurait eu :

2.1 Bernard de BINOS, qui suit

Maurice Vuillier ajoute, sans preuve, les deux Pierre, qui suivent.

2.2 Pierre de BINOS, de Créchets (Hautes-Pyrénées, à 2 km de Saint-Bertrand de Comminges, Haute-Garonne), qualifié sans preuve de sieur de Créchets, ce qui n'apparaît pas dans les actes.

Le 7 mars 1570, eut lieu un compromis entre Jean de Gémit, capitaine, François de Palats, fils de Bertrand de Palats, Pierre de Binos de Créchets, Bertrand d'Aure, seigneur de Moncla, Michel de Bachos, Guillaume d'Appas, etc[1252].

En 1589, Pierre de Binos de Créchets, fit un échange avec noble Guillaume Appas, habitant aussi Créchets, furent nommés François de Palats et Bernard Appas, plus vieux[1253].

Le 10 août 1603, Pierre de Binos, écuyer, habitant Créchets, donna une quittance à François du Pac, seigneur de Marbre et Gaudiette de Palats, sa femme, héritière de feu François de Palats, coseigneur de Créchets[1254]. En 1611, on cite Pierre de Binos de

[1250] AD. Gers Vergès I 3069 n°902
[1251] AD.HG 3 E 28438 Sainte-Marie
[1252] AD.HG 3 E 28176
[1253] AD.HG 3 E 25117 Valcabrère
[1254] AD.HG 3 E 28191 Saléchan

Créchets en Barousse[1255]. Un acte du 27 février 1614, concernant la famille d'Encausse, mentionne le 30 mars 1604, Pierre de Binos, sieur de Gourdan[1256]
D'une alliance inconnue Pirerre de Binos eut :

1° Domenge (Dominique) de BINOS.
Nommée avec son père, elle épousa par contrat du 27 septembre 1608, étant dotée de 600 livres, **Pierre de CASTELBAJAC,** seigneur de Bernet[1257], fils de Jean III de CASTELBAJAC, seigneur de Bernet (comté d'Astarac), Bères, Cuelas, Traversères, et de Germaine de BEON (ce qui est exact selon les généalogies publiées.)
Leur fille, Jeanne de Castelbajac épousa par contrat filiatif du 20 mars 1650 Jean David d'IDRAC, fils de noble Sébastien IDRAC et de Blanche Françoise DONZEIL[1258].

Maurice Vuillier ajoute, sans fournir la preuve, comme fils de Pierre de Binos.,Bertrand de Binos, seigneur de Créchets.

2.3 autre Pierre de BINOS
En 1564, on cite un bornage (?, hommage ?) de Pierre Binos, bénéficier de l'église cathédrale de Comminges et d'autre Pierre Binos, écuyer de Céchets, son frère[1259]. Pierre Binos, prébendier de Saint-Bertrand, et noble Peyroton, son frère, furent nommés héritiers de noble Anglésie de Plan veuve de noble Jean Pujo du lieu de Créchets le 5 décembre 1564[1260].

2.4 peut-être Gaillard de BINOS, auteur de la branche des seigneurs d'Antichan, la preuve n'est pas fournie.

Maurice Vuillier ajoute également, sans preuve, Hélène de Binos, coseigneuresse d'Antichan, qui épousa Michel de Gestas, seigneur d'Antichan, dit sans preuve fils de Gaillard de Gestas, seigneur de Floran, et de Jeanne de La Tour, sa seconde épouse, ce qui est inexact.

II Bernard de BINOS, de Huos (qualifié sans preuve seigneur d'Huos, ce qui n'apparaît pas dans les actes.)
Il reçut une quittance en 1544[1261], son présumé fils Pierre de Bonos d'Huos fit un achat en 1576[1262].
Il aurait épousé **Marie de CASTERAS**

[1255] AD.HG 3 E 21362 Montréjeau
[1256] AD.HG 3 E 27853 Aspet, en 1615
[1257] AD. Gers Vergès I sup 129
[1258] AD.Gers Vergès I 742 n°5758
[1259] AD.HG 3 E 25103 Valcabrère
[1260] AD.HG 3 E 25103 Valcabrère
[1261] AD.HG 3 E 23210 Montréjeau
[1262] AD.HG 3 E 21400 Montréjeau

Ils eurent :

3.1 Pierre de BINOS, qui suit

3.2 Marie Clémentine de BINOS.
Son rattachement à son frère Pierre de Binos d'Huos, est déduit de son testament du 28 février 1607, nommant son frère Pierre, père de Bernard et de Bertrand de Binos, sans qualification pour les trois.)
Elle épousa le 10 janvier 1587 **Bertrand de LAVAUR,** capitaine, fils de Jean de LAVAUR et de Bernarde de MONTFORT, ils eurent César de Lavaur qui épousa par contrat 25 avril 1629 (alias 1623) Anne de Saint-Pastou[1263], et Marguerite de Lavaur qui épousa, le 26 avril 1611, Georges de Noé, seigneur de Samazan[1264].
En 1600, Marie de Binos, femme de noble Bertrand de Lavaur, capitaine d'Escanecrabe, reconnut une dette[1265]. En 1603, Clémentine de Binos, veuve, reconnut une dette[1266] puis en 1605, habitant Escanecrabe, elle nomma procureur son neveu Bernard de Binos (sans qualification) pour payer 500 livres à Bertrand de Lavaur, son neveu, héritier universel de feu Bertrand de Lavaur, son mari[1267]. Clémentine de Binos testa le 28 février 1607, faisant un legs à Bernard de Binos, puîné, son neveu, fils de feu Pierre de Binos et instituant héritier universel Bernard de Binos, aîné, son neveu, fils et héritier de feu Pierre de Binos, son frère[1268]. En 1617, Marie de Binos, femme de Bertrand de Lavaur, écuyer, reconnut une dette[1269].

Maurice Vuillier ajoute sans preuve, ni présomption étayée :
Madeleine de Binos qui épousa Bertrand Espaigne, lequel mourut avant le 19 février 1588, date à laquelle Madeleine de Binos était tutrice des ses enfants[1270].

III Pierre de BINOS d'Huos dit le capitaine Pointis, capitaine de la châtellenie de Pointis
Habitant Huos il fit un achat en 1583[1271], il passa une gasaille en 1587[1272]. Bernard II de Coret, seigneur de Saint-Paul, transigea avec lui le 10 août 1589, dans la maison de François de Binos, grand archidiacre de Comminges[1273]. Le 27 avril 1591, il fit des donations à Bernard de Binos, son fils et d'Antonie d'Arcizas, à Bertrand de Binos, son 2ème fils et à Bernard de Binos, son plus jeune fils, frère des deux autres[1274]. Il testa le 19 janvier 1593, nommant sa femme, instituant héritier universel Bernard de Binos, le Vieux, fils aîné, lui

[1263] BnF Fr 32298, Vincent de L'Isle, notaire ; AD. Tarn et Garonne
[1264] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1573
[1265] AD.HG 3 E 25592 Cassagnabère
[1266] AD.HG 3 E 23608 Escanecrabe
[1267] AD.HG 3 E 25610 Escanecrabe
[1268] AD.HG 3 E 25612 Escanecrabe
[1269] AD.HG 3 E 25615 Escanecrabe
[1270] AD.HG 3 E 21408 Montréjeau
[1271] AD.HG 3 E 21401 Montréjeau
[1272] AD.HG 3 E 21407 Montréjeau
[1273] Larcher, *Glanages*
[12741274] AD.HG Reg. Ins 4

substituant en cas de mort sans enfant mâle son second fils Bernard de Binos, le Jeune[1275]. C'est très probablement lui qui mourut avant 1599, date d'un compromis sur ses biens dont une des parties était Bernard de Binos.[1276]
Il avait épousé **Antoinette d'ARCIZAS,** dite sans preuve fille de Pierre d'ARCIZAS, seigneur de La Broquère, et de Marguerite de VIZE.
Le 16 avril 1591, Antonie d'Arcizas fit des donations à ses 3 fils Bernard, 1er fils, Bertrand, 2ème fils et Bernard de Binos, son plus jeune fils[1277].
Ils eurent :

4.1 Bernard de BINOS, qui suit

4.2 Bertrand de BINOS.
Il mourut avant le 19 janvier 1593, date du testament de son père.

4.3 autre Bernard de BINOS.
C'est peut-être lui qui dit Bernard de Binos de Cier, s'obligea le 22 septembre 1659, envers Thomas de La Marque[1278].
Des actes qui suivent on déduit que Bernard de Binos de Cier avait épousé **Madeleine de MIQUEL ou MICHEL,** dite sans preuve fille de Jacques de MIQUEL ou MICHEL, sieur de Montieu, et de Jeanne de CORET.
Ils eurent :

1° Marguerite de BINOS.
Elle épousa (le 1er mai 1660 ?) **Louis Balthazar de LA MARQUE,** dit le chevalier de Cier(p), dit sans preuve fils de Thomas de LA MARQUE, seigneur de La Marque, capitaine des gardes du corps du Roi, et de Marguerite de BOSSOST.
Le 30 avril 1666, Louis de La Marque de Laubarède, de la ville de Castelnau-Magnoac, par son testament institua héritier universel ses frères Louis Balthazar de La Marque, chevalier de Cier, et Jean Jacques de La Marque de Lartigue, leur substituant Marguerite de Binos, femme du sieur chevalier de Cier(p), belle-sœur du testateur[1279].
Le 21 juillet 1669, Louis Balthazar de La Marque, chevalier habitant Cierp, et demoiselle de Binos, sa femme, donnèrent leur accord pour le reste de la constitution faite à feu Joseph *Santerise*, sieur de Bouclan, et demoiselle Madeleine de Binos, père et mère de Bertrand *Santerise*, sieur de Bouclan, feue demoiselle de Michel, sa grand-mère[1280].

[1275] Mgr de Carsalade
[1276] AD.HG 3 E 21404 Montréjeau
[1277] AD.HG Reg Ins 4
[1278] Inventaire de papiers de la famille de La Marque, 24 mai 1692, AD. Gers Vergès I 1850 n°9277
[1279] AD.HG 3 E 19217 Sauveterre
[1280] AD.HG 3 E 27690 Huos

Devenu veuf Louis Balthazar de La Marque épousa en secondes noces Marguerite de Nostens, qui en était veuve et héritière, le 4 avril 1698, cet acte cite Jean de Binos d'Artignoles fils de Bernard de Binos et de Maleleine de Michel, qui était au service du Roi en 1648 et y était mort. Marguerite de Nostens épousa en secondes noces Louis de Sarraméa, seigneur de Montredon.
En 1715, Louis de Sarraméa, sieur de Montredon de Cier dit que le 8 août 1707, demoiselle de Nostens, son épouse, se trouvait pressée par le sieur Louis, son mari, pour l'hérédité de Marguerite de Binos ou ses auteurs, ladite Marguerite fut l'épouse en premières noces de Louis Balthazar, chevalier de La Marque, le testament de Marguerite de Nostens, son épouse est daté du 3 septembre 1711[1281].

2° Jean de BINOS d'Artignoles. Fils de feu Bernard de Binos et de Madeleine de Michel**,** il était au service du Roi en 1648 et mourut avant le 4 avril 1698 selon un acte citant Madeleine de Nostens veuve et héritière de Louis de La Marque[1282].

3° probablement Madeleine de BINOS.
Elle épousa **Joseph *SANTERISE*** (alias *SANTRISE*)**,** sieur de Bouclan, décédé avant le 21 juillet 1669 (date d'un accord relatif à la constitution de la dot de Madeleine de Binos, nommant leur fils, citant Louis Balthazar de La Marque et demoiselle de Binos, sa femme), d'où un fils Bertrand *Santerise*, sieur de Bouclan[1283].

IV Bernard de BINOS, écuyer, seigneur de Binos, habitant Huos (à 1 km de Gourdan-Poulignan, Haute-Garonne)
Le 21 août 1620, il fut présent au contrat de mariage de Balthazar d'Astarac, sieur de Lamothe, avec Françoise de Saman, fille de Jean de Saman et de Marie de Montsérié[1284].
Il avait épousé, par contrat du 11 avril 1594, **Catherine de MONTSERIE,** dotée de 1 333 écus sol 1/3, assistée de Savary de MONTSERIE, écuyer, seigneur dudit lieu, son frère[1285]
Ils auraient eu :

5.1 Jeanne de BINOS.
Ses parents n'étant pas nommés, elle épousa par contrat 31 mai 1615 **Savaric d'USTOU,** lieutenant au régiment de Rambure (dont les descendants se qualifièrent seigneur d'Huos), fils de **Pierre d'USTOU le Vieux,** seigneur de La Molette, et de Jeanne de BILHERES[1286].

[1281] AD.HG 3 E 19223 Sauveterre
[1282] AD.HG 3 E 27692 Huos
[1283] AD.HG 3 E 27690 Huos.
[1284] AD.HG 3 E 22041 Boulogne
[1285] AD. Gers Vergès I 490, Bertrand de Laroque, notaire de Lannemezan
[1286] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t.I, p.813

Maurice Vuillier ajoute sans preuve ni présomption étayée ;

5.2 Catherine de BINOS. Elle épousa **N…*de LA FAUSSERE.***

5.3 et 5.4 Esclarmonde et Claire de BINOS, religieuses.

5.5 Paule de BINOS

X
Seigneurs d'Antichan

L'auteur de cette branche Gaillard de Binos serait fils de Pierre de Binos, auteur de la branche d'Huos, ce qui est hypothétique.

I Gaillard de BINOS, coseigneur d'Antichan (-de-Frontignes, Haute-Garonne), habitant Huos.
Il mourut probablement dès 1578, date d'une reconnaissance de son fils Carbon.
Il avait épousé, par contrat du 15 août 1558, **Agne (Anne) de SAINT-LARY,** dotée de 333 écus petits[1287], dite sans preuve fille de Jean de SAINT-LARY, cadet de Bellegarde, et de Marguerite de SAINT-PAUL.
Anne de Saint-Lary testa, veuve, le 29 août 1595, léguant 200 écus à son second fils Miquel de Binos, instituant héritier universel Carbon de Binos, son premier fils, cassant tous ses autres testaments, mentionnant le douaire que lui avait fait Savary de Mauléon, sieur de Barbazan, capitaine de Frontignes, à cause de la crainte de contagion de la peste, adressé au lieu d'Antichan[1288].
Agne de Saint-Lary mourut avant le 13 juin 1603, date d'un compromis entre Carbon et Michel de Binos, frères, habitant Antichan-de-Frontignes, concernant 1 200 livres de legs des feus Gaillard et Agne de Saint-Lary, leurs père et mère, Michel de Binos avait pris pour arbitre Bertrand de Binos, Jean de Binos, sieur d'Estansan était intervenu[1289].
Ils eurent :

2.1 Carbon de BINOS, qui suit

2.2 Michel de BINOS de Gault (devenu Gaud, en Cierp)
En 1603, au nom de Carbon de Binos, son frère, habitant Frontignan, vallée de Layrisse, il demanda à autre Carbon de Binos, sieur dudit lieu et coseigneur de Layrisse le remboursement de 400 livres[1290]. En 1618, étant curateur de Jean de

[1287] AD.HG 3 E 26193, en 1605, rapporte la requête de Carbon de Binos, de lui expédier le contrat de mariage de ses parents, du 17 août 1558, cet acte fut passé en la maison de Michel de Gestas, en présence de Bernard de Binos
[1288] AD.HG 3 E 28183 Esténos
[1289] AD.HG 3 E 27973 Saint-Béat
[1290] AD.HG 3 E 28189 Esténos

Montagut, fils de feu Géraud de Montagut, sieur de Belloc, et de Marguerite de *Bagut,* il fit une vente, avec ledit Jean de Montagut, à Jean du Pouy[1291].
Il testa le 8 septembre 1623, nommant sa femme, les héritiers de feu Jean de Binos, sieur dudit lieu, instituant héritière universelle Jeanne de Binos, sa fille. En 1631, habitant Gault (Gaud) il nomma procureur Jean de Binos, son beau-fils[1292]
Il avait épousé, par contrat du 25 janvier 1606, **Jeanne de MONTAGUT** veuve de Jacques LANTRADE dit de *Fraicignac de Gault,* parents de Bertranon Lantrade, héritier de son père en 1606, ainsi que de Jeanne de Lantrade, sœur de son père, à cette date il fut cité avec Géraud de Montagut, sieur de Bilhères, son oncle, Guillaume Ramond Lantrade, sieur de Rudet et Jean de La Mothe d'Izaut[1293] ; Jeanne de Montagut fut ciée en 1616 avec son mari, selon une requête de Jean du Pouy, coseigneur de Marignac[1294].

Leur était proche :
Hélène de Binos, coseigneuresse d'Antichan, épousa dès 1583, Michel de Gestas (non rattaché), elle est très probablement proche parente de Carbon de Binos, seigneur d'Antichan, qui avait épousé Marie Dumailh, fils de Gaillard de Binos, coseigneur d'Antichan, et d'Anne de Saint-Lary, ces derniers mariés en 1558. Ceux-ci apparaissent parents des Mauléon, seigneur de Barbazan.
Hélène de Binos, femme de Michel de Gestas, coseigneuresse d'Antichan, mourut avant le 24 avril 1602, date d'un accord relatif à son hérédité et succession, entre Guillaume et Pierre de Gestas, frères, coseigneurs d'Antichan, et Briette et Françoise de Gestas, leurs sœurs, et aussi Oubriette de Gestas, leur sœur, femme de Bertrand Dumailh[1295].

III Carbon de BINOS, écuyer, coseigneur d'Antichan.
En 1578, il donna une reconnaissance[1296], puis en 1584 au nom d'Anne de Saint-Lary, sa mère, il vendit un bien à Jean de La Mothe de Signac[1297].
Il testa une première fois, le 2 février 1596, nommant Anne de Saint-Lary, sa mère, Marie Dumailh, sa femme, il avait 2 filles, Briette et Peyronne, il avait pour frère Michel[1298], puis une nouvelle fois, le 3 octobre 1596, nommant les mêmes[1299], la même année, il reconnut une dette envers Barthélemy du Pouy de Sacère, fils de Guillaume du Pouy[1300].
Carbon de Binos de Frontignan testa une nouvelle fois, le 27 octobre 1603, nommant Marie Dumailh, sa femme, ses filles Briette et Peyronne, nommant exécuteur testamentaire son frère

[1291] AD.HG 3 E 27993 Saint-Béat
[1292] AD.HG 3 E 28064 Saint-Béat
[1293] AD.HG 3 E 27980 , 3 E 27981Saint-Béat
[1294] AD.HG 3 E 28032 Saint-Béat
[1295] AD.HG 3 E 27973 Saint-Béat
[1296] AD.HG 3 E 28175 Esténos
[1297] AD.HG 3 E 27955 (209)
[1298] AD.HG 3 E 27 964 Saint-Béat
[1299] AD.HG 3 E 27967 Saint-Béat
[1300] AD.HG 3 E 28184 Esténos

Michel[1301]. Il mourut dès 1607, date à laquelle Peyronne de Binos, femme de Ramonet Estampes, de la régie de Nébouzan, fut nommée dans le testament de feu Carbon de Binos, son père, avec Oubriette de Binos, sa sœur[1302].
Il avait épousé **Marie DUMAILH,** fille de Jean DUMAILH**.**
Marie Dumailh testa, veuve, le 20 décembre 1624, dans la maison de Raymond Estampes, son gendre, elle était fille de feu Jean Dumailh, elle institua héritières universelles sa fille Briette de Binos, femme de Me Bernard Caussidières, notaire de Frontignes, et sa fille Peyronne de Binos, femme dudit Estampes, elle nomma exécuteur testamentaire Michel de Binos, du lieu de Gault et Pierre Dumailh, son frère, du lieu de Frontignan[1303]. Marie Dumailh testa une nouvelle fois, le 25 juin 1643, faisant des legs à ses petites-filles Marie et autre Marie Destampes, fille de feu Ramonet Destampes et de Peyronne de Binos, ses beau-fils et fille, à Marguerite,… et à Georges Caussidières, ses petites-filles, fille de feue Oubriette de Binos, sa fille et de feu Joseph Ducros, et de Me Bernard Caussidières, notaire, ses beaux-fils, instituant héritier universel Jean Caussidières fils de Bernard Caussidières, notaire, et de feue Oubriette de Binos[1304].
Ils eurent :

4.1 Briette (Oubriette) de BINOS.
Elle épousa en premières noces , par contrat du 15 septembre 1600, à Antichan, dans la maison de Géraud de Mauléon, seigneur de Barbazan, dotée de 750 livres, **Joseph ou Jean DUCROS,** de la ville de Salies[1305]. En 1607, élle était veuve de Jean Ducos, capitaine, habitant Salies[1306]
Elle épousa en secondes noces **Me Bernard CAUSSIDIERES,** notaire de Frontignes. (supra.)

4.2 Peyronne de BINOS.
Elle épousa, par contrat du 13 juin 1600, **Raymond ESTAMPES,** du lieu de La Roque, en Nébouzan[1307], dit sans preuve fils de Bertrand DESTAMPES, marchand d'Aurignac et de Marguerite de VILLEMUR de Cauberas, d'où postérité.

****

Plusieurs familles Binos ou de Binos apparaissent dans les mêmes lieux que celle dont la généalogie a été établie, certains rameaux sont nobles, d'autres familles sont bourgeoises et s'allient parfois à des familles nobles de la région, d'autres sont de condition sociale modeste. La génalogie d'une famille noble au début, semble-t-il, puis bourgeoise est reportée ci-après, nous reporterons ensuite parmi les personnes isolées les personnes citées nobles.

[1301] AD.HG 3 E 27974 Saint-Béat
[1302] AD.HG 3 E 27981 Saint-Béat
[1303] AD.HG 3 E 22183 Larroque
[1304] AD.HG 3 E 28076 Saint-Béat
[1305] AD. Gers Vergès I 492
[1306] AD.HG 3 E 27981 Saint-Béat
[1307] AD.HG 3 E 23185 Estenos.

Une famille de Signan, noble, apparaît dès 1667, elle ne semble pas être issue des Binos, toutefois des actes concernant les Binos apparaissent parfois avec le nom de Signan

XI
Famille de BINOS de Caubous

La généalogie de cette famille, qui apparaît comme noble à l'origine et ne le semble plus à partir du 3ème degré, a été fournie par Jules Villain[1308], les données correspondantes ne sont pas indiquées en référence, sauf exceptions, elle a été complétée par Maurice Vuillier et des actes venant de lui.

I noble **Roger BINOS,** de Gimère (probablement Gimeras, à 2 km de Rieux, Haute-Garonne), Il acquit en 1544, la terre du Plan *d'Arrem* à Fos (Haute-Garonne) et testa le 15 mai 1549.
D'une alliance inconnue il eut :

2.1 noble **André BINOS**

2.2 noble. **Bernard** (alias François) **de BINOS.**
Il épousa, en 1567, **Marie de MALAPLATA de Gault (Gaud)**
Ils eurent :

1° Jean de BINOS.
Il fut cité en 1613, comme fils et héritier de feu noble Bernard de Binos alias de *Gimère*[1309].

2° Denise de BINOS.
Elle épousa, par contrat en 1608, **Jacme de LANTRADE de Gault,** elle fut assistée de Jean de Binos, son frère, le futur fut assisté de Mathieu Lantrade, son frère, parmi les présents figurèrent noble Guillaume Raymond de Lantrade, sieur de Rudet, Jean de Binos d'Artigue, Guiraud Mathieu Binos et Simon Binos de Gault[1310].

2.3 Jean de BINOS, chanoine de Bagnères.

2.4 Marguerite de BINOS.
Elle épousa, en premières noces, **Jean BENABENT** alias BENAVENT.
En 1587 Bonsom Benabent, fils de feu Pierre Benabent, de Saint-Béat, fit son testament, disant être marié à N…de Pignes, sa mère était Marie de Binos, Jean Benabent était son frère, Jeanne Benabent, sa sœur[1311].
Elle épousa, en secondes noces, sire **Jean DUCOS,** vieux, marchand de Saint-Béat, qui testa le 28 octobre 1587, nommant son fils Jean Ducos, marié à Marguerite de Melliande, ses filles Palomette et Jeanne Ducos, il avait été marié en secondes noces à

[1308] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t.I, p.332
[1309] AD.HG 3 E 27987 Saint-Béat
[1310] AD.HG 3 E 27983 Saint-Béat
[1311] AD.HG 3 E 27959 (94) Saint-Béat

feue Marguerite de Binos, sœur de Jean de Binos, prêtre et chanoine de Bagnères et de noble André Binos, son beau-frère, qui lui avait donné 100 écus, Marguerite de Binos était veuve en premières noces de Jean Benabent ou Benavent, il institua héritier universel son fils Jean Ducos[1312].

II noble **André BINOS**

Sa femme et lui donnèrent une quittance le 9 juillet 1588, cet acte nomme Jean Bessan et feu Bernard Bessan, frères, Bonnefemme Bessan, fille dudit Jean[1313].

Il testa le 11 février 1602, nommant sa femme Catherine de Bessan dont il avait eu 5 enfants, Guillaume de Binos, Jean de Binos, Jean de Binos, prêtre, Marguerite mariée à Jean Vaisse, autre Marguerite, Agne[1314]. Sa femme et lui firent, en 1603, un échange avec leur fils Guillaume Binos, notaire royal[1315].

Il testa le 27 août 1623, feue Bartholomée de Lapasse était sa belle-fille, il avait eu 3 filles et 2 fils :Me Guillaume, Jean, prêtre, Marguerite sa 1ère fille mariée à Jean Vaisse, autre Marguerite, Agne marié à Arnaud Lagarde[1316].

Il avait épousé **Catherine BESSAN.** Elle mourut dès 1621, ayant testé le 13 janvier 1602, un obit avait été fondé par Bernard Bessan dont Catherine était l'héritière, Me Jean Binos (son fils) a acheté une métairie appelée Caubous[1317].

3.1 Guillaume de BINOS, qui suit

3.2 Jean de BINOS, archiprêtre d'Arlos.

Un acte de 1624 dit que Jean et Guillaume Binos, frères avaient acquis d'Agne et Marguerite de Sens, une métairie appelée Caubous, où il y avait un moulin bladier[1318].

Il testa le 21 décembre 1626, étant prêtre et archiprêtre d'Arlos, faisant des legs à ses neveux et nièces, enfants de Me Guillaume Binos et de Douce Duchen, à ses sœurs Marguerite, autre Marguerite et Agne de Binos, instituant héritier universel Gaudens Binos, son neveu, fils de Me Guillaume Binos et de ladite Douce Duchen[1319]. Il testa une nouvelle fois le 23 juin 1641, était prêtre de Saint-Béat, nommant Guillaume Binos, son frère, faisant un legs de 300 livres à sa nièce Marguerite Binos, non mariée, et un legs à son neveu Jean Binos, écolier[1320]. On cite, en 1643, Jean de Binos, archiprêtre d'Arlos[1321].

3.3 Marguerite de BINOS.

[1312] AD.HG 3 E 27959 (124) Saint-Béat
[1313] AD.HG 3 E 27960 Saint-Béat
[1314] AD.HG 3 E 27973 Saint-Béat
[1315] AD.HG 3 E 27974 Saint-Béat
[1316] AD.HG 3 E 27999 Saint-Béat
[1317] AD.HG 3 E 28442 Saint-Béat
[1318] AD.HG 3 E 28000 Saint-Béat
[1319] AD.HG 3 E 28002 Saint-Béat
[1320] AD.HG 3 E 28046 Saint-Béat
[1321] AD. HG 3 E 28015 Saint-Béat

Elle testa en 1625, veuve, nommant Jean Vaisse, son beau-frère, Me Guillaume de Binos, son frère, et ses 7 enfants[1322]. Elle fut citée, en 1631, avac Arnaud Vaisse, son fils, écolier, et ses filles Andrée et Marie de Vaisse[1323].
Elle avait épousé le 14 octobre 1593, **Jean VAISSE,** plus vieux, marchand de Saint-Béat.
Son mari Jean Vaisse, marchand, avait épousé en premières noces, le 29 janvier 1584, Polonie de Benabent, il testa, le 6 août 1616, disant que Marguerite de Binos avait eu 425 livres de dot, d'où 3 filles vivantes, et son fils André Vaisse[1324].

3.4 Anne de BINOS.
Elle épousa, par contrat du 25 mars 1610, **Arnaud LAGARDE,** marchand de Saint-Béat, fils de Jean LAGARDE et de feue Peyronne LERGUE, elle était fille d'André Binos et de feue Catherine de Bessan, de Saint-Béat, elle fut assistée de Jean de Binos, d'Arlos, André Binos avait constitué à Marguerite et autre Marguerite de Binos, ses filles, 1 000 livres à chacune, elles sont femmes de Jean et autre Jean Vaisse, frères[1325].
Arnaud Lagarde, marchand de Saint-Béat, reconnut en 1617, avoir reçu 500 livres de son beau-frère Guillaume Binos, procureur du Roi à Saint-Béat pour la dot d'Anne de Binos, sa femme[1326].

3.5 autre Marguerite de BINOS.
Elle épousa, avant le 25 mars 1610, **Jean VAISSE,** jeune, marchand, frère du mari de sa sœur Marguerite. Son mari testa le 1er septembre 1618, n'ayant pas d'enfant, nommant ses neveux Vaisse[1327].

III M.Me Guillaume de BINOS de Caubous.
Notaire royal de Saint-Béat, substitut du procureur général de Saint-Béat, avocat au siège de Saint-Béat, dit sans preuve, conseiller du Roi, docteur et avocat au parlement de Toulouse, ce qui n'apparaît pas dans les actes.
Il testa le 13 février 1606, étant substitut du procureur général de Saint-Béat, il était le père d'André de Binos, son frère Jean de Binos était recteur, il avait une sœur, Anne de Binos, il était marié à Bartholomée de Lapasse dont il avait eu André de Binos[1328]. Il testa, une nouvelle fois, le 28 octobre 1644, étant avocat au siège de Saint-Béat, nommant sa femme Douce Duchen, sa fille Marguerite mariée à Me Jean d'Estoup, docteur et avocat avait eu 3 500 livres en dot, il avait pour sœur Marguerite de Binos, il institua héritier universel son fils Jean Binos, écolier[1329].
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 25 avril 1590, **Bartholomée de LAPASSE,** fille de Jean LAPASSE et de Bonnefemme de LARRIEU, de Saint-Béat.

[1322] AD.HG 3 E 27801 Saint-Béat
[1323] AD.HG 3 E 28008 Saint-Béat
[1324] AD.HG 3 E 28032 Saint-Béat
[1325] AD.HG 3 E 32242 Saint-Béat
[1326] AD.HG 3 E 27985 Saint-Béat
[1327] AD.HG 3 E 28034 Saint-Béat
[1328] AD.HG 3 E 27981 Saint-Béat
[1329] AD.HG 3 E 28016 Saint-Béat

Bartholomée de Lapasse testa le 2 février 1596[1330] et mourut avant le 24 novembre suivant date du testament de sa mère. Bonnefemme de Larrieu, veuve de Jean Lapasse, nommant feue sa fille Bartholomée de Lapasse qui était mariée à Guillaume de Binos, faisant des legs à ses neveux Sacère, elle avait reçu 1 400 livres de la succession de noble Sébastien de Larrieu, major des vieilles bandes françaises de la garde du Roi, elle fit héritier universel N…de Binos, son neveu (petit-fils), fils de Guillaume de Binos et de feue Bartholomée de Lapasse, sa fille[1331]

Il avait épousé en secondes noces **Douce DUCHEN** (supra.)

Enfant du 1er lit :

4.1 André de BINOS.

Il testa le 7 juillet 1617, partant continuer ses études, nommant son père, sa mère et son aïeule Bonnefemme de Larrieu[1332].

Enfants du second lit :

4.2 Gaudens de BINOS.

Il mourut avant le 20 juin 1631, date à laquelle Jean Binos, prêtre et archiprêtre d'Arlos, son oncle, lui substitua dans son testament, son frère Jean Binos, en raison de son décès[1333].

4.3 Jean de BINOS, qui suit

4.4 Catherine de BINOS.

4.5 Marguerite de BINOS.

Elle épousa le 9 janvier 1644, M.Me **Jean d'ESTOUP,** docteur ès droit, avocat en la cour, fils de feu Jean d'ESTOUP, aussi docteur ès droit et avocat de Sauveterre, la même année Jean d'Estoup reçut de Me Guillaume Binos, une partie de la dot de sa femme[1334].

IV Jean de BINOS de Caubous. Docteur et avocat en la Cour

En 1656, il fit une cession à M.Me Jean de Bessan, conseiller du Roi et lieutenant principal de Rivière[1335].

Il épousa, dès 1659, **Barthélemie DUCOS,** date à laquelle ils furent dits mariés[1336]. Barthélemie Ducos testa, veuve, le 4 juillet 1711, instituant héritier universel son fils Louis de

[1330] AD.HG 3 E 27967 Saint-Béat
[1331] AD.HG 3 E 27967 Saint-Béat
[1332] AD.HG 3 E 27992 Saint-Béat
[1333] AD.HG 3 E 28044 Saint-Béat
[1334] AD.HG 3 E 28016 Saint-Béat
[1335] AD.HG 3 E 28082 Saint-Béat
[1336] AD.HG 3 E 28084 Saint-Béat

Binos, sieur de Caubous, nommant Marie de Binos, sa fille, femme du sieur Ladrix de Gault[1337].
Ils eurent :

5.1 François de BINOS, cité en 1676 avec ses parents[1338].

5.2 Louis de BINOS, qui suit

5.3 Anne de BINOS.
Elle épousa, par contrat du 12 avril 1680 **Louis de QUE,** seigneur de Moncaup, fils de Jean de QUE, seigneur de Moncaup, et de Jeanne de LAPASSE[1339].
Louis de Qué, seigneur de Moncaup, testa le 20 août 1709, nommant sa femme, sa sœur Catherine de Qué, instituant héritier universel Louis de Lapasse, sieur de Marterat, du lieu de Moulis, son cousin, lui substituant Géraud de Lapasse, son cousin, lui substituant Géraud de Lapasse, son frère[1340].
Louis de Qué mourut dès 1710, date à laquelle Anne de Binos, veuve, donna 2 000 livres à sa nièce Marie de Binos, fille du sieur de Caubous[1341].

5.4 Marguerite de BINOS.
Elle mourut avant le 5 octobre 1705, date du contrat de mariage de sa fille Marthe de Soule (Soulé) avec Bertrand Bessan[1342].
Elle avait épousé le 15 septembre 1686, noble **Barthélemy de SOULE,** seigneur de Bezin, conseiller du Roi, receveur au bureau des douanes de Saint-Béat., fils d'Arnaud de Soulé de Bezins et de Marthe d'Aspet de Lès[1343].

5.5 Marie de BINOS.
En 1701, se trouvant sans enfant, elle donna à Louis de Binos, sieur de Caubous, son frère, 1 500 livres sur les biens de feu Jean de Binos, docteur et avocat en parlement, leur père[1344]. Elle mourut avant le 1er juillet 1712, date à laquelle son frère Louis de Binos demandait par son testament, son inhumation en l'église de Saint-Béat au tombeau de sa sœur.
Elle avait épousé, par contrat du 22 juillet *1696,* **Jean (de) LADRIX** de *Lidebert* du lieu de Garin en Larboust, fils de Guillaume (de) LADRIX, sieur de *Lidebert,* et de demoiselle de BOSSOST d'Avajan[1345].

V Louis de BINOS, sieur de Caubous.

[1337] AD.HG 3 E 27943 Cierp
[1338] AD.HG 3 E 28422 Saint-Béat
[1339] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Qué,* produisant la preuve.
[1340] AD.HG 3 E 26225 Saleich
[1341] AD.HG 3 E 27943 Cierp
[1342] AD.HG 3 E 32435 Saint-Béat
[1343] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 332.
[1344] AD.HG 3 E 19278 Sauveterre
[1345] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 332.

Il testa le 1er juillet 1712, nommant sa femme, sa fille Marie de Binos était mariée à Jacques de La Barthe, seigneur de Giscaro, il avait deux garçons Guillaume et Joseph de Binos[1346].
En 1712, Jean de Bessan, sieur de Rap, procureur du Roi au siège de Frontignes, et Catherine Poytices, veuve d'Arnaud Redonnet de Baccort, mère de ses enfants, selon la liquidation des sommes dues au sieur de Rap par Vital Saint-Antonin et Barthélemy Redonnet, aïeul et père dudit Arnaud, tant du chef de Jean de Bessan, juge de Saint-Béat, son père, que de Gabrielle de Vaux, sa mère, céda 600 livres à Louis de Binos, sieur de Caubous, son beau-frère, pour la dot de Jeanne de Bessan, sa sœur, femme dudit sieur de Caubous[1347].
Louis de Binos mourut dès 1713, date à laquelle Jeanne de Bessan, veuve, est citée avec Marie de Binos, femme du sieur Jean Ladrix
Il avait épousé, par contrat du 27 novembre 1686, **Françoise de BESSAN,** fille de Jean de BESSAN, juge de Saint-Béat, et de Gabrielle de VAUX[1348].
Ils eurent :

6.1 Guillaume de BINOS, qui suit

6.2 Joseph de BINOS

6.3 Marie de BINOS.
Elle fut donataire en 1710 de sa tante Anne de Binos, veuve de Louis de Qué, seigneur de Moncaup.
Elle épousa, par contrat du 21 juin 1712, dotée de 4 000 livres, **Jacques de LA BARTHE,** sieur de Giscaro, fils de Philippe de LA BARTHE de Giscaro et de Marie de SAINT-PIERRE de Giscaro, habitant Simorre[1349].

VI Guillaume de BINOS de Caubous, habitant Caubous, paroisse d'Eup. Il mourut dès 1733 date à laquelle Angélique de Pébillère est dite veuve.
Il avait épousé **Angélique de PEBILLERE,** fille de Michel de PEBILLERE et de Françoise CARRERE, elle fut citée veuve en 1739. En 1742 elle reçut une quittance de 300 livres de Mac Antoine d'Ustou, seigneur et baron de Malvézie[1350].
Ils eurent :

7.1 Michel de BINOS de Caubous, demeurant à Caubous, près de Saint-Béat.
Il était, le 3 juillet 1745, fils et héritier de feu sieur Guillaume de Binos de Caubous[1351]. Il fut cité, en 1758, avec Michel de Pébillère, bourgeois, habitant Saint-Christau, vallée de Larboust[1352].

[1346] AD.HG 3 E 27943 Cierp
[1347] AD.HG 3 E 27943 Cierp ; cet acte donne des indications sur les familles de Bessan et Redonnet que l'on rencontre dans cette région.
[1348] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 332.
[1349] AD.HG 3 E 27943 Cierp
[1350] AD.HG 3 E 19291 Sauveterre
[1351] AD.Gers C 505 p.64 v°, 243
[1352] AD.HG 3 E 451 Saint-Béat

7.2 Jeanne de BINOS.
Elle épousa, par contrat du 26 septembre 1759, **Jean BOUSSAC,** bourgeois de Saint-Béat, fils du sieur Dominique BOUSSAC et de feue Marguerite LUZERT, la future, assistée de son frère Michel de Binos de Caubous, fut dotée de 6 500 livres[1353].

7.3 Marie de BINOS.
Née le 7 octobre 1728, elle épousa **Barthélemy CAZES,** médecin.

7.4 Marie de BINOS.
Née le 21 occtobre 1730, elle épousa, par contrat du 4 novembre 1761, dotée de 4 000 livres, **Arnaud SACASE (SACAZE),** marchand, habitant Saint-Béat, fils de feu Isidore SACASE (SACAZE), bourgeois de Saint-Béat, et de Madeleine CAZES, la future fut assistée du sieur de Pébillère de Saint-Christau, son grand-père maternel, et de Michel de Binos, sieur de Caubous, son frère[1354], le futur né en 1712, mourut le 1er novembre 1789, ayant eu 9 enfants[1355].

7.5 Louise de BINOS.
Née le 1er juillet 1732, habitant Eup, elle épousa, par contrat du 30 juillet 1768, **François FAGES,** négociant, habitant Saint-Béat, fils de feu Jacques FAGES et de Marguerite LACHESE, veuf de Madeleine SACASE, la future fut assistée de Michel de Binos, sieur de Caubous, et du sieur Joseph (de Binos) de Caubous, son oncle paternel[1356].

XII Personnes isolées

21 septembre 1334, Cession faite par le curé et les marguilliers de Binos et Bachos, et Ispanel de Binos, damoiseau dudit lieu de Binos, de toutes les dimes…[1357]

7 mai 1387, Testament de Serne, femme de Pierre de Binos, coseigneur de Save, nommant héritier universel Jean de Binos, son fils[1358].

1442, Jean de Binos, *de Merenchis*[1359]

1447, Bernard de Binos, châtelain de Saint-Roman fut témoin[1360]

1453, Hommage rendu par Bernard de Binos à Charles, bâtard de Bourbon, seigneur de Lavedan, trouvé dans les papiers de Guillaume Ricard, notaire et greffier de Saint-Béat[1361]

[1353] AD.HG 3 E 32451 Saint-Béat
[1354] AD.HG 3 E 32452 Saint-Béat
[1355] Jules Villain, *op.cit..,* t.I, p. 249, généalogie Sacase, date le mariage de 1760
[1356] AD.HG 3 E 32458 Saint-Béat
[1357] Maurice Vuillier, se référant à Mahot.
[1358] AD.HG 3 E 22909
[1359] AD.HG 3 E 22916
[1360] AD.HG 3 E 10097 Montesquieu Lauragais
[1361] AD. Gers I 2584 n°14349

Le 20 janvier 1453, Gaillard de Binos, serviteur de Géraud de Vize, seigneur de Gourdan, reçut un cheval et un poulain par le testament de Géraud de Vize[1362]

15 mai 1465, Ratification par Arnaud Garsias de Binos, habitant d'Antichan, de la vente de Tuzac, au chapitre de Comminges, par son fils Bernard de Binos, damoiseau[1363].
28 août 1470, Arnaud Garcias de Binos, coseigneur de Binos, habitant d'Antichan, âgé de 60 ans, fut présent au contrat de mariage de Bertrand de Roux, seigneur d'Estarvielle, avec Jacquette de Saint-Jean, parmi les présents Palomette de Saint-Jean femme de Raymond Bernard de Lortet, Brunissende de Lortet mariée à Gaillard de Roux[1364]

Mars 1473, Rémission pour Bernard de Binos, de Signac, pour le meurtre d'un homme qui avait accompagné son compagnon de route[1365], il n'est pas qualifié noble

Le 4 février 1489, noble Roger de Binos, seigneur de Binos, du diocèse de Couserans donna son accord pour une transaction après le testament de François de Polastron, coseigneur de Polastron[1366]

Le 21 avril 1492 Charles VIII nomma noble Roger de Binos, à l'office de châtelain de Cierp[1367], le même fut cité comme châtelain de Cierp, les 24, et 27 avril et 8 juin 1492[1368].

Seigneurs de Vize (Bize)
Le 14 juillet 1496 ,Bernard de Binos fit la donation de sa part aux lieux de *Vize* et de Gazan à *ses fils Guillaume et Ramond* (son fils Guillaume Ramond) de Binos[1369], ils ne sont pas qualifiés nobles, bien qu'ils le soient.
26 avril 1513, Contrat de mariage d'Odet de Cardeilhac fils de Jean de Cardeilhac, seigneur de Sarlabous, et noble Jeanne de Binos, coseigneuresse de *Vize* et héritière universelle de noble Guillaume Ramond de Binos, coseigneur de *Vize* et d'Antichan, et de Marguerite de Bazordan, dame de *Vize*, elle sera héritière universelle de son père tant de *Vize* que d'Antichan, ledit seigneur de Sarlabous, père donnera 400 écus petits à Anglésie de Binos, sœur germaine de ladite Jeanne de Binos, Jeanne de Binos était assistée de Guirauton de Binos, de Bertrand de Saint-Paul, Marguerite de Bazordan, dame de Lortet.[1370]
9 mars 1526, Arrêt de la cour de parlement de Toulouse en faveur d Jean de Binos contre Jeanne de Binos, sa sœur, mariée à Odet de Cardeilhac[1371].

[1362] AD. Gers Vergès I 2276 n°4281
[1363] AD.HG 3 G 28
[1364] AD. Gers Vergès I 3062 n°8067
[1365] Yves Dossat, *Le trésor des Chartes,* Languedoc et Rouergue, p.406
[1366] AD. Gers Vergès I 2851 n°15673
[1367] AD. Gers Vergès I 491,
[1368] AD. Gers Vergès I 490
[1369] AD. Gers I 2584 n°14349
[1370] AD. Gers I 698 n°4278 ; AD. Gers I 2584 n°14349
[1371] AD. Gers I 2584 n°14349

Le 9 août 1529, Marguerite du Maine, épouse de Michel de Vabres, demanda à être subrogée au procès entre Odet de Cardaillac, seigneur de Sarlabous, mari de Jeanne de Binos, contre feu Jean de Binos, écuyer[1372].
30 juin 1531, Jeanne de Binos, épouse d'Odet de Cardaillac de Sarlabous, avait un différend avec Jean de Forgues et Anglésie de Binos, sa femme, pour une quittance de dot de 177 livres[1373].

****

24 novembre 1498, Guirauton de Binos, écuyer, fit hommage comme tuteur de Philippe de Saint-Paul pour la seigneurie de Binos, vallée d'Oueil et Layrisse[1374]

14 mai 1499, Jean François de Binos du Jardin fut témoin au testament de Jean François Dupuy, seigneur de Campignas, habitant Cazères[1375]

Le 5 juillet 1517, Ramonet de Binos, l'un des 100 gentilshommes de l'hôtel du Roi reçut l'office de capitaine du château du Fousseret en Comminges[1376], Raymond de Binos est cité en Languedoc en 1515 et 1518

Vers 1520(?), Catherine de Binos épousa Agnet de Montlezun, seigneur de Préchac (non tattaché)

Le 12 mai 1532, Léonor de Binos, seigneur de Gourdan fut présent à Saint-Plancard, en Nébouzan, pour une vente de Bernard Corbeyran d'Aster, baron de Cardaillac, à Dominique Casteran, du lieu de La Roque[1377]

1535, noble Jean de Binos,était recteur de Vezins (Bezin) et Lège

14 nov 1540, Roger de Binos, écuyer, habitant de Pointis

En 1541, Antoinette de Binos racheta les forêts, la justice et les droits seigneuriaux de Juzet, au profit de Raymond de Bilhères, fils de Jacques de Bilhères, seigneur de la Moulette qui avait engagé, en 1527, lesdits biens[1378], Antoinette de Binos était la femme de Jacques de Bilhères et la mère de Raymond.

1546, Jean de Seignan fils d'autre Jean, seigneur d'Artigue pour la Maison de Signan

1552, feu Gaillard de Binos, chanoine de l'église cathédrale de Lectoure

---

[1372] AD.HG B 22, acte produit par A. Navelle
[1373] AD. Gers Vergès I 492
[1374] AD.HG 1 J 100
[1375] AD.HG 3 E 9428 Cazères
[1376] Gallia Regia t.V, p.553
[1377] AD. Gers I 698 n°5539, Pierre Aliquery, notaire de Montréal
[1378] P. Ousset, *La seigneurie d'Aspet*

1554, noble Domenge de Binos du lieu de Huos

31 mai 1558, noble Bertrande de Binos femme de feu Bernard de Puyol (Pujol)
1561, Reconnaissance de Barthélemy de Binos, écuyer de Rudet, qui reçut 365 livres de Mathieu de Béon, sieur de Rudet, Rose de Béon, femme dudit Binos ; Bertrande d'Appas veuve de Mathieu de Béon[1379]. Mathieu de Béon, sieur de Rudet, testa le 19 mai 1561, il était marié à Bertrande d'Appas, il institua héritière universelle Rose de Béon épouse de Barthélemy de Binos, ils ont comme enfants Jean et Bertrande Binos, il fit des legs à d'autres Béon[1380]. 1567 ; leur fille Bertrande de Binos épousa, le 18 septembre 1568, Hiérosme de Cazaux, assistée de Jean de Binos, son frère[1381].

7 mars 1562, Testament de Gratien de Lort, seigneur du Pesqué, faisant un legs à demoiselle de Binos, fille de Gabrielle de Lort et de Barthélemy de Binos, coseigneur d'Antichan[1382]

1564, Gasaille de noble Ramonde de Binos femme de n. Roger du Pont, écuyer d'Agos[1383].

1569, Anne d'Aydier (Aydie) femme de noble Bernard de Binos, seigneur de Castin[1384].

14 mars 1579, Testament de Françoise de Castéras, veuve de noble Guillaume de Binos, Anne de Binos, sa fille reçoit, 66 écus plus 100 écus pour la succession de feu Jacques de Binos, son frère, héritier universel Vézian de Marsolier, seigneur de Montaut, son fils[1385]
1580, François de Sers, capitaine et Jeanne d'Escornebeuf, sa femme, achetèrent une métairie à Vézian de Marsolier, pour payer 210 livres à sa sœur Anne de Binos, feue Françoise de Castéras, sa mère, Anne de Binos, sœur du vendeur a reçu 216 écus de Jean de Mauléon son époux, futur mari[1386].
1580, Achat de Jean de Mauléon et d'Anne de Binos, sa femme, de Montesquieu[1387].
158,1 Inventaire des biens de la maison de feue Anne de Binos, de Montesquieu, femme de Jean de Mauléon[1388].

28 juillet 1581, Bernard de Binos fit hommage pour la 8ème partie d'Antichan et de Frontignes, pour une maison noble, des moulins, des terres à Antichan, pour la coseigneurie de Bize[1389].

23 septembre 1582, achat de noble Arnaud de Binos de Cierp ; 1583, 1584
1587, Arnaud de Binos de Cierp

[1379] AD.HG 3 E 25101 Valcabrère
[1380] AD.HG 3 E 25101 Valcabrère
[1381] AD.HG …Valcabrère
[1382] AD. Ariège E 322
[1383] AD.HG 3 E 25103 Valcabrère
[1384] AD. Gers 3 E 3661 Auch
[1385] AD.HG 3 E 15301 Montesquieu
[1386] AD.HG 3 E 15302 Monesquieu
[1387] AD.HG 3 E 15302 Montesquieu Volvestre
[1388] AD.HG 3 E 15303 Montesquieu Volvestre
[1389] AM. Toulouse Layette n°1

En 1583, noble Bernard de Binos alias Bilhères et Marie Lafourcade, sa femme, habitant Marignac, vendirent une pièce de terre à Guilhem du Pouy de Marignac[1390].

1584, Marguerite de Sacère, veuve de Bernard de Binos, dudit lieu[1391]

1585, nobleVidal de Binos, confronte avec noble Gaston de Lantrade de Marignac[1392].
28 octobre 1587, nobleVidal de Binos[1393]
En 1610, noble Vital de Binos nomma procureur nomma Barthélemy Lantrade, son neveu, fils de noble Gaston de Lantrade[1394]

1594 noble Bernard de Binos a pour beau-frère Bertrand *Conau*, capitaine

26 décembre 1598, Testament de Jean d'Abajan(Avajan), sieur de Gezau (Jézeau) (marié à Domenge de la Tour), legs à Jean d'Abajan, prêtre et recteur de Gezau, à Françoise d'Abajan, sa 1ère fille, à Carbon d'Abajan, son fils marié à (Anne) de Binos, héritier universel Carbon d'Abajan, son premier fils[1395]
4 juin 1631, Contrat de mariage de Roger d'Abajan, sieur de *Peurevox* (fils de Carbon et d'Anne de Binos) avec Jeanne de Brumon(s[1396])

1603, Carbon de Binos, coseigneur de Layrisse, habitant Cierp ; Carbon de Binos, sieur de Binos, habitant Cierp[1397]

Vers 1610(?), François de Qué, seigneur de Martres épousa Bertrande de Binos, leur fille Claire de Qué de Moncaup d'Arbas épousa, en 1640, Jean Jacques d'Encausse, seigneur baron de Save, Régades

1620, Demoiselle Charlotte de Binos, veuve de feu noble Jacques de Rivière, sieur de Sabarros[1398]

1621, noble Jean de Binos du lieu de Salles (Salies) a épousé Françoise de Sapène
1656, Jeanne de Sacère veuve de noble Jean de Binos de Sales[1399]
1663, noble Jean de Binos de Salle de Luchon a reçu tous les biens de sa mère Jeanne de Sacère[1400]

[1390] AD.HG 3 E 27955 (19)
[1391] AD.HG 3 E 27956
[1392] AD.HG 3 E 27957 (113)
[1393] AD.HG 3 E 27960 Saint-Béat
[1394] AD.HG 3 E 27985 Saint-Béat
[1395] BnF Fr 32298
[1396] BnF Fr 32298, André Lacroix, notaire d'Arreau
[1397] AD.HG 3 E 27992 Saint-Béat
[1398] AD.HG 3 E 25595
[1399] AD.HG 3 E 27912 Saint-Béat
[1400] AD.HG 3 E 27918 Saint-Béat

12 avril 1621, Testament de noble Gaston de Lantrade de Marignac, feue Jeanne de Binos, sa femme[1401].

Seigneurs de Moustajon

15 octobre 1649, Testament de Miquelle d'Andaure, femme de noble Jean de Binos, seigneur de Moustajon, feue Jeanne de Sapène, sa mère, feu Jean d'Andaure, son père, héritier universel le posthume qu'elle porte[1402]

1658, Jeanne de Sapène, fille de Simon de Sapène et de Miquelle Soule, habitant Cazaril, pour les bons et agréables services reçus de Miquelle d'Andaure, sa nièce, femme de noble Jean de Binos, sieur de Moustajon, du lieu de Mauléon, lui donne tous ses biens, reçu Me François Gay, notaire de Valcabrère le 4 juin 1633[1403].

1662, Jean Bartholomé de Binos, sieur de Moustajon[1404]

****

1656, noble Bernard de Binos, habitant Cier-de-Rivière[1405].

28 septembre 1659, Réception en religion, à Longages, pour Marie Anne de Binos[1406].

1663, noble Jean Jacques de Binos, procureur de Madeleine de Pagan, veuve de noble Jacques de Binos, sa mère[1407].

1667, Marguerite de Saux, fille de feu noble Noël de Saux et de feue demoiselle Germaine de Binos, noble. Jean de Saux, son frère[1408]

Seigneurs d'Izaut

8 août 1691, noble Jean Bertrand ou Bernard de Binos de Sarp, prêtre et curé de Cuing, présent au testament de Jean Jacques de Mauléon, seigneur et baron de Barbazan[1409]

29 avril 1692, noble Joseph de Binos, seigneur d'Izaut et Marie de La Barthe, sa femme[1410]

Le 15 février 1695, noble Joseph de Binos et Marie de La Barthe, sa femme, assistèrent François de La Barthe, seigneur de La Hage, leur beau-frère et frère, lors de son contrat de mariage avec Anne d'Escodeca de Boisse[1411].

24 août 1707, Testament de Marie de La Barthe épouse de noble Joseph de Binos, major au régiment de *Saint-Sevin,* dragons, M. de Jaulin, son beau-frère, elle a été mariée en premières noces à Polycarpe de Cazeneuve, en 2èmes noces à Joseph de Binos, d'où héritier universel

[1401] AD.HG 3 E 27996 Saint-Béat
[1402] AD.HG 3 E 28162 Créchets
[1403] AD.HG 3 E 28434 Créchets
[1404] AD.HG 3 E 28167 Chéchets
[1405] AD.HG 3 E 27674 Huos
[1406] AD.HG 3 E 27938 Cierp
[1407] AD.HG 3 E 25602 Cassagnabère
[1408] AD.HG 3 E 23808 Boussan
[1409] AD.HG 3 E 28208 Sauveterre
[1410] AD.HG 3 E 20387
[1411] AD.HG 3 E 11800

Joseph de Binos, ; Charles de Binos, son 2ème fils recevra 6 000 livres quand il aura 25 ans, exécuteur testamentaire Jean Bertrand de Binos de Sarp, prêtre et curé, son beau-frère[1412].

****

21 août 1710, Cause de messire Jean Bertrand de Binos de Sarp contre Mathieu Dilhan et les consuls de Sauveterre[1413]

1707-1712, Contrat de mariage de Jacques de *Binos,* écuyer, capitaine au régiment de Bourgogne, et Marie de Ribeaux, de Navarrenx.

En 1737, Demoiselles Madeleine et Rose de Binos, habitant Jaunac, nommèrent un procureur[1414]

1738, Inventaire des biens de noble Bertrand de Binos, décédé en octobre dernier, par messire Joseph de Binos, chanoine de Saint-Bertrand[1415]

1738, noble Jean François de Binos, sieur de La Custinie, habitant Mauléon[1416].

1740, Messire Guy de Binos Sainte-Marie, prébendier au chapitre de Saint-Bertrand[1417]

1745, Dame Jeanne Thérèse de Binos épouse de messire Jean de La Forgue, seigneur de Pomarède.[1418]

Rameau de Montbrun

3 octobre 1766, Testament de noble Georges François de Lapasse, ancien mousquetaire, habitant Montbrun, dame Jeanne Rose de Binos, son épouse[1419]

Mars 1768, Dame Jeanne Marie Rose de Binos, veuve de noble Georges François de Lapasse[1420].

31 décembre 1769, Dame Jeanne Marie Rose de Binos, veuve de noble Georges François de Lapasse, et Louise de Binos, filles de feu noble Joseph de Binos, agissant, en qualité d'héritières de noble Jean André de Binos, prêtre, leur frère, habitant Monbrun-sur-Neste[1421]

1770, Dame Jeanne Marie Rose de Binos, veuve de messire Georges François de Lapasse, habitant Montbrun, et Louise de Binos, habitant aussi Montbrun, sa sœur[1422], les mêmes le 11 septembre 1773, avec Georges Joseph de Lapasse, fils de Jeanne Marie Rose[1423].

[1412] AD.HG 3 E 19281 Sauveterre
[1413] AD. Ariage B 151
[1414] AD.HG 3 E 27707 Huos
[1415] AD.HG 3 E 19289 Sauveterre
[1416] AD.HG 3 E 28153 Sainte-Marie
[1417] AD.HG 3 E 19095 Montréjeau
[1418] AD.HG 3 E 24938 Saint-Gaudens
[1419] AD.HG 3 E 36370 Monbrun
[1420] AD.HG 3 E 36370 Monbrun
[1421] AD. Ariège 5 E 4234 Betchat
[1422] AD.HG 3 E 26165 Roquefort
[1423] AD.HG 3 E 36371 Monbrun

26 mars 1775, Demoiselle Marie de Lapasse, épouse du sieur Jean Baptiste Rives, fille et héritière de dame Jeanne Marie Rose de Binos ; Georges(et /ou Jacques) Joseph de Lapasse, habitant Montbrun, a répudié la succession de dame Jeanne Marie Rose de Binos [1424].

****

13 février 1778, Décès de Thérèse (de Mauléon) Bezins de Las Pujolles, veuve de feu noble de Binos de Cabanac, âgée de 75 ans[1425].

Douillac, révision le 19 juin 2025
Jacques de Roquemaurel

[1424] AD.HG 3 E 36372 Monbrun
[1425] Archives de Saint-Bertrand

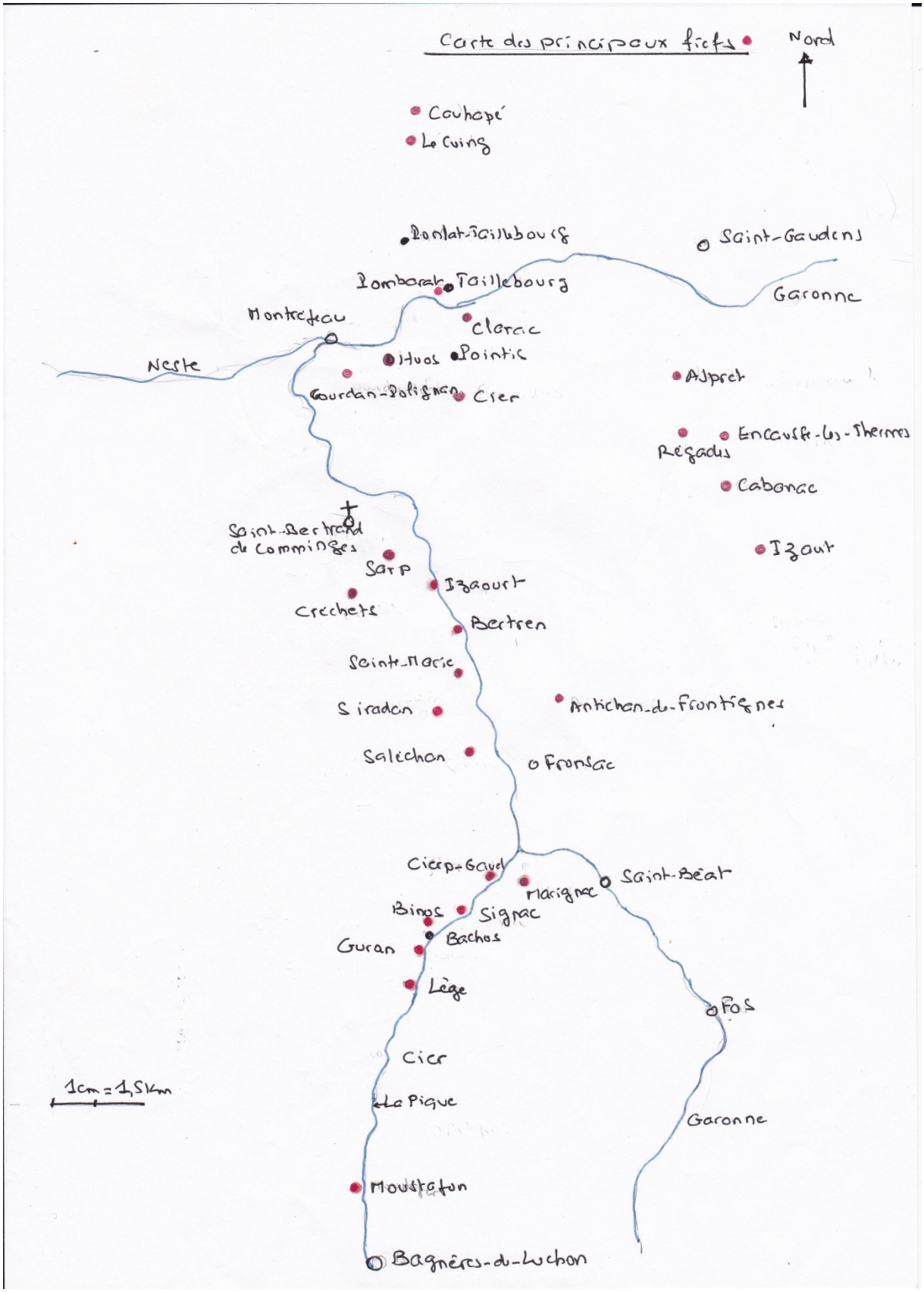
Carte des principaux fiefs
Nord
Cauhapé
Le Cuing
Pontat-Taillebourg
Saint-Gaudens
Pombarat
Taillebourg
Garonne
Montréjeau
Clarac
Neste
Huos
Pointis
Aspret
Gourdan-Polignan
Cier
Encausse-les-Thermes
Régades
Cabanac
Saint-Bertrand de Comminges
Izaut
Sarp
Izaourt
Crechets
Bertren
Sainte-Marie
Siradan
Antichan-de-Frontignes
Saléchan
Fronsac
Cierp-Gaud
Saint-Béat
Marignac
Binos
Signac
Bachos
Guran
Lège
Fos
Cier
1cm = 1,5km
La Pique
Garonne
Moustafon
Bagnères-de-Luchon

Famille d'ESCOUSALLES

Cette famille tenait le lieu de Montaignan, en Durban (Durban à 6 km de Seissan, Gers), qui ne semble plus exister ni sous cette forme ni sous les formes Montagnan ou Montagnac.,

Sa généalogie a été établie à partir d'actes provenant du Fonds Luppé 25 J aux Archives départementales du Lot-et-Garonne (référencé Fonds 25 J dans le texte qui suit) et par quelques actes venant de Maurice Vuillier et d'autres sources. Elle apparaît dans les actes avec les orthographes d'Esconsalles ou d'Escousalles (et deux fois d'Escoussalens), plusieurs de ses membres sont nommés Montaignan dans des actes (Jean, Mathieu, Arnaud.)

Une généalogie agnatique succincte, jusqu'au degré VIII, de la branche des seigneurs de Montagnet a été publiée par Etienne Léger, suivie du degré IX, pour tous les enfants du degré VIII[1426]. Cette famille portait : « de gueules à un roc d'échiquier d'argent, au chef du même chargé de trois roses de geules. »

I
Seigneurs de Montaignan

I Jean d'ESCOUSALLES, seigneur de Montaignan (en Durban, Gers)

Il acheta, le 5 juillet 1529, à Mathieu Descolhès, de Durban, une vigne à Durban puis un autre bien le 27 décembre 1532[1427]

Etant nommé Jean de Montaignan, seigneur de Montaignan, il avait épousé **Jeanne de BARTHE** qui testa en 1532[1428].

Ils eurent :

2.1 Mathieu d'ESCOUSALLES, qui suit.

2.2 probablement Jean d'ESCOUSALLES.

Le 1er juillet 1544, Antoine de Rochechouart, seigneur de Saint-Amand, conseiller et chambellan du Roi, sénéchal de Toulouse, ajourna Jean d'Escousalles, écuyer, seigneur de Montaignan, devant un lieutenant pour régler une affaire en Cour[1429].

II Mathieu d'ESCOUSALLES, seigneur de Montaignan.

Le 10 octobre 1541, suite à un procès, un accord eut lieu entre Mathieu d'Escousalles, fils de feu Jean d'Escousalles, et Jean de Montégut, seigneur et baron dudit lieu, Jean d'Escousalles, précité, seigneur de Montaignan, devait 200 livres à Jean de Montégut[1430]. Mathieu d'Escousalles acheta une pièce de terre le 13 décembre 1554[1431]. Le 27 août 1591 Jean de Luppé, seigneur de *Martian* et sa femme Jeanne d'Escousalles donnèrent une quittance à Marthieu d'Escousalles, père de Jeanne (infra.)

Il avait épousé **Marguerite d'ORBESSAN** de Castelgaillard.

[1426] Etienne Léger, *Les demoiselles de Saint-Cyr,* tome III, avec les réserves d'usage concernant cet auteur.
[1427] Fonds 25 J T.I.1 et T.I.6
[1428] Fonds 25 J T.I.5, parchemin, original
[1429] Fonds 25 J T.2.2
[1430] Fonds 25 J T.2.1
[1431] Fonds 25 J T.2.7

Ils eurent :

3.1 Paul d'ESCOUSALLES, qui suit.

3.2 Arnaud d'ESCOUSALLES, seigneur de Montagnet (probablement le lieu en Durban, Gers).
Il est l'auteur de la branche des seigneurs de Montagnet.

3.3 Jeanne d'ESCOUSALLES.
Elle épousa (avant le 27 août 1591), **Jean de LUPPE,** seigneur de *Martian.*
Jean de Luppé, seigneur de *Martian,* et Jeanne d'Escousalles, son épouse donnèrent quittance le 27 août 1591 à Mathieu d'Escousalles, père de Jeanne[1432].
C'est probablement ce Jean de Luppé, qui dit seigneur de *Martian* (Martiac ?), passa un accord, le 17 mai 1588, avec Mathieu et Paul d'Escousalles, père et fils, seigneurs de *Montaignan[1433]*.
Ils eurent au moins un fils Mathieu de Luppé qui épousa Anne de Roux de Ségreville[1434].

III Paul d'ESCOUSALLES, seigneur de Montaignan.
Il acheta des pièces de terre en différentes occasions en 1584[1435], puis, les 23 novembre 1585, 21 février 1586 et 17 avril 1587[1436], et ensuite, les 14 avril et 9 juin 1589 et 7 décembre 1590[1437]. Ces achats se poursuivirent jusqu'au 5 mars 1599[1438]. Il mourut avant le 7 juin 1602 date de l'achat d'une pièce de terre par Mathive de Luppé, veuve de feu Paul d'Escousalles, seigneur de Montaignan[1439].
Il avait épousé, par contrat du 23 décembre 1587, **Mathive (Mathieue) de LUPPE,** la future fut assistée de sa mère Jeanne du Garrané, de Carbon de Luppé, seigneur du Garrané, son frère ; Arnaud d'Escousalles, frère de Paul, s'engagea à payer à la future la somme de 500 livres, consignée sur le château de Montaignan, le contrat mentionna Mathieu d'Escousalles, père du futur[1440].
Mathive de LUPPE était fille de Charles de LUPPE, seigneur du Garrané, de Lasseran, et de Jeanne du GARRANE[1441].
Jeanne du Garrané, veuve, mourut avant le 30 juin 1588, date à laquelle Mathive de Luppé donna une quittance à Carbon de Luppé, son frère, quant à ses droits sur l'héritage de ses parents[1442].

[1432] Fonds 25 J M.I.13 ; ce fonds ecrit Desconsalles et Descousalles, d'autres sources écrivent Desconsalles ou Descousalles (d'Escousalles)
[1433] Fonds 25 J M.I.11
[1434] Jacques de Roquemaurel, *Famille Roux de Ségreville,* produisant la preuve.
[1435] Fonds 25 J T.2. 3 à T.2.6
[1436] Fonds 25 J T.2.8 et 9
[1437] Fonds 25 J T.3.2, T.3.3 et T.3.11
[1438] Fonds 25 J T.4.9
[1439] Fonds 25 J T.5.1
[1440] Fonds 25 J C.2.10 ; Fonds 25 J T.3.1, date le contrat du 23 décembre 1587
[1441] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Luppé,* produisant la preuve.

Mathive de Luppé acheta, le 7 août 1617, une pièce de terre à (avec ?) Paul d'Escousalles, seigneur de Montaignan[1443].
Ils eurent :

4.1 Marthe d'ESCOUSALLES.

Le 15 janvier 1651, Marthe d'Escousalles, épouse de Jean Jacques de Larroquan, seigneur de Montaignan et du Haget reçut divers biens[1444]. Elle fit son testament le 17 avril 1667, au château de Montaignan, à Durban, son fils aîné était Léon Paul de Larroquan, sieur de Montaignan, elle avait aussi Jean Bertrand de Larroquan, actuellement chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, s'il était pris par les Barbaresques elle lui laissait une somme de 3 000 livres pour son rachat éventuel, elle lègua 7 000 livres à Thérèse de Larroquan, sa fille, Jean François de Larroquan, son autre fils fut institué héritier de la plupart de ses biens[1445].

Dotée de 5.300 livres, fille de Paul d'ESCOUSALLES (ou d'ESCONSALLES), seigneur de Montagnac[1446], et de Mathive de LUPPE, *sœur* (inexact) d'Hector d'ESCOUSALLES, et beau-frère de la seigneuresse de *Bonnes [1447],* elle avait épousé par contrat du 21 janvier 1625, **Jean Jacques de LARROQUAN,** seigneur du Haget et de La Tronquette, et en 1638 seigneur de Montaignan en Durban[1448], fils de feu Philippe de LARROQUAN, seigneur de Lissandre, d'Ayguebère et de La Tronquette, et de Suzanne du COS[1449]. Jean Jacques de Larroquan mourut avant le 1er septembre 1664, date d'un paiement de sa femme aux religieuses carmélites[1450], d'où postérité.

4.2 Philiberte d'ESCOUSALLES.

Elle mourut avant le 5 novembre 1638, date d'une transaction entre Léon Paul de Noé, seigneur de Montaignan, mari de Philiberte d'Escousalles, dame dudit Montaignan, décédée, et Jean Jacques de Larroquan, sieur du Haget, époux de Marthe d'Escousalles, sœur de Philiberte. Au moment de son mariage elle donna une somme de 3 000 livres à son mari, ce dernier fut attaqué à ce sujet par le sieur du Haget et de son épouse. Il fut décidé que Léon Paul de Noé jouirait sa vie durant des rentes et meubles et autres biens qui se trouvaient dans ou qui environnaient le château de Montaignan, ces biens devaient revenir à l'autre partie ou à leurs héritiers après sa mort[1451].

[1442] Fonds 25 J C.2.11
[1443] Fonds 25 J 2ème partie XXXV
[1444] Fonds 25 J Q.5.17
[1445] Fonds 25 J Q.6.5
[1446] Fonds 25 J Q.5.6, original, parchemin
[1447] Maurice Vuillier se référant à *Société du Gers…,* acte de 1625, qui indique également les enfants de Jean Jacques de Larroquan et de Marthe d'Escoussalles.
[1448] J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1879, *Maintenue de noblesse de Pierre de Lupé, seigneur du Garanné,* p.93, note 3, qui écrit Gonzalès au lieu d'Escousalles, reprenant les dires du chevalier de Courcelles, l'acte correspondant ne figurant pas dans la maintenue de noblesse.
[1449] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Larroquan,* produisant les preuves.
[1450] Fonds 25 J Q.6.3
[1451] Fonds 25 J T.5.6

Elle avait épousé, par contrat du 15 décembre 1623, **Léon Paul de NOE,** seigneur de Savère, puis de Montaignan du chef de sa femme, fils d'Urbain de NOE, seigneur de Noé, baron de L'Isle d'Arbechan, Savère, et de Marie de MAULEON, elle fut assistée d'Arnaud d'Escousalles, sieur de Montagnet, de Tristan de Luppé, ses oncles, de Mathieu de Luppé, sieur de Martian, de Jean d'Escousalles, prêtre et recteur de Montlaur[1452].

4.3 peut-être Tristan d'ESCOUSALLES, seigneur de *Montaignac.*
Il assista Anne de Luppé, fille de Tristan de Luppé, seigneur de Montlaur, et de Marguerite de Noailles, lors de son contrat de mariage, le 21 novembre 1634, avec Louis de La Tour, seigneur de La Coutère et de Lartigue, la future fut également assistée de Jean de Larroquan, seigneur de La Tronquette, son beau-frère[1453].

4.4 peut-être Jean d'ESCOUSALLES, seigneur de *Montaignac.*
Il assista, le 15 mars 1646, François de Luppé, seigneur du Garrané et de La Cassagne, fils d'Arnaud Charles de Luppé, seigneur du Garrané, de Lasseran, et d'Anne de Savère, lors de son contrat de mariage avec Marie de Castaing, la future fut également assistée de Jean François de Larroquan et de Jean Jacques de Larroquan, seigneur de Montaignan et du Haget[1454], ce dernier époux de Marthe d'Escousalles.

II
Branche des seigneurs de Montagnet

L'auteur de cette branche, Arnaud d'Escousalles, seigneur de Montagnet, était fils de Matthieu d'Escousalles, seigneur de Montaignan, et de Marguerite d'Orbessan.

III Arnaud d'ESCOUSALLES, seigneur de Montagnet
Il fit des échanges de biens, les 10 janvier 1586, 29 octobre 1589 et 3 mars 1591, et fit des achats et vente de biens, les 17 novembre 1590 (à Durban) et 25 novembre 1590[1455] puis des achats de biens en 1591 et 1592[1456]. Le 29 avril 1590, Tristan de Luppé, sieur de Montlaur et du Garrané, arrenta le château de Mérens à Arnaud *d'Escoussalens,* sieur de *Montaignan,* moyennent 200 livres et une paire de bas de soie pour femme, le preneur devait en outre entretenir à ses frais des gens pour la garde du château[1457].
Les achats et échanges de biens se poursuivirent en 1601, 1602 et 1603[1458]
Il épousa **Philiberte de LUPPE,** de la maison noble du Garrané (infra.)
Ils eurent :

4.1 Hector d'ESCOUSALLES, sieur de Montagnet, qui suit

[1452] AD.HG Reg. Ins 23, AD. Gers I 2650, Thibaut, notaire, Salvin Niran, notaire de Barron en Armagnac
[1453] BnF Fr 32297
[1454] Fonds 25 J E.2.1 et 1 bis
[1455] Fonds 25 J T.3.5, 6, 9,10 et 12
[1456] Fonds 25 J T.3.13, 14,15, 17,18 et 19
[1457] *Revue de Gascogne,* 1893, t.XXXIV, p.524, note 2
[1458] Fonds 25 J T.5.2, 3 et 4

4.2 Marthe d'ESCOUSALLES.

Elle épousa, en premières noces, par contrat du 27 janvier 1599[1459], **Jean d'ABBADIE**, sieur de La Rose, seigneur de Saint-Germain en Astarac, d'où au moins un fils Jean d'Abbadie, sieur de la Rose, majeur de 25 ans lors du second mariage de sa mère, et une fille Marguerite d'Abbadie de La Rose qui épousa le 17 août 1632, Jean Georges d'Antras, seigneur de Saint-Julien, qui épousa en secondes noces le 23 janvier 1639 Frise de Gestas.

Elle épousa, en secondes noces, par contrat du 23 septembre 1626, **Jean François d'ANTRAS,** seigneur de Cornac, Pallane, veuf de Charlotte de LA TOUR, devenu veuf une secondes fois, il épousa, en troisièmes noces, par contrat 28 avril 1640 Marie de BRUIX, laquelle testa, veuve le 15 août 1667, d'où postérité de cette 3ème union[1460]

IV Hector d'ESCOUSALLES, seigneur de Montagnet

Le 8 mars 1623, en présence de Jean de Relongue, conseiller du roi, juge et magistrat au pays de Rivière, plusieurs personnes attestèrent que Hector d'Escousalles, sieur de Montagnet, était de noble race et qu'il avait toujours pratiqué la religion catholique. Il était le fils légitime de noble Arnaud d'Escousalles, sieur de Montagnet, issu de la noble maison de Montaignan, et de demoiselle Philiberte de Luppé, de la maison noble du Garrané[1461].

Le 9 mai 1643, Henri, prince d'Orange, comte de Nassau, gouverneur de Gueldre, Hollande, Zélande, Ouest-Frise, capitaine général et amiral des Provinces-Unies du Pays-Bas, délivra un passeport à Hector (d'Escousalles) de Montagnet, qui venait de séjourner durant 8 ans dans son pays en qualité d'enseigne, lieutenant et dernièrement capitaine dans le régiment de M. le comte de Coligny. Il venait de donner sa démission « entre ses mains », en précisant qu'il désirait se retirer en France. Le prince témoigna qu'il s'était dignement et fidèlement conduit en diverses occasions durant son séjour[1462], un autre passeport fut accordé le 30 mai 1643, à Hector d'Escousalles, sieur de Montagnet par Don François de Mello, lieutenant gouverneur et capitaine général des Pays-Bas et de Bourgogne[1463].

Il testa le 9 mai 1645[1464].

Il mourut avant le 1er juillet 1657, date à laquelle Sophie *d'Oncquaires,* veuve, fit un échange de biens[1465].

Il avait épousé Sophie *d'ONCQUAIRES* alias *DONKERS.*

Ils eurent

V Louis d'ESCOUSALLES, seigneur de Montagnet.

[1459] AD. Tarn-et-Garonne Bernard Thibeau, notaire de Miremont

[1460] J. de Carsalade du Pont et Ph. Tamizeey de Larroque, *Mémoires de Jean d'Antras de Samazan, 1880,* p.204, pour ce qui concerne Marthe d'Escousalles.

[1461] Fonds 25 J T.5.5, parchemin, parmi les signataires Roger d'Armentieu, Jean de Maignan, sieur de Montagut, Jean de Verduzan, seigneur de Saint-Cricq, Antoine de Saint-Martin sieur de Bonas.

[1462] Fonds 25 J T.6.1

[1463] Fonds 25 J T.6.2

[1464] Etienne Léger, *Les demoiselles de Saint-Cyr,* tome III.

[1465] Fonds 25 J T.5.7

Il épousa, par contrat du 23 novembre 1668, passé devant Me Andis, du lieu de Pessan, **Catherine de LA BARTHE,** fille de Philippe de LA BARTHE, seigneur de l'Artigolle et de Catherine *DEGUET* (de GOT.)
Ils eurent :

VI Laurent d'ESCOUSALLES, seigneur de Montagnet.
Né le 4 juillet 1681, il fut baptisé à Durban, Sainte-Gemme, le 29 du même mois.
Il épousa, par contrat du 29 janvier 1698, pasé devant Me Durguille, notaire royal, Marguerite de *LANDE* (LANDES ?)
Ils eurent :

VII Jacques d'ESCOUSALLES, seigneur de Montagnet.
Il fut baptisé à Durban, le 12 septembre 1701, et y mourut le 16 février 1773.
Il avait épousé, par contrat du 19 juillet 1731, passé devant Me Durguille, notaire royal, **Constance de VERDIER,** née en 1710, qui mourut à Durban le 26 août 1775.
Ils eurent[1466] :

8.1 Geneviève d'ESCOUSALLES de MONTAGNET.
Née le 13 mai 1745, à Durban, elle y fut baptisée le lendemain.
Elle fut reçue demoiselle de Saint-Cyr sur preuves du 6 avril 1757[1467], elle en sortit le 10 septembre 1765 et fut dotée le 30 juillet 1766.
Novice le 1er septembre 1765, elle fut religieuse professe à l'abbaye Notre Dame de Meaux, sous le nom de Marie Thaïs, le 14 septembre 1766.

8.2 Marie Thérèse Pulchérie d'ESCOUSALLES.
Elle fut marraine en 1766.

8.3 Françoise d'ESCOUSALLES.
Elle épousa, avant 1762, **Jean Baptiste HERBAIS,** né en 1732, qui mourut à Durban, le 11 janvier 1792, d'où postérité.

8.4 Marie d'ESCOUSALLES.
Née en 1739, elle mourut à Durban, le 13 avril 1776, sans alliance.

8.5 Anne d'ESCOUSALLES.
Née le 25 mai 1740, elle fut baptisée à Durban, le lendemain.

8.6 Jeanne Thérèse d'ESCOUSALLES.
Née et baptisée à Durban, le 26 septembre 1742, elle fut religieuse au carmel de Meaux et mourut à Paris le 24 février 1830.

[1466] Etienne Léger, *Les demoiselles de Saint-Cyr,* tome III, pour tout ce qui concerne ces enfants.
[1467] BnF Fr 32134-50 f°107 et 108.

8.7 Jean Jacques d'ESCOUSALLES, écuyer, seigneur de Montagnet.
Né le 21 juin 1748, il fut baptisé le lendemain à Durban. Il fut cité clerc tonsuré en 1768 ert vivait en 1777.

Douillac, révision le 20 juin 2025.
Jacques de ROQUEMAUREL

Famille de GESTAS

I Seigneurs de Floran **p.212**

II Branche naturelle de Montmaurin **p.233**

III Seigneurs de Bétous, Bouzon **p.237**

IV Seigneurs de Lespéroux **p.242**

V Seigneurs d'Antichan **p.245**

VI Seigneurs de Lalane **p.248**

VII Seigneurs de Brana **p.253**

VIII Personnes isolées **p.254**

Carte **p.257**

La généalogie de cette famille a été établie par La Chesnaye-Desbois puis par Maurice Vuillier, le document qui suit la complète et la corrige grâce à des actes fournis par Maurice Vuillier et d'autres sources.
Cette famille d'ancienne chevalerie du pays de Soule où sont assis le château et la seigneurie de Gestas est connue dès l'an 1094, elle s'établit en Comminges dès 1424. Les données concernant les premiers degrés sont reportées au chapitre VIII
Elle portait : « D'argent à un sautoir de gueules chargé d'une roue d'or[1468]. »
Les données venant de La Chesnaye-Desbois, sauf exception, ne sont pas référencées dans le texte.

I Seigneurs de Floran

I Arnaud Raymond de GESTAS, chevalier, seigneur de Gestas (à 6 km de Sauveterre-de-Béarn, Pyrénées Atlantiques), Campagne, Tabaille[1469] (–Usquain, lieu contigu à Gestas.)
Le 19 juin 1377, comme seigneur direct de Gestas, il approuva la vente de certains biens et rentes mouvants de lui par Garcie Arnaud de Saint-Esteven à Manaud de Gestas[1470]. Il servit avec les comtes de Foix et de Comminges en 1370, 1376 et 1377. Lui, avec son fils aîné, Gaston de Gestas, ou son fils homonyme, passa un compromis, en octobre 1417, avec Garcie Arnaud de Méritein, seigneur de Nabas, au sujet d'un différend pour certains biens dépendants de la seigneurie de Gestas[1471].
D'une alliance inconnue il eut :

2.1 Gaston de GESTAS.

2.2 Arnaud Raymond de GESTAS

2.3 Arnaud Guillaume de GESTAS, qui suit

II Arnaud Guillaume de GESTAS, damoiseau, seigneur de Floran (en Latoue, à 4 km de Landorthe, Haute-Garonne), coseigneur de Latour (lieu devenu Latoue, dit parfois Latou dans les actes).
Né en 1388, le 1er novembre 1418, il donna quittance de ses droits paternels et maternels à son frère aîné Gaston de Gestas[1472]. Le 15 janvier 1424, il acheta une pièce de terre au lieu de Latour[1473], le 15 décembre 1428, il fut présent à une revue comme écuyer de la compagnie de Monseigneur de Foix, composée de 7 chevaliers et 106 écuyers, puis, le 13 juillet 1431, à une revue à Béziers, comme écuyer de la même compagnie composée de 9 chevaliers et 102 écuyers[1474].

[1468] R. Bourse/I. Dufis, *Armorial de la Gascogne gersoise.*
[1469] Les données le concernant viennent de La Chesnaye-Desbois, sauf mention particulière
[1470] AD. Gers Vergès I sup 271
[1471] AD. Gers Vergès I sup 271
[1472] La Chesnaye-Desbois
[1473] AD. Gers Vergès I sup 334 n°11360
[1474] AD. Gers Vergès I 1407

Il avait épousé **Jeanne de MERITIN** (devenu MERITENS), coseigneuresse de Gardouch, qui, le 10 août 1444, comme épouse d'Arnaud Guillaume de Gestas, vendit pour 60 écus d'or tous les droits seigneuriaux des biens qu'elle avait à Gardouch, à Jean d'Arnave, damoiseau, coseigneur d'Ornolac[1475]. En 1431, Paule de Méritin, fille d'Etienne de Méritin et de Marguerite de Rousergue, veuve en 1427, de Bertrand de La Tour, fit donation des biens qu'elle possédait en Lauragais à son *beau-frère* Arnaud Guillaume de Gestas, seigneur de Floran, résidant à Latour[1476]. Paule de Méritin était sœur de Pierre de Méritin, coseigneur de Gardouch, lui-même père de Jeanne de Méritin épouse d'Arnaud Guillaume de Gestas, la qualification de beau-frère de Paule de Méritin n'est donc pas appropriée. Le 14 février 1455, un cahier des registres d'appointements accordés par les juges du lieu de Latour, mentionne Arnaud Guillaume de Gestas, coseigneur de Latour et son fils Bernard de Gestas[1477]. Arnaud Guillaume de Gestas mourut dès 1458, date d'une transaction passée entre les habitants de Latour et Bernard de La Tour, seigneur de Latour et Bernard de Gestas, seigneur dudit lieu et de Saint-Marcet[1478].
Ils eurent :

3.1 Bernard de GESTAS, qui suit.

3.2 Marie de GESTAS.
Elle épousa **Sicard de LAPASSE,** fils de Maximilien de LAPASSE et d'Aude ISALGUIER[1479]. L'ascendance de Marie de Gestas est prouvée par un accord, le 11 janvier 1536, entre Gaillard de Gestas, seigneur de Floran, coseigneur de Latour, et Roger de Lapasse, sur le paiement de la dot de Marie de Gestas, aïeule dudit Roger et sœur de l'aïeul dudit Gaillard[1480]. Il en résulte que la descendance de Sicard de Lapasse fut assurée par Marie de Gestas et non par Catherine de Cazalet.

On cite également à ce degré **Marie de GESTAS.**
Elle aurait épousé **Jean Roger de CASTERAS,** châtelain de Camaret, seigneur de Fayolle, fils aîné de Pons III de CASTERAS, seigneur de Castéras, Fayolle, coseigneur de Campagne, et de Marie Bertrande de MONSTRON de SAUTON[1481]. Roger de Castéras testa le 24 août 1492, nommant son père, ses frères, ses enfants et sa femme Marie de Gestas, sœur de Bernard de Gestas, seigneur de Floran[1482]. On trouve également **Jeanne** (?) **de GESTAS,** située au degré suivant, qui épousa Pons III de Castéras, dont elle était la seconde épouse[1483], ce qui est étonnant tant par la

[1475] AD.HG E 1419, Jean Bougue, notaire de Saint-Gaudens
[1476] BnF P.O n°2865 pp.257,258
[1477] AD. Gers I sup 334 n°11360
[1478] AD. Gers I sup 334 n°11360
[1479] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t.I, p.71
[1480] BnF Carré d'Hozier (Gestas)
[1481] Louis de La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Généralité de Toulouse,* p. 144, indique les parents de Jean Roger de Castéras mais ne nomme pas sa femme; Lainé dit que Pons III de Castéras, veuf de Marie Bertrande de Sauton épousa en secondes noces Jeanne de Gestas, fille de Bernard.
[1482] AD. Gers Vergès I 773
[1483] Lainé

chronologie que par les interdits canoniques. L'ordre inverse serait plus logique. Ces données doivent donc être prises en compte avec la plus grande prudence.

III Bernard de GESTAS, écuyer, seigneur de Floran, coseigneur de Latour.
Il succéda à son père dès 1458 ; le 12 juin 1460, selon une déclaration de Sicard de Mirepoix et des habitants de Latour, Bernard de Gestas était coseigneur de Latour et avait plusieurs terres nobles[1484]. Le 12 (alias 18) janvier 1474, il rendit hommage au comte de Comminges (Odet d'Aydie) pour Floran, Latou et des fiefs et droits en Saint-Marcet[1485].
Le 13 février 1483, avec son fils, Jean de Gestas, il donna une quittance de dot de Jeanne de Vize, fille de Fortanier de Vize, seigneur de Saint-Elix, près d'Aurignac, femme dudit Jean de Gestas[1486].
Il avait épousé **peut-être une demoiselle de COMMINGES** (Marie, selon La Chesnaye-Desbois**,** Marthe, selon Maurice Vuillier[1487]), hypothèse également formulée par l'abbé de Vergès selon une ordonnance d'un juge à la requête de Jean de Gestas contre Jacques Rives, « collationnaire », pour extraire plusieurs actes de sa mère : à la fin de l'extrait de la quittance de Marie dite Gascogne de Gestas et une reconnaissance par le seigneur de Latour, son mari, d'un légat à elle fait par Madeleine de Foix, dame de Roquefort, laquelle Madeleine de Foix était sans doute tante de ladite Marie Gascogne de Gestas, cela et d'autres raisons font croire que Bernard de Gestas, seigneur de Floran, père de Jean de Gestas dit de Comminges était marié avec une demoiselle de Comminges[1488].
Ils eurent :

4.1 Jean de GESTAS, fils aîné, qui suit.

4.2 Raymond de GESTAS.
Nomme exécuteur testamentaire de Jeanne de Vize, veuve de Jean de Gestas, seigneur de Floran, par son testament du 20 septembre 1523, c'est peut-être lui qui, le 3 octobre 1493, fut témoin de la quittance de dot de Jean de Benque, coseigneur de Saux et de Latou, mari de Catherine de Mirepoix[1489].

4.3 Izarn de GESTAS, seigneur d'Esquillan (à 1 km de Latoue).
Il épousa par contrat, en 1494, du consentement de son père et de Jean de Gestas, son frère aîné[1490], **Honorette de LA TOUR,** fille d'Arnaud de La Tour, seigneur de Lieux et d'Eléonore d'Orbessan[1491].

[1484] AD. Gers Vergès I sup 344 n°11360
[1485] AD. Gers Vergès I sup 334 n°11360 ; AD. Gers I 537
[1486] AD. Gers Vergès I sup 334 n°11360
[1487] Lequel lui donne pour parents Aymeric de Comminges, seigneur de Mondilhan, et Ne…d'Orbessan, qui eurent une fille Marie, dont on ne connaît pas la destinée et qui serait anachronique.
[1488] AD. Gers I sup 334 (acte vers 1530 selon le contexte)
[1489] AD. Gers Vergès I 429 (2)
[1490] La Chesnaye-Desbois
[1491] AD. Gers Vergès I sup 334.

Arnaud de La Tour, seigneur de Lieux et de Latour testa le 14 février 1506, nommant sa femme Aliénor d'Orbessan, et parmi ses enfants Honorette de La Tour, femme d'Izarn de Gestas, à qui il léguait sa borie de Bergès[1492].
Izarn de Gestas testa le 18 (alias 28) mars 1528, nommant sa femme Honorette de La Tour, nommant exécuteur testamentaire son frère Pierre de Gestas[1493]. On trouve le 7 mai 1557, un hommage rendu par les nobles de Larboust à Gaillard d'Aure, seigneur de Larboust, sénéchal de Nébouzan, parmi eux Izarn de Gestas[1494].

4.4 Pierre de GESTAS, nommé le 18 mars 1528 dans le testament de son frère Izarn.

IV Jean I (dit Jeannot) **de GESTAS dit de COMMINGES,** seigneur de Floran
Le 24 janvier 1496, il fut présent au contrat de mariage de Vidian de Vize, fils de Fortaner de Vize, seigneur de Saint-Elix, avec Marguerite de Saman[1495]. Il mourut avant le 20 septembre 1523, date du testament de sa femme et probablement avant le 4 octobre 1513, date du dénombrement de la coseigneurie de Latour, avec justice haute, moyenne et basse, par Jean de La Tour, Bertrand de Benque et Gaillard de Gestas[1496].
Il avait épousé, par contrat du 17 juin 1481, au château d'Alan (à 5 km à l'est d'Aurignac, Haute-Garonne), **Jeanne de VIZE (**dite DORIE, semble-t-il ; on trouve parfois des filles citées dans des actes avec le nom de leur mère), fille de Fortaner de VIZE, seigneur de Saint-Elix-Séglan,(et peut-être de Jeanne DORIE[1497]), il fut convenu que le seigneur de Saint-Elix rendrait au seigneur de Floran la terre et les droits seigneuriaux du lieu de La Roque Nébouzan qu'il lui avait ci-devant vendus pour partie de la dot de sa fille[1498].
Jezanne de Vize testa, veuve, le 20 septembre (alias novembre) 1523, en son château de Floran, léguant à son fils Pierre de Gestas un cheval noir et déclarant qu'elle lui avait fait donation de tous les droits qu'elle avait de son père en la maison de Saint-Elix par le contrat de mariage dudit Pierre, faisant des legs à sa fille Diane, femme de Gaillard de Montsérié, du lieu d'Aulon, à Bernarde son autre fille, femme de Raymond Jean (de Coret), et à Marie dite Gascogne, son autre fille, et Gaillarde, aussi sa fille, femme de Me Bernard *Arnulphi,* notaire d'Aurignac, déclarant que feu Bernard de Gestas, seigneur de Floran avait légué audit Pierre de Gestas, fils de la testatrice, la borie d'Aulon, appelée *Belpol,* et instituant son héritier universel Gaillard de Gestas, son fils, nommant exécuteur de ses volontés Raymond de Gestas, en présence d'Izarn de Gestas, seigneur d'Esquillan[1499].
De son alliance Jean I de Gestas eut[1500] :

[1492] AD. Gers Vergès I 1980 (11331)
[1493] BnF Chérin n°91
[1494] AD. Gers Vergès I 207 (6)
[1495] AD. Gers I sup 334 n°11360
[1496] AD. Gers I sup 334
[1497] Maurice Vuillier nomme sa femme Jeanne Dorie, sans en fournir la preuve
[1498] AD. Gers Vergès I sup 334 n°11360 ; la transcription nomme Jeanne Dorie fille de Fortaner de Vize la future épouse de Jean de Gestas.
[1499] BnF Chérin n°91
[1500] Ces enfants apparaissent dans plusieurs documents : testament de Jeanne de Vize en 1523, rappelé dans un mémoire de 1566, BnF Chérin n°91 ; testament de Gaillard de Gestas en 1558.

5.1 Gaillard de GESTAS, qui suit.

5.2 Pierre de GESTAS, seigneur de Saint-Marcet (à 4 km au nord-ouest de Latoue).
Le 3 avril 1552, il fut nommé, avec d'autres, tuteur et administrateur des biens des enfants de Bernard de Montpezat de Carbon, seigneur de Tajan, Saint-Martory, par son testament[1501], puis le 15 avril 1561, Maurivat de Montpezat, seigneur de Mancioux demanda par son testament que Pierre de Gestas, seigneur de Saint-Marcet, avec d'autres, dont sa femme, Isabeau de Mauléon, traite des mariages de ses filles[1502].
D'une alliance inconnue, Pierre de Gestas eut :

1° Jeanne de GESTAS.
Fille de Pierre de Gestas, écuyer, seigneur de Saint-Marcet, Floran, elle épousa le 27 octobre 1557, **Raymond ADOUE,** chevalier, seigneur de Saillas (à 1 km de Saint-Marcet), fils de Bernard ADOUE, chevalier, seigneur de Saillas, et de Marguerite de LUSCAN, elle mourut peu de temps après son mariage instituant héritier universel son mari, lequel se remaria le 8 octobre 1564 avec Madeleine d'AURE[1503], fille de Claude d'AURE, seigneur de Viella, et de Jeanne de LUSSAN, d'où postérité de cette seconde union[1504].

2° peut-être Odet de GESTAS, seigneur de Saint-Marcet[1505].
Il épousa **Catherine de BAZUS,** tel que cela apparaît dans le contrat de mariage de leur fille Françoise. En 1587, Catherine de Martres, femme de *Genfore* (Geoffre ?) de Montsérié, reconnut une obligation envers Catherine de Bazus, femme d'Odet de Gestas, seigneur de Saint-Marcet[1506]. Odet de Gestas mourut avant le 20 octobre 1593, à cette date Catherine de Bazus, apparut dans un acte relatif à Savary d'Encausse, seigneur de La Bastide, et Catherine de La Tour, sa femme ; parmi les témoins Jean de Gestas, sieur de Las Peyrouses[1507].
Le 1er décembre 1596, Catherine de Bazus, veuve d'Odet de Gestas, seigneur de Saint-Marcet, veuve, mère de ses enfants, nomma procureur Antoine de Comminges, seigneur du Fréchet, pour passer un instrument d'arbitrage avec François de Boussens, seigneur d'Espenan, pour faire pour Françoise de La Tour, sa femme, au procès entre ladite constituante contre Catherine de La Tour, veuve de Savaric d'Encausse, seigneur de La Bastide[1508], Catherine de La Tour appartenait à la branche des capitaines châtelains d'Aurignac.

[1501] AD. Gers Vergès I 2545 ; AD.HG Reg Ins 35
[1502] AD. Gers Vergès I 2545
[1503] La Chesnaye-Desbois, il faut peut-être lire Madeleine (de Gémit) de Luscan ou Madeleine de Lussan.
[1504] Jacques de Roquemaurel, *Familles d'Aure,* produisant la preuve.
[1505] Pour expliquer la transmission de la terre de Saint-Marcet. ; Maurice Vuillier le dit, sans preuve, fils de Pierre de Gestas, seigneur de Saint-Marcet.
[1506] AD.HG 3 E 25590
[1507] AD.HG 3 E 24858 Saint-Gaudens
[1508] AD.HG 3 E 34663 Aurignac

En 1604, à Aulon, dans la maison de Me Arnaud Castet, notaire, Catherine de Bazus, veuve d'Odet de Gestas, seigneur de Saint-Marcet, pour montrer l'intérêt qu'elle portait à Jean François de Gestas, son fils, lui donna la somme de 600 livres[1509]. Le 22 janvier 1615, Simon de Coutray, sieur de La Raze, céda 100 livres à Antoine de Comminges, seigneur du Fréchet que lui devait feue Catherine de Bazus, veuve d'Odet de Gestas, seigneur de Saint-Marcet, puis le 31 mai 1615, Antoine de Comminges, seigneur du Fréchet rappela à Jean François de Gestas, seigneur de Saint-Marcet que sa mère Catherine de Bazus s'était rendue débitrice de 80 livres par contrat du 7 mars 1606 avec Simon Jacques du Coutray, écuyer, habitant Samatan[1510].
Ils eurent :

Françoise de GESTAS.

Elle épousa, par contrat du 20 août 1582, à Aulon, **François de MONTPEZAT,** seigneur de Manaud, coseigneur de Saux, fils de Gaspard de MONTPEZAT, seigneur de Manaud, et d'Anne de PREISSAC, parmi les présents figurèrent Jean de Gestas et autre Jean de Gestas, seigneur de Floran et de Montmaurin[1511], d'où postérité. Le 18 mai 1593, Françoise de Gestas, femme de François de Montpezat, reçut une donation de Bertrande Dabadie, veuve de Gastonet Formen, du lieu de *Laregnan* en Comminges[1512]. La fille de François de Montpezat et de Françoise de Gestas, Anne de Montpezat épousa, par contrat du 5 août 1602, Guyon d'Astorg fils de Bernard d'Astorg, seigneur et baron de Montbartier, capitaine de 50 hommes d'armes, et d'Isabeau d'Aure[1513].

Germaine de GESTAS.

Elle épousa par contrat en juin 1593, dans la maison de François de Montpezat, seigneur de Saux, **Paul d'INCAMPS**, seigneur de La Salle, la future, dotée de 1 333 écus sol, fille d'Odet de Gestas, seigneur de Saint-Marcet, et de Catherine de Bazus, fut dite sœur de *Jean Paul* de Gestas et de *Jeanne* de Gestas[1514]. Paul d'Incamps mourut avant 1609, date à laquelle Isabeau d'Ornezan, veuve de noble Pierre de Jeannet, devait recevoir 900 livres des mains de Germaine de Gestas, veuve de feu Paul d'Incamps[1515] ; le 17 août 1610, Paul d'Incamps fut dit feu dans le contrat de mariage de leur fils Jean François d'Incamps, seigneur de La Salle et de Verdalle, avec Louise de Foix, fille de feu

[1509] AD.HG 3 E 34670 Aurignac
[1510] AD.HG 3 E 34681, 3 E 34698 Aurignac
[1511] AD. Lot-et-Garonne Fonds Raymond n°20 et autres
[1512] AD.HG Reg Ins 5
[1513] AD. Lot-et-Garonne 2 J 229
[1514] AD.HG 3 E 24858 Saint-Gaudens
[1515] AD.HG 3 E 15 357 Montesquieu Volvestre

Jean Jacques de Foix et de Fabas, seigneur de La Mothe, et de Gabrielle d'Orbessan, l'acte nomma Germaine de Gestas, mère du marié, et Gasparde de Casso, sa grand-mère, et Philippe d'Incamps, frère du futur[1516]. En 1616, François d'Incamps, sieur de La Salle, habitant Bareille fut nommé avec sa mère Germaine de Gestas, administratrice des personnes et biens de Gaston et Philippe d'Incamps, ses enfants[1517].

François de GESTAS, seigneur de Saint-Marcet.
Fils de feu Odet de Gestas, seigneur de Saint-Marcet, et de Catherine de Bazus, il fut cité, le 24 septembre 1622, avec Alexandre de Montpezat, son neveu, qui épousait par contrat Jeanne de La Tour, fille de Jean Bertrand de La Tour et de Landorthe, à cette occasion Alexandre de Montpezat, seigneur de Saint-Michel, fils de François de Montpezat, seigneur de Manaud, coseigneur de Savès, et de Françoise de Gestas, reçut de son oncle maternel François de Gestas, seigneur de Saint-Marcet, les 2/3 des biens de ce dernier[1518].

5.3 Marie (alias **Diane**) **de GESTAS.**
Elle épousa, par contrat, dès novembre 1515, date d'un accord au sujet du paiement de la dot, **Gaillard de MONTSERIE,** capitaine[1519], lequel donna, le 29 mai 1516, une quittance de douaire de sa femme[1520], le mariage fut daté du 16 novembre 1517[1521]. Diane de Gestas, femme de Gaillard de Montsérié, donna en 1540, à son frère Gaillard de Gestas, seigneur de Floran, quittance du reste de sa dot[1522].

5.4 Bernarde de GESTAS.
Elle épousa, dès le 20 novembre 1523, Raymond **Jean de CORET,** habitant Ardiège, et donna, le 19 juin 1539, une quittance de dot à son frère Gaillard de Gestas[1523], d'où postérité. Raymond Jean de Coret était fils de Pierre de CORET et d'Isabeau ESPAGNOL, dame de Saint-Paul et d'Ardiège[1524].

5.5 Marie alias **Gascogne de GESTAS.**
Elle acheta une ferme au lieu de Latour le 30 janvier 1526 (style non précisé)[1525] et épousa, par contrat du 15 juin 1526, **Gaston de LA TOUR,** qui devint seigneur de

[1516] AD.HG Reg Ins 15
[1517] AD.HG 2 E 16132 Cazères
[1518] AD. Lot-et-Garonne 2 J 230
[1519] AD. Gers Vergès I sup 334 n°11360
[1520] AD. Gers Vergès I 1537
[1521] BnF Chérin n°91
[1522] BnF Chérin n°91
[1523] BnF Chérin n°91
[1524] Larcher, *Glanages,* 1392-1447
[1525] AD. Gers Vergès I sup 334 n°11360

Landorthe, fils du seigneur de Lieux[1526], les parents du futur étaient Jean de LA TOUR, seigneur de Lieux, Latour, et Jeanne de SAINT-LARY[1527].
Gascogne de Gestas, femme de Gaston de La Tour, donna le 21 juillet 1527, une quittance à son frère Gaillard de Gestas, il fut fait mention d'un legs que lui avait fait Madeleine de Foix[1528].
Le 24 septembre 1557, le sénéchal de Toulouse émit une ordonnance sur la requête de Jean de La Tour, fils et donataire de Marie Gascogne de Gestas, demandeur, sur les biens de feu noble Comminges de Gestas, appelé Jean de Gestas et dit aussi de Comminges, père de ladite Marie Gascogne, contre Jean de Gestas, son neveu[1529].
Le 5 février 1562, Marie de Gestas, femme de Gaston de La Tour, seigneur de Landorthe, fit donation à Jean de La Tour, son fils unique, de tout le droit qu'elle pouvait avoir en la maison et biens de feu Gaillard de Gestas, seigneur de Floran tant pour raison de son douaire que de sa légitime[1530] ;l'inventaire des biens, meubles et titres de Marie de Gestas et des documents de la maison de Gestas de Floran fut réalisé le 14 septembre 1562, après le décès de Gaillard de Gestas, seigneur de Floran[1531]. Le 28 octobre 1563 Jean de La Tour émit une protestation au sujet de la dot de Marie dite Gascogne de Gestas, sa mère, et des biens de feu Jean de Gestas, son père (de Marie dite Gascogne), contre Jean de Gestas, 2ème du nom, fils et héritier de Gaillard de Gestas, seigneur de Floran, et celui-ci fils dudit Jean de Gestas, premier du nom, seigneur de Floran[1532].

5.6 Gaillarde de GESTAS.
Elle épousa Me Bernard ***ARNUPHI,*** notaire d'Aurignac.

Jean de Gestas et Jeanne de Vize ne sont pas les parents de Marie de GESTAS, qui avait épousé Roger de LAPASSE[1533], ce qui est repris par Maurice Vuillier, qui ajoute sans preuve que cette Marie de Gestas épousa, en secondes noces Michel de Verdelin (infra.)
Cette soi-disant ascendance, indiquée par La Chesnaye-Debois, résulte d'une erreur d'interprétation d'un acte du 11 janvier 1536 qui dit que Gaillard de Gestas, seigneur de Floran, coseigneur de Latour fit un accord avec Roger de Lapasse sur le paiement de la dot de Marie de Gestas, aïeule dudit Roger et sœur de l'aïeul dudit Gaillard[1534]. Il en résulte qu'une Marie de Gestas, sœur de Jean de Gestas, seigneur de Floran, avait

[1526] AD. Gers Vergès I 1537
[1527] Jacques de Roquemaurel, *Famille de La Tour (Comminges),* produisant la preuve.
[1528] BnF Chérin n°91
[1529] AD. Gers I sup 334
[1530] AD. Gers I 1984 n°11349, Maurelli, notaire de Saint-Gaudens ; BnF Chérin n°91
[1531] AD. Gers I sup 334 n°11360
[1532] AD. Gers I sup 334 n°11360
[1533] La Chesnaye-Desbois indique Marie de Gestas qui épousa Roger de Lapasse, celle-ci n'est pas nommée dans le testament de sa mère, son frère Jean dans son testament nomme ses sœurs qu'il a mariées : Marie (qui doit être celle nommée parfois Diane), Bernarde, autre Marie dite Gascogne, Gaillarde ; l'épouse de Roger de Lapasse n'est pas nommée. Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t.I, p.71, qui a publié une généalogie assez bien documentée de la famille de Lapasse ne reprend pas cette alliance.
[1534] BnF Carré d'Hozier (Gestas)

épousé Sicard de Lapasse, qui avait épousé Catherine de Cazalet, et que c'était elle qui assura la descendance.

On cite à cette époque Marie de Gestas de Floran qui épousa Michel de Verdelin, seigneur de Montégut (en Comminges), fils de Gaspard de Verdelin, écuyer, et de Marthe de Camplong, qui avait quitté vers 1532 le Comtat-Venaissin pour s'établir en Comminges, avec son frère Guillaume de Verdelin, curé de Montégut, qui acquit la terre de Montégut et la céda à son frère Michel[1535]. Michel de Verdelin testa le 3 novembre 1556, nommant feue Marie de Gestas, son épouse, instituant héritier universel leur fils Jean, alors à la guerre, lui substituant Gratien de Verdelin, frère de Jean[1536] ; leur fils Jean de Verdelin épousa par contrat 23 juillet 1564 Isabeau de Montbéton, d'où postérité[1537].
Cette Marie de Gestas pourrait être Marie alias Diane de Gestas qui épousa par contrat dès 1515, Gaillard de Montsérié cité encore 1540, ce qui ne signifie pas qu'il était vivant à cette date, et même s'il était vivant à cette date et mourut peu après ce serait encore possible. Si l'épouse de Michel de Verdelin n'est pas cette Marie dite Diane de Gestas, elle doit être une de leurs cousines issue d'un rameau non connu.

V Gaillard (dit Gaillardet) **de GESTAS,** seigneur de Floran, Saux (probablement le lieu devenu Saux-et-Pomarède, à 5 km au nord de Saint-Gaudens), Montmaurin (à 4 km au sud de Blajan, Haute-Garonne), coseigneur de Latour.
En 1522, un jugement dit que Gaillard de Gestas ayant attaqué le seigneur de Latour, fut blessé à l'œil d'un coup de trait, on fait mention de Jean de Gestas, seigneur de Labarthe-Inard[1538].
Le 30 août 1524, Gaillard et Pierre de Gestas, frères, firent un accord de partage[1539].
Gaillard de Gestas, seigneur de Floran, dénombra le 7 novembre 1540, devant le sénéchal de Toulouse, la terre et seigneurie de Saux, de Floran, de Saint-Marcet et partie de Latour de Comminges[1540]. Il acheta, le 4 juin 1546, la place de Montmaurin à François Jean de Manas et Marie de Montlezun[1541].
Il testa le 10 juillet 1558, au château de Floran, ayant 7 enfants mâles et 2 filles, nommant héritier universel Jean de Gestas, son fils de son premier mariage avec Jeanne de Mauléon, faisant des legs à Manaud de Gestas, son fils de son premier mariage, à Jeanne de Gestas, sa fille de son premier mariage, mariée avec Vezian de La Tour, à Jean de Gestas, son fils aîné de son second mariage avec Jeanne de La Tour, et qui était marié avec Françoise de Montpezat, fille de Maurivat de Montpezat, seigneur de Mancioux, à Laurent de Gestas, son fils de son second mariage, à autre Jean de Gestas et à Vezian de Gestas et Nicolas de Gestas, mineur, et à Catherine de Gestas, aussi ses enfants de son second mariage, il avait deux filles

[1535] La Chesnaye-Desbois, généalogie Verdelin
[1536] AM. Toulouse II 134, de Ligureys, notaire de Montréjeau.
[1537] F. Bluche, *Les Pages de la Grande Ecurie,* Patrice du Puy, juin 2005
[1538] AD. Gers I sup 334
[1539] AD. Gers Vergès I 1537, Barus, notaire d'Aurignac
[1540] AD. Gers Vergès I sup 334
[1541] AD. Gers I 1537, Manaud Cestac et Savy, notaire de Blajan

bâtardes, Raymonde de Gestas, mariée avec Bertrand Féraud, d'Aulon, et Catherine de Gestas mariée à Pascal Féraud, il fit des legs à Jeanne, Isabeau, Marie et Jeanne de La Tour, ses nièces (petites-filles) filles de Vezian de La Tour et de Jeanne de Gestas, sa fille ; il avait marié ses sœurs Marie, Bernarde, autre Marie dite Gascogne, Gaillarde, il nomma tuteur de ses enfants, Pierre de Mauléon, écuyer, frère de feue Jeanne de Mauléon, sa première femme, Gaston de La Tour, seigneur de Landorthe, Pierre de Gestas, seigneur de Saint-Marcet, son frère, Jean Bertrand de La Tour, seigneur de Lieux[1542].

Il avait épousé, en premières noces, avant 1526, **Jeanne de MAULEON,** fille de Bernard de MAULEON, seigneur de Gensac, et probablement de sa première épouse Isabelle de BENQUE. Jeanne de Mauléon testa le 12 novembre 1532, du consentement de son mari, faisant un legs à sa fille, non nommée, et instituant héritier universel Pierre de Gestas, alias le Cadet, son fils[1543].

Il avait épousé en secondes noces, par contrat du 11 juin 1536, **Jeanne de LA TOUR,** fille de Jean de LA TOUR, seigneur de Lieux[1544], et de Jeanne de SAINT-LARY[1545]. Jeanne de La Tour testa, veuve, le 17 décembre 1575, faisant des legs à Vézian de Gestas, Nicolas de Gestas, Jean de Gestas, son puîné, ses fils et instituant héritier universel Laurent de Gestas, son fils, nommant exécuteur testamentaire Jean de Gestas, seigneur de Floran et de Montmaurin[1546].

Enfants du 1er lit :

6.1 Jean de GESTAS, seigneur de Floran, Montmaurin.

C'est probablement lui qui dit seigneur de Floran, dénombra en 1540, la seigneurie de Floran et certains droits au lieu de Saint-Marcet et la seigneurie de Saux détenue par force par le seigneur de Labastide ; la même année Gaillardet de Gestas, seigneur de Floran fit un dénombrement[1547].

Jean de Gestas, seigneur de Floran, testa le 11 février 1593, instituant héritiers les enfants de Vézian de Gestas, seigneur de Bétous, son frère, par ordre de substitution, et héritiers universels, Laurent de Gestas, seigneur de Floran, et Jean de Gestas, seigneur de Lias, laissant la place de Montmaurin à sa femme Anne de Noé[1548], puis il testa une nouvelle, fois le 22 mars 1593[1549]et mourut probablement peu après. Le 20 juin 1600, Laurent de Gestas, seigneur de Floran, et Jean de Gestas, seigneur de Lias, frères et héritiers universels de Jean de Gestas, seigneur de Floran, rachetèrent les biens de leur frère qui avaient été conservés par Anne de Noé, veuve, sous prétexte qu'elle n'avait pas reçu sa dot et augment, ces biens avaient été vendu avec pacte de

[1542] BnF Chérin n°91 ; BnF Fr 32297 ; AD. Gers I 1535, André Savy, notaire d'Aurignac
[1543] BnF Chérin n°91
[1544] AD. Gers Vergès I sup 334 ; BnF Carré d'Hozier (Gestas) ; BnF Fr32297 ; BnF Fr 32200
[1545] Jacques de Roquemaurel, *Famille de La Tour (Comminges),* produisant la preuve du mariage de Jean de La Tour et de Jeanne de Saint-Lary.
[1546] BnF Chérin n°91 ; BnF Carré d'Hozier, Savy, notaire
[1547] AD. Gers Vergès I sup 334
[1548] AD. Gers Vergès I sup 334, dit que Jean de Gestas institua héritiers les enfants de Vézian de Gestas, AD. Gers Vergès I 1536 du 20 juin 1600 dit qu'il institua héritiers universels ses frères Laurent de Gestas, seigneur de Floran et Jean de Gestas, seigneur d'Alias
[1549] AD. Gers Vergès I 1537, Guillaume Cestac, notaire

rachat aux héritiers de Géraud de La Mothe, seigneur d'Izaut, marié à Marguerite de Touges ; Anne de Noé apparaît remariée au seigneur de Laran[1550].

Il avait épousé, par contrat du 30 avril 1567, **Anne de NOE,** dotée de 4 000 livres, fille de Roger de NOE, chevalier, seigneur et baron de Noé, de Lisle, et de Françoise de BENQUE[1551].

Le 23 novembre 1591, Anne de Noé, femme de Jean de Gestas, seigneur de Floran, fit un accord avec Urbain de Noé, seigneur de Noé, relatif aux sommes léguées par son père Roger de Noé, seigneur et baron de Noé[1552].

Anne de Noé épousa en secondes noces, Jean de Cazaux, seigneur de Laran, sénéchal d'Aure, fils d'Hugues de Cazaux, seigneur de Laran, sénéchal d'Aure, et de Françoise de Vize[1553], il était veuf de Catherine de Martres, épousée par contrat du 29 décembre 1579, et testa le 26 juin 1596[1554].

6.2 Pierre de GESTAS dit le Cadet.

6.3 Manaud de GESTAS.

Le 13 mars 1563, il y avait un procès entre Manaud, Laurent et Jean de Gestas, frères, Pierre de Gestas, seigneur de Saint-Marcet, procureur et curateur de Vézian de Gestas, ensemble tuteurs et curateurs de Nicolas de Gestas, pour raison de la succession après le décès de Gaillard de Gestas, leur père, seigneur de Floran, et Jean de Gestas, seigneur de Floran, ledit Jean de Gestas, seigneur de Floran, faisant pour lui et pour Manaud de Gestas, et lesdits Jean et Laurent de Gestas, pour lui (eux ?) et pour Pierre de Gestas, seigneur de Saint-Marcet, curateur de Vézian de Gestas, absent[1555]. Une sentence arbitrale fut prononcée le 6 mai 1566, entre Manaud, Laurent, Jean, Vézian, Nicolas et Catherine de Gestas, fils et fille de feu Gaillard de Gestas, seigneur de Floran, et Jean de Gestas, seigneur de Floran, fils aîné dudit Gaillard[1556]. En 1568 Manaud de Gestas était dans la compagnie de *Bidonnet*[1557].

C'est peut-être lui qui devint archidiacre de Rivière, toutefois cela impliquerait une assez grande longévité.

Le 28 février 1606, Manaud de Gestas, archidiacre de Rivière, fut institué légataire testamentaire de Géraud de Gémit, seigneur de Luscan, mari de Catherine de Montauban, cet acte fait apparaître demoiselle de La Terrade, tante de Françoise de Gémit, fille du testateur[1558], ce qui suggère une parenté avec Michel de Gestas qui

---

[1550] AD. Gers Vergès I 1536

[1551] AD. Gers Vergès I 2648, Jean Bergeraud, notaire de Noé

[1552] AD.HG Reg. Ins 5

[1553] F. Bluche, *Les Pages de la Grande Ecurie,* Patrice du Puy, éditeur, juin 2005

[1554] BnF Fr 32297

[1555] AD. Gers I 1535 Bertrand Méron, notaire de L'Isle-en-Dodon ; arbitrage de Me Louis Maurelli, notaire de Saint-Gaudens

[1556] AD. Gers I sup 334

[1557] Fleury-Vindry

[1558] AD. Gers I 1542 n°9234

devint coseigneur d'Antichan ; Manaud de Gestas, ancien archidiacre de l'église de Comminges, testa le 19 mars 1607[1559].

6.4 Jeanne de GESTAS.
Elle épousa, (par contrat du 7 octobre 1538), **Vézian de LA TOUR,** seigneur de Lieux, Latour, fils de Savaric de LA TOUR, seigneur de Lieux, Latour, et de Jeanne de SAMAN, d'où postérité[1560].

Enfants du second lit :

6.5 autre Jean de GESTAS, seigneur de Lias.
C'est lui ou son frère homonyme, qui dit seigneur de *Bulan*, le 18 aout 1566, faisant pour Vézian de Gestas de Floran, seigneur de Bétous, son frère, donna une quittance de 1 000 livres, acompte de sa légitime, à Jean de Gestas, seigneur de Floran, son frère aîné[1561]. Le 11 mars 1588, Jean de Gestas, seigneur *d'Alias*, reconnut une dette[1562].
Il avait épousé, avant le 10 juillet 1558, date du testament de Gaillard de Gestas, seigneur de Floran) **Françoise de MONTPEZAT,** fille de Maurivat de MONTPEZAT, seigneur de *Mancieux* en Comminges (donc Mancioux), et d'Isabeau de MAULEON[1563]. Françoise de MONTPEZAT est très probablement celle qui épousa (donc en secondes noces) par contrat du 7 février (alias 30 mars) 1562, **Nicolas de COMMINGES,** seigneur de Péguilhan[1564], puis de Mancioux, fils de Mathieu de COMMINGES, chevalier, baron de Péguilhan[1565], et de Marie d'AURE[1566].

6.6 Laurent de GESTAS, sieur de Floran**.**
Il testa le 25 octobre 1567, nommant Jeanne de La Tour, sa mère, et *Antonie* de Gestas, sa sœur[1567]. Le 2 mars 1596, son frère Jean de Gestas, seigneur de Lias, et lui, reçurent 1 000 livres de Simon de La Tour, seigneur dudit lieu, en remboursement d'une dette[1568].

6.7 autre Jean de GESTAS, qui suit.

6.8 Vézian de GESTAS, auteur de la branche des seigneurs de Bétous, Bouzon

---

[1559] AD.HG 3 G 34
[1560] Jacques de Roquemaurel, *Famille de La Tour (Comminges),* produisant la preuve du mariage, sauf la date..
[1561] AD. Gers I sup 334 n°11360
[1562] AD. Gers Vergès I 121 (6) Inventaire
[1563] Maurivat de Montpezat testa le 15 avril 1561, nommant Françoise de Montpezat, sa fille aînée, et Hélène de Montpezat, son autre fille, disant que lorsqu'elles voudront se marier le mariage sera traité par Isabeau de Mauléon, sa femme, et Raymond de Mauléon, seigneur de Francon (AD. Gers Vergès I 2545), ceci suggère que Jean de Gestas, seigneur de Lias mourut avant le testament de son beau-père (ou que le mariage indiqué dans le testament de Gaillard de Gestas en 1558, était un mariage prévu par contrat, qui n'avait pas eu lieu).
[1564] BnF Fr 32298
[1565] Père Anselme, *Histoire généalogique de la Maison de France,* t.II, p.661
[1566] Jacques de Roquemaurel, *Les comtes de Comminges et leur descendance,* produisant la preuve.
[1567] AD.HG 3 E 2331
[1568] AD.HG 3 E 34663 Aurignac

6.9 Nicolas de GESTAS.
Le 13 mars 1563, il était sous la tutelle de ses frères Manaud, Laurent et Jean de Gestas, et de Pierre de Gestas, seigneur de Saint-Marcet.

6.10 Catherine de GESTAS.
Elle épousa **Jean de MARTRES,** seigneur de Mont, fils d'Aymeri de MARTRES, seigneur de Mont, et d'Espérance du PAC[1569]. Jean de Martres mourut avant 1591, d'où deux fille Anne et Mathive de Martres. Le 16 mai 1599, Anne de Martres, fille de feu Jean de Martres, seigneur de Mont, et de Catherine de Gestas, assistée de Laurent de Gestas, seigneur de Floran, et de Jean de Gestas, seigneur de Lias, frères, ses oncles maternels, et Mathive de Martres, sa sœur aînée, femme de Jean de Sariac, seigneur de Mont, donnèrent une quittance[1570].

Gaillard de GESTAS eut également deux filles bâtardes :

6.11 Raymonde de GESTAS, elle épousa **Bertrand FERAUD,** d'Aulon

6.12 Catherine de GESTAS, elle épousa **Pascal FERAUD.**

VI Jean II de GESTAS, seigneur de Lias, puis de Floran, Montmaurin.
Le 22 octobre 1591, il reconnut avoir reçu 166 écus de sa femme Isabeau d'Arroux, advenus par l'hérédité de feu Guilhem de Lo, seigneur de Bilhères, son premier mari et advenus par feue Isabeau de Bar, son aïeule maternelle, demoiselle de Saint-Léon le 20 mai 1586[1571], Jeanne de Gavarret, mère d'Isabeau d'Arroux était fille d'Arnaud Guillaume de Gavarret, seigneur de Saint-Léon, et d'Isabeau de Bar[1572]. Le 10 avril 1599, au château de Floran, Jean de Gestas, seigneur de Lias et sa femme Isabeau d'Arroux, donnèrent une quittance de 100 écus à Françoise de La Tour, mère et administratrice de Balthazar d'Arroux, seigneur de Lasserre[1573].
Jean II de Gestas testa le 19 janvier 1607, nommant sa femme, léguant 3 000 livres à *Vézian* (erreur de transcription pour Jean) de Gestas, son fils, nommant autre Jean, son fils, léguant 3 000 livres à Gabriel de Gestas, son fils et la même somme à Simon de Gestas, son fils, faisant un legs de 50 livres à son frère Vézian de Gestas, seigneur de Bétous, instituant héritier universel Jean de Gestas, son fils aîné, nommant sa fille naturelle Jeanne de Gestas mariée à Jean Germain [1574] et mourut avant le 28 novembre 1608 date du contrat de mariage de sa fille naturelle Jeanne de Gestas[1575].

[1569] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Martres,* produisant la preuve.
[1570] AD.HG Reg Ins 8, Pierre Savy, notaire d'Aurignac
[1571] AD. Gers I 1535
[1572] d'Hozier, *Armorial général de France,* Reg.4, Généalogie d'Arroux
[1573] BnF Carré d'Hozier n°244, Pierre Savy, notaire royal de la ville d'Aurignac
[1574] BnF Fr 32297, nomme sa femme et son fils Jean ; AD. Gers I 1536
[1575] AD.HG Reg Ins 14

Il avait épousé, par contrat du 28 octobre 1583, à Saint-Martin, diocèse de Lombez **Isabeau d'ARROUX**[1576] **,** fille de Jean d'ARROUX, seigneur de La Serre et de Jeanne de GAVARRET, sa première épouse, veuve en premières noces de Sans Garcie de BEAUFORT, seigneur de Roquette, et en deuxièmes noces de Guillaume de LO, seigneur de Bilhères[1577]. Une pièce datée des 2 août 1582 et 23 octobre 1584, mentionne la vente par commission de l'évêque de Comminges et après enquête sur les biens de l'abbaye de Bonnefont, de la métairie d'Alias dite la Borie, de trois paires de bœufs à Isabeau de Roux, épouse de Jean de Gestas, pour la somme de mille écus[1578]. Le testament d'Isabeau d'Arroux, du 18 août 1629, fut ouvert le 24 janvier 1634, elle léguait à Jean de Gestas, son filleul, fils d'autre Jean de Gestas, seigneur de Floran et de Montmaurin, son fils, une métairie dite *Darog,* elle faisait des legs à Dauphine d'Arroux, sa sœur, à Jean François de La Violette, sieur de Saint-Martin, son neveu, fils de ladite d'Arroux, à Jean Jacques de Lo*,* son neveu, à Jean et Gabriel de Lo*,* seigneur de Bilhères, à Isabelle de Lo*,* sa filleule, fille du seigneur de Bilhères, instituait héritier universel Jean de Gestas, seigneur de Floran, son fils[1579].
Ils eurent :

7.1 Jean de GESTAS, qui suit.

7.2 peut-être autre Jean de GESTAS, auteur de la branche des seigneurs de Lespéroux

7.3 Gabriel de GESTAS.
C'est peut-être lui qui fut cité en 1618 chanoine de l'église de Saint-Gaudens[1580].

7.4 Simon de GESTAS, sieur d'Alias.
Il testa (ou son testament fut ouvert à cette date) le 3 septembre 1621, à Montech, léguant 100 livres à Jean de Gestas, son frère, 600 livres à Simon de Gestas, fils de Jean de Gestas, son filleul, nommant Isabeau d'Arroux, sa mère, Louise de La Tour, sa femme, instituant héritier universel le posthume que sa femme portait et lui substitua Balthazar d'Arroux, seigneur de La Serre[1581].
Il avait épousé **Louise de LA TOUR,** probablement fille de Guy de LA TOUR, seigneur et baron de Lieux, et d'Anne d'ESPAGNE. Charles de La Tour, seigneur et baron de Lieux était, en 1670, héritier de Louise de La Tour, veuve de Simon de Gestas, sieur d'Alias[1582], ce qui permet d'établr la probable ascendance d'Isabeau de La Tour, son frère Charles étant prouvé être le fils de Guy et d'Anne d'Espagne.

Jean de GESTAS, seigneur de Floran, Montmaurin eut également une fille naturelle :

[1576] BnF Fr 32297 ; BnF Chérin n°91 ; AD. Gers I 1537, Dominique d'Auriac, notaire royal de Laroquan
[1577] d'Hozier, *Armorial général de la France,* Reg.4, p.13
[1578] Ch. Samaran et Ch.Higounet, *Recueil des actes de l'abbaye cistercienne de Bonnefont en Comminges,* pièce 551
[1579] AD.HG 3 E 23917 Peyrissas
[1580] AD.HG 3 E 9 357 Cazères
[1581] AD. Gers I 1536, Jean Murasson, notaire de Montech
[1582] AD.HG 3 E 16036 Cazères

7.5 Jeanne de GESTAS.

Elle épousa avant le 19 janvier 1607, date du testament de son père, par contrat du 28 novembre 1608, dotée de 700 livres **Jean GERMAIN,** fils de sire Raymond GERMAIN, marchand de *Sabathan* (probablement Samatan), elle fut assistée de son frère Jean de Gestas, seigneur de Floran[1583].

VII Jean III de GESTAS, seigneur de Floran, Montmaurin, coseigneur de Latour

Le 31 mars 1643, en présence de Pierre de Cazassus, sieur de Caula, il était en quête de l'héritage d'Isabeau d'Arroux, sa mère, pour 1 300 livres et ce qui concernait la métairie d'Alias[1584]. Le 26 août 1648 eut lieu une consignation pour Jean de Gestas, seigneur haut justicier de Floran et coseigneur de Latour[1585]. Il testa le 21 avril 1654, nommant son fils Gabriel[1586]. L'inventaire de ses biens dans la maison seigneuriale de Floran, moulin et métairies fut réalisé le 8 juin 1664 par Jean Cestac, notaire de Blajan, à la requête de Jean de Gestas, seigneur de Floran, Montmaurin, en qualité d'héritier avec bénéfice d'inventaire de son père[1587].

Il avait épousé en premières noces (vers 1608) **Hippolyte de LA TOUR,** peut-être fille de Guy de LA TOUR, seigneur et baron de Lieux (Liéoux), et d'Anne d'ESPAGNE[1588].

Il avait épousé en secondes noces, par contrat du 7 avril 1614, au château de Pépieux, en Astarac, **Charlotte du GARRANE,** dotée de 12 000 livres, fille de Pierre du GARRANE, seigneur de Pépieux, et de feue Françoise d'ESPARBES, ce contrat mentionne que Jean de Gestas avait épousé en premières noces feue Hippolyte de La Tour, dont il avait eu une fille qui sera héritière de la moitié des biens comme porté au contrat de mariage, parmi les présents Vézian de Gestas, seigneur de Bouzon, Vézian de Gestas, cadet de Floran[1589]. Pierre du Garrané, seigneur de Pépieux, testa le 11 septembre 1615, rappelant qu'il avait été marié en premières noces à Françoise d'Esparbès, de la maison de Lussan, et en secondes noces à Jeanne de Coret, de la maison de Labarthe-Inard, de sa première union il avait eu Charlotte du Garrané, mariée à M. de Floran, et 3 fils et une fille, de la seconde, un fils et deux filles[1590].

Charlotte du Garrané mourut avant le 21 janvier 1646, date du contrat de mariage de son fils Gabriel avec Marie de Junca

Enfant du premier lit :

8.1 Marie de GESTAS de Floran.

L'ascendance de Marie de Gestas est déduite de la procuration que Charlotte du Garrané donna le 22 novembre 1632, à François Mathieu Isalguier, seigneur de

---

[1583] AD.HG Reg. Ins 14

[1584] AD.HG 3 E 1410, Cestac, notaire

[1585] AD.HG 3 E 22045 Boulogne

[1586] BnF Fr 32297, Champreau, notaire de Saint-Gaudens

[1587] AD. Gers Vergès I 1537

[1588] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de La Tour,* Août 2001, indique les parents d'Hippolyte de La Tour, il ne produit pas de preuve indiquant cette ascendance.

[1589] AD.HG Reg Ins 22 , Jean Sanchon, notaire de Pessan; BnF Fr 32297 ; AD. Gers 3 E 804 Pessan Sanchon, notaire ; AD. Gers I 1537

[1590] AD. Gers 3 E 804 Pessan, notaire Sanchon

Mérenvielle, pour recevoir de Jean de Gestas, seigneur de Floran la somme qu'il avait constituée en dot à Marie de Gestas, femme dudit sieur de Mérenvielle, pour en faire quittance suivant le contrat de mariage du 9 février 1624[1591]. Par ailleurs Jean François (Isalguier) de Mérenvielle, et Marie de Gestas, sa femme, furent, le 9 novembre 1631, parrain et marraine de Jean François Roquebert, fils de Catherine de Gestas, sœur bâtarde de Marie de Gestas (infra.)

Elle avait épousé, par contrat du 9 février 1624, **François Mathieu ISALGUIER,** seigneur de Mérenvielle, fils de Bernard ISALGUIER, seigneur de Beausoleil, Mérenvielle, et de Charlotte du GARRANE, François Mathieu Isalguier testa le 6 mars 1671, nommant sa femme, ses fils Charles et Simon, et *Simon* (erreur de transcription pour Bernard) Isalguier son père[1592].

Leur fils Simon Isalguier épousa, par contrat 26 novembre 1663, Jeanne de Cazaubon[1593], un autre fils, Guy Isalguier, sieur de Beausoleil, épousa par contrat 8 juillet 1665 Claudine de Brueys, fille d'Antoine de Brueys, seigneur de Savignargues, et de Rose de Calvière[1594].

Enfants du second lit :

8.2 Gabriel de GESTAS, qui suit

8.3 Simon de GESTAS, sieur de La Mazère (en Montmaurin), **auteur de la branche naturelle de Montmaurin (**par sa descendance naturelle, légitimée.)

Jean de GESTAS eut également un fils naturel et une fille naturelle:

8.4 Bernard (de) GESTAS.

Il mourut avant le 12 février 1690, date du testament de son frère Gabriel de Gestas, d'une alliance inconnue il eut un fils **François de GESTAS,** qui était le 12 février 1690, laquais de son oncle Gabriel de Gestas qui lui légua 50 livres par son testament pour apprendre un métier.

8.5 Catherine de GESTAS.

Elle épousa **Blaise ROQUEBERT,** laboureur de Sepx.

Leur fils Jean François Roquebert fut baptisé à Sepx le 9 novembre 1631, le parrain fut Jean François (Isalguier) de Merenvielle, la marraine Marie de Gestas, son épouse, un autre fils Etienne Roquebert naquit le 2 août 1633, puis, le 8 octobre 1634, fut baptisé Gabriel Roquebert, le parrain fut Gabriel de Gestas, fils de M. de Floran, le 2 août 1637, fut baptisé Etienne Roquebert,le parrain et la marraine, furent (Jean) Germain et Jeanne de Gestas, mère et fils, le 23 novembre 1642, fut baptisé Simon Roquebert,

[1591] AD. Gers 3 E 6448 L'Isle-Jourdain

[1592] AD. Gers I 1537, Cestac, notaire de Blajan ; André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* t.V, pp.235 ,236, ; ces deux sources indiquent la mariage mais ne mentionnent pas l'ascendance de Marie de Gestas

[1593] BnF Fr 32295, Jean Cabanes, notaire de Gimont.

[1594] BnF Fr 32298

parrain fut Simon de Gestas, la marraine, Jeanne Roquebert, épouse de Jean Lachaume, meunier de Floran[1595]. Blaise Roquebert mourut à Sepx le 29 juillet 1662[1596]. En 1672, Catherine de Gestas, veuve de Blaise Roquebert, fille naturelle de feu Jean de Gestas, seigneur de Floran, reçut 89 livres de Gabriel de Gestas, seigneur de Floran[1597]. Catherine de Gestas, veuve de Blaise Roquebert mourut à Sepx le 30 mars 1678[1598].

VIII Gabriel de GESTAS, seigneur de Floran, Montmaurin.
Le 13 juillet 1664, eut lieu le partage de la seigneurie de Latour entre Jean Bertrand de La Tour, héritier bénéficiaire de Balthazar de La Tour, seigneur de Lieux, son père, et Gabriel de Gestas, héritier bénéficiaire de Jean de Gestas, seigneur de Floran, et autre Jean de Gestas, décédé ; dans la paroisse et le consulat il y avait deux maisons seigneuriales, l'une appelée de Floran et l'autre, de Latou, le sieur de Floran avait 5 portions de la justice haute, moyenne , et basse, les 24 faisant le tout, le sieur de Latou en avait 19, à savoir 18 de son chef et une comme acquéreur du domaine du Roi, ils se partagèrent la justice, les droits et les honneurs[1599].
Gabriel de Gestas testa le 12 février 1690, nommant sa femme, d'où un fils Jean de Gestas, et une fille Anne de Gestas, qu'il avait mariée à François du Chemin, seigneur et baron de Lauraguel et Mont, duquel mariage elle a eu un fils Gabriel du Chemin, filleul du testateur ; devenue veuve elle s'était remariée avec M. Irénée Daspe, président au présidial, juge-mage et lieutenant-général en la sénéchaussée d'Auch. Il avait reçu en dot de son épouse, 16 000 livres, il avait reçu en plus 4 000 livres, d'un legs fait à sa femme par son père, il laissa à son épouse sa maison de Montmaurin avec les meubles. Sa fille avait eu 18 000 livres de dot, il lui avait donné la terre et seigneurie de Floran. Il lègua 150 livres à Gabriel du Chemin, son petit-fils et filleul, quand il aurait 25 ans, il fit un legs de 50 livres à François de Gestas, son laquais, fils de feu Bernard Gestas, frère naturel du testateur, pour apprendre un métier, il institua héritier universel Jean de Gestas, son fils et lui substitua Gabriel du Chemin, son petit-fils et filleul[1600].
Nommé avec ses parents, Gabriel de Gesrtas, avait épousé, par contrat du 21 janvier 1646, **Marie de JUNCA,** fille de Jean de JUNCA, sieur de Doublet, secrétaire du Roi, et de Marie d'AIGNAN, parmi les présents Simon de Gestas, sieur de La Mazère[1601] Le 24 avril 1659, Marie de Junca reconnut une dette de 250 livres envers M. Guillaume de Junca, quand vivait, chirurgien et doyen de Castelnau de Magnoac et noble Jean de Junca, secrétaire ordinaire de la chambre du Roi, ledit Jean, père de ladite demoiselle ; par acte du 31 décembre 1629, et envers Marie d'Aignan, sa mère, en qualité de tutrice et administratrice des personnes et des biens d'Agne et Louise de Junca, ses filles et héritières dudit feu de Junca[1602]. Le 19 avril

[1595] RP. Sepx
[1596] RP. Sepx
[1597] AD.HG 3 E 23677 Aulon
[1598] RP. Sepx
[1599] AD. Gers Vergès I 1989 n°11415
[1600] AD.HG 3 E 22342 Sarremezan
[1601] BnF Fr 32297 ; AD.HG Reg Ins 27, Bernard Monlong, notaire de Castelnau
[1602] AD.HG 3 E 22331 Sarremezan

1676, Marie de Junca, cessionnaire de Marie d'Aignan, veuve de noble Jean de Junca, sieur de Doublet, par acte du 23 avril 1662, reçut 650 livres[1603].
Marie de Junca testa, veuve, le 4 novembre 1705, faisant donation de la portion de l'augment par le prédécès de Gabriel de Gestas, son époux, à Jacques Georges de Gestas, son petit-fils, fils de feu Jean de Gestas, fils de la donatrice[1604]. Le 18 octobre 1706, Marie de Junca rappela qu'elle avait donné tous ses biens à Jean de Gestas, son fils, et depuis le décès de celui-ci avait fait une donation à Jacques Georges de Gestas, son petit-fils et filleul, sa fille Anne de Gestas était l'épouse de M. Daspe, ils ont eu une fille Marie Anne Daspe[1605].
Gabriel de Gestas et Marie de Junca eurent :

9.1 Jean de GESTAS, qui suit.

9.2 Anne de GESTAS.
Elle fut apanagée de la terre de Floran qu'elle apporta à son second mari Irénée Daspe.
Elle épousa en premières noces, par contrat filiatif du 13 avril 1671, étant dotée de 8 000 livres, **François du CHEMIN,** seigneur et baron de Lauraguel et de Mont, fils d'Antoine du CHEMIN et de Françoise de GELAS[1606].
Elle épousa en secondes noces, par contrat du 24 octobre 1689, **Irénée** (alias Pierre) **DASPE (alias d'ASPE),** ancien président au présidial, juge-mage et commissaire exposant en la sénéchaussée et présidial d'Auch, date à laquelle Gabriel de Gestas, seigneur de Montmaurin et Jean de Gestas, son fils, cédèrent à l'époux la terre et seigneurie de Floran, consistant en un château noble, bois, garennes, 2 moulins sur la rivière de la Noue, vignes et droits, pour 26 057 livres, dont 23 057 livres en principal, constituées en dot à Anne de Gestas, et 3 000 livres, Marie de Junca est mère de ladite Anne de Gestas[1607]. Leur fille, Claude d'Aspe épousa, le 8 novembre 1701, Antoine de Sérignac, chevalier, marquis de Belmont, seigneur d'Ardens, La Serrade, etc., fils de Charles Philippe de Sérignac, seigneur des dits lieux, et de Marguerite de La Barthe[1608].

IX Jean IV de GESTAS, seigneur de Montmaurin
Le 6 janvier 1680, on mentionne la donation à lui faite par son père de la moitié de ses biens, dont le terroir de Floran, selon les termes de son contrat de mariage, le 21 janvier 1646, avec Marie de Junca[1609].
Il fut syndic de la noblesse des Etats du Nébouzan. Il testa le 20 mai 1705, nommant sa femme, d'où Jacques Georges de Gestaas, mineur de 14 ans, il nomma tuteur Charles

[1603] AD.HG 3 E 22337 Sarremezan
[1604] AD.HG 3 E 22345 Sarremezan
[1605] AD.HG 3 E 23684 Aulon. Cette fille, Marie Anne, épousa par contrat 18 juillet 1708 Jean Dispan, seigneur de Savaric, veuf de Claire de Malard, d'où postérité (J. Villain, *op.cit..,* II, p.627)
[1606] AD. Gers Vergès I 1536, Bernard Nestier, notaire de Cassagnabère
[1607] AD.HG E 410
[1608] La Chesnaye-Desbois
[1609] AD.HG 3 E 22339 Sarremezan

d'Isalguier, seigneur de *Bletz,* Bellot, son cousin germain[1610], et mourut avant le 4 novembre 1705, date du testament de sa mère.
Il avait épousé, par contrat du 18 novembre 1695, au château de Lanens, juridiction de Pradère (-les-Bourguets), paroisse de Lasserre, **Isabeau de MINUT,** fille de (feu) Jacques Georges de MINUT, seigneur et marquis de Castéra, lieutenant-colonel, et d'Isabeau de RAOUL, cette dernière veuve du président de CIRON[1611].
Isabeau de Minut épousa, en secondes noces, par contrat du 29 avril 1706, Jacques d'Astorg, chevalier, seigneur de Sarremezan, fils de feu Jacques d'Astorg, seigneur et baron de Lux, et de Françoise de Lordat[1612].
Ils eurent :

10.1 Jacques Georges de GESTAS, qui suit.

10.2 Emmanuel de GESTAS
Le 7 octobre 1768 Emmanuel de Gestas, habitant Charlas[1613], donna ses biens à Elisabeth de Gestas, habitant Boulogne et à Bernard Louis de Gestas, habitant Bordères de Luchon, cet acte fait apparaître Jean Bernard Alexandre de Gestas, habitant Montmaurin, donataire, fils de Gabriel de Gestas, seigneur de Montmaurin.[1614]

X Jacques Georges de GESTAS, seigneur de Montmaurin.
Il naquit le 11 juillet 1699. Il fut syndic de la noblesse des Etats du Nébouzan..
Il avait épousé, par contrat filiatif du 10 février 1725, à Toulouse, **Marie de PAUTE de MARTISSERRE,** habitant Toulouse, paroisse de La Daurade, dotée de 8 000 livres, fille de feu Pierre de PAUTE de MARTISSERRE et de Marie Marguerite de LORDAT, assistée d'Henri de Baudéan, seigneur de Martisserre, son beau-frère, marié à Marie Charlotte de Paute, sa sœur, par contrat 19 mai 1720[1615].
Ils eurent :

11.1 Bernard Louis de GESTAS.
Né et baptisé le 8 août 1732, en l'église de Montmaurin[1616]. Il habita Bordères de Louron
Il épousa, par contrat du 16 novembre 1755, **Jeanne FOURNIER de SERRE,** fille de feu sieur Domimique FOURNIER de SERRE, hommager du duc d'Antin, et de Claire de CAMPS de SERRE, demeurant au lieu de Bordères, vallée de Louron, le marié fut assisté de Gabriel de GESTAS, son frère[1617].

[1610] BnF Nouveau d'Hozier n°154, Cestac, notaire
[1611] BnF Nouveau d'Hozier n°154, Auger Frane, notaire ; AD.HG Reg Ins 33
[1612] AD.HG 3 E 22346 Sarremezan
[1613] Il semble bien que ce soit le frère de Jacques Georges de Gestas et non son homonyme de la branche naturelle qui habitait Charlas, car les donataires furent ses neveux.
[1614] AD.HG 3 E 22316 Saman
[1615] BnF Nouveau d'Hozier n°154, Pratviel, notaire
[1616] BnF Nouveau d'Hozier n°154
[1617] BNF Nouveau d'Hozier n°154

Ils eurent :

Jean Marie de GESTAS, né et baptisé le 14 avril 1778 à Bordères[1618].

11.2 Gabriel de GESTAS, qui suit

11.3 Jean Pierre Marie de GESTAS, habitant Montmaurin.
Il fit une cession, en 1767, à son frère Gabriel de Gestas, baron de Montmaurin[1619].

11.4 Catherine de GESTAS.
En 1758, demeurant au château de Montmaurin, elle reçut de son frère Gabriel de Gestas, seigneur de Montmaurin, 2 400 livres qui faisaient partie de la dot de Louise Catherine de Lairle, sa fiancée[1620].

XI Gabriel de GESTAS, baron de Montmaurin[1621]
En 1765 Gabriel de Gestas, seigneur de Montmaurin, donataire de Georges de Gestas, seigneur du même lieu, et de Marie de Paute de Martisserre, sa femme, ses père et mère, et Jean Pierre de Gestas son frère germain, demeurant audit Montmaurin, cohéritiers des biens des feus seigneur de Montmaurin et de dame de Paute de Martisserre, partagèrent les successions de leurs parents[1622]. Il est cité le 2 septembre 1770 comme père de Jean Bernard Alexandre de Gestas.[1623]
Il avait épousé ,par contrat en 1758, **Louise Catherine de *LAIRLE*** de Daroles (supra.)
Ils eurent :

12.1 Jean Paul de GESTAS.
Né au château de Montmaurin le 6 mars 1761, il fit ses preuves de noblesse pour le service militaire, le 28 avril 1785, il était, en 1789, sous-lieutenant aux chasseurs cantabres

12.2 Jean Bernard Alexandre de GESTAS, qui suit.

12.3 Jacques **Gabriel** Séraphin de **GESTAS.**
Il épousa **Marie Josèphe DUILHE,** sœur de sa belle-sœur.
Ils eurent :

1° Jean **Auguste de GESTAS.**
Il épousa **Marie de CARRIERE de MONTMOREL.**

[1618] BnF Nouveau d'Hozier n°154
[1619] BnF Fr 32297
[1620] AD.HG 3 E 22291 Boulogne
[1621] Les données le concernant, sa femme, ses enfants et leur descendance, sauf mention particulière viennent de Woelmont de Brumagne, *Notices généalogiques,* 2ème série, pp.338 et sq., et addenda
[1622] AD.HG 3 E 22296 Boulogne, Friot, notaire
[1623] AD.HG 3 E 22354 Sarremezan

2° Jacques Joseph **Albin de GESTAS.**
Il épousa **Marie Aimée Céleste Pauline de CASTILLON de SAINT-VICTOR,** fille de Louis Hippolyte de CASTILLON, comte de Castillon de Saint-Victor, et de Marie Thérèse Anne Etiennette de LA TREILHE de FOZIERES de GLEON.
Ils eurent une fille : **Marie de GESTAS**

12.4 Dominique de GESTAS.

12.5 et 12.6 Marie Anne et Marie Jeanne Bernarde de GESTAS.

12.7 Jean Bertrand de GESTAS.
Né le 1er août 1774, il fit ses preuves de noblesse pour le service militaire le 28 avril 1785.

12.8 Jean Marie de GESTAS.
Né le 14 décembre 1776, il fit ses preuves de noblesse pour le service militaire le 28 avril 1785.

XII Jean Bernard Alexandre de GESTAS, chevalier, seigneur de Montmaurin.
Né le 14 septembre 1764, il fit ses preuves de noblesse pour le service militaire le 7 août 1784.
Il avait épousé **Thérèse Françoise Claire DUILHE,** présumée fille du président trésorier-général de France au bureau des finances de la généralité de Toulouse
Ils eurent :

XIII Gabriel Eugène de GESTAS[1624], dit le marquis de Gestas de Montmaurin.
Il naquit à Beaumont-de-Lomagne, ll mourut à Lombez le 19 mars 1893, âgé de 97 ans
Il avait épousé, le 29 août 1819, **Jeanne Marie Louise BECANE,** née le 16 ventôse an IX (6 février 1801), fille de Louis Suzanne BECANE, avocat au parlement, et de Louise Gabrielle PUNTOUS, elle mourut le 3 novembre 1878
Ils eurent :

14.1 Gabriel **Eugène de GESTAS,** qui suit.

14.2 et 14.3 Thérèse et **Marie de GESTAS,** sans alliance

XIV Alexandre Eugène **de GESTAS,** marquis de Montmaurin.
Né à Montmaurin le 29 juin 1820, il mourut en 1893..

[1624] Les données le concernant, ainsi que sa descendance, proviennent principalement de J. Villain, *op.cit..,* t.I, p.990, et de Woelmont de Brumagne, *op.cit..,* 2ème série, p.339

Il avait épousé, en 1844, **Eulalie de LOSTANGES-BEDUER,** née en 1828, fille de Charles Louis Joseph Raoul, marquis de LOSTANGES-BEDUER, et de Sidonie BOYER de CASTANET de TAURIAC, elle mourut au château de Montmaurin le 2 septembre (alias octobre) 1897, âgée de 69 ans[1625]
Ils eurent **Eulalie de GESTAS** qui épousa **Hector DELAROCHE de LAAGE,** ingénieur civil à Biarritz, d'où deux filles

II
Branche naturelle de Montmaurin

L'auteur de cette branche Simon de Gestas, sieur de La Mazère, était fils de Jean III de Gestas, seigneur de Floran, Montmaurin, et d'Hippolyte de La Tour, sa première épouse.

VIII Simon de GESTAS, sieur de La Mazère (en Montmaurin), habitant Montmaurin
Cité dans plusieurs actes en 1654, 1656 et 1658, puis, en 1670, il donna 1 800 livres à son fils naturel Jeannot Gestas, âgé de 15 ans[1626].
Il testa le 1er mai 1687, il s'était marié à Marie Artigue, de Montmaurin, ils avaient eu deux enfants mâles et une fille, Bernard, Jean et Barthélemie, laquelle avait été mariée avec feu M. Laurent Martin, son premier mari, il lui donna 800 livres, il fit un legs à Gabriel de Gestas, seigneur de Floran et Montmaurin, son frère germain et à Jean de Gestas, sieur de Montmaurin, son neveu, il institua héritiers universels ses fils Bernard et Jean de Gestas[1627].
Il avait épousé, par contrat du 27 septembre 1681, **Marie ARTIGUE,** avec qui il avait vécu pendant de longues années et procréé divers enfants dont il restait 3 vivants, Bernard, Jean et Barthélemie, qu'ils désiraient légitimer, c'est pourquoi ils se marièrent, Marie Artigue avait été dotée de 200 livres[1628].
Ils eurent :

9.1 noble **Bernard de GESTAS,** qui suit

9.2 noble **Jean de GESTAS.**
Né vers 1655, il habitait Montmaurin en 1686 comme son frère Bernard[1629], il y habitait encore en 1692 comme son frère Bernard.
Il testa le 31 juillet 1695, habitant Charlas, malade, il avait épousé Jeanne Marie de Lasserre dont il n'avait eu que 30 livres, il avait deux enfants vivants, qui étaient pupilles, il nomma tuteur son frère Bernard de Gestas, du lieu de Montmaurin, conjointement avec la demoiselle de Lasserre, il avait pour fils aîné noble Emmanuel de Gestas, il donna 1 800 livres à son second fils, noble Simon de Gestas, il institua héritier universel Emmanuel de Gestas, son premier fils, et à défaut Simon de Gestas, son second fils et lui substitua les enfants mâles de Bernard de Gestas, son frère

[1625]Woelmont de Brumagne, *op.cit..,* 2ème série, p.339 ; Révérend, t.3
[1626] AD.HG 3 E 22172 Gensac
[1627] AD.HG 3 E 22341 Sarremezan
[1628] AD.HG 3 E 22339 Sarremezan
[1629] AD.HG 3 E 23680 Aulon

germain[1630]. Il fut dit feu le 10 mars 1721, lors du contrat de mariage de son fils Emmanuel.
Il avait épousé à Charlas le 19 septembre 1689 **Jeanne Marie de LASSERRE,** de Charlas, son frère avait épousé, vers 1680, Marie Olle, d'où Barthélemie Catherine de Gestas mariée à Bernard Mallet[1631].
Ils eurent[1632] :

1° noble **Emmanuel de GESTAS.** Habitant Charlas (à 4 km à l'est de Montmaurin)
Il épousa, en premières noces, par contrat du 10 mars 1721, **Jeanne Marie OLLE,** dotée de 2 500 livres, fille du sieur Joseph OLLE, marchand de Blajan, et de feue Bertrande GUICHENS, le futur, assisté de sa mère, reçut la moitié des biens de ses parents, selon leur contrat de mariage du 19 septembre 1689, furent présents, Jean Ollé, abbé de Nizors, chanoine du chapitre de Saint-Gaudens, Jean Georges de Gestas, seigneur de Montmaurin, Jean de Gestas, habitant Montmaurin[1633].
Il épousa, en secondes noces, par contrat du 17 octobre 1731, **Bernarde de FORTISSON,** dotée de 2 000 livres, dont 1 000 livres de son frère François de Fortisson, curé de Boulogne, sa sœur Toinette de Fortisson avait épousé le sieur Bertrand Laforgue, le futur fut assisté de son frère Simon de Gestas, prêtre, résidant à Puymaurin[1634].

2° noble **Simon de GESTAS.**
Son frère, Emmanuel de Gestas, pour lui donner la marque de sa singulière affection, lui donna 2 000 livres, le 16 avril 1727, Simon de Gestas était alors acolyte et habitait Charlas[1635]. Le 17 octobre 1731 il était prêtre et habitait Puymaurin.

9.3 Barthélemie de GESTAS.
Elle épousa, en premières noces, **Laurent MARTIN,** dont elle était veuve le 1er mai 1687, date du testament de son père Simon de Gestas, sieur de La Mazère.
Elle épousa, en secondes noces **Pierre AMIEL,** habitant Aulon, et reconnut en 1689 avoir reçu 100 livres de ses frères Bernard et Jean de Gestas, selon le testament de son père.[1636].

IX noble **Bernard de GESTAS.**

[1630] AD.HG 3 E 22344 Sarremezan
[1631] Document Ollé
[1632] Légitimés en 1681
[1633] AD.HG 3 E 22347 Sarremezan, Souville, notaire de Saint-Plancard
[1634] AD.HG 3 E 22349 Sarremezan
[1635] AD.HG 3 E 22348 Sarremezan
[1636] AD.HG 3 E 23681 Aulon

Le 20 décembre 1681, noble Bernard de Gestas, habitant Montmaurin, acheta une pièce de terre à Jeanne de Mont, femme du sieur Jean Latapie[1637]. Il testa le 4 avril 1719, à Montmaurin, il avait été marié, en premières noces, à Marie Ollé, d'où 7 enfants (l'acte en fait apparaître 6) , Simon dit de Bérat, Jean, marié avec Thérèse du Haget, à qui il a donné lors de son mariage sa part de la métairie de Lasaume dans la juridiction d'Aulon, Barthélemy, décédé, curé de Betplan, Barthélemie qui fut mariée avec le sieur Fitte, de Larroque, elle est décédée, laissant un fils Maurice à qui il donna 20 livres, Jeannette, mariée avec le sieur Mallet, notaire de Villeneuve, à qui il restait dû 110 livres, il lui donna en plus 3 livres, Jeanne Marie, mariée avec le sieur Menville, maître chirurgien de Boulogne, il lui restait dû 150 livres, il a été marié, en secondes noces, avec Bertrande Clerc, d'où deux enfants, Joseph, il lui lègua la maison du quartier de Corcieu, Isabeau qui reçut 400 livres payées par son frère, et institua héritier universel noble Jean de Gestas, son fils[1638].
Il avait épousé en premières noces vers 1680 **Marie OLLE.**
Il avait épousé en secondes noces vers 1707 **Bertrande CLERC** (infra)
Enfants du premier lit :

10.1 Simon de GESTAS, dit de Bérat dans le testament de son père.
Prêtre le 8 mai 1702[1639], il était curé de Bérat le 10 novembre 1745.

10.2 noble **Jean de GESTAS,** qui suit.

10.3 Barthélemy de GESTAS, curé de Betplan,.
Il mourut avant le 4 avril 1719.

10.4 Barthélemie de GESTAS.
Elle mourut avant le 4 avril 1719**,** elle avait épousé le sieur **FITTE,** de Larroque, d'où un fils, Maurice.

10.5 Barthélemie (dite Jeannette dans le testament de son père) **de GESTAS.**
Elle épousa, par contrat du 17 août 1705, **Me Bertrand MALLET,** notaire de Villeneuve, lequel déclara le 29 mai 1706, avoir reçu 150 livres 12 sols, de son beau-père Bernard de Gestas[1640].

10.6 Jeanne Marie de GESTAS.
Elle épousa le sieur **MENVILLE**, maître chirurgien de Boulogne, dont elle était veuve en 1743[1641]. Le 10 novembre 1745, veuve, elle subrogea le sieur Jean Debens, habitant Montmaurin, mari de Marie Anne de Gestas, en fonction du contrat de mariage du 2 juillet 1715, cet acte cite Simon de Gestas, son frère, prêtre curé de successivement de

[1637] AD.HG 3 E 22339 Sarremezan
[1638] AD.HG 3 E 22347 Sarremezan
[1639] AD.HG 3 E 22345 Sarremezan
[1640] AD.HG 3 E 22346 Sarremezan
[1641] AD.HG 3 E 22081 Boulogne

Mériville (Mérinvielle) et de Bérat, et les héritiers de noble. Bernard de Gestas et de Marie Ollé, ses père et mère, et de noble Jean de Gestas, son frère[1642].

Enfants du second lit :

10.7 Joseph de GESTAS

10.8 Isabeau de GESTAS.

X noble **Jean de GESTAS.**
Il épousa, par contrat filiatif du 1er avril 1704, **Thérèse du HAGET,** dotée de 2 000 livres, fille de feu Philippe du HAGET et de Louise de JUNCA, seigneuresse de Laroque, le futur fut assisté de Simon de Gestas, son frère, le futur reçut la moitié de la métairie qu'il avait par indivis avec les héritiers de feu noble Jean de Gestas, son frère (?, probablement confusion avec Jean de Gestas, frère de son père), au lieu d'Aulon, la future fut assistée de Barthélemy du Haget, son frère, de Marie de Durfort et de Gratien du Haget[1643].
Le 14 juillet 1707, Jean de Gestas et Thérèse du Haget déclarèrent qu'ils ne pouvaient contester que leur père et beau-père, Bernard de Gestas, n'avait reçu que 1 506 livres sur les 2 000 livres constituées, ils ont vécu ensemble dans la même maison mais ensuite Bernard de Gestas a résolu de convoler et de faire une alliance qui déshonora la famille, ce qui les a obligé à s'installer dans une méchante maison. Bernard de Gestas a épousé Bertrande Clerc, fille d'un pauvre laboureur, malgré l'opposition, les comparants se trouvent par ce mariage hors d'état de subsister, n'ayant en tout que la moitié d'une métairie de revenu 12 sacs de grain, ils ont demandé 1 506 livres, d'où procès[1644].
Jean de Gestas, habitant Montmaurin, reçut le 26 octobre 1720, 586 livres, de Jacques Georges de Gestas, seigneur de Montmaurin, dues à feu Simon de Gestas, sieur de La Mazère, son aïeul, par Gabriel de Gestas de Floran, aïeul dudit seigneur de Montmaurin, par une sentence du 13 septembre 1683, par le le sénéchal de Toulouse[1645].
Il mourut avant le 6 novembre 1743, date à laquelle Thérèse du Haget, veuve, et Marie Anne de Gestas, mère et fille, habitaient Montmaurin[1646].
Ils eurent :

1° Jeanne Rose de GESTAS..
Elled fut nommée dans le contrat de mariage de sa sœur Marie Anne, le 5 juillet 1744.

2° Marie Anne de GESTAS.
Elle épousa, par contrat du 5 juillet 1744, le sieur **Jean DEBENS Lacastaignère,** fils de feu sieur Germain DEBENS et de Marie BARBE, la future dotée de 3690 livres recut la totalité des biens de sa mère et en était son héritière universelle à charge de

[1642] AD.HG 3 E 22351 Sarremezan
[1643] AD.HG 3 E 22345 Sarremezan
[1644] AD.HG 3 E 22347 Sarremezan
[1645] AD.HG 3 E 22347 Sarremezan
[1646] AD.HG 3 E 22350 Sarremezan

payer 400 livres à Jeanne Rose de Gestas, sa sœur aînée, en lui laissant son droit de légitime, et 150 livres à son autre sœur Thérèse[1647].
Marie Anne de Gestas testa le 3 août 1745, habitant Montmaurin, étant enceinte, faisant un legs à sa mère Thérèse du Haget, instituant héritier universel son mari Jean Debens[1648]. Le 2 septembre 1777, veuve, elle habitait Montmaurin[1649]. Elle testa une nouvelle fois, le 19 juillet 1784, nommant son fils Emmanuel Debens qui avait épousé Jeannette d'Encausse, elle dit avoir une sœur, Thérèse de Gestas, habitant Lannemezan, elle institua héritier universel son petit-fils Jean Debens dit Lacastaigne, puis, le 26 juillet 1784, institua héritier universel Jeannette d'Encausse, femme de feu Jacques Debens, dit Lacastaigne, son fils[1650].

3° Thérèse de GESTAS.
Elle fut nommée dans le testament de sa sœur Marie Anne, le 19 juillet 1784.

III
Seigneurs de Bétous, Bouzon

Une note à la BnF dit que le fief de Bétous fut d'abord possédé par la famille éponyme, à laquelle succéda au 15ème siècle la famille de Larée, Gérard de Larée était seigneur de Bétous en 1479, puis vinrent les Gestas de Floran qui conservèrent Bétous jusqu'en 1791. A cette époque le comte de Bétous vendit cette seigneurie à François de Laborde de Pachère, qui la légua à sa nièce, mademoiselle de Fauchey, mariée au marquis de Villeneuve-Hauterive.
L'auteur de cette branche Vézian de Gestas était fils de Gaillard de Gestas, seigneur de Floran, Montmaurin, et de Jeanne de La Tour, sa seconde épouse.

VI Vézian de GESTAS, seigneur de Bétous (à 6 km de Nogaro, Gers), Bouzon (-Gellenave, à 3 km de Bétous), Bouzonnet (en Bouzon-Gellenave), Sorbets (à 3 km de Bétous), par mariage
En 1563, il était sous la tutelle de Pierre de Gestas, seigneur de Saint-Marcet.
Il testa une première fois, le 25 octobre 1567 (même jour que son frère Laurent), disant être frère germain de Laurent de Gestas, et aussi frère germain de Jean de Gestas et fils de Jeanne de La Tour, il institua héritière universelle Catherine de Gestas, sa sœur[1651]. En mai 1579, il reconnut avoir reçu la somme de 2 701 livres, de ses frères germains Laurent et et Jean de Gestas, pour partie de ses droits légitimaires, il était marié avec Violande de Saint-Marcet[1652].
Le 1er août 1586, il donna quittance d'une partie de ses droits, et le 4 juin 1611, il transigea avec Jean de Gestas, seigneur de Floran, son neveu. Il était en 1605, administrateur des biens de son fils Jean Jacques (de Gestas) de Floran, seigneur de Bétous, Bouzon, Sorbets[1653].

[1647] AD.HG 3 E 22351
[1648] AD.HG 3 E 22351 Sarremezan
[1649] AD.HG 3 E 22228 Montmaurin
[1650] AD.HG 3 E 22229 Montmaurin
[1651] AD.HG 3 E 2331
[1652] AAD. Gers Vergès I sup 334
[1653] AD. Gers Vergès I sup 334 n°11360

Le 4 juin 1611, il transigea avec Jean de Gestas, seigneur de Floran, son neveu, pour régler les droits du sieur de La Tour sur lers droits paternels et maternels[1654].
Il testa le 14 juin 1615, instituant héritier son fils Jean Jacques de Gestas, seigneur de Bouzon[1655].
Il avait épousé, par contrat du 27 janvier 1577, **Violande de SAINT-MARCET**[1656], dame de Bétous, Bouzon, Bouzonnet, Sorbets. Elle mourut avant le 14 novembre 1603, date du contrat de mariage de sa fille Jaime de Gestas avec Jean François de La Roque d'Ordan.
Ils eurent :

7.1 Jean Jacques de GESTAS, qui suit.

7.2 Jacquette (Jaime) de GESTAS.
Elle épousa, par contrat du 14 novembre 1603, **Jean François de LA ROQUE**, seigneur de La Roque d'Ordan (lieu devenu Ordan-Larroque), fils de Philippe de LA ROQUE, seigneur de La Roque d'Ordan, de Villemade[1657], (et selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, de Mathurine de BAR de Villemade), selon le contrat de mariage, Jaime de Gestas reçut en dot 12 000 livres outre la maison et seigneurie de Boute, reçue de Catherine de Patau, dame de Boute, sa mère, Violande de Saint-Marcet avait testé le 17 mai précédent et fait un codicille le 17 août de la même année[1658], d'où postérité.

VII Jean Jacques de GESTAS, seigneur de Bétous, Bouzon, Bouzonnet, Sorbets.
Il participa au siège de Montauban en 1621, le duc d'Epernon lui écrivit, le 4 juin 1625, pour l'inviter à se rendre à Moissac pour aider Sa Majesté. Il mourut le 19 juillet 1649 selon une attestation de décès par l'archiprêtre de Sabazan, du 20 mai 1675, à la requête de son fils de Jean de Gestas[1659].
Il avait épousé, par contrat en septembre 1612, **Charlotte de CASTILLON,** fille de Michel de CASTILLON, écuyer, seigneur de Mauvezin, Carboste, Lescout, et de Jeanne (de MONTLEZUN) de LUPIAC[1660]. Le 8 juillet 1613, Jean Jacques de Gestas de Floran, seigneur de Bouzon, assisté de Vézian de Gestas, seigneur de Bétous, son père, donna une quittance de la somme de 8 000 livres constituée en dot à Charlotte de Castillon, sa femme, par Jean de Castillon, seigneur de Mauvezin[1661].
Ils eurent :

8.1 Jean de GESTAS, qui suit.

8.2 Charles de GESTAS, dit le chevalier de Bétous.

[1654] AD. Gers Vergès I sup 334 n°11360
[1655] AD. Gers Vergès I sup 334 n°11360 ; BnF Fr 32297
[1656] BnF Fr 32297, Raymond Duclos, notaire de la ville de Magnoac ; AD. Gers Vergès I sup 334
[1657] BnF Carré d'Hozier n°244 ; AD. Gers I sup 334 n°11360
[1658] BnF Carré d'Hozier n°244 ; AD. Gers I sup 334 n°11360
[1659] AD. Gers Vergès I sup 334 n°11360
[1660] AD. Gers Vergès I sup 334 n°11360, Gilles de Lamothe, notaire royal de la ville de Mézin ; BnF Fr 32297
[1661] AD. Gers Vergès I sup 334 n°11360

Il testa à Bétous le 10 mai 1655, après avoir été blessé à l'armée de Catalogne, avant d'aller aux eaux de Barèges où il mourut de ses blessures[1662].

8.3 Philippe de GESTAS.
Capitaine d'infanterie, il mourut pendant le siège de Maestricht et fut inhumé à Charleville, le 3 mars 1678, par les soins de son frère[1663].

8.4 Marie Jeanne de GESTAS.
Elle épousa, par contrat 7 février 1643, **Jean de MONT,** seigneur de Gellenave, de Marquette, fils de Jean de MONT, seigneur de La Grange, et de Marguerite du FAUR[1664]. Leur fils, Jean de Mont, fut baptisé à Gellenave le 28 octobre 1648[1665].

8.5 Frixe (alias Frise) de GESTAS.
Elle épousa **Jean Georges d'ANTRAS,** seigneur de Saint-Julien.
Le 17 septembre 1658, il y eut une transaction entre Louis d'Antras, seigneur de Saint-Julien, et François de La Roque, curateur de Marie d'Antras, sa sœur, sur le partage des biens délaissés par Jean Georges d'Antras, leur père commun, il paraît aussi que Louis d'Antras était fils de Marguerite d'Abbadie, et la dite Marie, fille de *Jeanne* (erreur de transcription pour Frixe ou Frise, qui est la forme locale de Françoise) de Gestas[1666]. Il ressort de cet acte que Frixe de Gestas avait épousé Jean Georges d'Antras, seigneur de Saint-Julien, d'où une fille Marie d'Antras, mineure le 17 septembre 1658, et que Jean Georges d'Antras avait épousé en premières noces Marguerite d'Abbadie, d'où un fils Louis d'Antras, seigneur de Saint-Julien.
Frixe de GESTAS épousa (donc probablement en secondes noces) par contrat du 27 août 1651, noble **Antoine de (du) COUSSOL,** elle était dotée de 3 000 livres par le seigneur de Bétous, son frère[1667].
Frise de Gestas mourut dès 1683, date d'un jugement concernant Jean de Gestas, seigneur de Bétous, et Antoine de Vergès de La Salle, donataire de Marie de Vergès, laquelle avait hérité de Frise de Gestas[1668].

VIII Jean I de GESTAS, seigneur de Bétous, Bouzon, Bouzonnet, Sorbets
Le 5 avril 1646, il reçut une commission de capitaine au régiment de Roquelaure infanterie, le 11 juin 1649, une lettre du duc d'Epernon l'invitait à venir rendre au Roi les services qu'il devait attendre d'une personne de sa naissance et de son courage[1669].
Il fit un partage avec ses frères et sœurs les 16 décembre 1650 et 27 août 1651. Il présenta ses preuves de noblesse le 20 août 1666, qui furent vérifiées par M. de Rabastens, juge-mage de Montauban et testa le 19 juillet 1680[1670].

[1662] AD. Gers I sup 334 n°11360
[1663] AD. Gers I sup 334 n°11360
[1664] BnF Fr 32297, Costeres, notaire
[1665] BnF Fr 32297
[1666] BnF Fr 32297
[1667] AD. Gers Vergès I 1537
[1668] AD. Gers B 158
[1669] AD. Gers Vergès I sup 334 n°11360

Il avait épousé, par contrat du 15 mars 1644, **Jeanne de PINS,** fille d'Hérard de PINS, seigneur de La Matère, et de Gabrielle de TERSAC de Montberaud[1671].
Le 17 juin 1645, Jean de Gestas, seigneur de Bouzon, donna quittance d'une partie de la dot de sa femme Jeanne de Pins[1672].
Jeanne de Pins testa le 24 avril 1677, en faveur de son mari et de ses deux enfants mâles et Marie Anne de Gestas, sa fille[1673], et mourut avant le 8 mai 1682, date de l'émancipation de son fils Jean Jacques.
Ils eurent :

9.1 Jean Jacques de GESTAS, qui suit.

9.2 Jean Louis de GESTAS, seigneur de La Matère

9.3 Marie Anne de GESTAS.
Elle épousa, par contrat du 18 mai 1680, **Alexandre de *POMIER* (POMIERS ou POMMIERS),** seigneur et baron de Bourdens en Marsan[1674].

IX Jean Jacques II de GESTAS, seigneur de Bétous, Bouzon, Bouzonnet, Sorbets.
Il était en 1660, mousquetaire du Roi dans la 1ère compagnie, le 8 septembre 1674, il reçut un certificat de service dans la 1ère compagnie des mousquetaires, du chevalier de Forbin, commandant cette compagnie[1675]. Il fut émancipé par son père le 8 mai 1682, qui le nomma son héritier et lui remit les biens de Jeanne de Pins, sa mère[1676].
Il fut maintenu noble le 1er juillet 1698, à Montauban, par M. Le Pelletier de La Houssaye[1677].
Il mourut le 1er mai 1727, l'extrait mortuaire fut expédié, le 14 mai 1728, à Marguerite de Mont, par Rénal, archiprêtre[1678].
Il avait épousé en premières noces, par contrat du 23 février 1686, **Marie de PINS,** fille de Philippe de PINS, seigneur de Gardelle, d'Aulagnères, et de Marie de CAULET[1679]. Marie de Pins mourut en 1696, sans postérité.
Il avait épousé en secondes noces, par contrat filiatif du 8 novembre 1718, **Marguerite de MONT,** fille de Jean de MONT, seigneur de Gellenave, et d'Hilaire de VERGES de LA SALLE, Jean Jacques de Gestas était veuf de Marie de Pins morte en 1696 sans enfant[1680]. En 1761, elle était en procès contre Henri de Mont, seigneur de Gellenave[1681].
Ils eurent :

[1670] AD. Gers Vergès I sup 334 n°11360 ; BnF Fr 32297, pour le testament seulement
[1671] BnF Fr 32297, Guillaume Maguelonne, notaire royal de Pessoulens ; Jules Villain, *op.cit..,* t.I, p. 380, indique les parents de la future.
[1672] AD. Gers Vergès I sup 334 n°11360
[1673] AD. Gers Vergès I sup 334 n°11360
[1674] AD. Gers Vergès I sup 334 n°11360
[1675] AD. Gers Vergès I sup 334 n°11360
[1676] AD. Gers Vergès I sup 334 n°11360
[1677] BnF Nouveau d'Hozier n°154 ; BnF Fr 3297
[1678] AD. Gers Vergès I sup 334 n°11360
[1679] La Chesnaye-Desbois ; Jules Villain, *op.cit..,* t.I, p.381 ; AD. Gers Vergès I sup 334 n°11360
[1680] La Chesnaye-Desbois ; AD. Gers Vergès I sup 334 n°11360
[1681] AD. Gers B 112, nomme Henri ; La Chesnaye-Desbois nomme également deux filles, Gabrielle et Hilaire

10.1 Henri de GESTAS, qui suit.

10.2 et 10. 3 Gabrielle et Hilaire de GESTAS

X Henri de GESTAS, chevalier, comte de Bétous, seigneur de Bouzon, Bouzonnet, Sorbets.
Le 10 mai 1768, il reçut du Roi une pension de 1 000 livres pour se soutenir d'une manière convenant à sa naissance[1682].
Il avait épousé, par contrat du 9 décembre 1744, **Louise Théodore de PODENAS,** fille d'Adrien de PODENAS, seigneur de Villepinte, et Louise Louise Charlotte de NOAILLAN de LAMEZAN[1683].
Ils eurent :

11.1 Louis Hector Philippe Martin de GESTAS,

11.2, 11.3 et 11. 4 Louise Théodore, Rose et Hilaire de GESTAS

XI Philippe Martin Louis **Hector de GESTAS,** chevalier, comte de Bétous[1684].
Baptisé le 5 septembre 1745[1685], il fut mousquetaire du Roi à la 1ère compagnie, puis capitaine de cavalerie par commission du 24 juin 1773, et monta dans les carrosses du Roi le 20 juin 1786..
Il avait épousé en premières noces, Mademoiselle de **FOSSERIES de Gonès,** dernière de sa maison, fille de Jean François Paul Alexandre de FOSSERIES, baron de Gonès (actuellement Gonez), en Bigorre, et d'Hilaire Gabrielle de VERGES.
Il avait épousé, le 7 prairial an V (26 mai 1797), **Valentine Marie Anne du BOURG,** née le 28 juillet 1773, fille de Mathias Marie Armand Pierre du BOURG-CAVAIGNES, seigneur de Rochemontès, et de Jeanne Marie d'ARBOUSSIER[1686].
Enfant du 1er lit

12.1 Louis, marquis de GESTAS, comte de Bétous, dont deux petits-fils vivaient au début du 20ème siècle.

Enfant du second lit :

12.2 Augustine Marie Anne Pauline **Eglé de GESTAS.**
Elle épousa, le 3 juillet 1822, François **Timoléon, comte de VILLENEUVE,** mort en 1855, sans postérité.

[1682] AD. Gers Vergès I sup 334 n°11360
[1683] La Chesnaye-Desbois, qui indique également les enfants Philippe Martin Louis Hector, Louise Théodore, Rose et Hilaire.
[1684] Woelmont de Brumagne, *op.cit..,* 2ème série, pp.340, 341, pour ce qui le concerne, et ses enfants
[1685] AD. Gers Vergès I sup 334 n°11360
[1686] Jules Villain, *op.cit..,* t.I, p.132

IV
Seigneurs de Lespèroux (L'Espéroux)

L'auteur de cette branche, Jean de Gestas, seigneur de Las Peyrouses pourrait être fils de Jean de Gestas, seigneur de Floran, et d'Isabeau d'Arroux. Cette présomption qui provient de La Chesnaye-Desbois paraît fondée sur le fait que ceux-ci eurent deux fils prénommés Jean ; il attribua au second de ces fils un mariage par contrat en 1639 ce qui paraît douteux, ses présumés parents s'étant mariés par contrat en 1583. On trouve par ailleurs Jean de Gestas, sieur de Las Peyrouses, marié dès 1607 avec Marie de Picheloup, qui pourrait donc être l'auteur de cette branche. Le lieu dont cette branche était qualifiée serait, selon Maurice Vuiller, Peyrouzet (à 1 km d'Aulon), ce qui est possible mais on trouve en Haute-Garonne plusieurs lieux Les Peyrouses, dont un situé à 2 km du Cuing, proche des biens des Gestas, et un lieu L'Espeyrous, à 1 km d'Aspet et un autre l'Espeyrouzes, à 5 km d'Aureville ; dans le texte nous adoptons, à partir du degré IX l'orthographe L'Espéroux qui est celle de La Chesnaye-Desbois. Les données concernant cette branche, sauf le degré VII viennent principalement de La Chesnaye-Desbois, et d'Henri Jougla de Morenas, nous ne les rappelons pas dans ce qui suit, et du baron de Woelmont de Brumagne, à partir de Charles Henri de Gestas.

VII (?) Jean de GESTAS, seigneur de Las Peyrouses (les Peyrouses) alias Lespéroux
Il fut cité à Cassagnabère en 1607 avec sa femme Marie de Picheloup[1687].
Le 15 février 1607, il fut présent au contrat de mariage de d'Antoine de *Givès* (Gyvès), seigneur de la Pigerie de Marmande, duché d'Orléans, avec Catherine de Saman[1688]. Il mourut dès 1636, date à laquelle Marie de Picheloup, veuve, habitait Latou[1689].
Il avait épousé, dès 1607, **Marie de PICHELOUP,** fille de N…de PICHELOUP et de Jeanne de LA TOUR, elle-même fille de Gaston de La TOUR, seigneur de Landorthe, et de Marie dite Gascogne de GESTAS. Un acte du 5 octobre 1587, fait apparaître Jean de Gestas, seigneur de Floran, et Jean de La Tour, seigneur de Landorthe, qui dit que Jeanne de Picheloup, fille de Jeanne de La Tour (donc sœur de Marie de Picheloup), et femme de Jean Baille, le Jeune, de Saint-Gaudens, qui est cousin de noble Jean Aubergnac qui est cousin et proche parent de Jeanne Pégot, femme de Simon de La Tour[1690] (branche des capitaines châtelains d'Aurignac)
Ils pourraient être les parents de :

VIII Jean de GESTAS, seigneur de la Peyrouse ou Espéroux.
Il fut capitaine au régiment de Montausier et commandant pour le Roi de la ville et du marquisat de Nomeny (Meurthe-et-Moselle) et mourut en 1651.

[1687] AD.HG 3 E 25593
[1688] AD.HG E 276
[1689] AD.HG 3 E 23907 Liéoux
[1690] AD. Gers Vergès I 1535

Il avait épousé, par contrat du 19 mars 1639, ***Catherine de NORROY,*** *fille de Georges de NORROY, chevalier, seigneur de Ferrières, et de demoiselle de FLOTTE*[1691]*,* alias **Catherine Antoinette de NAUROY,** dite, sans preuve, fille de Georges de NAUROY, seigneur de Serrière, et de Françoise de VIGNEULLES, elle aurait épousé en secondes noces le marquis de WAL[1692].
Ils eurent :

IX Georges de GESTAS, marquis de l'Espéroux, seigneur de Serrière, Bertrange (Moselle).
Il fut brigadier des armées du Roi, gouverneur de Thionville, lieutenant pour le Roi à Brisach.
Il épousa, par contrat du 24 mai 1675, **Thérèse de MAGUIN,** dame de Bertrange, fille de feu Louis de MAGUIN, conseiller du Roi au parlement de Metz, et de Thérèse de VAUX de Brouil, née en 1652
Ils eurent :

10.1 Bernard Louis de GESTAS

10.2 Charles de GESTAS, qui suit

10.3 une fille ondoyée le 30 novembre 1687

10.4 Joseph de GESTAS

10.5 Catherine Antoinette de GESTAS.
Elle épousa **Joseph Charles de CERRETANY**

X Charles de GESTAS, marquis de L'Espéroux, *Ferrières*, Bertrange.
Il mourut en 1710, âgé de 22, ans, étant aide de camp du duc de Vendôme.
Il avait épousé le 21 juillet 1706, **Madeleine de CHOISY,** dame de Donjeux, en Champagne, fille de Charles de CHOISY, seigneur de Thielmont, et d'Hentiette de THOMASSIN
Ils eurent :

11.1 Charles Jean Henri de GESTAS, qui suit.

11.2 Georges Charles de GESTAS, marquis de L'Espéroux.
Il mourut le 10 septembre 1737, sans alliance.

XI Charles Jean Henri de GESTAS, marquis de l'Espéroux, seigneur de Donjeux en Bassigny (Haute-Marne)[1693].
Né le 8 octobre 1709, il mourut à Donjeux, le 8 octobre 1770, étant maréchal des camps et armées du Roi depuis le 10 février 1759.

[1691] La Chesnaye-Desbois,
[1692] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[1693] Woelmont de Brumagne, *op.cit..,* 2ème série, pp.341-344 pour ce qui le concerne et sa descendance.

Il avait épousé, le 15 avril 1744, à Vitry, avec dispense de Rome, sa cousine germaine **Marguerite Marie de WIGNACOURT,** dame de Thiéblemont, fille unique de Conrad Robert de WIGNACOURT, comte de Morimont, et de Marie Louise de CHOISY, dame de Thiéblemont
Ils eurent :

12.1 Charles Sébastien Hubert de GESTAS, qui suit

12.2 Georges Thomas David Charles **de GESTAS, auteur d'un rameau,** qui suivra

XII Charles Sébastien Hubert, comte de GESTAS, chevalier, seigneur de Donjeux, Saucourt, Donrémy.
Né le 2 novembre 1752 (alias 3 novembre 1751), il mourut à Bordeaux sur l'échafaud, le 7 nivôse an II (22 décembre 1793). Il avait été brigadier des armées du Roi, admis aux honneurs de la Cour le 20 mai 1786, maréchal des camps et armées du Roi le 20 mai 1791[1694].
Il avait épousé, le 29 août 1781 (contrat du 26 août), **Marie Josèphe Catherine de ROQUEFEUIL,** fille de René Aymar, vicomte de ROQUEFEUIL, et de Marie Françoise de REMY.
Ils eurent 3 fils, dont :

XIII Aymar Marie, **comte de GESTAS.**
Né à Paris le 24 juin 1786, il mourut le 28 juillet 1835..
Il avait épousé, par contrat du 13 mai 1823, **Alexandrine Marie Françoise du PLESSIS-PARSCAU,** née en 1801, morte à Morlaix en mai 1887, fille d'Hervé Louis Joseph Marie, comte du PLESSIS-PARSCAU, et d'Anne BUISSON de LA VIGNE, d'où postérité qui subsiste.

***

XII Georges Thomas **David** Charles **de GESTAS,** dit le comte de L'Espérous.
Reçu chevalier de Malte de minorité en 1761, il fut officier au régiment du Roi Infanterie.
Il épousa **Marguerite DESTROT de LA PORTE,** née en 1757, morte en 1825.
Ils eurent :

13.1 Charles **Henri** David **de GESTAS,** qui suit.

13.2 Marie Angélique Amélie de GESTAS.
Née en septembre 1795, elle mourut sans postérité, le 26 février 1829.
Elle avait épousé, le 4 mars 1824, **Achille, marquis de JOUFFROY d'ABBANS,** qui épousa en secondes noces, le 2 novembre 1829, Antoinette de POSSON, d'où postérité.

[1694] Alexandre Mazas, *Histoire de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis,* Mémoire et Documents, Réédition, t.II, p.406 indique sa carrière militaire et le dit né le 3 novembre 1751

13.3 Caroline de GESTAS.
Née en 1798, elle mourut au Guatémala, le 9 septembre 1879.
Elle avait épousé, le 24 janvier 1826, **Henri, baron du TEIL,** d'où postérité.

XIII Charles **Henri** David **de GESTAS,** comte de L'Espéroux.
Né à Paris le 19 avril 1787, il y mourut le 17 avril 1847..
Il avait épousé, le 26 avril 1819, **Aglaé Julie PREVOST de VANDIGNY,** née le 25 août 1797, morte à Amiens le 7 juin 1880, fille de Nicolas PREVOT de VANDIGNY et de Marie Françoise AUTEREAU de VIGNEUX, d'où postérité.

V
Seigneurs d'Antichan

Cette branche qui reçut probablement une partie de la terre d'Antichan par mariage n'est pas rattachée.

I Michel de GESTAS, coseigneur d'Antichan (probablement par mariage)
En 1549 eut lieu un compromis entre Michel de Gestas, ayant droit de Bernard de Gramont, et Jean de Vignaux et demoiselle de La Terrade[1695], Michel de Gestas cité dans cet acte est peut-être l'auteur de la branche des seigneurs d'Antichan, toutefois, si c'est le cas, il se serait marié tardivement.
Il mourut en 1605, date d'un compromis entre Guillaume de Gestas, coseigneur d'Antichan et Bertrand Dumailh, son beau-frère, dans lequel il fut dit feu[1696], un acte concernant les Binos d'Antichan fut passé la même année dans sa maison, lui y habitant[1697].
Il avait épousé, dès 1583, **Hélène de BINOS**[1698]. Hélène de Binos était très probablement proche parente de Carbon de Binos, seigneur d'Antichan, qui avait épousé Marie Dumailh, fils de Gaillard de Binos, coseigneur d'Antichan, et d'Anne de Saint-Lary, ces derniers mariés en 1558. Ceux-ci apparaissent parents des Mauléon, seigneur de Barbazan
Hélène de Binos, femme de Michel de Gestas, coseigneuresse d'Antichan, mourut avant le 24 avril 1602, date d'un accord relatif à son hérédité et succession, entre Guillaume et Pierre de Gestas, frères, coseigneurs d'Antichan, et Briette et Françoise de Gestas, leurs sœurs, et aussi Oubriette de Gestas, leur sœur, femme de Bertrand Dumailh[1699].
Ils eurent :

2.1 Guillaume de GESTAS, qui suit

2.2 Pierre de GESTAS.
Il était en 1604, avec son frère Guillaume de Gestas, coseigneur d'Antichan[1700].

[1695] AD.HG 3 E 24855 Saint-Gaudens p.73
[1696] AD.HG 3 E 28190 Esténos
[1697] AD.HG 3 E 28193 Saléchan
[1698] AD.HG 3 E 27955 (7)
[1699] AD.HG 3 E 27973 Saint-Béat
[1700] AD.HG 3 E 28189 Esténos

2.3 Oubriette dite Briette de GESTAS.

Elle épousa, par contrat du 25 novembre 1606, **Raymond Guillaume AGRAN (alias AGRAU),** en 1612 elle reçut 600 livres de son frère Guillaume comme convenu au contrat de mariage[1701]. Oubriette de Gestas, veuve de Raymond Agran, est citée en 1614 avec son fils Géraud Agran[1702].

2.3 Françoise de GESTAS.

2.4 Oubriette de GESTAS.

Elle épousa **Bertrand DUMAILH** (probablement devenu Dumail[1703])**,** de Saint-Pé, nommé entre autres, le 26 février 1618, dans le testament de son beau-frère Guillaume de Gestas.

II Guillaume de GESTAS, coseigneur d'Antichan

Il fut cité en 1599, étant coseigneur d'Antichan avec Carbon de Binos[1704], il reconnut en 1608 une dette à Jean du Pouy, coseigneur de Marignac[1705].

En 1608, par le contrat de mariage entre Guillaume de Gestas, coseigneur d'Antichan et Guillelme de Vielh, noble Bertrand Vaysse, lieutenant du capitaine de Saint-Béat, mari de Marie de Vielh, fille et héritière de feu noble François Vielh de Bezins, s'obligea de 700 livres plus les ornements, fut présent : noble Arnaud Vielh, capitaine[1706]. En 1612, il donna 600 livres à sa sœur Oubriette de Gestas comme convenu par son contrat de mariage du 25 novembre 1606 avec Raymond Guillaume Agrau[1707], le 7 septembre de la même année il reçut 600 livres de Géraud de Mauléon, seigneur de Barbazan, capitaine de Frontignes, provenant de la vente d'un champ confrontant une terre de Carbon de Binos, effectuée par son père Michel de Gestas, coseigneur d'Antichan[1708].

Il testa le 26 février 1618, disant qu'il avait une sœur Oubriette de Gestas, mariée avec Bertrand Dumailh, de Saint-Pé, une autre sœur Oubriette, mariée avec feu Raymond Agran, d'Antichan, Françoise de Gestas, était sa troisième sœur, ils étaient enfants de feue Hélène de Binos, Guillelme de Vieilh, sa femme avait reçu 700 livres, ils eurent deux enfants mâles, Raymond de Gestas, premier fils, institué héritier universel, François de Gestas, second fils, qui dut racheter la borde de Badag[1709].

Il mourut avant le 22 mai 1626, date à laquelle feu Guillaume de Gestas, coseigneur d'Antichan, devait 509 livres à noble Jean du Pouy, seigneur du Pouy, par contrats des 11 mai 1605 et 15 juin 1609 ; son fils Raymond de Gestas, le reconnut, par acte du 27 février 1625, à

[1701] AD.HG 3 E 28 028 Saint-Béat

[1702] AD.HG 3 E 27989 Saint-Béat, cet acte cite le contrat de mariage du 25 novembre 1606, reçu Constant

[1703] Le 28 décembre 1925 le maréchal Foch écrivit à Joseph Dumail, à Antichan, pour appuyer son projet de développement du tourisme dans la région (*Le patrimoine des communes de La Haute-Garonne,* Editions Flohic, Septembre 2000, p.304)

[1704] AD.HG 3 E 28185 Esténos

[1705] AD.HG 3 E 27984 Saint-Béat, voir Marguerite de Gestas, même année

[1706] AD.HG 3 E 27984 Saint-Béat

[1707] AD.HG 3 E 28 028 Saint-Béat, Constant, notaire

[1708] AD.HG 3 E 28028 Saint-Béat ; Carbon de Binis, coseigneur d'Antichan avait épousé Marie Dumailh, fille de Roger Dumailh, d'où postérité

[1709] AD.HG 3 E 28 034 Saint-Béat

Jean du Pouy, seigneur de Gouaix, fils dudit sieur du Pouy, Raymond de Gestas était fils et héritier de feu Guillaume de Gestas, on cita Oubriette de Vielh, représentée par M. Pierre de Motte[1710].
Il avait épousé, par contrat, dès 1608, **Guillelme de VIELH,** fille de François de VIELH, coseigneur de Bezins, et de Jeanne de REDONNET,, comme cela est prouvé par le contrat de mariage de noble Bernard Vaysse, capitaine de Saint-Béat, et de Marie Vielh, fille de feu noble François Vielh, coseigneur de Bezins, et de Jeanne de Redonnet[1711]. En 1612, noble Bertrand Vaysse et Marie de Vielh, sa femme, assistée de noble Arnaud Vielh, capitaine, son oncle maternel, et de Jeanne de Redonnet, sa mère, constitua en dot 700 livres à Guillaume de Gestas, écuyer d'Antichan et Guillelme de Vielh, sa femme[1712].
Ils eurent :

3.1 Raymond de GESTAS, coseigneur d'Antichan.
Le 1er mars 1633, il vendit, avec les héritiers de Simon de Binos, seigneur de Guran, ses droits sur Antichan à Géraud de Mauléon, seigneur de Barbazan, Raymond de Gestas, coseigneur d'Antichan et sa tante Françoise de Gestas devaient 850 livres à Géraud de Mauléon, seigneur de Barbazan[1713]. Il mourut dès 1642, selon la substitution indiquée infra.

3.2 François de GESTAS, qui suit.

III François de GESTAS, coseigneur d'Antichan.
En 1642, on mentionna l'hérédité lui venant de Guillaume de Gestas et la substitution au testament de feu Raymond de Gestas[1714]. Il testa le 30 août 1643, malade, instituant héritier universel le posthume, si sa femme était enceinte, sinon sa femme Anne de Carsalade.[1715]
Il avait épousé **Anne de CARSALADE,** fille de feus Jean de CARSALADE, capitaine d'Aurignac, mort le 26 octobre 1634, et d'Isabeau de Serres, cette dernière morte le 16 février 1635, héritière universelle de ses parents par la mort de son frère Bertrand de Carsalade et la profession religieuse de son autre frère Antoine de Carsalade[1716]. Le 31 janvier 1662, Anne de Carsalade nomma procureur noble *Barthélemy* de Bollorot, écuyer, son beau-frère, pour recouvrer 290 livres, pour la légitime de son fils Jeannet de Gestas, dont Jean Jacques de Mauléon, seigneur et baron de Barbazan, était débiteur envers feu son mari depuis 1651[1717].
Anne de Carsalade testa, veuve, le 4 juin 1666, instituant héritier universel son fils Pierre de Gestas, laissant la liquidation à *Sans* de Bollorot, son beau-frère, mari de Madeleine de Carsalade[1718].
Ils eurent :

[1710] AD.HG 3 E 28 002 Saint-Béat
[1711] AD.HG 3 E 27978, Saint-Béat.
[1712] AD.HG 3 E 27987 Saint-Béat
[1713] AD. Gers Vergès I 1536
[1714] AD.HG 3 E 28197 Esténos
[1715] AD.HG 3 E 34701 Aurignac, Dader, notaire
[1716] Jules Villain, *op.cit..,* t.II, p.1285
[1717] AD.HG 3 E 34708 Aurignac
[1718] AD.HG 3 E 34710 Aurignac

4.1 Pierre de GESTAS.

Il plaidait, le 30 juin 1676, contre Simon d'Agut, seigneur de Saint-Elix, au sujet d'une vente faite le 29 décembre 1629, par Jean de Carsalade et Isabeau de Serres, ses grands-parents, à Bertrand de Vize, seigneur de Saint-Elix[1719].

4.2 Jeannet de GESTAS.

VI
Seigneurs de Lalane

Cette branche qui n'est pas rattachée, commence avec deux frères Gaspard et Arnaud Guilhem de Gestas

I N…de GESTAS

D'une alliance inconnue eut deux fils :

2.1 Gaspard de GESTAS.

2.2 Arnaud Guilhem de GESTAS.

II Arnaud Guilhem de GESTAS, seigneur de Lalane (très probablement, soit le lieu à 1 km de Latoue, soit celui à 2 km de Saux-et-Pomarède)

En octobre 1553, Gaspard et Arnaud Guilhem de Gestas, frères, écuyers, habitants de Latour, et d'autres, obtinrent des lettres de rémission pour le meurtre de Guillaume Pagès, à Labarthe-Inard, au cours d'une rixe[1720].

Le 19 octobre 1567, Jean de Montpezat de Carbon, seigneur de Tajan, Saint-Martory, allant à la guerre, testa, il avait fait certaine donation, à Saint-Marcet, à Arnaud Guillaume de Gestas[1721].

Arnaud Guilhem de Gestas mourut avant le 20 janvier 1584, date à laquelle Jean de La Tour, seigneur de Saux, dans la maison de Simon de La Tour, déclara avoir reçu de Marguerite de Comminges, demoiselle de Lalane, sa belle-mère, faisant pour Jean de Gestas, son fils, seigneur de Lalane, 600 écus sols, pour la dot de Jeanne de Gestas, sa femme, fille de ladite demoiselle de Comminges et sœur dudit seigneur de Lalane, sur les biens de feu Arnaud Guilhem de Gestas, seigneur de Lalane et de ladite de Comminges, sa mère[1722].

Le 23 février 1585, Paul de La Ruelle, seigneur de La Bastide et de Sainte-Camelle et Jeanne d'Espagne, veuve de Louis de La Ruelle, seigneur de Sainte-Camelle, donnèrent une quittance sur les droits de feu Pierre d'Espagne, seigneur de La Bastide et de Saux, père de ladite Jeanne d'Espagne, et de feue Françoise de Saint-Pastou, femme en deuxièmes noces de François d'Espagne, fils dudit seigneur de La Bastide et de Saux, et de Jean de La Tour, fils et

---

[1719] J. Villain, *op.cit..,* t.II, p.1285

[1720] Samaran, *La Gascogne au trésor des Chartes*

[1721] AD. Lot-et-Garonne 52 J 108

[1722] AD.HG 3 E 24855 p.149

héritier de ladite de Saint-Pastou, la quittance fut expédiée à Jeanne de Gestas, veuve[1723]. Ces actes permettent de préciser que Jean de La Tour époux de Jeanne de Gestas était fils de Simon de La Tour (branche des capitaines châtelains d'Aurignac), et de Françoise de Saint-Pastou, sa 2ème épouse, veuve en premières noces de Jean de Bazus, seigneur d'Espenan, et en deuxièmes noces de François d'Espagne, seigneur de La Bastide, qui avait testé le 25 mars 1557.

Il avait épousé **Marguerite de COMMINGES**

En 1586, on trouve une obligation de Margaride de Comenge (Comminges), femme de feu Arnaud Guilhem de Gestas, seigneur et capitaine du lieu de Lalane, et Pierre de Gestas, son fils[1724], puis, le 8 Avril 1587, une obligation de Margalide de Comenge, femme de feu Arnaud Guilhem de Gestas, capitaine de Lalane, remplacée par Pierre de Gestas, son fils[1725]. Le 14 octobre 1598, Paul d'Encausse, seigneur de Bédeilles, comme procureur de Paul de La Ruelle, seigneur de Sainte-Camelle, d'une part, et Marguerite de Comminges, veuve d'Arnaud Guillaume de Gestas et Pierre de Gestas, seigneur de Lalane, mère et fils, reçurent 76 écus que ledit sieur d'Encausse avait reçus de François de Montpezat[1726].

Ils eurent :

3.1 Jean de GESTAS, seigneur de Lalane.

Il mourut dès 1608.

Il avait épousé **Isabeau de GESTAS,** qui vivait le 21 novembre 1636 (infra.).

Ils eurent :

Jean François de GESTAS, seigneur de Lalane.

En 1634, fils et héritier de feu Jean de Gestas, sieur de Lalane, il fit un accord avec Jean de Lere, seigneur de Boussens, pour les biens de *Saint-Bézard* (Saint-Béat ?), cet accord mentionna l'inventaire de feue Marguerite de Comminges en 1602, une transaction en 1608, faisant apparaître Jean de Lere, seigneur de Boussens, et Catherine de Gestas, sa femme, pour le droit de succession fraternel de feus Carbon de Gestas et Jean de Gestas, et feu Pierre de Gestas[1727]. En 1634, Jean Louis de La Tour, seigneur de Landorthe reconnut avoir reçu 533 livres de Jean François de Gestas, sieur de Lalane, pour rembourser les dettes contractées par défunt sieur de Lalane et sa femme, père et mère dudit sieur de Lalane, en faveur de feu Jean Bertrand de La Tour, seigneur de Latour et Landorthe[1728]. Il mourut avant le 21 novembre 1636 date d'un rentement pour feu Jean François de Gestas, seigneur de Lalane, saisi à la requête d'Isabeau de Gestas, sa mère[1729].

[1723] AD.HG 3 E 24855 Saint-Gaudens p.141
[1724] AD.HG 3 E 25590 Cassagnabère
[1725] AD.HG 3 E 25590 Cassagnabère
[1726] AD.HG 3 E 34665 Aurignac
[1727] AD.HG 3 E 24884 Saint-Gaudens
[1728] AD.HG 3 E 25058 Lestelle
[1729] AD.HG 3 E …284 Aurignac, Fillholet, notaire

Etant lieutenant à la compagnie de l'Enclaude il avait épousé une demoiselle de Vienne-le-Château (Marne)
Ils eurent un fils **N…de GESTAS de Lalane** qui épousa le 4 juillet 1662, à Nancy, une demoiselle de Nancy[1730].

3.2 Pierre de GESTAS, qui suit.

3.3 Carbon de GESTAS.
Il mourut dès 1608, il est probablement confondu avec Charles de Gestas, feu en 1634.

3.4 Jeanne de GESTAS.
Elle épousa, en premières noces par contrat avant le 20 janvier 1584, dans la maison de Simon de La Tour, selon la date d'un paiement de 600 écus de la dot de de Jeanne de Gestas, **Jean de LA TOUR,** seigneur de Saux[1731], fils de Simon de LA TOUR, capitaine de Lieux, et de Françoise de SAINT-PASTOU, sa 2ème épouse, tel que cela ressort des actes cités concernant Arnaud Guilhem de Gestas, seigneur de Lalane, et sa femme Marguerite de Comminges (supra) et des actes infra..
Elle épousa en secondes noces **Paul de CASTERAS,** seigneur de *Saint-Blancat* (Saint-Blanquat), fils de Jean de CASTERAS, seigneur de *Saint-Blancat*
Le 31 juillet 1595, fut donnée une quittance de 200 écus par le sieur et la demoiselle de *Saint-Blancat* (Saint-Blanquat), pour le recouvrement du douaire de Jeanne de Gestas, femme en premières noces de feu Jean de La Tour, seigneur de Saux, par sentence arbitrale intervenue entre Paul de Castéras, et ladite de Gestas, sa femme, et feu Savaric d'Encausse, seigneur de La Bastide, père de Jean d'Encausse, héritier testamentaire du sieur de La Tour, lesdits d'Encausse devaient payer ces 200 écus aux dits de Castéras et de Gestas, sa femme, de plus Catherine de La Tour, veuve dudit seigneur de La Bastide et mère dudit Jean d'Encausse…ce jour Jean de Castéras, seigneur de *Saint-Blancat* et Paul de Castéras, son fils et ladite de Gestas, sa femme[1732]. Avant 1625, Jean de Castéras fit pour Paul de Castéras, son fils, et Jeanne de Gestas, sa belle-fille[1733]
Le 4 juin 1625, Jeanne de Gestas, veuve de Paul de Castéras, sieur de *Saint-Blancat*, vendit un pré à Roger de Lort, sieur de la Mourère[1734]

3.5 Catherine de GESTAS.
En 1608, dans la maison de François de Montpezat, seigneur de Saux, il y eut un accord entre noble Jean de Lere, seigneur de Boussens, et Catherine de Gestas, sa femme, qui reçut 1 000 livres léguées par feu Arnaud Guilhem de Gestas, seigneur de Lalane, son père, suite au décès de ses deux frères germains, et la somme de 600 livres à elle promise à son contrat de mariage par Marguerite de Comminges, mère de ladite

[1730] Maurice Vuillier se référant à André Gain
[1731] AD.HG 3 E 24855
[1732] AD. Gers Vergès I 1535
[1733] AD. HG 3 E 24855 Saint-Gaudens
[1734] AD. Ariège 5 E 7469

Catherine, d'une part, et par Pierre de Gestas, sieur de Lalane, donataire de la moitié des biens de feu son père, parmi les arbitres figuraient Jean du Pouy, seigneur de Marignac, Jean de Gestas, seigneur de Floran, François de Montpezat, seigneur dudit lieu[1735] (de Saux).

Elle fut citée en 1634, avec Jean *Louis* (François ?) de Gestas, sieur de Lalane, comme héritiers de Pierre de Lalane, par le décès de *Charles* de Gestas, frère dudit Pierre et de ladite Catherine, femme de Jean de Lere, seigneur de Boussens[1736].

Elle avait épousé noble **Jean de LERE**, seigneur de Boussens.

Le 26 décembre 1641, Jean de Lere et Catherine de Gestas, sa femme, avertis du mariage qui allait être contracté entre Bertrand de Lere, leur fils, et Isabeau d'Espouy, fille de François d'Espouy, seigneur de Caubous, et George de Saint-Paul, habitant Saint-Marcet en la vallée de Luchon, nommèrent procureur Roger de Vaux, seigneur de Bagen pour donner la moitié de leurs biens à Jeanne de Lere et George de Lere, leur autre fille[1737].

Leur fille George de Lere épousa, par contrat 24 septembre 1636, Jean de Sallenave, de *Mondouillan*[1738]

III Pierre de GESTAS, seigneur de Lalane

Le 25 août 1585, il fut présent au contrat de mariage de Joachim d'Arbas, seigneur de Valvet, Montdavezan, avec Anne d'Aymier[1739].

Il mourut avant le 24 février 1602, date du contrat de mariage de son fils Pierre.

Il avait épousé **Irlande de LOURET (alias LAURET),** laquelle déclara, le 6 juillet 1571, avoir reçu 1 000 livres de son père Jean Raymond de LOURET, sieur de Beauregard[1740]. Ils furent cités en 1580 habitant Beauchalot[1741] (à 2 km de Labarthe-Inard, Haute-Garonne)

Ils eurent :

IV Pierre de GESTAS, seigneur de Lalanne

Il fut présent, le 2 mars 1604, au contrat de mariage de Jean d'Encausse, capitaine, avec Marie de Maylin, fille de Jean Maylin, marchand d'Aspet[1742]. Le 7 octobre 1641, habitant Beauchalot, il reconnut une dette de 396 livres[1743].

Il mourut avant le 6 septembre 1650, date du mariage de sa fille Marie.

Il avait épousé, par contrat filiatef du 24 février 1602 **Louise du HAGET,** dotée de 1 000 écus, fille de Philippe du HAGET, seigneur de Grézian et de Caubous, et de Françoise DEULX, le futur fut assisté de Simon de La Tour, seigneur de Latou, faisant pour et ayant

[1735] AD.HG 3 E 24859 Saint-Gaudens
[1736] AD.HG 3 E 24884 Saint-Gaudens 715
[1737] AD.HG 3 E 19 251 Sauveterre
[1738] AD.HG 3 E 19 248 Sauveterre
[1739] AD.HG 3 E 9627 Rieux
[1740] AD.HG 3 E 16105 Francon
[1741] AD.HG 3 E 16105 Francon
[1742] AD.HG 3 E 27852 Aspet
[1743] AD. Gers Vergès I 1536

charge d'Irlande de Lauret, veuve de Pierre de Gestas, seigneur de Lalanne, du lieu de Beauchalot[1744]. Elle mourut avant le 2 mars 1652, date de la donation de sa fille Catherine.
Ils eurent :

Jacques de GESTAS.
Il fut baptisé à Beauchalot le 7 mai 1625 (?), le parrain fut Jacques du Haget, seigneur de Grézian, marraine Léonor du Haget[1745].

Philippe de GESTAS.
Il mourut avant le 7 mars 1652

Marie de GESTAS.
Elle épousa, le 6 septembre 1650 à Beauchalot Me **Jean MORERE,** notaire royal[1746], d'où postérité.

Catherine de GESTAS.
Elle naquit à Beauchalot**.**
Le 7 mars 1652, elle fit une donation entre vifs à Me Jean Morère, notaire royal, époux de Marie de Gestas, de la moitié de tous ses biens, nommant feu Philippe de Gestas, leur frère commun[1747]. Le 25 novembre 1657, elle reçut 600 livres de Jean de Lort, sieur du Pesqué, habitant Labarthe-Inard[1748].
Elle testa le 17 janvier 1662, faisant un legs à sa nièce Isabeau de Genebral, fille de noble Blaise *Irène*, seigneur de Genebral, et de Charlotte de Gestas, instituant héritier universel Blaise *Irène* de Genebral[1749]. Le 26 octobre 1665, Blaise Irène (une des orthographes de ce nom), sieur de Genebral, héritier de Catherine de Gestas, fille de Pierre de Gestas, sieur de Lalane, reçut 600 livres de Jean et autre Jean de Lort, père et fils, habitants Beauchalot, somme reçue ce jour de Philippe de Castéras, seigneur de Seignan[1750].

Charlotte de GESTAS.
Elle épousa, par contrat du 23 décembre 1636, noble **Blaise d'IRENNE** de Génibral (Tarn-et-Garonne), fils de feu Antoine IREGNE, de Génibral, et de Gabrielle de MANENT, sa première épouse[1751].
Le 28 juin 1664, Marguerite de Mandinelli, femme d'André d'Orbessan, sieur de *Grateson,* habitant de *Goudouville,* fit son testament, disant être fille de Marguerite de Rouchette, elle fit héritière universelle Charlotte de Gestas, femme de Blaise de

[1744] AD.Gers Vergès I 1536 Arnaud Haget, notaire de Trie
[1745] AD. Gers Vergès I 1536
[1746] RP. Beauchalot
[1747] AD.HG 3 E 34705 Aurignac
[1748] AD. Gers I 1537
[1749] AD. Gers I 1536, Guillaume Claverie, notaire de Fonsorbe
[1750] AD. Ariège 5 E 7260 Saint-Girons
[1751] BnF Fr 32297, Michel Fouillousse, notaire de Lieux

Génibral, écuyer, sa bonne amie[1752]. François d'Irenne, sieur de Perget, fils de Blaise d'Irenne, épousa, par contrat 27 août 1668, Claire de Montpezat[1753], fille d'Alexandre de Montpezat, seigneur de Saint-Michel, et de Jeanne de La Tour, tel que cela apparaît dans le contrat du second mariage de François d'Irenne, le 3 août 1681, avec Germaine de Comminges, fille de feu Jacques de Comminges, seigneur de Mancioux, et de Louise de Bordes[1754].
Charlotte de Gestas mourut avant le 22 décembre 1676, date du contrat de mariage de son fils Bertrand d'Irenne, sieur de Lalane, avec Jeanne de Saulade, fille de M. Jean Saulade, conseiller du Roi, son magistrat et lieutenant principal de Salies, et d'Isabeau de La Roque, le futur était assisté de François d'Irenne, sieur de Perget, son frère, et de Pierre de Montpezat, seigneur de Peyrens[1755].

On trouve ensuite :
Simon Gestas mort à Beauchalot le 1er mai 1727, âgé de 70 ans[1756].

VII
Seigneurs de Brana

La Chesnaye-Desbois fait apparaître une branche qui tint Brana puis qui aurait tenu Marun, en réalité la famille qui tint Marun était la famille de Gestes, qui tenait Lavernose (Haute-Garonne), à 3 km du lieu de Gestes, donc seuls les deux premiers degrés cités par La Chesnaye-Desbois, pourraient appartenir à la famille de Gestas.

I Gaillard de GESTAS, seigneur de Brana (plusieurs lieux de ce nom dans les Pyrénées Atlantiques). Il testa le 1er octobre 1491
Il épousa **Perrette de *BAVONA***
Ils eurent :

II Pierre de GESTAS, seigneur de Brana. Il testa le 28 février 1532
Il épousa **Catherine de *SEICLA***

Ceux cités ensuite par La Chesnaye-Desbois appartiennent à la famille de GESTES, à titre indicatif nous corrigeons et complétons quelques données de La Chesnaye-Desbois.

Arnaud de GESTES , seigneur dudit lieu, Il testa le 7 avril 1539
Il épousa **Sansette de GUILHOT**
Ils eurent :

Pierre de GESTES

[1752] AD.HG 3 E 11847, Dupaix, notaire
[1753] BnF Fr 32298
[1754] AD.HG 3 E 23679 Aulon
[1755] AD.HG 3 E 23678 Aulon
[1756] RP. Beauchalot

Il épousa, en premières noces, **Constance d'HELIE**
Il épousa en secondes noces, par contrat du 2 mai 1574, **Lucrèce Catherine de BENQUE,** fille de Jean de BENQUE, seigneur de Marun, et de Barbe de PEGUILHAN[1757], veuve de Philippe de *Pie…,* elle testa le 3 mai 1581.
Enfants du 1er lit :

Bernard Jean et Jean de GESTES

Antoine de GESTES, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1617

Lisette et Marguerite de GESTES

Enfant du second lit :

Pierre Durand de GESTES, qui suit

Pierre Durand de GESTES, seigneur de Marun (en Gaujan, à 4 km de Simorre, Gers), il testa en 1637.
Il avait épousé, en 1624, **Anne du GARRANE de Pépieux,** veuve de Bernard d'ORBESSAN, seigneur de Lherm, fille de Pierre du GARRANE, seigneur de Pépieux, et de Françoise d'ESPARBES.
Ils eurent :

Jean de GESTES, qui suit

Jean Jacques, Bernard et Bertrand de GESTES

Jean de GESTES, seigneur Marun
Il épousa, le 18 juin 1667, **Marthe de SAINT-PASTOU de Salerm,** fille d'Antoine de SAINT-PASTOU, seigneur de Salerm, d'Escanecrabe, et de Françoise de LA TOUR[1758]
Ils eurent :

Antoine de GESTES, seigneur de Marun en 1690

VIII
Personnes isolées

Premiers degrés[1759] :

1070-1095, Arnaud Raymond, chevalier, seigneur de Gestas en Soule

Vers 1150, Arnaud de Gestas, témoin d'un traité[1760].

[1757] BnF Fr 32298, Jean de Saint-Laurent, notaire de Puymaurin, cet acte nomme Arnaud de Gestas, seigneur dudit lieu, père de Pierre de Gestas, et Sansette de Guilhot, sa mère.
[1758] BnF Fr 32298
[1759] La Chesnaye-Desbois ; AD. Gers Vergès I sup. 271
[1760] BnF Chérin n°91

Vers 1160, Arnaud Raymond de Gestas

1220-1250, Guillaume Pierre de Gestas

1266, Guillaume de Gestas

1296, Testament de Bertrand, seigneur de Podensac, faisant un legs à Bertrand de Gestas, son neveu.

30 avril 1320, Arnaud Raymond de Gestas, damoiseau, seigneur de Gestas[1761].

1333-1343, Bernard, chevalier, seigneur de Gestas

***

4 novembre 1508, Attestation de Garcias de Gestas, chanoine de Comminges[1762].

Avant 1526, Au cours de danses à Sepx, avant 1526, Raymond de La Tour tua Gaillardet de Gestas, seigneur de Floran[1763] ; le 26 mars 1526, Rémission pour Raymond de La Tour, écuyer commingeois, à l'occasion de danses il avait tué Gaillardet de Gestas, seigneur de Floran[1764].

1539, Anthonia de Gestas, femme de Berthomieu de *Labofesse*[1765]

16 novembre 1556, Pierre de Gestas, recteur de Floran, assista sa cousine Madeleine de Saint-Paul, fille de feu Azémar de Saint-Paul, seigneur de Saint-Paul et d'Anne de Preissac, lors de son contrat de mariage, à Saint-Paul d'Oueil, avec Antoine de Mauléon, seigneur de Gensac[1766].

25 avril 1587, Testament de noble Fabien de Bascans, sieur du Peyrier de Cassagnabère, demoiselle Jeanne de Gestas, sa mère, etc[1767].

8 novembre 1593, Durand de *Gestas* était présent au contrat de mariage de Marc Antoine de Mescur, seigneur de Lasplanes, avec Marie de Saintes[1768].

11 janvier 1596, Marguerite de Gestas, femme de Louis Saint-Plancat, seigneur de *Nogarlan,* du lieu de Boussens confessa devoir 36 livres à Paule et Jeanne Dartus, sœurs, du lieu de Boussens[1769].

[1761] BnF Chérin n°91
[1762] AD.HG 3 G 5
[1763] René Souriac, *Comminges et Couserans,* t.I, p.213
[1764] Samaran, *La Gascogne au trésor des chartes*
[1765] AD.HG 3 E 9615 Miremont
[1766] AD. Gers Vergès I 2278
[1767] AD.HG 3 E 25689 Saint-Frajou
[1768] AD.HG 3 E 9540 bis, Marquefave
[1769] AD.HG 3 E 34663 Aurignac

1608, Jeanne de Gestas femme de noble Bertrand Tardin[1770] ; la même année on trouve un acte entre François du Pac, seigneur de Marbre, héritier de feu Jean de Palats, chanoine de l'église cathédrale de Saint-Bertrand, et Jeanne de Gestas, femme de noble Bertrand Tardin, capitaine, comme héritière de feu Manaud de Gestas, son frère, aussi chanoine de ladite église et archidiacre de Rivière[1771]. En 1629, Jeanne de Gestas était veuve de Bertrand Tardin[1772]

1608, Rachat de noble Pierre *Dartys* (Dartus ?) à Marguerite de Gestas, femme de feu Jean Dupouy, de Boussens, d'un arpent et demi de terre labourable[1773].

1614, Testament de Bernard du Cassé, sieur de *Moreston* (Marestang ?), Anne de Villemur, sa femme, mariés par contrat 26 janvier 1605, il a été marié en premières noces à Anne de Gestas, il institua héritière Anne du Cassé, sa fille et et de ladite de Villemur[1774].

1643, Marguerite Daujibert, veuve de Me Arnaud Picheloup, fit une vente à Jean Jacques Viel, sieur de Lartigue et Anastasie de Gestas, sa femme[1775].

15 septembre 1661, baptême de Françoise de Gestas, fille de Simon de Gestas et de Catherine Cazassus[1776]. Même baptême en 1691

Douillac, révision le 20 juin 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[1770] AD.HG 3 E 24859 Saint-Gaudens
[1771] AD.HG 3 E 24859 Saint-Gaudens
[1772] AD.HG 3 E 25 060 Lodes
[1773] AD.HG 3 E 906 Martres Tolosane
[1774] AD.HG 3 E 9551 et 9552 Marquefave
[1775] AD.HG 3 E 23908 Liéoux
[1776] RP. Sepx

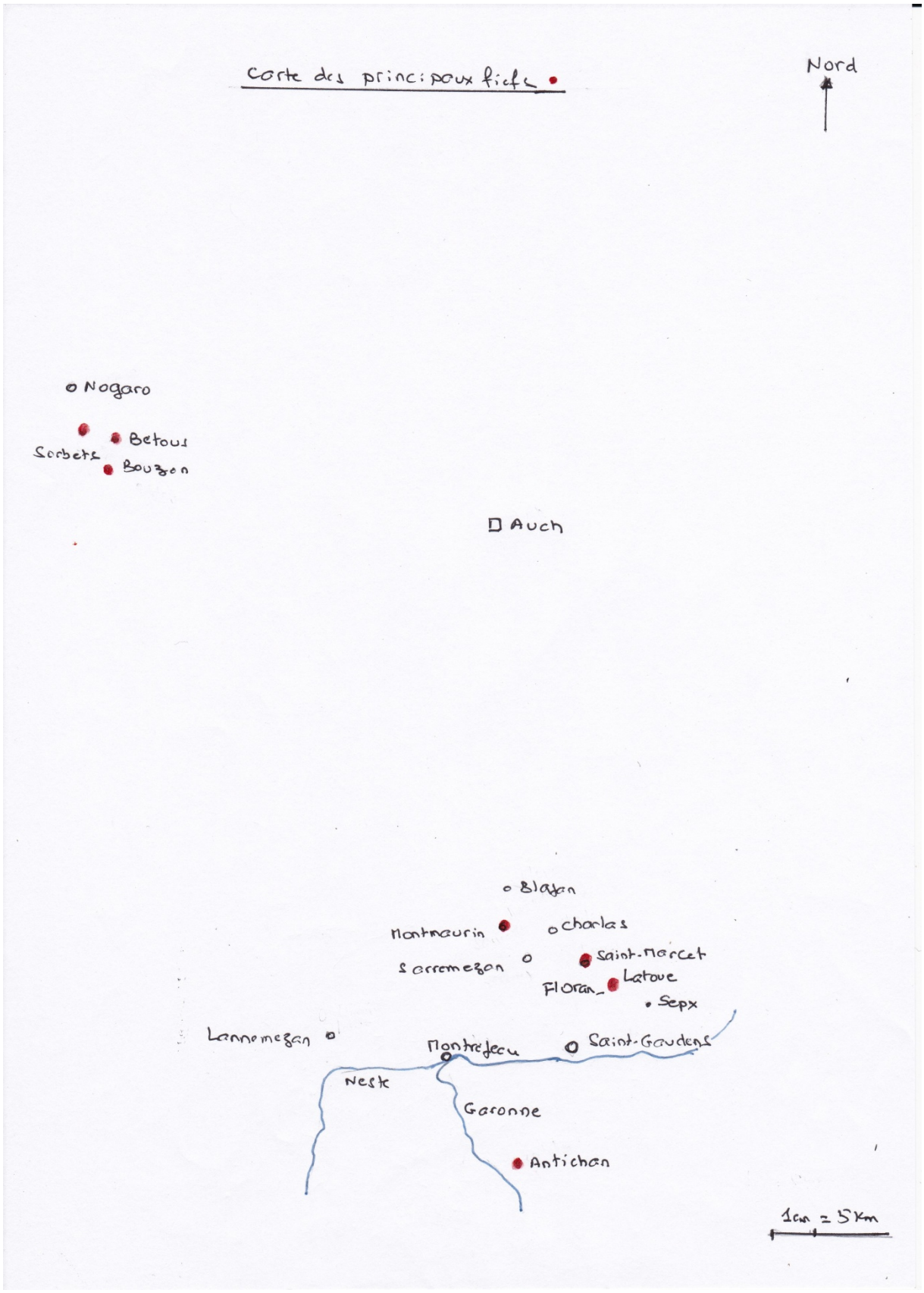
Carte des principaux fiefs
Nord
Nogaro
Betous
Sorbets
Bouzon
Auch
Blazon
Montaurin
Charlas
Saint-Marcet
Sarrremezan
Flouran
Latoue
Sepx
Lannemezan
Montréjeau
Saint-Gaudens
Nesle
Garonne
Antichan
1cm = 5Km

Famille de GROSSOLLES

I Premiers degrés en Périgord **p.259**

II Seigneurs de Saint-Martin **p.261**

III Seigneurs de Caumont **p.273**

IV Seigneurs d'Asques **p.279**

V Seigneurs de Saudrupt **p.285**

VI Seigneurs de Flamarens **p.286**

VII Seigneurs de Buzet **p.289**

VIII Personnes isolées **p.297**

Carte **p.299**

La généalogie de cette famille, connue en Périgord, dès le 14ème siècle, où la branche aînée s'éteignit rapidement, établie ensuite principalement en Condomois et en Lomagne, a été publiée par le Père Anselme[1777] puis par La Chesnaye-Desbois et par Woelmont de Brumagne[1778]. André Navelle[1779] a corrigé la généalogie et complété la généalogie publiée par le Père Anselme (en conservant les premiers degrés, qui n'est pas rappelé dans ce qui les concerne), cette généalogie a été complétée par Maurice Vuillier en 2007, le document qui suit complète et corrige cette généalogie[1780].
Cette famille porte : « D'or au lion de gueules issant d'une rivière d'argent, au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or. »

I
Premiers degrés en Périgord

I Raymond de GROSSOLLES, chevalier[1781]
Il épousa **Marguerite VIGIER,** fille et héritière de Pierre VIGIER, damoiseau, seigneur de Saint-Rabier en Périgord (à 7 km au nord-est de Thenon, Dordogne), dont elle était veuve en 1313, elle fit en 1317 la vente d'un fief situé dans la paroisse de Sainte-Orse en Périgord (à 8 km au sud-ouest d'Hautefort, Dordogne).
Ils eurent :

2.1 Guillaume de GROSSOLLES, qui suit

2.2 Pierre de GROSSOLLES, religieux en l'abbaye de Grandmont au diocèse de Limoges

2.3 Bernarde de GROSSOLLES.
Elle épousa **Pierre de PUYMAUREL,** au diocèse de Limoges et transigea à Saint-Rabier le mardi après la fête de saint André, apôtre, de l'an 1326, avec Guillaume de Grossolles, damoiseau, son frère, touchant les biens qui avaient appartenu à Guillaume de Grossolles, leur père et à Marguerite, leur mère, par cette transaction Guillaume de Grossolles céda à sa sœur les fiefs de Montignac en Périgord.

2.4 Imbergie de GROSSOLLES.

[1777] Potier de Courcy, continuateur du Père Anselme, t.IX 3ème édition pp.384 et sq. ; t.IX, deuxième partie pp..166 et sq.
[1778] Woelmont de Brumagne, *Notices généalogiques,* 1ère série, pp.306 et sq., et 9ème série.
[1779] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* t.V, pp.114-125 ; les documents et dates qui sont cités sans référence par cet auteur proviennent des pièces du procès opposant les seigneurs d'Asques à la famille de Vabres conservées au château de Castelnau d'Estrétefonds.
[1780] Cet auteur indique pour des ascendances qui ne sont pas prouvées, parfois certainement inexactes, les données correspondantes sont précédées, dans le document qui suit, des mots : dit ou dite, sans preuve, fils ou fille de, ou d'une phrase équivalente.
[1781] Les données concernant les premiers degrés viennent essentiellement du père Anselme

Elle transigea, en 1341, avec son frère Guillaume qui lui céda divers cens, rentes et domaines dans les paroisses de Saint-Rabier et Granges (très probablement Granges-d'Ans à 5 km de Saint-Rabier, Dordogne).

II Guillaume de GROSSOLLES, damoiseau.
Sa mère, Marguerite, lui fit donation, le lundi avant la fête de saint Thomas 1313, de tous ses biens meubles et immeubles. Il eut un procès devant le sénéchal de Limoges contre Guillaume d'Hautefort et Michelle du Luc, sa femme, au sujet de fiefs dans la paroisse de Granges en Périgord et reçut, le lundi avant la Fête-Dieu 1339, un hommage dans la paroisse de *Noalhac.*
Il transigea au mois de novembre 1341.
Il avait épousé N…de SAINT-RABIER, fille d'Arnaud de SAINT-RABIER, damoiseau. Il s'agit peut-être de la famille Vigier dont une branche fut connue sous l'appellation de Vigier de Saint-Rabier.
Ils eurent :

3.1 Bertrand de GROSSOLLES, qui suit

3.3 Bernard de GROSSOLLES, auteur de la branche des seigneurs de Saint-Martin et de Caumont.

III Bertrand de GROSSOLLES, damoiseau.
Qualifié de neveu (petit-fils) par Arnaud de Saint-Rabier, dans la donation de tous ses biens qu'il lui fit avant les calendes de mars 1343, il vivait en 1369.
Il avait épousé **Géraude de BERMOND,** fille et héritière de Pierre de BERMOND, l'Ancien, damoiseau, veuve de Pierre de BERMOND le Jeune, dont elle avait eu une fille, Hélène, morte jeune, de qui elle avait hérité, elle apporta les biens de la famille de Bermond dans la famille de Grossolles.
Ils eurent :

4.1 Aymeric de GROSSOLLES, qui suit.

4.2 et **4.3 Pierre et Pons de GROSSOLLES,** morts sans postérité.

4.4 Luce de GROSSOLLES.
Elle épousa noble **Pierre *BOTELLI,*** de Limeuil en Périgord, et institua héritier son frère Aymeric de Grossolles.

IV Aymeric de GROSSOLLES dit de BERMOND, damoiseau, seigneur de Floirac, Agude, la Bermondie, la Bastide d'Engraulier, la Martinie.
Il prit le nom de Bermond suivant le testament de son aïeul Pierre de Bermond l'Ancien, du vendredi après l'Assomption 1357, qui le fit son héritier universel.
Né avant 1357, il fit un dernier testament le 28 décembre 1436.
Le 27 juillet 1422, il fit un codicille à son testament fait auparavant, nommant Bernard de Grossolles, chevalier, son cousin germain, substitué à ses enfants, comme plus proche parent,

au cas où ceux-ci n'auraient pas d'enfants légitimes ; nommant feue Valence de Miramont, sa femme. Le 21 décembre 1436, il fit une donation entre vifs à Aymeric de Beynac, son petit-fils, des châteaux d'Agude et de Floirac, avec haute et basse-justice dont il se réserva l'usufruit, il fit un codicille et un testament 7 jours après, instituant héritière universelle Jeanne, sa fille, femme de Jean de Cazenac, lui substituant Jean et à lui Bégon de Cazenac, fils de Jeanne, sa fille, et après eux, Adhémar de Beynac, Raymond de Sireuil et Aymeric de Beynac, ses petit-fils, à condition que tous ces substitués portent son nom, surnoms et armes, nommant exécuteurs testamentaires Aymeric de Beynac et Raymond de Sireuil, ses petits-fils.
Il avait épousé **Valence de MIRAMONT,** morte dès 1422.
Ils eurent :

5.1 N…de GROSSOLLES.
Elle épousa **Jean de COMMARQUE,** damoiseau, peut-être fils d'Olivier de COMMARQUE et de Lombarde BAUDOUIN de Marcillac.

5.2 Marthe de GROSSOLLES.
Elle épousa **Seguin de SIREUIL**, damoiseau, seigneur de Siorac, d'où au moins un fils Raymond de Sireuil.

5.3 Philippe de GROSSOLLES.
Elle épousa **Jean de BEYNAC,** d'où au moins un fils Aymerice de Beynac.

5.4 Jeanne de GROSSOLLES.
Héritière universelle de son père par son testament du 28 décembre 1436, elle épousa, par contrat du 25 février 1407, à Beynac, **Jean de CAZENAC,** damoiseau, en présence d'Adhémar de Beynac, chevalier. Ils eurent au moins deux fils Jean et Bégon de Cazenac.

II
Seigneurs de Saint-Martin et de Caumont

L'auteur de cette branche Bernard de Grossolles était le second fils de Guillaume de Grossolles et de demoiselle de Saint-Rabier.
L'hommage de Jean de Grossolles, seigneur de Saint-Martin, Montgaillard, Casties, etc., permet de situer le lieu de Montgaillard à 4 km au sud-ouest de Lavit-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne), celui de Saint-Martin (de Las-Oumettes) à 5,5 km au sud-ouest de Montgaillard, de Mauroux à 3 km à l'ouest de Saint-Martin.

III Bernard I de GROSSOLLES, damoiseau.
En 1347, il reçut des lettres de rémission du roi Philippe de Valois pour avoir pris le parti des Anglais, en même temps que Raymond Bernard de Durfort.
D'une alliance inconnue il eut deux fils :

4.1 Bertrand de GROSSOLLES, pupille en 1347, mentionné dans les lettres de rémission de son père.

4.2 Bernard II de GROSSOLLES, qui suit.

IV Bernard II de GROSSOLLES, chevalier, vicomte de Montgaillard, seigneur de Gensac (à 8 km au nord de Beaumont-de-Lomagne), Saint-Martin, Asques. Il fut chancelier d'Armagnac.
Il acheta, en 1391, la vicomté de Montgaillard[1782], puis la terre de Saint-Martin *de Lebret Lavit* (dans la vicomté de Lomagne) à Marquèse de Gourdon, femme de Pierre de Ferrières, pour 1 050 francs d'or, la vente fut ratifiée le 10 février 1392[1783], une quittance fut donnée le lendemain par Bernard de *Orguoglids,* marchand de Montauban à Bernard de Grossolles, seigneur de Gensac, de 350 francs or qu'il lui avait promis de payer selon l'ordre de Pierre de Ferrières pour une partie de l'achat de la seigneurie de Saint-Martin de *Lebret* et pour cette même somme Pierre de *Pometa* (nom que l'on retrouvera, Brayde de Pommette), marchand de Condom s'était obligé envers ledit Bernard de Grossolles[1784]. Le 1er octobre 1418 Bernard de Grossolles, chevalier, seigneur de Castelnau, Trie, Saint-Martin, Casties, Montgaillard, Caumont, etc., rendit hommage[1785].
Il testa le 17 mars 1422 (n.st), instituant héritiers universels ses fils Bernard, issu du premier lit, qui reçut le 1/6 de la juridiction de Mauroux et les revenus de Saint-Martin, et Etienne, issu du second lit, qui reçut Caumont, Haute Barthe, Asques, *Puy entrado,* Gayssanes, le quart de Saint-Arroumex, la salle de Saint-Rémy, des biens acquis des héritiers Verduzan, seigneurs de Gensac, soit le 1/48 de la juridiction de Mauroux . Ses filles du premier lit, Jeanne qui avait épousé Jean de *Basculis ;* Perrette, décédée qui avait épousé Antoine de *Saure* (du Fourc), seigneur de Montastruc, dotée de 500 florins ; Jeannette qui avait épousé Monet de *Lucamont,* seigneur de Drudas, auront de leur feue mère, l'une 500 florins, l'autre 200 florins, celles du second lit, Ratière ou Catherine, recevra 300 écus or, Antoinette 300 écus or et ses fils Joanet, 200 écus, Antoine 200 écus, Adhémar 200 écus[1786].
Il avait épousé en premières noces **Brayde de POMMETTE**
Il avait épousé en secondes noces **Madeleine de SEGUENVILLE**
Enfants du 1er lit (nommés infra):

5.1 Bernard de GROSSOLLES, qui suit.

5.2 Jeanne de GROSSOLLES.
Elle épousa **Jean de *BASCULIS,*** qui donna, le 11 janvier 1458, une quittance de 1 000 florins, constitués par Bernard de Grossolles et payés par autre Bernard et

[1782] André Navelle, *op. cit.,* V, p.114, se référant à Moulenq
[1783] BnF Fr 32297 ; AD. Gers I 1618 n°9960
[1784] AD. Gers Vergès I 1618 n°9961
[1785] AD. Gers Vergès I 1618 n°9956
[1786] AD.HG 12 J 8 Castelnau, acte produit par André Navelle qui dit que c'est une mauvaise copie et que les noms sont mal transcrits ; BnF Fr 32297 résume ce testament

Etienne de Grossolles, frères, puis le 20 janvier suivant Jeanne de Grossolles donna une quittance à Etienne de Grossolles[1787].

5.3 Perrette de GROSSOLLES.

Elle mourut avant le 17 mars 1422, elle avait épousé, par contrat du 19 novembre 1415, dotée de 500 florins, **Antoine du FOURC,** seigneur de Montastruc, de Bonas, leur fille Marquèse du Fourc, épousa par contrat du 17 février 1457 (v.st), Arnaud Guilhem de Lamezan, seigneur de Coret, Bonas, Ganties[1788].

5.4 autre Jeanne de GROSSOLLES.

Elle épousa, par contrat avant, **Raymond de LEAUMONT,** seigneur de Puygaillard (-de-Quercy, Tarn-et-Garonne), coseigneur de Drudas[1789], il donna une première quittance (le *2 avril 1402,* date inexacte) à Bernard de Grossolles puis une deuxième le 9 février 1432 à Etienne de Grossolles[1790] ; le 22 mars *1443* Jeanne de Grossolles, femme de Raymond de Léaumont donna une quittance de 500 écus à Bernard de Grossolles, son père et à Bernard et Etienne de Grossolles, ses frères[1791]. Raymond de Léaumont mourut dès 1462, date à laquelle Jeanne de Grossolles fut dite veuve[1792]. Jeanne de Grossolles fut citée le 20 février 1465, dans le contrat de mariage d'Indie de Léaumont, dite sœur de Jean de Léaumont, avec Jean Boix[1793], capitoul, seigneur de Saint-Geniès, dont elle était la troisième épouse (il avait épousé en premières noces, avant 1416 Indie d'Ossens, veuve d'Arnaud de Soubiran, et en deuxièmes noces, vers 1447 Théodeta de Mauriac), il mourut le 23 juin 1466 ayant eu une fille Bertrande de sa 3ème union[1794]. Raymond de LEAUMONT, seigneur de Puygaillard était fils de Gaillard II de LEAUMONT, seigneur de Gariès, Puygaillard, Mauroux, Estramiac[1795].

Enfants du second lit :

5.5 Etienne de GROSSOLLES, auteur de la branche des seigneurs de Caumont.

5.6 Ratière ou Catherine de GROSSOLLES

5.7 Antonie de GROSSOLLES.

[1787] P.de *Rupe,* notaire, actes produits par A. Navelle

[1788] AD. Lot et Garonne Fonds Raymond, le contrat de mariage de Marquèse du Fourc indique celui de ses parents, reçu par Bernard Guilhem de Bordes, notaire de Puységur

[1789] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 206, produisant AD.HG E 903 ; B 6.

[1790] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 206, produisant Raymond Gargy, notaire.

[1791] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 206, se référant à Guillaume Guiéry, notaire, la date est très probablement inexacte si Bernard de Grossolles, père de Jeanne, n'était pas dit feu.

[1792] André Navelle, *op.cit..,* V, p.115, citant le testament de ou devant Arnaud Casaubon à Til.

[1793] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 206, produisant AD.HG 3 E 8560 B. de Marca, notaire.

[1794] André Navelle, *op.cit..,* II, pp.191, 192

[1795] André Navelle, *op.cit..,* VI, pp.205, 206

Le 26 novembre 1456, elle donna une quittance à Antoine de Grossolles (son frère), en faveur de Bernard et Etienne de Grossolles, ses frères[1796] puis le 23 mars 1482 (n.st) elle donna une quittance à Jean de Grossolles[1797].
Elle avait épousé **Barthélemy d'AUBERARD,** seigneur de Fabas, Campsas, Lapeyrère, qui donna le 14 novembre 1469 une quittance de 150 écus pour le reste de la dot constituée à Antonie de Grossolles, sa femme, par Etienne de Grossolles, son frère[1798]. Barthélemy d'AUBERARD était fils de Pierre d'AUBERARD, damoiseau, coseigneur de Fabas, de son mariage avec Antonie de GROSSOLES il eut 6 enfants dont Bernard d'AUBERARD qui continua la lignée[1799].

5.8 Jean de GROSSOLLES, auteur de la branche des seigneurs de Flamarens

5.9 Antoine de GROSSOLLES.
Le 22 novembre 1456, Frère Antoine de Grossolles donna à ses frères Bernard et Etienne une quittance de 200 écus, legs de feu Bernard de Grossolles, son père[1800]. Le 8 mai 1468, il fut nommé vicaire général de l'évêché de Condom[1801].

5.10 Adhémar de GROSSOLLES, cité le 17 mars 1422 dans le testament de son père.

V Bernard de GROSSOLLES, chevalier, vicomte de Montgaillard, seigneur de Saint-Martin.
Chancelier de Jean, roi de Navarre et d'Aragon en 1450, il testa le 22 février 1473 (n.st) instituant héritier universel son fils Jean de Grossolles[1802].
D'une alliance inconnue il eut :

6.1 Jean de GROSSOLLES, qui suit

VI Jean de GROSSOLLES, seigneur de Saint-Martin, Montgaillard.
Le 19 avril 1478, il prêta serment de fidélité à Gaston de Foix, vicomte de Castillon, pour le lieu de Saint-Martin de Lebret, avec toutes juridictions haute, moyenne et basse, mixte et impère et autres droits, ledit lieu confrontant la juridiction de Marsac, la juridiction de Mauvezin et celle de Casties, pour le lieu de Casties et pour le lieu de Montgaillard avec juridiction haute, moyenne et basse situé dans la juridiction de *Vite* (Lavit-de-Lomagne), (confrontant celles) de Marsac, de Casties, de Laguens, etc[1803]. Il testa le 20 avril 1478, faisant

[1796] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 115, se référant à Pierre de Rosquin, notaire.
[1797] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 115.
[1798] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 115, se référant à Guillaume Ganes, notaire.
[1799] André Navelle, *op.cit..,* I, pp.87 ,88
[1800] BnF Fr 32297 ; André Navelle, *op.cit.,* V, p. 115, se référant à P. de Rusquet, notaire.
[1801] Maurice Vuillier, se référant à Parfouru.
[1802] BnF Fr 32297
[1803] AD. Gers Vergès I 1618 n°9962

un legs à sa femme Odette de Mondenard et instituant héritier universel son fils Blaise de Grossolles[1804].
Il mourut avant le 2 janvier 1502, date du contrat de mariage de sa fille Antonie.
Il avait épousé **Odette de MONDENARD,** dite sans preuve fille de Jean de MONDENARD, seigneur d'Estillac et de Marguerite de GALARD, ce qui paraît anachronique, en effet ses présumés grands-parents Jean II de Galard et Mireille de La Valette se marièrent en 1454 et sa présumée sœur, Françoise de Mondenard, épousa (vers 1495) François de Lasseran de Mansencôme d'où Blaise de Monluc né en 1501.
Ils eurent :

7.1 Blaise de GROSSOLLES, qui suit.

7.2 Jean de GROSSOLLES

7.3 Antonie de GROSSOLLES.
Mineure de 25 ans et majeure de 15 ans, elle épousa, par contrat du 22 janvier 1502, noble **Arnaud Guillaume AZEMAR,** fils de noble Barthélemy AZEMAR, seigneur de Montbrun (et de Marguerite de GAVARRET, sa seonde épouse[1805]), la mariée dotée de 1 000 livres fut assistée de son frère Blaise de Grossolles, seigneur de Saint-Martin ; le même jour Blaise de Grossolles vendit à Barthélemy Azémar le lieu de Montgaillard avec toute juridiction, pour 500 livres avec pacte de rachat[1806], d'où postérité. Le 9 décembre 1503, Blaise de Grossolles racheta le lieu de Montgaillard et fit une nouvelle vente à noble Georges de Marsan, conseiller au Parlement[1807]. Antonie de Grossolles fut citée en 1509, ainsi que son mari[1808]. Arnaud Guillaume Azémar mourut avant le 17 avril 1526, date du contrat de mariage de son fils Antoine avec Catherine de Varaigne[1809].

7.4 Marguerite de GROSSOLLES.
Elle épousa **Guillaume du LION,** dit sans preuve fils de Jean du LION, seigneur de Campet, écuyer du Roi, et de Marguerite de LUXE, vicomtesse d'Uza, dame de Belin, Biscarosse. Ce Guillaume du Lion ne figure pas parmi les enfants de Jean du Lion et de Marguerite de Luxe, dans la généalogie de la famille du Lion, publiée par le baron de Cauna, *Armorial des Landes,* t. III, pp. 304, 305.
Ils eurent au moins un fils Paul du Lion qui, le 30 août 1542, reprit le procès de feu Guillaume du Lion contre Marthe de Preissac, mère et tutrice de Géraud de Grossolles pour se voir adjuger les légitimes de Marguerite de Grossolles, sa mère, et d'Antonie de Grossolles[1810].

[1804] BnF Fr 32297, Jean Testery, notaire de Verdun
[1805] André Navelle, *op.cit.,* I, p. 136.
[1806] AD.HG 3 E 101179, Vabres, notaire
[1807] AD.HG 3 E 10179, Vabres, notaire
[1808] AD.HG 3 E 10142
[1809] AD.HG 3 E 11873
[1810] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 116, produisant AD.HG B 35.

7.5 Anne de GROSSOLLES.

Elle épousa **N…de LA ROCHE,** qui mourut avant le 7 juillet 1534, date à laquelle Anne de Grossolles, mère et tutrice de Blaise et Jacques de La Roche était, en procès contre Arnaud de La Roche, écuyer[1811] ; le 1er juin 1538 Anne de Grossolles fut dite mère de Blaise et de Bertrand de La Roche[1812].

VII Blaise de GROSSOLLES, seigneur de Saint-Martin, de Montgaillard.

Il testa le 3 mars 1534, nommant sa première épouse Jeanne de Marsa (sic) dont il avait eu un fils Géraud de Grossolles qu'il déshérita, disant avoir épousé en secondes noces Marthe de Preissac, dont il avait eu deux enfants Géraud et Senhoret, il institua héritier universel ledit Géraud son fils du second lit[1813] et mourut entre le 31 octobre 1541, date d'une transaction entre Blaise et Jean de Grossolles et le 30 août 1542 date de la reprise du procès (voir supra.)

Il avait épousé en premières noces **Jeanne de MARSAN,** dite san preuve fille de N…de MARSAN et d'Anne de BENQUET.

Il avait épousé en secondes noces (par contrat du 25 septembre 1536, selon le Père Anselme, date erronée ou contrat de mariage post nuptial) **Marthe de PREISSAC,** dite par le Père Anselme, fille de Bertrand de PREISSAC, baron d'Esclignac et d'Encausse, seigneur du Blanquet, de Garac, etc., et de Claire du BOUTET, ce qui semble erroné, en effet Marthe de Preissac pourrait être, selon la chronologie, fille de Géraud de Preissac, seigneur de Cadeilhan, et de sa première épouse Florette de Galard, ceux-ci eurent un fils Gaillard de Preissac qui pourrait être celui qui était en procès, en 1557, avec Marthe de Preissac, qui serait donc sa sœur, ce qui expliquerait les liens familiaux. Le 19 juin 1545, Marthe de Preissac, veuve, était en procès contre Paul du Lion, en exécution d'un arrêt du parlement de Toulouse[1814] (suite du procès du 30 août 1542)

En 1557, Gaillard de Preissac était en procès contre Marthe de Preissac et Géraud de Grossolles, mère et fils, au sujet de l'héritage de feu Seignoret de Grossolles, frère dudit Géraud ; ledit Preissac se prétendait donataire selon un acte tenu en la cour ordinaire de Saint-Martin, mais la donation n'était prouvée que par certains témoins, pauvres gens, sujets du donataire, et par le notaire qui est greffier, aussi, dudit donataire, il sera procédé à une vérification de l'acte[1815].

Enfant du 1er lit :

8.1 Géraud de GROSSOLLES, déshérité par son père le 3 mars 1534.

Enfants du second lit :

8.2 Géraud de GROSSOLLES, qui suit

[1811] AD.HG B 27

[1812] André Navelle, *op.cit.,* p. 117, produisant AD.HG 3 E B 31.

[1813] BnF Fr 32297, Pierre de Santis, notaire de Saint-Clar

[1814] AD.HG B 38, acte produit par A. Navelle

[1815] AD.HG B 7

8.3 Senhoret de GROSSOLLES, cité dans le testament de son père du 15 mars 1534, il mourut avant 1557 (supra.)

8.4 Marie de GROSSOLLES.
Elle épousa, par contrat du 2 janvier 1552, dotée de 10 000 livres, **François de BERAIL,** seigneur de Lonné, Saint-Orens, fils d'Antoine de BERAIL et de Jeanne de *FRATESPISSE*[1816]. Leur fille, Anne de Bérail, veuve de noble Jean Boyer, fit, le 8 mars 1608, donation à Galien de Bérail, seigneur de Lonné, Saint-Orens, de ses droits provenant des successions de François de Bérail et de Marie de Grossolles, ses père et mère[1817].

8.5 Manaude Audiette de GROSSOLLES.
Elle épousa vers 1524 **Jean de LOMAGNE,** seigneur de Montaigu[1818], dit sans preuve fils de François de Lomagne, seigneur de Barbonville.

8.6 Marguerite de GROSSOLLES.
Son ascendance est prouvée par la transaction du 3 août 1562, infra, et l'accord du 9 juin 1564, infra.
Elle épousa, en premières noces, par contrat du 30 mars 1552, au lieu de Saint-Martin de Lomagne, **François de POUZARGUES,** du lieu de Pouzargues, en bas Montauban, seigneur de Saint-Martin, ils eurent François de Pouzargues qui épousa le 26 mars 1574, Jeanne de Roux[1819]. Le 3 août 1562, une transaction fut passée à Saint-Martin, sénéchaussée de Lectoure en Lomagne, entre Marguerite de Grossolles de l'autorité de noble François de Pouzargues, seigneur dudit lieu, son mari, avec Géraud de Grossolles, son frère[1820].
Elle épousa, en secondes noces, avant 1571, **Jean de CANTAGREL**[1821].
Marguerite de Grossolles rendit, le 14 décembre 1573, des comptes de tutelle pour l'administration de biens en Quercy[1822], puis le 3 juillet 1581, veuve de François I de Pouzargues, mère de feu(e ?) Claude, elle fit une transaction avec noble Jean de Roux, tuteur des héritiers de feu François II de Pouzargues, fils de feu François I[1823].
Le 20 février 1586, Bernard de Pouzargues, habitant de la paroisse de Saint-Martin, homme d'armes de la compagnie de Saint-Sulpice, fit un legs à sa mère Marguerite de Grossolles et nomma pour son héritier universel le posthume qui était au ventre de noble Françoise du Puy, sa chère et bienaimée femme, il nomma François de Pouzargues, son frère[1824].

[1816] BnF Fr 32297, Bernard Dumas, notaire ; la dot est indiquée par André Navelle.
[1817] BnF Fr 32297, Arnaud Dautrey, notaire de Pavie
[1818] André Navelle, t.V, p.116 (généalogie Grossolles), t.VI, p.275, généalogie Lomagne ; t.V, pp.77-81, qui fait apparaître un Arnaud de Gout, seigneur de *Maleysse*
[1819] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives…,* Bernard Dumas, notaire de Gramont
[1820] AD. Tarn-et-Garonne (n° non précisé par M. Vuillier)
[1821] André Navelle, *op.cit..,* V, p.125
[1822] André Navelle, *op.cit..,* V, p.125
[1823] AD.HG 128, Amblard, notaire, acte produit par A. Navelle
[1824] BnF Fr 32297

VIII Géraud de GROSSOLLES, seigneur de Saint-Martin
Le 8 août 1556, il fit un accord avec Paul du Lion (fils de Guillaume du Lion et de Marguerite de Grossolles) qui fut confirmé le 9 juin 1564[1825], suite à un procès concernant les légitimes de Marguerite et d'Antonie de Grossolles.
En 1563, il y avait un procès entre le procureur en la sénéchaussée (de ?) d'une part, et François de Lomagne, seigneur de Barbonville (?), Géraud de Grossolles, seigneur de Saint-Martin, Jean *du Gout,* seigneur de Montastruc, d'autre part, au sujet de la tutelle d'Anne *du Gout,* fille du seigneur de *Manlaisse ;* cette tutelle s'explique très probablement par une proche parenté entre Géraud de Grossolles, François de Lomagne et la famille de Got ; Anne de Got n'apparaît pas dans la généalogie de la famille de Lomagne ni dans celle de Got.
Géraud de Gossolles testa le 10 octobre 1599, nommant sa première femme Antoinette d'Arbieu, disant que de sa seconde femme, Suzanne de Rivière, il avait eu Jean, Joseph et Suzanne de Grossolles, il fit un legs audit Joseph de Grossolles, seigneur de Las Graulas, et institua héritier universel ledit Jean de Grossolles[1826].
Il avait épousé en premières noces **Marguerite d'ARBIEU.**
Il avait épousé en secondes noces **Suzanne de RIVIERE** de Labatut, dite sans preuve fille de Bernard de RIVIERE, seigneur de Lengros, Labatut, et d'Anne de LUPPE.
Enfants du second lit :

9.1 Jean de GROSSOLLES, qui suit.

9.2 Joseph de GROSSOLLES, qui suivra

9.3 Suzanne de GROSSOLLES

IX Jean de GROSSOLLES, seigneur de Saint-Martin.
Il mourut avant le 15 avril 1608, date du contrat de mariage de son frère Joseph.
Il avait épousé, par contrat du 26 mai 1592, **Jeanne de LAUTREC,** assistée de Jean et de Bernard de Lautrec, ses frères[1827]. Jeanne de LAUTREC est dite, sans preuve, fille de Bernard de LAUTREC, seigneur d'Augnax, Lauret, et de Marie de PERCIN.
Ils eurent :

10.1 Jean Jacques de GROSSOLLES, qui suit.

10.2 Jeanne Louise de GROSSOLLES.
Elle épousa, par contrat du 15 octobre 1628, **Charles de MONDENARD,** seigneur de Lagrave, autorisé de François de MONDENARD, seigneur de Roquelaure, son père, et de Claire de CARBONNEAU[1828]. François de Mondenard, seigneur de Roquelaure testa le même jour disant que de sa femme Claire de Carbonneau, il avait eu Charles,

[1825] AD.HG B 57
[1826] BnF Fr 32297, Antoine Paney, notaire de Montgaillard
[1827] AD. Gers Vergès I 1619
[1828] BnF Fr 32297

Pons, Anne, autre Anne de Mondenard, Charles était marié à Jeanne Louise de Grossolles[1829]. Charles de Mondenard mourut le 23 novembre 1665.

X Jean Jacques de GROSSOLLES, seigneur de Sentis, fils aîné.
Il épousa, par contrat du 17 décembre 1617, **Catherine de FONTANIER** de Beaumont, le marié fut assisté de Jean de Lautrec, seigneur de Lauret[1830].Catherine de Fontanier testa le 12 novembre 1644, disant que de son mariage ils avaient eu 4 enfants mâles, Jean, Léon, Dominique et Charles de Grossolles[1831].
Ils eurent :

11.1 Jean de GROSSOLLES

11.2 Léon de GROSSOLLES

11.3 Dominique de GROSSOLLES, auteur de la branche des seigneurs de Saudrupt

11.4 Charles de GROSSOLLES.

La descendance des fils autres que Charles, s'il y en eut, n'est pas connue.

****

IX bis Joseph de GROSSOLLES, seigneur de La Graula.
Il mourut avant le 24 avril 1652 date du testament de sa femme.
Il avait, épousé par contrat du 15 avril 1608, **Catherine de GRAMONT,** il fut assisté de son frère Jean de Grossolles, seigneur de Saint-Martin[1832]. Catherine de GRAMONT, est dite sans preuve fille de Jean de GRAMONT, seigneur de Montastruc, et d'Anne de PREISSAC. Elle testa, veuve, le 24 mai 1652 instituant héritier universel Cyrille de Grossolles, sieur de Saint-André, son fils[1833].
Ils eurent :

X Cyrille de GROSSOLLES, seigneur de Saint-André
Il épousa par contrat du 24 avril 1654 **Anne de BOULOC**[1834], dite sans preuve fille de Jean de BOULOC, sieur de Tuquel, et d'Antonie de CAUSSEROUGE.
Ils eurent :

XI Jean de GROSSOLLES, seigneur de Saint-André, La Bastide (paroisse de Mauroux).
Il fut maintenu noble le 31 janvier 1699[1835].

[1829] BnF Fr 32297
[1830] AD.HG Reg. Ins 20
[1831] BnF Fr 32297, Laffite, notaire de Mauroux
[1832] BnF Fr 32297, Blaise Vigouroux, notaire de Gaudonville
[1833] BnF Fr 32297, Vigouroux, notaire de Gaudonville
[1834] BnF Fr 32297, Vigouroux, notaire de Verdun

Il épousa par contrat du 5 août 1683 **Marie de CANTELOUP**, étant assisté de Cyrille de Grossolles qui fit une donation à son fils tant de son chef que de celui d'Anne de Bouloc, son épouse[1836]. Marie de CANTELOUP, est dite sans preuve fille de Jean Pierre de CANTELOUP, seigneur de Sentis, Saint-Cricq, et d'Anne de LUPPE.
Ils eurent :

12 Jean de GROSSOLLES, qui suit.

XII Jean de GROSSOLLES, seigneur de Saint-André, La Bastide[1837].
Il fut maintenu noble le 31 janvier 1699[1838].
Il épousa en 1706 **Elisabeth de L'ESCALE** de Vérone[1839] (dite en Agenais)
Ils eurent :

13.1 Jean François de GROSSOLLES, seigneur de Saint-Martin dit le marquis de Grossolles.
Maréchal de camp en 1761, lieutenant-général des armées du Roi en 1780, il mourut le 16 décembre 1788 au château de Saint-Martin, sans alliance.
Il avait testé le 17 mai 1782, demandant son inhumation près de sa mère et de son cher cousin *du Gout* (de Got) de Montastruc, faisant un legs à Louis Marie Amalric de Narbonne, colonel en second au régiment d'Angoumois, fils cadet de Jean, duc de Narbonne, maréchal des camps et armées du Roi, son cousin germain, et de Françoise de Chalus, duchesse de Narbonne, dame d'honneur de Madame Adélaïde de France, tante du Roi, il avait été héritier de son cher cousin Joseph *du Gout* (de Got) de Montastruc, par son testament du 16 novembre 1778, il fit un legs à Marie Elisabeth de Sariac et à Louise Jacquette Marguerite Madeleine de Sariac, sa sœur, il institua héritier universel son cher cousin l'abbé de Grossolles de Saint-Martin, abbé de l'abbaye de Beaulieu, à la charge de choisir un cadet de la famille pour essayer de fournir une autre branche, étant entendu que les autres sont riches ; s'il arrivait que le fils aîné du frère de l'abbé de Grossolles ne puisse recueillir la succession de la maison de Flamarens à laquelle il était appelé, il aurait la liberté de nommer à sa substitution au fils du frère aîné dudit abbé, il pourra choisir dans les filles de ma maison. Le testament fut ouvert le 17 décembre 1788, dans le château de Joseph Agésilas de Grossolles, marquis de Flamarens, maréchal des camps et armées du Roi, en présence de Joseph, vicomte de Grossolles, seigneur de Mauroux, habitant le château de La Bastide, ancien capitaine de dragons, et de Julien César de Grossolles, abbé de

---

[1835] BnF Fr 32297
[1836] BnF Fr 32297, Tuja, notaire de Gaudonville
[1837] Les données le concernant ainsi que sa descendance viennent en grande partie du Père Anselme, *op.cit..,* IX, 2ème partie, p.170, complétées et corrigées par Woelmont de Brumagne, *op.cit..,* 1ère série, pp.307 et sq.
[1838] BnF Fr 32297
[1839] La famille de L'Escale, originaire de Lorraine, se nommait à l'origine Quenauldon, suite à un mariage avec une demoiselle de L'Escale, cette famille fut autorisée à prendre le nom de L'Escale, ensuite cette famille abandonna ses armes d'origine pour prendre celle de la famille della Scala de Vérone, dont elle se croyait issue (Chaix d'Est-Ange, *Dictionnaire des familles françaises anciennes et notables* ; Frotier de la Messelière, *Filiations bretonnes,* t.II, pp.220-223), ces deux auteurs ne font pas apparaître de branche établie en Agenais.

l'abbaye royale de Beaulieu, habitant Agen qui ont dit que Jean François de Grossolles, lieutenant général des armées du Roi, leur parent, était décédé la nuit dernière dans le présent château[1840].
La famille de Narbonne dont il s'agit est celle de Narbonne-Lara, le cousin germain de Jean François de Grossolles, Louis Marie de Narbonne était en réalité un fils illégitime de Louis XV et de Françoise de Chalus, épouse de Jean François, duc de Narbonne-Lara (dit Jean, duc de Narbonne, dans le testament de Jean François de Grossolles). Le cousinage avec les Narbonne-Lara n'apparaît pas par les Grossolles, il doit donc provenir des L'Escale, celui avec les Got doit découler de celui avec les Narbonne-Lara, car la mère de Jean, duc de Narbonne-Lara était Angélique Olive de Got, fille de François de Got, seigneur de Montastruc, et de Catherine de Bergues, donc le cousinage entre les Grossolles et les Got est à chercher probablement aussi à travers les L'Escale.

13.2 Jules César de GROSSOLLES, qui suit.

13.3 Louis Joseph de GROSSOLLES, vicomte de Grossolles.
Il était capitaine au régiment Royal Dragons en 1772.
Il épousa, le 6 septembre 1773, **Françoise de LONJON,** fille de Jean de LONJON, seigneur de La Prade, la Martinesque, conseiller ordinaire en la cour des aides et finances de Montauban, et de Catherine de SCORBIAC de Lustrac. En 1790 *Thérèse* de Lonjon de La Prade épouse de Joseph de Grossolles demanda la séparation[1841].
Ils eurent :

1°Un fils tué en émigration.

2° Louise de GROSSOLLES.
Née en 1777, elle mourut en 1795, elle avait été fiancée en 1790, à **Jean Charles Annet Victorin de LASTEYRIE,** marquis du Saillant, né le 28 mars 1768, mort le 30 mai 1833 ; il épousa en 1798, Ghislaine, princesse de Berghes Saint-Winox, vicomtesse d'Arleux, dame de Boubers.

3° Jeanne Madeleine Joséphine de GROSSOLLES FLAMARENS, dame de Buzet.
Née en 1775 à Verdun (Tarn-et-Garonne), elle mourut le 29 décembre 1847, âgée de 72 ans, en son château de Buzet[1842].
Elle avait épousé, en 1799, **Christophe, comte de BEAUMONT du REPAIRE,** fils d'Antoine François de BEAUMONT du REPAIRE, capitaine des vaisseaux du Roi, et d'Elisabeth Françoise de CAYLUS

XIII Jules César de GROSSOLLES , seigneur de Saint-André, La Bastide.

[1840] AD. Gers B 428
[1841] AD. Gers B 114
[1842] Woelmont de Brumagne, *op.cit..,* 1ère série, p.307

Né au château de La Bastide vers 1711, il avait été nommé abbé commendataire de l'abbaye de Beaulieu, en 1739, il vivait à Toulouse le 25 mai 1793 quand il fut emprisonné par la Convention[1843].
Il avait épousé à Saint-Etienne d'Agen, sa cousine germaine **Elisabeth Madeleine de VERGNES,** avec une dispense de consanguinité accordée par le Pape, fille de Jean Louis de VERGNES, conseiller du Roi, magistrat au présidial d'Agen, et de Marie Anne de L'ESCALE de Vérone.
Ils eurent :

XIV Caprais de GROSSOLLES de SAINT-ANDRE, dit le marquis de Flamarens.
Né à Agen le 26 mars (ou mai) 1762, il émigra en 1791, servit à l'armée de Condé, fut substitué, en 1818, au titre de marquis de Flamarens à l'extinction de la branche de ce nom, gentilhomme ordinaire de la chambre de Charles X, il mourut le 26 octobre 1837, à Paris. Il avait été député du Gers en 1820, 1822 et de 1824 à 1830.
Il avait épousé, en 1800, **Christine Marie Françoise de RIQUET de CARAMAN,** fille cadette de Marie Jean Louis RIQUET, comte de Caraman, maréchal des camps et armées du Roi, et de Marie Charlotte Eugénie BERNARD de MONTESSUS, elle mourut le 28 mars 1833.
Ils eurent :

15.1 Emmanuel de GROSSOLLES, qui suit.

15.2 Jules Agésilas Alexandre, vicomte de GROSSOLLES, comte de Flamarens.
Né le 15 mars 1806, à Munster, en Westphalie, il fut membre du sénat impérial, chambellan honoraire de Napoléon III, il mourut sans alliance.

15.3 Clémentine de GROSSOLLES, née en 1807 à Munster (Westphalie), elle mourut à Pau le 29 novembre 1892.
Elle avait épousé **Thomas John RUFFEL-KIMMOUGH,** veuf de Marie Christine de REY de SAINT-GERY, né en 1798, mort à Pau en janvier 1875.

XV Emmanuel Louis Charles Marie de GROSSOLLES, marquis de Flamarens.
Né à Munster (Westphalie) en 1802, il mourut au château de Fourges, près de Bray-et-Lû (Val d'Oise) le 9 octobre 1873.
Il avait épousé, en 1828, **Mathilde de TILLY-BLARU,** fille d'Henri de TILLY, marquis de Blary, et d'Anne Thérèse de FONTENAY, née en 1804, morte à Paris le 15 juin 1880.
Ils eurent :

16.1 Marie Louise Elodie de GROSSOLLES de FLAMARENS.
Née en 1830, elle mourut à Paris le 8 juillet 1898, dernière de son nom.
Elle avait épousé à Paris le 24 mai 1853 **Hélie Henri Gustave, marquis DUGON,** né en 1827, mort à Paris le 11 avril 1889, d'où un fils et deux filles.

[1843] Woelmont de Brumagne, *op.cit..,* 9ème série, p.439

16.2 Henri Gaston Marie de GROSSOLLES, comte de FLAMARENS, né le 6 novembre 1831,il mourut à Pau le 26 février 1860.

III
Seigneurs de Caumont

Cette branche a pour auteur Etienne de Grossolles, fils de Bernard de Grossolles et de sa seconde épouse, Madeleine de Séguenville.

V Etienne de GROSSOLLES, seigneur de Caumont (à 3 km à l'ouest de Castelmayran, Tarn-et-Garonne) et d'Asques (à 8 km au nord de Montgaillard, Tarn-et-Garonne)
Le 4 mars 1435 (n.st), il acheta le quart du château et lieu de Gayssanes (dont il possédait déjà les ¾) à Pierre de Peyralade, seigneur de Binet, au prix de 40 écus or[1844], puis le 31 juillet 1446, il acheta à Raymond du Bouzet, seigneur de Castéra, la haute et basse justice de Caumont, Saint-Arroumex (où était situé Gayssanes), Gayssanes, les droits et fiefs à Grimont, Bonneroque et Lissan, pour 40 écus or[1845].
Il testa le 23 décembre 1477, il fut cité le 3 février 1478 avec son fils Antoine[1846].
Il mourut avant le 30 septembre 1489, date de la *traduction* (sic, pour production) de son testament dans laquelle il fut dit feu, nommant ses filles, Anne épouse de Michel de Faudoas, seigneur de Séguenville ; Marguerite, veuve de Bernard de *Lagraulas*, seigneur de Mons, à qui il lègua une vache ; Pélegrine épouse de Jean d'*Ampons*, seigneur de Sales ; Antoinette épouse de Jean de Pellegrue, seigneur de Miramont ; Jeanne, religieuse de Sainte Claire ; Florette, religieuse de Sainte Claire ; il légua à son petit-fils, Ramond de Grossolles, fils d'Antoine, la juridiction haute et basse d'Asques, de Lavit, Mauroux, Saint-Clar, *Pejuliande* et la moitié des biens meubles à partager avec son fils et héritier universel Jean de Grossolles qui aura Caumont, Gayssanes, Saint-Arroumex, ses autres petits-fils Bernard et Jean de Grossolles, fils de feu Antoine, auront 200 écus chacun[1847], le 18 ou 23 mars 1490, il y eut une transaction pour le partage de la succession d'Etienne de Grossolles[1848].
D'une alliance inconnue il eut :

6.1 Jean de GROSSOLLES, qui suit.

6.2 Antoine de GROSSOLLES, auteur le branche des seigneurs d'Asques

6.3 Anne de GROSSOLLES.
Elle épousa **Michel de FAUDOAS,** seigneur de de Sérempuy, coseigneur de Séguenville, Brignemont et Saint-Pierre, fils de Jean I de FAUDOAS, seigneur de

[1844] Pierre Daffis, notaire à Toulouse, habitant L'Isle Bozon, acte produit par A. Navelle
[1845] André Navelle, *op.cit.,* V,, p. 117.
[1846] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 117 ; produisant AD.HG B 2004, pour l'acte du 3 février 1478.
[1847] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 117, produisantAD.HG 12 J 8, Castelnau.
[1848] André Navelle, *op.cit..,* V, p.117

Sérempuy, Séguenville et en partie de Brignemont, et d'Auzays de GALARD, Michel de Faudoas testa le 21 octobre 1501, d'où postérité[1849].

6.4 Marguerite de GROSSOLLES,
Elle épousa, avant le 15 octobre 1473 (date d'une quittance de dot) **Bernard de *LAGRAULAS*,** seigneur de Mons, dont elle était veuve le 30 septembre 1489.

6.5 Pélegrine de GROSSOLLES.
Elle épousa **Jean *d'AMPONS,*** avec qui elle est citée le 30 septembre 1489.

6.6 Antoinette de GROSSOLLES.
Elle épousa **Jean de PELLEGRUE,** seigneur de Miramont, dit sans preuve fils de Bertrand de Pellegrue, seigneur de Miramont, et de Catherine de Durfort, ce qui n'apparait pas dans la généalogie Pellegrue[1850], peu documentée, il est vrai.

6.7 *Madolhete* (Madeleine) de GROSSOLLES.
Elle mourut avant le 30 septembre 1489 (supra.)
Elle avait épousé, en premières noces, noble **Pons du PRE,** seigneur de Barthes, veuf d'Antoinette de Garnel, celui-ci eut de son union avec Madeleine de Grossolles un fils Antoine du Pré, seigneur de Barthes, dont le 23 novembre 1493, l'oncle et procureur, noble Antoine du Pré, recteur de Finhan, donna une quittance à Jean de Puybusque, fils et héritier de feu Raymond de Puybusque, de 200 écus plus 100 livres, dus par la constitution de dot de feue Madeleine de Grossolles, fille du seigneur de Caumont et mère d'Antoine en tant moins de 300 écus[1851].
Elle avait épousé en secondes noces (quittance de dot du 16 juin 1484[1852]) **Raymond de PUYBUSQUE,** seigneur de Mauremont, Mons, capitoul, veuf de Lombarde de ROUX, morte entre le 27 mars 1470 et le 12 novembre 1470, fils de Jean de PUYBUSQUE, seigneur de Mauremont, et d'Indie de VIGNES, Raymond de Pubusque mourut entre 1491 et le novembre 1493, d'où postérité de ses deux unions, Jean de Puybusque qui reçut une quittance en novembre 1493, était issu de la 1ère union[1853].

VI Jean de GROSSOLLES, seigneur de Caumont.
Les 5 août 1489 et 13 juin 1508, il bailla à nouveaux fiefs des biens à des habitants de Caumont[1854]. Le 13 janvier 1514 (n.st), il racheta Saint-Arroumex à Gaillard Lafage,

[1849] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t.II, pp.1410,1411 ; Ledru et Vallée, *La maison de Faudoas* il, pp.90, 91, produisit la preuve.
[1850] La Chesnaye-Desbois ; M. Smaniotto, *Féodales,* Famille de Pellegrue, inédit ; André Navelle, *op.cit..,* VIII, pp.199-201
[1851] AD.HG 3 E 6967
[1852] AD.HG 3 E 1447
[1853] André Navelle, *op.cit..,* VIII, pp.309, 310
[1854] André Navelle, *op.cit..,* V, p.120

marchand de Toulouse[1855], puis le 27 mars 1517 (n.st), il vendit Gayssanes à Gaillard Lafage.
Il testa le 18 octobre 1521, et mourut avant le 10 février 1522, date à laquelle Pierre de Grossolles est dit successeur de Jean de Grossolles[1856].
Il avait épousé **Françoise de BOYSSE ou de BOUYSSE**[1857].
Le 12 février 1525, elle fit un arrentement comme « procureur » de Pierre de Grossolles, seigneur de Caumont et Raymond de Grossolles, bachelier en droit, recteur de Sainte-Colombe, frère de Pierre[1858], puis, le 3 novembre 1531, elle vendit avec son fils Raymond de Grossolles les terres et juridictions de Saint-Arroumex et de Gayssanes, ces terres furent revendues le 13 juin 1533[1859].
Ils eurent :

7.1 Pierre de GROSSOLLES, seigneur de Caumont.
Nommé héritier de son père, il n'apparut plus après le 23 janvier 1527(n.st), date du testament de son frère Richard.

7.2 Raymond de GROSSOLLES, qui suit.

7.3 Richard de GROSSOLLES.
Religieux, il testa le 23 janvier 1527[1860] (n.st), instituant héritière sa mère Françoise de Boysse, lui substituant son frère Pierre et mourut avant le 24 octobre 1546 date d'une transaction entre Bernard et Raymond de Grossolles, ses frères.

7.4 Bernard de GROSSOLLES, seigneur du Boissat**.**
Protonotaire et prieur de Touges, le 24 octobre 1546, il fit une transaction avec son frère Raymond de Grossoles, seigneur de Caumont, au sujet des biens de feu Jean de Grossolles, seigneur de Caumont, leur père, Bernard dit qu'ils n'étaient plus que deux frères donc 1/3 des biens lui revenait, il succéda aussi à feue Françoise de Boysse, sa mère, décédée sans testament, Pierre, fils aîné et héritier universel de feu Jean était mort sans enfant et sans testament, ensuite serait mort leur frère commun Richard aux biens duquel Bernard prétendait, Ramond répondit que le testament de feu Jean faisait Bernard héritier particulier avec 1 200 écus pour tous droits. Par transaction Raymond dut verser 4 000 livres à son frère[1861].
Bernard de Gossolles testa le 16 mai 1563, faisant des legs à ses sœurs Jeanne de Grossolles, épouse du seigneur de Castelnau en Languedoc, à Antonie de Grossolles, religieuse de Sainte-Claire et à Claude de Grossolles épouse du seigneur de Castelnau

[1855] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 120, se référant à Bauschel, notaire (acte de 1514), ; même source pour la vente de Gayssanes.
[1856] André Navelle, *op.cit..,* V, pp.120, 121
[1857] On trouve plusieurs lieux Bouysse en Tarn-et-Garonne
[1858] Aandré Navelle, *op.cit..,* V, p.121.
[1859] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 121, se référant à Géraud Ratondy, notaire à Castelsarrasin, en 1531 ; P. Hujolis, notaire en 1533.
[1860]André Navelle, *op.cit.,* V, p.122, Jacques de Testa et Laurent de Luquay, notaires.
[1861] AD.HG 887, Bessier, notaire, acte produit par A. Navelle

d'Estrétefonds, sa nièce, 15 livres chacune. Il institua héritier universel son neveu Jean de Grossolles, seigneur de Caumont, fils de feu Raymond, son frère, il nomma exécuteur testamentaire *Bernard* du Bouzet, seigneur de Castéra[1862].

7.5 Marie de GROSSOLLES.

Elle épousa (quittance de dot du 19 avril 1543[1863], n.st) **François de SABAILLAN,** seigneur de Boissède, fils de Bertrand de SABAILLAN, seigneur de Bouchade, Boissède, et de Jeanne de BEON, d'où postérité[1864].

Le 1er août 1561, il y eut confirmation d'une sentence du sénéchal de Toulouse concernant Sébastien de Béon, vicomte de Sère, Marie de Grossolles, veuve de François de Sabaillan et les habitants de Montbardon et de Sarcos[1865]. Le 5 juin 1569, leur fils Balthazar de Sabaillan, seigneur de Boissède, ayant l'intention d'aller au service du Roi fit des donations à des membres de sa famille et demanda que sa mère Marie de Grossolles puisse recevoir *commission* durant sa vie, et sa légitime[1866]. Le 2 juin 1572, sa fille Philiberte de Sabaillan, épousa par contrat Alexandre de Preissac, seigneur d'Esclignac, Marie de Grossolles paya sa dot (9 000 livres[1867]).

En 1584, Marie de Grossolles fut dite feue dans un acte rappelant son testament[1868].

7.6 Gabrielle de GROSSOLLES.

Elle épousa (quittance de dot du 13 février 1530 ou 1540, n.st), le seigneur de Parazols[1869], qui est **Jean de PARAZOLS**, seigneur de Parazols, dit sans preuve fils d'Etienne de PARAZOLS, seigneur de Saint-Amans et de Jeanne MASSOT.

Le 17 août 1565, il y eut un règlement de droits entre Georges de Parazols et Gabrielle de Grossolles, sa mère, puis, le 19 décembre suivant, ordre fut donné pour l'exécution de l'arrêt du 17 août relatif aux contestations entre Gabrielle de Grossolles, veuve de Jean de Parazols, et Georges de Parazols, son fils aîné[1870].

7.7 Jeanne de GROSSOLLES.

Elle épousa le seigneur de Castelnau en Languedoc[1871], qui est **Pierre de GUERS,** baron de Castelnau, de Lestang, Laval, coseigneur d'Olargues, qui testa le 16 juillet 1573, laissant Lestang et Laval à sa femme, ils eurent 8 fils et 3 filles[1872].

7.8 Marguerite de GROSSOLLES.

[1862] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 122, se référant à Géraud Capolandy, notaire.
[1863] Maurice Vuillier, produisant AD. Gers Vergès I sup (sans n°.)
[1864] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Sabaillan,* produisant la preuve.
[1865] AD.HG B 54
[1866] AD. Gers Vergès I 3273 n°4664
[1867] AD. Gers Vergès I 2904 n°15865
[1868] AD.HG 3 E 25215
[1869] André Navelle, *op.cit..,* V, p.122, l'acte apparaît deux fois, l'une avec la date du 13 février 1539 (v.st), l'autre avec la date du 13 février 1529 (v.st)
[1870] AD.HG B 58 et B 59
[1871] André Navelle, *op.cit..,* V, p.121
[1872] H. de Vergnette, *Filiations languedociennes,* Mémoire et Documents, tome 2, p.206 ; il nomme par erreur Raymond de Grossolles comme époux de Françoise de Boysse, parents de Jeanne.

Elle épousa (quittance de dot du 30 novembre 1511, reçu de 1 000 livres le 23 février 1512), **Bertrand du BOUZET,** seigneur de Castéra, fils de Bertrand du BOUZET, seigneur de Castéra, et de Catherine de SERILLAC, il mourut le 8 mars 1519[1873].

7.9 Antonie de GROSSOLLES.

Etant religieuse de Sainte-Claire, elle fut instituée légataire de son frère Bernard par son testament du 16 mai 1563.

VII Raymond de GROSSOLLES, seigneur de Caumont, Gayssanes.

Il avait été pourvu de bénéfices ecclésiastiques qu'il abandonna après le décès de son frère aîné Pierre.

Il testa une première fois, le 3 janvier 1527, une deuxième fois le 20 mars 1536, faisant un legs de 40 livres à sa fille bâtarde Soubirane, fille d'Antoinette Cougette, léguant à sa femme Catherine de Baulat l'usufruit de ses biens, il cita sa mère Françoise de Boysse, et institua héritier universel son fils Gaspard[1874].

Il testa une troisième fois le 18 février 1550 (n.st), au château de Caumont, disant que sa femme Catherine de Baulat lui avait apporté 4 000 livres en douaire, il lui lègua 2 000 livres, il lègua 3 000 livres à son fils Antoine de Grossolles pour droit de légitime et demanda qu'il soit nourri et entretenu aux études jusqu'à l'âge de 25 ans, il lègua à sa fille Claude de Grossolles, 6 000 livres pour sa légitime et 1 000 livres pour ses accoutrements, il institua héritier universel son fils aîné Jean de Grossolles et s'il décédait en âge de pupillarité lui substituait ledit Antoine de Grossolles et à lui Jean du Bouzet, seigneur de Castéra Bouze,t et Bernard de Grossolles, prieur de Touges, son frère, Hérard de Grossolles, seigneur d'Asques, Jean de Grossoles, prieur de Buzet et Bernard de Bilhères, seigneur de Bernède[1875].

Il avait épousé par contrat du 29 août 1530 **Catherine de BAULAC (alias BAULAT),** dotée de 4 000 livres fille d'Antoine de BAULAC, seigneur de Saint-Géry, Loupiac, et de Marguerite de CAUSSADE, sa première épouse[1876].

Le 22 octobre 1554, eut lieu le procès verbal de clôture des comptes de tutelle en faveur de Catherine de Baulat tutrice de Jean de Grossolles, seigneur de Caumont, puis le 30 novembre 1568, Catherine de Baulac, veuve, testa au château de Caumont, révoquant son testament précédent, faisant un legs à sa nièce Françoise de *Pechlaurens*(Puylaurens), instituant héritiers universels par moitié Jean et Claude de Grossolles, Claude devait prendre préalablement 900 livres qui lui sont dues par son contrat de mariage[1877].

Ils eurent :

8.1 Gaspard de GROSSOLLES.

Institué héritier universel de son père par son testament du 20 mars 1536, il ne fut plus cité ensuite.

[1873] André Navelle, *op.cit..,* II, p.274

[1874] André Navelle, *op.cit,* V, p. 121, AD.HG 12 J 8 Castelnau.

[1875] AD. Gers Vergès I 1619 n°9965

[1876] André Navelle, *op.cit..,* V, p.121, se référant à un acte du notaire nommé de Gaget.

[1877] André Navelle, *op.cit..,* V, p.121 pour les 2 actes ; Maurice Vuillier produisant AD. Gers Vergès I sup (sans n°à pour le testament.

8.2 Jean de GROSSOLLES, qui suit.

8.3 Antoine de GROSSOLLES.

8.4 Claude de GROSSOLLES.
Elle testa le 3 juin 1591[1878] faisant des legs à ses filles et instituant héritier son fils Jean de Vabres, seigneur de Castelnau et mourut avant le 5 juillet 1591[1879].
Elle avait épousé, par contrat du 18 décembre 1559, étant dotée de 10 000 livres **Bernard de VABRES,** seigneur de Castelnau d'Estrétefonds qui donna une quittance de dot le 16 avril 1560[1880]. Bernard de VABRES était fils de Michel de VABRES, seigneur de Castelnau d'Estrétefonds, baron de La Roquette, conseiller au parlement de Toulouse et de Marguerite du MAINE[1881].
Bernard de Vabres testa le 7 janvier 1579 et mourut avant le 8 novembre 1580, date de l'inventaire de ses biens[1882]. Claude de Grossolles, veuve de Bernard de Vabres, était en 1584 en procès contre les frères Noby[1883].
Le 4 août 1592, leur fils, seigneur de Castelnau-d'Estrétefonds (Jean de Vabres) fit une requête pour être maintenu aux biens de feu Raymond de Grossolles, son aïeul, comme héritier de feue Claude de Groossoles, sa mère et de feu Jean de Grossolles, son oncle[1884].

Raymond de GROSSOLLES eut également d'Antoinette COUGET une fille bâtarde **Soubirane de GROSSOLLES** (supra, testament de 1536.)

VIII Jean de GROSSOLLES, seigneur de Caumont et de Buzet, il fut chevalier de l'ordre du Roi.
Il testa le 4 juillet 1570, instituant héritière sa femme et après elle Claude de Grossolles, sa sœur[1885]. Le 21 octobre 1578, Bernard de Vabres, seigneur de Castelnau d'Estrétefonds, et Jean de Grossolles, seigneur de Caumont, Buzet, chevalier de l'ordre du Roi, donnèrent une procuration pour canceller toutes obligations, en particulier l'emprunt de 1 000 livres, du 3 juin 1577, par Jean de Grossolles aux tuteurs de Marie du Maine, Jean de Grossolles mourut le 22 mars 1592 à Buzet, ses obsèques eurent lieu le 25 mars, à cette date Jean Jacques de Grossolles, seigneur d'Asques et Jean de Vabres prétendirent à la seigneurie de Caumont comme Françoise de Grossolles, veuve. De l'avis de parents et amis ils remirent Caumont à

[1878] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 123, produisant AD.HG 3085 f°621 v°, notaire Austric ; André Navelle indique qu'elle mourut avant le 5 juillet suivant.
[1879] A. Navelle, *op.cit..,* V, p.121
[1880] André Navelle, *op.cit.,* V , p. 123, se référant à Géraud Capoulandy, notaire.
[1881] L. de La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Généralité de Toulouse,* p.320
[1882] André Navelle, *op.cit..,* V, 123, se référant à Villeret, notaire qui reçut le testament.
[1883] AD.HG B 20
[1884] André Navelle, *op.cit..,* V, p.123
[1885]André Navelle, *op.cit.,* V, p. 122, se référant P. Jousse, notaire à Buzet.

Hérard de Grossolles, vicomte de Flamarens, Montastruc, et à Françoise de Grossolles jusqu'au règlement du différend[1886].
Il avait épousé, avant 1570, **Françoise de GROSSOLLES,** fille d'Hérard de GROSSOLLES, seigneur de Buzet, et de Françoise de MONTPEZAT, sans postérité. Le 16 juin 1594 Françoise de Grossolles remit Caumont à Jean de Vabres, contre 5 000 écus ainsi que les acquisitions faites par elle et son mari à Buzet et à Labarthe, le 28 juin suivant eut lieu l'inventaire des biens meubles du château de Caumont pour Françoise de Grossolles, seigneuresse de Buzet et de Labarthe, elle est encore citée, veuve, le 11 mai 1597[1887].

IV
Seigneurs d'Asques

L'auteur de cette branche, Antoine de Grossolles, était fils d'Etienne de Grossolles, seigneur de Caumont et d'Asques.

VI Antoine de GROSSOLLES, seigneur d'Asques (à 4 km au nord-est de Lavit-de-Lomagne, Tarn-et-Garonne).
Il mourut avant le 30 septembre 1489, date de la *traduction* du testament de son père.
Il avait épousé, par contrat du 2 septembre 1471, **Catherine d'ABZAC,** fille de Guy d'ABZAC, seigneur de La Douze, La Cropte, Reillac, Sanillac, etc., et d'Agnès de MONTLOUIS[1888].
Ils eurent[1889] :

7.1 Raymond de GROSSOLLES, qui suit.

7.2 Bernard de GROSSOLLES.
Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1477, il était prieur de Morlaas en 1520.

7.3 Jean de GROSSOLLES.

VII Raymond de GROSSOLLES, seigneur d'Asques.
Il fut capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du roi de Navarre.
Le 13 janvier 1514 (n.st.), il racheta la moitié de la seigneurie de Saint-Arroumex à Raymond de *Fasian*[1890], puis, le 27 février suivant, il racheta Gayssanes au même[1891].
Il testa le 6 mai 1520, puis le 7 juin 1520, il était procureur de frère Bernard de Grossolles, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, prieur de Morlaas, et le 1er juillet 1520, il fit une transaction avec son frère Bernard de Grossolles[1892].

[1886] André Navelle, *op.cit..,* V, p.122
[1887] André Navelle, *op.cit..,* V, p.123, pour tout le paragraphe.
[1888] La Chesnaye-Desbois
[1889] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 118.
[1890] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 119, se référant à Bosely, notaire.
[1891] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 119, se référant à Laurent de Lugnay, notaire.
[1892] André Navelle, *op.cit..,* V, p.119

Il avait épousé **Marie de CHAMBORANT,** fille de Brangon de CHAMBORANT, seigneur de Droux, *Matrange*, Orsennes, et d'Anne Antoinette de PIERREBUFFIERE[1893], elle testa le 27 novembre 1560[1894].
Ils eurent :

8.1 Hérard de GROSSOLLES, qui suit.

8.2 Charles de GROSSOLLES.
Il testa en 1534 et le 30 octobre 1537[1895].

8.4 Jean de GROSSOLLES dit d'ASQUES.
Il était était prieur de Buzet en 1550-1566[1896].

VIII Hérard de GROSSOLLES, seigneur d'Asques.
Le 4 août 1558, étant capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du roi de Navarre il passa un bail[1897].
Il avait épousé, par contrat du 14 juin 1547, **Briette de NOE dite de MONTOUSSIN,** fille d'Hugues de NOE, seigneur de Montoussin, Lias, et de Françoise d'ORNEZAN, la mariée fut dotée de 3 000 livres dont Hérard de Grossolles donna des quittances à Bernard de Noé, frère de la mariée le 18 octobre 1548 (300 livres), le 14 octobre 1549 (200 livres) et le 20 mars 1551 (1 700 livres[1898].)
Ils eurent :

9.1 Jean Jacques de GROSSOLLES, qui suit.

9.2 Gabrielle de GROSSOLLES.
Elle épousa, par contrat du 17 septembre 1566, **le seigneur de Laguépie[1899]**. Le 11 août 1603, par lettres patentes pour Gabrielle de Grossolles, les seigneurs d'Asques et de Castelnau furent assignés au Conseil, puis le 12 août 1613, on trouve un exploit de Gabrielle de Grossolles contre le seigneur de Gaulejac[1900].

9.3 peut-être Jeanne de GROSSOLLES.
Elle est mentionnée selon une hypothèse d'André Navelle.
Elle épousa le 20 février 1566 (probablement v.st) Jean de LA VIOLETTE, seigneur de Cassaigneau, fils de Jean de LA VIOLETTE, seigneur de Cassaigneau[1901], le 22

1893 Abbé Nadaud, *Nobiliaire du diocèse et de la généralité de Limoges,* t.1, p.657
1894 André Navelle, *op.cit..,* V, pp.118, 119
1895 André Navelle, *op.cit..,* V, p.119
1896 André Navelle, *op.cit..,* V, p.118.
1897 AD. Gers Vergès I 2034 n°11674
1898 André Navelle, *op.cit.,* V, p.119, pour le mariage et les parents de Briette, produisant AD.HG 3 E 2003 bis, Cadilhon, notaire, pour les quittances de dot.
1899 André Navelle, *op.cit..,* V, p.118
1900 André Navelle, *op.cit..,* V, pp.119,120
1901 Maurice Vuillier, produisant AD. Gers I sup, sans n°.

mars 1567 (n.st) le seigneur de La Violette donna une quittance de 100 livres au seigneur d'Asques[1902]. On trouve à la même époque Jean de La Violette de Cassaigneau, (fils d'autre Jean de La Violette, seigneur de Cassaigneau, qui vivait en 1563) qui épousa, vers 1582, Delphine de Roux, d'où autre Jean de La Violette Cassaigneau qui vivait en 1617 ayant épousé Catherine d'Antras[1903].

IX Jean Jacques de GROSSOLLES, seigneur d'Asques.
Il mourut le 13 ou le 14, août 1594, selon des témoignages pour Jean de Vabres, seigneur de Castelnau ; le 12 décembre 1594, le procès actuel était contre Pierre Antoine de Grossolles, fils et héritier de feu Jean Jacques de Grossolles, ce dernier mourut 3 ou 4 jours après la saint Laurent (donc 13 ou 14 août) 1594, laissant sa femme, Anne de Caumont, et Pierre Antoine de Grossolles, fils ainé[1904].
Dit fils d'Hérard de Grossolles il avait épousé, par contrat du 27 mai 1572, **Anne de CAUMONT** dite sans preuve fille de François de CAUMONT, seigneur et baron de Montbeton et de Jeanne de SAINT-ETIENNE, ce qui semble inexact.
En 1581, il y eut un règlement provisoire des droits entre Françoise de Caumont, fille et héritière de feu Manaud de Caumont, seigneur de Malartic, et Anne de Caumont femme de Jean Jacques de Grossolles[1905], Françoise de Caumont était très probablement Françoise de Caumont de Malartic fille de Manaud de Caumont de La Force et de Jeanne d'Hébrard, elle épousa le 1er octobre 1587 Guillaume de Montaut, seigneur de Saint-Sivié, la parenté est à chercher dans cette branche des Caumont.
Ils eurent :

10.1 Pierre Antoine de GROSSOLLES, seigneur d'Asques.
Fils et héritier de feu Jean Jacques de Grossolles il était en procès, en 1595, contre Jean Cambefort, marchand bourgeois d'Agen[1906].

10.2 Henri de GROSSOLLES, seigneur d'Asques.
Il vivait en 1642 et fut cité mort en 1643, sans postérité[1907].
En mars ou avril 1616, Henri et Antoine de Grossolles, frères, attaquèrent un sergent et des recours venus à Asques signifier un jugement à Balthazare d'Assalit, d'où procédure pour coups et blessures ; le 27 mai 1616, un arrêt du Parlement condamna le seigneur d'Asques aux galères et à la saisie de ses biens, la saisie de la terre d'Asques eut lieu le 18 juin 1616[1908].
Il avait épousé, par contrat du 9 janvier 1609, **Balthazare ASSALIT,** dotée de 15 000 livres, fille de noble Mariet ASSALIT, de Montauban, et de Philippe de CAUMONT[1909]. Le 13 août 1650, elle donna une quittance pour ses 15 000 livres de

[1902] André Navelle, *op.cit..,* V, p.120
[1903] J. de Carsalade du Pont er Ph. Tamizey de Larroque, *Mémoires de Jean d'Antras de Samazan,* 1880, p.222.
[1904] André Navelle, *op.cit..,* V, p.119
[1905] AD.HG B 84
[1906] AD. Gers B 24
[1907] André Navelle, *op.cit..,* V, p.120
[1908] André Navelle, *op.cit..,* V, p.120
[1909] André Navelle, *op.cit..,* V, p.120

dot, reçues du marquis de Castelnau (*M. de Vabres*), acheteur de la terre de Caumont et de 7 500 livres d'augment, il y eut le 2 avril 1651 une transaction entre M. de Castelnau et René de Grossolles, vendeur, qui agit comme héritier de son frère Henri[1910].

10.3 René de GROSSOLLES, seigneur d'Asques.

Le 12 août 1630, en raison d'un procès verbal d'arrestation suite à un arrêt du 17 mars 1629, de René de Grossolles, seigneur d'Asques, à Caumont, il y eut une intervention de nombreux habitants armés dont Briette de Grossolles et la demoiselle de Caissac, femme du seigneur d'Asques, puis une intervention de Balthazare Asssalit[1911]. En 1644 il y eut une requête en présentation d'arrêt de René de Grossolles, seigneur d'Asques contre Balthazare d'Assalit au sujet des biens délaissés par feu Henri de Grossolles, seigneur d'Asques et des réparations à faire à la maison d'Asques qui tombait en ruine[1912].

Le 18 novembre 1650, il y eut une transaction entre René de Grossolles, seigneur d'Asques, et François de Grossolles, seigneur du Pin, oncle et neveu. Par contrat du 1er décembre 1645, ils durent aliéner Caumont au seigneur de Vabres et sur le produit de la vente réserver 15 000 livres + 7 500 livres pour la dot de Balthazare d'Assalit, veuve d'Henri de Grossolles, le 18 novembre 1650, au château de Montbrison à Auvillar, ils firent un accord sur les biens qui leur étaient advenus par substitution : au seigneur d'Asques, le château ruiné et la seigneurie d'Asques, qui ira au seigneur du Pin après le décès du seigneur d'Asques sauf si ce dernier se mariait et avait des enfants ; au seigneur du Pin, la métairie de Pegulhande, juridiction d'Auvillar, les biens acquis par feu Arnaud de Grossolles, père de François le 8 juin 1636, à feu Henri, seigneur d'Asques, le moulin de Lafage, la seigneurie d'Angeville, donnée par Anne de Caumont à feu Arnaud, son fils. Le seigneur d'Asques paiera seul la légitime de Brigitte de Grossolles, sa sœur, les deux autres légitimes à payer le seront sur les sommes dues par le seigneur de Castelnau[1913]. Il mourut avant 1662[1914].

C'est peut-être lui qui épousa, dès août 1630, une demoiselle de **CAISSAC,** si c'est le cas elle mourut sans postérité avant le 18 novembre 1650 (transaction, supra.)

Il avait épousé, par contrat du 28 janvier 1651, **Philiberte du COS,** fille de Jacques du COS, seigneur de La Hitte, et de Marie de CANTELOUP[1915].

Ils eurent :

> **Jean Jacques de GROSSOLLES,** seigneur d'Asques.
>
> Il épousa le 16 janvier 1684 demoiselle de *VESIN de Saint-Michel, Mansonville[1916]* qui doit probablement être celle nommée Louise *JESSIN* (par Généalogies Limousines et Marchoises, tome XVI.)

[1910] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 120, se référant à Bouzeran, notaire.
[1911] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 120.
[1912] AD. Gers B 92
[1913] A. Navelle, *op.cit..,* V, p.120
[1914] A. Navelle, *op.cit..,* V, p.120
[1915] Maurice Vuillier, produisant AD. Gers I sup, sans n°

En 1691, étant seigneur en toute justice du lieu d'Asques, il était en procès contre le syndic des habitants d'Asques pour le maintien de la forge et de son moulin[1917].
Jean Jacques de Grossolles et Louise *Jessin* eurent un fils :

Jacques de GROSSOLLES, seigneur d'Asques, qui épousa le 14 février 1740, à Monluc près Saint-Léger (par contrat du 17 janvier 1740) **Anne de BRIDIERS de Villemor,** née et baptisée le 21 juin 1712, fille de Jean de BRIDIERS de Villemor, seigneur de Lamothe, Longuetille, Betbèze, etc., et de sa première épouse Anne DEFFA. Elle habitait le château d'Asques en 1745 et vivait en 1765[1918]. En 1765 fut insinuée la donation de noble Antoine de Gariépuy, capitaine de grenadiers, habitant de Mauvezin, au nom d'Anne de Bridiers de Villemor, veuve de Jacques de Grossolles, seigneur d'Asques, habitant Lavit-de-Lomagne, en faveur de Pierre de Bridiers de Villemor, écuyer, habitant Mauvezin et demoiselle de Ducos, de Saint-Sever[1919], puis, en 1771, fut insinuée la donation d'Anne de Bridiers, veuve, en faveur deu sieur François de Noby, lieutenant d'infanterie au régiment de Piémont, en garnison à Calais, et de Roger de Bouloc de Cabanac, capitaine au régiment de Berry, puis en 1775, fut insinuée une donation qu'elle fit en faveur de Pierre Pujade, son filleul[1920].

10.4 Antoine de GROSSOLLES, qui suit.

10.5 Jean Jacques de GROSSOLLES dit de LAFAGE[1921], seigneur de Lafage**.**
Il mourut avant le 12 juin 1651 date d'un accord entre René de Grossolles et Jeanne de Testas, veuve de Jean Jacques de Grossolles, seigneur de Lafage, mère de ses enfants. Les droits de légitime des enfants sur la maison d'Asques furent été arrêtés à la somme de 4 500 livres que René de Grossolles lui donna à prendre sur François de Vabres débiteur de la plus grande somme[1922].
Il avait épousé **Jeanne de TESTAS,** qui fit son testament le 30 avril 1652[1923].
Ils eurent :

1°René de GROSSOLLES, cité le 12 juin 1651.

2° Jean Jacques de GROSSOLLES

[1916] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Grossolles,* Mars 2007, sans citer la source.
[1917] AD. Gers B 166
[1918] J.L. Ruchaud et al, *Généalogies Limousines et Marchoises,* t.XVI, généalogie Bridiers, p.56
[1919] AD.HG B 463
[1920] AD. Gers B 469 et B 473
[1921] Les données le concernant ainsi que sa femme et ses enfants, et ses sœurs viennent d'André Navelle, *op.cit..,* V, p.118
[1922] André Navelle, *op.cit..,* V, p.120
[1923] Privat, notaire à Caumont

3° Marie de GROSSOLLES, qui vivait en 1640.

4° peut-être Louis de GROSSOLLES, sieur de Lafage.
Il épousa **Marthe de MESTRE** et testa le 26 mars 1675, malade, dans la juridiction de Fajolles, diocèse de Montauban (à 3 km d'Angeville), instituant héritier universel noble **François de GROSSOLLES**, son fils naturel (et légitime ?) qui était en bas âge, laissant l'administration de ses biens à la demoiselle de Mestre, son épouse, sous M. de Malartic, son meilleur parent, parrain de l'enfant ou à défaut à M. de Montaut, son frère, il avait fait un fidéicommis en faveur de François de Grossolles, seigneur du Pin[1924]. On retrouve la parentèle Grossolles (François, seigneur du Pin, son présumé cousin-germain, Marguerite épouse de Béraud du Gout, sa présumée cousine germaine), Caumont (M. de Malartic, parrain de son fils)

10.6 à 10.10 Brandelise, Louise, Marthe, Françoise et Briette de GROSSOLLES.

X Antoine de GROSSOLLES, seigneur d'Angeville (à 2 km de Saint-Arroumex, Tarn-et-Garonne).
En 1632, il était en procès contre son frère Henri de Grossolles, seigneur d'Asques[1925], puis en 1634, il était en procès contre le syndic et les consuls de Caumont, débiteurs d'Henri de Grossolles, seigneur d'Asques[1926].
Il avait épousé le 18 mars 1611 **Jeanne ISALGUIER** fille de Jean ISALGUIER, seigneur du Pin, et de Marguerite de DIEUPENTALE[1927].
Ils eurent :

11.1 François de GROSSOLLES, seigneur d'Angeville et du Pin.
Il vivait le 24 février 1671 (infra.)
Il avait épousé par contrat du 25 juin 1645 **Françoise de RANCE,** fille de Nicolas de RANCE et de Sérène de CALMEIL[1928].

11.2 Marguerite de GROSSOLLES.
Elle épousa, par contrat du 16 novembre 1636, **Béraud de LA COSTE du GOUT** (sic, pour du Gout de La Coste), sieur de Lassaigne, fils d'Antoine du GOUT (peut-être GOT ou GOTH) de LA COSTE et Marguerite de BOUERY[1929].
Le 24 février 1671, à Auvillar, François de Grossolles, seigneur du Pin, et Marguerite de Grossolles, veuve de Béraud du Gout de La Coste, sieur de Lassaigne, sa sœur,

[1924] AD. Gers Vergès I 1620 n°9972
[1925] AD. Gers B 37
[1926] AD. Gers B 77
[1927] Maurice Vuillier, produisant AD. Gers Vergès I sup, sans n° ; André Navelle, *op.cit..,* V, p.118, et pp. 208, 209 (généalogie Isalguier.)
[1928] André Navelle, *op.cit..,* V, p.118
[1929] BnF Fr 32297 ; le colonel Arnaud dit que les seigneurs de Lassaigne appartenaient à la famille de Got alias du Gout.

firent un accord suite à une transaction entre eux, le 27 octobre 1668, portant la dette de la dite Marguerite de 2 160 livres, celle-ci nomma procureur Jacques du Gout, sieur de Benabent, son fils, pour prendre 2 000 livres de Louis de Grossolles, sieur de Lafage[1930].

V

Seigneurs de Saudrupt en Lorraine

L'auteur de cette branche, Dominique de Grossolles était fils de Jean de Grossolles, seigneur de Saint-Martin, et de Catherine de Fontanier. Les données concernant cette branche viennent du père Anselme et de Woelmont de Brumagne[1931], qui, sauf exception, ne sont pas référencées sans ce qui suit.

X Dominique de GROSSOLLES, seigneur de Saint-Martin.
Il fut major à Landrecies (Nord) puis major de la ville et château de Bapaume (Pas-de-Calais), il mourut avant le 11 juillet 1707, date du contrat de mariage de son fils Charles Anne.
Il avait épousé, par contrat du 15 mars 1689, étant major à Landrecies, **Marie Jeanne de BAILLEUL**[1932]**.**
Ils eurent :

XI Charles Anne de GROSSOLLES, seigneur de Saint-Martin.
Il fut baptisé le 26 janvier 1690[1933].
Il épousa, par contrat du 11 juillet 1707, **Françoise de BILLAUT,** fille de Pierre de BILLAUT, chevalier, seigneur de Préville et de Saudrupt[1934], commandant au régiment Royal Infanterie, et d'Anne Catherine *du PORTEAU*[1935] ou de PORTAU, née le 22 décembre 1685 à Bar, morte le 24 octobre 1718.
Ils eurent :

12.1 Charles Sébastien de GROSSOLLES.
Né le 25 août 1709, il mourut le 17 septembre suivant à Saudrupt.

12.2 Françoise Marguerite de GROSSOLLES.
Née le 9 octobre 1711 à Saudrupt, elle mourut le 29 janvier 1713.

12.3 autre Françoise Marguerite de GROSSOLLES, née le 1er septembre 1712 à Saudrupt, elle serait également morte le 29 janvier 1713.

12.4 François Charles de GROSSOLLES, qui suit.

12.5 Marie Jeanne de GROSSOLLES.

1930 AD. Gers Vergès I 1620 n°7668, Menet, notaire
1931 Woelmont de Brumagne, *Notices généalogiques,* 9ème série, pp.65 et sq.
1932 BnF Fr 32297, Honoré, notaire de Landrecies
1933 BnF Fr 32297 ; peut-êre 1680 au lieu de 1690
1934 BnF Fr 32297,
1935 Père Anselme, *op.cit..,* IX, 2ème éd., p.168 ; Woelmont de Brumagne, *op.cit..,* 9ème série

Elle épousa, dès 1732, **Jean Baptiste Antoine de MALAFOSSE,** baron du Couffour (à 2 km de Chaudes-Aigues, Cantal), il plaidait contre elle en 1752. Ils eurent un fils Alexandre de Malafosse né à Paris le 15 octobre 1732[1936].

XII François Charles de GROSSOLLES, seigneur de Saudrupt (Meuse).
Né le 30 décembre 1713 à Saudrupt, il fut gentilhomme ordinaire du roi de Pologne et mourut le 2 décembre 1737 à Lunéville.
Il avait épousé **Marie Françoise de PRUET de MAIPAS,** qui devenue veuve, épousa en secondes noces, le 10 octobre 1740, Pierre de GERARD, capitaine au régiment de Médoc, ingénieur en chef ordinaire du Roi à Besançon, chevalier de Saint-Louis.
De son premier lit elle eut :

Françoise de GROSSOLLES, dame de Saudrupt, née le 5 septembre 1735, elle mourut le 1er germinal an XI.
Elle épousa le 5 février 1753, **Mathias, comte d'ALENCON,** baron de Bauffremont, capitaine au régiment des Gardes Lorraine, fils de Jean Baptiste, comte d'ALENCON, baron de Bauffremont, et de Catherine Victoire ROYERS[1937].

VI
Seigneurs de Flamarens

L'auteur de cette branche, Jean de GROSSOLLES, seigneur de Flamarens, était fils de Bernard de Grossolles, vicomte de Montgaillard, seigneur de Sainte-Martin et de Madeleine de Séguenville, sa seconde épouse.

V Jean de GROSSOLLES, seigneur de Flamarens (à 3 km de Miradoux, Gers), de Lachapelle (à 6 km de Lavit-de-Lomagne, Tarn-et-Garonne), de Mauroux, baron de Montastruc en Agenais. Il mourut en 1476.
Il avait épousé, par contrat du 29 mai 1466 au château de Lauzun **Anne d'ABZAC,** fille de Guy d'ABZAC, seigneur de La Douze[1938], La Cropte, Reillac, Sanillac, et d'Anne de MONTLOUIS[1939].
Le 14 juillet 1477, Frère Antoine de Grossolles, Jean et Antoine de Grossolles, Agnès d'Abzac, veuve de Jean de Grossolles, tuteurs des enfants de feu Jean de Grossolles étaient en procès contre Jean de Lanusse, écuyer au sujet de la seigneurie de Lachapelle[1940], puis le 24 janvier 1482, Jean de Grossolles, écuyer, et Anne d'Abzac étaient tuteurs de Jean, Antoine, Bernard, Béraud, Marie et Louise de Grossolles, enfants de feu Jean de Grossolles, seigneur de Flamarens[1941]. En 1490, Jean de Got, seigneur du Bouzet, donna une quittance à Anne d'Abzac, veuve de Jean de Grossolles, au sujet de la dîme de Lachapelle, puis en 1491, elle

[1936] Woelmont de Brumagne, *Notices généalogiques,* 1ère série, p.307
[1937] Père Anselme, *op.cit..,* IX, 2ème partie, p.168
[1938] Père Anselme, *op.cit..,* IX, 3ème éd, p.386
[1939] Michel Smaniotto, *Féodales, Famille d'Abzac,* inédit.
[1940] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 123, produisant AD.HG B 2003.
[1941] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 123, produisant AD.HG B 2007.

acheta une pièce de terre dépendant de la chapelle fondée en l'église de Flamarens[1942]. En 1498, mère et tutrice de Jean de Grossolles, elle ratifia une vente, puis en 1499, elle acheta une terre[1943].
Ils eurent :

6.1 Jean de GROSSOLLES, qui suit.

6.2 Antoine de GROSSOLLES, auteur de la branche des seigneurs de Buzet et de Flamarens.

6.3 Hérard de GROSSOLLES.
Abbé de Simorre, il fut évêque de Condom de 1521 à 1543.

6.4 Louise de GROSSOLLES.
Elle épousa, avant le 22 janvier 1487, date d'une quittance de dot, **Jean de BEZOLLES,** seigneur de Bezolles, fils de Jean de BEZOLLES, seigneur de Bezolles, et frère d'Odet de BEZOLLES[1944].
Louise de Grossolles testa, veuve, le 4 mai 1528, nommant ses enfants (Jean, Odet, Bertrand, Pierre, Anne, Jeanne, Marguerite, Isabelle, Bertrande) et exécuteur testamentaire Hérard de Grossolles, évêque de Condom[1945].

6.5 Marie de GROSSOLLES.
Elle épousa, par contrat du 9 novembre 1484, **Hugues de GALARD** dit de LA VALETTE**,** seigneur de Brassac, fils de Jean II de GALARD, seigneur de Brassac, Fauroux, et de Mireille ou Miracle de LA VALETTE, d'où postérité[1946].
Marie de Grossolles mourut en 1505. Hugues de Galard épousa en secondes noces, par contrat du 12 novembre 1508, Jeanne d'Antin, veuve de Jean de Béarn, seigneur de Saint-Maurice, fille d'Arnaud d'Antin et de Catherine de Foix et de Carmaing[1947].

VI Jean II de GROSSOLLES, baron de Montastruc, seigneur de Flamarens, Lachapelle.
En 1493, des habitants de Poupas reconnurent des fiefs à Jean de Grossolles et Jean de Lanusse, coseigneurs de Lachapelle[1948]. Le 6 avril 1497, Jean de Grossolles, baron de la baronnie de Montastruc, et son frère Antoine de Grossolles, firent une donation de tous leurs fiefs (?) à Hugues de Galard, seigneur de Brassac, et Marie de Grossolles à condition que leur héritier porte les nom et armes de la maison de Grossolles[1949].
Jean de Grossoles testa le 16 juin 1512, léguant 3 500 livres à sa première fille, Catherine de Grossolles, pour son mariage, 3 000 livres à sa fille Anne de Grossolles, léguant la moitié de

[1942] AD.HG E 167
[1943] AD.HG E 168
[1944] AD. Gers Vergès I sup 78 n°3566
[1945] AD. Gers Vergès I sup 78 n°3566
[1946] Noulens, *Maison de Galard*
[1947] Noulens, *Maison de Galard*
[1948] AD.Gers E 163.
[1949] Noulens, *Maison de Galard,* J. de Doat, notaire de Saint-Antoine

Lachapelle en Lomagne, plus le lieu de Mauroux à son deuxième fils Arnaud, quand il aura 18 ans, s'il veut être d'église, instituant héritier universel son premier fils avec les places de Montastruc en Agenais et de Flamarens, et si sa femme était enceinte il lègua 3 000 livres à son fils ou à sa fille[1950].
Il mourut avant le 1er juillet 1523, date à laquelle Germaine de Got, mère et tutrice d'Antoine de Lanusse, seigneur de Lachapelle était en procès contre Antoinette de Lustrac, mère et tutrice de Jean de Grossolles, seigneur de Flamarens[1951].
Il avait épousé, par contrat du 7 novembre 1501, **Antoinette de LUSTRAC,** fille d'Antoine de LUSTRAC, seigneur de Lustrac, Gavadon, et de Catherine de DURFORT.
Elle testa, veuve, le 24 février 1527, demandant sa sépulture dans l'église de Flamarens, auprès de feu son mari[1952].
Ils eurent :

7.1 Jean de GROSSOLLES, baron de Montastruc, seigneur de Flamarens**.**
Étant protonotaire du Saint Siège apostolique, prieur de Buzet, il remit les seigneuries de Montastruc et de Flamarens à son frère Arnaud lors de son mariage, le 21 janvier 1538 (infra). Il testa le 27 février 1546[1953] (n.st), en 1556 il était en procès avec sa belle-sœur Catherine de La Tour, au sujet de leurs droits respectifs sue les places et seigneuries de Mauroux et de Lachapelle (voir infra.)

7.2 Arnaud de GROSSOLLES, baron de Flamarens et de Montastruc, seigneur de Lachapelle et de Mauroux. Le 15 juillet 1536 il testa une première fois instituant héritier universel Jean de Grossolles, protonotaire, son frère, et s'il n'est pas en vie au temps de son décès à Antoine de Grossolles, seigneur de Buzet, son oncle paternel après le décès duquel substitution à Renaud de Grossolles, son second fils, son cousin germain, il cite ses sœurs Catherine, demoiselle de Prérenon, et Anne, demoiselle de Monréal, il nomma exécuteurs testamentaires Hérard de Grossolles, évêque de Condom, Antoine de Grossolles, seigneur de Buzet, ses oncles paternels[1954]. Il testa une seconde fois le 14 septembre 1542, citant son testament du 15 juillet 1536, depuis il avait épousé Catherine de La Tour, il partait en guerre au siège de Perpignan[1955] et fit un codicille le 17 octobre 1543[1956].
Il mourut sans enfant avant le 7 mars 1546, date à laquelle Catherine de La Tour, veuve, fit un accord avec Jean de Grossolles, seigneur de Flamarens, protonotaire, héritier d'Arnaud de Grossolles, son frère, un procès avait accordé à Catherine de La Tour 5 800 livres pour sa dot et augment, gagés sur les places de Lachapelle et de Mauroux, en attendant l'exécution elle jouira des ¾ des fruits de Flamarens[1957].

[1950] AD. Gers Vergès I 1619 n°9967
[1951] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 123, produisant AD.HG B 19.
[1952] Père Anselme, *op.cit..,* 3ème éd. P.388 ; André Navelle, *op.cit.,* V, p. 123, pour ce qui concerne le mariage avec Antoine de Lustrac, les parents de celle-ci, et son testament.
[1953] André Navelle, *op.cit..,* V, p.123.
[1954]André Navelle, *op.cit.,* V, p. 123, produisant AD.HG 3 E 3753 Celeri, notaire.
[1955] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 123, produisant AD.HG 3 E 2508 Celeri, notaire.
[1956] André Navelle, *op.cit..,* V, p.124
[1957] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 124, produisant AD.HG 3 E 428 Astorg, notaire.

Il avait épousé par contrat du 26 janvier 1538, au château de Saint-Exupéry, au diocèse de Limoges, **Catherine de LA TOUR,** fille d'Antoine dit Raymond de LA TOUR, baron de Murat-le-Quaire, seigneur de Saint-Exupéry, et de Marie (MOTIER) de LA FAYETTE, dotée de 6 000 livres par son père, le marié qui était assisté de Pierre d'Abzac, seigneur de La Douze, de Raymond de Grossolles, seigneur de Caumont, procureurs de Jean de Grossolles, protonotaire et prieur de Buzet, baron de Montastruc et seigneur de Flamarens, reçut la baronnie et seigneurie de Montastruc et la seigneurie de Flamarens de Jean de Grossolles, son frère, et l'usufruit de Mauroux et de Lachapelle, la vie durant dudit Jean de Grossolles[1958].

Après l'accord du 7 mars 1546, il y eut le 20 mars 1548 une autorisation d'accord entre Catherine de La Tour et Jean de Grossolles, seigneur de Flamarens[1959], puis, en 1556, il y eut un procès entre Catherine de La Tour, veuve, et Jean de Grossolles, protonotaire, seigneur de Flamarens, au sujet de leurs droits respectifs sur les places et seigneuries de Mauroux, Lachapelle[1960].

Catherine de La Tour mourut dès 1559, car à cette date Hélène de La Tour était en procès contre Jean de Grossolles, protonotaire, au sujet de son héritage[1961].

7.3 Catherine de GROSSOLES.

Elle épousa **François de BAULAC (BAULAT),** seigneur et baron de Prérenon, fils de Jean de BAULAC (BAULAT), seigneur de Prérenon. Il épousa en secondes noces par contrat du 18 février 1541 Marie de FERRABOUC[1962].

7.4 Anne de GROSSOLLES.

Elle épousa, par contrat du 9 février 1528, **François de PONTBRIAND,** seigneur de Montréal, Chadeuil, fils de Pierre de PONTBRIAND, seigneur de Montréal, Chadeuil, chambellan du roi Charles VII, capitaine de Bergerac, et d'Anne de PEYRONNENC. Il épousa en secondes noces, le 28 avril 1564, Jeanne de DAIGNAC, d'où postérité de ce second lit[1963].

VII

Seigneurs de Buzet, de Flamarens

L'auteur de cette branche, Antoine de Grossolles, était le deuxième fils de Jean de Grossolles, seigneur de Flamarens, baron de Montastruc, et d'Anne d'Abzac.

VI Antoine de GROSSOLLES dit de FLAMARENS**,** seigneur de Buzet (-sur-Baïse, à 5 km au sud d'Aiguillon, Lot-et-Garonne) puis baron de Flamarens et de Montastruc après la mort de Jean et d'Arnaud de Grossolles, ses neveux.

[1958] AD.Gers Vergès I 1619 n°9968.

[1959] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 124, produisant AD .HG B 41.

[1960] AD. Gers B 6

[1961] AD. Gers (n° non précisé par M. Vuillier)

[1962] André Navelle, *op.cit..,* II, p. 46, indique le mariage de François de Baulat, fils de Jean, avec Marie de Ferrabouc; il indique par ailleurs (t.V) que Catherine de Grossolles épousa le seigneur de Baulat.

[1963] Henri Jougla de Morenas, *Grand armorial de France,* Pontbriand, t. V, p.335

Le 24 juillet 1514, il reçut du roi Louis XII une commission pour faire sortir hors du Royaume les lansquenets qui étaient venus à son service[1964].
Il testa le 20 juin 1530, instituant héritier universel son fils aîné Hérard de Grossolles, lui substituant Renaud de Grossolles et successivement les mâles les plus proches portant les nom et armes de Grossolles[1965]. Il vivait le 17 octobre 1543[1966].
Il avait épousé, par contrat du 2 février 1504, au château de Buzet **Béatrix de NOAILLAN,** dotée de 6 000 livres, fille de feu Odet de NOAILLAN, seigneur du château de Buzet et du Fraisse, et de Guyonne d'ESCLAMAIL, sa veuve, mère de Béatrix, qui promit de donner tous ses biens à sa fille Béatrix, toutefois elle demeurera usufruitière et recevra 50 livres de rente et ses enfants porteront le nom de Grossolles et de Noaillan[1967].
Ils eurent :

7.1 Hérard de GROSSOLLES, seigneur de Buzet.
Il testa le 30 novembre 1558, selon un arrêt rendu après avril 1577, qui rappella le contrat de mariage du 27 avril 1539 et le testament du 30 novembre 1558, qui cita également feus Hérard et Jean de Grossolles, fils de Françoise de Montpezat, il restait 3 000 livres impayées sur la dot de Françoise de Montpezat qui pouvaient être recouvrées contre Bernard de Montpezat, seigneur de Tajan et de Saint-Martory ou ses héritiers[1968].
Il avait épousé, par contrat du 27 avril 1539, **Françoise de MONTPEZAT,** nièce de Jean de MONTPEZAT, chevalier, seigneur de Bazadais et sœur de Bernard de MONTPEZAT, seigneur de Saint-Martory et de Tajan[1969], donc fille de Pierre de MONTPEZAT de CARBON et de Raymonde d'ANTIN, sa seconde épouse. Bernard de Montpezat de Carbon, seigneur de Saint-Martory, Tajan, fils de Pierre de Montpezat de Carbon et de Raymonde d'Antin, testa le 3 avril 1552, demandant que le douaire de Françoise de Montpezat, dame de Buzet, sa sœur, lui soit payé comme convenu lors de son contrat de mariage avec Hérard de Grossolles[1970]. Le 3 novembre 1573, à Damazan en Condomois, Françoise de Montpezat, dame de La Barthe et en partie de Buzet, donna son accord à Françoise de Grossolles, dame en partie de Buzet pour prendre ses grains en les seigneuries de Buzet et de La Barthe pour 863 livres[1971].
Ils eurent[1972] :

1° Jean de GROSSOLLES, mort sans postérité.

2° Hérard de GROSSOLLES, mort sans postérité.

3° Françoise de GROSSOLLES, dame en partie de Buzet.

[1964] Père Anselme, *op.cit..,* IX, 3ème éd., p.388
[1965] Père Anselme, *op.cit..,* IX, 3ème éd., p.388
[1966] Fleury-Vindry
[1967] AD. Gers Vergès I 619 n°9964 et n°5188, Bernete et J. Rimbaud, notaires
[1968] A. Navelle, *op.cit..,* V, p.124
[1969] Père Anselme, *op.cit..,* IX, 3ème éd., p.389
[1970] AD. Gers Vergès I 2545
[1971] AD. Gers Vergès I 1619 n°5192
[1972] Indiqués par André Navelle ;

Elle épousa, étant dotée de 8 000 livres, **Jean de GROSSOLLES,** seigneur de Caumont, fils de Raymond de GROSSOLLES, seigneur de Caumont, et de Catherine de BAULAC, qui testa le 4 juillet 1570 et mourut le 23 mars 1592, sans postérité (supra)

7.2 Renaud de GROSSOLLES, qui suit.

VII Renaud de GROSSOLLES, baron de Flamarens et de Montastruc, seigneur de Lachapelle, de Buzet, de Vignau.
Il fut chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme de sa chambre, sénéchal de Marsan, Tursan, Gavardan.
Il testa le 24 juin 1574, demandant la substitution perpétuelle des terres de Flamarens et de Montastruc, par les mâles et reçut des lettres du roi Henri III le remerciant de ses services en février 1580, le 11 février 1581 et le 29 octobre 1582[1973].
Il avait épousé, par contrat du 21 avril 1542, **Anne de MONTLEZUN,** dame et héritière de la terre, seigneurie et châtellenie de Vignau en Marsan, fille de Jean de MONTLEZUN, seigneur de Vignau en Marsan, et de Quitterie de MONTLEZUN, cette dernière testa, veuve, le 10 juillet 1553, demandant sa sépulture en l'église paroissiale de Vignau au tombeau de ses ancêtres, faisant un legs de 200 livres à sa fille aînée Anne de Montlezun mariée avec *Arnaud* (Renaud) de Grossolles, instituant héritier universel ledit *Arnaud* de Grossolles, sieur de Vignau, son beau-fils et mari de ladite Anne de Montlezun, sa fille et leur substitua Jean de Grossolles, leur fils[1974].
Ils eurent[1975] :

8.1 Hérard de GROSSOLLES, qui suit

8.2 Jean de GROSSOLLES, chevalier de Malte en 1566

8.3 Jean Arnaud de GROSSOLLES, chevalier de Malte

8.4 Catherine (alias Marguerite) **de GROSSOLLES**[1976].
Elle épousa, en premières noces , **Jean François d'AULIN,** seigneur d'Aulin
Elle épousa en secondes noces, par contrat du 2 décembre 1577 (alias 19 avril 1574,) **Carbon de LA BARTHE,** chevalier, seigneur de Lasségan, maréchal de camp, commandant et gouverneur des comtés d'Astarac, Comminges, Bigorre, veuf, avec enfants, de Suprême de ROQUELAURE épousée, par contrat 24 novembre 1562, fils de Philippe I de LA BARTHE, seigneur de Lasségan, et de Catherine de MARQUEFAVE, il testa le 30 septembre 1579.

[1973] Père Anselme, *op.cit.,* IX, 3ème éd., p.389, qui indique également le contrat de mariage avec Anne de Montlezun, sans nommer les parents de cette dernière.
[1974] AD. Gers Vergès I 2425 n°13427, Jaques Pourret, notaire de Condom.
[1975] Les 5 premiers sont indiqués par A. Navelle (les 3 premiers par le père Anselme.)
[1976] Ce qui la concerne vient principalement d' O'Gilvy, *Nobiliaire de Guyenne et de Gascogne.*

8.5 Françoise de GROSSOLLES.
Elle épousa, par contrat du 8 août 1580, au château du Vignau en Marsan, **Marc Antoine de NAVAILLES,** fils d'Antoine de NAVAILLES, seigneur de Banos, et d'Anne de MARSAN, la mariée fut assistée de son frère Hérard de Grossolles, seigneur de Flamarens, absent, auquel sa mère avait fait ratifier le contrat de mariage, elle fut dotée de 10 000 livres plus 233 écus 1/3 pour les accoutrements[1977].

8.6 Jeanne de GROSSOLLES.
Elle doit être la fille aînée (en raison de la date de son contrat de mariage.)
Elle épousa, par contrat du 5 mai 1557, au château de Montastruc **Oger de LUPPE,** seigneur de Castillon, fils de Géraud de LUPPE, seigneur de Castillon, et de Sérène de CASTILLON, la mariée fut dotée de 2 500 livres[1978].
Oger de Luppé épousa en secondes noces Jacquette des Appats et testa le 14 mai 1587. Il mourut avant le 28 février 1590, date à laquelle son fils aîné de son premier lit Renaud de Luppé, fut cité avec Jacquette des Appats, veuve, mère de ses enfants[1979].

8.7 peut-être Marguerite de GROSSOLLES et de FLAMARENS.
Elle épousa **Antoine de LAMEZAN,** seigneur de Bézéril, qui vivait le 23 septembre 1609, ils eurent un fils Hérard de Lamezan, seigneur de Bézéril qui continua la lignée. Ce fils, Hérard de Lamezan, épousa par contrat du 4 août 1623, Marguerite d'Anticamareta, il était assisté de François de Grossolles, sieur de Lachapelle, frère de sa mère[1980]. Compte tenu de la chronologie, du prénom Hérard et du fait que cette branche des Grossolles tenait Lachapelle, Marguerite de Grossolles pourrait être fille de Renaud de Grossolles et d'Anne de Montlezun, cela implique, si c'est vérifié, que ces derniers aient eu également un fils François.

8.8 peut-être François de GROSSOLLES, sieur de Lachapelle.
Il fut présent, le 4 août 1623, au contrat de mariage d'Hérard de Lamezan (supra.)

VIII Hérard II de GROSSOLLES, baron de Montastruc et de Flamarens, seigneur de Buzet.
Il fut chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme de sa chambre, maréchal de camp de son armée de Guyenne et capitaine d'une compagnie de 50 hommes d'armes des ordonnances du Roi.
Marguerite, reine de Navarre, sœur du roi Henri III fit expédier, le 31 août 1588, à Hérard de Grossolles une commission pour le préposer à la défense des pays d'Agenais et de Condomois, à cause de la guerre qui était dans ces pays[1981].
Il avait épousé, par contrat du 14 juin 1574, au château de La Garde en Firmacon **Brandelise de NARBONNE,** fille de Bernard de NARBONNE, chevalier de l'ordre du Roi, marquis de

[1977] AD. Gers Vergès I 1619 n°9969, Me Sans Glize, notaire
[1978] BnF Fr 32407 ; Sérène de Castillon était veuve de Guillaume de Léaumont. ; AD. Gers Vergès I 1619 n°9957
[1979] AD. Gers Vergès I 2163 n°12257
[1980] AD.HG Reg Ins 11
[1981] Père Anselme, *op.cit..,* IX, 3ème éd., p.390 qui indique également son mariage et ce qui concerne ses enfants.

Fimarcon, et de Françoise de BRUYERES CHALABRE, sa seconde épouse. Le 3 juillet 1583 Aimery de Narbonne fils cadet de feu Bernard de Narbonne, marquis de Fimarcon testa faisant des legs à ses frères et sœurs dont Brandelise[1982].
Ils eurent :

9.1 Renaud (alias Jean) **de GROSSOLLES.**
Il mourut sans alliance ayant testé le 26 juillet 1605, instituant héritier son frère Jean de Grossolles, avec une clause de substitution en ligne masculine de branche en branche et à défaut l'aînée des filles à condition que son mari et ses enfants portent le nom et les armes de sa maison.

9.2 Jean III de GROSSOLLES, qui suit.

9.3 Marguerite de GROSSOLLES.
Elle épousa, par contrat du 28 octobre 1614, **Gaston de FOIX de CANDALE,** seigneur de Villefranche, Tournecoupe, baron de Saint-Sulpice, fils de Charles de FOIX, seigneur de Villefranche, Montcassin, Durban, et d'Anne d'ANTICAMARETA, il mourut le 5 janvier 1635, à Tournecoupe, d'où postérité. Le 28 mai 1671, à Tournecoupe, Pierre Delias faisant pour Marguerite de Grossolles de Flamarens, dame de Villefranche, Tournecoupe déclara la quantité de gerbes qu'il y eut en 1669, comme héritière de demoiselle de *Monpret* (Montlezun ?), son aïeule[1983].

IX Jean III de GROSSOLLES, baron de Flamarens et de Montastruc, seigneur de Buzet.
Il fut mestre de camp d'un régiment d'infanterie. Il reçut des lettres de grâce du roi Louis XIII, en octobre 1611, après avoir tué en duel le sieur de Lussan, page du sieur de Montespan à qui il était venu demander raison d'une offense. Il mourut avant le 21 octobre 1657, date du contrat de sa fille Françoise Claire, à cette date Françoise d'Albret fut dite dame douairière de Montoussin.
Il avait épousé, par contrat du 19 décembre 1609, **Françoise d'ALBRET,** fille d'Henri d'ALBRET, seigneur de Miossens, chevalier des ordres du Roi, gouverneur du pays de Béarn, et d'Antoinette de PONS[1984].
Ils eurent :

10.1 un fils ecclésiastique qui est très probablement Gaston de Grossolles.
Gaston de GROSSOLLES, dit l'abbé de Flamarens, *commandeur* de l'abbaye de La Sauve, mourut avant le 27 décembre 1692, date du testament de sa sœur Françoise Claire.

10.2 Antoine Agésilas de GROSSOLLES, qui suit.

10.3 Anne Henriette de GROSSOLLES.

[1982] AD. Gers I 2595
[1983] AD. Gers Vergès I 1620 n°15465
[1984] Père Anselme, *op.cit..,* IX, 3ème éd, p.390 pour ce qui le concerne

Elle épousa, par contrat du 3 mars 1640 **Charles Asdrubal de FERRON,** seigneur de Carbonnieux, baron d'Avensan, Saint-Genès, capitaine et gouverneur pour le Roi du château de Saint-Macaire, fils de François de FERRON, seigneur de Carbonnieux, d'Avensan, conseiller au parlement de Bordeaux[1985], et de Marguerite de MARTIN, d'où postérité, il était veuf, sans enfant, de Marie BONNEAU[1986].
Anne Henriette de Grossolles fut assignée, le 9 mars 1661, Charles Asdrubal de Ferron, son fils Jean de Ferron et Joseph de Bourran, comme mari de Claire de Ferron firent une transaction le 1er octobre 1680[1987]. Elle testa le 11 décembre 1683 nommant son mari et son fils François[1988].
Leur fils François Joseph de Ferron, seigneur de Carbonnieux, continua la lignée Ferron il est certainement Joseph de Ferron, seigneur de Carbonnieux, qui fut héritier de sa tante Françoise Claire de Grossolles (infra.)

10.4 Françoise Claire de GROSSOLLES de FLAMARENS.
Elle testa le 27 décembre 1692, et mourut le 10 janvier suivant, selon une déclaration du 26 janvier 1693, de Joseph de Ferron, seigneur de Carbonnieux, capitaine au régiment de Navarre, disant que par son testament elle avait légué à Jean de Grossolles de Flamarens, chevalier, tous ses droits sur celui qu'elle avait par le décès de feu l'abbé de Flamarens, son frère, décédé ab intestat, faisant héritier universel son neveu Joseph de Ferron de Carbonnieux[1989].
Elle avait épousé, par contrat du 21 octobre 1657, **Pierre de BURE,** écuyer, seigneur de La Tour, Françoise Claire d'Albret, dame douairière de Montoussin, mère de la mariée lui donna la moitié de ses biens et la jouissance de la maison de Mauroux[1990].

X Antoine Agésilas de GROSSOLLES, marquis de Flamarens, baron de Montastruc, seigneur de Buzet[1991].
Baptisé le 17 janvier 1613[1992], il fut tué le 2 juillet 1652, à Paris, au combat de la Porte-Saint-Antoine, étant dans le parti de M. le Prince. Ses enfants, étant mineurs eurent pour tuteur César Phoebus d'Albret, maréchal de France.
Il avait épousé **Françoise LE HARDY de La Trousse,** fille de Sébastien LE HARDY, seigneur de La Trousse, grand-prévôt de France, et de Louise HENNEQUIN de Sermoise, sa seconde épouse.
Elle testa, veuve, le 5 janvier 1689, faisant une donation à son fils Jean de Grossolles, chevalier de Flamarens[1993], elle mourut le 9 février 1703.

[1985] BnF Fr 32297
[1986] Michel Smaniotto, *Parlementaires, Famille de Ferron, Bourgeois de Bordeaux,* inédit.
[1987] Archives municipales de Bordeaux, Inventaire de la maison de Tardes ms 657, actes produits par Michel Smaniotto
[1988] BnF Fr 32297
[1989] AD. Gers B 417
[1990] AD. Gers Vergès I 1620 n°9971
[1991] Ce qui le concerne ainsi que sa descendance vient essentiellement de La Chesnaye-Desbois et de Woelmont de Brumagne
[1992] AD. Lot-et-Garonne E sup 2552
[1993] AD. Gers B 417

Ils eurent :

11.1 François de GROSSOLLES, marquis de Flamarens.
Il mourut à Burgos en 1706, sans alliance, ayant dû quitter la France à cause d'un combat singulier.

11.2 Jean François Agésilas de GROSSOLLES, qui suit.

11.3 Jean de GROSSOLLES dit le chevalier de Flamarens puis marquis de Flamarens, baron de Montastruc, seigneur de Buzet, etc.
Le 17 mars 1706, il était en procès contre Jacques Desmarets, prieur de Buzet, de l'ordre de Saint-Benoît qui l'avait évincé sur la plus grande partie de la terre de Buzet, il dit que sa famille possédait la terre de Buzet depuis 3 siècles avec justice haute, moyenne et basse et tous droits à la réserve de 9 livres de rente que le sieur prieur dudit Buzet avait le droit de prendre sur certains biens, il produisit des pièces depuis le 14 octobre 1385, en 1445 Charles d'Albret échangea cette terre avec Louis de Noaillan, Odet de Noaillan, son fils lui succéda, etc[1994].
Il mourut au château de Buzet en Albret le 26 janvier 1718, sans postérité, les scellés furent apposés le même jour (?) au château de Flamarens[1995].
Il avait épousé (insinuation du contrat en 1717), **Marie Catherine de ROUSSEL,** qui fut dite veuve le 17 février 1718[1996]. Marie Catherine de Roussel donna, en septembre 1719, une procuration à Agésilas Gaston de Grossolles, brigadier du Roi et à Joseph Clément Marie de Grossolles, comte de Flamarens, colonel d'infanterie, neveux de Jean de Grossoles, son mari, pour dresser l'inventaire des meubles, titres et documents de la succession dudit Jean de Grossolles, à la requête dudit Agésilas Gaston de Grossolles, son héritier[1997].

XI Jean François Agésilas de GROSSOLLES, comte de Flamarens.
Il fut premier maître d'hôtel de Monsieur, frère du roi Louis XIV, il mourut le 9 février 1710 à Paris.
Il avait épousé, par contrat du 11 juin 1676, **Marie Gabrielle LE TELLIER,** file de Jacques LE TELLIER, seigneur de La Chapelle, intendant des finances, et de Marguerite de LA BARRE, sœur utérine du cardinal Le Camus, évêque de Grenoble, et de Nicolas Le Camus, premier président à la cour des aides de Paris. Elle mourut le 6 mai 1713.
Ils eurent :

12.1 Emmanuel Félix de GROSSOLLES.
Guidon des gendarmes *angeois*, il fut tué le 15 août 1702, près de Luzzara en Italie, en repoussant un parti de 300 chevaux, célibataire.

[1994] AD. Gers Vergès I 1620 n°9961, cette pièce donne des indications sur la descendance de Béatrix de Noaillan et d'Antoine de Grossolles.
[1995] AD. Gers E 64
[1996] AD.HG B 421
[1997] AD. Gers E 64

12.2 Agésilas Gaston de GROSSOLLES, marquis de Flamarens, seigneur de Buzet, La Barthe, Mauroux.
Né en 1686, il fut capitaine au régiment de Champagne, capitaine-lieutenant des chevau-légers de Bourgogne, brigadier des armées du Roi, grand louvetier de France le 11 mars 1712, il mourut le 13 décembre 1761, sans postérité.
Le 30 juin 1734, il continua le procès contre le prieur du Buzet, alors l'abbé de Salaberry, commencé en 1706 par Jean de Grossolles dit le chevalier de Flamarens, expliquant les substitutions successives qui avaient abouties à lui[1998].
Il fit son testament, à Paris, le 15 mai 1761, léguant la terre de Flamarens au marquis de Flamarens, son neveu, fils aîné du comte de Flamarens, son frère, faisant un legs à son autre neveu Emmanuel Louis de Grossolles de Flamarens, s'il quittait l'état ecclésiastique auquel il paraissait vouloir se destiner, il donna 200 000 livres au comte de Flamarens, son neveu et la jouissance de la terre de Buzet à son frère le comte de Flamarens ; le testament fut insinué à Paris le 29 décembre 1761, sa lecture fut faite le 8 mars 1762, à Lectoure[1999].
Il avait épousé, le 3 juin 1717, **Anne Agnès de BEAUVAU,** fille puinée de Gabriel Henri de BEAUVAU, marquis de Montgauger, seigneur de Rivarennes, capitaine des gardes du corps du duc d'Orléans, frère du Roi, et de Marie Madeleine de BRANCAS, née en 1699 elle mourut à Paris le 3 mai 1744.

12.3 Marie Clément Joseph de GROSSOLLES, qui suit

12.4 N…dit l'abbé de GROSSOLLES de FLAMARENS.
Né en 1697, il fut abbé de Simorre, de Saint-Sever où il mourut le 8 juin 1791.

XII Marie Clément Joseph de GROSSOLLES, comte de Flamarens, seigneur de Montastruc, d'Aurenque.
Page de la grande écurie en 1708, il fut colonel d'un régiment d'infanterie et mourut en 1761.
Il avait épousé, le 24 juin 1722, **Marguerite Louise d'ARZENS** de BRUET, fille de Gédéon, baron d'ARZENS, seigneur de Peyrecave, et de Marguerite de GARDE-MAUZAC, née en 1702 au château de Bruet en Guyenne, morte en mai 1763.
Ils eurent :

13.1 Marguerite Marie Gabrielle de GROSSOLLES.
Née le 25 août 1723, elle mourut sans alliance en son château de Buzet, en mai 1762, âgée de 48 ans.

13.2 Anne de GROSSOLLES.
Née le 14 janvier 1725, elle fut grande-prieure de l'abbaye de Fontevrault.

[1998] AD. Gers Vergès I 1620 n°5193
[1999] AD. Gers B 426

13.3 Françoise de GROSSOLLES.
Née le 13 mai 1727, elle fut religieuse à Fontevrault.

13.4 Julienne Anne de GROSSOLLES.
Née le 25 juin 1728, elle fut religieuse à Fontevrault.

13.5 Agésilas Joseph de GROSSOLLES, né le 4 décembre 1732, qui suit.

13.6 Agésilas Gaston de GROSSOLLES.
Jumeau du précédent, dit l'abbé de Flamarens, il fut vicaire-général du diocèse de Bourges, abbé commendataire de l'abbaye du Thoronet, prieur de Morteau et mourut à Paris le 2 avril 1785.

13.7 Emmanuel François de GROSSOLLES, comte de Flamarens.
Né le 15 juin 1734, il mourut à Paris le 20 décembre 1782. Il fut mestre de camp d'un régiment de son nom, mestre de camp du régiment de la Reine, il obtint la survivance de la charge de Grand-Louvetier de France de son oncle.

13.8 Emmanuel Louis de GROSSOLLES.
Né le 7 février 1736, dit abbé de Flamarens, il fut évêque de Quimper puis évêque de Périgueux, abbé de Saint-Just et mourut à Londres en juin 1815.

XIII Agésilas Joseph de GROSSOLLES, marquis de Flamarens, baron de Montastruc et d'Aurenque, vicomte de Saint-Martin.
Né le 4 décembre 1732 (jumeau d'Agésilas Gaston), il fut maréchal de camp, il mourut sans postérité en 1818, ayant institué héritier son parent Caprais de Grossolles de Saint-André.
Il avait épousé, par contrat du 24 mai 1767, à Marly, **Elisabeth du VIGIER,** dame d'Auvers, fille de feu Pierre Armand Claude du VIGIER, baron de Saint-Martin, procureur général au parlement de Bordeaux, et de feue Hiéronyme Rosalie Félicité PHELYPEAUX d'HERBAULT.

VIII
Personnes isolées

Sans date : Catherine de Got femme de Jean de Grossolles, seigneur de Saint-Martin, elle était de la maison du pape Clément V

Le 25 juin 1403, noble Bernard de Sainte-Gemme, seigneur de Lauret vend à noble Bernard de Grossolles, religieux de Lauret, Lectoure, seigneur du lieu de Saint-Martin, la ville et place (de ?) pour 1 000 florins d'or, fait en la ville de Florence[2000]

Marie de Grossolles épousa Jean de Lomagne, fils d'Odet de Lomagne, seigneur de Fimarcon, et de Mathe de Comminges[2001] (épousée en 1424)

[2000] AD.Gers Vergès I 1618 n°9970

Vers 1475, Arnaud de Gavarret, fils de Jean de Gavarret, seigneur de Saint-Léon, et de Constance de Monstron, épousa Marguerite de Grossolles[2002]

En 1518, Marguerite de Grossolles, fut citée épouse Jean de Gères né en 1487[2003]

Vers 1520 ,Marguerite de Grossolles, fille de Jean de Grossolles et de Louise de Grossolles, était l'épouse Géraud de Preissac, seigneur de Cadeilhan[2004]

13 novembre 1547, Antoine de Grossolles, abbé commendataire de Sainte Marguerite d'Antin, maître des requêtes de la reine Eléonore[2005]

19 novembre 1562, contrat de mariage de Jean de Gères, seigneur de Sainte-Gemme, et de Bertrande de Faudoas, fille de feu Pierre de Faudoas, seigneur de Cabanac, et Raymonde Raffin, assistée de Catherine de Faudoas, sa tante, veuve de Géraud de Grossolles, seigneur de Castéron[2006]

5 juin 1595, Contrat de mariage de François d'Esparbès de Lussan et d'Anne d'Antin, fille de feu Jean François d'Antin et de Marguerite de Grossolles[2007]

25 février 1596, contrat de mariage de Gilles de Revignan fils de Gilles alias Gabriel de Revignan et d'Anne de Faudoas, avec Esther de Grossolles[2008]

24 mars 1606, production de Jean François de Montlezun qui justifia qu'il était fils d'Amanieu de Montlezun et de Louise de Grossolles[2009].

28 décembre 1606, Bernard Raymond de Gossolles de *Saint-Marens*[2010] (Saint-Martin)

Février 1610, Jacques de Grossolles, sieur de Senty, conseiller, témoin à mariage[2011]

Douillac, révision le 21 juin 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[2001] Père Anselme
[2002] Lainé
[2003] A. Navelle, *op.cit..,* V, p.125, se référant au *Nobiliaire de Gascogne*
[2004] M. Vuillier, *Histoire de la famille de Preissac,* Janvier 2007
[2005] AD.HG 5223, Lobeyrie, notaire, acte produit par A. Navelle
[2006] Ledru et Vallée, *La maison de Faudoas*
[2007]Jules Villain
[2008] AD. Tarn-et-Garonne, sans précision.
[2009] AD. Gers I 2430 n°13649
[2010] AD. Gers 3 E 6669 L'Isle Jourdain
[2011] Noulens

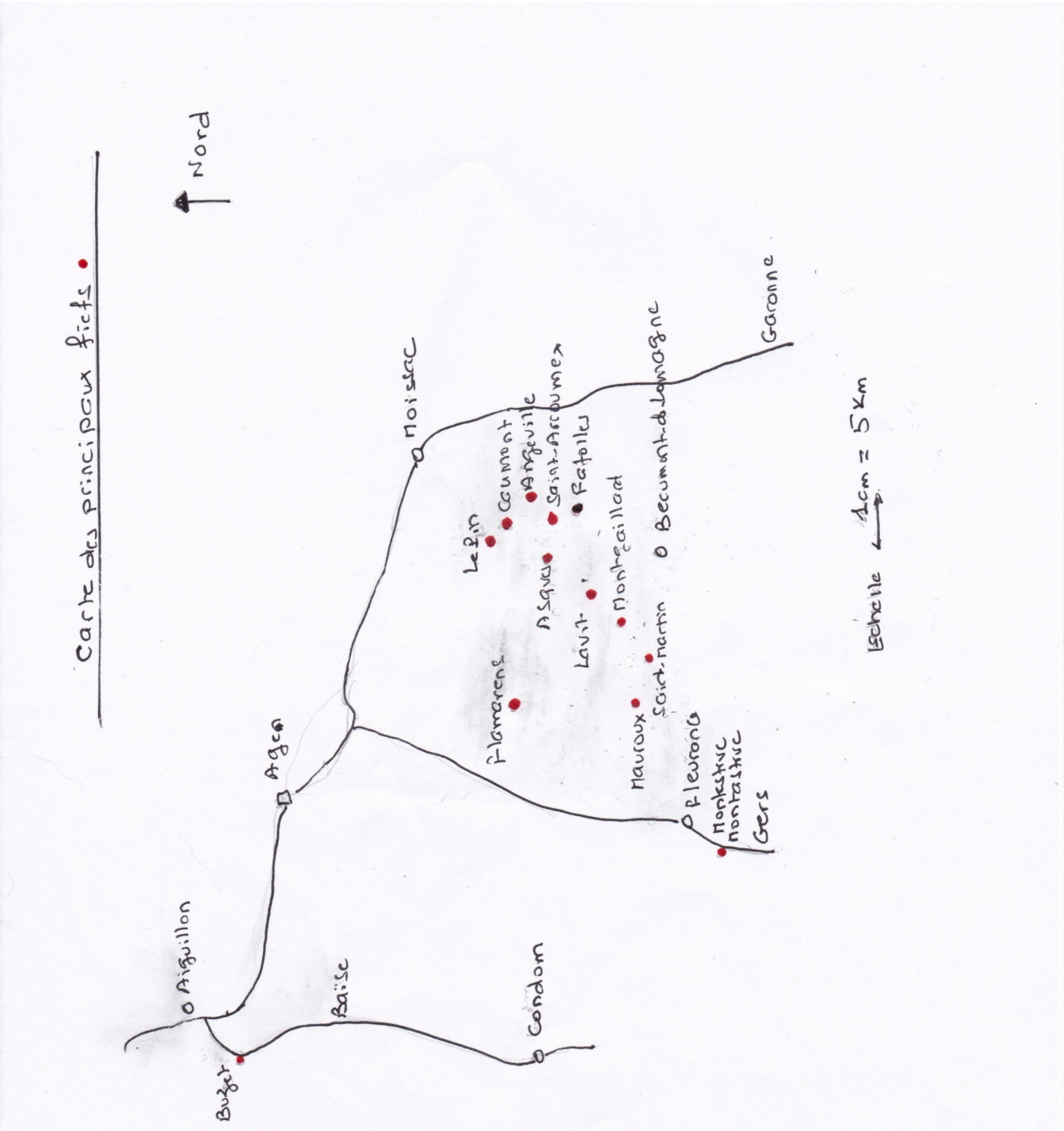
Carte des principaux ficts
Nord
Moissac
Garonne
Agen
Aiguillon
Buzet
Baïse
Condom
Caumont
Angeville
Saint-Arroumex
Fajolles
Asques
Montgaillard
Beaumont-de-Lomagne
Lavit
Saint-Martin
Flamarens
Mauroux
Fleurance
Montestruc
Gers
Echelle 1cm = 5Km

Famille de LARROQUAN

I Seigneurs de L'Islette, de Thoux, d'Ayguebère **p.301**

II Seigneurs de Cox **p.314**

III Seigneurs de Lissandre, d'Ayguebère **p.316**

IV Personnes isolées **p.326**

Annexe **p.329**

La généalogie de cette famille gasconne a été écrite par Maurice Vuillier en mai 2016.
Elle apparaît dans les actes avec les orthographes La Rocan, La Roquan, Laroquan et Larroquan, cette dernière orthographe a prévalu. Le lieu de Larroquan dont elle tenait son nom était en Fourcès (Gers)
Ce document complète la généalogie écrite par Maurice Vuillier[2012], grâce à des actes fournis par lui et grâce à d'autres sources, dont le fonds Luppé 25 J, aux Archives départementales du Lot-et-Garonne, contenant les preuves de noblesse depuis 1418, de la branche des seigneurs d'Ayguebère et de Lissandre.
Elle portait : « d'or à 3 rocs d'échiquier de gueules posés deux et un[2013] » alias « de gueules à un roc d'échiquier d'or et un chef d'argent chargé de deux roses d'azur alias de gueules » et des variantes sur les couleurs et émaux[2014].

I
Seigneurs de L'Islette, d'Ayguebère

I N…de LARROQUAN
D'une alliance inconnue il eut :

2.1 Guillaume de LARROQUAN

2.2 Catherine de LARROQUAN.
Elle épousa, vers 1415, **Gaillard de CASTELBAJAC**, seigneur de Lubret (en Saint-Luc, à 2 km d'Antin, Hautes-Pyrénées), fils d'Arnaud de CASTELBAJAC, seigneur de Lubret, et d'Osette de VILLEPINTE[2015].

II Guillaume de LARROQUAN, damoiseau, seigneur de Réjaumont (Gers), coseigneur de La Roque en Fimarcon (devenue Larroque-Engalin, Gers.)
Il acheta le 25 juin 1418 un château dans le lieu de La Roque[2016], en Fimarcon, puis, en 1424, il paya 125 florins à Gaillard de Castelbajac pour le mariage de Catherine de Larroquan, sa sœur et femme dudit Gaillard de Castelbajac[2017].
Il avait épousé **Jeanne de MONTLEZUN** de Larroque[2018].
Ils eurent :

3.1 Antoine de LARROQUAN, seigneur de Larroquan, coseigneur de Réjaumont

---

[2012] Cet auteur indique parfois des ascendances non prouvées, dont certaines inexactes, ce qui est indiqué dans ce qui suit par les mots : dit ou dite, fils ou fille de, sans preuve, ou une phrase équivalente.
[2013] Comte O. de La Hitte, *Revue de Gascogne,* 1888, pp.521 et sq., Les seigneurs de L'Islette-Surimonde, aujourd'hui L'Isle-Arné
[2014] Roger Bourse, Isidore Dufis, *Armorial de la Gascogne gersoise.*
[2015] L'ascendance de Gaillard de Castelbajac est indiquée par Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France.*
[2016] Fonds 25 J Q.6.7
[2017] AD. Tarn-et-Garonne (AD.T et G) ; Fonds 25 J Q.6.7
[2018] Comte O. de La Hitte, *Revue de Gascogne,* 1888, pp.519-521, Les seigneurs de L'Islette-Surimonde, aujourd'hui L'Isle-Arné. Maurice Vuillier la dit fille de Jean de Montlezun, la source n'est pas fournie, non plus pour Bernard de Larroquan, son fils..

Il aurait épousé Jeanne **d'AVERON,** fille du seigneur du Lin en Armagnac[2019].
Ils eurent :

1° Jean de LARROQUAN, seigneur de Réjaumont.
Comme fils d'Antoine de Larroquan, seigneur de Réjaumont, il transigea le 28 février 1480, avec Barthélemy de Larroquan au sujet des droits à prendre sur les biens des parents d'Antoine et de Barthélemy de Larroquan[2020] (infra.)
Il pourrait être le père de **Béliette ou Héliotte de LARROQUAN** qui épousa **Guiraud d'ARROS,** seigneur de Beaupuy, car il fut qualifié de seigneur de Larroquan (comme l'était son présumé père), dans une reconnaissance dotale en 1489 (infra.)
Le 5 mars 1479, fut passé le contrat de mariage de Géraud d'Arros, seigneur de Beaupuy, d'Arné, et d'Héliotte de Larroquan[2021], le 6 août 1485, Guiraud *d'Ayros,* seigneur de Beaupuy, donna une reconnaissance dotale concernant Béliette, sa femme, fille de Jean de Larroquan[2022], puis, en 1489, Guiraud *d'Ayros,* seigneur de Beaupuy, confessa avoir reçu de Jean de Larroquan, seigneur dudit lieu, la somme de 42 écus constituée à Béliette de Larroquan, sa femme, suivant des lettres scellées en 1479[2023].
Héliotte de Larroquan, femme de Géraud de Ros, seigneur de Beaupuy donna une procuration le 7 juin 1498[2024].
C'est probablement lui ou son fils homonyme, seigneur de Réjaumont, qui fit un échange le 6 juillet 1524, avec François de La Roque, concernant les fiefs de La Roque, Pléhaut et Saint-Puy[2025].
Il est peut-être l'auteur d'une branche de seigneurs de Réjaumont dont on trouve des représentants vers 1520-1554, on trouve également des seigneurs de Torrebren et de Réjaumont vers 1625-1680.

2° Catherine de LARROQUAN.
Elle épousa **Jean de LAVARDAC,** fils de Manaud de LAVARDAC, seigneur d'Aumensan (Gers), et mourut avant le 4 février 1499, date du troisième mariage de Jean de Lavardac, dont elle était la première ou la deuxième épouse, ou dès 1495, car il épousa en 1495, Jeanne de Cassaigne, fille de Manauton de Cassaigne, seigneur de Cassaigne, Loos, Castetner, Ossages[2026].
Le 17 décembre 1499, Manaud de Lavardac, seigneur d'Aumensan, et son fils Jean vendirent la moitié de la terre d'Aumensan à Jean de Larroquan, seigneur

[2019] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[2020] Fonds 25 J Q.6.7
[2021] BnF Fr 32296, Barthélemy Olivier, notaire.
[2022] Fonds 25 J Q.2.2, original, parchemin
[2023] Fonds 25 J Q.2.4
[2024] AD. Gers 3 E 10325 L'Isle-Jourdain ; André Navelle, *op.cit..,* IX, p.190, prénomme Beliette l'épouse de Géraud de *Ros,* coseigneur de Beaupuy
[2025] Fonds 25 J Q.3.3
[2026] Léon Cadier, *Le livre des syndics des Etats de Béarn,* p.58, se référant à AD.PA E 1266, Cassaigne, fief, commune de Miossens-Lanusse, Pyrénées Atlantiques

de Réjaumont, pour le rembourser de la dot qu'il avait constituée à feue Catherine de Larroquan, sa sœur, en la mariant audit Jean de Lavardac[2027].
Jean de Lavardac épousa, en troisièmes noces, par contrat 4 février 1499, Isabeau de Roquelaure, fille de Jean II de Roquelaure, seigneur de Roquelaure, Gaudoux, et d'Antoinette de Montlezun, la future était dotée de 700 francs[2028].

3.2 Barthélemy de LARROQUAN, qui suit.

3.3 Bernard de LARROQUAN.

III Barthélemy de LARROQUAN, seigneur de L'Islette (devenue L'Isle-Arné, Gers), d'Ayguebère
Il fit une transaction, en 1480, avec Jean de Larroquan, fils d'Antoine de Larroquan, seigneur de Larroquan, coseigneur de Réjaumont, pour les droits qu'ils auraient à prendre sur les biens de Guillaume de Larroquan et de Jeanne de Montlezun, leurs père et mère[2029]
Il testa le 21 décembre 1493 ou 1498, faisant des legs à ses 9 enfants, dont Bernard et Arnaud Guilhem, nommant exécuteurs testamentaires Jean de Benque, seigneur de Pontéjac, Jean de Larroquan, seigneur de Réjaumont, et d'autres, il avait marié sa fille Domenge de Larroquan, par contrat en 1483, avec le seigneur de Saint-Guiraud en Astarac, en présence de Jean, comte d'Astarac[2030].
Il avait épousé, par contrat du 7 juillet 1462, **Domenge du COS,** fille et héritière de Pierre du COS, seigneur de L'Islette-Surimonde, et de Jacquette du BOUZET, cette dernière fille d'Hugues du BOUZET, seigneur de Lagraulet, et de Navarrine de SEAILLES, de la maison de Lagraulet, les mariés donnèrent quittance en 1490 au seigneur de Lagraulet, cet acte nomme les parents du futur[2031].
Le 7 juillet 1462, eut lieu une enquête au sujet des biens et droits de *Dominica de Cossio* (Domenge du Cos) et de son mari Barthélemy de Larroquan, damoiseau[2032].
Domenge du Cos avait testé le 10 juin 1482, nommant son mari[2033] puis le 6 novembre 1482, nommant son mari, faisant des legs à ses 9 enfants, dont Bernard, Arnaud Guilhem et Bertrand, nommant exécuteur testamentaire Jean de Larroquan, seigneur de Réjaumont, et d'autres[2034].
Ils eurent :

4.1 Bernard de LARROQUAN, seigneur de L'Islette et d'Ayguebère (plusieurs lieux de ce nom dans le Gers.)

[2027] AD. Gers Vergès I 2013 n°11536
[2028] AD. Gers Vergès I 2013 n°11537
[2029] AD. T et G
[2030] AD. T et G dit 21 décembre 1493, fonds 25 J Q.6.7 dit 21 décembre 1498, même fonds Q.6.11 dit 21 décembre 1493.
[2031] AD.T et G, Cavère, notaire d'Aubiet pour le contrat de mariage ; Fonds 25 J Q.6.7 indique la date.
[2032] Fonds 25 J Q.2.1
[2033] Fonds 25 J Q.2.2, parchemin original
[2034] BnF Fr 32298, Rabelli, notaire ; Fonds 25 J Q.6.7

Il testa les 8 août 1531[2035] et 5 avril 1532, faisant des legs à ses frères, ses neveux et nièces et à quelques bâtards, nommant sa femme Jeanne d'Antras, héritière d'Antras, de Gariès, Neguebouc, disant être sans postérité légitime, instituant héritier universel Jean de Larroquan, seigneur de Thoux, fils aîné d'Arnaud Guilhem de Larroquan, et donnant la terre d'Ayguebère à Bertrand de Larroquan, seigneur de Lissandre, son frère[2036].
Il avait épousé **Jeanne d'ANTRAS**, fille de Bernard d'ANTRAS, seigneur d'Antras, Gariès, Neguebouc, coseigneur de Cézan[2037].
Jeanne d'Antras testa le 18 janvier 1526, nommant Bernard de Larroquan, son mari, instituant héritier universel Bernard de Batz, son neveu, le premier né, fils de Pierre de Batz et de Marguerite d'Antras, sa sœur, à la condition de porter les armes et le nom d'Antras[2038].

4.2 Arnaud Guilhem de LARROQUAN, qui suit.

4.3 Bertrand de LARROQUAN, **auteur de la branche des seigneurs de Lissandre.**

4.4 Domenge (Dominiquette) de LARROQUAN[2039].
Elle épousa en premières noces, par contrat du 21 septembre 1483, **Arnaud de CAPDEVILLE**, seigneur de Saint-Guiraud, fils de Bertrand de CAPDEVILLE, seigneur de Saint-Guiraud[2040].
Elle épousa, en secondes noces, **Bernard de LASSERAN**, seigneur de Beauvoir ou Cazaux, juridiction de Marsan, à 4 ou 500 mètres du village de Lussan. Une de leurs filles épousa Bertrand de *Gout* (Got, Goth) qui partageait avec Arnaud Guillaume de Larroquan la seigneurie d'Arné[2041].

4.5 Guillaume de LARROQUAN, coseigneur de Barbazan (à 2 km de L'Isle-Jourdain, Gers), du chef de sa femme.
Il fut présent, le 23 novembre 1526, au contrat de mariage de Jean de Gach, coseigneur de Montbrun, seigneur de La Salle, fils de Raymond de Gach, seigneur de La Salle, coseigneur de Montbrun, avec Gabrielle de Saint-Pastou, fille de Jean de Saint-Pastou, coseigneur de Montbrun, seigneur de La Serrette, et de Marguerite de Dieupentale[2042].

[2035] Fonds 25 J Q.3.4
[2036] AD. T et G ; Fonds 25 J Q.4.1, parchemin original
[2037] Abbé Tournier, *Bulletin de la société archéologique du Gers,* 2ème trimestre 1909, Histoire d'Antras, pp.167 et sq., qui indique également le testament de Jeanne d'Antras.
[2038] AD. Gers I 3232
[2039] Citée dans le testament de son père, ce qui la concerne est indiqué par le comte O. de La Hitte, *op.cit.,* et complété par R. Dubord
[2040] Fonds 25 J, 2ème partie XXXVII ; Fonds 25 J Q.6.7
[2041] R. Dubord, curé d'Aubiet, *Revue de Gascogne,* 1887, t.28-1, Paroisse de L'Islette-Saurimonde, avec Arné, son annexe, depuis 1801 L'Isle-Arné, p.290
[2042] AD. Gers 3 E 11379 L'Isle-Jourdain ; André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* .V, p.5, nomme Jean de Gach fils de Raymond, le mari de Gabrielle de Saint-Pastou (AD.HG 3 E 3894, Folquier, notaire, le 18 juin 1543 ; AD.HG 3 E 1548-51 f°214, Glandier, notaire, le 14 mai 1550)

Dit fils de Barthélemy de LARROQUAN, seigneur de L'Islette, il épousa par contrat du 10 novembre 1518, à L'Islette, **Catherine de GACH**, fille de Raymond de GACH, coseigneur de Montbrun, seigneur de la Salle de Montbrun, et de Jeanne du COS, les parents de la future lui donnèrent ainsi qu'à son futur mari tous les biens qui leur étaient advenus par leur pacte de mariage, situés à Barbazan, juridiction de L'Isle, se réservant 300 écus petits.[2043]. Le 7 octobre 1519 Guillaume de Larroquan, seigneur de Barbazan, mari de Catherine de Gach, fille de Raymond de Gach, coseigneur de Montbrun, fut requis par ce dernier qui avait vendu à François de Larroquan, prêtre et chanoine de l'église Saint-Martin de L'Isle, une borde nommée de Barbazan[2044].
Ils eurent:

Jean de LARROQUAN, seigneur de la Salle de Barbazan alias de Barbazan.
Le 1er avril 1549, noble Catherine Pailhot, fille de feu Jean Pailhot du lieu de Montferrand, fit son testament faisant des legs à Catherine et Germaine *Triqueti,* filles de Bertrande de *Gaix (*Gach), sa mère, et ses sœurs, instituant héritiers universels Jean de Larroquan, seigneur de Barbazan et Jean de Nogerolles, capitaine[2045]. Jean de Larroquan, seigneur de la Salle de Barbazan, et Isabeau Isalguier, mariés, d'une part, étaient en procès avec Bernard Isalguier, seigneur de Mérenvielle, d'autre part, pour raison des robes, manteaux, joyaux nuptiaux contenus dans leur contrat de mariage du 26 novembre 1543, le 27 août 1553, dans la maison de noble Jean Joubert, bourgeois de L'Isle, Jean de Larroquan, au nom d'Isabeau Isalguier, sa femme, reçut 20 livres plus 400 livres[2046]. Jean de Larroquan fut présent le 23 avril 1554, au contrat de mariage de Gabriel de Gach, seigneur de Lasalle avec Antoinette de *Ros* (d'Arros)*,* fille d'Odet de *Ros,* sieur d'Arné, Bernard de Larroquan, seigneur d'Ayguebère fut également présent[2047]. Le 31 janvier 1564, il reconnut une dette de 34 livres à sire Antoine Dauson, trésorier de L'Isle-Jourdain[2048].
Il avait épousé (en secondes noces), par contrat du 26 novembre 1543, **Isabeau ISALGUIER**. Il donna le 26 août 1552, une quittance de dot de 700 livres à Bernard ISALGUIER, seigneur de Mérenvielle, frère de la mariée[2049]. Isabeau ISALGUIER était donc fille de Jean ISALGUIER, l'aîné, coseigneur de Mérenvielle, et de Jeanne d'ORBESSAN[2050].
Isabeau Isalguier fit son testament, veuve, le 22 novembre 1571, faisant des legs à Jean André de Couperose, fils d'Antoine de Couperose, seigneur de Gratepout, et d'Agne de Larroquan, fille de Jean de Larroquan, son mari, instituant héritier universel Jean François de Sieurac, fils de Léonard de

[2043] AD. Gers 3 E 11379 L'Isle-Jourdain
[2044] AD. Gers 3 E 5962 L'Isle-Jourdain, Pierre de Sudera, notaire de L'Isle
[2045] AD. Gers 3 E 6915 L'Isle-Jourdain.
[2046] AD. Gers 3 E 6409 L'Isle-Jourdain
[2047] AD. Gers 3 E 6464 L'Isle-Jourdain
[2048] AD. Gers 3 E 6478 L'Isle-Jourdain
[2049] AD. Gers 3 E 6410 L'Isle-Jourdain
[2050] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* t.V, pp.230-234

Sieurac, et lui substituant le plus proche des Isalguier[2051], on peut déduire de ce testament que son mari avait eu une fille Agne de Larroquan, d'une première union.
D'une première alliance Jean de LARROQUAN eut :

1° Jean Claude de LARROQUAN.
Celui-ci fils et héritier de feu Jean de Larroquan, fut cité le 16 janvier 1572, pour une dette mentionnant le contrat de mariage entre feu Guillaume de Larroquan et Catherine de Gach[2052].

2° Agne (Anne) de LARROQUAN.
Elle épousa **Antoine de COUPEROSE**, seigneur de Gratepout, d'où postérité.

4.6 Jean de LARROQUAN, abbé de Pessan[2053], chanoine de la collégiale de La Romieu et curé de Saint-Caprais, avait une métairie à Arné qu'il vendit à sa sœur Dominiquette, devenue veuve, qui faisait sa résidence à Cazaux[2054].

IV Arnaud Guilhem de LARROQUAN, seigneur d'Ayguebère, coseigneur de Thoux (à 5 km de Cologne, Gers), seigneur de Torrebren, coseigneur d'Arné
Géraud de Ros (d'Arros), seigneur de Beaupuy renonça le 10 mars 1521, à une vente à Arnaud Guillaume de Larroquan, seigneur dudit lieu, cet acte rappella le contrat de mariage d'Arnaud Guillaume de Larroquan et d'Agnès de Montaut, Arnaud Guillaume de Larroquan et son fils Jean de Larroquan renoncèrent au paiement de 450 livres[2055].
Arnaud Guillaume de Larroquan, coseigneur de Thoux, mourut avant le 9 juillet 1521, date à laquelle Anne de Montaut, veuve, héritière universelle de son mari, nomma procureur Pierre Riquet, notaire de Cologne, témoin Arnaud de Montboyer, seigneur de Puyminet[2056].
Il avait épousé, par contrat du 19 décembre 1495, **Agnès (Anne) de MONTAUT,** fille de Jean de MONTAUT, coseigneur de Castelnau d'Arbieu, seigneur de Saint-Cric et de Quinsac, et de Miramonde de GALARD[2057], sa seconde épouse, à cette date Miramonde de Galard, veuve de Jean de Montaut, dame du lieu de Thoux, diocèse de Lombez, fit donation de ce fief à sa fille Anne de Montaut, en considération du mariage projeté entre celle-ci et Arnaud Guilhem de Larroquan, seigneur d'Arné, fils de Barthélemy de Larroquan, seigneur d'Ayguebère, et de Dominiquette du Cos, dame de L'Islette-Surimonde[2058].
Comme ils s'étaient retrouvés parents il fallut une longue enquête et la dispense fut accordée le 20 juin 1502[2059], une absolution religieuse leur fut donnée le 11 juillet 1502[2060]. Les

[2051] AD. Gers 3 E 6464 L'Isle-Jourdain
[2052] AD. Gers 3 E 6466 L'Isle-Jourdain
[2053] Comte O. de La Hitte, *op.cit..,* p.521
[2054] R . Dubord, *op.cit..,* p.290
[2055] AD. Gers 3 E 11379 L'Isle-Jourdain
[2056] Maurice Vuillier se référant à Clergeac
[2057] BnF Fr 32298, Guillaume de Loran, notaire de L'Isle-Jourdain ; AD.TG date le contrat du 19 décembre 1495
[2058] Comte O. de La Hitte, *op.cit..,* p.521
[2059] AD.T et G du 19 décembre 1495

conclusions de cette enquête, comportant de nombreuses dépositions de témoins, figurent sur un parchemin d'environ 6 mètres de long, daté du 15 avril 1504[2061]. Arnaud de Montaut testa en 1517, faisant un legs, entre autres, à Anne de Montaut, sa sœur, femme d'Arnaud Guillaume de Larroquan[2062].
Agnès de Montaut testa en 1532, instituant héritier Jean de Larroquan et donnant une métairie à Bernard de Larroquan, seigneur d'Ayguebère, son second fils[2063].
Ils eurent :

5.1 Jean de LARROQUAN, qui suit.

5.2 Bernard de LARROQUAN, seigneur d'Ayguebère.
Le 3 juillet 1532, Bernard de Larroquan, fils d'Arnaud Guillaume de Larroquan fit une vente à Jean de Larroquan, abbé de l'abbaye de Pessan, son oncle[2064].
Le 14 octobre 1554, en la salle d'Aubin, il acheta une borde à Robine de Saint-Pastou, seigneuresse de Montferrand., mère de Pierre d'Aubin[2065]. Il fut présent le 8 mars 1571, au contrat de mariage, dans la salle de Brouilh, de Bertrand de La Borderie, sieur de Graulac, en Périgord, avec Jeanne Pailhot, fille de noble Raymond Pailhot, seigneur dudit Brouilh[2066].
Le 10 mars 1571, Bernard de Larroquan, seigneur d'Ayguebère, et noble Raymond Pailhot, seigneur de Brouilh, nommèrent un procureur pour faire une vente[2067].
Il fit son testament le 12 octobre 1579 (alias 12 octobre 1570, ce qui semble inexact), au château d'Ayguebère, demandant son inhumation près de son épouse, à Garbit, disant avoir épousé en secondes noces Pélegrine de Gramont, de la maison de Montastruc, à qui il légua 500 livres tournois, nommant sa descendance[2068], un accord intervint le 30 octobre suivant entre sa seconde épouse et sa fille aînée, du premier lit, Marguerite de Larroquan[2069].
Il aurait testé en *1575* nommant sa femme, instituant héritière sa fille Marguerite de Larroquan, veuve de Pierre de Larroquan[2070].
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 14 juin 1540 alias 14 ou 15 juin 1541, **Jeanne de ROQUELAURE** de Saint-Aubin, fille de Raymond de ROQUELAURE, seigneur de Saint-Aubin, et de Gabrielle de LAGORSAN[2071].
Jeanne de Roquelaure, mariée, donna en 1542, quittance de tous ses droits sur les

---

[2060] Fonds 25 J Q.6.7
[2061] Fonds 25 J Q.3.1
[2062] AD. Gers 3 E 5957 L'Isle-Jourdain
[2063] BnF Fr 32298
[2064] AD. Gers 3 E 11376 (acte daté de 1546) ; Fonds 25 J Q.6.7
[2065] AD. Gers 3 E 6534 L'Isle-Jourdain
[2066] AD. Gers 3 E 5935 Montferrand
[2067] AD. Gers 3 E 5935 Montferrand
[2068] Fonds 25 J Q.4.3 dit 1579, Q.6.7 dit 1570
[2069] Fonds 25 J Q.5.1
[2070] BnF Fr 32297
[2071] BnF Fr 32297, Jean de Lacoste, notaire de Gimont dit 15 juin 1541 ; André Navelle, *op.cit.*. IX, p. 147 dit 14 juin 1540, se référant à J. Lacoste, notaire à Gimont ; Fonds 25 J Q.4.2 et Q.6.7 dit 14 juin 1541, dot 1 500 livres, parchemin

biens de Raymond de Roquelaure, seigneur de Saint-Aubin, son père, et de Gabrielle de Lagorsan, sa mère[2072]. Le 26 juin 1551, Béraud de Roquelaure, écuyer, habitant Saint-Aubin, partant en guerre, fit une donation de ses biens à Marguerite et Jeanne de *Rocanis* (Larroquan), filles de Bernard de *Rocanis* (Larroquan), écuyer, seigneur d'Ayguebère, et de feue Jeanne de Roquelaure, sa sœur, nièces du testateur[2073].
Jeanne de Roquelaure avait testé le 25 novembre 1546, au château d'Ayguebère, demandant son inhumation dans l'église de Garbit, faisant des legs à ses filles Marguerite et Jeanne de Larroquan[2074].
Bernard de Larroquan avait épousé en secondes noces **Pélegrine de GRAMONT** de Montastruc.
Le 19 mars 1553, Pélegrine de Gramont, femme de Bernard de Larroquan, seigneur d'Ayguebère, reconnut une dette[2075].
Enfants du premier lit:

1° Marguerite de LARROQUAN.
Veuve de Pierre de LARROQUAN (III), seigneurs de Lissandre, d'Ayguebère, mort le 19 février 1568), elle fut instituée héritière par son père en *1575* alias 1579.
Elle avait épousé en premières noces, par contrat du 10 décembre 1562, **Pierre de LARROQUAN,** seigneur de Lissandre, dit le capitaine Lissandre, fils de Bertrand de LARROQUAN et d'Anne de COMERE, une dispense fut donnée le 5 août 1564, le mariage ayant été consommé[2076], d'où un fils Philippe de LARROQUAN.
Marguerite de LARROQUAN, veuve, épousa en secondes noces, par contrat du 4 juin 1585, **Jacques du COS,** seigneur de La Hitte, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, lieutenant-général et gouverneur du marquisat de Saluces, veuf (de Françoise de LALANNE) avec une fille Suzanne du COS[2077], cette dernière épousa le même jour Philippe de LARROQUAN.

2° Jeanne de LARROQUAN.
Elle fut donataire, le 26 juin 1551, de son oncle Béraud de Roquelaure.
Fille de Bernard de LARROQUAN, seigneur d'Ayguebère, dotée par celui-ci de 1 800 livres tournois, elle épousa, par contrat du 20 février 1562, **Gabriel de FLEURIAN**, seigneur de *Vimes*[2078] (Vivés).
Gabriel de Fleurian, tuteur de ses enfants et de feue Jeanne de Larroquan, sa femme, était en procès, en 1588, avec Marguerite de Larroquan, fille de feu

[2072] AD. T et G C 95
[2073] AD.HG 3 E 11859 ; André Navelle, *op.cit..,* IX, p.147 produisant AD.HG 3 E 1312, Bodon, notaire
[2074] Fonds 25 J Q.4.3, BnF Fr 32297 indique seulement la date
[2075] AD. Gers 3 E 11377 Castelnau-Barbarens
[2076] AD. T et G C 95, Destarac, notaire pour le contrat de mariage
[2077] AD.HG Reg. Ins 8
[2078] Fonds 25 J S.I.2

Bernard de Larroquan, seigneur d'Ayguebère, et de sa première femme Jeanne de Roquelaure, Marguerite était veuve du capitaine Lissandre[2079].

Gabriel de Fleurian, seigneur de Vivés, fut père de Pélegrine de Fleurian qui avait épousé, le 12 novembre 1577, Manaud de Montlezun, seigneur du Bosc[2080].

François de Fleurian, fils de Gabriel de Fleurian, seigneur de Vivés, et de feue Jeanne de Larroquan, épousa par contrat du 4 septembre 1583 Jeanne de *Viran*[2081] (Biran)

V Jean de LARROQUAN, chevalier, seigneur de Thoux, L'Islette

Le 15 janvier 1551, Antoine de Sabonnières, procureur de Jean de Sabonnières dit le cadet, vendit à Jean de Larroquan, chevalier, seigneur de Thoux une rente annuelle de 20 livres pour 200 livres[2082]. Le 23 octobre 1563 Jean de Larroquan, seigneur de Thoux, et son fils Jean de Larroquan dit le capitaine Thoux achetèrent des terres en la juridiction de Thoux[2083].

Jean de Larroquan fit son testament le 15 mai 1577 nommant sa femme Rose du Bouzet et Bertrand de Larroquan, un de ses fils[2084].

Il avait épousé par contrat du 17 septembre 1531 **Rose du BOUZET**[2085].

Ils eurent :

6.1 Bertrand de LARROQUAN, qui suit.

6.2 Jean de LARROQUAN, seigneur du Pin, dit le capitaine Thoux

Jean de Larroquan, capitaine, céda 1 000 livres le 10 janvier 1573 à Bertrand de Larroquan, son frère aîné, sur ses droits de légitime, provenant de leur père commun Jean de Larroquan[2086].

Jean de Larroquan, seigneur du Pin fut présent le 29 avril 1578 au contrat de mariage de François d'Orbessan, coseigneur de Lherm avec Rose de Saint-Pastou, Antoine de Couperose, sieur de Gratepout fut également présent[2087].

Un conflit s'éleva entre Jean de Larroquan, puîné, protestant, et Bertrand de Larroquan, seigneur de Thoux et de L'Islette, son frère aîné, catholique, Jean disputant à son frère la seigneurie de L'Islette, l'affaire fut portée devant le sénéchal d'Armargnac, à Lectoure, puis devant le parlement de Toulouse qui maintint Bertrand en la possession de la place et seigneurie de L'Islette. Jean, qui s'était emparé de la place de L'Islette, interjeta appel. Une transaction régla l'affaire le 13 décembre 1593, qui avait commencé en juin 1586, la seigneurie de L'Islette revint à Bertrand qui

[2079] Fonds 25 J Q.5.2
[2080] BnF Fr 32404 indique le mariage, Woelmont de Brumagne indique la date
[2081] BnF Fr 32295, Sobirou, notaire de Pavie
[2082] AD. Gers 3 E 6149* L'Isle-Jourdain
[2083] AD. Gers 3 E 6478 L'Isle-Jourdain
[2084] BnF Fr 32297
[2085] BnF Fr 32297
[2086] AD. Gers 3 E 6155 L'Isle-Jourdain
[2087] AD. Gers 3 E 5946 L'Isle-Jourdain

abandonna les poursuites contre son frère, ce dernier voulant aller reprendre son service dans l'armée du roi Henri IV dont il avait toujours suivi la fortune[2088].
Il avait épousé en premières noces, par contrat du 26 juillet 1567, **Renée de PEYRONNENC.**
Elle fut dite décédée dans l'acte du 13 octobre 1624 (infra) qui indiqua le contrat de mariage de 1567.
Il avait épousé, donc en secondes noces, **Madeleine BERAIL** qui est citée sa veuve en 1623[2089].
Enfants du premier lit :

1°Rose de LARROQUAN.
Elle avait épousé, par contrat du 5 décembre 1594, **Thomas de NEUFVILLE** (ou NEUVILLE), sieur de Labège en Lauragais, étant dotée de 1 000 livres. La dot n'ayant pas été payée, Jean de Neufville, sieur de Labège, fils et héritier de Thomas de Neufville et de Rose de Larroquan en demanda le paiement à Barthélemy de Larroquan, son oncle maternel, fils et héritier contractuel dudit sieur du Pin et de ladite de Peyronnenc sa mère, par leur contrat de mariage du 26 juillet 1567, pour éviter un procès Barthélemy de Larroquan accepta, le 13 octobre 1624, de payer 600 livres[2090]. Leur fille Louise de Neuville, épousa Joseph de Gaulejac fils Jean de Gaulejac, habitant Caubiac, et de Paule de Lambès[2091]. Louise de Neuville, née en 1612, était la seconde épouse de Joseph de Gaulejac, sa première épouse Françoise de Belleforêt était morte avant le 17 juin 1630, sans postérité, Louise de Neuville testa le 24 février 1678, nommant 6 enfants et mourut le 2 janvier 1684, âgée de 84 ans[2092].

2° Barthélemy (alias Bernard) de LARROQUAN, seigneur du Pin.
Le 1er janvier 1628, Barthélemy de Larroquan, seigneur du Pin, reconnut devoir 880 livres, suivant contrat retenu Gaston, notaire, le 26 mars 1621, Philippe de Sus, seigneur dudit lieu, au château de Saint-Germier était redevable de 725 livres[2093]. Le 13 décembre 1632, Barthélemy de Larroquan, seigneur du Pin, syndic de la noblesse de Fezensaguet, fit partie de l'assemblée en corps de collecte en la ville de Mauvezin pour la collecte de Fezensaguet[2094].
Le 6 janvier 1635, au lieu de Lasserre, *Bernard* de Larroquan, sieur du Pin, mari de Françoise de Luppé reçut de *Mathurin* de Luppé, sieur de *Martian,* père de Françoise, 6 000 livres et des vêtements pour la dot et constitution audit sieur du Pin par leur contrat de mariage du 1er janvier 1619[2095].

[2088] R. Dubord, *op.cit.,* pp.360-362
[2089] AD. Gers 3 E 6917 Teisseron, L'Isle-Jourdain
[2090] AD. Gers 3 E 2547 Lombez, Gaston, notaire ; le contrat de mariage du 26 juillet 1567 avait été reçu Abidon, notaire de Rigaud en Quercy, celui du 5 décembre 1594 par Hugues Fabry, notaire de Juradel en Quercy
[2091] BnF Fr 32297
[2092] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t.I, p.536
[2093] AD. Gers 3 E 6445 L'Isle-Jourdain
[2094] *Bulletin de la société archéologique du Gers,* 1913, p.220
[2095] AD. Gers 3 E 6449 L'Isle-Jourdain ; contrat de mariage du 1er janvier 1619 reçu Jean Maumus.

Il avait épousé, par contrat du 1er janvier 1619, **Françoise de LUPPE**, fille de *Mathurin* (Mathieu) de LUPPE, seigneur de *Martian* (Martiac ?)*,* ce dernier est très probablement Mathieu de Luppé, seigneur de *Martian,* fils aîné de Jean de Luppé, seigneur de *Martian,* et de Jeanne d'Escousalles, qui avait épousé par contrat du 23 décembre 1597 Anne de Roux de Ségreville[2096].
On trouve ensuite, peut-être dans sa descendance :

Marguerite de LARROQUAN du PIN, épouse d'**Henri d'ASTUGUE**, sieur de *Savardan,* faisant pour elle-même le 4 août 1680 dans un contrat de gasaille[2097]. Henri d'Astugue pourrait être Henri d'Astugue, coseigneur de Saint-Orens, fils d'Abraham d'Astugue qui avait épousé par contrat 22 décembre 1639 Catherine du Frère.

6.3 Bernard de LARROQUAN.
Il assista son frère Bertrand, le 24 juin 1571, lors de son contrat de mariage avec Brigitte de Martres.

6.4 Pierre de LARROQUAN.
Il intervint dans le règlement de la succession de sa sœur Franquine.

6.5 Franquine de LARROQUAN[2098].
Elle mourut avant son mari et ses deux enfants moururent peu après elle, son mari et elle habitaient Ansan..
Elle avait épousé **Guiraud de MARTRES** qui survécut à sa femme, un différend apparut entre le seigneur de Martres et d'Aurimont, frère de Guiraud, d'une part, et Jean et Pierre de Larroquan, frères de Franquine, d'autre part, au sujet de la succession de celle-ci. Une transaction permit de régler le différend, Pierre de Larroquan faisant pour lui et pour Jean, son frère, céda au seigneur de Martres une pièce de bois située à Ansan dite au Cap de Bosc, et le seigneur de Martres renonça aux autres biens dépendant de la succession de Franquine. Guiraud de Martres ainsi que son frère seigneur de Martres et d'Aurimont n'apparaissent pas dans les généalogies des familles de Martres publiées.

VI Bertrand de LARROQUAN, seigneur de Thoux, L'Islette, Lagraulet.
Le 20 mai 1579, Jean Besombes reconnut une dette de 1 000 livres à Bertrand de Larroquan, seigneur de Thoux pour le paiement de l'arrentement du lieu de Cassemartin[2099].
Bertrand de Larroquan donna son consentement, le 21 novembre 1597, au contrat de mariage de Claude de Saint-Pastou, seigneur de La Serrette, avec Marguerite d'Hautpoul, ce contrat prévoyait que les frères et sœurs du futur quitteraient Bertrand de Larroquan, seigneur de

[2096] AD.HG Reg. Ins 23 ; AD. Gers I 2650, Thibaut, notaire
[2097] AD.HG 3 E 12970 Saint-Paul sur Save
[2098] R. Dubord, *op.cit.*.pp.290-291, pour ce qui concerne Franquine et ses frères Jean et Pierre, les dates ne sont pas indiquées.
[2099] AD. Gers 3 E 6439 L'Isle-Jourdain

Thoux, leur oncle et tuteur, de 1 200 écus, et que sur cette somme seraient prélevés celle de 133 écus 1/3 pour payer Catherine de Larroquan, tante desdits Saint-Pastou[2100]. La parenté était éloignée, Bertrand de Larroquan, seigneur de Thoux, dit oncle et tuteur de Claude de Saint-Pastou, et de ses frères et sœurs, était en réalité leur cousin issu de germain, étant issu d'un aîné lequel s'était marié 21 ans avant son frère cadet dont était issu Claude de Saint-Pastou.
Le 9 juin 1609, Bertrand de Larroquan convint de payer 843 livres à Jean de Lézat, sieur de Brugnac, qui avait baillé, en 1602, 360 livres plus 200 livres à Jacques de Larroquan, chevalier de Malte, plus 400 livres à lui cédées par René (Roger) de Larroquan, sieur de Lagraulet[2101].
Le 1er novembre 1610, Bertrand de Larroquan, seigneur de Thoux et d'Ayguebère, rappelant son mariage avec Brigitte de Martres, par contrat du 24 juin 1571, et celui de son fils Roger, de Larroquan, par contrat du 2 janvier 1602, avec Claire de Polastron, fille de Denis de Polastron, seigneur de La Hillère et d'Elisabeth de *Mirenx,* son fils Roger n'ayant pas eu d'enfant de ce mariage et voulant devenir chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, fit donation avec son fils Roger de 12 000 livres de dot à Alexandre de Larroquan leur fils et frère[2102].
Il avait épousé, par contrat du 24 juin 1571, **Brigitte (Brigide) de MARTRES**, fille de Jean de MARTRES, seigneur de Gensac, coseigneur de Martres, et de Françoise d'ORBESSAN, le futur fut dit fils de Jean de LARROQUAN, seigneur de Thoux, il fut assisté de Bernard de Larroquan, seigneur d'Ayguebère, son oncle, et de Bernard de Larroquan, son frère[2103].
Brigitte de Martres, dame de Martres et d'Aurimont, reçut procuration de son mari pour transiger le 13 octobre 1593 avec son beau-frère, Jean de Larroquan, au sujet de la seigneurie de L'Islette[2104].
Ils eurent :

7.1 Jacques de LARROQUAN.
Il fut chevalier de Malte et mourut entre 1602 et le 9 juin 1609.

7.2 Alexandre de LARROQUAN, qui suit.

7.3 François de LARROQUAN, auteur de la branche des seigneurs de Cox

7.4 peut être Paul de LARROQUAN[2105].

7.5 Roger (alias René) de LARROQUAN, seigneur de Thoux, Lagraulet.
Il devint chevalier de Malte après avoir été marié.
Il avait épousé, par contrat du 2 février 1602, **Claire de POLASTRON** dite de LA HILLERE, fille de Denis (alias Pierre) de POLASTRON, seigneur de Saint-Cassian et

[2100] AD.HG 3 E 4534, du Jarric, notaire, Toulouse
[2101] AD. Gers 3 E 5993, Cazenove, notaire de L'Isle-Jourdain
[2102] AD.HG Reg. Ins 15
[2103] André Navelle, *op.cit..,* VII, p.76 et p.78 produisant un acte de Barrière Flavy, Carton 51 ; BnF Fr 32297
[2104] R. Dubord, *op.cit..,* p.361
[2105] Indiqué par Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.

de La Hillère, et d'Elisabeth Charlotte de *MIRENX* (ou *MIREUX,* selon l'acte du 1er novembre 1610, supra.)
Claire de La Hillère mourut avant le 21 juin 1624, date à laquelle, au château de Bertrand de Pins, seigneur de Pins, Marie (de Polastron) de La Hillère, sa femme, reconnut avoir reçu d'Alexandre de Larroquan, seigneur de Thoux, Cox, Lagraulet, 1 000 livres pour fin de paiement de 3 000 livres à elle léguées par feue Claire de La Hillère, sa sœur, femme de René de Larroquan, seigneur de Lagraulet par son testament[2106].

7.6 Françoise de LARROQUAN
Elle épousa, par contrat du 29 janvier 1595, **Jean II de LEZAT**, seigneur de Brugnac, Marquefave, fils de feu Jean I de LEZAT, seigneur de Brugnac[2107], et d'Iphigénie des GUILLOTS[2108], d'où postérité.

7.7 N…de LARROQUAN.
Elle épousa **Jean de LA BARTHE**, seigneur d'Arné, qui fonda avec sa femme un obit, en 1613, dans l'église d'Arné[2109].

VII Alexandre de LARROQUAN, seigneur et baron de Lagraulet (à 7 km de Cadours, Haute-Garonne), Thoux, *Cots* (Cox, à 3 km de Cadours.)
Il fut présent le 11 septembre 1617, au château de Pépieux, au contrat de mariage entre Bernard d'Orbessan, seigneur de Lherm, et Anne du Garrané, furent également présents Bertrand de Larroquan, seigneur du Pin, et Louis de Larroquan, chevalier de Malte[2110].
Alexandre de Larroquan, seigneur de Thoux, et Pierre d'Esparbès, mari de Marguerite de Barthas, fille et héritière de Jean Barthas, capitaine, firent réciproquement leurs comptes le 3 novembre 1620, prenant en compte également feu Bertrand de Larroquan, son père, concernant un procès[2111].
Le 6 février 1630, Bertrand de Saint-Pastou, sieur de La Serrette, céda 300 livres à Alexandre de Larroquan, seigneur de Thoux, Cox, Lagraulet, à prendre d'Alexandre de Lézat, sieur de Marquefave, fils aîné de Jean de Lézat, seigneur de Brugnac, baron de Marquefave, selon l'obligation du 10 juillet 1628 envers ledit sieur de Saint-Pastou[2112]. Le 29 octobre 1642, Alexandre de Larroquan fit une donation à sa fille Isabeau de Larroquan femme de Jean François de Polastron, sieur de Haumont[2113].
Alexandre de Larroquan, seigneur de Lagraulet, testa le 19 juillet 1653, nommant héritière son épouse et faisant un legs à Isabeau de Larroquan, sa fille, veuve de François de Polastron et de Luppé, seigneur de Haumont[2114].

[2106] AD. Gers 3 E 2547 Lombez, Gaston, notaire
[2107] AD.HG Reg. Ins 7
[2108] AD.HG Reg Ins 7, du 3 mars 1597
[2109] R. Dubord, *op.cit..,* pp.367-368
[2110] AD. Gers 3 E 805, Sanchon, notaire de Pessan
[2111] AD. Gers 3 E 2547 Lombez, Gaston, notaire
[2112] AD. Gers 3 E 2550 Lombez, Gaston, notaire.
[2113] AD.HG Reg. Ins 26
[2114] Maurice Vuillier se référant à Clergeac

Il avait épousé **Françoise de POLASTRON**, fille de Denis (alias Pierre) de POLASTRON, seigneur de Saint-Cassian, La Hillère, et d'Elisabeth **Charlotte de *MIRENX*** ou *MIREUX*[2115].
Le 30 janvier 1605, Elisabeth de *Mireux,* veuve et héritière de Denis de La Hillère, seigneur de La Hillère, lieutenant du Roi, gouverneur de Bayonne, donna quittance à Cécile de Mauléon, veuve du seigneur de Labarthe en Comminges[2116].
Ils eurent :

8.1 Isabeau de LARROQUAN
Elle épousa, par contrat du 20 février 1641, **Jean François de POLASTRON** et de LUPPE, seigneur de Haumont et du Puy[2117], dit sans preuve fils de Jean François de Polastron, seigneur de Maurens, et de Jacquette de Luppé[2118],

8.2 Rose de LARROQUAN
Elle épousa par contrat du 8 juillet 1654 **Pierre de SARIAC**, sieur du Fauga, parmi les témoins figuraient Charles de Larroquan, sieur de Montaigne, Alexandre de Polastron, sieur de Haumont, Isabeau de Larroquan, veuve de Jean François de Polastron et de Luppé, seigneur de Haumont[2119].

II
Seigneurs de Cox

L'auteur de cette branche, François de Larroquan, était fils de Bertrand de Larroquan, seigneur de Thoux, L'Islette, et de Brigitte de Martres.

VII François de LARROQUAN, seigneur de *Cots* (Cox, à 3 km de Cadours, Haute-Garonne, à 9 km de Thoux, Gers)
François de Larroquan, seigneur de Cox, reconnut une dette le 9 juin 1630, il était remplacé par sa femme[2120].
Le 28 juin 1621, Alexandre de Larroquan, seigneur de Thoux, et François de Larroquan, sieur de Cox, frères, firent une transaction au sujet de la succession de Bertrand de Larroquan et de Brigitte de Martres, leurs père et mère[2121].
Il avait épousé, par contrat du 27 février 1628 **Charlotte du FAUR**[2122].
Ils eurent :

8.1 Charles Mathieu de LARROQUAN, qui suit.

8.2 peut-être Marie de LARROQUAN[2123].

[2115] André Navelle, *op.cit..,* VIII, p.272
[2116] André Navelle, *op.cit..*, VIII, p.272, produisant AD.HG 3 E 6038, Parrouton, notaire
[2117] AD.HG Reg Ins. 25
[2118] Le doute concernant son ascendance est expliqué par Jacques de Roquemaurel, *Famille de Polastron.*
[2119] AD.HG Reg. Ins 29, Bertrand Guillamede, notaire de Cologne
[2120] AD. Gers 3 E 6683, Maumus, notaire, L'Isle-Jourdain
[2121] BnF Fr 32297
[2122] BnF Fr 32297

Elle épousa, par contrat du 15 novembre 1673, **Jean de NOGEROLLES**, seigneur de La Mothe, fils d'Antoine de NOGEROLLES, seigneur de La Mothe, et de Jeanne de GARROS.
Leur fille Hélène de Nogerolles de Lamothe épousa par contrat du 8 décembre 1742 Antoine de Bastard, substitut du procureur général[2124]. Ce qui implique qu'elle soit une tardillonne qui se maria tardivement.
Hélène (de Nogerolles) de Lamothe de Bastard fut, le 16 décembre 1745, la marraine de Jean François de Larroquan (infra) ce qui permet d'indiquer l'ascendance possible de sa mère.

VIII Charles Mathieu de LAROQUAN, seigneur de Cox
Nommé avec ses parents il avait épousé, par contrat du 10 février 1668, **Marie de LA QUEILLE**[2125]
Ils eurent :

9. Charles Mathieu de LARROQUAN, qui suit.

IX Charles Mathieu de LARROQUAN d'Ayguebère, seigneur de *Montagne.*
Il fut maintenu noble à Montauban le 15 décembre 1699[2126]
Nommé avec ses parents il avait épousé, par contrat du 7 avril 1694, **Eléonore de MONTEILS**[2127] (ou MONTELS)
Eléonore de Monteils ayant tenu sur les fonts baptismaux Jean François de Larroquan fils de Louis et *d'Ariete* de Hunaud on peut présumer que Charles Mathieu de Larroquan et Eléonore de Monteils sont les parents de :

X Louis de LARROQUAN
Il épousa ***Ariete*** (sic dans le certificat de baptême de son fils Jean François, peut-être Annette) **de HUNAUD de Lanta**
Ils eurent :

Jean François de LARROQUAN[2128].
Il naquit à L'Isle-Jourdain le 15 décembre 1745 et fut baptisé le lendemain, le parrain fut François de Polastron, marquis de Polastron, la marraine Hélène de Lamothe de Bastard, Eléonore de Montels de Larroquan ayant tenu l'enfant sur les fonts baptismaux pour les parrain et marraine absents, furent présents Marie Rose de Larroquan de Sicard et Louise Bassat de Bourgès.

[2123] Ce qui la concerne est indiqué, avec les preuves, par Jacques de Roquemaurel, *Famille de Nogerolles.*
[2124] Jules Villain, *op.cit..,* t.II, p.1198
[2125] BnF Fr 32297
[2126] BnF Fr 32297
[2127] BnF Fr 32297
[2128] Charles Palanque, *Revue de Gascogne,* 1890, t.XXXI, Les Victimes du Gers devant le tribunal révolutionnaire de Paris, an II, pp.161-162, pour ce qui le concerne, se référant à AD. Gers Etat civil de L'Isle-Jourdain, 1745 pour le baptême.

Il fut pourvu de la charge de conseiller au parlement de Toulouse le 24 mars 1767, avec une dispense d'âge, il devint membre de la deuxième chambre dite des enquêtes.
Arrêté avec d'autres parlementaires il fut transféré à Paris et fut guillotiné le 26 prairial an II (14 juin 1794)
Il avait épousé la sœur du président de SAPTE, qui eut une très courageuse attitude au moment de la Terreur lorsque son époux fut guillotiné[2129].

III
Seigneurs de Lissandre, d'Ayguebère

L'auteur de cette branche, Bertrand de Larroquan, seigneur d'Ayguebère, était fils de Barthélemy de Larroquan, seigneur de L'Islette, d'Ayguebère, et de Domenge du Cos.

IV Bertrand de LARROQUAN, seigneur d'Ayguebère, L'Islette.
Il épousa par contrat du 26 novembre 1516 **Anne de COMERE,** fille unique de Guillaume de COMERE, seigneur de Lissandre, et de Madeleine de LEAUMONT[2130].
Anne de Comère fit son testament, veuve, une première fois, le 1er février 1571, faisant légataires les enfants de son fils Pierre, nommés Bernard, Philippe et Jean et instituant héritier ledit Philippe, son petit-fils[2131].
Anne de Comère, testa, veuve, une seconde fois, le 11 août 1573, laissant tous ses biens à sa petite fille Anne de Larroquan, celle-ci épousa Jean Jacques de Montlezun, issu d'un cadet d'Ansan, devenu seigneur du Castéra et du Bruca, la seigneurie de Lissandre passa ainsi aux Montlezun[2132].
Ils eurent[2133] :

5.1 Bernard de LARROQUAN, seigneur de Lissandre (en Puycasquier, lieu devenu Léchandre), Puycasquier (Gers)
Il mourut avant 1565, date du mariage de sa fille Anne.
D'une alliance inconnue il eut :

1° Anne de LARROQUAN
Anne de Larroquan qui s'était convertie à la religion réformée, se voyant en danger de mort, rentra en janvier 1601 dans la religion catholique, fit son testament demandant son inhumation dans l'église de Puycasquier et mourut la même année[2134].

[2129] P. de Gorsse, *Bulletin de la société archéologique du Midi de la France,* 1940, Une retentissante affaire criminelle en Comminges à la veille de la Révolution, pp.140 et sq. La signature Sapte de Larroquan apparaît dans un brevet p.168.
[2130] AD.TG C 95, Pierre de Costa, notaire ; André Navelle, *op.cit..,* VI, p. 210, se référant à P. de Costa, notaire.
[2131] BnF Fr 32297, Destarac, notaire de Pessan
[2132] A. Laffont, *Revue de Gascogne,* 1931, *Le livre des Obits de l'Eglise de Puycasquier,* p.218, note 1, pour ce qui concerne Jean Jacques de Montlezun, sa femme et sa belle famille. Il dit qu'Anne de Comère était fille de Gilles de Comère, seigneur de Lissandre.
[2133] A. Laffont, *op.cit..,* p.218, ainsi que les enfants de Bernard.
[2134] R. Dubord, *op.cit..,* pp.365-366, qui relate également ce qui concerne Jean Jacques de Montlezun.

Le 26 septembre 1609, ses héritiers firent un accord pour sa succession, son mari n'est pas dit feu à cette date[2135]
Elle avait épousé, en 1565, Jean **Jacques de MONTLEZUN**, seigneur du Bruca, fils de François de MONTLEZUN, seigneur du Bruca, et de Jeanne de MONTBOYER, d'où postérité. Jean Jacques de Montlezun avait suivi le parti du roi de Navarre sans se déclarer ostensiblement pour la réforme. Il fut nommé en janvier 1577 gouverneur d'Aubiet.

2° Antonie de LARROQUAN de Lissandre.
Elle était en procès, en 1580, contre Anne de Larroquan (sa sœur), femme de Jean Jacques de Montlezun, seigneur du Bruca[2136].
Elle avait épousé, par contrat du 19 juillet 1560, **Antoine d'ESPARBES,** fils de Bernard d'ESPARBES et de Domenge de MERENS, il testa le 22 juillet 1590, d'où au moins deux fils, Bernard et Jean d'Esparbès[2137].

3° Guillaume de LARROQUAN.

5.2 Pierre de LARROQUAN, qui suit.

5.3 Philippe de LARROQUAN, abbé de Pessan, selon le testament de sa mère.

5.4 Jean de LARROQUAN, prieur et seigneur de *Grenade* (probablement Grenadette)

5.5 Jeanne de LARROQUAN.
Jeanne de Larroquan, femme de Bernard de Saint-Pastou, seigneur de La Serrette, reçut le 26 octobre 1579, une reconnaissance de dette de 6 sacs de froment[2138].
Elle avait épousé **Bernard de SAINT-PASTOU,** seigneur de La Serrette, fils de Jean de SAINT-PASTOU, seigneur de La Serrette, coseigneur de Montbrun, et de Marguerite de DIEUPENTALE, d'où postérité[2139].

V Pierre de LARROQUAN, seigneur de Lissandre, dit le capitaine Lissandre.
Le 26 juin 1656, le roi Charles IX, à Bayonne, par une lettre adressée à « son bien aimé le capitaine Lissandre », lui donna le commandement d'une des bandes armées levées pour la défense de la région. Cette bande était rattachée à la légion de Guyenne dont le colonel était le capitaine Tilladet, le jeune, seigneur de Saint-Orens. Le 21 février 1568 un certificat précisa que ce jour, Pierre de Larroquan, dit le capitaine Lixandre, capitaine de 300 hommes de pied avait été inhumé en l'église de Saint-Barthélemy, près de Chartres, à la demande de son serviteur noble Guillaume…, lieutenant de cette compagnie, et en présence, notamment, du

[2135] AD. Gers I 243 n°3189
[2136] AD. Gers B 18
[2137] J. de Carsalade, *Revue de Gascogne,* 1878, t.XIX, p.318, Supplément sur la maison d'Esparbès.
[2138] AD. Gers 3 E 6439 L'Isle-Jourdain
[2139] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Saint-Pastou,* produisant la preuve.

capitaine Labastide et d'autres gentilshommes. Les honneurs lui furent rendus par Jacques de …, enseigne de la compagnie et par des soldats en armes qui ont défilé, drapeau en tête, devant le cercueil du défunt[2140], il avait été tué deux jours avant[2141].
Il avait épousé, par contrat du 10 décembre 1562, **Marguerite de LARROQUAN,** fille de Bernard de LARROQUAN, seigneur d'Ayguebère[2142], et de Jeanne de ROQUELAURE (sa première épouse), la dispense fut donnée le 5 août 1564, par le pape Pie IV, le mariage ayant été consommé[2143]. Marguerite de Larroquan était la nièce à la mode de Bretagne de son premier mari.
Marguerite de LARROQUAN, veuve, épousa en secondes noces, par contrat du 4 juin 1585, Jacques du COS, seigneur de La Hitte, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, lieutenant-général et gouverneur du marquisat de Saluces, veuf (de Françoise de LALANNE) avec une fille Suzanne du COS[2144]. Jacques du COS, seigneur de La Hitte était fils de Jacques du COS, seigneur de La Hitte, et d'Agnès de MONTLEZUN[2145].
Ils eurent :

6.1 Philippe de LARROQUAN, qui suit.

6.2 probablement (d'après le contexte) **Guillaume de LARROQUAN,** seigneur de *La Cassonnette* (ou *La Cassonnelle*) dit capitaine *La Cassonnette.*
Il mourut le 25 juin 1601, selon le contexte, sans postérité légitime, laissant un fils et 4 filles naturels. Le 18 juin 1602, Cécile de Ferrabouc, veuve et héritière universelle de son mari donna une quittance des biens de la succession de feu Jean de Ferrabouc, son père, à Jean de Ferrabouc, seigneur de Camarade, son frère ; le 11 octobre 1602 elle fonda deux obits à la date du 25 juin, date du décès de son mari, qui commenceront le 25 juin prochain[2146].
Il avait épousé **Cécile de FERRABOUC,** fille de Jean de FERRABOUC, seigneur de Camarade, et d'Anne de CASSAGNET, sœur d'autre Jean de FERRABOUC, seigneur de Camarade[2147].
Le 25 avril 1608, Cécile de Ferrabouc, veuve de Guillaume de Larroquan, seigneur de *La Cassonnette,* donna une borde haute avec terre, bois, vignes, au terroir d'Arcagnac, à Bertrand de Larroquan fils bâtard dudit Guillaume de Larroquan et de Catherine *Espain*, habitant Pessan[2148].
Cécile de Ferrabouc, veuve et héritière universelle de Guillaume de Larroquan, capitaine de *La Cassonnette*, du terroir de Pessan, fit son testament le 12 janvier 1609, faisant des legs à son frère Jean de Ferrabouc, seigneur de Camarade, à Hilaire de Ferrabouc, femme du sieur de *Lanbarrane,* sa sœur germaine, disant avoir fait une

[2140] Fonds 25 J Q.4.4
[2141] Fonds 25 J Q.6.7
[2142] BnF Fr 32297, Destarac, notaire de Pessan
[2143] AD.T et G C 95, qui date le mariage du 21 décembre 1562
[2144] AD.HG Reg. Ins 8
[2145] Jules Villain, *op.cit.,* t.I, p.189
[2146] AD. Gers 3 E 800, Sanchon, notaire de Pessan
[2147] Maintenue de noblesse de Jean Jacques de Ferrabouc, sieur de Beauregard, du 18 mai 1701, à Montauban.
[2148] AD. Gers 3 E 803, Sanchon, notaire de Pessan

donation à Bertrand de Larroquan, fils naturel du feu sieur de *La Cassonnette*, disant avoir marié Arnaude de Larroquan, fille naturelle dudit seigneur de *La Cassonnette* à Pierre Garlin, chirurgien habitant Auterive, disant qu'il y avait aussi 3 filles naturelles dudit seigneur de La Cassonnette et de Catherine *Despiau,* Bertrande, Borguine et Marie de Larroquan, auxquelles elle fit des legs, instituant héritier universel Jean Jacques de Larroquan, troisième fils légitime de Philippe de Larroquan, seigneur d'Ayguebère, et de feue Suzanne du Cos[2149].
Guillaume de LARROQUAN, eut de Catherine Espain ou Despiau un fils et 4 filles :

1° noble **Bertrand de LARROQUAN**, seigneur de *La Cassonnelle*.
Il épousa, avant le 31 août **1615, Léonore de *MONTVALLIE*** (MONTVALLIER ?), fille de feu Jean de *MONTVALLIE,* seigneur de *La Razet,* sœur de noble Marc de *MONTVALLIE*[2150].

2° Arnaude de LARROQUAN.
Elle épousa, avant le 12 janvier 1609, **Pierre GARLIN,** chirurgien d'Auterive (supra.)

3°,4° et 5° Bertrande, Borguine et Marie de LARROQUAN.

VI Philippe de LARROQUAN, seigneur de Lissandre, d'Ayguebère, de La Tronquette. Commandant d'une compagnie de 200 hommes de pied le 4 mars 1587.
Le 8 août 1608, il reconnut une dette de 600 livres à Barthélemy Scipion de Biran, fils aîné de la maison de Casteljaloux[2151].
Philippe de Larroquan, seigneur d'Ayguebère, testa le 22 novembre 1609 disant avoir pour enfants de Suzanne du Cos, Jean, Jean Jacques et Alexandre de Larroquan et instituant héritier universel Jacques de Larroquan, son fils aîné[2152].
Il mourut avant le 15 juin 1610, date laquelle Jacques de Larroquan, seigneur d'Ayguebère, fils et héritier sous bénéfice d'inventaire de Philippe de Larroquan, arrenta la seigneurie d'Ayguebère[2153].
Il avait épousé, par contrat du 4 juin 1585, **Suzanne du COS**[2154], fille de Jacques du COS, seigneur de La Hitte, et de Françoise de LALANNE, dame de Sarrant, sa première épouse[2155].
Ils eurent :

7.1 Jacques de LARROQUAN, chevalier, seigneur d'Ayguebère.
Il reconnut, le 14 janvier 1617, une dette à 240 livres à Scipion de Biran, capitaine de Casteljaloux[2156]. Sa carrière militaire qui figure dans ses preuves de noblesse est

[2149] AD. Gers 3 E 803, Sanchon, notaire de Pessan.
[2150] AD. Gers 3 E 804, Sanchon, notaire de Pessan
[2151] AD. Gers 3 E 803 Sanchon, notaire de Pessan
[2152] BnF Fr 32297 ; Fonds 25 J Q.5.4 original
[2153] AD. Gers 3 E 6283 L'Isle-Jourdain
[2154] BnF Fr 32297
[2155] Jules Villain, *op.cit..,* t.I, pp.188 et 189
[2156] AD. Gers 3 E 805, Sanchon, notaire de Pessan

reportée en Annexe, il fut lieutenant-colonel au régiment de Brézé puis maréchal de camp. De nombreuses lettres du roi (Louis XIII puis Louis XIV) à Jacques de Larroquan relatives au service, jusqu'au 30 mai 1650, date à laquelle il lui demanda de remettre les places et citadelle de Charleville et du Mont Olympe entre les mains du marquis de Noirmoutier[2157], figurent dans le fonds 25 J dans les dossiers Q.9 à Q.13, parmi celles-ci, une lettre du 19 avril 1645 l'avertit que la duchesse de Chevreuse n'avait pas obéi à l'ordre qu'il lui avait donné. Au lieu de se rendre à Angoulême, sa résidence forcée, elle sortit de Tours au cours de la nuit pour tenter de se réfugier au-dedans ou au dehors du royaume. Il est possible qu'elle se trouve déjà en Champagne. S'il en est ainsi le roi ordonna que si elle traversait la région qui dépendait du gouvernement de Charleville, elle soit aussitôt arrêtée avec tous ses gens[2158]. D'autres lettres de personnages importants, à lui adressées, le cardinal de Richelieu, le prince de Conti, Michel Le Tellier, ministre de la guerre, le comte de Gramont, maréchal de France, etc., figurent dans le fonds 25 J dans le dossier Q.16.

Le 13 juin 1630, fut rendue une sentence arbitrale relative au partage de l'héritage de feu Philippe de Larroquan entre ses quatre fils : Jacques, Jean, Jean Jacques et Alexandre de Larroquan, Jacques de Larroquan était alors capitaine au régiment du duc de Candale[2159]. Le 23 septembre 1634, Jacques de Larroquan, sieur d'Ayguebère, premier capitaine du régiment du marquis de Brézé, abandonna à ses trois frères, Jean, Jean Jacques et Alexandre de Larroquan, la maison dite de La Tronquette, avec ses dépendances, métairies ; le bois, la tuilerie, etc., du Haget, le moulin de Pessan et divers autres biens provenant de l'héritage de leurs parents[2160].

Il était en 1649, gouverneur pour le Roi à Charleville et au Mont Olympe (en Charleville-Mézières, Ardennes) quand son frère Alexandre de Larroquan, faisant pour lui, bailla 140 livres[2161].

Le 14 mars 1661, des domaines de Sa Majesté, situés à Lannemezan, Mauvezin, Cieutat, Tussaguet, de la baronnie d'Aspet et de diverses autres terres furent engagées à Jacques de Larroquan, seigneur d'Ayguebère, maréchal des camps et armées du roi, qui devait verser chaque année la somme de 2 010 livres pour jouir de ces domaines[2162].

Le 26 janvier 1666, Jacques de Larroquan, seigneur d'Ayguebère, et Jeanne Godeleine de Calonne, son épouse, décidèrent de se séparer, après avoir fait vœu de chasteté. Jeanne de Calonne était tombée dans des infirmités corporelles et habituelles peu de temps après son mariage et n'avait pas eu d'enfant (contradiction.) Depuis deux ans et demi elle était séparée de couche de son mari. Avec l'accord de ce dernier elle avait décidé de se retirer dans le couvent des religieuses de Sainte-Claire de Castelnau de Magnoac où elle comptait prendre l'habit[2163].

[2157] Fonds 25 J Q.13.12
[2158] Fonds 25 J Q.11.10
[2159] Fonds 25 J Q.7.1
[2160] Fonds 25 J Q.7.2
[2161] AD. Gers 3 E 3861 Pessan
[2162] Fonds 25 J S.I.3
[2163] Fonds 25 J Q.7.8

Jacques de Larroquan, seigneur d'Ayguebère, et ses frères Jean de Larroquan, seigneur de La Tronquette et Jean Jacques de Larroquan, sieur du Haget produisirent le 29 juillet 1666 leurs preuves de noblesse[2164], celles-ci sont reportées en Annexe.
Etant maréchal de bataille des armées de Sa Majesté, ci-devant gouverneur et grand-bailli de la ville, château et baillage d'Aire, et à présent gouverneur de Charleville et du Mont Olympe, il avait épousé par contrat du 7 avril 1643, à Calais, *Godeleine* (Godelive ?) **Jeanne de CALONNE**, fille de feu messire Gabriel de CALONNE, chevalier, baron de Courtebourne, lieutenant pour le roi au gouvernement de Calais et de Marguerite de BELLOY, la future fut assistée de sa mère, de Charles de Calonne, chevalier, seigneur et baron de Courtebourne, lieutenant pour le roi au gouvernement de Calais, son frère, de Gabriel Victor de Calonne, son autre frère, etc., la future fut dotée de 10 000 livres, un douaire de 60 000 livres était prévu[2165].
L.d'Etampes, archevêque de Reims, premier pair de France, légat du Saint Siège autorisa le 16 août 1644 madame d'Ayguebère à pénétrer huit fois par an dans le couvent des sépulchrines de Charleville[2166].
Jeanne *Godeleine* de Calonne fit son testament le 5 mars 1662, qui fut ouvert le 23 août 1695, disant avoir eu un fils avec son mari Jacques de Larroquan, seigneur d'Ayguebère, elle donna à son mari toutes les gratifications et constitutions qu'il lui avait faites par son contrat de mariage à Calais le 7 avril 1643, instituait héritier universel son mari et lui substituait Alexandre de Larroquan, seigneur d'Avezan, mentionnant la succession de feu Gabriel de Calonne, son père, et de Marguerite de Belloy, sa mère, à Avezan le 5 mars 1662[2167]. Elle fit un codicille le 14 octobre 1667 étant religieuse novice du couvent de Sainte-Claire de Castelnau de Magnoac[2168].

7.2 Jean (dit parfois Jean François) **de LARROQUAN,** seigneur de La Tronquette, dit fils puîné dans son contrat de mariage.
Le 16 *mai* (avril ?)1632 il fut témoin au testament de Carbon de Luppé, seigneur du Garrané et de Lasseran, père, entre autres de Tristan de Luppé[2169] (beau-père de Jean de Larroquan.)
Il fut témoin de sa belle-sœur Anne de Luppé le lors de son contrat de mariage, le 21 novembre 1634, avec Louis de La Tour, seigneur de La Coutère et de Lartigue, Bertrand de Larroquan, seigneur du Haget était également témoin[2170].
Il avait épousé, par contrat du 5 mai 1624, **Marguerite de LUPPE**, dotée de 6 000 livres, fille de Tristan de LUPPE, seigneur de Montlaur, Mérens, et de Marguerite de NOAILLES, parmi les présents figurèrent Jean Jacques et Alexandre de LARROQUAN, frères du futur époux[2171]. Une note explicative à la maintenue de

[2164] Fonds 25 J Q.6.7
[2165] Fonds 25 J Q.7.3, parchemin, original.
[2166] Fonds 25 J Q.7.5
[2167] AD. Gers B 418, testament du 5 mars 1662 et donation de la même date, Ladevèze, notaire de Tournecoupe.
[2168] Fonds 25 J Q.7.9
[2169] AD. Gers I 2165 n°12262
[2170] BnF Fr 32297
[2171] AD.HG Reg. Ins 23, Soton, notaire ; Fonds 25 J Q.5.5

noblesse de Pierre de Luppé, le 7 mars 1699, mentionnant le codicille de Carbon de Luppé du 7 mai 1632 fait apparaître Mathive de Luppé, sœur de Carbon, qui avait épousé Paul *(de Gonzalès,* transcription fautive pour d'Escousalles ou d'Esconsalles), dont la fille Marthe avait épousé Jean Jacques de Larroquan, seigneur du Haget et de *Montagnan,* d'où Jean Bertrand de Larroquan de *Montaignan* dit le chevalier d'Ayguebère, né 27 mai 1638, qui entra dans l'ordre de Malte en 1653, fut nommé commandeur de Bordères le 1er mai 1707 et mourut au château de *Montaignan,* commune de Manas (Gers) alias près de Durban, dernier de sa branche[2172].

Jean François de Larroquan, seigneur de La Tronquette, rédigea son testament le 28 avril 1669 en présence de Jean Charles de Montlezun, abbé de Besmaux, seigneur et abbé de Saramon (lequel déclara plus tard que ledit Jean François était décédé le 1er septembre 1670), instituant Louis de Larroquan, son fils puîné pour son héritier universel, ce dernier était capitaine dans le régiment de la Marine. Son autre fils Joseph de Larroquan, sieur de La Tronquette, faisait partie des troupes de l'Empereur, il faisaitt la guerre en Hongrie. Jean François de Larroquan rappela qu'il avait épousé mademoiselle de Luppé, de la maison du Garrané, plusieurs de leurs enfants étaient morts en bas âge, l'aînée de leurs trois filles, Marie Thérèse de Saint-Joseph était religieuse carmélite à Auch, ses deux autres filles étaient Gabrielle et Anne de Larroquan, il les substitua à leurs frères si ceux-ci mouraient sans enfant[2173].

Ils eurent :

1° Joseph de LARROQUAN, seigneur de La Tronquette.

2° Louis de LARROQUAN d'Ayguebère, seigneur d'Avezan.

Il fut maintenu noble à Montauban le 26 avril 1697[2174], les pièces produites par Louis de Larroquan sont reportées en Annexe[2175].

Le 9 octobre 1680, Louis de Larroquan, seigneur d'Avezan, se constitua avec d'autres gentilshommes de la vicomté de Lomagne pour nommer deux syndics[2176]. A la fin du 17ème siècle (après le 23 août 1695, date de l'ouverture du testament de Jeanne de Calonne), Louis de Larroquan, seigneur d'Avezan était en procès avec Catherine de Calonne, nièce de madame d'Ayguebère[2177].

Il avait épousé, par contrat du 19 juillet 1680 ou 19 juin 1693, **Thérèse de LARROQUAN**, fille de Jean Jacques de LARROQUAN, seigneur du Haget et d'Ayguebère, et de Marthe d'ESCOUSALLES, dotée des biens meubles et immeubles nommés dans le testament de la mère de la mariée (17 avril 1667), le frère de la mariée, Léon Paul de Larroquan, prêtre et curé *d'Ossebo,* lui avait

[2172] J. de Carsalade du Pont, *Revue de Gascogne,* 1879, t.XX, p.93, Maintenue de noblesse de Pierre de Luppé.
[2173] Fonds 25 J Q.6.6
[2174] Maintenue de noblesse, établissant les preuves depuis Guillaume de Larroquan le 25 juin 1418, le contrat de mariage de Louis de Larroquan est daté du 19 juin mil six cent quatre vingt treize au lieu de 19 juillet mil six cent quatre vingt, la première date semble inexacte car Thérèse de Larroquan mourut le 30 mai 1691 (sauf si cette dernière date est inexacte.)
[2175] Fonds 25 J Q.6.11
[2176] AD. Gers I 2588 n°14378
[2177] Fonds 25 J Q.7.10

fait un don le 12 octobre 1674[2178]. Thérèse de Larroquan serait morte le 30 mai 1691 (contradiction possible).

3° Marie Thérèse de LARROQUAN.
Etant religieuse carmélite sous le nom de Marie Thérèse de Saint-Joseph, elle fut citée dans le testament de son père du 28 avril 1669.

4°Gabrielle de LARROQUAN.
Elle fut citée dans le testament de son père du 28 avril 1669.

5° Anne de LARROQUAN.
Elle fut citée le 7 décembre 1653 dans le testament de son oncle Alexandre de Larroquan et le 28 avril 1669 dans celui de son père.

7.3 Jean Jacques de LARROQUAN, qui suit.

7.4 Alexandre de LARROQUAN de La Tronquette, sieur du Haget.
Jean et Alexandre de Larroquan, puînés de la maison d'Ayguebère furent cités le 10 février 1617[2179]. Le 15 juin 1649 Alexandre de Larroquan, sieur du Haget, frère de Jacques de Larroquan, sieur d'Ayguebère, bailla 140 livres dont son frère Jacques, gouverneur pour le Roi dans Charleville et le Mont Olympe s'était obligé le 5 janvier 1613[2180]. Il fit un achat le 16 janvier 1651[2181].
Il fit son testament le 7 décembre 1653, indiquant qu'il avait trois frères, Jacques de Larroquan, seigneur d'Ayguebère, Jean de Larroquan, seigneur de La Tronquette, et Jean Jacques de Larroquan, seigneur du Haget, léguant au premier toutes ses acquisitions à Saint-Clar, Gaudonville et Castéron,, lui substituant ses biens et commodités, après son décès, à Louis de Larroquan, fils du seigneur de La Tronquette, et de Marguerite de Luppé, ses frère et belle-sœur. Ces derniers avaient également pour enfants Joseph et Anne de Larroquan, au dos de l'acte il est dit qu'Alexandre de Larroquan mourut le 6 septembre 1664 et que Jean François de Larroquan mourut le 1er septembre 1670[2182] (Jean François de Larroquan est Jean de Larroquan, seigneur de La Tronquette)
Alexandre de Larroquan avait été substitué à son frère Jacques de Larroquan dans le testament de la femme de celui-ci, Jeanne de Calonne, le 5 mars 1662 (supra.)

VII Jean Jacques de LARROQUAN, seigneur du Haget et de La Tronquette, puis de Montagnac en 1638.

[2178] Fonds 25 J Q.6.8, indique la date du 19 juillet 1680 et les parents de la future, son frère ; BnF Fr 32297, reçu et expédié par François de Samazan, notaire de Labarthe, indique la date du 19 juin 1693, qui est celle figurant sur la maintenue de noblesse de Louis de Larroquan (photocopie du manuscrit original), qui serait erronée car Thérèse de Larroquan serait morte le 30 mai 1691 (sauf si cette dernière date est erronée)
[2179] AD. Gers 3 E 805, Sanchon, notaire de Pessan
[2180] AD. Gers 3 E 3861 Pessan, acte du 5 janvier 1613 retenu Jean Dalies, notaire de Montferran.
[2181] AD. Gers 3 E 3864 Pessan
[2182] Fonds 25 J Q.6.2

Le 1er mai 1639, fut passé un accord entre Léon Paul de Noé, seigneur de Montaignan, et Jean Jacques de Larroquan, seigneur du Haget, époux de Marthe d'Escousalles, au sujet des biens de feue Philiberte d'Escousalles, épouse du premier d'entre eux et sœur de Marthe, morte le 9 novembre précédent[2183].
Le 15 février 1640, il fut procureur de Marguerite de Noailles, veuve, au contrat de mariage de noble Bernard Salvat avec Jeanne de Luppé, fille de Tristan de Luppé, seigneur de Montlaur, et de Marguerite de Noailles[2184]. Le 4 avril 1642, François du Garrané, sieur de Montbrun, reconnut lui devoir 800 livres[2185]. Jean Jacques de Larroquan, seigneur du Haget, acheta une pièce de terre le 3 août 1644[2186], puis, le 5 mars 1646, il dénombra sa terre et seigneurie de *Montaignan*, mouvante de Bernard de Foix et de La Valette, duc d'Epernon, de La Valette et de Candale, etc., gouverneur de Guyenne, auquel il avait rendu hommage le 24 novembre 1645 pour son château et son fief noble de Montaignan[2187]. Le 10 mars 1648, Jean Jacques de Larroquan, seigneur de Montaignan et du Haget, acheta une terre et un bois[2188].
Jean Jacques de Larroquan et son épouse Marthe d'Escousalles, étaient parties dans un accord passé le 13 mars 1653 entre Roger et Léon Paul de Noé, seigneur de Montaignan, concernant la succession d'Urbain de Noé et de Marie de Mauléon, son épouse[2189].
Jean Jacques de Larroquan mourut avant le 1er septembre 1664, date d'un paiement au religieuses carmélites par sa femme (infra.)
Il avait épousé, par contrat du 21 janvier 1625 **Marthe d'ESCOUSALLES**, dotée de 5.300 livres, fille de Paul d'ESCOUSALLES (ou d'ESCONSALLES), seigneur de *Montaignan* (Montagnac)[2190], et de Mathive de LUPPE, sœur d'Hector d'ESCOUSSALLES et beau-frère de la seigneuresse de *Bonnes*[2191].
Le 15 janvier 1651, Marthe d'Escousalles, épouse de Jean Jacques de Larroquan, seigneur de Montaignan et du Haget, reçut divers biens[2192]. Elle fit son testament le 17 avril 1667, au château de Montaignan, à Durban, son fils aîné était Léon Paul de Larroquan, sieur de Montaignan, elle avait aussi Jean Bertrand de Larroquan, actuellement chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, s'il était pris par les Barbaresques elle lui laissait une somme de 3 000 livres pour son rachat éventuel, elle lègua 7 000 livres à Thérèse de Larroquan, sa fille, Jean François de Larroquan, son autre fils fut institué héritier de la plupart de ses biens[2193].
Ils eurent :

8.1 Léon Paul de LARROQUAN.

[2183] Fonds 25 J Q.5.7
[2184] Abbé Escarguel, AD. Ariège
[2185] AD. Gers 3 E 3863 Pessan
[2186] Fonds 25 J Q.5.9
[2187] Fonds 25 J Q.5.10, Q.5.13
[2188] Fonds 25 J Q.5.16
[2189] Fonds 25 J Q.6.1
[2190] Fonds 25 J Q.5.6, original, parchemin
[2191] Maurice Vuillier se référant à *Société du Gers…,* acte de 1625, qui indique également les enfants de Jean Jacques de Larroquan et de Marthe d'Escoussalles.
[2192] Fonds 25 J Q.5.17
[2193] Fonds 25 J Q.6.5

Etant prêtre et docteur en théologie, comme procureur de Marthe d'Escousalles, il promit, le 1er septembre 1664, de verser aux religieuses carmélites d'Auch, la somme de 500 livres qui leur était due par le seigneur du Haget, son père[2194].
Il mourut à *Montaignan* le 7 septembre 1708, âgé de 81 ans, selon les mémoires de son frère Jean Bertrand.

8.2 Joseph de LARROQUAN.
Il reçut des lettres de tonsure le 13 mars 1641[2195] et mourut à La Bassée.

8.3 Hector de LARROQUAN.
Il mourut à La Bassée.

8.4 Jean François de LARROQUAN.
Héritier de sa mère par son testament du 17 avril 1667, il fut tué à Maastricht.

8.5 Jean Bertrand de LARROQUAN.
Né le 27 mai 1638, il fut reçu chevalier de Malte en 1653 et était commandeur de Bordères en Bigorre en 1707.
Ses mémoires, rédigées au château de Montaignan, racontent les voyages qu'il avait accomplis de 1656 à 1665. Il avait visité les ruines de Pompéi et d'Herculanum, Messine et l'Etna en Sicile, puis il avait participé à l'importante bataille navale qui s'était déroulée à l'entrée des Dardanelles, le 29 juin 1658, les Turcs avaient été vaincus, l'ordre de Malte et la république de Venise disposaient de 31 navires qui se mesurèrent à 101 bâtiments ennemis. Après avoir visité l'île de *Lampedouse* (Lampedusa) le chevalier d'Ayguebère s'était rendu à Livourne. A Gaëte il s'était attardé sur la tombe du connétable Charles de Bourbon, tué lors de la prise de Rome.
Il fut pourvu de la commanderie de Bordères le 1er mai 1707, à l'âge de 69 ans, ayant été reçu chevalier de Malte 53 ans auparavant. Sa mère était morte le 19 mars 1668, son père le 17 juin 166. (dernier chiffre manquant), sa sœur Thérèse le 30 mai 1691, son cousin de Larroquan le 30 janvier 1704 et son frère Léon Paul le 7 septembre 1708 à 81 ans[2196].
Il mourut à *Montaignan* en juillet 1716, sa succession fut dévolue à M. de Luppé du Garrané[2197].

8.6 Thérèse de LARROQUAN.
Elle épousa par contrat 19 juillet 1680 ou 19 juin 1693, **Louis de LARROQUAN** d'Ayguebère, seigneur d'Avezan (donc son cousin germain.) Elle serait morte le 30 mai 1691 selon les mémoires de son frère Jean Bertrand, ce qui est en contradiction avec la date du contrat de mariage de 1693.

[2194] Fonds 25 J Q.6.3
[2195] Fonds 25 J Q.5.8
[2196] Fonds 25 J R.I.6
[2197] Fonds 25 J R.I.9

IV Personnes isolées.

26 février 1517, Mariage de Jean de Voisins, seigneur de Frandat, et de Marguerite de Tiuras, ledit Jean de Voisins était fils de Gaston de Vesins (Voisins) et d'Isabeau de Larroquan, comme il appert par les preuves d'Arnaud de Manas, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1573[2198], on connaît une autre ascendance pour ce Jean de Voisins.

1540, Gaston de Léaumont, seigneur de La Briffe, marié en premières noces à Marguerite d'Ornezan, et en secondes à (Marguerite de Pardaillan), père de François de Léaumont, seigneur de La Briffe qui épousa, en 1540, Catherine de Larroquan[2199].

9 février 1544, Mariage de Jean François de Larroquan, fils de feu Bertrand de Larroquan, seigneur de Réjaumont, avec Jeanne de Faudoas, fille de Guy dit Guinot de Faudoas, seigneur d'Avensac, et d'Anne de Bilhères.
1554, Bertrand de Larroquan, seigneur de Réjaumont avec d'autres, d'une part, et Me Guillaume Lacoste, procureur de Fezensaguet[2200].

23 juin 1556, Contrat de mariage de Claude de *Chastaignier* (Castaigner), seigneur de Cassemartin, et de Françoise de Larroquan[2201], Claude de Castaigner, seigneur de Cassemartin testa le 27 juin 1569 nommant Françoise de Larroquan, sa femme, et Gilles de Castaigner, son, fils[2202], ce dernier épousa par contrat 12 février 1584 Paule de Pins[2203].

8 juin 1557, Contrat de mariage de François de Guilhem, seigneur du Bourguet, fils de Raymond de Guilhem, seigneur du Bourguet et de Françoise de Lustrac, sa première épouse, avec Catherine de Larroquan[2204].
8 juin 1625 (1624 ?) mariage de François de Guilhem, (fils de Guillaume ?) capitaine de Rabat, avec Anne de Saint-Pastou, dame de La Peyrière[2205]

22 août 1566, Jeanne de Larroquan, religieuse clarisse à Lévignac

1567, Bertrand de Larroquan, seigneur de Barbazan, avec des Gach[2206].
Il est peut-être un fils de Guillaume

Avant 1570, Mort de Bertrand de Larroquan mari de Cécile de Lherm, fille de Jean de Lherm et de Béatrix Delmas, elle épousa en secondes noces Bertrand de Baulat

---

[2198] AD. Gers I Mi 981
[2199] AD. Gers Vergès I 2037 n°11683
[2200] AD. Gers B 4
[2201] André Navelle, *op.cit..,*III, p.60
[2202] BnF Fr 32297, Calion, notaire.
[2203] BnF Fr 32297
[2204] André Navelle, *op.cit..,* V, p.134
[2205] Jougla de Morenas, *Grand armorial de France*
[2206] AD. Gers 3 E 6464 L'Isle-Jourdain

10 novembre 1604, Contrat de mariage de noble Jean de Cazelles, conseiller au sénéchal de Lauzerte avec Bertrande de Larroquan[2207].

19 juin 1607, Alexandre de Larroquan, écuyer, fut présent au contrat de mariage de Gaspard de Castet, sieur de Saint-Martin, avec Marguerite Delguy, François de Larroquan fut également présent[2208]. Il peut être celui appartenant à la banche des seigneurs de Thoux ou celui appartenant à la branche des seigneurs de Lissandre.

7 juillet 1624, noble Charles Dupuy, sieur de Barthau reçut 200 livres de Marguerite de *Pontouise* (Pontoise) sa femme, des mains d'Alexandre de Larroquan, seigneur de Thoux, Cox, Lagraulet, à l'acquit de 3 000 livres que Françoise de Larroquan, mère de ladite Marguerite avait prêté sur la métairie dite de Lafont assise à Thoux à Bertrand de Larroquan, seigneur desdits lieux[2209].

3 novembre 1624, Domenge de Larroquan femme de feu Bernard Gymat, bourgeois de Cologne[2210].

1624, Catherine de Larroquan, religieuse[2211]

Vers 1625 Hercule de Larroquan, seigneur de Torrebren épousa Jeanne de Luppé, fille de Renaud de Luppé, seigneur de Castillon, et de Madeleine de Mélignan.
8 août 1628, Hercule de Larroquan, seigneur de Torrebren[2212], fut présent au mariage de Barthélemy de Montgaillard et de Marie de Lartigue
21 octobre 1650, Arnaud de Larroquan, seigneur de Torrebren et de Réjaumont, fut présent au contrat de mariage de Marc Antoine de La Devèze, seigneur de Charrin, fils de Paul de La Devèze et de Paule de Lupopé, avec Paule de Grenier[2213].
Vers 1650, Jacques de Larroquan, seigneur de Réjaumont, épousa Anne de Luppé fille de Renaud II de Luppé, seigneur de Castillon, et de Madeleine de Pardaillan.
4 mai 1661, Mariage de François de Percin fils de Jean de Percin, consul, et d'Antoinette Després, et Jeanne de Larroquan, fille de feu Jean François de Larroquan, seigneur de Réjaumont, et de Marguerite de Luppé[2214] , Jeanne de Larroquan, de Réjaumont, était veuve de Paul Espian d'Emberrines qui épousa en secondes noces, par contrat 26 octobre 1676, Laurence de Thomas de Bordenave[2215] (Jean François de Larroquan, seigneur de Réjaumont ne semble pas devoir être confondu avec son homonyme, seigneur de La Tronquette, époux de Marguerite de Luppé, car celui-ci n'est pas nommé seigneur de Réjaumont dans les actes le concernant et il ne nomme pas de fille Jeanne dans son testament du 28 avril 1669)

[2207] BnF Fr 32295
[2208] AD.HG 3 E 15374 Montesquieu-Volvestre
[2209] AD. Gers 3 E 2547 Lombez, Gaston, notaire
[2210] AD. Gers 3 E 2547 Lombez, Gaston, notaire
[2211] *Bulletin de la société archéologique du Tarn-et-Garonne*, 1904, t.32, p.135
[2212] O'Gilvy, *Nobiliaire de Guyenne et de Gascogne*
[2213] O'Gilvy, *op.cit..,* III, p.48
[2214] AD. Gers L'Isle-Jourdain
[2215] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* II, p.1721

1668-1679, Jugement entre Charles de Luppé, sieur de Castillon et de Sainte-Christie, d'une part, et Anne de Luppé, épouse de Jacques de Larroquan, sieur de Réjaumont, et d'autres[2216].
1681, Jugement entre Charles de Luppé, sieur de Castillon, d'une part, et Anne de Luppé, femme de Jacques de Larroquan, seigneur de Réjaumont, et d'autres, au sujet de l'héritage de Louise de Pardaillan[2217].

Vers 1630, Anne de Larroquan de Belleforêt épousa Jean Pierre de Montaut, seigneur d'*Arboys,* fils de Guillaume de Montaut, seigneur de Saint-Sivie, Malartic, et de Françoise de Caumont, dame de Malartic

21 juillet 1635, Sœur Françoise de Garaud fille de défunt Jean Jacques de Garaud, sieur de Vieillevigne, et Lucrèce de Larroquan[2218]

22 février 1637, Arrentement pour dom Jean de Larroquan, prieur de *Grenade*[2219](Grenadette)
25 septembre 1639, Gasaille de dom Jean de Larroquan, religieux du monastère de Pessan et prieur de Grenadette[2220]. 13 mars 1648 dom Jean de Larroquan, prêtre et religieux de Pessan[2221]

18 août 1650, Contrat de mariage de Paul de Martres, sieur de Hautmont et baron de Benque, et Anne de Larroquan[2222], 22 août 1650, mariage de Paul de Martres, baron de Benque, sieur de Hautmont, et Anne de Larroquan, veuve de Me Vital d'Albaricy, conseiller et secrétaire du Roi, de la paroisse de La Daurade[2223]

Avant 1678, Pierre de Larroquan épouse Suzanne du Faur, fille de Charles Mathieu du Faur, seigneur de Barbazan, et de Marguerite de La Bourgade

13 juillet 1680, Marie de Larroquan, religieuse au couvent de l'Oraison[2224].
19 juin 1683, Avis de M. d'Herbigny en faveur de Jean Louis de Larroquan pour le décharger du droit de franc fief[2225].

après le 22 septembre 1698 Irénée d'Aspe se remaria avec la jeune veuve de Renaud de Larroquan-Pinemont, seigneur baron de Torrebren, mort le 22 septembre 1698, Pétronille d'Hucglas, baronne de Torrebren, fille de noble Jacques d'Hucglas, trésorier[2226].

[2216] AD. Gers B 153
[2217] AD. Gers B 156
[2218] AD.(HG ?) 216 H 63
[2219] AD. Gers 3 E 3866 Pessan
[2220] AD. Gers 3 E 3870 Pessan
[2221] AD. Gers 3 E 3861 Pessan
[2222] BnF Fr 32297, *Riques,* notaire de Toulouse
[2223] RP. La Daurade GG 10, citant le contrat du 18 août 1650 retenu Boyac, notaire.
[2224] AD.HG 3 E 37092 Muret
[2225] BnF Fr 32297
[2226] M. Mazéret, *Bulletin de la société archéologique du Gers,* 1904, t.V, p.174, Barthélemy, notaire royal de Fourcès

9 novembre 1775, Contrat de mariage de messire Jacques Dagien de Saint-Pé, officier de dragons au régiment d'Arles, fils de messire Gaudens Dagien et de Marie Louise de Méritens, et d'Anne de Sainte-Gemme de Bagen, assistée de Bertrand François de Sainte-Gemme, son frère, et de Françoise Eléonore de Larroquan, son épouse[2227].
6 avril 1793, Testament de Marie Henriette Françoise Miquel Sainte-Gemme femme du citoyen Jacques Dagien, faisant un legs à Françoise Eléonore Larroquan Sainte-Gemme, sa belle-sœur[2228].

ANNEXE

Preuves de noblesse de Jacques de Larroquan, seigneur d'Ayguebère, Jean de Larroquan, seigneur de La Tronquette, et Jean Jacques de Larroquan, sieur du Haget, produites le 29 juillet 1666[2229].

Ils portaient : « de gueules chargé d'un roc d'argent, au chef d'argent à deux roses de gueules »
Ils sont issus de Philippe de Larroquan, fils de Pierre de Larroquan, dit le capitaine Lissandre, seigneur de La Tronquette, et de Marguerite de Larroquan, elle-même fille de Bernard de Larroquan, seigneur d'Ayguebère. Philippe de Larroquan a épousé Suzanne du Cos, fille de Jacques du Cos, seigneur de La Fitte et de Sarrant, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, lieutenant général, gouverneur pour S.M du marquisat de Saluces, suivant pacte du 4 juin 1585.
Le pacte de mariage de Pierre de Larroquan, de la maison de Lissandre, et de Marguerite de Larroquan, fille de Bernard de Larroquan, seigneur d'Ayguebère, est du *5 août 1564* (erreur de transcription, 10 décembre 1562), le pape a donné pouvoir d'absoudre « l'inceste encouru » par ladite Marguerite à l'évêque diocésain le 5 août 1564, parce qu'elle avait épousé Pierre de Larroquan, son parent au 3ème degré, sans dispense, au mois de février 1562.
23 octobre 1516, pacte de mariage de Bernard de Larroquan, fils de Barthélemy de Larroquan, seigneur de *La Hilette* (L'Islette) , avec Anne de *Coumère* (Comère), celle-ci était veuve dudit Bertrand le 1er janvier 1571, elle institue alors Philippe de Larroquan, son petit-fils pour son héritier.
21 décembre 1498, testament de Barthélemy de Larroquan, seigneur de La Hilette, legs à ses fils Bertrand et Arnaud Guilhem
Novembre 1482, testament de *Doumenge Ducos* (Domenge du Cos), femme de Barthélemy de Larroquan, legs à Bertrand et Arnaud Guilhem de Larroquan.
7 juillet 1462, pacte de mariage de Barthélemy de Larroquan, seigneur de *La Hilette* et de *Doumenge Ducos.*
28 février 1480, partage entre Barth. de Larroquan, seigneur de La Hilette, fils de Guillaume de Larroquan, coseigneur de Réjaumont, et Jean de Larroquan, fils *d'Anth.*(Antoine) « frère dudit Barth. se Larroquan », pour raison de la succession de Guillaume de Larroquan et de Jeanne de Montlezun, leur-père et mère et leur aïeul (?)

[2227] AD.HG 3 E 19232 Sauveterre
[2228] AD.HG 3 E 24974 Saint-Gaudens 118
[2229] Fonds 25 J Q.6.7

Suivant une enquête ouverte le 4 mai 1490, du mariage de Guillaume de Larroquan et de Jeanne de Montlezun sont issus Barthélemy de Larroquan, père de Bernard de Larroquan.
25 juin 1418, achat par Guillaume de Larroquan, damoiseau « d'un *chasteau* dans La Roque »
1424, quittance de Guillaume de Larroquan, damoiseau, envers Catherine de Larroquan, sa sœur, femme de Gaillard de Castelbajac.
11 juillet 1502, absolution religieuse pour Arnaud Guilhem de Larroquan et Agnès de Montaut, père et mère de Bernard de Larroquan, lui-même père de Marguerite de Larroquan.
Arnaud Guilhem et Agnès étaient parents au 3ème degré. Ils s'étaient mariés sans dispense. Arnaud Guilhem estt le fils de Barth. de Larroquan et de *Domenge Ducos,* précités.
14 juin 1541, pacte de mariage de Bernard de Larroquan, seigneur d'Ayguebère, écuyer, et de Jeanne de Roquelaure de Saint-Aubin, père et mère de Marguerite de Larroquan, aïeule de Jacques, Jean et Jean Jacques de Larroquan, cités au début de cette production.
Testament de Jeanne de Roquelaure le 25 novembre 1546, legs à Marguerite et Jeanne de Larroquan, ses filles.
12 octobre 1570, testament de Bernard de Larroquan, époux de Jeanne de Roquelaure, par lequel il institue pour son héritière Marguerite de Larroquan, sa fille, épouse de Pierre de Larroquan.
21 septembre 1483 pacte de mariage d'Arnaud de Capdeville et de Dominique de Larroquan, fille de Barth. de Larroquan, précité.
En 1634 (13 avril) Jacques de Larroquan reçoit le commandement d'une compagnie dans le régiment du duc de La Valette. Il reçoit un brevet d'aide de camp le 18 juin 1635. Le 28 juillet 1636, au camp de Saint-Quentin, le comte de Soissons, général des armées du roi en Champagne et Picardie, lui donne le commandement de conduire plusieurs régiments à Doullens,. Le 20 juin 1636 il est nommé par le roi lieutenant-colonel au régiment de Brézé. Le 11 juillet 1637 il reçoit la charge de sergent de bataille en l'armée de Flandres, il est toujours lieutenant-colonel au régiment de Brézé. Il reçoit à cette date le gouvernement de la ville d'Aire qui vient d'être prise par le maréchal de La Meilleraye. Il reçoit le gouvernement de Charleville et du Mont Olympe le 18 décembre 1641, il prête serment le 31 décembre suivant.
Il est nommé maréchal de camp le 24 mai 16 (trou), en récompense de ses valeureux services (rappel des combats, sièges, etc.,) où il s'est signalé. Relation du siège de Hesdin par le maréchal de La Meilleraye en 1639, au cours de ce siège le lieutenant-colonel d'Ayguebère, du régiment de *Bresse* (Brézé), reçut le commandement d'aller, avec 200 hommes, forcer une redoute qui couvrait le pont de Hesdin. Il prit d'assaut celle-ci, brûla le pont et fit perdre aux ennemis l'espérance de communiquer avec une armée de secours. Au cours de ce siège il a gardé un fort qui risquait de retomber aux mains des ennemis. L'historien Scipion raconte le siège et capitulation d'Aire-sur-la-Lys dont Jacques de Larroquan était gouverneur, ce siège dura 4 mois et demi.
Le capitaine Lissandre, mentionné plus avant, commandait une troupe de 400 hommes, il a été tué au cours du siège de Chartres le 19 février 1568.
La chronique d'Engu. de Monstrelet signale que Jean de Larroquan a été fait prisonnier au combat de Mons, en Hainaut.
A la fin de l'acte les trois frères sont confirmés dans leur noblesse.

Recueil des pièces généalogiques produites par Louis de Larroquan, seigneur d'Ayguebère et d'Avezan[2230].

Guillaume de Larroquan est qualifié de noble les 25 juin 1418 et 2 mars 1424.

21 décembre 1493, testament de Barthélemy de Larroquan, il nomme Bertrand, son fils, pour son légataire universel.

1er février 1571, testament de dame Anne de Comère, veuve de noble Bertrand de Larroquan, elle fait ses légataires les enfants de Pierre de Larroquan, son fils, nomme Bernard, Philippe et Jean et institue son héritier ledit Philippe, son petit-fils.

10 décembre 1562, contrat de mariage de Pierre de Larroquan, de la maison de Lissandre, avec Marguerite de Larroquan, fille de Bernard de Larroquan, seigneur d'Ayguebère.

4 juin 1585, contrat de mariage de Philippe de Larroquan, fils de Pierre de Larroquan, seigneur de Lissandre, et de Marguerite de Larroquan, avec Suzanne du Cos.

22 novembre 1609, testament de Philippe de Larroquan, seigneur d'Ayguebère, il a eu de Suzanne du Cos : Jacques, Jean, Jean Jacques et Alexandre de Larroquan.

19 juin 1680 (19 juillet 1693), contrat de mariage de Louis de Larroquan, seigneur d'Ayguebère, fils de Jean et de Marguerte de Luppé, avec Thérèse de Larroquan, fille de Jean Jacques de Larroquan, seigneur du Haget. Parchemin

Douillac, révision le 21 juin 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[2230] Fonds 25 J Q.6.11

Famille du PAC

I Premiers degrés, puis seigneurs de Bellegarde p.333

II Seigneurs de Badens p.346

III Seigneurs de Marbre p.351

IV Seigneurs de Fronsac p.363

V Seigneurs de Pradette p.371

VI Seigneurs de Cassagne, La Bastide p.373

VII Seigneurs de Marsoulies p.381

VIII Rameau de Marsoulies de Daumazan p.390

IX Seigneurs de Castex p.391

X Second rameau de Marsoulies p.393

XI Seigneurs de Pontserme p.395

XII Seigneurs d'Esperce, de Mazerolles p.398

XIII Seigneurs de Lafitte p.399

XIV Personnes isolées p.402

Carte p.404

La généalogie de cette famille a été publiée par Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* puis complétée par Maurice Vuillier[2231], *Histoire de la famille du PAC,* Octobre 2000. Le document qui suit complète et corrige cette généalogie grâce à des actes fournis par M. Vuillier et d'autres sources.
Cette famille connue dans le Couserans depuis des temps très anciens, y possédait les vallées de Biros, et de Bellongue, les seigneuries de Lasalle, Marbre, Audressein, etc., avec la charge héréditaire de capitaine châtelain de Castillon pour le Roi. Elle essaima également en Languedoc. La filiation suivie commence à Jean du Pac qui rendit hommage en 1456.
Cette famille porte : « d'or à la vache de gueules cornée et clarinée d'azur, passant et brochant sur le fût d'un arbre de sinople sur une terrasse de même. »

I
Premiers degrés, puis seigneurs de Bellegarde

Une grande partie des données proviennent de Jules Villain ; sauf exception, elles ne sont pas rappelées dans le texte.
Jean du PAC, écuyer, seigneur de Lasalle (en Sentein, Ariège), Bonac (à 1 km de Seintein), Salsein, Illartein, Antras, Audressein, Saint-Jean(-du-Castillonnais), Portet(-d'Aspet), etc., le tout en Couserans.
Il accompagna en 1365 et en 1369 le connétable du Guesclin dans des ses expéditions contre Pierre le Cruel, roi de Castille.
Il rendit hommage au Roi, le 1er juillet 1389, pour les seigneuries citées supra et reçut des reconnaissances des habitants des vallées de Biros et de Bellongue
Après probablement 2 degrés on trouve :

I Jean du PAC, seigneur de Lasalle.
Il rendit hommage et dénombra au Roi le 21 mai 1456, pour Lassalle et la directe dans la vallée de Biros, cet hommage pour Lassalle et d'autres seigneuries fut rappelé le 29 septembre 1456[2232], et reçut en 1460 des reconnaissances.
D'une alliance inconnue il eut :

II Fortanier du PAC, seigneur de Lasalle.
Le 24 août 1492, il était archer de la compagnie d'ordonnance du comte de Foix, le 20 juin 1502, il donna quittance de ses gages comme capitaine de Samatan, le 12 juillet 1509, il était capitaine pour le Roi de la place de Castillon. Il reçut, probablement vers 1520, des reconnaissances des habitants des vallées de Biros et de Bellongue et fut tué à la bataille de Pavie, le 24 février 1525, en couvrant le Roi de son corps.
Il avait épousé **Anne d'ORBESSAN,** non rattachée[2233]. Compte tenu du fait que son fils François du Pac eut comme procureur Jean d'Orbessan, seigneur du Pouy de Touges, pour

[2231] Cet auteur indique des ascendances sans en fournir la preuve, nous mentionnons les personnes correspondants avec les mots dit ou dite, sans preuve, fils ou fille de, ou une phrase équivalente.
[2232] Archives du Pa
[2233] Etienne Léger, *Les demoiselles de Saint-Cyr,* t.III, la dit fille de Bernard d'Orbessan, seigneur du Pouy de Touges, et de Marie de (pour du) Garrané, ce qui est anachronique car leur fille Annette était mineure en 1534.

dénombrer ses biens le 22 avril 1540, Anne d'Orbessan était probablement fille d'Alexandre d'Orbessan, seigneur de Labastide-Paumès, et d'Agnès de La Tour.
Ils eurent :

3.1 François du PAC, qui suit.

3.2 Mathieu du PAC, auteur de la branche des seigneurs de Lafitte

3.3 Catherine du PAC.
Elle épousa, par contrat 18 mai (1515 alias 1528) **Roger de LAPASSE** fils de Pons de LAPASSE et de Navarre de CASTERAS (mariés par contrat 3 du février 1501), Roger de Lapasse fut blessé et fait prisonnier à la bataille de Pavie (24 février 1525), le 14 mai 1548, il fut mis en possession de la capitainerie de la ville d'Ax et du château de Mérens. Roger de Lapasse n'épousa pas en secondes noces Marie de Gestas, fille Jean de Gestas, seigneur de Floran, et de Jeanne de Vize, laquelle devenue veuve aurait épousé en secondes noces Michel de Verdelin, qui testa le 3 novembre 1556. Ceci résulte d'une erreur d'interprétation d'un accord, le 11 janvier 1536, entre Gaillard de Gestas, coseigneur de Latour, et Roger de Lapasse, sur le paiement de la dot de Marie de Gestas, aïeule dudit Roger et sœur de l'aïeul dudit Gaillard[2234].

III François I du PAC, seigneur de Lasalle, Sentein, Audressein, etc.
Il fut archer de la garde du Roi, capitaine châtelain de Castillon.
Le 22 avril 1540, il dénombra en la paroisse de Sentein une maison noble, nommée Lasalle, bâtie en muraille et percée en canonnières, plus un moulin à blé à deux meules, en la paroisse de Bonac, distante d'un quart de lieue, un moulin sur la rivière Lez, plus à Sentein, 25 sétérées de terres, plus des biens à Sentein, Bonac, Antras et Uchentein, plus une métairie noble en la paroisse de Plaigne, juridiction de Rieux, en foi et hommage du seigneur baron de Lissac en Armagnac, ce dénombrement fut effectué par Jean d'Orbessan, seigneur du Pouy de Touges, procureur de François du Pac, ce dernier dénombra également des montagnes et fiefs en Biros[2235]. Le 11 avril 1543, comme successeur de Fortanier du Pac, son père, il rendit hommage à Gaillard de L'Isle, seigneur et baron de L'Isle d'Orbessan, coseigneur de Plagne et de Couladère[2236].
Il mourut avant le 5 décembre 1558, date du testament de sa femme ; et probablement dès 1557, date à laquelle François du Pac, qualifié seigneur de Bellegarde-du-Razès (donc probablement son fils), avait demandé à Jean d'Orbessan, seigneur du Pouy de Touges, le remboursement de 1 381 livres[2237].
Il avait épousé, par contrat du 15 juin 1525, au château de Bellegarde **Françoise de LESTANDARD,** fille de François de LESTANDARD, seigneur de Bellegarde, dotée de 1 000 livres et des vêtements, le futur donna à sa fiancée une chaîne d'or d'une valeur de 50

[2234] BnF Carré d'Hozier (Gestas)
[2235] Archives du Pac ; AD. Gers Vergès I 1202
[2236] AD.HG 3 E 15 977 Cazères
[2237] AD.HG 3 E 4488

écus soleil[2238]. Elle testa le 5 décembre 1558, étant veuve, demandant son inhumation dans l'église de Sentein.
Ils eurent :

4.1 François II du PAC, qui suit.

4.2 Mathieu du PAC, auteur de la branche des seigneurs de Marbre

4.3 Jacques Pierre du PAC, auteur de la branche des seigneurs de Pontserme

4.3 Hugues du PAC.
En 1563, eut lieu une sentence arbitrale entre Mathieu, Hugues et Pierre du Pac, seigneur de Lasalle, héritiers de leur frère François du Pac, seigneur de Bellegarde[2239].

4.5 Anne (alias Jeanne) **du PAC.**
Elle épousa, par contrat du 27 janvier 1549 (v.st), **Jean de NOS,** seigneur de Montauriol, fils de Mathieu de NOS, seigneur de Montmaur puis Montauriol, Sanches, et de Marthe de VARAGNE, sa seconde épouse[2240]. Le 19 mai 1575, Jean d'Hélie, seigneur de Villarzel, fut condamné à rendre Montauriol à Jean de Nos qui devait délaisser la place de Sanches à Jean d'Hélie[2241]. Jean de Nos, seigneur de Montauriol mourut avant le 5 février 1595, date du contrat de mariage de sa fille Anne avec Jean d'Escornebœuf, seigneur de La Pomarède[2242].

4.6 Jeanne du PAC.
Elle épousa par contrat du 12 février 1569 **Jean HELIE,** seigneur de Villarzel, fils de Pierre HELIE, seigneur de Villarzel, Montauriol, et de Madeleine de CHÂTEAUVERDUN. Il testa le 25 février 1588

4.7 Françoise du PAC.
Elle épousa **Pierre de DURBAN**, seigneur de Saint-Julien, dit, sans preuve, fils de Pierre de Durban, seigneur de Saint-Julien, et de Catherine de Durfort, ce qui paraît anachronique, il est possible que ce soit le même Pierre de Durban qui se soit marié deux fois.

Maurice Vuillier ajoute sans preuve ni présomption étayée :
Rose du Pac, qui épousa, par contrat du 20 mars 1549, Jean de Méritens, seigneur d'Argein, Montégut, fils de Jean de Méritens dit de Montégut et de Vidale de Solan, sans postérité. Jean de Méritens épousa en secondes noces, par contrat 28 avril 1566, à Castillon, Catherine de

[2238] BnF Collection Languedoc Bénédictin n°105 ; AD. Gers Vergès I 1202
[2239] AD.HG 3 E 9 453 Cazères, Pierre du Pac, seigneur de Lasalle est Jacques Pierre
[2240] André Navelle, *op.cit..,*IX, pp.60-63
[2241] André Navelle, *op.cit.,* IX, p.63, produisant AD.HG B 72 f°66.
[2242] AD. Aude B 1986

Castet, fille de Raymond Bertrand de Castet, coseigneur de Biros, et de Catherine de Roquemaurel, elle état veuve d'Etienne Sabatte, notaire royal de Castillon[2243].

IV François II du PAC, seigneur de Lasalle, Bellegarde(-du-Razès, à 8 km au sud-ouest de Fanjeaux, Aude)
Il fut héritier universel de son oncle, Jean de Lestandard, par son testament du 21 août 1542 ; étant capitaine châtelain de Castillon, par lettres royaux de 1560, il testa le 20 juillet de la même année, instituant héritier Antoine du Pac, premier né du 1er mariage, de la moitié de la place de Bellegarde, et Jean François du Pac, de l'autre moitié, Antoine, premier né, aura la moitié des biens, nommant feues Anne et Françoise, sœurs de père et de mère d'Antoine, citant Philippe du Pac, sœur de Jean François[2244] et mourut dès 1563, selon la sentence arbitrale citée supra.
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 21 juin 1545, au château d'Hounoux, **Catherine de SAINT-JEAN,** dotée de 2 000 livres, fille d'Antoine de SAINT-JEAN, seigneur d'Hounoux, de La Courtête, coseigneur de Mazerolles (et de Delphine de LESTANDARD[2245], sa seconde épouse ; Antoine de Saint-Jean avait épousé en premières noces Seguine de Lautrec et non de Toulouse Lautrec, comme le dit Etienne Léger), de l'avis de Pierre de Lestandard, religieux de La Grasse, oncle dudit François, et de Jean d'Orbessan, seigneur du Pouy de Touges[2246].
Il avait épousé en secondes noces, par contrat du 7 avril 1550 alias 7 avril 1557 (v.st[2247]), **Géraude de NOE.**
Selon Maurice Vuillier, créant un doublon semble-t-il, un François de Saint-Jean, fils d'Antoine et de Delphine de Lestandard aurait épousé, en « secondes noces » Géraude de Noë, fille de Jean de Noë, seigneur de Durfort[2248], que Maurice Vuillier (suivi par Etienne Léger) assimile, sans preuve, à Jean de Noé, seigneur de Noé, Savère, etc., qui avait épousé Léonore de Mauléon (alors que les généalogies publiées par le Père Anseime, André Navelle, Jules Villain, etc., n'indiquent pas Géraude parmi leurs enfants), cette seconde union paraît être en réalité celle d'un frère homonyme de François II de Saint-Jean.
Donc Géraude de Noé épousa en secondes noces (par contrat en 1570, la preuve de la date n'est pas fournie par Maurice Vuillier), François de Saint-Jean, seigneur de Mazerolles, fils d'Antoine de Saint-Jean, seigneur d'Hounoux, La Courtête, coseigneur de Mazerolles, et de Delphine de Lestandard. Le 7 mai 1583, en sa maison de Mazerolles, Géraude de Noé, veuve de François du Pac, seigneur dudit Mazerolles, confirma la donation à Jean François du Pac, seigneur de Bellegarde, son fils de son premier mariage avec François du Pac, faite pour son mariage avec Madeleine de Ferrouil, fille de feu Odet de Ferrouil, écuyer, seigneur de Celles, et d'Anne de Lordat, elle donna 2 000 écus à Philippe du Pac, sœur de Jean François[2249].
Enfants du 1er lit :

[2243] Les données sur Jean de Méritens proviennent de J. Villain, *op.cit.,* II, p.1898
[2244] Arrêt du 9 mars 1580 rendu à Toulouse (AD. Gers Vergès I 1202), citant le 1er contrat de mariage de François du Pac avec Catherine de Saint-Jean, le 21 juin 1545, et le second avec Géraude de Noé le 7 avril 1550
[2245] Louis de La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, généralité de Montpellier,* t.I, p. 462.
[2246] AD. Gers Vergès I 1202
[2247] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 243.
[2248] La Chesnaye-Desbois, qui indique la date du 7 avril 1557, pour le contrat de mariage.
[2249] AD. Gers Vergès I 1202

5.1 Antoine du PAC, qui suit.

5.2 Pierre du PAC, mort avant le 20 juillet 1560

5.3 et 5.4 Anne et Françoise du PAC, mortes avant le 20 juillet 1560.

Enfants du second lit :

5.5 Jean François du PAC, auteur de la branche des seigneurs de Badens

5.6 Philippe du PAC.
Elle fut citée feue le 28 avril 1621, date du contrat de mariage de sa fille Jeanne de Montfaucon avec Jean de Cazalet, seigneur de Villeneuve, fils de Jean de Cazalet, seigneur de Tréziers, et d'Anne d'Hautpoul[2250].
Elle avait épousé par contrat du 10 décembre 1588, dotée de 2 000 écus, **Charles de MONTFAUCON,** seigneur de Sainte-Croix, fils de Jean de MONTFAUCON, seigneur de Rogles (et d'Isabeau de SAINT-JEAN[2251]), elle fut assistée de Jean François du Pac, seigneur de Bellegarde et de Badens, son frère[2252].

V Antoine du PAC, seigneur de Lasalle, Bellegarde, Biros, Bellongue, etc.
Il testa le 5 août 1591, vendit le 29 mai 1602, la seigneurie de Lasalle à Charles du Pac, seigneur de Marbre, son cousin, et mourut dès 1607[2253].
Il avait épousé, par contrat du 25 mai 1572, **Hélène de LUC,** dotée de 3 500 livres plus 500 livres de joyaux, fille de Nicolas de LUC, seigneur d'Escueillens, et de Jeanne de CHAMBERT, le futur fut assisté de Pierre du Pac, son oncle[2254].
Ils eurent :

6.1 Pierre du PAC, qui suit.

6.2 Jean du PAC.
Etant religieux à l'abbaye de La Grasse, il donna, le 15 janvier 1632, une procuration à Arnaud François de Qué, seigneur de Moncaup, pour assister au mariage de Géraud de Qué, seigneur de Moncaup, son fils, avec Paule de Montfaucon, fille de Charles de Montfaucon et de Jeanne Dax, à qui il donna la moitié de ses biens[2255].

6.3 Bernard du PAC, sieur de Lestandard.

[2250] AD. Aude B 29
[2251] Jacques de Roquemaurel, *Familles de Montfaucon,* produisant la preuve du mariage de Charles de Montfaucon et d'Isabeau de Saint-Jean.
[2252] AD. Aude B 21
[2253] Jules Villain, *op.cit..,* II, p.1767, dit qu'il mourut le 13 mai 1608, l'attestation de Pierre du Pac, son fils, en 1607, montre qu'il était mort dès cette date.
[2254] AD. Aude B 21
[2255] AD.HG 3 E 26205 Saleich

Il épousa, par contrat du 29 janvier 1618, **Françoise de GAYRAUD,** fille de Michel Bastien de GAYRAUD, seigneur de Las Canes, et de feue Françoise de COUDERC, sa défunte femme, elle reçut tous les biens de son père et de sa mère, sous réserve de l'usufruit de la moitié y compris 600 livres[2256].
Ils eurent une fille :

Catherine du PAC.

Elle épousa, par contrat 15 novembre 1660, **Pierre de GOUGET,** seigneur de Castéras, d'Orsans, fils de Philippe de GOUGET, seigneur de Castéras, d'Orsans, et de Françoise DUFAUR de Saubiac, d'où postérité[2257].

6.4 Charles du PAC.

Il épousa **Marguerite d'HUC**, qui demanda le 5 août 1632, par l'intermédiaire de son procureur, Henri de La Gasquie, à Pierre du Pac, seigneur de Bellegarde, d'être tuteur de sa fille (blanc) du Pac, et de feu Charles du Pac, seigneur de *Crussel,* était présent Gabriel du Pac, seigneur d'Espeyroux [2258].

6.5 Marguerite du PAC.

Elle épousa en premières noces, par contrat du 22 novembre 1592, dotée de 1 000 écus sol **François de QUE,** seigneur de Moncaup, on mentionne 666 écus payés par feue Isabeau de Castéras, sa mère, en faveur d'un des enfants procréés par dudit sieur de Qué et de ladite du Pac[2259], il mourut avant le 16 juillet 1600, date du contrat de mariage de sa fille Géraude de Qué, héritière universelle de feu son père, avec Géraud de Sarrieu, fils de Jean de Sarrieu, seigneur de Sarrieu, et de Constance du Faur[2260].
François de Qué et Marguerite du Pac eurent deux enfants (Jean et Géraude de Qué) morts avant le 5 avril 1609. François de QUE, seigneur de Moncaup était fils de François de QUE, seigneur de Moncaup et d'Isabeau de CASTERAS[2261].
Marguerite du Pac épousa en secondes noces, avant le 1er février 1607, **Corbeyran de MIGLOS,** seigneur et baron de Luzenac, probablement fils de Jean de MIGLOS, seigneur de Miglos, coseigneur de Château-Verdun, d'où postérité. Entre le 1er février 1607 et courant 1608, Corbeyran de Miglos, seigneur et baron de Luzenac, et Marguerite du Pac, sa femme reçurent 6 000 livres de Jean de Sarrieu, seigneur dudit lieu, à prendre sur les biens de feu Jean de Qué et de feue Géraude de Qué, ses enfants (phrase ambiguë), ladite Géraude femme de Géraud de Sarrieu, de la dot constituée à la dite du Pac et du légat faite par ledit de Qué son premier mari[2262]. Géraud de Sarrieu, seigneur de Castelbiague, avait épousé en premières noces, par contrat 16 juillet 1600, Géraude de Qué, fille de François de Qué, seigneur de Moncaup, et de Marguerite du Pac[2263].

[2256] AD. Aude B 1988, Philippe Calvet, notaire de *Lauran le Gral*
[2257] Jules Villain, *op.cit..,* p.1811
[2258] AD. Aude 3 E 4260 Bellegarde
[2259] AD. Gers Vergès I 1202, Vital Pelissier, notaire de Saint-Girons
[2260] AD.HG Reg Ins 12
[2261] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Qué,* produisant la preuve.
[2262] AD. Ariège 5 E 7443
[2263] AD.HG Reg. Ins 2

Le 9 février 1608, Corbeyran de Miglos, seigneur et baron de Luzenac, et Marguerite du Pac, sa femme reçurent 2 000 livres de Jean de Sarrieu pour la dot de ladite demoiselle du Pac lors de son premier mariage avec François de Qué, son premier mari[2264]. Le 5 avril 1609, dans le cimetière de N.D de Luzenac, Corbeyran de Miglos, seigneur et baron de Luzenac et Marguerite du Pac, mariés reconnurent avoir reçu de Jean de Sarrieu, seigneur dudit lieu, 6 000 livres pour tous les droits revenant à ladite Marguerite sur les biens de feu François de Qué, son premier mari et sur ceux de feu Jean et de feue Géraude, ses enfants, ladite Géraude de Qué, femme de Géraud de Sarrieu[2265].
Corbeyran de Miglos et Marguerite du Pac moururent dès 1631, date à laquelle Arnaud François de Qué, seigneur de Moncaup d'Arbas, père d'Hélène de Qué et de Marc Antoine de Qué, sieur de Fajau, reçut une procuration de sa fille pour prendre 1 000 livres des mains des héritiers de feu Corbeyran de Miglos, seigneur de Luzenac, léguées par feue Marguerite du Pac, à sa nièce Hélène de Qué[2266].

6.6 Géraude du PAC.
Elle épousa, par contrat du 2 juin 1602, dans la maison de feu François de Qué de Moncaup, dotée de 4 000 livres, **Arnaud François de QUE,** du lieu de Castelbiague, parmi les présents figurait Hector de Castéras[2267]. Arnaud François de QUE était fils de François de QUE, seigneur de Moncaup, et d'Isabeau de CASTERAS, d'où postérité[2268].

6.7 Claire du PAC, religieuse à l'abbaye de Prouille.

6.8 autre Géraude du PAC, sans alliance.

VI Pierre du PAC, seigneur de Bellegarde
En 1607, sire Madelon Monbra était en procès contre Arnaud François de Qué, seigneur de Moncaup, Pierre du Pac, seigneur de Bellegarde certifia la vente faite audit Monbra par Arnaud François de Qué, son beau-frère, tant en son nom que de feu Antoine du Pac[2269]. Le 4 mai 1620, Pierre du Pac fils de feu Antoine du Pac, seigneur de Bellegarde, ratifia la vente faite le 24 juillet 1606 à Charles du Pac, seigneur de Marbre, dans la vallée de Biros[2270].
Pierre du Pac fut nommé capitaine au régiment de Chalabre infanterie par commission du 19 septembre 1622[2271]
Le 5 décembre 1631, il arrenta à sa fille Catherine du Pac, le château de Bellegarde (une partie du château semble-t-il) pour 3 ans[2272].

[2264] AD.HG 3 E 26 193 Saleich
[2265] Abbé Samiac
[2266] AD.HG 65 E 27 864 Aspet
[2267] AD.HG 3 E 26 190 Saleich
[2268] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Qué,* produisant la preuve.
[2269] AD.HG 3 E 9 349 Cazères
[2270] Archives du Pac
[2271] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1768.
[2272] AD. Aude 3 E 4690 Bellegarde

Il testa au château de Bellegarde, le 1er septembre 1632, il avait marié Catherine du Pac, sa fille, en premières noces, à Blaise de Ferrouil, seigneur et baron de Celles, il donna à Hélène du Pac, sa fille religieuse du monastère de Prouille, ce qu'elle avait eu, il fit un legs à Blaise du Pac, son fils et voulait qu'il soit nourri jusque ce qu'il ait l'âge de 25 ans, il institua héritier universel son fils aîné Guy du Pac[2273].
Il testa une autre fois, le 12 août 1638, étant sur le point d'aller en Italie au service du roi[2274].
Dit fils aîné d'Antoiune du Pac, seigneur de Bellegarde, il avait épousé, par contrat du 25 février 1603, **Cécile d'ENCAUSSE,** fille de feu Savaric d'ENCAUSSE, seigneur de Labastide, et de Catherine de LA TOUR[2275]. Elle testa le 18 mars 1653[2276].
Ils eurent :

7.1 Guy du PAC, qui suit.

7.2 Blaise du PAC, mineur le 1er septembre 1632.

7.3 Catherine du PAC.
Elle épousa en premières noces, par contrat du 10 août 1623, dotée de 14 000 livres, **Blaise de FERROUIL,** seigneur et baron de Celles, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, parmi les présents figurèrent Jean François du Pac, religieux de La Grasse, Bernard du Pac, sieur de Lestandard, Louis du Pac, seigneur de Mazerolles[2277].
Blaise de FERROUIL était fils d'Odet de FERROUIL, seigneur de Badens, Celles, et d'Anne de LORDAT, il avait épousé en premières noces par contrat du 10 juillet 1594, Gabrielle de Tersac, fille de François de Tersac, seigneur et baron de Montberaud, et de Catherine de Lambès, elle était veuve avec enfant, de Pierre d'Hautpoul, seigneur et baron d'Hautpoul, de Rennes, Blaise de Ferrouil avait des enfants de sa première union, il n'en eut pas de la seconde. Blaise de Ferrouil mourut, ab intestat, avant le 3 avril 1630, sans enfant de son second mariage, date à laquelle Catherine du Pac et Marie et Jeanne de Ferrouil, issues du premier mariage de Blaise de Ferrouil, firent un accord pour être payées, l'une de sa dot, les autres des biens de leur père, Pierre du Pac, seigneur de Bellegarde faisant pour sa fille[2278].
Elle épousa en secondes noces, par contrat du 16 mai 1632, **Louis du PAC,** baron d'Esperce, seigneur de Mazerolles, fils de Jean François du PAC, seigneur de Mazerolles, et de Madeleine de FERROUIL de Celles[2279] (elle-même fille d'Odet de Ferrouil, seigneur de Celles, et d'Anne de Lordat[2280]), d'où postérité

7.4 Hélène du PAC, religieuse de Prouille

[2273] AD. Aude 3 E 4260 Bellegarde
[2274] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1768..
[2275] AD.HG Reg Ins 12
[2276] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1768.
[2277] AD. Aude B 10, Arnaud Saux, notaire de Saint-Paul de Jarrat
[2278] AD. Aude B 35
[2279] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1771.
[2280] Hubert de Vergnette, *Filiations languedociennes,* tome 2, p. 101.

VII Guy du PAC, seigneur de Bellegarde, *Cometroune.*
Né en 1619, capitaine d'une compagnie de 100 hommes, de nouvelle levée, par commission du 15 janvier 1644, il fut fait prisonnier de guerre à Tolède et fut échangé le 9 juillet 1646 avec un capitaine d'infanterie espagnole. Maître d'hôtel ordinaire de la chambre du Roi, par brevet du 18 novembre 1649, il fut admis aux Etats généraux de Languedoc, comme envoyé de la baronnie de Mirepoix. Il fut maintenu noble, avec ses fils, le 10 décembre 1668, par M. de Bezons. Il fit donation de ses biens à son fils Pierre le 22 novembre 1674, testa le 10 octobre 1680 et mourut le 3 mars 1694[2281].
Il avait épousé par contrat du 3 juillet 1637, à Montagut, en la baronnie de Saint-Félix, **Diane de MONTFAUCON** fille de Gabriel de MONTFAUCON, seigneur de Rogles, Cénant, lieutenant de l'artillerie de France, et de Jeanne de CHÂTEAUVERDUN, le futur reçut la moitié des biens que son père avait reçus par son contrat de mariage avec Cécile d'Encausse, la future fut dotée de 6 000 livres de sa mère plus la moitié de ses biens après son décès, parmi les présents Louis du Pac, seigneur de Mazerolles, Gabriel du Pac, seigneur d'Espeyroux[2282].
Ils eurent :

8.1 Pierre du PAC, qui suit.

8.2 Gabriel du PAC, seigneur de *Cessaran* (probablement Cesseras) et de Badens.
Le 24 avril 1643, il prêta 2 000 livres à Jean François de Luppé, sieur de Montlaur, pour payer pareille somme qu'il devait payer à Catherine du Pac, veuve de Blaise de Ferrouil, seigneur de Celles[2283].

8.3 Catherine du PAC.
Elle épousa, par contrat du 17 avril 1668, **Pierre de MONTFAUCON,** seigneur de Belloc, fils de Gabriel de MONTFAUCON, seigneur de Rogles, Cénant, et d'Isabeau de BELLISSEN, qui est probablement celui qui avait épousé en premières noces Claire Françoise de GROLEE, dame de Hauteville, fille de Pierre de GROLEE, baron de Châteaufort, Hauteville, et d'Anne de CLERMONT[2284], Pierre de Montfaucon eut une postérité de son premier lit et n'en eut pas de son second.

VIII Pierre II du PAC, seigneur de Bellegarde
Il naquit le 5 octobre 1638 au château de Bellegarde. Capitaine au régiment du Soissonnais par commission 20 août 1668, il fut maintenu noble le 10 décembre 1668 par M. de Bezons, intendant du Languedoc. Il testa le 26 mars 1692, et mourut en mars 1705[2285].

[2281] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1768.
[2282] AD. Aude B 36, Paul Laguens, notaire de Saint-Paul Cap de Joux, Philippe Calmes, notaire de Lallac.
[2283] AD. Ariège Abbé Escarguel , Jean Pasteur, notaire de Lézat.
[2284] J.Villain, *op.cit..,* I, p.638, indique que Pierre de Montfaucon, seigneur de Belloc épousa Claire Françoise de Grolée ; et II, p.1768 que Catherine du Pac épousa Pierre de Montfaucon, seigneur de *Bollan,* compte tenu des liens entre la famille du Pac et celle de Montfaucon, et de l'homonymie il est probable qu'il s'agisse du même
[2285] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1769.

Il avait épousé, par contrat du 16 février 1665, au château de Moussoulens, **Dorothée de SAINT-JEAN,** dotée de 15 000 livres, fille d'Olivier de SAINT-JEAN et de VOISINS, seigneur et baron de Moussoulens, et de Catherine de (BESSUEJOULS) de ROQUELAURE, le futur fut assisté de Gabriel du Pac, seigneur de *Cessaran* et de Badens, son frère et de Catherine du Pac, sa sœur[2286].
Ils eurent :

9.1 Guy du PAC.
C'est très probablement lui qui dit *Vito* du Pac de Bellegarde reçut le 20 novembre 1703 des lettres de vicaire[2287].

9.2 Gabriel du PAC, qui suit

9.3 François du PAC.
Né le 28 février 1669, page du Grand Maître de Malte le 9 mai 1679, il fut capitaine d'infanterie[2288].

9.4 Jean Baptiste du PAC.
Né en 1676, il mourut en 1742, il fut lieutenant-colonel au régiment de Blaisois, et épousa une demoiselle **de L'HERMITE de LANTY,** sans postérité[2289].

9.3 Marie Gabriel du PAC.
Né en 1683, il fut lieutenant-colonel au régiment de Blaisois.
Il avait épousé **Agathe de ROSTAGNI**[2290], originaire de Monaco.
Ils eurent 3 filles religieuses à Prouille et **Dorothée Jeanne Toinette du PAC de Bellegarde.** Cette dernière épousa, par contrat du 14 février 1746, **Louis du VIVIER,** marquis du Vivier de Sarraute, seigneur de *Teyssac,* fils de Léon du VIVIER, capitaine de dragons et de Marie Thérèse de CASTERAS de Sournia, ils eurent au moins une fille Hélène Angélique du Vivier de Sarraute qui fit profession de foi au monastère de Prouille le 24 avril 1775[2291].

IX Gabriel du PAC, seigneur de Bellegarde, Lestang[2292].
Né à Bellegarde le 22 mai 1667, il fut émancipé par son père, au château de Bellegarde, le 3 novembre 1700, âgé de 33 ans, étant à genoux, tête nue[2293].

[2286] AD. Aude B 43
[2287] AD. Aude B 54
[2288] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1769, indique sa date de naissance et dit qu'il fut capitaine d'infanterie.
[2289] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1769.
[2290] On connaît une famille de Rostagnis, dont un conseiller au parlement d'Aix et François de Rostagnis qui épousa Lucrèce de Thézan, il s'agit probablement de la même famille.
[2291] AD. Aude H 330
[2292] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.14769, pour tout ce qui le concerne et l'ascendance de sa femme.
[2293] AD. Gers I 1204

Il fut capitaine au régiment de Picardie puis au régiment de Blaisois Infanterie (11 août 1693), fait prisonnier de guerre, il obtint des lettres d'Etat (16 janvier 1706), testa le 4 juillet 1745[2294] et mourut le 6 juillet 1745.
Il avait épousé, par contrat du 5 août 1705, **Jeanne de BELLISSEN,** fille de feu Renaud de BELLISSEN, seigneur de Caillavel, et de Françoise de MARESCOT[2295].
Ils eurent :

10.1 Guy Henri du PAC, sieur de Lestang.
Né en 1711, il fut capitaine au régiment de Blaisois et mourut en 1740 (alias 1741) des suites de blessures reçues à Dantzig.

10.2 Jean Pierre du PAC, qui suit

10.3 Gabriel du PAC.
Né en 1717, il fut chanoine comte de Lyon (13 avril 1761), démissionnaire en 1764, chargé par le pape Clément XIV de réconcilier l'Eglise d'Utrecht avec le Saint-Siège, il mourut à Utrecht en 1789.

10.4 Guillaume du PAC.
Né en 1719, vicaire-général de Carcassonne en 1748, chanoine comte de Lyon le 18 mai 1758, sur preuves de 32 quartiers, dernier prévôt de Fourvière (1777), prieur commendataire d'Ulmoy en 1781, il mourut à Toulouse en 1793.

10.5 François du PAC.
Né en 1720, capitaine au régiment de Blaisois, il fut tué par les Anglais le 5 mars 1745, près de Saint-Tropez, en défendant un bâtiment français.

10.6 Françoise du PAC.
Née en 1720, elle mourut en 1793, ayant été prieure royale perpétuelle de Prouille le 21 octobre 1751 (alias 1752)

10.7 Adrienne du PAC, elle fut religieuse de Prouille

10.8 Catherine du PAC.
Elle testa le 15 septembre 1779, comme ses sœurs Hélène et Françoise, résidant alors à Toulouse, faisant un legs à sa nièce Françoise du Pac et instituant héritiers universel son frère Gabriel et ses sœurs Françoise et Hélène[2296], et mourut en 1794

10.9 Hélène du PAC, elle testa le 15 décembre 1779[2297] et mourut en 1802.

[2294] La Chesnaye-Desbois
[2295] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1769, Fabre, notaire à Montréal.
[2296] AD.HG 3 E 11832
[2297] AD.HG 3 E 11832

10.10 autre Françoise du PAC, elle testa le 15 décembre 1779 et mourut en 1791.

10.11 Dorothée du PAC.
Le 19 mars 1741, elle fit profession de religieuse à Prouille[2298].

X Jean Pierre du PAC, seigneur et marquis de Bellegarde.
Il fut baptisé à Bellegarde le 21 novembre 1715, fut capitaine au régiment de Guyenne, servit à Dantzig, et mourut le 25 juillet 1803 à Limoux.
Il avait épousé, par contrat du 27 octobre 1753, à Montpellier, **Marie Thérèse GROS,** fille de noble André GROS[2299], seigneur de Besplas, et de Catherine de SANCHE, la future apporta 30 000 livres, le futur fut assisté de Guillaume du Pac de Bellegarde, docteur en Sorbonne, vicaire général de Dieuze[2300].
Ils eurent :

11.1 Gabriel Marie du PAC, qui suit.

11.2 Guillaume Marie, baron du PAC de BELLEGARDE.
Né le 6 (alias 20) juillet 1757, il fut contre-amiral, commandeur de Saint-Louis, assista à douze combats, pensionné du Roi en 1785, il mourut le 7 octobre 1830, sans postérité.
Il avait épousé en premières noces **Marie du TOUR**
Il avait épousé en secondes noces, à Bruxelles, le 17 octobre 1790, la comtesse **d'AFFAYTADI de GHISTELLES,** fille de Philippe Maximilien François, d'Affaytadi, comte de Ghistelles, et de Thérèse Antoinette Augustine Ghislaine van Volden, d'où un fils et une fille[2301].

Gaston de Roquemaurel, alors Elève de marine de 1ère classe écrivit le 18 décembre 1825 à son cousin Théodore de Roquemaurel :
« Vous avez bien entendu parler d'un contre-amiral Dupac, baron de Bellegarde, qui habite la ville de Toulon ; cet ancien officier passe auprès de ses camarades pour être assez original. On plaisante beaucoup sur la manie qu'on lui connaît, de rechercher des mariages, et dont il fait lui-même l'aveu le plus sincère, à tel point, que dans toutes les sociétés de la ville, il est question de Mademoiselle Sophie de Roquemaurel qui est l'objet des vœux de Monsieur le baron. Lorsque je me suis présenté devant mes chefs et que je leur ai dit mon nom, plusieurs m'ont demandé si j'étais de Toulouse, si j'avais des sœurs, des cousines, une entre autres nommée Sophie. Mes réponses ont plutôt excité la curiosité, qu'elles ne l'ont satisfaite. Le commandant de la compagnie des élèves de la Marine, M. le capitaine de vaisseau de Saint-Laurent, m'a encore plus questionné que les autres. Là dessus, il m'a invité à un grand bal donné par l'intendant de la Marine, pour faire connaissance avec M. le baron. Il m'a ensuite présenté chez ce

[2298] AD. Aude H 330 Prouille
[2299] Fils de noble Jean Gros, capitoul de Toulouse, et de Marie Daure (Jules Villain)
[2300] AD. Gers I 1204, Daurenche alias Davranche, notaire, contrôlé à Montpellier le 31 octobre 1753
[2301] Etienne Léger, *Les demoiselles de Saint-Cyr,* t.III.

contre-amiral qui m'a témoigné le plus vif intérêt. Non content de cela, le commandant de Saint-Laurent a bien voulu me conduire chez les principaux officiers de la Marine, auxquels il m'a recommandé. Voilà, mon cher Théodore, l'étrange circonstance qui m'a valu la protection de mes chefs. Elle est si singulière, que je pense que vous en rirez de bon cœur. Le baron Dupac m'a offert aussi de me recommander à tous mes officiers. Il a été jusqu'à m'offrir sa bourse, ce dont je l'ai remercié. »

11.3 Gabriel du PAC.
Né en 1765 (alias avril 1764), chevalier de Malte le 23 octobre 1780[2302], lieutenant de vaisseau en 1788, mourut au cours de l'expédition de Lapeyrouse.

11.4 Louise Françoise du PAC.
Née en 1771, elle fut élève de Saint-Cyr, elle épousa à Limoux, le 11 noivembre 1807, **Louis Marie Anne du PUY SAINT-PIERRE de BELVEZE,** comte de Belvèze, fils de Jean Claude du PUY et d'Angélique Fraçoise de BRUYERES, d'où postérité[2303].

11.5 Jeanne Françoise du PAC.
Née en 1772, elle épousa le 19 avril 1804 **Jean François d'AURIOL LAURAGUEL[2304],** sans postérité.

11.6 Madeleine Françoise du PAC.
Née le 25 avril 1756, elle aurait été demoiselle de Saint-Cyr, sortie le 11 avril 1776,[2305] ce qui semble contredire la suite, elle fut reçue chanoinesse comtesse du chapitre noble de Neuville-les-Dames par brevet de décembre *1762* (19 mai 1771)[2306], elle mourut le 9 février 1795, à Limoux.

11.7 Madeleine Marie Françoise du PAC.
Elle naquit le 11 octobre 1758[2307], elle mourut, sans alliance, le 21 novembre 1827.

11.8 Claire du PAC.
Née le 14 juin 1761, elle fut chanoinesse de Neuville-les-Dames[2308].

11.9 Louise Henriette du PAC. Née le 30 octobre 1762, elle fut chanoinesse de Neuville-les-Dames[2309], après avoir été reçue demoiselle de Saint-Cyr.

11.10 Marie Thérèse du PAC.
Elle fut chanoinesse de Neuville-les-Dames

[2302] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.p.1769, 1770, pour tot ce qui le concerne.
[2303] Etienne Léger, *Les demoiselles de Saint-Cyr*., t.III.
[2304] Etienne Léger, *Les demoiselles de Saint-Cyr,* t.III.
[2305] Etienne Léger, *Les demoiselles de Saint-Cyr,* t.III
[2306] La Chesnaye-Desbois, dit 1762 ; Etienne L éger, *op.cit.,* III, dit 1771
[2307] La Chesnaye-Desbois
[2308] La Chesnaye-Desbois
[2309] La Chesnaye-Desbois

11.11 Jean Pierre du PAC.

XI Gabriel Marie du PAC, comte de Bellegarde.
Né le 9 août 1754, il fut admis en 1765 à l'Ecole Royale Militaire sur preuves de 16 quartiers. Capitaine au régiment mestre de camp général en 1778, il assista aux Etats Généraux de Languedoc le 1er décembre 1781 comme envoyé de la baronnie de Castries. Chef d'escadrons en 1788, il fut admis aux honneurs de la Cour le 27 janvier 1789[2310] et suivit les princes en émigration, ses biens furent vendus comme biens nationaux. Commandant de la garde à cheval à Toulouse en 1814, colonel de cavalerie en 1815, avec rang du 28 février 1795, il mourut à Toulouse le 5 mai 1849, âgé de 95 ans.
Il avait épousé, le 16 mai 1787, **Philiberte Claudine de PRADIER d'AGRAIN,** fille d'Antoine de PRADIER, marquis d'Agrain, premier président de la chambre des comptes de Bourgogne, et de Françoise Thérèse RIGOLEY, dame de Ligny-Vignolles, Montigny et Pulligny[2311].
Ils eurent[2312] :

12.1 Anne Victorine du PAC.
Née en 1788, chanoinesse comtesse de Neuville-les-Dames, elle mourut le 27 avril 1876, elle avait épousé le 4 juin 1829, **Jean Louis Auguste de JUIN de CAVENAC, s**ans postérité.

12.2 Armand du PAC.
Il mourut en émigration le 7 septembre 1790.

12.3 Justine Amélie Henriette Marie Justine du PAC.
Née le 13 mai 1803, elle mourut le 23 juin 1878.
Elle avait épousé, le 10 janvier 1827, **Bonaventure Charles Louis de TOUCHEBOEUF de CLERMONT**, d'où une fille.

12.4 Anne Marie Clotilde du PAC de BELLEGARDE.
Née le 10 octobre 1806, elle mourut le 28 mai 1880, âgée de 73 ans, dernière de sa branche.

II
Seigneurs de Badens

L'auteur de cette branche, Jean François du Pac, seigneur de Badens, était fils de François II du Pac, seigneur de Bellegarde, et de Géraude de Noé, sa seconde épouse.

[2310] Brémond, *op.cit.*.
[2311] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1770,
[2312] Etienne Léger, *Les demoiselles de Saint-Cyr,* t.III, pour l'essentiel de ce qui les concerne.

V Jean François du PAC, coseigneur de Bellegarde, seigneur de Badens (à 5 km à l'est de Trèbes, Aude)
Il reçut une lettre d'Henri IV, le 26 juin 1594, et une de la reine Marguerite de Médicis, le 9 avril 1614, qui sont rappelées dans la maintenue de noblesse (de son fils Blaise ?) du 10 décembre 1668. Jean François du Pac, seigneur de Badens, oncle de Pierre du Pac, seigneur de Bellegarde, vendit la portion qu'il avait dans la terre de Bellegarde, cette vente fut ratifiée le 4 mai 1620[2313]. Il mourut avant le 22 avril 1630 (infra.)
Il avait épousé, par contrat du 6 mai 1583, **Madeleine de FERROUIL,** dotée de 2 000 écus sol, fille d'Odet de FERROUIL, seigneur de Celles, Badens, et d'Anne de LORDAT, du consentement de Jean de Ferrouil, seigneur de Badens, et de Philippe de Vias, dame dudit lieu de Badens et de *Septsenoux,* mariés, leur oncle et tante, et aussi de Géraude de Noé, mère dudit seigneur de Bellegarde, et de Blaise de Ferrouil, seigneur de Celles, son frère, le futur reçut la seigneurie de Badens et de *Seyreroux,* de son oncle, notamment la métairie de Mirousse, la mère du seigneur de Bellegarde lui donna la place de Bellegarde et ce qui en dépend et la somme de 888 écus 2/3[2314]. Ils se marièrent, le 8 mai 1583, au château de Celles[2315]. Le 22 avril 1630, Pierre du Pac, seigneur de Bellegarde, reconnut devoir 1 200 livres à Madeleine de Ferrouil, veuve de M. de Badens, remplacée par Louis du Pac, seigneur de Mazerolles, son fils, témoin Bernard du Pac, seigneur de Lestandard[2316].
Ils eurent :

6.1 Jean Paul du PAC.

6.2 Blaise du PAC, qui suit.

6.3 Louis du PAC, auteur de la branche des seigneurs d'Esperce, Mazerolles

VI Blaise du PAC, seigneur de Badens, Villemagne
Le 10 avril 1632, il rendit hommage en la personne de Guillaume de Saint-Germain, trésorier de France, en raison de la terre et seigneurie de Badens, avec toute justice haute, moyenne et basse, et à raison de deux fiefs dans le terroir de Mazerolles plus la métairie dite de *Sepserous,* sise entre le lieu de Badens et *Viadèle,* plus autre métairie noble appelée Villemagne, située dans le terroir de Montlaur et La Grasse[2317].
Il aurait été maintenu noble le 10 décembre 1668 mais est dit feu le 19 septembre 1667 lors du contrat de mariage de son fils Gabriel (et peut-être avant.)
Il avait épousé, par contrat du 7 mai 1621, **Honorée de THOULOUZE,** qui reçut 24 500 livres de plusieurs donateurs de sa famille, fille de Pierre de THOULOUZE, conseiller du Roi, maître des ports et passages de la province de Narbonne, seigneur de Saint-Martin, et d'Isabeau de POLVEREL[2318].

[2313] Archives du Pac
[2314] AD. Gers Vergès I 1202
[2315] AD. Gers Vergès I 1202
[2316] AD. Aude 3 E 4960 Bellegarde
[2317] AD. Gers I 1203
[2318] AD. Aude B 29 ;AD. Gers I 1204, Pierre de Loges, notaire de Carcassonne

Elle testa, veuve, le 10 janvier *1656,* son testament fut ouvert le 30 octobre *1657*, instituant héritier son fils aîné[2319], la dernière de ces dates (et peut-être la première) paraît inexacte.
Ils eurent :

7.1 Jean François du PAC.
Il fut maintenu noble le 17 avril 1679, et mourut sans alliance.

7.2 Gabriel du PAC, qui suit.

7.3 Anne du PAC, chevalier de Badens.
Avec son frère Gabriel, il assista, le 12 mars 1673, Honorée d'Alibert fille de Gabriel d'Alibert, seigneur de Villemoustaussou, et de Germaine du Pac, leur nièce, lors de son contrat de mariage avec François de Reynier, seigneur de La Bobertie[2320].

7.4 Pierre du PAC.
Prêtre et recteur de Badens au diocèse de Carcassonne, il fit, le 4 juillet 1660, une donation à son frère Gabriel[2321].

7.5 Germaine du PAC.
Elle épousa, par contrat du 2 mars 1652, **Gabriel d'ALIBERT,** seigneur de Villemoustaussou[2322], dit sans preuve fils de Jacques d'ALIBERT, seigneur de Villemoustaussou, et de Jeanne de POIX.

VII Gabriel du PAC, seigneur d'Espeyroux (alias *Septserous*), puis de Badens, de Mazerolles (en la sénéchaussée de Limoux, donc Mzerolles-du-Razès à 3 km au nord de Bellegarde-du-Razès, Aude)
Le 18 mai 1672, il dénombra ses biens, mentionnant le contrat d'échange entre le sénéchal de Carcassonne et Raimond de Niort pour la seigneurie dce Mazerolles en février 1283, d'autres reconnaissances en 1317 et en 1512 puis un reçu de Jean François du Pac, seigneur de Badens pour Mazerolles en 1512, etc[2323].
Il avait épousé, par contrat du 19 septembre 1667 **Marie de VERZEILLE de Villeneuve,** dotée de 12 000 livres, fille de feu Henri de VERZEILLE, seigneur d'Argens, et de Claire de BELLISSEN[2324].
Ils eurent :

8.1 Gabriel Baptiste du PAC, qui suit.

8.2 Marie Claire du PAC.

[2319] La Chesnaye-Desbois
[2320] AM. Toulouse II 133
[2321] AD. Aude B 41
[2322] La Chesnaye-Desbois
[2323] A.M Toulouse II 162 (18 mai 1712)
[2324] AD. Aude B 43 ; AD. Gers Vergès I 1203, Jean Lacroix, notaire de Rustiques

Le 24 février 1698, Marie du Pac de Badens, fille de feu Gabriel du Pac, seigneur de Badens, fit une donation à son frère Gabriel du Pac, seigneur de Badens, capitaine de dragons dans le régiment du Languedoc de tous les droits qui pourraient composer sa légitime, sous réserve de la jouissance[2325].
Le 18 décembre 1703, Marie Claire du Pac remercia sa grand-mère, Claire de Bellissen, qui lui avait donné le 6 septembre 1694, 6 000 livres provenant de la vente de la seigneurie d'Argens, pour la fiancer[2326].

8.3 Paul du PAC.
Il était capitaine au régiment de Normandie (?) en 1720. C'est probablement lui, qui dit Paul du Pac de Badens, fut cité en 1763-1771, avec son frère Joseph Anne du Pac de Badens, chanoine du chapitre de Montréal, dont ledit chapitre avait constaté la vieillesse et les infirmités[2327].

VIII Gabriel Baptiste du PAC, seigneur et baron de Badens, Saint-Amans.
Il fut baptisé le 18 avril 1685[2328]. Le 7 mai 1720, lui et Jacques Dupuy, seigneur de Belvèze, vendirent la terre de Mazerolles, pour 1 500 livres, cet acte cite son frère Paul, capitaine au régiment de Normandie[2329].
Etant capitaine au régiment de Normandie, il fut reçu le 26 novembre 1721, chevalier de justice dans les ordres militaires et hospitaliers de Notre Dame du Mont-Carmel et de Saint-Jean de Jérusalem[2330], il fut ensuite major au régiment de Normandie. Il mourut le 4 février 1752, son testament avait été reçu le 6 juillet 1746, nommant sa femme et 5 enfants, Gabriel, Catherine, Gabrielle, Claire et Marguerite, son fils Gabriel était actuellement page chez le roi, ses filles étaient majeures de 12 ans et mineures de 25 ans, elles toucheront chacune leur légitime, Catherine, fille aînée, reçut 3 000 livres de préciput[2331].
Il avait épousé, par contrat du 2 mars 1726, **Catherine d'ALDIN,** fille de feu Henri Victor d'ALDIN, seigneur et baron de Belvèze, et de Marie Anne de CHASTAIN. Le 13 février 1752, date d'ouverture du testament de son mari, Catherine (d'Aldin) de Belvèze, veuve, mère et tutrice de Marguerite du Pac de Badens, de Gabriel du Pac, seigneur de Badens, actuellement page chez le Roi, de Catherine et Gabrielle du Pac, majeures de 12 ans, de Claire du Pac de Badens majeure de 14 ans, rappelant que son mari avait, en 1746, cinq enfants vivants, Gabriel, Catherine, Gabrielle, Claire et Marguerite, et rappelant ses dispositions testamentaires[2332].
Ils eurent (La Chesnaye-Desbois) :

9.1 Catherine du PAC.
Née le 22 septembre 1729, elle testa en avril 1752.

[2325] AD. Gers Vergès I 1203
[2326] AD. Aude B 52
[2327] AD. Aude B 1183
[2328] AD. Gers Vergès I 1203
[2329] AM. Toulouse II 162
[2330] AD. Gers Vergès I 1204
[2331] AD. Aude B 57
[2332] AD. Gers Vergès I 1204

9.2 Germaine du PAC.
Elle naquit le 22 octobre 1730

9.3 Marie du PAC.
Née en 1731, elle mourut le 8 mars 1743.

9.4 Gabrielle du PAC.
Née le 12 (alias 14) novembre 1732, elle fut reçue en 1757, chanoinesse du chapitre de Neuville-les-Dames, en Bresse, sur preuves du 17 novembre 1756.

9.5 Gabriel du PAC, qui suit.

9.6 Antoinette du PAC.
Née le 17 janvier 1739, elle mourut jeune.

9.7 Marguerite du PAC.
Née le 14 janvier 1742, elle mourut ab intestat, avant 1768.

9.8 Claire du PAC.
Née le 17 janvier *1746* (alias 1740[2333]), elle fut reçue religieuse de Sainte-Marie de Narbonne, le 5 septembre 1753 et testa le 5 septembre 1763.

IX Gabriel du PAC, de SAINT-AMANS, marquis de Badens, baron de Belvèze (en Rouergue), de Vennac (en Rouergue, donc probablement le lieu en Castelnau-de-Mandailles, Aveyron).
Né le 22 octobre 1737, il fut reçu page de la petite écurie le 1er juin 1751, officier au régiment du Roi en mai 1755, il fut député de la noblesse à Carcassonne en 1789 puis à l'Assemblée Constituante, il mourut en 1829 à Paris, âgé de 93 ans.
Il avait épousé, par contrat du 27 janvier 1768, au château de La Pomarède, en Lauragais, **Marie Anne de BRUYERES de CHALABRE,** fille de Jean Aymeric, comte de BRUYERES le Chatel, marquis de Chalabre, seigneur de Sonac, etc., capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du Roi, et de Marie de SAINT-ETIENNE de CARAMAN, seigneuresse et baronne de La Pomarède en Lauragais, le futur reçut tous les biens que la dame de Badens possédait à Belvèze en Rouergue, et celle de Vennac, il reçut également ce qui venait de sa sœur aînée, Catherine du Pac, qui avait institué héritière sa mère, par son testament du 2- avril 1752, de ce qui vint de sa sœur Claire, religieuse à Sainte-Marie de Narbonne, par son testament du 5 septembre 1763, de ce qui vint de ses sœurs Gabrielle du Pac, chanoinesse de Neuville et Marguerite du Pac, mortes ab intestat[2334].
Ils eurent :

[2333] La Chesnaye-Desbois
[2334] AD. Gers Vergès I 1204, François Peyre, notaire

10.1 Gabriel Paul Marie du PAC, qui suit.

10.2 Fortunée Gabrielle du PAC.
Née le 6 juin 1772, elle fut chanoinesse comtesse du chapitre noble de Neuville-les-Dames (Ain), en 1781, ayant donné ses preuves de noblesse le 7 août 1781[2335].
Elle épousa, le 28 octobre 1806, **Bernard Emmanuel Jacques de ROUX,** marquis de Puivert, qui devint maréchal de camp, gouverneur du château de Vincennes, fils de Sylvestre Jean François de ROUX, marquis de Puivert, et de Marie Thérèse de ROUX d'ALZONNE, né le 24 octobre 1755, il avait épousé en premières noces Amélie Marie Elisabeth ANDRAULT de LANGERON[2336].
Bernard de Roux mourut à Paris le 25 janvier 1832, Fortunée Gabrielle du Pac mourut à Dieppe le le 28 septembre 1836, d'où postérité[2337].

10.3 Louise Eléonore Perrette du PAC.
Née le 8 septembre 1773, elle fut baptisée le 11 septembre 1783[2338], elle devint, en 1781, chanoinesse comtesse du chapitre noble de Neuville-les-Dames, ayant donné ses preuves de noblesse le 24 août 1781[2339].

X Gabriel Paul Marie du PAC, marquis de Badens[2340].
Né le 13 mai 1770, baptisé le surlendemain à Badens, il entra le 1er avril 1784 à la Petie Ecurie, puis le 1er avril 1787 à la Grande Ecurie et en sortit 31 mars 1789 dans le régiment du Roi Cavalerie, le 22 juin 1789 il était sous-lieutenant de remplacement surnuméraire à Lorraine-dragons[2341].
Il mourut à Nice le 27 décembre 1869, âgé de 100 ans, sans postérité. Il avait émigré pendant la Révolution. Il avait testé le 9 juin 1865, reconnaissant comme l'aîné des branches existantes Antoine Joseph Charles Henri, comte du Pac de Marsoulies, à qui il légua le titre de marquis de Badens.
Il avait épousé, le 22 décembre 1798, **Marie Sabine Victorine MAYEUVRE de CHAMPVIEUX,** veuve du comte Claude Aimé VINCENS de MARGNOLAS.

III
Seigneurs de Marbre

L'auteur de cette branche, Mathieu du Pac était fils de François I du Pac, seigneur de Lasalle, et de Françoise de Lestandard.

[2335] AD. Gers Vergès I 1204
[2336] Jules Villain, *op.cit..,* II, p.1191
[2337] Jules Villain, *op.cit..,* II, p.1193
[2338] AD. Gers Vergès I 1204.
[2339] AD. Gers Vergès I 1204.
[2340] Ce qui le concerne, sauf exception, provient de Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1772.
[2341] Gaêtan d'Aviau de Ternay, *Les pages des écuries du Roi, des Reines et des Dauphines,* Patrice du Puy, avril 2006, p.182

IV Mathieu du PAC, seigneur de Marbre (en Bonac, à 1 km de Sentein, Ariège)
Il fut capitaine châtelain de Castillon
Il avait épousé, par contrat du 11 septembre 1554, **Jeanne de SOLAN,** fille de Charles de SOLAN, seigneur de Saboulies[2342], et d'Hélis de SAVIGNAC[2343]. Jeanne de Solan lui apporta les seigneuries de Marbre (en Bonac, Ariège) et de Saboulies (à 3 km de Moulis, Ariège). Elle fonda un obit le 29 avril 1624 et mourut dès 1625, date à laquelle fut rappelée la fondation de l'obit, son fils Charles du Pac fut cité[2344].
Ils eurent :

5.1 Charles du PAC, qui suit

5.2 François du PAC, auteur de la branche des seigneurs de Fronsac

V Charles du PAC, seigneur de Marbre, Lasalle, des vallées de Biros et de Bellongue
En 1568, 1572 et 1579, il reçut des provisions de la charge de capitaine de la châtellenie de Castillon que tenait auparavant Jean de Castéras, seigneur de Seignan[2345].
En 1586, Charles du Pac, seigneur de Marbre et capitaine pour le Roi de la châtellenie de Castillon, reconnut une dette, il était remplacé par Hélis de Savignac, son aïeule[2346]. Le 29 juin 1589, il acheta un champ à Pouech, puis le 16 mars 1620, il acheta un pré à *Lezerge*, plus un autre pour 155 livres[2347].
Le 16 janvier 1596, il fut confirmé dans la charge de capitaine de la châtellenie de Castillon[2348], qu'il transmit à son fils Balthazar en 1609. Le 26 novembre 1598, il acheta à Antoine (du Pac) de Bellegarde toutes ses possessions dans la vallée de Biros[2349] puis, le 12 novembre 1600, il acheta les dîmes de la paroisse de Bonac à l'évêque de Couserans[2350]. Le 26 mars 1608, il acheta un moulin à Sentein à Frédéric de Castet, sieur de Biros[2351]. Il testa le 16 mai 1625[2352] et mourut dès 1629 (infra.)
Il avait épousé, par contrat du 2 septembre 1580, **Marguerite de MAULEON,** fille de François de MAULEON[2353]**,** seigneur de Durban, et de Françoise ISALGUIER[2354].
Marguerite de Mauléon testa le 4 alias 14 avril 1625, dans la maison de son mari, instituant héritiers Balthazar du Pac, sieur de Lasalle, et Jean Jacques du Pac, sieur de Mondou, et

[2342] Archives du Pac
[2343] Charles du Pac, selon un acte de 1586, avait pour aïeule Hélis de Savignac, son autre grand-mère étant Françoise de Lestandard, Hélis de Savignac doit être la mère de Jeanne de Solan
[2344] AD. Ariège 5 E 7446
[2345] Archives du Pac ; contradiction avec ce qui est dit par ailleurs (charge transmise à l'intérieur de la famille du Pac)
[2346] AD. Ariège 5 E 7226
[2347] Abbé Samiac
[2348] Archives du Pac
[2349] Archives du Pac
[2350] Archives du Pac
[2351] Archives du Pac
[2352] Archives du Pac
[2353] Archives du Pac, qui nomment par erreur son père François de Mauléon, seigneur de Barbazan ; il faut toutefois noter que le contrat de mariage de Catherine du Pac avec Jean de Bordes dit que la mère de Catherine était Marguerite de Mauléon de Barbazan
[2354] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.107.

faisant des legs à chacune de ses filles, Jeanne, autre Jeanne, Bertrande, Gabrielle, Marguerite et Catherine, et aux enfants de feue Jeanne du Pac, femme de Gaspard de Castet, sieur de Bareilles[2355]. Elle et son mari moururent dès 1629, date à laquelle Gaspard de Castet, sieur de Bareilles, administrateur de Jean et Agne de Castet, ses enfants et de feue Jeanne du Pac, confessa avoir reçu 350 livres pour supplément de légitime, de Balthazar du Pac, sieur de Marbre et de Lasalle, fils et héritier de feus Charles du Pac, sieur de Marbre, et de Marguerite de Mauléon, sa femme[2356].
Ils eurent :

6.1 Balthazar du PAC, qui suit.

6.2 Jean Jacques du PAC, auteur de la branche des seigneurs de Marsoulies.

6.3 Jeanne du PAC.
Elle épousa **Maximilien de MERITENS de Montégut,** dit sans preuve fils de Jean de MERITENS, seigneur de Montégut, d'Argein, et de Catherine de CASTET, sa seconde épouse[2357], d'où postérité. Leur fille Hélène de Méritens, femme d'Arnaud de Barèges, seigneur de Cérizols, traita en 1669 avec Guy de Méritens, seigneur de Montégut, pour la constitution de feue Jeanne du Pac, sa mère[2358].

6.4 Bertrande du PAC.
En 1623, veuve, elle fit un accord avec Jean de Castet, seigneur de Cazaux, son beau-fils[2359], le 29 décembre de la même année François de Nostens, coseigneur de Mauvezin, testa instituant héritière universelle sa mère Bertrande du Pac, demandant d'être enterré en la sépulture de son père[2360]. Elle testa le 10 août 1630, nommant des enfants[2361].
Elle avait épousé, par contrat du 18 juin 1599, **Pierre de NOSTENS,** coseigneur de Mauvezin, fils de Pierre de NOSTENS de Mauvezin, et d'Esclarmonde de GRIET, selon un acte de 1600 par lequel Pierre de Nostens disait à sa mère que pour son contrat de mariage avec Bertrande du Pac, fille de Charles du Pac, seigneur de Marbre et de Sentein, elle avait fait procuration à Frix d'Ustou, seigneur de La Moulette et à Hector de Saint-Jean, seigneur de Soueich[2362].
Pierre de Nostens mourut dès 1621, date à laquelle François de Nostens, fils et héritier de feu Pierre de Nostens, fut cité avec sa mère Bertrande du Pac[2363].

6.5 Gabrielle du PAC.

[2355] AD. Ariège 5 E 7446 ; Archives du Pac
[2356] AD. Ariège 5 E 7448
[2357] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Méritens,* inédit, la preuve n'est pas fournie
[2358] AD. Ariège 5 E 4216 (151)
[2359] AD.HG 3 E 26 199 Saleich
[2360] AD.HG 3 E 26 199 Saleich
[2361] AD.HG 3 E 26 203 Saleich
[2362] AD.HG 3 E 26 189 Saleich
[2363] AD. Ariège 5 E 4419

Elle épousa, par contrat du 5 février 1604, **Frédéric de CASTET**, sieur de Biros, fils de Jean de CASTET, seigneur de Biros, et de Jeanne de JAUBERT de Coarraze, Frédéric de Castet donna, le 4 avril 1606, à Charles du Pac, quittance de la dot constituée à Gabrielle du Pac[2364]. Leur fille Jeanne de Castet de Jaubert et Coarraze épousa, par contrat 22 juin 1625, en la cité de Saint-Lizier, noble Paul de Soueix, sieur de Bau, fils du sieur François de Soueix, bourgeois de Saint-Girons et de Madeleine Dupont[2365].

Frédéric de Castet mourut dès 1636, date à laquelle Gabrielle du Pac, veuve, bailla la métairie de Nadaure à François de Marsolier, habitant Capens[2366]. Elle ratifia, en 1645, le contrat de mariage du 18 décembre 1645 de son fils Bertrand de Castet, seigneur de Biros, avec Toinette de Miglos, fille de feu Jean François de Miglos, seigneur de Baychou, et d'Anne de Miglos[2367]. En 1648, Raymond Bertrand de Castet, sieur de Biros, faisant pour sa mère Gabrielle du Pac passa un bail avec Jean de Larade, procureur du Roi en la judicature de Rieux[2368]. C'est très probablement elle qui mourut à Lescure le 16 octobre 1652[2369].

6.6 Marguerite du PAC.

Elle épousa par contrat du 29 août 1607, avec dispense de parenté, **Bertrand de MERITENS,** seigneur de *Baudens*, fils de Jean de MERITENS, seigneur de Montégut, d'Argein[2370], et de Catherine de CASTET, sa seconde épouse, d'où postérité[2371]..

Le 19 février 1614, Bertrand de Méritens, sieur de Baudens, reconnut avoir reçu 3 000 livres de son beau-père Charles du Pac, sieur de Marbre, suivant son contrat de mariage avec Marguerite du Pac[2372]. En 1623, Bertrand de Méritens, seigneur de *Baudens,* reçut 100 livres de Jean Jacques du Pac, sieur de Mondou[2373]. Il mourut avant le 8 juillet 1624, date de l'inventaire de ses meubles dans sa maison d'Augirein, en Bellongue, et des métairies en dépendant, à la requête de Marguerite du Pac, veuve dudit sieur de Méritens, assistée de Charles du Pac, seigneur de Marbre, de Maximilien de Méritens, seigneur de Montégut et de Jean de Méritens, seigneur de Pradals[2374].

Le 11 novembre 1629, Marguerite du Garrané, prieure du couvent de Sainte-Croix reçut 1 000 livres de Barthélemy de La Pierre, procureur de Marguerite du Pac, veuve

[2364] Abbé Samiac
[2365] AD.HG Reg Ins 24
[2366] AD.HG 3 E 9495 Longages
[2367] AD. Ariège B 141
[2368] AD.HG 3 E 9497 Longages.
[2369] R.P Lescure
[2370] Archives du PAC
[2371] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Méritens.*
[2372] AD. Ariège 5 E 7444
[2373] AD. Ariège 5 E 7446
[2374] Abbé Samiac

de Bertrand de Méritens, sieur de Baudens, pour l'admission de Louise de Méritens, sa fille, pour être religieuse au couvent de Sainte-Croix[2375].

6.7 Catherine du PAC.

Elle épousa, par contrat du 8 octobre 1607, dotée de 3 000 livres **Jean de BORDES,** de Prat[2376], dit sans preuve fils de Jean de Bordes, seigneur de Sarradas, et de Jeanne de Francazal ; cette ascendance est vraisemblable pour expliquer la transmission de la terre de Sarradas.

Jean de Bordes, sieur de Sarradas, reconnut le 25 novembre 1613, avoir reçu de Charles du Pac, son beau-père, 3 000 livres, montant de la dot de sa femme, Charles du Pac avait hypothéqué deux métairies[2377]. Jean de Bordes, seigneur de Sarradas reconnut en 1623 avoir reçu 240 livres de Charles du Pac, seigneur de Marbre, pour reste de dot de Catherine du Pac, sa femme[2378]. Le 29 juillet 1629, Catherine du Pac, fille de Charles du Pac, épouse de Jean de Bordes, seigneur de Sarradas donna une quittance à Balthazar du Pac, son frère[2379].

Jean de Bordes, seigneur de Sarradas, mourut avant le 10 août 1641, date du contrat de mariage de leur fils Alexandre de Bordes, seigneur de Sarradas, avec Jeanne de Binos, Catherine du Pac, mère du futur donna une procuration à François du Pac, seigneur de Fronsac[2380].

6.8 autre Jeanne du PAC.

Elle mourut avant le 4 avril 1625, date du testament de Marguerite de Mauléon, femme de Charles du Pac, seigneur de Marbre, faisant des legs aux enfants de feue Jeanne du Pac, femme de Gaspard de Castet, seigneur de Bareilles[2381].

Elle avait épousé, par contrat du 15 janvier 1601, **Gaspard de CASTET,** seigneur de Bareilles et de Cazavet, fils de Guillaume de CASTET, seigneur de Bareilles, Lachein, et d'Anne de SAINT-JEAN[2382]. Comme dit supra Gaspard de Castet confessa en 1629 avoir reçu au nom de ses enfants Jean et Agne le supplément de légitime de sa femme Jeanne du Pac, de Balthazar du Pac, fils et héritier de Charles du Pac et de Marguerite de Mauléon, ceci en plus du testament de Marguerite de Mauléon en 1625 montre que sa femme Jeanne du Pac devait être fille de Charles du Pac, seigneur de Marbre, Lasalle, et de Marguerite de Mauléon et non fille de Jacques Pierre du Pac, seigneur de Lasalle et de Pontserme, et de Jeanne Séguier comme l'écrit Jules Villain suivi par Maurice Vuillier..

6.9 autre Jeanne du PAC.

[2375] AD.HG 3 E 16 241 Le Plan
[2376] Ortelle, notaire de Saint-Lizier
[2377] Archives du Pac ; Abbé Samiac ; AD. Ariège 5 E 7444
[2378] AD. Ariège 5 E 7446
[2379] Archives du Pac
[2380] AD.HG 3 E 28 155 Créchets
[2381] AD. Ariège 5 E 7446
[2382] Jules Villain, *op.cit..,* I, p.653

Elle épousa (par contrat du 22 août 1608, preuve du contrat non fournie) **Jean de LORT,** seigneur du Pesqué, fils de Jean de LORT, seigneur du Pesqué, et de Françoise d'ARBIEU, d'où postérité[2383].

Le 13 février 1631, Jeanne du Pac, fille de Charles du Pac, épouse de Jean de Lort, sieur du Pesqué, donna une quittance à son frère Balthazar du Pac[2384]. Jean de Lort mourut avant le 4 mars 1646, date du contrat de mariage de son fils Frédéric de Lort, sieur du Pesqué, avec Gabrielle de Hunaud, Jeanne du Pac n'est pas dite feue dans ce contrat[2385] mais ce n'est pas une preuve de vie.

VI Balthazar du PAC, seigneur de Marbre, Lasalle.

Il reçut le 1er juillet 1609, des provisions de la charge de capitaine de Castillon, sur la démission de Charles du Pac, son père[2386].

Il reçut, le 18 novembre 1626, des lettres lui accordant le remboursement du prix de la dîme de Bonac, acquise par son père « attendu que le révérend père en Dieu, Bruno de Buade, évêque de Couserans, désire reprendre ladite dîme.»

Il acheta le 6 avril 1639, la seigneurie d'Uchentein[2387]. Le 23 octobre 1649, Jean du Pac protesta au nom de Balthazar du Pac, son père, capitaine châtelain de Castillon à l'occasion des dispositions pour la défense du château[2388]. Balthazar du Pac serait mort en 1662. Ses biens furent estimés le 26 juin 1663 et le partage de ses biens entre Jean du Pac, Jacques du Pac, Charles du Pac, sieur de Lasserre, Françoise et Jeanne du Pac, frères et sœurs fut effectué le 13 décembre 1663[2389].

Il avait épousé, par contrat du 28 avril 1613, **Louise d'USTOU,** dotée de 10 000 livres, fille de Frix d'USTOU, seigneur de La Moulette, de Juzet, et de Georgette de MUN, il fut assisté de Jean Jacques du Pac, fils puîné de Charles du Pac, et de Jeanne de Solan, veuve de Mathieu du Pac[2390]. Le 9 février 1624, Frix d'Ustou reçut une reconnaissance de Charles du Pac, seigneur de Marbre, et de Balthazar du Pac, seigneur de Lasalle, capitaine de la ville et châtellenie de Castillon, et de Louise d'Ustou, femme dudit sieur de Lasalle, du paiement de la somme de 10 000 livres pour la dot de ladite Louise d'Ustou, sa fille, suivant leur contrat de mariage[2391].

Ils eurent[2392] :

7.1 Jean du PAC, qui suit.

7.2 Charles du PAC, seigneur de Lasserre.

[2383] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Lort,* produisant la preuve.
[2384] Archives du Pac
[2385] AD.HG 3 E 5413 Montesquieu Volvestre
[2386] Archives du Pac
[2387] Archives du Pac
[2388] Archives du Pac
[2389] Archives du Pac
[2390] AD.HG 3 E 28 029 Saint-Béat ; AD. Gers Vergès I 1203, Raymond Lates, notaire de Saint-Béat.
[2391] AD. Ariège 5 E 7446
[2392] Jules Villain, *op.cit.,* II, pp. 1772, 1773.

Il était en procès, le 18 septembre 1669, avec ses sœurs Marguerite et Jeanne du Pac, pour un achat[2393]. Le 25 août 1687, eut lieu la main levée de saisie de tous les fruits dépendant de l'hérédité de feu Marc Antoine de Bossost, seigneur de Franquevielle, de laquelle Jeanne du Pac de Marbre se départit en faveur de Charles du Pac de Lasserre, tuteur des enfants dudit seigneur de Franquevielle[2394]. Il mourut avant le 22 janvier 1697, date du testament de sa sœur Georgette du Pac.

7.3 Françoise du PAC.

Elle épousa (selon des articles du 5 avril 1668 et 6 février 1670) **Auguste de BOSSOST,** seigneur de Franquevielle, fils de Marc Antoine de BOSSOST, seigneur de Franquevielle, et de Marguerite de LA MOTHE d'Izaut, d'où postérité[2395].

Auguste de Bossost mourut avant le 9 mars 1678, date d'une transaction entre M. de Bossost et Françoise du Pac, veuve d'Auguste de Bossost, seigneur de Franquevielle, Françoise du Pac testa le 10 juillet 1679[2396]. Le 1er septembre 1681, on constata la situation des biens des enfants d'Auguste de Bossost et de Françoise du Pac, sous la tutelle de Charles du Pac[2397]. Le 25 janvier 1702, leur fils Marc Antoine de Bossost, épousa par contrat Jeanne de Roquemaurel, fille de feu Jean de Roquemaurel, seigneur de Montégut et de Soueix, et de Marie d'Ustou, assistée de Paul de Roquemaurel, seigneur et vicomte de Montégut, parmi les présents Charles du Pac de Marbre, prêtre habitant Sentein[2398].

7.4 Jacques du PAC, seigneur de Mondou.

Il fut émancipé le 26 janvier 1660[2399] ; le 20 mars 1666, il y eut un partage entre Jacques du Pac, sieur de Mondou, Charles du Pac, sieur de Lasserre, Françoise et Jeanne du Pac, de la portion d'hérédité de Balthazar du Pac, leur père, laquelle était restée indivise par le partage précédemment fait avec Jean du Pac, leur frère aîné, puis le 24 septembre 1669 il y eut un nouveau partage entre les mêmes[2400]. Le 1er juillet 1674, il reçut un certificat du comte de Foix constatant son service dans la troupe qu'il avait levée par ordre de M. le maréchal d'Albret puis, le 25 septembre 1674, avec son frère Jean du Pac, seigneur de Lasalle, Jean de Galauba, seigneur de Mailholas et Jeanne du Pac, il dénombra les biens nobles qu'ils possédaient dans la vallée de Biros[2401].

L'inventaire des biens de feu Jacques du Pac, sieur de Mondou fut réalisé en août 1693[2402].

[2393] Archives du Pac
[2394] Archives du Pac
[2395] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Bossost,* produisant la preuve.
[2396] Archives du Pac
[2397] Archives du Pac
[2398] AD. Ariège 5 E 7459
[2399] Archives du Pac
[2400] Archives du Pac
[2401] Archives du Pac
[2402] Archives du Pac

Il avait épousé, par contrat du 6 avril 1660 **Marie de MERITENS,** fille de Jean de MERITENS, seigneur de Pradals, et de Marie de VENDÔMOIS[2403].
Marie de Vendômois, veuve, fit, le 22 décembre 1661, une cession à Jacques du Pac, sieur de Mondou, son beau-fils[2404]. Le 24 juillet 1696, Marie de Méritens, veuve, fit un accord avec Jean du Pac de Marbre, son fils aîné, il lui céda 4 250 livres[2405].
Ils eurent :

1° Jean du PAC, sieur de Marbre et de Mondou, il habitait Sentein.
Il épousa par contrat (du 16 février) 1697, **Jeanne de MERITENS,** dotée de 4 000 livres, fille de Marc Antoine de MERITENS, sieur de Qué, et de Jeanne de VAUX de Bagen[2406]. Le 5 juillet 1713 Jean du Pac, sieur de Marbre, donna une procuration à Marc Antoine de Méritens, seigneur de Montégut, et à Charles du Pac de Biros, prêtre, son cousin, pour procéder au partage entre eux, et Charles du Pac, ancien curé de Mérens, tant des biens de ses père et mère que de ceux de leur frère Paul du Pac, mort intestat ; le 18 novembre 1713, eut lieu un partage de biens entre Jean du Pac et Charles du Pac, prêtre, frères[2407]. Le 21 juin 1716, Charles du Pac, ancien curé de Mérens et son frère Jean du Pac firent un accord[2408].
Il mourut avant le 18 mars 1720, date d'une convention entre Guy de Méritens, sieur de Bagen, héritier testamentaire de Jean du Pac, fils aîné de Jacques du Pac, sieur de Mondou, et Charles du Pac de Marbre, ancien curé de Mérens, frère dudit Jean[2409].

2° Charles du PAC.
Baptisé le 6 décembre 1662[2410], il fut prêtre et curé de Mérens. Le 11 avril 1701, étant procureur de sa mère Marie de Méritens, habitant de Marbre de Biros, assisté de son frère Paul du Pac, sieur de Bonac, il donna une quittance à Jean de Vendômois, seigneur de Lafitte, Poucharramet, pour partie de la constitution dotale de sa mère[2411]. Il testa le 17 octobre 1731, en faveur de Jean du Pac de Lasalle de Marbre, son cousin, son testament fut ouvert le 21 février 1740[2412].

[2403] Archives du Pac
[2404] Archives du Pac
[2405] AD. Ariège 5 E 7236 Saint-Girons
[2406] AD.HG 3 E 19 221 Sauveterre
[2407] Archives du Pac
[2408] Archives du Pac
[2409] Arcuives du Pac
[2410] Archives du Pac
[2411] AD. Ariège 5 E 7268 Saint-Girons
[2412] Archives du Pac

3° Paul du PAC, sieur de Bonac. Le 30 mai 1703 il reçut une donation de sa mère Marie de Méritens[2413]. Le 10 août 1704, il passa une convention avec son frère Jean et mourut avant le 5 juillet 1713, intestat (supra.)

7.5 Jeanne du PAC.

Elle testa le 20 février 1708 et mourut avant le 22 juin 1711, date à laquelle Charles du Pac, prêtre, habitant Bonac, son héritier, reçut 164 livres d'un restant de créance[2414].

7.6 Georgette du PAC.

Elle testa, veuve, le 22 janvier 1697, nommant ses enfants Balthazar, Jean Auguste, Jean Louis, Louise et Hélène de Lapasse, feu Balthazar de Lapasse a été marié avec Marguerite de Roquemaurel ; elle ratifia la donation à Jean et Marthe de Lapasse, ses petits-enfants ; son fils Jean Auguste avait épousé Louise de Maillac, d'où Jean Louis, Marguerite et Jeanne de Lapasse, à qui elle fit un legs ; elle institua héritier universel son fils Jean Louis de Lapasse, de ses biens et de ceux qui pouvaient lui être advenus du chef de feu Charles du Pac, sieur de Lasserre de Marbre, son frère[2415].

Elle avait épousé, par contrat du 21 août 1632, **Maximilien de LAPASSE,** seigneur de Lahitère, fils de feu Durand de LAPASSE, seigneur de Lahitère, capitaine au régiment de Picardie et d'Anne de SAINT-PASTOU[2416].

Le 19 février 1664, Georgette du Pac, femme de Maximilien de Lapasse déclara avoir fait une donation à son frère Jean du Pac, seigneur de Lasalle, puis le 14 novembre 1666, elle fit une donation à Jacques du Pac de Mondou, son frère[2417].

Le 29 décembre 1666, leur fils Balthazar de Lapasse épousa par contrat Marguerite de Roquemaurel, fille de feu Octavien de Roquemaurel, coseigneur de Soueix, seigneur de Montégut et Rouze, et de Gabrielle de Siregand, avec dispense de Sa Sainteté attendu qu'il y avait une parenté du troisième au quatrième degré[2418]. Le 1er août 1668, Jean de Roquemaurel, seigneur de Montégut, Rouze, baron de Constansac, coseigneur de Soueix, au nom de Georgette du Pac, femme de Maximilien de Lapasse, seigneur de Lahitère, pour liquider les droits de feu Balthazar du Pac, seigneur de Marbre, son père, donna une quittance à Jean du Pac, sieur de Lasalle, frère de ladite du Pac, de la somme de 300 livres sur Guy de Méritens, sieur de Montégut[2419].

Maximilien de Lapasse mourut avant le 18 juin 1691, date du contrat de mariage de son fils Jean Louis de Lapasse, chevalier de Lahitère, avec Catherine de Rouaix, fille de feu Pierre de Rouaix et de Marie de Lort de Rimont[2420].

7.7 Marguerite du PAC.

[2413] Archives du Pac
[2414] AD. Ariège 5 E 7237 Saint-Girons
[2415] AD.HG 3 E 36361 Monbrun
[2416] Archives du Pac
[2417] Archives du Pac
[2418] Abbé Samiac
[2419] AD. Ariège 5 E 7455
[2420] AD. Ariège 5 E 7466(37)

En 1681, Marguerite du Pac était veuve de Jean de Galauba, seigneur de Mailholas[2421], le 23 mai 1689, elle fit un accord avec Georges de Bertier[2422]. Le 15 septembre 1704, elle rendit le compte de tutelle de Marc Antoine de Bossost de Franquevielle, son neveu[2423]. Elle testa le le 29 janvier 1706, instituant héritier universel Joseph du Pac, sieur de Marbre et de Lasalle[2424] et serait morte à Marbre, le 10 février 1706 (preuve non fournie.).

Elle avait épousé, par contrat du 27 mars 1646, dotée de 8 000 livres, **Jean de GALAUBA,** seigneur de Mailholas et de Dahusse, fils de feu François de GALAUBA, seigneur de Mailholas, et de Claire d'ESPINAS, parmi les présents figurait Jean du Pac, seigneur de Palats[2425].

Le 18 novembre 1669, Marguerite du Pac, femme de Jean de Galauba, seigneur de Mailholas, et Jeanne du Pac, sa sœur, achetèrent à leur frère Charles sa portion de biens en Biros et le huitième qui lui revenait sur les moulins[2426].

VII Jean du PAC, seigneur de Lasalle, Marbre.

Le 27 juin 1653 il fut condamné à 10 ans de galères et 3 000 livres d'amende pour avoir été l'auteur d'un guet-apens[2427], il n'est pas cité entre cette date et le 16 juin 1658. Le 15 juin 1668 il fut assigné par le bureau des finances de Montauban pour l'hommage à rendre au Roi pour les biens nobles et rentes seigneuriales qu'il possédait dans la vallée de Biros[2428].

Il testa le l3 novembre 1682, léguant 4 000 livres à Marie du Pac, sa fille aînée, nommant Jean, Charles, Louise, Françoise du Pac, instituant héritier universel son fils aîné Joseph[2429] et mourut avant le 10 décembre 1682, date du testament de Georgette de Méritens, veuve, léguant 1 700 livres à sa fille Marion du Pac, nommant Jeannet, Charles, Louise et Françon du Pac, instituant héritier universel Joseph du Pac, son fils[2430]. L'inventaire de son hérédité fut effectué le 10 janvier 1683 à la requête de Georgette de Méritens, veuve[2431].

Il avait épousé (en 1665, preuve de la date non fournie, qui doit être une déduction) **George (Georgette) de MERITENS,** fille d'Alexandre de MERITENS, seigneur de Montégut, de Qué, et de Jeanne d'ENCAUSSE, sa première épouse, le 19 septembre 1665, Jean du Pac reconnut avoir reçu 4 000 livres de sa fiancée Georgette de Méritens[2432]. Jean du Pac et Georgette de Méritens obtinrent en 1666 une dispense de parenté[2433]. Le 10 octobre 1688, Jacques du Pac, sieur de Marbre, sur le point de partir en la compagnie des cadets de la citadelle de Belfort, donna une procuration à George de Méritens, sa mère[2434]. Le 31 mars

[2421] AD.HG 3 E 15 466 Montesquieu Volvestre
[2422] Archives du Pac
[2423] Archives du Pac
[2424] Archives du Pac
[2425] AD. Ariège 5 E 7452 ; Archives du Pac
[2426] Archives du Pac
[2427] Abbé Fauroux
[2428] Archives du Pac
[2429] AD. Ariège 5 E 7457 Archives du Pac
[2430] AD. Ariège 5 E 7457
[2431] Archives du Pac
[2432] Archives du Pac
[2433] Archives du Pac
[2434] AD.HG 3 E 19 272 Sauveterre

1693, Georgette de Méritens habitait Pouech lors du contrat de mariage de sa fille Marie avec Auguste de La Mothe d'Izaut. Elle ne fut pas dite feue lors du contrat de mariage de sa fille Louise le 26 novembre 1713.
Ils eurent :

8.1 Philippe du PAC.
Né le 30 *avril* 1666, il mourut en bas âge[2435].

8.2 Jacques Joseph du PAC, qui suit.

8.3 Charles du PAC, prêtre, dit abbé de Biros.
Le 26 août 1693, alors qu'il était clerc tonsuré, son frère Joseph du Pac, sieur de Lasalle, de Marbre, lui constitua 100 livres de rente annuelle jusqu'à ce qu'il soit pourvu d'un bénéfice[2436]. Le 20 mai 1699 il reçut une procuration de Joseph du Pac de Marbre et de Marguerite et Jeanne du Pac, concernant leur directe dans la vallée de Biros[2437].
Il testa le 10 mars 1744, instituant héritier universel son neveu Charles du Pac de Marbre[2438], et mourut deux jours après.

8.4 Jean du PAC, sieur de Lasalle.
Il fut capitaine de dragons au régiment de la Reine, chevalier de Saint-Louis. Il testa une première fois le 27 mai 1692 faisant un legs à George de Méritens, sa mère, instituant héritier universel son frère aîné Joseph du Pac[2439], il testa encore le 20 juin 1754[2440] et mourut en avril 1755.

8.5 Marie du PAC, fille aînée.
Elle épousa, par contrat du 31 mars 1693, dotée de 3 000 livres, **Auguste de LA MOTHE d'Izaut,** fils de Roger de LA MOTHE et de Marie HUNAUD, sa première femme, du lieu de Castillon[2441], Elle mourut avant le 26 novembre 1713, date du contrat de mariage de sa sœur Françoise du Pac avec Gabriel de La Mothe d'Isaut, frère de son mari.

8.6 Louise du PAC.
Elle testa le 9 janvier 1710, nommant feu son père et sa mère, faisant des legs à Louise de Bossost, sa belle-sœur, à Jean du Pac, sieur de Lasalle, son frère, à Françoise du Pac, sa sœur, à Louise du Pac, sa nièce et filleule, instituant héritier universel Joseph du Pac, seigneur de Lasalle et de Marbre, son frère[2442].

[2435] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[2436] Abbé Samiac
[2437] Archives du Pac
[2438] AD. Ariège 2 C 931
[2439] AD. Ariège 5 E 7262 (5)
[2440] Archives du Pac
[2441] AD. Ariège 5 E 7458
[2442] AD. Ariège 5 E 7460

Elle testa le 30 janvier 1740 et mourut le 23 octobre 1751, sans alliance.

8.7 Françoise du PAC.
Elle épousa, par contrat du 26 novembre 1713, dotée de 4 500 livres, **Gabriel de LA MOTHE d'Izaut,** fils de feu Roger de LA MOTHE et de Louise d'ORBESSAN, la future reçut un legs de Marguerite du Pac, sa tante, sa sœur Marie du Pac est morte[2443].

VIII Jacques **Joseph du PAC,** seigneur de Lasalle, Marbre.
Il testa une première fois le 10 octobre 1688, donnant 500 livres à Marion du Pac, sa sœur aînée, 300 livres à chacun de ses frères et sœurs, Jean, Charles, Louise, Françon, instituant héritière universelle sa mère, George de Méritens, sur le point de partir en la compagnie des cadets de la citadelle de Belfort, il donna le même jour une procuration à sa mère[2444].
Le 22 juin 1711, Marguerite de Roquemaurel, veuve de Balthazar de Lapasse, seigneur de Lahitère, faisant pour Jean de Lapasse, son fils absent pour le service de Sa Majesté, déclara avoir été payée de 80 livres par Joseph du Pac, sieur de Marbre, remplacé par Charles du Pac, son frère, prêtre, pour reste des droits de feue Georgette du Pac[2445]. Le 7 juillet 1727, une assignation féodale contre Joseph du Pac de Marbre fut donnée aux préposés au séquestre des biens dudit sieur du Pac[2446].
Il testa le 22 mars 1735, instituant héritier son fils Charles du Pac, déclarant qu'il avait laissé jouir Charles du Pac, son frère, d'une partie des biens de la succession de Marguerite du Pac, veuve de Jean de Galauba, dont la jouissance appartenait à lui, testateur[2447].
Il avait épousé, par contrat des 1er et 4 mars 1696, après dispense de la Cour de Rome, **Louise de BOSSOST**[2448], fille de d'Auguste de BOSSOST, seigneur de Franquevielle, et de Françoise du PAC[2449].
Ils eurent :

9.1 Charles du PAC, seigneur de Marbre.
Il testa le 9 avril 1754 et mourut le 31 décembre 1758, son testament fut ouvert le 7 février 1759[2450], sans postérité. La succession de la maison du Pac de Marbre fut partagée, en 1785, entre le marquis d'Espagne, la comtesse de Terssac, la marquise de Mailholas[2451].
Il avait été fiancé, par contrat du 23 juin 1733, à **Claire de COMMINGES de Lastronques**[2452], le mariage n'eut pas lieu.

[2443] AD. Ariège 5 E 7460, Nartus, notaire, le contrat de mariage fut insinué le 7 décembre 1713 (AD. Ariège 2 C 919)
[2444] AD. HG 3 E 19 272 Sauveterre
[2445] AD. Ariège 5 E 7237 Saint-Girons
[2446] Archives du Pac
[2447] Archives du Pac
[2448] Archives du Pac
[2449] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Bossost,* produisant la preuve.
[2450] Archives du Pac
[2451] Archives du Pac
[2452] Archivrs du Pac

9.2 Jeanne du PAC.

Née en 1710, elle épousa le 24 novembre 1740 (par contrat du 8 mars 1740) avec dispense de parenté **Octavien de CABALBY,** baron d'Esplas[2453], fils de Jacques de CABALBY, baron d'Esplas, et de Claire de PAILHAS[2454]. Octavien de Cabalby mourut en 1784, d'où postérité. Le 13 mars 1740 avait été passé un contrat d'augment de la dot de Jeanne du Pac, fiancée d'Octavien de Cabalby[2455].

IV
Seigneurs de Fronsac

L'auteur de cette branche selon Jules Villain est François du Pac, fils de Mathieu du Pac, seigneur de Marbre, et de Jeanne de Solan (ce que nous adoptons); selon Maurice Vuillier son auteur serait Fortanier du Pac, fils de François du Pac, seigneur de Lasalle, et de Françoise de Lestandard, il aurait épousé Agne d'Antin et serait le père de François du Pac, qui est celui indiqué par Jules Villain, l'auteur de cette branche. Le contrat de mariage de François du Pac avec Gaudiette de Palats le dit seigneur de Marbre, ainsi que plusieurs actes. L'origine indiquée par Maurice Vuillier est tirée d'un acte de 1617 faisant apparaître un Fortanier du Pac, sieur de *La Loret,* mari d'Agne d'Antin qui ne dit pas que ceux-ci furent les parents de François, mais que son père (de Fortanier) avait traité le contrat de mariage de Fortanier du Pac et d'Agne d'Antin. Le contrat de mariage de Jean du Pac, fils de François et de Gaudiette de Palats, fait apparaître son frère Fortanier du Pac qui est très probablement celui indiqué en 1617 comme mari d'Agne d'Antin.

V François du PAC, seigneur de Marbre, habitant le lieu de Fronsac, puis seigneur de Fronsac (à 5 km au nord de Saint-Béat, Haute-garonne.)

En 1594, Gaudiette Verdier veuve de feu Jean Serre alias de Bartholomé de Fronsac est citée avec François du Pac, seigneur de Marbre, et Gaudiette de Palats, de Fronsac, sa femme[2456]. Le 10 août 1603, Pierre de Binos, écuyer, habitant Créchets, donna une quittance à François du Pac, seigneur de Marbre, et à Gaudiette de Palats, sa femme, héritière de feu noble François de Palats, coseigneur de Créchets[2457]. Le 3 mai 1604, François du Pac, seigneur de Marbre, habitant Fronsac et Gaudiette de Palats, sa femme, reçurent une quittance de 200 livres de Bertrand de La Mothe, seigneur de Saubens ; feu François de Palats de Créchets était débiteur envers Bertrand de La Mothe, seigneur de Saubens, de 200 écus pour la vente d'un cheval et aimable prêt, il lui a fait vente d'un moulin en la vallée de Barousse, ladite Gaudiette de Palats, sœur dudit François, s'était opposée à la vente dudit moulin comme lui étant donné en partie par les biens de ses père et mère[2458].

François du Pac fut cité en 1608, étant héritier de Jean de Palats, chanoine du chapitre de l'église cathédrale de Saint-Bertrand, avec Jeanne de Gestas, femme de noble Barthélemy

---

[2453] Archives du Pac

[2454] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Cabalby,* produisant la preuve.

[2455] AD. Ariège 2 C 183

[2456] AD.HG 3 E 27 965 Saint-Béat

[2457] AD.HG 3 E 28 191 Salechan

[2458] AD.HG 3 E 28 189 Estenos

Tardin, capitaine, comme héritière de Manaud de Gestas, son frère, aussi chanoine de ladite église et archidiacre de Rivière[2459], la même année il fut cité avec Bertrand Begoux et Blanquine de Palats, sa femme, héritière de feue Marie de La Marque[2460]. Le 22 mai 1608, François du Pac, seigneur de Marbre, mari de Gaudiette de Palats, héritière de feu François de Palats, sieur de Créchets lequel avait donné 600 livres à sa sœur Peyronne de Palats qui avait épousé par contrat du 19 juin 1594 Raymond Farrère[2461]. François du Pac, sieur de Marbre reconnut, en 1615, avoir reçu de Barthélemy de Sacère, coseigneur de Marignac, 2 285 livres pour la dot que ledit sieur de Sacère avait contracté à Agne de Sacère, sa fille, par le contrat de mariage passé entre celle-ci et Savary du Pac, sieur de Créchets, son fils[2462].
En 1617, François du Pac, sieur de Fronsac, et Gaudiette de Palats firent un achat, à(?) Arnaud Raymond de Palats dit Boilhet, cet acte mentionna le contrat de mariage que son père avait traité entre Fortanier du Pac, sieur de *La Loret*, et Agne d'Antin[2463]. En 1623, François du Pac, sieur de Fronsac, et Gaudiette de Palats, sa femme, furent cités avec Jean Louis de Binos, sieur de Signac, Gaudiette de Palats avait succédé à feus Bertrand et François de Palats[2464]. Le 28 avril 1627 François du Pac vendit à Jean du Pac, sieur de Palats, un moulin acquis le 6 décembre 1596 d'Antoine de Mauléon, sieur de Gensac[2465]. En 1633 il assista Sabine de Palats lors de son contrat de mariage avec Joseph Auguie[2466]. Le 10 août 1641 François du Pac, seigneur de Fronsac était procureur de Catherine du Pac, veuve de Jean de Bordes, lors du contrat de mariage de son fils Alexandre de Bordes, seigneur de Sarradas avec Jeanne de Binos[2467], François du Pac, seigneur de Fronsac, est cité en 1643, étant seigneur de Marbre et de Fronsac[2468].
Il avait épousé, le 7 octobre 1593, par contrat du 24 juillet 1593, **Gaudiette de PALATS,** dotée de 1 666 écus 2/3, nièce de Savary de Mauléon, seigneur de Barbazan, qui était présent lors du mariage, ainsi que Jean de Palats, chanoine et archidiacre de Saint-Bertrand de Comminges, et Géraud de Mauléon, capitaine de Frontignes[2469], elle était sœur de François de Palats.
Ils eurent :

6.1 Savary du PAC, seigneur de Créchets (à 1 km à l'ouest d'Antichan, Hautes-Pyrénées.)
Il reçut un paiement en 1631[2470] et mourut dès 1632, date d'un accord entre François et Jean du Pac, seigneur de Fronsac, et Anne de Sacère, veuve du feu sieur de Créchets,

[2459] AD.HG 3 E 24859 Saint-Gaudens
[2460] AD.HG 3 E 28 025 Saint-Béat
[2461] AD.HG 3 E 27 983 Saint-Béat
[2462] AD.HG 3 E 27 990 Saint-Béat
[2463] AD.HG 3 E 28 053 Saint-Béat
[2464] AD.HG 3 E 28 056 Saint-Béat
[2465] AD.HG 3 E 28 060 Saint-Béat
[2466] AD.HG 3 E 28 066 Saint-Béat
[2467] AD.HG 3 E 28 155 Créchets
[2468] AD.HG 3 E 28 157 Créchets
[2469] AD.HG 3 E 28 439 Saint-Béat, l'acte nomme François du Pac, seigneur de Marbre
[2470] AD.HG 3 E 28 172 Créchets

qui avait testé en juin dernier, François du Pac était le père de Jean du Pac, coseigneur de Fronsac et de Créchets[2471].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 7 avril 1614 **Anne de SACERE,** dotée de 8 000 livres, première fille de Barthélemy de SACERE, seigneur de Marignac, et de Marie d'USTOU, parmi les présents Charles du Pac, capitaine de Castillon, Balthazar du Pac, seigneur de Lasalle de Sentein[2472].
Anne de Sacère reconnut le 21 juin 1619, avoir reçu de son père 1 705 livres sur (en plus de ?) la somme de 6 085 livres du 15 février 1618[2473].
Anne de Sacère, fille de feu Barthélemy de Sacère, coseigneur de Marignac, épousa en secondes noces, par contrat du 21 juillet 1634, dotée de 11 700 livres, Jean d'Astorg, sieur de Thuy, de l'avis de Jean de Mun, seigneur et baron dudit lieu, de François du Pac, seigneur de Fronsac ; Miramonde de Mun, dame d'Aubarède était la mère dudit sieur de Thuy, Gabriel d'Astorg, prébendier de l'église cathédrale de Comminges était le frère dudit sieur de Thuy, ils lui donnent 6 000 livres plus 2 000 écus de son frère[2474].
Jean d'Astorg, sieur de Thuy était donc fils de Joseph d'Astorg, seigneur d'Aubarède, et de Miramonde de Mun[2475], d'où postérité.

6.2 Jean du PAC, qui suit.

6.3 Bertrand du PAC.
Aumônier de Couserans, il est cité en 1619 avec son père[2476], puis, le 17 juillet 1626, comme archiprêtre de Fronsac, il assista son frère Jean lors de son contrat de mariage avec Jeanne de Lanes (ou Lanés).

6.4 Fortanier (alias Fortuné) **du PAC,** sieur de Louch.
C'est probablement lui qui épousa par contrat dès 1617, **Agne d'ANTIN.** Il protesta en 1631 au sujet d'un achat de Roger de Binos d'Arros et d'Ardignac[2477].

6.5 Gabrielle du PAC.
Elle épousa, par contrat du 29 octobre 1614, dotée de 6 000 livres, **Jacques de BINOS,** seigneur d'Arros, assisté de François de Binos, prêtre et archidiacre de l'église cathédrale de Comminges, son frère, son parent au 4ème degré, parmi les présents figuraient Jean du Pac, chanoine dudit Comminges, Balthazar du Pac, seigneur de Lasalle[2478].

[2471] AD.HG 3 E 28 065 Saint-Béat
[2472] AD.HG 3 E 28 030 Saint-Béat
[2473] AD.HG 3 E 28 053 Saint-Béat
[2474] AD. HG 3 E 28 074 Saint-Béat.
[2475] Jules Villain, *op.cit.,* II, pp.1088, 1089
[2476] AD.HG 3 E 28 053 Saint-Béat
[2477] AD.HG 3 E 28 172 Créchets
[2478] AD.HG Reg. Ins 19, Raymond Tournier, notaire

En 1615, Jacques de Binos, sieur d'Arros, reconnut avoir reçu 2 000 livres sur la somme de 6 000 livres constituée par le sieur de Marbre à Gabrielle du Pac, sa fille, fiancée dudit sieur d'Arros[2479]. Le 21 juin 1619, Gabrielle du Pac reconnut avoir reçu 4 500 livres de la dot donnée par son père[2480]. Jacques de Binos mourut avant le 2 novembre 1650, date du contrat de sa fille Marthe de Binos avec noble Géraud Dupuy, sieur de Carsalade, Gabrielle du Pac a donné 15 000 livres[2481].

VI Jean du PARC, seigneur de Palats, Fronsac, Créchets.
En 1645 il fut présent au contrat de mariage de son beau-frère M.Me Antoine de Pelleporc, docteur et avocat à Salies, avec Jeanne Descat, fille de feu sieur Pierre Bernard Descat, bourgeois de Montesquieu, et d'Anne Fabri[2482] ; Brigitte de La Marque , seconde épouse de Jean du Pac, était la sœur utérine d'Antoine de Pelleporc tel que cela apparaît le 22 avril 1677 à propos du reliquat des biens de feu Antoine de Pelleporc qui devaient revenir à Bertrand du Pac, fils de Brigitte de La Marque[2483].
Jean du Pac mourut en 1673, à cette date François du Pac, sieur de Créchets, et Bertrand, Michel et autre Bertrand du Pac, frères, et Urbain d'Aspet, mari de Paule du Pac et Jean François d'Encausse, seigneur de Ganties mari de Marie Françoise du Pac, faisant pour Gabrielle du Pac, leur sœur et belle-sœur, demandèrent de procéder à l'estimation des biens de Jean du Pac, sieur de Créchets, leur père et beau-père[2484], selon une sentence rendue le 28 mars 1674 par Jean Vaysse, avocat, ses biens furent partagés le 23 novembre 1679, il avait été marié en premières noces avec Catherine de Barèges et avait procréé trois garçons et deux filles, François, Bertrand, Michel, Paule et Gabrielle. Il avait épousé en secondes noces Brigitte de La Marque, d'où un garçon et une fille, Bertrand, Marie. Il avait marié François du Pac, son fils aîné avec Marie d'Encausse et lui avait donné la moitié de tous ses biens. Aujourd'hui 23 novembre 1679, François du Pac, seigneur de Créchets, Bertrand du Pac, seigneur de Fronsac, Michel du Pac, sieur de Gembre, autre Bertrand du Pac, Urbain d'Aspet, seigneur de Lez et de Bavarthès, mari de Paule du Pac, et Marie du Pac ont procédé au partage des biens en présence de demoiselle de La Marque, veuve dudit sieur de Palats[2485].
Il avait épousé en premières noces, par contrat du 17 juillet 1626 **Jeanne de LANES,** dotée de 1 500 livres, fille de noble Jean de LANES, capitaine, et de Jeanne de LA MOTHE, il était assisté de Bertrand du Pac, prêtre et archiprêtre de Fronsac, de Savaric du Pac, sieur de Créchets et de Fortanier du Pac, sieur de Louch, ses frères[2486]. Il est possible que ce mariage n'ait pas eu lieu car Catherine de Barèges apparaît comme première épouse. Par ailleurs Jeanne de Lanes ou sa sœur homonyme épousa Jean François de Binos, seigneur de Signac, Siradan, d'où postérité.
Il avait épousé en deuxièmes noces, par contrat du 7 avril (alias 16 août) 1629, **Catherine de BAREGES,** dotée de 2 500 livres, fille de Carbon de BAREGES, seigneur de Tilhouse, et de

[2479] AD.HG 3 E 27 900 Saint-Béat
[2480] AD.HG 3 E 28 053 Saint-Béat
[2481] AD.HG 3 E 19259 Sauveterre
[2482] AD. HG 3 E 15 580 Montesquieu Volvestre
[2483] AD. Ariège 5 E 4219 Betchat
[2484] AD.HG 3 E 27 924 Saint-Béat
[2485] AD. HG 3 E 28 423 Saint-Béat
[2486] AD.HG 3 E 28 059 Saint-Béat

Françoise de GEMIT de Lussan[2487], le 14 juin 1630, à Tilhouse, suivant le contrat de mariage du 16 août 1629 par lequel Carbon de Barèges, seigneur de Tilhouse donnait 2 500 livres à sa fille et Françoise de Gémit, sa mère, lui donnait 2 000 livres, il lui avait été baillé la métairie dite du Plan, à Saint-Bertrand[2488].
Il avait épousé,(en troisièmes noces), en 1642, **Brigitte de LA MARQUE**[2489].
Brigitte de La Marque testa en 1679, dans la maison seigneuriale de Jean du Pac, veuve de Jean du Pac, seigneur de Palats, demeurant à Fronsac, elle avait été mariée en premières noces à Jean d'Aure, seigneur de Lanespède, d'où un fils Jean d'Aure, seigneur de Lanespède, en secondes noces avec feu Jean du Pac, seigneur de Palats, elle a eu Bertrand du Pac et Marie Françoise du Pac, ladite demoiselle du Pac a été mariée à M. de Ganties, le sieur du Pac est marié avec Anne Descat[2490]. Brigitte de La Marque mourut dès 1681, date à laquelle son fils Bertrand du Pac était son héritier, résidant à Fronsac[2491].
Enfants du deuxième lit, si le premier mariage eut lieu :

7.1 François du PAC, qui suit.

7.2 Bertrand du PAC

7.3 Michel du PAC

7.4 Paule du PAC.
Elle épousa, par contrat du 4 février 1663, dotée de 4 000 livres, **Urbain d'ASPET,** seigneur de Lez, fils de Barthélemy d'ASPET, seigneur de Savarthès, et de feue Françoise de BARON, d'où postérité[2492]. Urbain d'Aspet, magistrat royal de Frontignes, mourut avant le 8 mai 1693, date d'une donation en avance d'hoirie, de Paule du Pac, veuve, habitant Lez en Comminges, de 1 500 livres à sa fille Jeanne d'Aspet[2493].
En 1700 Paule du Pac, veuve, et Jean d'Aspet, sieur de Lez, mère et fils, firent une vente à Jean du Pac, sieur de Palats[2494], la même année, la cinquième partie des biens de Catherine de Barèges fut adjugée à Paule du Pac, sa fille, le même acte cite Michel, Bertrand, Gabrielle, autre Bertrand et Marie, frères et sœurs, enfants de feu Jean du Pac[2495].

7.5 Gabrielle du PAC.

Enfants du troisième lit, si le premier mariage eut lieu :

[2487] Maurice Vuillier, se référant à Bourdette
[2488] AD. Gers I 1203, Jean Labatut, notaire
[2489] Jules Villain, *op.cit.,*II, p. 1776, qui ignore le premier mariage.
[2490] AD.HG 3 E 27 929 Saint-Béat
[2491] AD.HG 3 E 27 930 Saint-Béat
[2492] AD.HG 3 E 27 918 Saint-Béat ; AD. Gers Vergès I sup 28
[2493] AD. Ariège B 145
[2494] AD.HG 3 E 27 933 Cierp
[2495] AD.HG 3 E 27 933 Cierp

7.6 Bertrand du PAC, auteur de la branche des seigneurs de Cassagne et de La Bastide.

7.7 Marie Françoise du PAC.
Elle épousa, par contrat du 11 mai 1664, **Jean François d'ENCAUSSE,** baron d'Encausse, seigneur de Ganties, fils de Jean d'ENCAUSSE**,** baron d'Encausse, seigneur de Ganties, et d'Isabeau de LA TOUR de Landorthe, il mourut en 1705 et Marie Françoise du Pac en 1707, d'où postérité[2496].

VII François du PAC, seigneur de Palats, Fronsac, Créchets.
Le 6 janvier 1660, il fut présent, avec Jean du Pac, seigneur de Palats, et Bertrand du Pac, sieur de Créchets, au contrat de mariage de noble Arnaud Soule, sieur de Vezins avec Marthe d'Aspet[2497].
Il épousa, par contrat du 8 décembre 1662, **Marie d'ENCAUSSE,** dotée de 8 000 livres, fille de feu Antoine d'ENCAUSSE, seigneur de Régades, et de Jacquette de BERAIL de Merville, la future était assistée de Simon d'Encausse, seigneur de Régades, et de Paul d'Encausse, ses frères[2498].
Ils eurent :

8.1 Jean du PAC, qui suit

8.2 Jean Jacques du PAC, auteur de la branche des seigneurs de Pradette.

8.3 Catherine du PAC.
Elle épousa, par contrat du 12 janvier 1712, **Joseph d'ICART de PONTAUD,** lieutenant au régiment de Ségur, fils de Jacques d'ICART de PONTAUD, seigneur de Pontaud, mousquetaire de la garde du Roi, et de Marie de SOLAN de Saboulies, d'où postérité[2499]. Le 27 avril 1724, Jacques d'Icart, sieur de Pontaud, habitant Pontaud donna 597 livres à son fils Joseph d'Icart, sieur de Lille, pour fin de paiement de 1 750 livres, de feue Marion de Solan, sa mère, dans son contrat de mariage avec Catherine du Pac, par police du 5 mars 1716[2500].

8.4 Brigitte du PAC.
Le 7 février 1686, elle donna une quittance de 1 500 livres[2501].

VIII Jean du PAC, seigneur de Créchets, Palats, Fronsac.

[2496] Jules Villain, *op.cit..,* II, p.1519
[2497] AD.HG 3 E 27 916 Saint-Béat
[2498] AD.HG 3 E 19 217 Sauveterre ; AD. Gers Vergès I 1203
[2499] Jules Villain, *op.cit..,* I, pp.936, 937
[2500] AD. Ariège 5 E 5423 Saint-Girons
[2501] AD.HG 3 E 24900 Saint-Gaudens

En 1704, Jean du Pac, sieur de Palats, donna une quittance à Jean du Pouy, seigneur de Sacère, seigneur et baron d'Ore, son beau-frère, de la dot de sa femme Marguerite du Pouy[2502]. Le 16 avril 1716, il fut présent au contrat de mariage de M. Jean Boussac avec Marguerite d'Ustou[2503].
Il avait épousé **Marguerite du POUY de Sacère,** dite sans preuve fille de Jacques du POUY, seigneur et baron de Sacère, d'Ore, Marignac, et de Paule d'ASTORG de Thuy.
Ils eurent :

IX Jean Joseph du PAC, seigneur de Créchets, Fronsac
Il mourut dès 1735 date à laquelle Thérèse de Binos, veuve, mère de Joseph du Pac de Fronsac donna 1 500 livres à Guy de Binos, seigneur de Cierp[2504].
Il avait épousé **Thérèse de BINOS de Guran,** fille de Joseph de BINOS, seigneur de Signac, Guran, et d'Anne d'ENCAUSSE. Thérèse de Binos fut légataire de son père Jean de Binos, seigneur de Signac, par le testament de celui-ci du 25 avril 1736, qui nommait sa femme Anne d'Encausse[2505].
Ils eurent :

X Joseph du PAC, coseigneur direct de Fronsac, Chaum (à 2 km au sud de Fronsac, Haute-Garonne), Frontignan (-de-Comminges, à 1 km d'Antichan, Haute-Garonne).
Il fut capitaine de cavalerie. En 1758, il fut cessionnaire d'Antoine d'Ustou, de Sainte-Gemme[2506]. Le 5 mars 1781, comme coseigneur direct de Fronsac, Chaum et Frontignan, il était en procès contre les consuls de Frontignan et les marguilliers de l'église dudit lieu, qui furent condamnés à indiquer et à assigner dans les 3 jours un endroit dans la nef de l'église afin d'y placer un banc pour lui et sa famille[2507], cette cause se poursuivait le 16 mars 1789[2508].
Il testa le 29 décembre 1783, nommant sa femme, instituant héritier universel son fils Antoine Laurent du Pac, léguant 30 000 livres à sa fille Marie Séraphine du Pac, pour son mariage[2509], il assista à l'assemblée de la noblesse de Comminges, en 1789, à Muret[2510].
Il avait épousé **Antoinette Françoise de SAINTE-GEMME, dite sans preuve** fille d'Henri de SAINTE-GEMME et de Françoise de MERITENS d'Arros.
En 1790 Antoinette de Sainte-Gemme, habitant Fronsac, femme de Joseph du Pac, fit une donation de tous ses biens dotaux à son fils Laurent du Pac, à la charge de payer à la petite-fille et filleule de la donatrice 7 500 livres lorsqu'elle aura 20 ans ou avant cette date si elle venait à se marier[2511].
Ils eurent :

[2502] AD.HG 3 E 28 019
[2503] AD.HG 3 E 32 439 Saint-Béat
[2504] AD.HG 3 E 28 152 Sainte-Marie
[2505] AD.HG 3 E 32 444 Saint-Béat
[2506] AD.HG 3 E 32 451 Saint-Béat
[2507] AD. Ariège B 162
[2508] AD. Ariège B 165
[2509] AD.HG 3 E 27 761 Saint-Gaudens 95
[2510] Alphonse Brémond, *op.cit.*.
[2511] AD. Ariège B 136

11 .1 Antoine Laurent du PAC, qui suit.

11.2 Marie Séraphine du PAC.
Elle épousa en 1790 par contrat du 1er novembre de cette année, **Nicolas Melchior de SAINT-JEAN,** vicomte de Pointis, fils de Jean de SAINT-JEAN, vicomte de Pointis et de Couserans, et de Rose de VAUX de Brouls, le marié fut assisté d'Alexandre du Pac de Rieucazé, son oncle, la mariée, dotée de 53 000 livres, fut assistée d'Antoine Laurent du Pac, son frère aîné[2512].
Marie Séraphine du Pac, habitant Pointis-Inard, testa le 30 janvier 1807, donnant le quart de ses biens à son mari, nommant ses deux fils Jean Gaudens Théodore de Saint-Jean, aîné, et Jacques Antoine Edouard de Saint-Jean[2513]. Nicolas Michel de Saint-Jean né le 1er juillet 1759 mourut le 3 avril 1814[2514].

XI Antoine Laurent du PAC de FRONSAC, seigneur de Fronsac.
Il fut émancipé par son père le 24 février 1790[2515]. Le 6 janvier 1816, il reçut une procuration de sa belle-mère Marie Françoise de Binos, veuve, pour consentir au mariage de son fils cadet Jean François Marianne de Binos[2516].
Il avait épousé, par contrat du 17 octobre 1785, **Marie Séraphine Catherine Rosalie de BINOS,** dotée de 40 000 livres, fille de Jean Joseph de BINOS, seigneur de Guran, Antichan, et de Marie Françoise de BINOS, baronne de Clarac, habitant son château de Guran, le futur était assisté de Bertrand François de Sainte-Gemme, baron de Payssous[2517]. En 1800, Marie Séraphine Catherine Rosalie de Binos, épouse d'Antoine Laurent du Pac, habitant Fronsac, reçut de Simon de Binos, son grand-oncle, tous ses droits paternels et maternels dans la succession laissée par feu Joseph de Binos de Signac et Anne d'Encausse, ses père et mère, habitant Guran[2518].
Ils eurent :

XII Philoxène du PAC.
Né le 20 juin 1809.
Il épousa le 6 juillet 1831 **Marie Augustine de COMMINGES de Lastronques,** dite sans preuve fille de Roger Emeric Marie Anne de COMMINGES, marquis de Lastronques.
Ils eurent :

XIII Marie Laurent Théodore du PAC de FRONSAC.
Né le 6 juillet 1832, il mourut en 1871, il avait épousé sa cousine, demoiselle **de GAVARRET**[2519].

[2512] AD. HG 3 E 24840 Pointis-Inard
[2513] AD.HG 3 E 24 841 Pontis-Inard
[2514] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Saint-Jean de Pointis,* produisant la preuve.
[2515] AD.HG 3 E 27 763 Saint-Gaudens 35
[2516] AD.HG 3 E 24 845 Pointis-Inard
[2517] AD.HG 3 E 27 761 Saint-Gaudens 836
[2518] AD.HG 3 E 27 767 Saint-Gaudens 120
[2519] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.

V
Seigneurs de Pradette

L'auteur de cette branche, Jean Jacquette du Pac était fils de François du Pac, seigneur de Palats, Fronsac, et de Marie d'Encausse.

VIII Jean Jacques du PAC, seigneur de Pradette[2520].
Capitaine d'infanterie au régiment de Noé, il rendit hommage au Roi devant le trésorier général de France à Montpelier les 12 novembre 1715 et 11 septembre 1722, pour la baronnie de Moussoulens et la terre de Caumelles, du diocèse de Carcassonne[2521].
Il mourut avant le 2 mai 1752, date du contrat de mariage de sa fille Thérèse.
Il avait épousé, en 1716, **Françoise d'ANDAURE,** fille d'Antoine d'ANDAURE, seigneur de Pradette, et de Jeanne de ROQUEMAUREL[2522].
Ils eurent :

9.1 Jean Barthélemy du PAC, qui suit.

9.2 Thérèse du PAC.
Habitant Mauléon, elle épousa par contrat du 2 mai 1752, **François de MERITENS,** de Sacoué en Barrousse, fils de feu Benoît de MERITENS et de Jeanne DOSSET ou d'OSSET, elle était assistée de son frère Barthélemy du Pac et de son cousin Pierre d'Andaure, feu Louis du Pac, oncle de la mariée avait testé[2523], le mariage eut lieu à Sacoué (à 1 km d'Antichan, Hautes-Pyrénées), le 5 juillet 1752, le marié est dit âgé de 40 ans[2524].
François de Méritens mourut avant le 11 mars 1757, date du baptême de son fils Jean Barthélemy de Méritens[2525].
En 1757, Jeanne Dosset et Thérèse du Pac, belle-mère et belle-fille, habitant Sacoué, firent un achat à Antoine d'Andaure, seigneur de Gameville, habitant Troubat en Barrousse[2526]. Thérèse du Pac, veuve, fit en 1768 un achat à Marc Antoine d'Andaure de La Gourdiole[2527].

IX Jean Barthélemy du PAC, seigneur de Pradette.
Il épousa en 1771 **Jeanne RIVES[2528] ou RIBES.**

[2520] Maurice Vuillier situe ce lieu en Saint-Gaudens, on trouve un lieu Pradette à 1 km de Saint-Christaud (Haute-Garonne)
[2521] Brémond, *op.cit.*.
[2522] Jean François Brignol, *Les seigneuries rurales de Barousse aux XVIIème et XVIIIème siècles,* Revue de Comminges, tome CXII, 1997-1 ; Maurice Vuillier dit, sans preuve, que Françoise d'Audaure était fille de Marc d'Andaure, seigneur de Pradette, et de Françoise de Jasse, ce qui est inexact ; l'ascendance de Françoise d'Andaure, indiquée par Jean François Brignol, est confirmée par la généalogie publiée Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Andaure,* produisant la preuve.
[2523] AD.HG 3 E 19 227 Sauveterre
[2524] RP. Sacoué (AD. Hautes-Pyrénées)
[2525] RP. Sacoué (AD. Hautes-Pyrénées)
[2526] AD.HG 3 E 19 228 Sauveterre
[2527] AD.HG 3 E 19 230 Sauveterre
[2528] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1777.

Ils eurent :

X Jacques du PAC, seigneur de Pradette
Il épousa, en 1806, **Alexandrine de LAFORGUE BELLEGARDE,** fille de Louis de LAFORGUE de BELLEGARDE et d'Anne Françoise « Euphrasie » de ROQUEMAUREL, ces derniers mariés le 25 septembre 1780[2529].
Ils eurent (Jules Villain, pour tout ce qui les concerne et la descendance d'Henri) :

11.1 Brice du PAC, il fut curé de Sainte-Foy de Peyrolières

11.2 Calixte deu PAC, sans postérité

11.3 Sophie du PAC.
Elle épousa **M. de CASSAN,** capitaine d'infanterie.

11.4 Alphonse du PAC, sans postérité.

11.5 Adolphe du PAC, capitaine d'infanterie, sans postérité.

11.6 Edouard du PAC, mort en bas âge.

11.7 Henri du PAC, qui suit.

XI Henri du PAC de PRADETTE.
Il fut vérificateur des douanes.
Il épousa en 1855 **Maria Carmela AMBROSANO**
Ils eurent :

12.1 Eglé du PAC, mort en 1882

12.2 Sophie du PAC.
Elle épousa son cousin **Alfred AMBROSANO,** avocat à Florence, d'où postérité.

12.3 à 12.6 Michel, Eve-Alexandrine, Isis et Italie du PAC .

12.7 Adam du PAC, capitaine au long cours en 1899, sans postérité.

12.8 Violette-France du PAC, en religion sœur Marie Thérèse de la Doctrine Chrétienne, à Rome.

12.9 Lys du PAC, qui suit.

[2529] RP. Pointis

XII Lys du PAC de PRADETTE.
Il fut secrétaire général de la *Dépêche Algérienne.*
Il épousa en 1885 **Laurence du PAC de Labastide,** fille d'Elie, comte du PAC de LABASTIDE et d'Hélène ENCAUSSE.
Ils eurent :

13.1 Henriette du PAC, sans postérité.

13.2 Henri du PAC de PRADETTE.
Né en 1888, avocat à la Cour d'appel d'Alger, il épousa en 1913 **Anne Gabrielle GANTIS.**

VI
Seigneurs de Cassagne, La Bastide

L'auteur de cette branche Bertrand du Pac était fils de Jean du Pac, seigneur de Palats, Fronsac, et de Brigitte de La Marque, sa troisième épouse.

VII Bertrand du PAC, seigneur de Cassagne. (à 3 km au nord-est de Salies-du-Salat, Haute-Garonne)
Il mourut à Cassagne le 31 octobre 1691, âgé de 36 ans[2530].
Il avait épousé, par contrat du 30 janvier 1679, **Anne DESCAT** (alias d'ESCAT)**,** fille de noble Bernard DESCAT, écuyer, seigneur de Montaud, ancien capitoul de Toulouse, et d'Anne HUNAUD, tel que cela apparaît dans les paiements de la dot d'Anne Descat les 22 avril et 2 mai 1679[2531].
Le mariage fut célébré le 30 avril 1679, en l'église de Montesquieu-Volvestre[2532].
Le 26 décembre 1688, Bertran du Pac et Anne Descat furent le parrain et la marraine d'Anne de Martres, fille de Jérôme de Martres, sieur de Lagaillarde et de Jeanne de Vendômois[2533].
Le 26 septembre 1709, suite à un exposé de la situation depuis le contrat de mariage de Bertrand du Pac et d'Anne Descat le 30 janvier 1679, la convention entre Paule du Pac avec Jean François de Lorde, le 3 janvier 1696, et un partage effectué le 9 octobre 1697, Anne Descat donna tous ses biens à son fils Bernard du Pac, sous réserve de 900 livres à sa fille Paule du Pac[2534], le contrat de mariage entre Paule du Pac et Jean François de Lorde fut passé le lendemain.
Ils eurent :

8.1 Bernard du PAC, qui suit

8.2 Paule du PAC.

[2530] R.P Cassagne
[2531] AD. HG 3 E 15 474 Montesquieu Volvestre
[2532] RP. Montesquieu-Volvestre
[2533] R.P Betchat
[2534] AD.HG 3 E 26 154 Betchat

Etant parvenue à l'âge nubile, elle épousa le 3 janvier 1696, noble **Jean François de LORDE,** sieur de La Murasse ; le 27 octobre 1697, eut lieu le partage entre Jean François de Lorde, époux de Paule du Pac, assisté d'Arnaud Faure, son curateur, et Bernard du Pac, assisté de Jean Anouilh, docteur et avocat du roi, son curateur, de la succession de feu Bertrand du Pac, père des dits Bernard et Paule du Pac, frère et sœur, Anne Descat est leur mère[2535].

Jean François de LORDE, né le 16 août 1676, est dit sans preuve, fils de Pierre de LORDE, sieur de Carabas, et d'Anne Catherine ARGENTIE.

Jean François Lorde et Paule du Pac sont cités 2 juillet 1705, habitant La Murasse, juridiction de Pailhès en Languedoc, avec Bernard du Pac, habitant Cassagne[2536].

Le 27 septembre 1709, fut passé le contrat de mariage filiatif entre Jean François de Lorde, sieur de La Murasse, et Paule du Pac, après la bénédiction nuptiale donnée en 1696, Bernard du Pac, frère de Paule lui donna 4 000 livres[2537].

Paule du Pac de Cassagne, femme de Jean François de Lorde, sieur de La Murasse, testa le 8 avril 1740, nommant feu son père, et sa mère, ses 8 enfants, dont Antoine Henry de Lorde, sieur de Lartain, son fils, elle fit un codicille, la même année, rappelant leur contrat de mariage du 27 septembre 1709, elle a eu 1 500 livres de dot[2538]. Elle fit un nouveau codicille le 12 novembre 1743, disant avoir donné 6 536 livres à son fils aîné Bertrand de Lorde pour son contrat de mariage avec Marie de *Sausenac*[2539] (Sentenac ?), et mourut à Cassagne le 19 novembre 1743, âgée de 65 ans[2540]. Jean François de Lorde de La Murasse, vivait le 25 septembre 1745 lors du contrat de mariage de sa fille Françoise, qui avait eu 25 ans le 6 mai 1737, avec François de Grenier, elle était assistée de Jean Bernard du Pac, étudiant, son cousin-germain, habitant Cassagne[2541].

VIII Bernard du PAC, seigneur de Cassagne.

Il épousa, en premières noces en 1715, **Anne de GERMENAUD,** fille de Timothée de GERMENAUD et d'Anne d'ESPOUY, veuve de Pierre du PUY, sieur de Campignas.

Elle mourut le 2 décembre 1717, âgée de 30 ans[2542].

En 1720, il y eut un accord entre Bernard du Pac et Jean du Puy de Cabrilles, sieur de Grillon, qui reçut tous les biens de l'hérédité de feu Pierre du Puy époux en premières noces d'Anne de Germenaud qui avait eu en dot 3 500 livres, elle avait un frère au pays de Béarn[2543].

Bernard du Pac testa le 9 mai 1739, nommant Jeanne de Sarrieu, son épouse, il avait été marié en premières noces avec Anne de Germenaud, d'où Paule du Pac qui désire être religieuse à Sainte-Ursule de Pamiers, de son second mariage il a eu 6 enfants, François, fils aîné, qui est

[2535] AD.HG 5 E 4223 Betchat
[2536] AD. Ariège 5 E 4224 Betchat
[2537] AD.HG 3 E 26154 Belbèze
[2538] AD.HG 3 E 26 074 Salies
[2539] AD.HG 3 E 26 075 Salies
[2540] RP. Cassagne
[2541] AD.HG 3 E 16 207 Plan Volvestre
[2542] RP. Cassagne
[2543] AD.HG 3 E 26 155 Belbèze

héritier universel, Jean François, Jean, Isabeau, Jeanne et Marie du Pac[2544]. Il mourut à Cassagne le 11 mai 1739, âgé de 57 ans[2545].
Il avait épousé en secondes noces, à Cassagne le 19 février 1719, **Jeanne de SARRIEU**[2546], fille de François de SARRIEU, seigneur de La Loubère, et d'Isabeau de CASTERAS de Seignan[2547]. Elle mourut à Cassagne, veuve, le 9 juin 1739, âgée de 45 ans[2548].
Enfants du premier lit[2549] :

9.1 Gabrielle du PAC.
Baptisée le 13 août 1716, elle mourut avant le 9 mai 1739, date du testament de son père.

9.2 Jeanne Paule du PAC.
Baptisée le 14 novembre 1717, elle fut religieuse à Sainte-Ursule de Pamiers.

Enfants du second lit[2550] :

9.3 François du PAC.
Il fut baptisé le 11 décembre 1719.

9.4 François du PAC, qui suit.

9.5 Isabeau du PAC.
Baptisée le 3 octobre 1721, elle épousa le 13 février 1754, à Cassagne, **Victor TOUSSAN**[2551]**,** bourgeois de Roquefort, fils de feu Jean TOUSSAN et de Marie d'ABADIE[2552].

9.6 Jean François du PAC.
Il fut baptisé le 17 juin 1722.
C'est probablement lui qui dit sieur du Tartre, ancien lieutenant de *Saint-Jordan* fut cité en 1766 avec Jean Bernard du Pac, curé de Cassagne, puis, le 20 juin 1766, fut légataire de Géraud de Sarrieu, prêtre et curé de Cassagne, qui avait institué héritier universel François du Pac, ancien capitaine des grenadiers royaux[2553]. Jean François du Pac du Tartre habitait Cassagne en 1772[2554].

[2544] AD.HG 3 E 26 074 Salies
[2545] RP. Cassagne
[2546] RP. Cassagne
[2547] Archives du Pac
[2548] RP. Cassagne
[2549] RP. Cassagne
[2550] RP. Cassagne
[2551] R.P Cassagne
[2552] Jules Villain, *op .cit.,* II, p. 1777.
[2553] AD.HG 3 E 22 316, Saman ; AD.HG 3 E 24 163 Roquefort
[2554] AD.HG 3 E 3 E 20395 Le Fousseret

9.7 Jean Bernard du PAC.

Il fut baptisé le 12 août 1725, le 25 septembre 1745, étant étudiant il assista sa cousine-germaine, Françoise de Lorde, lors de son contrat de mariage avec François de Grenier. En 1759, il était prêtre et vicaire de Couret[2555]. En 1765, maître gradué de l'université de Toulouse, il était curé de Montbernard[2556]. Le 15 septembre 1778, étant prieur de l'église cathédrale de Lectoure, curé de Cassagne, il assista Joseph de Lorde, à cause de sa minorité, lors de son contrat de mariage avec Marie Catherine Antoinette d'Ustou[2557]. Il mourut à Cassagne le 31 janvier 1781[2558].

9.8 Jeanne Françoise du PAC.

Baptisée le 13 avril 1727, elle épousa, par contrat du 1er octobre 1757, dotée de 600 (inexact) livres, Jean CABARE (alias CAVARE), bourgeois, fils d'autre Jean CABARE et de Marguerite BOYER, habitant à Bessan, le futur reçut 1 200 livres, la future était assistée de François du Pac, son frère, et de François César de Lorde de Courtalet, son cousin germain[2559], le mariage eut lieu à Cassagne le 5 novembre suivant[2560].

En 1770, Jean Cavare, bourgeois, habitant Boussan, reconnut avoir reçu 1 333 livres de François du Pac, chevalier de Saint-Louis, promises par son contrat de mariage[2561].

Jeanne du Pac, épouse du sieur Jean Cavare mourut le 18 août 1775, âgée de 50 ans[2562].

9.9 Charles du PAC.

Il fut baptisé le 29 octobre 1730.

9.10 Joseph du PAC.

Il fut baptisé le 1er janvier 1734.

9.11 Marie du PAC.

Citée dans le testament de sa mère.

IX François du PAC, seigneur de Cassagne, La Bastide (près de Pointis-Inard et de Rieucazé, Haute-Garonne), Rieucazé (à 4 m au sud de Saint-Gaudens, Haute-Garonne).

Il fut baptisé le 25 décembre 1720. Le 28 avril 1760, étant capitaine de grenadiers, il fut institué héritier universel de son oncle Jean de Sarrieu, chapelain du Roi, de la ville d'Aspet[2563].

[2555] AD.HG 3 E 24 835 Pointis-Inard
[2556] AD.HG 3 E 24 954 Saint-Gernard
[2557] AD.HG 3 E 24 168 Roquefort
[2558] RP. Campagne
[2559] AD. Ariège 5 E 4232 Betchat
[2560] RP. Cassagne
[2561] AD. Hg 3 E 24165 Roquefort
[2562] AD.HG 4 E *288*
[2563] AD.HG 3 E 24 835 Pointis

Il acheta en 1773, à Guy d'Encausse, les seigneuries de La Bastide et de Rieucazé, il fut lieutenant-colonel de cavalerie, servit pendant 46 ans et fut blessé à plusieurs reprises[2564].
Le 7 février 1775, il échangea avec Rose d'Encausse, assistée de son mari Joseph Henri de Méritens d'Arros tous les droits qu'il possédait en la communauté de Cassagne, consistant en maison, granges, bâtiments et jardin, estimés à 48 000 livres, les biens 30 000 livres et la faculté de rachat 18 000 livres, en contre échange il reçut de Rose d'Encausse tous ses biens de Pointis, Lespiteau et Rieucazé appelés La Bastide, comprenant château, pigeonnier, jardin, métairies, terres, près, dont 25 arpents de nobles, tels que lesdits mariés ont en vertu d'un acte de 1630, plus les acquis de l'année 1711, et la seigneurie de Rieucazé[2565]. En 1785, habitant son château de La Bastide il rendit hommage pour Rieucazé[2566]. Il assista à l'assemblée de la noblesse à Muret en 1789[2567].
Il testa le 30 septembre 1803 (7 vendémiaire an XII), habitant la commune de Rieucazé nommant feue son épouse, d'où 8 enfants, Alexandre, fils aîné, Jean Marie, autre Jean Marie, Madeleine, Jeanne Françoise, Jeanne Marguerite, Antoinette du Pac[2568]. Son fils don Juan Maria du Pac, sous-lieutenant au régiment de Leon, en Espagne, déclara le 4 mars 1805 que ses parents étaient morts[2569].
Il avait épousé, en 1748 **Marie DUFORT de Sérignac[2570],** dite sans preuve fille de noble **Alexandre DUFORT,** ancien officier, chevalier de Saint-Louis.
Elle testa le 5 février 1802 (16 pluviôse an X) nommant 8 enfants, Alexandre, Jean Marie, autre Jean Marie, Madeleine, Jeanne, épouse du citoyen Baptiste Dutour, autre Madeleine, Jeanne Elisabeth Catherine, Marguerite, Antoinelle, elle fit héritiers universels les 7 premiers[2571] et mourut avant le 30 septembre 1803, date du testament de son mari[2572].
Ils eurent[2573] :

10.1 Madeleine du PAC.

Elle fut baptisée à Cassagne le 2 février 1750, le parrain fut François du Pac, la marraine Isabeau du Pac.

Elle épousa, à Cassagne, le 3 octobre 1770, Jean **Joseph DESCOUENS** alias **ROUDEILLE,** bourgeois, habitant Lescure ; Joseph Roudeille, habitant Lescure, mari de Madeleine du Pac reconnut en 1773, avoir reçu 1 333 livres de son beau-père, chevalier de Saint-Louis, habitant Cassagne[2574].

10.2 Alexandre du PAC.

[2564] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1777.
[2565] AD.HG 3 E 24 838 Pointis-Inard
[2566] AD.HG 3 E 24 840 Pointis-Inard
[2567] Alphonse Brémond, *op.cit..*
[2568] AD.HG 3 E 27 770 Saint-Gaudens
[2569] AD.HG 3 E 27 771 Saint-Gaudens
[2570] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1777 .
[2571] AD.HG 3 E 27 768 Saint-Gaudens 51
[2572] AD.HG 3 E 27770 Saint-Gaudens.
[2573] RP. Cassagne
[2574] AD.HG 3 E 24 165 Roquefort

Il fut baptisé le 28 novembre 1751, le parrain fut noble Alexandre de Dufort, ancien officier, chevalier de Saint-Louis, la marraine Isabeau du Pac.

10.3 Géraud du PAC.
Il fut baptisé le 18 novembre 1752, le parrain fut Géraud de Sarrieu, curé de Cassagne, la marraine Jeanne du Pac.

10.4 Jeanne Elisabeth du PAC.
Elle fut baptisée le 7 juillet 1754, le parrain fut Jean de Sarrieu, prêtre, chapelain d'Aspet, la marraine Jeanne du Pac.

10.5 autre Alexandre du PAC, qui suit.

10.6 Jean Marie **du PAC.**
Il fut baptisé le 10 mai 1757, le parrain fut Jean Bernard du Pac, prêtre, la marraine Marie de Bonnefoy.
Il fut capitaine de cavalerie dans le régiment du Prince, au service de Sa Majesté d'Espagne, comme procureur de son frère Jean Marie du Pac, sous-lieutenant au régiment de Leon infanterie en Espagne, il nomma, en 1805, procureur son frère Alexandre du Pac, habitant Saint-Gaudens[2575], et testa à Rieucazé, le 10 avril 1809, faisant un legs à sa nièce Joséphine du Pac, fille de son frère Alexandre du Pac et de dame de Vaux, instituant héritier universel Jean Alexandre du Pac, son neveu, fils des susdits, son testament fut lu le 16 novembre 1816[2576].

10.7 autre Madeleine du PAC.
Elle fut baptisée le 27 novembre 1759, le parrain fut Géraud du Pac, la marraine Madeleine du Pac.

10.8 Jeanne Isabeau Marguerite du PAC.
Elle fut baptisée le 26 juillet 1761, le fut parrain Géraud du Pac, la marraine Madeleine du Pac.
Habitant Rieucazé, elle épousa dès 1798, **Baptiste DUTOUR,** propriétaire[2577], fils de Jean François DUTOUR et de Jeanne Marie CAZES, leur contrat de mariage fut cité le 7 janvier 1820[2578].

10.9 Françoise du PAC.
Elle fut baptisée à Cassagne le 22 septembre 1762, le parrain fut Alexandre du Pac, la marraine Madeleine du Pac, elle y mourut le 9 mai 1767..

10.10 Antoinette du PAC.

[2575] AD.HG 3 E 27 771 Saint-Gaudens 267
[2576] AD.HG 3 E 25 026 Saint-Gaudens 259
[2577] AD.HG 3 E 27 766 Saint-Gaudens
[2578] AD.HG 3 E 26 187 Roquefort

Elle fut baptisée le 24 octobre 1763, le parrain fut Bertrand de Lorde, sieur de La Murasse, la marraine Antoinette de Lorde.

10.11 Jean François **Marie du PAC.**
Il fut baptisé le 25 septembre 1768, le parrain fut Jean Marie du Pac, son frère, la marraine Marguerite du Pac, sa sœur. En 1805 il était, sous le nom de Juan Maria du Pac, sous-lieutenant au régiment de Leon, en Espagne, quand il déclara la mort de ses parents[2579].

X Alexandre du PAC, seigneur de La Bastide, Rieucazé.
Il fut baptisé le 6 septembre 1755, à Cassagne, son parrain fut Alexandre de Dufort, remplacé par Jean François du Pac, il n'eut pas de marraine.
Il assista à l'assemblée de la noblesse à Muret en 1789[2580]. Il avait été officier des grenadiers royaux, il aurait émigré et serait mort à l'armée de Condé, ce qui est contredit par un acte de 1815. Le 21 juillet 1794, sa belle-sœur Françoise Germaine de Vaux Brouls l'institua héritier universel, par son testament, il est cité la même année avec sa femme Claude Josèphe de Vaux et avec Joseph de Vaux[2581].
En 1797, Marie Anne de Ruble, veuve de Laurent d'Espagne, demeurant à Mazères, reçut 1 067 francs d'Alexandre du Pac, demeurant à Saint-Gaudens, dus par François du Pac, son père[2582]. Le 23 juillet 1803, il reçut pouvoir de sa femme et de sa belle-sœur Jeanne Anne de Vaux, pour aller à Mazères, au domicile de feue Marie Anne de Ruble, veuve d'Espagne, et assister à la levée des scellés, elles étaient les nièces de ladite dame[2583].
En 1815, Alexandre du Pac et sa femme Claude Françoise Josèphe de Vaux habitaient Rieucazé[2584].
Il avait épousé le 7 février 1782, à Saint-Gaudens (par contrat de la veille,) **Claude Françoise Josèphe de VAUX,** paroissienne de Saint-Gaudens, fille de défunts François de VAUX, seigneur de Brouls, et de Marie de COUDOUGNAN, de la paroisse de Miramont[2585].
Le 12 août 1797, elle fut légataire de Jean de Saint-Jean, mari de Rose de Vaux[2586]. Comme dit supra, en 1815, elle habitait Rieucazé avec son mari.
Ils eurent[2587] :

11.1 Jeanne Marie **Françoise** Josèphe **du PAC.**
Elle fut baptisée à Saint-Gaudens le 14 janvier 1783, le parrain fut François du Pac, lieutenant-colonel de cavalerie, seigneur de La Bastide, Rieucazé, aïeul paternel de la baptisée, la marraine Jeanne Françoise du Pac, sa fille, tante paternelle de la baptisée.

[2579] AD.HG 3 E 27771 Saint-Gaudens 264.
[2580] Alphonse Brémond, *op.cit.*.
[2581] AD.HG 3 E 24 975 Saint-Gaudens ; AD.HG 24 976 Saint-Gaudens
[2582] AD.HG 3 E 24 177 Roquefort
[2583] AD.HG 3 E 27 769 Saint-Gaudens
[2584] AD.HG 3 E 24 844 Pointis-Inard
[2585] AD. HG 3 E 24 967 Saint-Gaudens 203 ; RP. Saint-Gaudens
[2586] AD.HG 3 E 27 765 Saint-Gaudens
[2587] RP. Saint-Gaudens (AD.HG 4 E 1867)

Elle épousa, par contrat du 12 février 1801 (23 pluviôse an IX), **François Auguste de SAINT-JEAN,** fille de feu Jean de SAINT-JEAN (vicomte de Pointis) et de Rose de VAUX, habitant Miramont, assisté de son frère Melchior de Saint-Jean, la future était assistée d'Alexandre du Pac, son frère, elle était dotée de 10 000 F[2588].
En 1817, François de Saint-Jean, chevalier de Saint-Louis et sa femme Jeanne Françoise du Pac, demeuraient à Miramont[2589]. Leur fille Marie Rose Rosalie Virginie de Saint-Jean de Pointis, mineure habitant Miramont, arrondissement de Saint-Gaudens, épousa par contrat du 20 avril 1820, Jean Pierre Bernard Gertoux, majeur, habitant Guchen, la mariée reçut la moitié du château de Rieucazé par la succession de son grand-père, père de Jeanne Françoise du Pac, furent nommées Jeanne Isabeau Marguerite et Antoinette du Pac, sœurs, tantes (grand-tantes) de la future épouse[2590].

11.2 Marie Anne Josèphe du PAC.
Elle fut baptisée le 16 avril 1784, le parrain fut Joseph de Vaux, ancien lieutenant-colonel du régiment de Beauce, la marraine Marie Anne de Ruble, seigneuresse de Cassagne.

11.3 Madeleine Jeanne Marie Josèphe **Alexandrine** Gaudence **du PAC.**
Elle fut baptisée le 8 septembre 1785, la marraine fut Madeleine du Pac de Roudelle, habitant Lescure, paroisse de Couserans, tante paternelle de la baptisée.
Elle épousa **Paul Joseph de BORDES de Camp,** la preuve n'est pas fournie.

11.4 Jean François Alexandre du PAC, qui suit.

11.5 Josèphe Françoise Germaine du PAC.
Elle fut baptisée le 27 septembre 1788, la marraine fut Germaine Françoise de Vaux de Brouls, sa tante maternelle.

11.6 Catherine Josèphe du PAC.
Elle fut baptisée le 24 octobre 1789, le parrain fut Alexandre du Pac, lieutenant de cavalerie, la marraine Jeanne Catherine du Pac, oncle et tante maternels de la baptisée.

XI Jean François Alexandre du PAC, comte du Pac de La Bastide.
Il fut baptisé le 11 septembre 1786, à Saint-Gaudens, le parrain fut Joseph de Vaux, ancien lieutenant-colonel au régiment de Beauce, la marraine Jeanne Françoise de Vaux de Biros.
Il épousa le 5 mars 1818, **Rose de BEYNAGUET de Pennautier,** fille d'Amable de BEYNAGUET, marquis de Pennautier, colonel d'artillerie, et de Madeleine Louise d'AURELLE de Champetière[2591].
Ils eurent :

[2588] AD.HG 3 E 27 767 Saint-Gaudens
[2589] AD.HG 3 E 25 027 Saint-Gaudens 238
[2590] AD.HG 3 E 26 187 Roquefort
[2591] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1779, indiquant la descendance.

12.1 Louise du PAC. Née le 3 mars 1819

12.2 Marie du PAC.
Née le 13 novembre 1823, elle épousa le baron **de LA PEYRIERE,** elle mourut en 1898, d'où postérité.

12.3 Elie du PAC, qui suit.

XII Elie, comte du PAC de LA BASTIDE.
Né en 1830, il épousa en 1857 **Hélène ENCAUSSE.**
Ils eurent :

13.1 Alexandre du PAC.
Né en 1858, il mourut en 1875.

13.2 Elisabeth du PAC.
Née en 1861, elle épousa en juin 1883 **M. LAFFONT,** notaire d'Encausse.

13.3 Marguerite du PAC.
Née en juillet 1865.

13.4 Laurence du PAC.
Née en avril 1866, elle épousa en septembre 1885, **Lys du PAC de Pradette,** fils d'Henri du PAC de PRADETTE et de Maria Carmela AMBROSANO.

13.5 Espérance du PAC.
Née en octobre 1878, elle épousa en novembre 1900 **Charles FAZEUILH.**

VII
Seigneurs de Marsoulies

L'auteur de cette branche, Jean Jacques du Pac, seigneur de Marsoulies, était fils de Charles du Pac, seigneur de Marbre, Lasalle

VI Jean Jacques du PAC, seigneur de Marsoulies (à 3 km de Campagne-sur-Arize, Ariège).
En 1674, Anne de Castet, veuve de Marc Antoine de Lézat, sieur de la Prade, était cessionnaire de Jean Jacques du Pac, sieur de Marsoulies et de Charles du Pac, père et fils, créanciers de la Bastide-de-Besplas[2592].

[2592] AD.HG 3 E 18 349 Carbonne

Jean Jacques du Pac mourut avant le 1er juin 1676, date du testament de sa femme, il est dit feu le 28 décembre 1676, date du contrat de mariage de sa fille Catherine avec François de Bugat.
Il avait épousé par contrat du 13 mai 1632 **Jeanne** Catherine **de MERITENS,** fille de Jean de MERITENS, seigneur de Pradals, et d'Anne Marie de VENDÔMOIS[2593].
Jeanne de Méritens testa, veuve, dès le 1er juin 1676 (date de la détention du testament par feu Barthélemy Duthony, notaire), son testament fut ouvert le 23 mai 1681, au château de Courtalas, juridiction de Campagne (probablement le lieu en Gabre, à 8 km de Campagne), à la demande de Charles du Pac, sieur de Marsoulies, en présence de Catherine, Anne et Paule du Pac, filles de ladite feue, de Pierre de Méritens de Pradals, son frère, de Jean de Méritens, sieur de Pujol, de Bertrand de La Salle, sieur de Monredon, beau-frère de ladite défunte, de Jacques d'Icart, sieur de Pontaud, de François de Bugat, sieur de Homaige, son beau-fils, etc., la testatrice disait avoir cinq enfants, Charles, marié avec Marie de Bordes, elle lui avait donné tous ses biens lors de son mariage, elle légua 100 livres en plus de sa part à Catherine, fille aînée, elle lègua à Paule et Anne les deux lits qui sont dans la chambre rouge, elle donna 1 200 livres à sa fille Thérèse qui est religieuse à Salenques, elle institua héritières universelles ses filles Catherine, Paule et Anne[2594].
Ils eurent (Jules Villain, sauf autre Charles) :

7.1 Marie du PAC.
Née le 8 janvier 1633, filleule de Balthazar du Pac, seigneur de Marbre, elle mourut le 17 décembre 1670.

7.2 Charles du PAC, né le 11 octobre 1635

7.3 autre Charles du PAC, qui suit.

7.4 Gabrielle du PAC, née le 10 février 1643, à Montbrun.

7.5 Marguerite du PAC.
Baptisée le 16 avril 1647 à Campagne, elle y mourut le 26 mai 1647[2595].

7.6 Paule du PAC, baptisée le 13 août 1648 à Campagne[2596].

7.7 François du PAC, né le 26 août 1651

7.8 Paul du PAC, mort le 2 mars 1673.

7.9 Catherine du PAC.

[2593] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1898
[2594] AD.HG 3 E 36 357 Monbrun
[2595] R.P Campagne
[2596] R.P Campagne

Fille aînée, elle épousa le 21 juin 1677, à Campagne, par contrat du 28 décembre 1676 **François de BUGAT,** sieur de *Piquebarrau*, fils de François de BUGAT et de feue Delphine d'AURIOL, habitant de la juridiction de Montbrun, assisté de François de Francazal, seigneur de Betbèze, son oncle maternel, la mariée était assistée de sa mère Jeanne de Méritens, de Charles du Pac de Marsoulies, son frère[2597].
Catherine du Pac testa le 26 décembre 1683, faisant un legs à sa sœur Anne qui habitait toujours avec elle et instituant héritier universel François de Bugat, sieur de Homaige, son neveu, François de Bugat testa le même jour instituant héritière universelle sa femme[2598]. Ils sont cités le 5 août 1691[2599].

7.10 Anne du PAC.
Elle épousa le 25 février 1686 (alias 1680) à Campagne **Jean Paul de BUGAT,** de la paroisse de la Bastide-de-Besplas, fils de Tristan de BUGAT, sieur de La Salle, de Homaige et de Marie BERNADUQUE, sa première épouse. Tristan de Bugat, sieur de Lasalle et François de Bugat, seigneur de Piquebarrau étaient frères, tel que cela apparaît dans un acte de partage du 5 juillet 1680, leurs parents s'étaient mariés par contrat 8 janvier 1618[2600], dans cet acte apparaît le contrat de mariage de François de Bugat et de Catherine du Pac, mais pas celui de Jean Paul de Bugat et d'Anne du Pac, il en résulte que ces derniers s'étaient mariés vraisemblablement en 1686 et non en février 1680, ceci étant confirmé par le testament de Catherine du Pac le 26 décembre 1683.

VII Charles du PAC, seigneur de Marsoulies.
Né le 7 juillet 1637 à Montbrun, il mourut le 16 juin 1692, âgé d'environ 58 ans[2601].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 7 juin 1671 **Marie de BORDES,** dotée de 6 000 livres, fille d'Alexandre de BORDES, seigneur de Sarradas, et de Jeanne de BINOS, habitant Cassagne[2602].
Marie de Bordes mourut le 4 novembre 1709, âgée de 63 ans[2603].
Ils eurent[2604] :

8.1 Jeanne du PAC.
Née vers 1672, mourut le 21 septembre 1694, âgée de 22 ans.

8.2 Alexandre du PAC.
Né le 19 mars 1675, il mourut le 9 mai 1698.

8.3 Catherine du PAC.

[2597] AD. Ariège B 144
[2598] AD.HG 3 E 36 358 Monbrun
[2599] AD.HG 3 E 36 360 Monbrun
[2600] AD.HG 3 E 36 357 Monbrun
[2601] R.P Campagne
[2602] AD. Ariège 5 E 4217 (62)
[2603] R.P Campagne
[2604] R.P Campagne

Née et baptisée le 21 juin 1677, elle mourut le 2 août suivant.

8.4 Charles du PAC, qui suit.

8.5 Joseph du PAC.
Né le 29 mars 1683, il mourut le 2 janvier suivant.

8.6 Marie du PAC, née le 2 novembre 1684

8.7 Jean Paul du PAC.
Né le 15 avril 1686, il fut baptisé le surlendemain.

8.8 Alexandre du PAC, auteur du second rameau de Marsoulies

8.9 Pierre du PAC.
Né le 31 mars 1691, il baptisé le lendemain.

VIII Charles du PAC, seigneur de Marsoulies.
Il naquit et fut baptisé le 11 octobre 1678.
Le 26 janvier 1722, habitant son château de Courtalas, juridiction de Campagne , il bailla une terre[2605]. Le 31 août 1733, habitant sa maison en la juridiction de Campagne, il dénombra des biens et rendit hommage[2606]. Le 13 mars 1740, il habitait son château de Marsoulies, juridiction de Campagne[2607], le 17 août 1750, habitant Courtalas, il passa une convention de bail[2608].
Il mourut avant le 30 mai 1759, date du contrat de mariage de sa fille Thérèse Catherine.
Il avait épousé par contrat du 25 mars 1708 **Marie Anne de ROQUEMAUREL,** fille d'Octavien de ROQUEMAUREL, seigneur de Montastruc, et d'Isabeau de VENDÔMOIS, ils étaient parents au 4ème degré[2609]. Marie Anne de Roquemaurel, baptisée le 17 juin 1689 à Taurignan-Vieux[2610], reçut le 29 mars 1734, un legs de 1 000 livres de son frère François de Roquemaurel, seigneur de Roquelaure, seigneur et baron de Taurignan, Bareilles, Lorp[2611], elle mourut en 1759, son testament fut insinué le 13 mai 1760[2612].
Ils eurent[2613] :

9.1 Charles du PAC.
Né le 28 août 1709, il fut baptisé le surlendemain, , il fut curé de Montbrun.
Le 27 avril 1744 il, fut présent au contrat de mariage de Louis Le Gardeur avec Françoise de Cottes de Castex[2614]. Dit ancien curé de Montbrun, il mourut à Montbrun

[2605] AD. Ariège 34 J 66
[2606] AM. Toulouse II 152, II 161
[2607] AD.HG 3 E 36 365 Monbrun
[2608] AD. Ariège 34 J 66
[2609] AD. Ariège 2 C 919, Bonin, notaire ; le mariage eut lieu en 1708 (R.P Taurignan)
[2610] RP. Taurignan
[2611] AD. Ariège 5 E 4375
[2612] AD. Ariège 2 C 470 Mas d'Azil
[2613] R.P Campagne indiquent les 6 premiers ; Jules Villain indique Louise.

(devenu Monbrun) le 23 octobre 1789, âgé environ 81 ans, ayant été curé de Montbrun pendant 53 ans, et fut enseveli au cimetière de Montbrun le lendemain[2615].
Son testament du 27 avril 1788 fut ouvert le 23 novembre 1789, en présence de son frère Jean François du Pac de Marsoulies, curé de Castex et de son neveu Charles Maurice du Pac de Marsoulies, habitant son château de Marsoulies, qui fut institué héritier universel[2616].

9.2 Elisabeth du PAC.
Née le 3 août 1710, elle fut baptisée le surlendemain.

9.3 Alexandre du PAC.
Né le 21 décembre 1711, il fut baptisé le surlendemain.
Le 17 janvier 1767, Alexandre du Pac de Marsoulies, habitant Baluze, sa femme Marie de Baluze, et Hélène de Baluze, sa belle-sœur, habitant Baluze, vendirent à Louise de Sers, épouse de Balthazar de Cambon, conseiller de grande chambre au parlement de Toulouse, pour 2 500 livres de biens nobles et 2 500 livres de biens ruraux[2617].
Il mourut avant le 9 avril 1785, date de la procuration de Michel de Bruyères, ci-après, à la suite de laquelle Charles du Pac de Marsoulies, curé de Montbrun, Jean François du Pac de Marsoulies, curé de Castex, Guy du Pac de Marsoulies, Charles Maurice du Pac, seigneur de Castex, Joseph Guy du Pac de Marsoulies, habitant Castex et Campagne, et Michel de Bruyères, procureur fondé de Marc Antoine de Bruyères, ancien garde du corps du Roi, habitant Picou, juridiction de Carla, père de ses enfants et de feue Thérèse du Pac de Marsoulies, son épouse, cohéritiers de feu Alexandre du Pac de Marsoulies de Baluze, vendirent la métairie des Gausses pour 6 000 livres[2618].
Il avait épousé à Castex, le 29 avril 1750 (par contrat du 5 avril[2619]), **Marie de BALUZE,** fille de Charles de BALUZE et de feue demoiselle de GOYRANS[2620].
Le 22 mai 1758, Marie de Baluze, épouse d'Alexandre du Pac, sieur de Marsoulies, et Hélène de Baluze, sa sœur, habitant dudit Baluze, juridiction de Castex (Ariège), firent une vente[2621]. Marie de Baluze testa le 20 novembre 1767, instituant héritier universel son mari[2622].

9.4 Jean François du PAC.
Né le 19 avril 1713, il fut baptisé le lendemain.
Il était prêtre et curé de Monbrun en mars 1734, curé de Castex le 14 novembre 1758 date à laquelle avec ses frères Guy du Pac et Charles du Pac de Marsoulies, curé de

---

[2614] AD.HG 3 E 36 366 Monbrun
[2615] RP. Monbrun
[2616] AD.HG 3 E 36 375 Monbrun
[2617] AD.HG 3 E 36 370 Monbrun
[2618] AD.HG 3 E 36 374 Monbrun
[2619] AD. Ariège B 171
[2620] RP. Castex
[2621] AD. HG 3 E 36 369 Monbrun
[2622] AD.HG 3 E 36 370 Monbrun

Montbrun, ils affirmèrent la métairie de Couly en la juridiction de Campagne[2623]. Le 29 novembre 1762, avec son frère Guy, habitant Castex, ils cédèrent à leur frère Charles du Pac de Marsoulies, curé de Montbrun, une rente de 50 livres, moyennant 1 000 livres[2624].

9.5 Joseph du PAC, qui suit.

9.6 Antoine du PAC.
Né le 4 août 1718, il fut baptisé le surlendemain

9.7 Guy du PAC.
Cité plusieurs fois avec ses frères, le 21 avril 1787, il apparut dans une cause de Laurent Rives, marchand chandelier à Daumazan, contre lui et d'autres qui malgré son dépôt et son affirmation de bilan l'avaient fait incarcérer, cette cause se poursuivait le 7 avril 1788[2625]. Il mourut à Castex le 13 septembre 1804, âgé de 76 ans[2626].

9.8 Louise du PAC.

9.9 Thérèse Catherine du PAC.
Etant mineure de 25 ans, elle épousa filiatif par contrat du 30 mai 1759, à Monbrun, **Marc Antoine de BRUYERES,** garde du corps du Roi, fils de Louis de BRUYERES du Picou et de Marie de *VERGE,* la future fut assistée de Charles du Pac de Marsoulies, curé de Montbrun, son frère, d'Alexandre du Pac de Marsoulies et de Guy du Pac de Marsoulies, ses frères ; suivant l'accord passé entre les frères de Marsoulies du 4 février 1753, elle reçut 4 600 livres ; le futur fut assisté de Louis de Bruyères, curé de Nieaux, de Pierre de Bruyères, ancien capitaine, seigneur de Lanoux, de Jacques Roger Honoré et Marguerite de Bruyères, ses autres fils et fille (de Louis)[2627].
Thérèse Catherine du Pac mourut avant le 9 avril 1785 (supra)

IX Joseph du PAC, seigneur de Marsoulies et de Castex (à 2 km au nord de Daumazan-sur-Arize, Ariège).
Né le 16 novembre 1714, il fut baptisé le surlendemain. Le 14 août 1752, il était en procès contre Louis Le Gardeur, seigneur de Montclar, pour un règlement de comptes[2628]. En 1759 il reçut la donation de tous les biens d'Etienne David, bourgeois, habitant dans la vallée de Biros[2629].
Il mourut le 4 septembre 1782 ; le 9 juillet 1783, sa femme, veuve, habitait Castex.
Il avait épousé, par contrat filiatif du 8 février 1745, au lieu de Castex, pays de Foix, **Madeleine de COTTES de CASTEX,** fille de feu Jean Maurice de COTTES, sieur de

[2623] Notaire de Monbrun
[2624] AD. Ariège 36 J 66
[2625] AD. Ariège B 165
[2626] RP. Castex
[2627] AD. HG 3 E 36 369 Monbrun
[2628] AD. Ariège B 159bis
[2629] AD. Ariège B 96

Castex, et de Marie de LA BARTHE de Giscaro, la future reçut les biens de sa mère qui se réservait 500 livres, et les biens de feus ses père et frère, qu'elle a indivis avec Françoise de Cottes, sa sœur épouse de M. (Louis Le Gardeur) de Moncla, Alexandre du Pac de Marsoulies, chevalier de Saint-Louis, procureur de Marie Anne de Roquemaurel, mère du marié, nomme ledit sieur du Pac son héritier universel, se réservant 500 livres[2630]. Le 9 juillet 1783, Madeleine de Castex, veuve de Joseph du Pac de Marsoulies, habitait Castex[2631].
Ils eurent :

10.1 Charles Maurice du PAC, qui suit

10.2 Joseph **Guy du PAC, auteur de la branche des seigneurs de Castex**

X Charles Maurice du PAC, seigneur de Marsoulies.
Né le 20 avril 1746, il fut baptisé le lendemain à Campagne, son parrain fut Charles du Pac de Marsoulies, sa marraine, sa grand-mère Marie de La Barthe de Giscaro, veuve de Jean Maurice de Cottes de Castex[2632].
Le 23 octobre 1768, étant garde du corps, habitant Lestelle, il fut témoin d'une vente de François de Lartigue, seigneur de Goueytes à noble Jacques Damien, remplacé par Jean Baptiste de Courdurier, seigneur et baron de Montbrun[2633].
Il testa le 17 mars 1806 à Castex, nommant son épouse et 9 enfants, Jean Joseph Charles Maurice, Charlotte Rose, mariée à M. de Méritens de Pradals, Jeanne Marie Charlotte Rose, Louis Maurice Guy, Emile François Joseph, Jeanne Françoise Suzanne, Joseph Hyacinthe, Rose Adèle, Jean Jacques, il lègua en préciput à Jean Joseph Charles Maurice, son fils aîné, 10 000 F et il légua à son épouse la jouissance de tous ses biens[2634]. Il mourut le 12 mars 1810, à Castex, âgé de *60* ans[2635].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 6 mars 1773, à Toulouse, Françoise **Guillemette de COURDURIER,** dotée de 30 000 livres, née le 7 octobre 1750, fille de Jean Baptiste de COURDURIER, seigneur et baron de Montbrun, et de feue Marie Madeleine DAMIEN[2636].
Françoise Guillemette de Courdurier mourut dans sa maison de Castex, le 18 juin 1834, âgée de *86* ans[2637].
Ils eurent[2638] :

11.1 Jean Joseph Charles Maurice du PAC.
Né à Campagne le 7 janvier 1775, il mourut le 12 juin 1813 à Castex, âgé de 38 ans.

11.2 Jean Baptiste Joseph du PAC.

[2630] AD. Ariège 34 J 66
[2631] AD.HG 3 E 36 374 Monbrun
[2632] RP. Campagne
[2633] AD.HG 3 E 36 370 Monbrun
[2634] AD.Ariège 34 J 67 ; Archives de Belloc, testament enregistré le 7 juin 1806, Picarel, notaire
[2635] RP. Castex
[2636] AD. Ariège 36 J 66
[2637] AD. Ariège 34 J 69
[2638] RP. Campagne

Né à Campagne le 25 octobre 1776, il y fut baptisé le lendemain.

11.3 Charlotte Rose du PAC.
Née le 16 mars 1778, elle fut baptisée le surlendemain.
Elle épousa le 11 février 1800 (preuve de la date non fournie) **Jean Marie** Baptiste **de MERITENS** de Pradals, fils de Guillaume de MERITENS de Pradals et de Catherine de MERITENS de Lisle[2639].
Le 30 janvier 1833, leur fils Maurice Jean Joseph de Méritens, avocat, habitant Montjoie avec ses parents, épousa par contrat Marie Anne Clotilde Font, dotée de 30 000 francs[2640]. Leur fille Jeanne Marie Thérèse Sophie de Méritens épousa le 3 février 1834, à la mairie de Montjoie, Pierre Jacques Moulis, le contrat de mariage avait été passé le même jour[2641]. Charlotte Rose du Pac mourut le 26 juin 1846, veuve, âgée de 68 ans, née à Monbrun, demeurant à Montgauch[2642].

11.4 Jeanne Rose Françoise du PAC.
Née le 2 mai 1779, elle fut baptisée quatre jours après.

11.5 Louis Guy Maurice du PAC.
Né le 1er octobre 1780, il baptisé le lendemain.
Il épousa, à Castex, le 24 novembre 1815, **Elisabeth Sophie Louise de BRUYERES,** fille de feu Claude Françoise de BRUYERES et de feue Raymonde DECAMPS, sans postérité.

11.6 Emile François Joseph du PAC.
Né le 15 novembre 1781, il fut baptisé quatre jours après, un certificat de 1810 dit qu'il n'a pas été conscrit[2643]. Il mourut à Castex le 18 mars 1858, âgé de 76 ans[2644], ayant testé la veille instituant héritier universel son neveu Charles Maurice Joseph à charge de donner 10 000 francs à son fils Joseph Marie Hyacinthe du Pac, petit-neveu du testateur[2645].

11.7 Jeanne Marie Charlotte du PAC, morte le 5 mars 1813

11.8 Françoise Suzanne du PAC.
Née le 16 mars 1783, elle épousa **M. FORTANE**

11.9 Madeleine du PAC (jumelle). Née le 25 janvier 1785

[2639] Jules Villain, *op.cit..,* II, p.1898
[2640] Archives de Belloc, Eugène Roudeille, notaire.
[2641] Archives de Belloc
[2642] Archives de Belloc
[2643] AD. Ariège 34 J 69
[2644] Etat Civil de Castex
[2645] AD. Ariège 34 J 69

11.10 Josèphe (alias Sophie) **Françoise du PAC** (jumelle). Née le 25 janvier 1785

11.11 Joseph Henri Anne Auguste du PAC.
Né le 17 décembre 1786, il baptisé le surlendemain.

11.12 Joseph Marie Hyacinthe Auguste du PAC, qui suit

11.13 Rose Adèle du PAC.
Née le 7 avril 1790, elle fut baptisée le surlendemain, elle testa le 3 juin 1818

11.14 Jean Jacques du PAC, auteur du rameau de Marsoulies de Daumazan

XI Joseph Marie Hyacinthe **Auguste du PAC de MARSOULIES.**
Né le 11 septembre 1788, il fut baptisé le lendemain à Castex., il obtint un certificat de réforme en 1808[2646], un certificat de garde national en 1815[2647] et mourut à Castex le 27 mars 1849, âgé de 61 ans, veuf de Catherine Thérèse Léonce de Castet[2648].
Il avait épousé, le 7 mai 1826 **Catherine Thérèse Léonce de CASTET,** fille de Jean Baptiste de CASTET et de Catherine de CASTET. Elle mourut avant le 7 avril 1871, date du décès de son fils Jean Joseph Léon.
Ils eurent (Jules Villain):

12.1 Françoise Honorine du PAC. Née le 1er février 1827

12.2 Charmes Maurice Guy du PAC, qui suit.

12.3 Jean Joseph du PAC.
Né le 22 décembre 1830, il mourut le 7 avril 1871 à Castex, âgé de 41 ans[2649].

XII Charles Maurice Guy du PAC de MARSOULIES.
Né à Castex le 11 octobre 1828, il y mourut le 15 juin 1886, âgé de 57 ans[2650].
Il avait épousé **Marie Hyacinthe Alexandrine GERAUD,** fille de Louis Etienne GERAUD, magistrat. Le 27 mai 1856 Charles Joseph Géraud et Hyacinthe Marie Alexandrine Géraud, épouse de Charles du Pac de Marsoulies, demeurant à Castex, vendirent la succession de Louis Etienne Géraud, ancien magistrat, le 17 mars précédent Charles du Pac avait reçu un mandat de sa belle-sœur Marie Thérèse Josèphe Géraud, indivise avec ses frères et sœurs, pour vendre la succession de leurs parents[2651].
Ils eurent :

[2646] AD. Ariège 34 J 69
[2647] AD. Ariège 34 J 69
[2648] RP. Castex
[2649] Etat Civil de Castex
[2650] Etat Civil de Castex
[2651] AD. Ariège 34 J 69

13.1 Joseph Marie Hyacinthe du PAC.
Né le 27 octobre 1854 à Castex, il y mourut le 13 décembre 1890, sans alliance.

13.2 Marie Louise Honorine du PAC.
Née le 19 juin 1857, elle épousa **M. DELPONT,** d'où postérité.

13.3 Marie **Joséphine** Rose **du PAC.**
Née çà Castex le 26 avril 1869, elle épousa le 3 janvier 1893 **Charles** Marie **DEMONET,** chef de bataillon au 163ème régiment d'infanterie, né en Alsace le 2 février 1852.

VIII
Rameau de Marsoulies de Daumazan

L'auteur de ce rameau Jean Jacques du Pac de Marsoulies était fils de Charles Maurice du Pac, seigneur de Marsoulies, et de Guillemette de Courdurier.

XI Jean Jacques **du PAC de MARSOULIES.**
Né le 18 avril 1791 (Jules Villain), il fut baptisé le lendemain à Campagne ; en 1811 un certificat dit qu'il fut remplacé pour le recrutement militaire par Jean David, boulanger[2652].
Il épousa en 1814 **Anne BERNADUQUE**
Ils eurent :

XII Jean Joseph Charles **Maurice** Denis **du PAC de MARSOULIES[2653]**
Né le 1er octobre 1816 à Daumazan (-sur Arize, Ariège), il fut conseiller général du Mas d'Azil, et mourut en mars 1898.
Il avait épousé le 24 avril 1845 Philippine Marie **Nathalie du GABE,** fille de Jean Pierre Charles, baron du GABE, et d'Augustine Clarisse de MORTEAUX.
Ils eurent :

13.1 Marie Jacques Charles Eugène Amédée du PAC, qui suit.

13.2 Anne Claire Marie Charlotte du PAC, née le 19 octobre 1847, elle fut baptisée à Daumazan 5 jours après, la marraine fut Anne Bernaduque[2654].

13.3 Louis Charles Henry Marie Elie Maurice Joseph du PAC.
Né le 9 mars 1850, à Daumazan, il fut baptisé 3 jours après, le parrain fut Maurice Guy du Pac, la marraine, *Quini* d'Arcizas[2655], il mourut en 1890.
Il avait épousé **Madeleine SICARD de SAINT-SIMON.**

[2652] AD. Ariège 34 J 69
[2653] Jules Villain, *op.cit.,* II , pp. 1774, 1775, pour ce qui le concerne et sa descendance.
[2654] RP. Daumazan
[2655] RP. Daumazan

Ils eurent :

1° Odette du PAC.
Elle épousa le **comte de LACAZE.**

2° Roger du PAC

XIII Marie Jacques Charles Eugène Amédée du PAC de MARSOULIES.
Né et baptisé le 25 janvier 1846 à Daumazan, le parrain Jean Jac du Pac de Marsoulies, la marraine, Madame Lasaygues, tante du baptisé[2656].
Il épousa en 1873 **Marie de CAMPOUSSY.**
Ils eurent[2657] :

XIV Armand du PAC de MARSOULIES.
Né le 2 novembre 1874, il fut administrateur de 1ère classe des services civils de l'Indochine et mourut le 11 mars 1932 à Shanghai, il fut inhumé au Mas d'Azil.
Il avait épousé, le 15 mars 1899, **Marguerite BUFFAT,** qui mourut en 1912.
Ils eurent :

1° Jean Auguste Amédée du PAC de MARSOULIES. Né le 7 février 1901 à Hanoï

2° Marie du PAC.
Née le 21 avril 1902 au Mas d'Azil, elle y mourut le même jour.

IX
Seigneurs de Castex

L'auteur de cette branche, Joseph Guy du Pac, seigneur de Castex, était fils de Joseph du Pac de Marsoulies et de Madeleine de Cottes de Castex

X Joseph **Guy du PAC,** seigneur de Castex (à 2 km au nord de Daumazan-sur-Arize, Ariège).
Né le 8 janvier 1761, il moururt en 1831. Il fut maire de Castex sous la Terreur[2658].
Il acheta en 1815 le château de Cumiès, près de Castelnaudary
Il avait épousé, le 28 avril 1799, **Dorothée de ROQUETTE-BUISSON,** fille de Jean Louis Joseph, marquis de ROQUETTE-BUISSON, seigneur de Baragnes, Cailhavel, etc., et d'Anne Josèphe de MONTFAUCON de Rogles.
Ils eurent :

11.1 Joséphine Marie Antoinette du PAC.
Née le 21 mai 1800 (1er prairial an VIII), elle mourut en 1868, sans alliance.

[2656] RP. Daumazan
[2657] Ils eurent un fils mort en bas âge, en plus d'Armand.
[2658] Jules Villain, *op.cit.,* II, pp.1775, 1776, pour ce qui le concerne et sa descendance.

11.2 Joseph Bernard Sévère du PAC, qui suit

11.3 Anne Marthe Caroline du PAC.
Née en 1805, elle mourut le 13 novembre 1826, âg ée de 22 ans, M. et Madame du Pac de Marsoulies, ses parents, M. Sévère du Pac et demoiselle Joséphine du Pac, sa sœur firent part du décès[2659].

XI Joseph Bernard Sévère, comte du PAC de MARSOULIES.
Né le 27 octobre 1801 (5 brumaire an X), il mourut le 5 août 1859.
Il avait épousé, en 1834, **Victorine de DONAULT,** fille de Marie Louis Honoré de DONAULT et de Marie Louise Antoinette de LAPASSE[2660].
Ils eurent :

12.1 Antoine Charles Joseph **Henri du PAC,** qui suit.

12.2 Anatole Gabriel Henri Gédéon du PAC, comte du Pac de Marsoulies[2661]**.**
Né à Cumiès le le 23 septembre 1843, il fut inspecteur des Postes et Télégraphes, et mourut le 1er juin 1900.
Il avait épousé le 7 mars 1869, par contrat du 23 février 1869, **Lucie Françoise Bernardine de PONTIC du Brouilh.**
Ils eurent :

Jeanne Marie Louise du PAC de MARSOULIES.
Elle épousa par contrat du 7 mars 1894, à Toulouse **Pierre Louis Roger BERGER de NOMAZY,** baron du Jonet, fils de Marie Jean Bernard BERGER de NOMAZY et d'Anne AMELOT, né le 23 septembre 1867.

XII Antoine Charles Joseph **Henri, comte du PAC de MARSOULIES.**
Né en 1836, chevalier de Charles III, il releva le titre de marquis de Badens conformément au testament de Paul Marie du Pac, marquis de Badens. Il acheta en 1870 le château de Saint-Romain, près de Montélimar où il mourut le 14 mars 1894.
Il avait épousé, le 25 février 1859, **Flavie de LA BRUYERE,** fille de Louis de LA BRUYERE et de Louise de CHANSIERGUES d'ORNANO.
Ils eurent :

13.1 Henri Guy du PAC, qui suit.

13.2 Joseph du PAC. Né en 1863, il mourut en 1905, sans alliance.

[2659] AD. Ariège 34 J 70
[2660] Jules Villain, *op.cit.,* II, pp. 1563, 1564.
[2661] Les données le concernant et concernant sa fille proviennent d'AD. Ariège 34 J 70 (20 décembre 1902)

XIII Henri Guy, comte du PAC de MARSOULIES, marquis de Badens. Né le 19 juillet 1862 à Toulouse.
Il épousa en premières noces, le 15 septembre 1891, **Marguerite REVILLIOD,** fille de Joseph REVILLIOD et de Claire du BOUCHAGE. Marguerite Revilliod appartenait à la branche savoyarde, dite de la Rose, de la famille Revilliod, de Genève, créée le 14 février 1579 noble du Saint-Empire par l'empereur Rodolphe II de Habsbourg.
Il épousa, en secondes noces, **Valérie BALAY,** fille de Francisque BALAY, membre du corps législatif sous le second Empire.
Enfants du 1er lit :

1° Jean du PAC de MARSOULIES, marquis de Badens, né le 12 décembre 1892.

2° Odette du PAC, née le 16 février 1896

Enfant du second lit :

3° Diane du PAC, née le 19 février 1904.

X
Second rameau de Marsoulies

L'auteur de ce rameau, Alexandre du Pac, était fils de Charles du Pac, seigneur de Marsoulies, et de Marguerite de Bordes.

VIII Alexandre du PAC, sieur alias chevalier de Marsoulies, habitant la paroisse de Campagne, au diocèse de Rieux, lors de son mariage, puis Montesquieu-Avantès.
Né le 6 novembre 1687, baptisé le lendemain, il fut mousquetaire du Roi. Le 3 juillet 1732 fut insinuée la donation de tous les biens de Jean Soueix, habitant Cescau en Couserans, à Alexandre du Pac, sieur de Marsoulies et à son fils Augustin[2662].
Il avait épousé le 29 novembre 1721, à Montesquieu Avantès, **Françoise de MERITENS,** fille de Jean de MERITENS, seigneur de Pradals, et de Marie FAYDIT de TERSSAC, elle était veuve, sans enfant, de Dominique de MERITENS, sieur de Belloc[2663], fils de Philippe de MERITENS et de Marguerite de MASCARON, mort le 8 octobre 1717[2664].

[2662] AD. Ariège B 147, B 57
[2663] RP. Montesquieu Avantès
[2664] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Méritens.*

Ils eurent[2665] :

9.1 Paul Auguste du PAC, qui suit

9.2 Jean Baptiste du PAC, baptisé à Montesquieu Avantès le 6 février 1722

9.3 Marie Marguerite du PAC.
Baptisée le 11 février 1726 à Montesquieu-Avantès, le parrain fut Philippe de Méritens, la marraine Jeanne Marie de Roquemaurel de Marsoulies, elle épousa **M. AMIEL**, bourgeois de Massat.

9.4 Jeanne Charlotte du PAC.
Baptisée à Montesquieu-Avantès, le 21 novembre 1729, le parrain fut Charles du Pac, marraine, la Jeanne de Méritens de Pradals,

9.5 Marie Anne du PAC.
Baptisée à Montesquieu-Avantès le 14 août 1732, le parrain fut M. du Bourg, la marraine, Marie Anne de Méritens de Pradals.
Elle épousa le 3 juillet 1754, **Jacques NARTUS,** avocat au Parlement, notaire de Rimont. Le 5 juin 1796, ils reconnurent avoir reçu 230 livres de Guillaume de Méritens de Pradals, pour final paiement du legs de feu Joachim de Méritens de Belloc[2666].

IX Paul Auguste du PAC
Il fut capitaine des milices bourgeoises. Le 31 juin 1763, habitant Rimont, il reçut une donation de 500 livres de Joseph de Méritens, à faire payer après le décès du donateur par Marianne, Jeanne et Marie de Méritens[2667]. Le 28 juin 1768 il était en procès contre Jourdain de Roquemaurel, seigneur de Montégut[2668]. Le 22 mai 1784, étant dit ancien officier d'infanterie, il habitait Lescure[2669].
Il avait épousé en premières noces le 21 mars 1754 **Marie de FORGUES,** dite sans preuve fille de feu Joseph de FORGUES et de Jeanne de SEGUIN, veuve de M. CAVE.
Il avait épousé en secondes noces le 1er octobre 1764 **Catherine** Emilie **de GILLET[2670].**
Enfant du 1er lit :

X Alexandre Thomas du PAC.
Il fut baptisé à Montbrun le 13 décembre 1754, le parrain fut Alexandre du Pac de Marsoulies, chevalier de Saint-Louis. Il fut capitaine de cavalerie.

[2665] RP. Montesquieu-Avantès pour les 4 derniers
[2666] AD.HG 3 E 27 765 Saint-Gaudens
[2667] AD. Ariège 2 C 925, Soum, notaire
[2668] AD. Ariège B 172
[2669] Abbé Samiac
[2670] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1773, pour les deux mariages et ce qui concerne son fils..

Il épousa **demoiselle LAFONT**

XI
Seigneurs de Pontserme

L'auteur de cette branche, Jacques Pierre du Pac, seigneur de Pontserme, était fils de François du Pac, seigneur de Lasalle, et de Françoise de Lestandard. Les données concernant cette branche proviennent de Jules Villzain, elles ne sont pas rappelées, sauf exception[2671].

IV Jacques **Pierre du PAC,** seigneur de Lasalle, Pontserme (à 3 km de Coursan, Aude), La Roque, Lestang.
Le 25 août 1569, les consuls de Castillon nommèrent un procureur pour aller supplier Sa Majesté de confirmer en faveur du seigneur de Lasalle le don que cette ville avait fait de la capitainerie de Castillon, vacante par le décès de son frère Mathieu, attendu les bons et agréables services qu'il avait rendus et que ladite capitainerie n'était pas sortie des ancêtres du dit Lasalle depuis tant de temps qu'il n'était mémoire du contraire.
Il transigea, le 29 décembre 1570 avec Antoine du Pac, son neveu, au sujet de la seigneurie de Lasalle et reçut en 1597 une procuration pour entrer aux Etats du Languedoc à la place du sieur de Ventadour.
Il fut nommé gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi le 16 décembre 1597
Le 11 mai 1610 il donna tous ses biens à son fils Jacques en faveur de son mariage avec Isabeau du Caylar d'Espondeilhan[2672]
Il avait épousé, avant avril 1578, **Jeanne SEGUIER,** dame de Pontserme, fille d'Arnaud SEGUIER, écuyer, seigneur de Pontserme, Saint-Martin. Le 12 mai 1579, Arnaud Séguier, seigneur de Pontserme dans un procès cita une pièce du 11 avril 1578 de Pierre du Pac, seigneur de Lasalle, son beau-fils et procureur[2673], Arnaud Séguier appartenait à la famille Séguier, seigneurs de Pontserme dès le 14ème siècle, viguiers de Narbonne dès le 15ème siècle.
Ils eurent :

5.1 Jacques du PAC, qui suit.

5.2 Françoise du PAC de Lasalle.
Elle épousa par contrat filiatif du 11 mai 1610, au château de La Roque, près de Sallèles, **Bernard de FRANCAZAL,** seigneur et baron de Betbèze, fils aîné et héritier universel de Pierre de FRANCAZAL, seigneur et baron de Betbèze, et d'Isabeau de LEVISTON[2674], sa seconde épouse.
Bernard de Francazal épousa en secondes noces, par contrat 4 octobre 1613, Jeanne de Vendômois, fille de Philippe de Vendômois, seigneur de Taurignan, et de Françoise de Sainte-Colombe[2675], d'où postérité.

Maurice Vuillier, suivant Jules Villain, ajoute Jeanne du Pac qui épousa le 15 janvier 1617, Gaspard de Castet, seigneur de Bareilles et de Cazavet, ce qui est inexact, cette Jeanne du Pac

[2671] Jules Villain, *op.cit.,* p. 1767.
[2672] AD. Aude B 26
[2673] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 26, produisant AD.HG B 80.
[2674] AD.HG Reg. Ins 15
[2675] AD. Ariège 5 E 4422 (15)

était fille de Charles du Pac, seigneur de Marbre, et de Marguerite de Mauléon, comme prouvé supra.

V Jacques du PAC, seigneur de Pontserme
Il commanda la forteresse et le château d'Opoul (Pyrénées Orientales) et fut nommé lieutenant du grand-maître de l'Artillerie par commission du 3 mai 1602.
Il testa le 14 octobre 1639. Il fut maintenu noble, le 10 décembre 1668, par M. Bazin de Bezons, intendant de Languedoc, sur preuves depuis Jean du Pac, écuyer, seigneur de Lasalle, qui rendit hommage au Roi en 1389, ainsi que Guy du Pac, seigneur de Bellegarde[2676], cette date de maintenue de noblesse indique une grande longévité.
Il avait épousé, par contrat filiatif du 3 avril 1608 **Isabeau** (de BERMOND) **du CAYLAR,** dotée de 12 000 livres, fille de feu Antoine (de BERMOND) du CAYLAR, seigneur d'Espondeilhan, et de Marie de GUYARD, remariée à Albert de BOIDE, écuyer, habitant Béziers[2677].
Ils eurent :

6.1 Pierre du PAC, seigneur de La Roque, Pontserme.
Capitaine au régiment de La Meilleraye, il reçut le 20 juillet 1639, de M. le Prince de Condé, la commission de commandant de la forteresse et château d'Opoul et testa le 8 février 1658.

6.2 Louis du PAC, qui suit.

6.3 Hermine du PAC.
Elle épousa par contrat filiatif du 20 novembre 1640, **Henri d'AUDERIC (d'AUDRIC) et d'ALCOYNES,** seigneur de Lastours et de *Villar* de Laurède, fils de feu Gabriel d'AUDERIC (d'AUDRIC) et d'Alcoynes, seigneur de Lastours et de *Villar* de Laurède, et de Louise de CHAMBERT[2678].

VI Louis du PAC, seigneur de Lasalle, La Roque, Pontserme.
Il fut capitaine au régiment de Languedoc, gouverneur de *Couves* et de Termenès par commission du 24 juillet 1637, conseiller et maître d'hôtel du Roi par commission du 29 mars 1648. Il mourut le 25 février 1658, ayant testé le 8 dudit mois, léguant 2 000 livres plus la moitié de ses biens à Henri du Pac, son fils aîné, et 3 000 livres à chacun de ses enfants mâles, instituant héritière universelle sa femme[2679].
Il avait épousé, par contrat du 25 novembre 1640 et pactes du 12 février 1641 **Marie de JUER,** dotée de 6 000 livres, fille de feu noble Paul de JUER, seigneur du Doul, et d'Anne de VEYE[2680].
Ils eurent[2681] :

[2676] Brémond, *Nobiliaire toulousain*
[2677] AD.Aude B 26
[2678] AD. Aude B 37, Pierre Esquirre, notaire de Narbonne
[2679] AD. Aude B 44 (1er mars 1673, Jacques Cassaignes, notaire
[2680] AD.Aude B 37, Jean Gensac, notaire de Narbonne

7.1 Henri du PAC, qui suit.

7.2 Paul du PAC, né en 1648

7.3 Louis du PAC, né en 1654

7.4 Esprit Hyacinthe du PAC, sieur de Lasalle, Pontserme.
Né en 1655, il fut chanoine de Saint-Paul de Narbonne. En 1689-1697 il y eut une procédure sur cause criminelle d'Esprit Hyacinthe du Pac, sieur de Lasalle, Pontserme, prêtre et chanoine de Saint-Paul de Narbonne, pour raison d'enlèvement de meubles qu'il avait fait saisir d'Anne Vidalette et mettre sous séquestre, et pour injures à ces séquestres et paroles outrageantes[2682]. Le 24 novembre 1692, il donna 1 000 livres à Anne de *Palazine* du lieu de *Puiségur*, au diocène de Narbonne, à prendre sur les biens de feu Louis du Pac de Pontserme, son père[2683].

7.5 Marguerite du PAC.

VII Henri du PAC, seigneur de Pontserme
Il serait mort le 15 avril *1671*, ab intestat (acte du 1er mars 1673)
Il épousa par contrat du 20 avril *1674* **Marie de MASSIA,** dotée de 16 000 livres, fille de Guillaume de MASSIA, chevalier, seigneur de Sallèles, président trésorier général et grand-voyer de France en la généralité de Montpellier, intendant des gabelles du Languedoc, et de Marguerite de BERMOND du CAYLAR[2684]. En 1691-1700, Marie de Massia était en procès avec Françoise de Massia, veuve de Bernard de Poix, écuyer de la Grande Ecurie du Roi, fille de Paul de Massia, receveur des tailles au diocèse de Narbonne[2685].
Ils eurent :

VIII Henri du PAC, seigneur de Pontserme[2686].
Entré au service à l'âge de 15 ans, il était lieutenant en 1712, capitaine en 1717, il fut blessé à Philippsburg en 1734, il mourut en 1773 sans postérité.
Il avait épousé en 1733, **Louise LE NOIR,** fille de Louis LE NOIR, seigneur de Ribaute.

[2681] La Chesnaye-Desbois nomme 5 fils ; Jules Villain dit qu'ils eurent 5 enfants (fils) qui furent maintenus nobles par M. de Bezons le 10 décembre 1668.
[2682] AD. Aude B 859
[2683] AD. Aude B 48
[2684] AD. Aude B 44, Jacques Cassaignous, notaire ; la date du 20 avril 1674 est indiquée par La Chesnaye-Desbois.
[2685] AD. Aude B 810
[2686] Les données le concernant proviennent de La Chesnaye-Desbois

XII
Seigneurs d'Esperce, de Mazerolles

L'auteur de cette branche, Louis du Pac, baron d'Esperce, était fils de Jean François du Pac, seigneur de Badens, et de Madeleine de Ferrouil.

VI Louis du PAC, baron d'Esperce (lieu dit près de Saint-Sulpice *de Lézat,* en réalité Saint-Sulpice-sur-Lèze, Haute-Garonne), seigneur de Mazerolles (-du-Razès, à 6 km au sud-ouest de Fanjeaux, Aude)
Le 12 mars 1643, il acheta la terre d'Esperce au pays de Condomois, à Jean Charles de Gontaut de Biron, marquis de Saint-Blancard et à Anne Roger de Comminges selon un certificat d'Anne des Guilhots, douairière de Montestruc[2687].
Il testa le 20 février 1660. Il fut maintenu noble le 10 décembre 1668, ses descendants ainsi que ceux de son frère Blaise du Pac, seigneur de Badens, furent confirmés dans leur noblesse le 17 avril 1679, par M. Sanson, intendant à Montauban[2688].
Il avait épousé, par contrat du 16 mai 1632, **Catherine du PAC,** veuve de Blaise de FERROUIL, seigneur et baron de Celles[2689], fille de Pierre du PAC, seigneur de Bellegarde, et de Cécile d'ENCAUSSE (supra.)
Ils eurent :

7.1 Adrien du PAC

7.2 Blaise du PAC, seigneur d'Esperce, Mazerolles.
Il épousa par contrat des 18 mai et 8 octobre 1670 (filiatif), au château de Pomas, **Marie de VOISINS,** dotée de 12 000 livres, fille de feu Odet de VOISINS, seigneur de Pomas, Fourminies, et de Germaine de GENIBROUSSE, le futur était assisté de Guy du Pac, seigneur de Bellegarde, son oncle paternel et de Pierre du Pac, sieur de Lestang, son cousin germain[2690].
Le 28 novembre 1690, Marie de Voisins résidait à Esperce, près de Saint-Sulpice *de Lézat,* en vertu d'une transaction du 17 mai 1668 avec Gabriel du Pac de Mazerolles, seigneur d'Esperce, concernant 1 500 livres d'intérêts sur un capital de 6 000 livres[2691]. Le 17 décembre 1691, Marie de Voisins, épouse de Blaise du Pac, seigneur de Mazeroles donna 3 000 livres à Jean Sébastien de Voisins, seigneur de Brugairolles, à prendre après son décès et celui de son mari[2692].

[2687] AD. HG 3 E 9496 Longages
[2688] Alphonse Brémond, *Nobiliaire toulousain*
[2689] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1771.
[2690] AD. Aude 2 E 104-3, Jean Perié, notaire de la baronnie de Preixan, date le contrat du 8 octobre 1670 ; AD. Aude 2 E 104-3 date le contrat du 18 mai 1670
[2691] AD. Aude 2 E 104-3.
[2692] AD. *Ariège* B 145

Le 9 novembre 1699, fut émis un mandement du sénéchal de Toulouse à Gabriel du Pac, seigneur d'Esperce à payer 3 000 livres d'intérêts d'un arriéré de 6 000 livres par lequel il était débiteur, par acte du 17 mai 1698, concernant feu Blaise du Pac[2693].
Marie de Voisins mourut le 24 novembre 1712 et fut ensevelie le lendemain[2694].

7.3 Gabriel du PAC, qui suit.

VII Gabriel du PAC, seigneur d'Esperce, Mazerolles.
Il épousa **Angélique de LABAT,** selon le testament de leur fille Catherine, nommant également ses frères et sa sœur.
Ils eurent :

1° Guy du PAC, seigneur d'Esperce, Mazerolles. Mousquetaire du Roi à la 1ère compagnie en 1726. D'une union inconnue il eut :

François du PAC de Mazerolles, seigneur d'Esperce.
Il rendit hommage le 5 mai 1723[2695], le 5 octobre de la même année il reçut une donation de Marie Elisabeth Charlotte Thomas de Brévillers, veuve de Guillaume Méric de Saint-Aignan, ancien capitaine au régiment de Tourville, de tous les biens qu'elle possédait à Saint-Sulpice de *Lézat*[2696]..

2° Catherine du PAC.
Elle testa le 5 septembre 1726, habitant Toulouse, nommant feu son père, sa mère, faisant un legs à Marie du Pac, sa sœur, épouse de M. de Murat, instituant héritier universel son frère Guy du Pac, mousquetaire du Roi à la 1ère compagnie. Elle mourut en décembre 1743[2697].

3° Marie du PAC.
Elle épousa **M. de MURAT.**

XIII
Seigneurs de Lafitte

L'auteur de cette branche Mathieu du Pac, seigneur de Lafitte était fils de Fortanier du Pac et d'Anne d'Orbessan.

III Mathieu du PAC, seigneur de Lafitte (à Pau[2698].
Poursuivi pour cause de religion[2699], il se réfugia en Béarn, et acquit des biens fonds à Pau, le 17 juillet 1543, notamment le fief de Lafitte, situé à Pau[2700]. Il fut chancelier de Foix, Béarn et

[2693] AD. Aude 2 E 104-3
[2694] AD. Aude 2 E 104-3 (acte du 6 janvier 1713)
[2695] AM. Toulouse II 135
[2696] AD.HG Reg Ins 35, Bernard Rozet, notaire de Toulouse
[2697] AD.HG 3 E 11 832
[2698] A. de Dufau de Maluquer, *Armorial de Béarn,* II, p.145 nomme Laffite de Pau cette seigneurie.

Armagnac et président du conseil d'Henri II d'Albret. Il reçut, le 25 mai 1553, de Jeanne d'Albret et de son mari, Antoine de Bourbon, devenu roi de Navarre, à la mort d'Henri II, les seigneuries d'Antras et de Nèguebouc. Il serait mort le 13 janvier 1557.
Il avait épousé, en 1530, à Toulouse noble **Jeanne de PAPUS.** Elle était peut-être fille de noble Pierre PAPUS, marchand, capitoul, et de Marie REVEILHAT dite REVEILHADE, fille de Louis REVEILHAT, marchand de Clermont-le-Fort, et de Guiraude[2701]. Le 15 décembre 1544 Mathieu du Pac et Jeanne de Papus, sa femme, firent un achat[2702].
Ils eurent :

4.1 Pierre du PAC, qui suit

4.2 Jeanne du PAC.
Elle épousa, par contrat du 25 janvier 1546, **Bernard de CASTELBAJAC,** fils de noble Jean, bâtard de CASTELBAJAC, seigneur de Buros, et de Françoise de JUSSAN[2703].

4.3 Bertrande du PAC.
Elle épousa, par contrat du 25 novembre 1559, **Bertrand de PUJOLS,** fils de Bertrand de PUJOLS et de Denise de VALOIS, le roi et la reine de Navarre signèrent le contrat[2704].

4.4 Marguerite du PAC.
Elle épousa **Jean de LOSTAL** (alias de LOSTAU)**,** seigneur de Bidos, bourgeois et marchand d'Oloron, d'où postérité. Jean de LOSTAL épousa en secondes noces Marie d'ENGASSAGUILHEM, fille de Gratien d'ENGASSAGUILHEM, seigneur d'Arros et de Soeix, bourgeois et marchand d'Oloron, et d'Arnaudine de PARAGE. Marie d'Engassaguilhelm était veuve le 2 octobre 1584[2705].

4.5 Suzanne du PAC.
Fille de Mathieu du PAC, chancelier de Navarre, elle épousa en 1560-1561 le sieur **de BORDES**[2706].

IV Pierre (Pierris) du PAC, seigneur de Lafitte, Bizanos (à 2 km de Pau)[2707].
Né en 1542, il fut page de la Grande Ecurie[2708].

[2699] Selon les Archives du Pac, le 23 octobre 1539 *démissions* (?) furent données par le prieur de Saint-Girons à François et Mathieu du Pac, frères, pour prendre la tonsure.
[2700] AD. P.A E 1990 (1543-1547) dit que le fief de Lafitte à Pau fut vendu par les jurats et les trésoriers de l'église et de l'hôpital de cette ville à Mathieu du Pac, président du conseil du roi de Navarre.
[2701] André Navelle, *op.cit..,* VIII, pp.181, 182
[2702] AD. Gers Vergès I sup 60
[2703] AD. P.A E 1990 ; AD. Gers Vergès I sup 60
[2704] Cet acte conservé aux Archives du château de Pau est produit par Jules Villain
[2705] A. de Dufau de Maluquer, *Armorial de Béarn,* t.I, pp.196, 197
[2706] AD. P.A E 1997
[2707] Les données le concernant ainsi que sa famille et celle de sa femme, sauf mention particulière, proviennent d'A. de Dufau de Maluquer, *op.cit..,* II, pp.144-147

Pierris du Pac fit donation à sa femme, le 1er juin 1562, d'une robe longue de damas, qui venait du chancelier, son père[2709]. Pierre du Pac et Jeanne de Bizanos vendirent, le 17 juin 1563, pour le prix de 700 écus petits, un quart de la dîme de Pau en faveur du seigneur Bernard de Forgues[2710], et le 10 février 1566, la baronnie de Viella, avec ses dépendances et appartenances, pour le prix de 18 000 livres tournois, en faveur d'Arnaud de Foix, abbé de Lucq, commandeur de Lespiau[2711]. Pierris du Pac, seigneur de Bizanos et abbé de Sauvagnon, présenta le 20 janvier 1570, Jean du Poey, de Sauvagnon, à la cure de ce lieu, vacante par suite du décès de noble Jean d'Idron[2712]. En 1573-1576 il vendit des terres au capitaine Jean d'Auga[2713].
Il avait épousé, avant le 1er juin 1562, **Jeanne de BIZANOS,** dame de Bizanos, fille aînée d'Augier de BIZANOS, seigneur de Bizanos (à 2 km de Pau, Pyrénées Atlantiques) et de sa première épouse Alix de MONTLEZUN, baronne de Viella en Armagnac, veuve de Pierre de VIELLA, seigneur d'*Arrozes* (probablement Arrosès, Pyrénées Atlantiques).
Ils eurent[2714] :

V Jean du PAC, seigneur de Bizanos.
Il était, en 1592, sous la tutelle de noble François de Nargassie, Hiéronyme de Moucheda, Jean de Portarriu et Pees de Portau, de Bizanos. Les comptes de tutelle lui furent rendus, le 4 mars 1601, par noble Bertrand de Nargassie, fils de François[2715]. En 1598-1599, il vendit des dîmes de Pau à Jean de Laforcade, seigneur de Laffite, maître des requêtes[2716]. Il mourut avant le 20 février 1619, date du contrat de mariage de sa fille Marguerite.
Il avait épousé, par contrat du 30 août 1592, **Jeanne de NARGASSIE,** de Meillon, fille de noble Bertrand de NARGASSIE et de Marguerite de CANDAU[2717].
Ils eurent :

6.1 Roger du PAC, seigneur de Bizanos.
Le 20 février 1619, étant assisté d'Etienne de Nargassie, son oncle et curateur, de Me Antoine du Saut et d'Henri de Gassion, avocats, exécuteurs testamentaires de Jean du Pac, il vendit la dîme de Pau, pour le prix de 9 000 livres, à noble Gratian du Pont, seigneur de Mazères, conseiller du Roi en ses Conseil d'Etat et privé et Cour souveraine de Béarn[2718], il mourut sans postérité.

6.2 Marguerite (du PAC) de BIZANOS.

[2708] Jules Villain, *op.cit..,* II, p.1766
[2709] AD. P. A E 1997 f°165 v), acte produit par A. de Dufau de Maluquer
[2710] AD. P.A E 1997 f°371 v°, acte produit par A. de Dufau de Maluquer
[2711] AD. P.A E 2014 f°240 v°
[2712] AD. P.A E 2001 f°35, acte produit par A. de Dufau de Maluquer
[2713] AD.P.A E 2002
[2714] Jules Villain, *op.cit..,* II, p.1766, dit qu'ils eurent un fils Pierre qui vendit en 1599 la seigneurie de Lafitte et mourut sans postérité.
[2715] AD. P.A E 2019 f°353 et 355, acte produit par A. de Dufau de Maluquer
[2716] AD.P.A E 2017
[2717] AD. P.A E 2009 f°242, acte produit par A. de Dufau de Maluquer
[2718] AD. P.A E 2028 f°57

Elle épousa, avant le 20 février 1619, noble **Samson de VIGNAU,** abbé laïque de Lamayou, fils de noble Michel de VIGNAU, abbé laïque de Lamayou, et petit-fils et héritier d'Arnaudine du Batan de Pontacq, d'où postérité qui tint la seigneurie de Bizanos. Le 2 septembre 1648 il fit un échange de terres avec Bernard de Baillacq alias de Trespoey, de Bizanos[2719].

6.3 Françoise (du PAC) de BIZANOS.
Elle épousa, par contrat 19 mai 1625, noble **Antoine de VIGNAU,** de Bénéjac.

XIV
Personnes isolées

1491, Bernard du Pac, seigneur du fief de Galac à Sentein ; Pierre du Pac, curé de Bonac à cette époque, Guilhem et Jean du Pac[2720]

Le 25 juin 1491, Bernard du Pac, du lieu de Sentein, seigneur de la montagne de *Lisard*, transigea avec les habitants d'Antras au sujet des pâturages de Lisard, Léat, Coumerabède, La Morère[2721].

Le 15 juin 1532, Aymeric de Martres, seigneur de Mont épousa Espérance du Pac[2722]
En 1586 et en 1587, Guilhem du Pac d'Argein et des Cuings fut cité avec sa femme Florette de Bordes[2723]

1593, achat de noble Guillaume du Pac et de Florette Bordes, sa femme, d'Argut dessous, à noble Arnaud Redonnel, d'Argut dessous[2724].

11 mai 1592, contrat de mariage de Gabriel du Pac, fils de feu Pierre du Pac, d'Arbas, assisté de Jean du Pac, son frère, et Marie de Foix, fille de Bertrand de Foix, de Fos[2725]

1592, contrat de mariage de Bonnefemme du Pac, fille de Jean …du Pac et Catherine des Prats, d'Arbas[2726].

14 janvier 1614, contrat de mariage de Gabriel du Pac assisté de Jean du Pac, son frère, et de Marie la Devèze, d'Arbas, fille de feu Bernard, et cousine germaine de Jean la Devèze[2727].

[2719] AD. P.A E 2042 f°175 v°
[2720] Abbé Fauroux
[2721] Archives du Pac
[2722] Larcher, *Glanages*
[2723] AD.HG 3 E 27 958 (126) ; AD.HG 3 E 27 960 Saint-Béat
[2724] AD.HG 3 E 28 439 Saint-Béat
[2725] AD.HG 3 E 27 964 Saint-Béat
[2726] AD.HG 3 E 27 964 Saint-Béat
[2727] AD.HG 3 E 27 989 Saint-Béat

1620, testament de Catherine de Bénavent (?) femme de Jean du Pac, d'Arbas[2728].

Le 29 août 1645, Catin du Pac, veuve et héritière de feu René de Bruns, sieur de *Cedela,* fit une donation[2729].

1683, Jean du Pac, sieur de *Curtals* (Courtal ? Courtals ?) qui épousa Jeanne de Bordes**,** fille d'Alexandre de Bordes, seigneur de Sarradas, et de Jeanne de Binos, peut très difficilement être celui qui épousa Georgette de Méritens, comme le dit Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Bordes,* en effet Alexandre de Bordes, seigneur de Sarradas, testa le 26 mars 1683, faisant un legs à sa petite fille Jeanne du Pac, fille de Jean du Pac, sieur de *Curtales* et de Jeanne de Bordes[2730], alors que Jean du Pac, seigneur de Lasalle et de Marbre, époux de Georgette de Méritens, testa le 3 novembre 1682 ne nommant pas cette fille Jeanne du Pac qu'il aurait eu d'une première union.

Le 29 juillet 1717, Joseph du Pac de Badens, chanoine au chapitre de Montréal, fut témoin au contrat de mariage d'Antoine de Nos, seigneur de Montauriol, avec Gabrielle de Roux[2731].

Le 22 décembre 1717, Henri du Pac, prêtre et curé d'Antichan, fut témoin au contrat de mariage de Gaudens de La Tour, seigneur de Latou, avec Madeleine de Barèges[2732]
Le 25 janvier 1725, Antoine du Pac, sieur de Marbre, habitant Pouech, fut témoin au mariage de Louis de Lapasse avec Anne Marie de Bruguières[2733]

Le 23 septembre 1817, Louise Thérèse du Pac, veuve Ferrere, habitant Antichan, reçut à titre de contribution de vente, 700 francs, de Jeanne d'Astorg, religieuse, habitant Saint-Gaudens[2734].

Douillac, révision le 22 juin 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[2728] AD.HG 3 E 27 995 Saint-Béat
[2729] AD.Aude B 38.
[2730] AD. Ariège 5 E 4220 Betchat
[2731] AD. Aude B 2008
[2732] AD.HG 3 E 23 685 Aulon
[2733] Archives de Belloc (extrait de l'ANF)
[2734] AD.HG 3 E 27 785 Saint-Gaudens

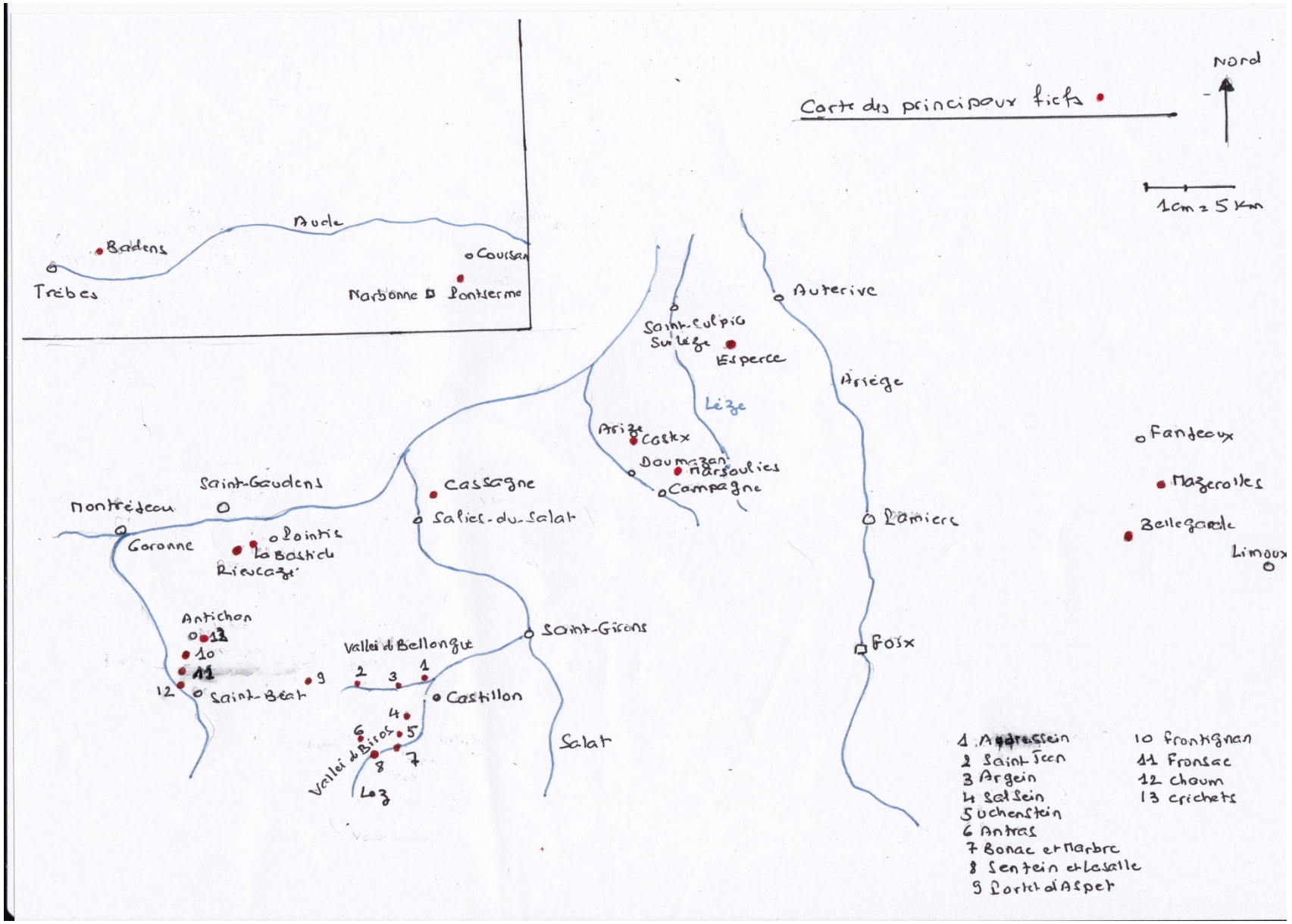
Carte des principaux fiefs
Nord
1cm = 5 Km
Aude
Badens
Trèbes
Coursan
Narbonne
Pontserme
Auterive
Saint-Sulpice
Sur Lèze
Esperce
Ariège
Lèze
Arize
Castex
Daumazan
Marsoulies
Campagne
Fanjeaux
Mazerolles
Bellegarde
Limoux
Pamiers
Foix
Saint-Gaudens
Montréjeau
Goronne
Pointis
La Bastide
Rieucazé
Cassagne
Salies-du-Salat
Antichan
Saint-Béat
Vallée de Bellongue
Saint-Girons
Castillon
Vallée de Biros
Salat
Lez
1 Andressein
2 Saint Jean
3 Argein
4 Salsein
5 Uchenstein
6 Antras
7 Bonac et Marbre
8 Sentein et Lasalle
9 Portet d'Aspet
10 Frontignan
11 Fronsac
12 Chaum
13 Crichets

Famille de PREISSAC

I Seigneurs de Brignemont **p.406**

II Seigneurs d'Esclignac **p.412**

III Seigneurs de Cadillac **p427**

IV Seigneurs de Mirepech **p.429**

V Seigneurs de Gavarret **p.435**

VI Seigneurs de Cadeilhan **p.447**

VII Personnes isolées **p.458**

Carte **p.461**

Cette famille est présumée issue des comtes de Fezensac, La Chesnaye-Desbois, a établi une généalogie depuis Bernard dit Contrario, fils puîné de Guillaume Astanove, comte de Fezensac, mort en 1096, suivant d'autres auteurs (du Rosoy, *Annales de la ville de Toulouse (1771-1776)* ; suivi par Gastelier de La Tour, Courcelles, etc. Saint-Allais commence la généalogie à Vital de Preissac, degré (VII), qui est le premier prouvé selon Chérin. Maurice Vuillier a publié une généalogie en janvier 2007, des éléments avaient été fournis par André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* ce document complète et corrige cette généalogie avec des actes fournis par Maurice Vuillier (qui dit par erreur que les soudans de Latrau faisaient partie de cette famille), et d'autres sources.
Cette famille tient son nom du lieu de Préchac (à 9 km au sud-est de Fleurance, Gers), ses membres apparaissent parfois dans les actes avec l'orthographe Préchac ou Preychac, une branche dont la maintenue de noblesse figure à Montauban apparaît sous ce nom de Préchac. Cette famille est différente de celle des soudans de Latrau (Gironde) et d'autres familles homonymes en Aquitaine.
Les différentes branches portaient : « Parti : au 1 d'argent au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'azur, coupé d'azur au pal d'or ; au 2 d'azur à deux fasces d'argent » ; « Parti : au 1 d'azur à un lion d'or, coupé de fascé d'or et de gueules de six pièces ; au 2 de gueules à cinq fasces d'argent » ; « d'argent à trois barres de gueules et un lion d'or brochant sur le tout » ; « Ecaertelé : au 1 d'argent à un lion de sable, lampassé e armé de gueules ; au 2, d'azur à quatre fasces d'argent ; au 3 d'azur à un pal d'or ; au 4 d'or à un lion de gueules, lampassé et armé d'azur et une bordure d'azur[2735] .»

I
Seigneurs de Brignemont.

Les données des 4 premiers degrés, ci-après, proviennent de La Chesnaye-Desbois (*Dictionnaire de la Noblesse,* t.XVI), les références correspondantes ne sont pas rappelées dans le texte qui suit. La chronologie qui résulte de la généalogie établie par La Chesnaye-Desbois est manifestement erronée, on aurait 4 degrés entre Bernard dit Contrario et Vital I auteur de la branche des seigneurs d'Esclignac soit environ 200 ans alors que l'on compte généralement 3 degrés par siècle. Par ailleurs La Chesnaye-Desbois, après d'autres, rattache la famille des soudans de Latrau à celle des seigneurs de Brignemont ce qui est contredit par ailleurs[2736], ce même auteur produit des anachronismes évidents, ainsi il dit que Jeanne de Preissac qui épousa (en 1323, on le sait par Ledru) Bertrand de Faudoas, seigneur d'Avensac était fille de Raymond Arnaud I de Preissac, mort dès 1245, et d'*Harpadelhase* d'Argombaud.

[2735] R. Bourse et I. Dufis, *Armorial de la Gascogne gersoise.*

[2736] M. Smaniotto, *Féodales, Famille de Preyssac, soudans de Latrau,* inédit, produit des actes prouvant l'ascendance de la famille des soudans de Latrau différente de celles des seigneurs de Brignemont. La filiation suivie des soudans de Latrau commence à Arnaud Bernard de Preyssac, damoiseau, coseigneur de Blaignac qui mourut entre le 8 novembre 1299 et le 4 décembre 1303, date à laquelle son fils Arnaud Bernard dit le Soudan, seigneur de Latrau, rendit hommage pour la dîme qu'il reçoit pour Préchac (à 5 km d'Uzeste, Gironde) et des biens à Uzeste, Arnaud Bernard de Preyssac, père, ayant épousé Thomasse (de Daignac), son fils ayant épousé Gaillarde alias Vitale de Got, par ailleurs les membres de cette famille portaient de père en fils le prénom Arnaud Bernard et d'autres prénoms comme Thibaut et Pierre, alors que les seigneurs de Brignemont portaient les prénoms Raymond Arnaud, Vital et Odon.

M.aurice Vuillier a établi une chronologie plus convenable en faisant figurer en fonction de cette chronologie des personnes citées ou non par La Chesnaye-Desbois. Il faut donc considérer que des personnes situées aux degrés V et VI autres que les Raymond Arnaud qui s'y sont succédés y sont placées parfois sans preuve.

I Bernard dit Contrario de PREISSAC, chevalier.
En 1069, il fut présent avec son frère Aymeric, comte de Fezensac, à l'union du monastère de Saint-Orens d'Auch, à l'abbaye de Cluny, puis en 1094, il fut présent avec Bivine, femme de son frère Aymeric à la confirmation, par ce comte, de la donation faite par GuillaumeAstanove, leur père, de la terre et seigneurie de Sainte-Christine. Il reçut l'hommage d'Arsieu de Montesquiou, son cousin-germain, d'une terre nommée autrefois d'*Arsigas,* près d'Auch.
D'une alliance inconnue il eut :

2.1 Odon de PREISSAC, qui suit

2.2 Bernard Guillaume, de PREISSAC.
Il donna avec sa femme Peyronne, l'autorisation à Pons, abbé de Grand Selve, et aux religieux de cette abbaye de faire paître leurs troupeaux dans l'étendue de leurs terres, de couper du bois dans leurs forêts pour l'usage des pasteurs, Vital de Montgaillard (infra) était présent à cet acte.

II Odon de PREISSAC.
Il fut cité en 1145 dans un accord entre Guillaume, archevêque d'Auch et Garcie, prieur de Saint-Orens pour fixer les limites des paroisses de Sainte-Marie et de Saint-Orens ; dans cette pièce il est dit que Bertrand de Montesquiou, fils d'Arsieu, a confirmé à Odon de Preissac, la donation faite par Arsieu de Montesquiou, à Contrario de Preissac, son cousin, père d'Odon.
Le 3 des nones de janvier 1177, Odon de Preissac et sa femme affranchirent les religieux de Grand Selve du droit de dîme dans des domaines qu'ils faisaient cultiver
Il avait épousé **Géralde de MONTGAILLARD,** fille de Vital de MONTGAILLARD.
Ils eurent :

3.1 Gobert Odon, qui suit

3.2 Vital de MONTGAILLARD.
Il fut présent à la donation faite au monastère de Grand-Selve par Bernard Guillaume de Preissac et sa femme Peyronne.

III Gobert Odon de PREISSAC.
En 1186, avec sa mère, Géralde de Montgaillard, son frère Vital de Montgaillard et son oncle Raymond Seguin, frère de sa mère il donna la permission à Guillaume, abbé de Grand Selve et aux religieux de cette abbaye de faire paître leurs troupeaux dans toutes leurs terres et de couper du bois dans leurs forêts pour leur usage, puis, en 1187, du consentement de son épouse il donna au même abbé et aux religieux de Grand Selve de faire monter un bateau,

tous les ans par le fleuve Garonne portant trois muids de sel sans payer aucun droit de leude ou de péage.
Il avait épousé **Honore de LA TOUR**
Ils eurent :

4.1 Raymond Arnaud de PREISSAC, qui suit.

4.2 Arnaud de PREISSAC,

4.3 Odon de PREISSAC.
Il prêta serment, en septembre 1226, au roi Louis VIII pour sa terre et château de Séran et tout ce qu'il possédait dans l'évêché et comté de Toulouse.

4.4 Bernard Guillaume de SERAN.

IV Raymond Arnaud I de PREISSAC
Avec son, frère Arnaud il confirma à l'abbé de Grand Selve de faire monter et descendre tous les ans un bateau par le fleuve Garonne sans payer aucun droit de leude ou de péage ce qui apparaît par des lettres d'Arnaud, évêque d'Agen données le 7 des ides de juillet 1217 ainsi que sur d'autres lettres du même jour.
Il avait épousé **Harpadelhase d'ARGOMBAUD,** fille de Bernard d'ARGOMBAUD.
Elle fut dite veuve dans une donation qu'elle fit le 7 de la sortie du mois de mars 1245, de divers biens près de la ville d'Auvillar. Elle fut comprise dans une sentence arbitrale du 8 août 1264, au château de Brignemont, disant que l'abbé et les religieux de Grand-Selve se démettraient en sa faveur et celle de son fils Raymond Arnaud des droits que ce monastère prétendait avoir sur le château d'*Artmal* et l'église de *Saint-Mimint.*
Ils eurent :

5.1 Raymond Arnaud II de PREISSAC, qui suit.

5.2 peut-être Condore de PREISSAC.
Citée en 1249, elle épousa **Bernard de BESSENS,** frère d'Odon de BESSENS marié à Longue de FAUDOAS, fille de Béraud de Faudoas, seigneur de Faudoas et d'Alix de Burdelle (ou de Bordeaux)

V Raymond Arnaud II de PREISSAC, chevalier
D'une alliance inconnue il eut :

6.1 Raymond Arnaud III de PREISSAC, qui suit

6.2 peut-être Odon de PREISSAC, seigneur de Bajonnette (à 9 km au sud-est de Fleurance, Gers), du Blanquet.
Il épousa **Mauretane de GOAS,** fille de Guillaume Assin de GOAS et sœur d'Aynard de GOAS.

Les 1er et 11 octobre 1282, fut rendue une sentence arbitrale par Arnaud de Faudoas, damoiseau, fils naturel du seigneur Béraud de Faudoas sur les différends entre l'abbaye de Grand Selve et Aynard de Goas, fils de feu seigneur Guillaume Assin, chevalier, pour lui et pour Odon de Preissac et dame Mauretane, femme dudit Odon et sœur dudit Aymard de Goas, fille dudit feu seigneur Guillaume Assin, Arnaud de Faudoas étant procureur dudit Odon de Preissac et de ladite dame Mauretane, sa femme[2737].

VI Raymond Arnaud III de PREISSAC

C'est peut-être lui qui mourut avant le 10 janvier 1290 (ou 1292) date des conventions de mariage entre Hervé des Francs et Pardaillanne, fille de feue Raymond Arnaud de Preissac, chevalier, sous le cautionnement de Canhard de Saubole et d'Ispan de Lomagne pour Odon de Montaut et Galin, son fils et Guillaume Arnaud des Francs, pour lui et ledit Hervé son neveu, la mariée était dotée de 4 000 sols d'or[2738], elle était veuve en premières noces de N…de Montaut.

D'une alliance inconnue il eut :

7.1 Raymond Arnaud de PREISSAC, qui suit.

7.2 Vital de PREISSAC, auteur de la branche des seigneurs d'Esclignac

7.3 Odon de PREISSAC, chevalier.

D'une alliance inconnue il eut une fille **Esclarmonde de PREISSAC,** dame en partie de Gavarret, qui était mariée en 1314 à **Bernard de SAINT-LOUP,** damoiseau[2739]

7.4 Pardaillanne de PREISSAC.

Elle épousa, en premières noces **N…de MONTAUT,** d'où un fils Odon de MONTAUT, elle épousa en secondes noces, par contrat 10 janvier 1290 (ou 1292), **Hervé des FRANCS[2740]**.

VII Raymond Arnaud IV de PREISSAC, coseigneur de Brignemont (Haute-Garonne, à 6 km de Cologne, Gers.)

C'est probablement lui qui dit coseigneur de Brignemont et père de Raymond Arnaud dit Robert dit le Jeune, ce dernier ayant une sœur Jeanne qui épousa Bertrand de Faudoas, continua la lignée ayant un autre fils Raymond Arnaud. Maurice Vuillier indiquant les mariages de Réale de Faudoas (avec Raymond Arnaud de Preissac) et de Bertrand de Faudoas (avec Jeanne de Preissac) dit que le frère et la sœur Preissac étaient des enfants de

---

[2737] Ledru, et Vallée, *La Maison de Faudoas*

[2738] AD. Gers Vergès I sup 407

[2739] AD. Gers Vergès I 2898 n°15274 qui dit qu'Odon de Preissac frère de Vital de Preissac, coseigneur de Gavarret, eut une fille Esclarmonde, coseigneuresse de Gavarret, femme en 1314 de Bernard de Saint-Loup ; Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France,* t.XVI, dit qu'Esclarmonde, fille d'Odon, frère de Vital, était mariée en 1310 à Bernard de Saint-Loup

[2740] AD. Gers Vergès I sup. 407.

Béraud de Faudoas et de Bertande de Vicmont, indiquant une date erronnée (1327 au lieu de 1323, pour le contrat de mariage de Réale)[2741].
D'une alliance inconnue il eut :

8.1 Raymond Arnaud de PREISSAC, qui suit.

8.2 Raymond Arnaud de PREISSAC dit aussi **Robert** dit le Jeune, chevalier, coseigneur de Brignemont et de Marsac.
Il épousa par contrat du 18 janvier 1323, **Réale de FAUDOAS,** âgée de 11 ans, fille de feu Béraud de FAUDOAS, seigneur d'Avensac et de Bertrande de VICMONT, du consentement de son frère Bertrand de FAUDOAS. Le 29 mai 1325 eut lieu à Avensac le règlement de la légitime paternelle de Réale de Faudoas en présence d'Aynard de Goas et de Bertrand de Coubirac, damoiseaux. Réale était légataire de défunt Béraud de Faudoas, seigneur d'Avensac, son père pour la somme de 400 livres que Bertrand de Faudoas lui avait donnée pour le surplus de celle de 800 livres pour contracter mariage avec Raymond Arnaud de Preissac fils d'autre Raymond Arnaud de Preissac, coseigneur de Brignemont, moyennant quoi elle renonça à la succession de son père et aux biens de son frère qui en provenaient[2742].
Le 13 février 1328, eut lieu une enquête criminelle devant le juge de la nouvelle bastide de Solomiac, au diocèse de Lombez, au sujet d'un meurtre commis le jour de Noël en la personne d'Arnaud de Brueil, curé d'Estramiac, par Jourdain de Goas, damoiseau, fils d'Arnaud de Goas, chevalier. Le meurtrier allégua dans sa défense que Bertrand de Faudoas, seigneur d'Avensac, fils de Béraud de Faudoas et de dame Bertrande de Vicmont, accompagné de Raymond Arnaud de Preissac le Jeune, son beau-frère…[2743](Maurice Vuillier se référant à Ledru et Vallée ce qui est inexact car on ne trouve pas cet acte en 1328.)
Raymond Arnaud de PREISSAC le Jeune épousa en secondes noces **Brune de LOMAGNE (**fille de Gaston, seigneur de Gimadois, sœur d'Ispan, selon Maurice Vuillier.)
Il testa le le 15 octobre 1367, désirant être inhumé au monastère de Belleperche où reposait son père et léguant une partie de ses biens aux 4 ordres mendiants de Toulouse, il mourut avant le 4 août 1374[2744], date à laquelle il y eut un accord entre Jean de Faudoas et Béraudon de Faudoas, son frère, et Brune, femme de Barrau du Bouzet, seigneur de Castéra, concernant les biens de feu Raymond Arnaud dit Robert de Preissac, seigneur de Saint-Michel de Corneille. Son ascendance est prouvée par un acte du 10 mars 1377[2745]. Le 15 novembre 1384, Espan de Lomagne, damoiseau, frère

[2741] Ledru et Vallée, *op.cit..*I, 56 *;* Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t.II, p.1407
[2742] Ledru et Vallée, *op.cit.,* I, pp. 54 et 56, produisant les preuves.
[2743] Maurice Vuillier se référant à Ledru et Vallée, *op.cit..* preuves alors que cet acte ne figure pas dans les preuves
[2744] Ledru et Vallée, , *op.cit..,* I, pp. 56, 57.preuves.
[2745] Ledru et Vallée, *op.cit..,* I, preuves, produit un acte du 10 mars 1377 portant que les héritiers de Robert de Preissac, seigneur de Brignemont (Raymond Arnaud dit Robert, degré VIII) étant tenus envers l'abbé de Belleperche d'assigner une rente pour la fondation de 2 chapelles faites par Raymond Arnaud de Preissac, aïeul dudit Robert et Raymond Arnaud père dudit Robert ; à cette date il y eut une transaction entre Géraud, abbé

et procureur de Brune de Lomagne, veuve de Robert de Preissac, chevalier, seigneur de Brignemont donna quittance à Jean de Faudoas, chevalier, héritier en partie dudit feu de Preissac de ce qui était dû à ladite veuve en raison de sa dot ; le 12 novembre 1391, Brune de Lomagne donna quittance à Jean de Faudoas de celle avait reçu pour certaines parties de sa dot[2746].

8.3 Jeanne de PREISSAC.
Dite sœur de Raymond Arnaud dit Robert dit le Jeune elle épousa par contrat du 4 janvier 1322, **Bertrand de FAUDOAS,** seigneur d'Avensac, fils de Béraud de FAUDOAS, seigneur d'Avensac, et de Bertrande de VICMONT[2747].

8.4 peut-être Brune (alias Brême) **de PREISSAC.**
Elle épousa avant 1340, **Barrau du BOUZET,** seigneur de Castéra-Bouzet, qui vivait en 1393, en 1340 et en 1341, sa femme et lui reçurent des hommages, Barrau du Bouzet est dit fils de Gautier du BOUZET, damoiseau, seigneur du Bouzet, qui vivait en 1309[2748].

VIII Raymond Arnaud V de PREISSAC, seigneur de Brignemont, Marsac, Castelmayran (Tarn-et-Garonne), Saint-Michel de la Corneille, Montgaillard tTarn-et-Garonne), Sérignac
Dit fils de Raymond Arnaud de Preissac, coseigneur de Brignemont, il épousa, par contrat du 17 novembre 1331, **Marie de DURFORT,** fille de Bernard de DURFORT, seigneur de Bonac, coseigneur de Deyme, Baziège, (et de Bertrande de TOULOUSE[2749]), elle fit donation ce jour là de tout ce qu'elle avait de biens à Baziège et à Deyme de l'hérédité de ses frères Raymond Bernard et Bernard de Durfort et et de ses parents[2750].
Ils eurent :

9 Raymond Bernard de PREISSAC, seigneur de Saint-Michel de la Corneille
Il épousa (vers 1340, le contrat de mariage de ses parents est probablement post nuptial) **Marguerite de VICMONT,** sœur de Jean de VICMONT, seigneur de Pordéac, (fille d'Arnaud de Vicmont, seigneur de Tournecoupe), laquelle devenue veuve épousa en secondes noces, avant le 2 février 1351, Guillaume Bernard de CUMONT, seigneur de La Mothe et de Cumont, à cette date Bernard de Faudoas, seigneur d'Avensac, pour lui et au nom de Jean de Vicmont, seigneur de Pordéac et de Manaud de Vicmont, seigneur de Tournecoupe, reconnut avoir donné à Raymond Bernard d'*Argombat*, seigneur de Balignac, procureur de Raymond Arnaud de Preissac, chevalier, seigneur de Brignemont et de Marsac, au nom de Marguerite de Vicmont, sœur dudit Jean et femme de noble Guillaume Bernard de Cumont, seigneur

---

de Belleperche, et Béraud de Faudoas, seigneur d'Avensac, et Bertrand de Faudoas, coseigneur de Viviers, héritiers de la moitié des biens dudit défunt.
[2746] Ledru et Vallée, *op.cit..,* Arnaud de *Pontibus,* notaire.
[2747] Jules Villain, *op.cit..,* II, p.1407
[2748] J. Noulens, *Maisons historiques de Gascogne, Notice du Bouzet*
[2749] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1802.
[2750] Nicole de Peña, *Documents sur la maison de Durfort*

de La Mothe et de Cumont, une somme, en raison de la dot constituée lorsque ladite dame Marguerite de Vicmont qui épousa Raymond Bernard de Preissac, son premier mari, l'acte précise que le premier contrat de mariage de Marguerite de Vicmont avait eu lieu bien avant le 2 février 1351 et qu'avant de se remarier avec Guillaume Raymond de Cumont Marguerite de Vicmont avait fait donation à Bertrand de Faudoas, seigneur d'Avensac, son cousin germain et à Manaud de Vicmont, seigneur de Tournecoupe, son neveu, de ce qu'elle avait eu en dot de son premier mariage[2751].

II
Seigneurs d'Esclignac

L'auteur de cette branche, Vital de Preissac était le second fils de Raymond Arnaud III de Preissac, il constitue le premier degré de la filiation prouvée par Chérin.

VII Vital I de PREISSAC dit de MONTGAILLARD**,** damoiseau, seigneur d'Esclignac (en Montfort devenu Monfort,, à 8 km au nord de Mauvezin (Gers) , du Blanquet, (à 2 km de Bivès, Gers), de Bajonnette (à 4 km au nord-ouest de Montfort devenu Monfort), Gavarret(-sur Aulouste, à 8 km au sud de Fleurance, Gers), Miramont (-Latour, à 2 km à l'est de Gavarret), Lalanne (10 km au sud de Fleurance, Gers), Roquefort, Preissac (Préchac), Montastruc(d'Astarac, en Monrestruc-sur-Gers).
Il fut au nombre des nobles de la vicomté de Fezensaguet auxquels Gaston, vicomte de Fezensac donna des coutumes et privilèges le 8 de l'entrée de janvier 1295, puis il confirma les inféodations des terres et possessions dans le territoire de Bajonnette le vendredi après l'Ascension 1299, faites par Odon de Preissac, chevalier, son frère. Il passa un bail à fief en 1310, fut présent à une transaction le 1er avril 1325[2752] et mourut très probablement avant le 10 novembre 1328 date du contrat de mariage de sa fille Simone, car le consentement à ce mariage fut donné par Odon de Preissac, frère de la mariée.
Il avait épousé, par contrat du 24 juin 1298, **Anglésie d'ARROS,** sœur de Pierre d'ARROS, coseigneur d'Endoufielle, assistée de Géraud de(du) Pouy, damoiseau, coseigneur d'Homps[2753].
Ils eurent :

8.1 Vital II de PREISSAC, qui suit.

8.2 Odon de PREISSAC, auteur de la branche des seigneurs de Gavarret

8.3 Simone de PREISSAC.
Elle épousa, par contrat du 10 novembre 1328, au château d'Esclignac, **Odon de MONTAUT,** coseigneur d'Homps, du consentement d'Odon de Preissac, son

[2751]Maurice Vuillier se référant à Ledru et Vallée, *op.cit.,* ceci n'a pas été retrouvé dans l'ouvrage cité.
[2752] La Chesnaye-Desbois, pour ce qui le concerne
[2753] Courcelles, *Histoire généalogique et héraldique des Pairs de France* ; La Chesnaye-Desbois

frère[2754], Odon de Montaut était fils de Vital de Montaut, seigneur d'Homps et de Canet, selon Maurice Vuillier.

VIII Vital II de PREISSAC dit de MONTGAILLARD, damoiseau, coseigneur d'Esclignac, du Blanquet, de Bajonnette, Bivès (à 3 km au sud de Tournecoupe, Gers), Gavarret, Miramont, Lalanne, Roquefort, Cadeilhan (à 8 km au sud-est de Fleurance, à 4 km au nord-est d'Esclignac), Montastruc
Il rendit hommage le 13 novembre 1343, à Jean, comte d'Armagnac, pour les terres du Blanquet, de Bivès et de Cadeilhan puis transigea le 4 février 1344 (n.st), avec sa nièce Brunemartine de Preissac, fille de son frère Odon de Preissac, pour la succession dudit Odon. Avec sa femme, Longue, il acquit un moulin le 1er juillet 1360 et mourut en 1363[2755].
Il avait épousé **Longue de MONTECH,** selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, on sait seulement que sa femme était prénommée Longue.
Ils eurent :

IX Aymeric de PREISSAC, seigneur d'Esclignac, du Blanquet, de Bajonnette, Bivès, Cadeilhan, Séran, Preissac, Gavarret, Miramont.
Il fut dit âgé de 16 ans le 27 février 1365 (n.st). Il fut capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes. Il rendit hommage le 29 novembre 1377, à Jean, comte d'Armagnac, Lomagne et Rodez, pour la baronnie du Blanquet, des terres à Bivès et Cadeilhan. Il fut présent à une montre, en Allemagne, le 3 octobre 1388, puis à une montre, le 20 juin 1405, à Saint-Jean d'Angély[2756].
Il avait épousé, en premières noces, **Jeanne de CRAMAUD,** veuve de Jourdain TIZON, fille de Pierre de CRAMAUD, chevalier, seigneur de Cramaud (à 3 km de Rochechouart, Haute-Vienne), et d'Almodie de COUX[2757].
Il avait épousé, en secondes noces, avant le 24 avril 1380 **Hunode de (du) POUY,** fille de Géraud de(du) POUY et de Marquise de PATRAS, selon le testament de son frère Moncassin de(du) POUY, seigneur d'Homps, à cette date, faisant un legs à Jean de Preissac, seigneur de Gavarret, son neveu, et à Mondine de Preissac, sœur dudit Jean, à Hunode de Pouy, sa sœur, femme d'Aymeric de Preissac, seigneur d'Esclignac, instituant héritier universel, son frère, Géraud du Pouy, chanoine de l'église cathédrale de Saint-Jean-de-Bazas, à condition qu'il quitte l'état ecclésiastique et qu'il se marie, et s'il mourait sans enfant il lui substituait Odon de Preissac, son neveu et filleul, fils d'Aymeric de Preissac et d'Hunode du Pouy, sa soeur, pour tous ses biens dans la vicomté de Lomagne, un moulin et des rentes seigneuriales, et pour ses autres biens dans le Fezensaguet il lui substituait Aymeric de Preissac, son autre neveu, frère d'Odon[2758].
Enfants du premier lit :

10.1 Vital III de PREISSAC, qui suit.

[2754] Noulens, *Maison de Galard*
[2755] La Chenaye-Desbois pour ce qui le concerne
[2756] La Chesnaye-Desbois, pour ce qui le concerne, il nomme ses enfants.
[2757] J.L. Ruchaud et al., *Généalogies Limousines et Marchoises,* t.VIII, p.20
[2758] Courcelles, *op.cit.*.

10.2 Longue de PREISSAC.
Elle épousa, en Quercy, **Pons de LA GARDE,** damoiseau (selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.).

Enfants du second lit :

10.3 Odon de PREISSAC.
D'une alliance inconnue il eut un fils :

Bertrand de PREISSAC, coseigneur d'Homps (à 2 km au nord-est de Monfort).
Il donna le 13 novembre 1430, une quittance au Trésorier des guerres pour un prêt sur ses gages et ceux de 19 écuyers servant à la frontière de Guyenne contre les Anglais[2759].
Il avait épousé, par contrat ratifié à Montastruc en Fezensac le 3 novembre 1420, **Peyronne du FOURC,** sœur d'Antoine du FOURC, coseigneur de Montastruc[2760].

10.4 Aymeric de PREISSAC.
Il fut cité le 24 avril 1380, ainsi que son frère Odon, dans le testament de son oncle Moncassin du Pouy, seigneur d'Homps[2761].

X Vital III de PREISSAC, chevalier, seigneur d'Esclignac, du Blanquet, de Bajonnette, Preissac en partie, Garac, Marac (à 2 km de Monfort), Lartigue, Bivès, Cadeilhan[2762], etc.
Le 3 novembre 1399, Jean, comte d'Armagnac, lui donna tous ses droits sur les terres, fiefs et directes de Garac, Marac et Lartigue, sous la réserve de foi et hommage et reçut en échange du seigneur de Preissac tous les droits lui appartenant dans les lieux de Séran et de *Labrihe,* en qualité d'héritier d'Aymeric de Preissac, son père et de Vital de Preissac de Montgaillard, son aïeul.
Il avait épousé **Anne de LA BARTHE,** seconde fille de Jean de LA BARTHE, seigneur et baron d'Auradé, et de Marguerite de FAUDOAS (ces personnes indiquées par La Chesnaye-Desbois, ne figurent pas dans la généalogie publiée de la famille de La Barthe)
Ils eurent :

XI Vital IV de PREISSAC, chevalier, baron d'Esclignac et d'Encausse(Gers), seigneur du Blanquet, de Bivès, Cadeilhan, Garac, Marac, Larcan (à 7 km au nord de Saint-Gaudens, Haute-Garonne), *Lafitau* (Lalouret-Laffiteau, Haute-Garonne, à 1 km de Larcan)), Corneilhan.

[2759] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[2760] AD. Gers Vergès I 2899 n°15907
[2761] Maurice Vuillier, se référant à Courcelles.
[2762] La Chesnaye-Desbois pour tout ce qui le concerne

Il transigea le 15 août 1446, avec Géraud, comte d'Armagnac, sur leurs prétentions respectives résultant de l'accord signé le 3 novembre 1399 par leurs pères[2763]. Le 26 juin 1460 Blanchefleur de Coarraze, épouse de Vital de Preissac, et Bertrande de Coarraze, épouse de Bertrand de Preissac, filles et héritières de feu Gaillard de Coarraze, seigneur d'Encausse, étaient en procès contre Raymond Aymeric de Comminges[2764], puis le 21 février 1464, les habitants de Boute donnèrent une reconnaissance à Blanchefleur de Coarraze, femme de Vital de Preissac, et à Bertrande de Coarraze, femme de Bertrand de Preissac, filles et héritières de Gaillard de Coarraze, coseigneur de Boute avec le comte de Comminges (le Roi) et Bernard de Mauléon[2765] et le 9 mars 1464, les consuls de Fos et d'Argut donnèrent une reconnaissance aux mêmes, pour des terres avec justice haute, moyenne et basse[2766]. Vital IV de Preissac qui avait obtenu en 1450 un arrêt du parlement de Toulouse concernant les droits de sa femme contestés par Aymeric de Comminges en obtint un autre en 1473[2767] ; puis, le 19 juin 1480, Aymeric de Comminges, seigneur de Péguilhan, coseigneur d'Encausse était en procès contre Vital de Preissac, père et administrateur de Jean, Arnaud, Guillaume et Marie, ses enfants et de feue Blanchefleur de Coarraze[2768].
On ne connaît pas le nom de sa **première épouse.**
Il avait épousé, en secondes noces, avant le 12 mars 1450, **Blanchefleur de COARRAZE,** fille de Gaillard de COARRAZE, seigneur d'Encausse (Bertrande de Coarraze, sœur de Blanchefleur, épousa Bertrand de Preissac, fils de Vital et de sa première épouse.) Blanchefleur de Coarraze, lui avait apporté la terre d'Encausse. Le 12 mars 1450, son père étant mort, elle était en procès contre Aymeric de Comminges, elle revendiquait la coseigneurie d'Encausse[2769], elle mourut avant le 19 juin 1480 (supra.)
Enfant du premier lit :

12.1 Bertrand de PREISSAC, qui suit.

Enfants du second lit :

12.2 à 12.5 Jean, Arnaud, Guillaume et Marie de PREISSAC, cités le 19 juin 1480.

XII Bertrand de PREISSAC, chevalier, baron d'Esclignac et d'Encausse, seigneur du Blanquet, de Garac, Marac, Lartigue, Cadeilhan.
Le 7 octobre 1467, Arnaud Guillaume d'Ornezan, seigneur d'Auradé, mari de Marguerite de Barthe vendit à Bertrand de Preissac fils de Vital de Preissac tous les cens apportés à Montfort et Esclignac[2770]. Nommé sénéchal du Labourd par provisions du roi Louis XI, le 12 novembre 1475, il l'était en 1488 ; le 24 janvier 1487, il fut pourvu du commandement des troupes dans

[2763] La Chesnaye-Desbois
[2764] AD.HG B 1998
[2765] BnF Dossiers bleus
[2766] AD. Gers Vergès I 2275
[2767] La Chesnaye-Desbois
[2768] AD.HG B 2006
[2769] AD.HG B 1981, acte produit par A. Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* VIII, p.286
[2770] Archives du château d'Esclignac (conservées au château de Saint-Blancard)

le pays des Landes, de Rivière-Verdun, de Comminges et de Bigorre. Il rendit hommage le 31 mai 1493 pour les seigneuries d'Encausse, de Peyssou et de Cavanac[2771].
Il avait épousé **Bertrande de COARRAZE,** fille de Gaillard de COARRAZE, seigneur d'Encausse (sœur de Blanchefleur de Coarraze, marâtre de son mari[2772].
Ils eurent[2773] :

13.1 Menaud de PREISSAC, qui suit.

13.2 Bernard de PREISSAC.
Il fut prévôt de l'église cathédrale de Lombez.

13.3 Pierre dit Poton de PREISSAC, seigneur de Corneilhan.
Il épousa par contrat du 10 janvier 1497, **Audine de PREIGNAN,** fille unique de Nicolas, seigneur de PREIGNAN[2774].
Ils eurent un fils :

Bernard de PREISSAC, seigneur de Preignan (à 7 km au nord d'Auch.)
Il fut cité en 1544 dans un conseil de la Cour au siège de Lectoure concernant les héritiers de Jean Foassin et de Bernard de Preissac, seigneur de Preignan[2775]. Le 13 février 1552, à Preignan, le procureur d'Aymar de Voisins, seigneur et baron de Montaut, demanda à Bernard de Preissac d'aller faire l'hommage audit seigneur baron dont il était le vassal pour la place de Preignan[2776]. Le 22 novembre 1552, Catherine de Montlezun, fille et héritière de Louis de Montlezun, seigneur d'Auzan, et femme de Jean de Got, seigneur de Rouillac, et Bernard de Preissac dit de Preignan s'engagèrent à ce que chacun d'eux mette un meunier dans la partie du moulin de Preignan qui lui appartenait et que les frais d'exploitation soient partagés par moitié[2777]. Bernard de Preissac, seigneur de Preignan était en procès en 1554 contre Bernard alias Géraud de Roquelaure, seigneur dudit lieu, Bernard de Preissac avait été arrêté sous la présomption de meurtre, le sénéchal décida que ledit de Roquelaure serait condamné à 500 livres d'amende attendu que sa plainte n'était pas justifiée et que ledit de Preissac était loin quand le meurtre fut fait et âgé de 11 à 12 ans et qu'il a été longtemps arrêté en la présente ville de Lectoure[2778]. En 1556, Bernard de Preissac, seigneur de Preignan, était en procès contre Jean de Manas, seigneur d'Homps[2779], la même année Dominique de Buret, prêtre, recteur de la rectorie de Preignan et Arnaud (?) de

[2771] A. Navelle, *op.cit..,* VIII, p.287
[2772] Maurice Vuillier se référant à Duroisoy, t.IV, p.23.
[2773] La Chesnaye-Desbois ; Durozoy, *op.cit.*
[2774] Maurice Vuillier, sde référant à Durosoy, *op.cit.*
[2775] AD.Gers B 1
[2776] AD. Gers I 2900 n°15933
[2777] AD. Gers B 1010
[2778] AD. Gers B 4
[2779] AD. Gers B 6

Preissac, seigneur dudit Preignan étaient en procès[2780].En 1557, Bernard de Preissac, seigneur de Preignan était en procès contre Jean et Odet de Lamazère[2781], puis en 1559, Catherine de Bezolles, mère et tutrice des enfants nés de son mariage avec Géraud de Roquelaure était en procès avec Bernard de Preissac, seigneur de Preignan[2782]. Le 26 février 1561, Catherine de Montlezun, dame d'Auzan, femme de Jean de Got, seigneur de Rouillac vendit à Bernard de Preissac, seigneur de Preignan la part du moulin de Preignan qu'elle posèdait sur le Gers pour la somme de 1 100 livres[2783].

Il avait épousa **Catherine du BOUZET,** qui testa le 11 avril 1564 (preuve non fournie)

Ils eurent :

1° Jeanne de PREISSAC, dame de Preignan**.**

Elle épousa **Jean François d'HAUTPOUL,** seigneur de Preignan, fils de Georges d'HAUTPOUL, seigneur et baron d'Hautpoul, Hautpoulois, Mazamet, Rennes, etc., et de Jeanne ISALGUIER, d'où postérité qui tint la terre de Preignan. Le 26 juillet 1580, Jean Philippe de Laval, écuyer, seigneur de Courtade, Saint-Germain délivra une quittance à Jeanne de Preissac, demoiselle de Preignan, sa belle-mère d'une somme de 323 écus à lui payées pour la dot de sa femme Jeanne d'Hautpoul[2784].

2° Anne de PREISSAC.

Elle hérita d'un moulin bladier au lieu de Miremont en Nébouzan, sur la rivière Garonne, qu'elle apporta à son mari Gaspard de Montpezat, les habitants de Miremont avaient pour obligation de moudre leur grain dans ce moulin par contrat du 5 avril 1553, Anne de Preissac et son mari constituèrent, le 9 octobre 1598, ce moulin à leur fille qui avait épousé le sieur de Caubous. Celui-ci vendit le moulin, le 1er juillet 1615, à Raymond de Vaux, sieur de Brouls, qui fut condamné par ordonnance d'octobre 1669 à délaisser ce moulin, l'affaire se poursuivait le 17 février 1767, Guy François de Vaux, sieur de Brouls était à cette date en procès contre les consuls et les syndics de Miremont en Nébouzan qui demandaient le délaissement de terres[2785].

Elle avait épousé en premières noces **Gaspard de MONTPEZAT,** seigneur de Manaud, fils de Jean de MONTPEZAT, seigneur de Mancieux, et de Marguerite *d'ANGIROUX* (DANGEREUX), ils furent cités ensemble en 1549[2786]. Leur fils François de Montpezat, écuyer, seigneur de Manaud, épousa par contrat 20 août 1582, Françoise de

[2780] AD. Gers B 6
[2781] AD. Gers B 7
[2782] AD. Gers B 8
[2783] AD. Gers E 1009
[2784] AD. Gers E 207
[2785] AD.HG I3 J 28
[2786] AD.HG 3 E 24855 Saint-Gaudens p.64

Gestas, fille d'Odet de Gestas, seigneur de Saint-Marcet, et de Catherine de Bazus, Anne de Preissac nomma comme procureurs Géraud de Gémit et *Bertrand* de Caubous[2787]. Gaspard de Montpezat mourut dès 1583[2788], d'où postérité. En 1592, Anne de Préchac, de Saint-Gaudens, fit une donation à sa fille Isabeau de Montpezat femme de noble Bernard Jean d'Espouy, seigneur de Caubous[2789].

Anne de PREISSAC avait épousé, en secondes noces, noble **Pierre LAVYER** de *Salvardois,* dont elle était veuve le 28 février 1593, date à laquelle, habitant Saint-Gaudens, elle fit une donation à son fils François de Montpezat lors de ses pactes de mariage[2790].

13.4 Jean de PREISSAC dit M. de Marac

13.5 Jean de PREISSAC dit le cadet Joanhet.

Il fut chambellan du roi Louis XII, lieutenant du seigneur de Lautrec en la guerre d'Italie, sénéchal du Labourd. Il mourut à Lyon le 7 avril 1503, en revenant d'Italie, y ayant testé en faveur de son frère Menaud de Preissac, laissant un fils naturel **Bertrand de PREISSAC dit le bâtard d'ESCLIGNAC**, qui fit le 25 avril 1524 un échange avec Bertrand II de Preissac, le bâtard d'Esclignac, reçut le 1/3 du lieu de Saux sous la réserve de la haute justice et l'hommage d'une paire d'éperons, Bertrand II de Preissac prit en contre échange des biens fonds sis dans la terre de Larcan[2791].

13.6 Bertrande (alias **Marie) de PREISSAC.**

Elle épousa, par contrat du 10 août 1479, **Roger de SAINT-JEAN,** seigneur de Soueich, Saint-Ignan, fils de Bernard de SAINT-JEAN, seigneur de Soueich, Saint-Ignan[2792], d'où postérité. Roger de Saint-Jean mourut avant le 3 janvier 1512, date d'un accord entre ses filles Rogère et Jacquette (alias Jeanne), celle-ci femme de Roger de Vize, seigneur de Bareilles[2793].

13.7 Marguerite de PREISSAC.

Selon Maurice Vuillier, Marguerite de Preissac, citée en 1501, aurait épousé, vers 1480, Bertrand de Bourrouillan, seigneur de La Garde, qui épousa par contrat du contrat du 20 février 1491 Antonie d'Aux dite de Lescout, Bertrand de Bourrouillan, étant né en 1471, ce mariage de Marguerite de Preissac, qui n'apparaît pas dans les actes concernant la famille de Bourrouillan, est de toute façon impossible.

[2787] AD. Lot-et-Garonne n°20 et autres, Castet, notaire de Saint-Gaudens

[2788] O'Gilvy, *Nobiliaire de Guyenne et Gascogne*

[2789] AD.HG 3 E 24857 Saint-Gaudens p.25

[2790] AD.HG Reg. Ins 5, Jean de Castet, notaire de Saint-Gaudens. François de Montpezat ayant épousé par contrat 20 août 1582 Françoise de Gestas, l'insinuation de la donation est très postérieure.

[2791] AD. Lot-et-Garonne Fonds Raymond n°20

[2792] AD.HG 13 J 108, Pierre Claustre, notaire

[2793] AD.HG 13 J 108

XIII Menaud de PREISSAC, chevalier, baron d'Esclignac et d'Encausse (Gers), seigneur du Blanquet, de Garac, Marac, Lartigue, Cadeilhan, Bivès, Larcan, *Lafitau* (Laffiteau), Corneillan, des montagnes de Comminges.
En 1499 Manaud de Préchac (Preissac), seigneur d'Esclignac, revendit la terre et seigneurie de Montmaurin[2794]. Il rendit hommage le 15 mai 1505, à Charles, duc d'Alençon, comte d'Armagnac, vicomte de Fezensaguet, pour les terres d'Esclignac, du Blanquet, de Garac, Marac, fit son testament le 11 août 1507, instituant pour héritier son fils aîné Bernard, nommant sa fille Blaisie[2795]. Il mourut dès décembre 1514, date à laquelle sa femme Anne de Marestaing, veuve, fit une vente[2796].
Il avait épousé, par contrat du 27 octobre 1495, **Anne de MARESTAING,** fille de Géraud de MARESTAING, chevalier, seigneur de Marestaing, baron de Castillon, et de Gabrielle de VILLEMUR de Pailhès[2797], le 22 août précédent, Géraud de Marestaing, seigneur de Marestaing pour se procurer l'argent de la dot de sa fille Anne de Marestaing pour son mariage avec Menaud de Preissac vendit la terre de Frégouville (Gers) avec justice haute, moyenne et basse à Guillaume de La Marche seigneur de La Salvetat, pour 1 200 livres avec pacte de rachat[2798].
Ils eurent :

14.1 Bertrand de PREISSAC, qui suit.

14.2 Blaisie de PREISSAC, citée dans le testament de son père du 11 août 1507.

XIV Bertrand II de PREISSAC, chevalier, seigneur d'Esclignac, baron d'Encausse, seigneur du Blanquet, de Garac, Marac, Lartigue, Cadeilhan, Bivès, Larcan, *Lafitau* (Laffiteau), des montagnes de Comminges, dit le Grand baron.
Le 27 juin 1515, il fit vérifier les dispositions testamentaires de son oncle Jean de Preissac, chambellan du Roi, il fit un échange le 25 avril 1524, avec Bertrand de Preissac dit le bâtard d'Esclignac, fils du Chambellan et mourut le 12 novembre 1527, âgé de 31 ans, ayant testé le 3 avril précédent ayant institué héritier universel son fils (Frix) et faisant des legs à ses filles.
Il avait épousé, par contrat du 1er juin 1517, **Claire du BOUTET,** fille d'Odet du BOUTET, chevalier, seigneur de Caussens, et nièce de François du BOUTET, vice-amiral de Guyenne[2799].
Ils eurent :

15.1 Frix de PREISSAC, qui suit.

15.2 Jeanne de PREISSAC.

[2794] AD. Gers Vergès I 1537
[2795] La Chesnaye-Desbois ; Durozoy, *op.cit.*.
[2796] AD.HG B 2019
[2797] La Chesnaye-Desbois ; Saint-Allais, *op.cit.*.
[2798] AD.HG 3 E 4206
[2799] La Chesnaye-Desbois pour ce qui concerne Bertrand II de Preissac ; le contrat de mariage est également indiqué par BnF Fr 32298, Antoine Gardelle, notaire de Valence, Jean Cambolilas, notaire de Montfort ; le testament également indiqué par BnF Fr 32298, Christophe Faget, notaire de Montfort.

Elle épousa, par contrat du 1er juin 1532, **Bernard de SERILLAC (SEDILLAC),** seigneur de Saint-Léonard[2800], fils de Bernard (alias Bertrand) de SERILLAC (SEDILLAC), seigneur de Saint-Léonard, et de Marthe de LOMAGNE, d'où postérité[2801]. Devenu veuf Bernard de Sérillac épousa, en secondes noces, le 15 novembre 1565 Jeanne de Goyrans, veuve avec enfants de Jean du Faur, seigneur de Menville, d'où postérité du second mariage de Bernard de Sérillac et de Jeanne de Goyrans. Bernard de Sérillac testa le 7 août 1532, au château de Saint-Léonard, disant que de son premier mariage avec Jeanne de Preissac il avait procréé Pierre de Sérillac, seigneur de Boissède, son fils aîné, et Jean Georges, Françoise et Marguerite de Sérillac et Anne de Sérillac, il s'étaitt remarié avec Jeanne de Goyrans de qui il a reçu 4 000 livres[2802].

15.3 Alix de PREISSAC, morte sans alliance.

La Chesnaye-Desbois ajoute Anne de Preissac qui épousa Hérard de Grossolles, seigneur de Saint-Martin, fils de Jean de Grossolles, seigneur de Saint-Martin, et d'Odette de Mondenard, ce prétendu fils Hérard de Grossolles est inconnu. A la même époque Blaise de Grossolles, seigneur de Saint-Martin, fils de Jean et d'Odette de Mondenard épousa en secondes noces Marthe de Preissac, c'est peut-être l'origine de la confusion.

XV Frix de PREISSAC, chevalier, seigneur d'Esclignac, baron d'Encausse, seigneur du Blanquet, de Garac, Marac, Lartigue, Cadeilhan, Bivès, Caussens, Lacan, Laffiteau, Corneillan, etc.
Il était mineur, ainsi que ses sœurs, lors de la mort de son père, ils eurent pour tuteur Bernard de Preissac, prévôt de l'église de Lombez, Bertrand de Preissac, chanoine de la même église et Jean de Preissac dit M. de Marac, ceux-ci firent, le 25 juin 1533, la vente de la terre du Blanquet avec pacte de rachat à Bernard de Sérillac, seigneur de Saint-Léonard, mari de Jeanne de Preissac[2803].
Il avait épousé par contrat du 7 décembre 1540 **Catherine de LEAUMONT,** fille de Jean de LEAUMONT, seigneur de Puygaillard, et de Louise de LART dite de VIRAC, cette dernière, fille de Louis du LART, seigneur de Virac, et de Charlotte de NOAILLAN[2804].
Elle fut dite feue (comme son mari) lors du contrat de mariage de sa fille Anne le 25 novembre 1582.
Ils eurent :

16.1 Alexandre de PREISSAC, qui suit.

16.2 Jean de PREISSAC, seigneur de la salle d'Esclignac.

[2800] AD. Gers I sup 521 n°17462 ; AD. Gers I sup 407
[2801] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 312.
[2802] AD. Gers Vergès I 3276 n°16697
[2803] La Chesnaye-Desbois
[2804] André Navelle, *op.cit., VI,* p.207 ; La Chesnaye-Desbois nomme par erreur Louise de Berrac l'épousa de Jean de Léaumont (erreur de lecture Berrac pour Virac)

Etant sous la tutelle de sa mère Catherine de Léaumont, il fut cité en 1557 avec les héritiers de feu Jean Gimat[2805], il mourut pupille.

16.3 Bertrand de PREISSAC, chevalier, seigneur de Caussens, et de Bou et de Moré en Anjou terres héritées de Jean de Léaumont, vice-amiral de Guyenne.
Il fut capitaine d'une compagnie des rois Charles IX, Henri III et Henri IV, gouverneur des châteaux, villes et pasages de Pont-de-Cé et mourut à Nantes, sans alliance.[2806]

16.4 Anne de PREISSAC.
Nommée avec son père, elle épousa, par contrat du 25 novembre 1582, au château de Montestruc, **Jean de GRAMONT,** seigneur de Montestruc, fils de Roger de GRAMONT, seigneur de Montestruc, Lupielle, et de Marie de COUBIRAC, la mariée fut assistée d'Alexandre de Preyssac, seigneur et baron d'Encausse, seigneur d'Esclignac, son frère qui lui donna des droits sur la succession de ses feus parents[2807], d'où postérité.

XVI Alexandre de PREISSAC, seigneur d'Esclignac, seigneur et baron d'Encausse, seigneur du Blanquet, de Garac, Marac, Lartigue, Cadeilhan, Bivès, Caussens, Larcan, Laffiteau, Corneillan, etc.
Le 31 juillet 1574, lui et Philiberte de Sabaillan, sa femme, firent une transaction avec Pierre de Sérillac et Françoise de Sabaillan, sa femme[2808], il fit une autre transaction le 10 octobre 1597, en tant qu'héritier de Frix de Preissac et de Catherine de Leaumont, ses parents[2809]. En 1610, Louise de Léaumont, fille et héritière du seigneur de Saint-Lanne représentant Aymeric de Léaumont, seigneur de Puygaillard était en procès avec Alexandre de Preychac, seigneur d'Esclignac[2810], puis, le 5 septembre 1613, eut lieu une vente par Géraud de Mauléon, seigneur de Barbazan, et Bernard Méric de Préchac, seigneur de Peissous, comme procureur fondé d'Alexandre de Préchac, seigneur d'Esclignac[2811].
Il avait épousé, par contrat du 2 juin 1572, **Philiberte de SABAILLAN,** fille de feu François de SABAILLAN, seigneur de Boissède, et de Marie de GROSSOLLES, assistée de Pierre de Sérillac, faisant pour Françoise de Sabaillan, sa femme, qui donna 9 000 livres[2812].
Philiberte de Sabaillan testa le 2 février 1609, instituant héritier universel Gilles de Preissac, son fils aîné et faisant des legs à ses autres enfants[2813].
Ils eurent[2814] :

17.1 Gilles de PREISSAC, qui suit.

[2805] AD. Gers B 7
[2806] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[2807] AD.HG Reg Ins 1 A, Jean Sabatier, notaire de Montfort ; BnF Fr 32297
[2808] AD. Gers Vergès I sup 521 n°17435
[2809] La Chesnaye-Desbois
[2810] AD. Gers B 28
[2811] AD. Tarn-et-Garonne
[2812] AD. Gers Vergès I 29047 n°15865
[2813] La Chesnaye-Desbois
[2814] Les 5 premiers nommés par La Chesnaye-Desbois, Durosoy nomme les 4 fils et dit qu'il y eut 2 filles

17.2 Bernard Aymeric de PREISSAC, auteur de la branche des seigneurs de Mirepech.

17.3 Jean de PREISSAC, mort jeune

17.4 Gilles de PREISSAC le Jeune, mort en minorité

17.5 Paule de PREISSAC.

Elle épousa, par contrat du 5 juillet 1609, **Odet de LA TOUR,** seigneur de La Coutère[2815], d'Espenan, de Lartigue, fils de Jean Odet de LA TOUR, seigneur d'Espenan, Lartigue, et d'Isabeau de MAULEON, veuf de de Jeanne de La Fajuille, fille d'Augustin de La Fajuille, seigneur de La Coutère, et de Marguerite de Preissac, cette dernière non rattachée[2816]. En 1605 il y avait eu une réquisition de Marguerite de Preissac et Odet de La Tour, seigneur de La Coutère, son beau-fils, adressant ses paroles à Germaine de *Brugnard* , prieure du couvent, pour les honneurs funèbres de feue Jeanne de La Fajuille, fille de ladite de Préchac et femme dudit sieur de La Coutère[2817].

Odet de La Tour et Paule de Preissac eurent un fils, Louis de La Tour qui continua la lignée, et une fille Françoise qui épousa François de La Mazère. Odet de La Tour mourut avant le 21 novembre 1634, date du contrat de mariage de son fils Louis avec Anne de Luppé[2818].

XVII Gilles de PREISSAC, seigneur d'Esclignac, seigneur et baron d'Encausse,seigneur du Blanquet, de Garac, Marac, Lartigue, Cadeilhan, Montfort, Drudas (Haute-Garonne), Estramiac (à 3 km d'Homps, Gers), Bivès (Gers), Larcan, Laffiteau, Corneillan, Lau, Larée(Gers), Monclar, Saint-Aubin, La Terrade, Cantiran.

Le 27 octobre 1633, Gilles de Preissac, seigneur d'Esclignac, se rendit à Lectoure pour rendre hommage et dénombrer ses biens[2819]. En 1636, Gilles de Preychac et sa femme Louise de Léaumont, comme coseigneur et dame des lieux de Saint-Aubin et de La Terrade étaient en procès avec Me Daniel Dubarry, ci-devant lieutenant en la sénéchaussée des Lannes[2820]. Les mêmes, seigneur et dame d'Esclignac, Larée, Saint-Aubin, La Terrade et autres places étaient en 1645, en procès contre Antoine de Saint-Julien, seigneur de Saint-Lanne[2821]. Gilles de Preissac testa le 4 juin 1658, instituant héritier universel Guillaume de Preissac, son petit-fils, son fils étant décédé, lui substituant ses frères cadets par ordre de naissance[2822].

[2815] AD. Gers Vergès I sup 334

[2816] Jacques de Roquemaurel, *Famille de La Tour (Comminges),* produisant la preuve.

[2817] AD.HG 3 E 25610 Escanecrabe

[2818] AD. Gers Vergès I 1968

[2819] AD. Gers I 2165 n°12289

[2820] AD. Gers B 38

[2821] AD. Gers B 93

[2822] La Chesnaye-Desbois

Il épousa par contrat 9 juin 1608

Il avait épousé par contrat du 9 juin 1608, avec dispense pour parenté datée des ides de novembre 1606, **Louise de LEAUMONT,** fille et héritière de feu Jean Frix de LEAUMONT, baron de Larée, Monclar, Saint-Aubin, La Terrade, Cantiran, et de Bonne de MANIBAN, le futur était assisté de son père Alexandre de Preissac, seigneur d'Esclignac, Louise de Léaumont était assistée d'Aymeric de Léaumont, chevalier de l'ordre du Roi, son oncle[2823]. Louise de Léaumont mourut avant le 23 janvier 1639, date du contrat de mariage de son fils Aymeric.
Ils eurent[2824] :

18.1 Aimeric de PREISSAC, qui suit.

18.2 Jeanne de PREISSAC.
Elle épousa, par contrat du 20 juin 1627, **Arnaud Guilhem de MONTAUT,** seigneur et baron de Castelnau d'Arbieu, seigneur de Saint-Cricq, fils d'Alexandre de MONTAUT, seigneur et baron de Castelnau d'Arbieu, et de Charlotte de BEZOLLES[2825]. Arnaud Guilhem de Montaut, seigneur de Catelnau, testa le 6 avril 1660, déclarant avoir reçu en dot de Jeanne de Préchac, sa femme, 24 000 livres, ils ont eu pour enfants : Gilles qui est héritier universel, Marie, Joseph, Louise[2826].

18.3 Louise Paule de PREISSAC.
Elle épousa **Jean de BIRAN,** seigneur de Casteljaloux, fils de Barthélemy Scipion de BIRAN, seigneur de Casteljaloux, et de Louise de MAIGNAUT de Montégut[2827].

XVIII Aymeric II de PREISSAC, seigneur d'Esclignac, seigneur et baron d'Encausse, seigneur du Blanquet, de Garac, Marac, Lartigue, Cadeilhan, Larcan, Laffiteau, Corneillan, Larée, Monclar, Saint-Aubin, La Terrade, Cantiran, Drudas, Estramiac, etc.
Il testa le 4 juin 1653[2828].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 23 janvier 1639, Marguerite **Henriette de FOIX,** fille de feu Gaston de FOIX et de CANDALE, comte de Villefranche, seigneur de Tournecoupe, et de Marguerite de GROSSOLLES et de FLAMARENS, assistée de Jean de Grossolles, seigneur de Flamarens, d'Antoine Agésilas de Grossolles, marquis de Flamarens[2829]. Henriette de Foix épousa en secondes noces, par contrat du 8 juillet 1658, Charles de Montlezun et de Lupiac, seigneur de Moncassin, vicomte de Boulogne, mestre de camp de cavalerie en 1652, veuf d'Anne de Montesquiou, fils de Raymond de Montlezun, seigneur de Moncassin, et de Marthe de Narbonne, il mourut à Tournecoupe le 23 avril 1682, Henriette de Foix mourut à Tournecoupe le 1er octobre 1689, d'où postérité de ce second lit[2830].

[2823] La Chesnaye-Desbois
[2824] Indiqués par La Chesnaye-Desbois
[2825] *Revue de Gascogne,* 1979, p.417, Jean Lauzère, notaire de Monfort, Pierre Desparbès, aussi notaire.
[2826] BnF Fr 32297
[2827] *Bull. Socité archéologique du Gers,* 1915
[2828] La Chesnaye-Desbois
[2829] AD.HG Reg. Ins 25
[2830] Pére Anselme, *Histoire généalogique et chronologique de la Maison royale de France,* t.IX, p.416 ; Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Montlezun,* Décembre 1999

Aymeric II de Preissac et Hanriette de Foix eurent:

19.1 Bernard de PREISSAC, mort pupille.

19.2 Guillaume de PREISSAC.
Les 26 et 27 décembre 1668, il dénombra des terres dans les vicomtés de Lomagne et de Fezensaguet, et mourut d'une chute sans avoir été marié[2831].

19.3 Jean Louis de PREISSAC.
Officier des gardes françaises, il mourut jeune[2832], il avait recueilli par substitution la baronnie de Marestaing et la vicomté de Monferran, qui passèrent à son frère Jean Aymeric.

19.4 Jean Aymeric de PREISSAC, qui suit.

19.5 Louis de PREISSAC.
Reçu chevalier de Malte il fit ses *caravanes* en 1671 et en 1672, il fut capitaine de cavalerie, et mourut jeune, tué dans un combat singulier[2833].

19.6 Marguerite Henriette de PREISSAC.
Elle fut religieuse au couvent de Notre-Dame de Saintes puis prieure en Touraine.

19.7 Louise de PREISSAC.
Elle fut religieuse au même couvent que sa sœur Marguerite Henriette..

XIX Jean Aymeric de PREISSAC, de MARESTAING[2834], marquis d'Esclignac, vicomte de Monferran, baron de Marestaing, d'Encausse, de Larée, du Blanquet, seigneur de Cadeilhan, Larcan, Laffiteau, Corneillan, Casteljaloux, Garac, Marac, Lartigue, Monclar, Saint-Aubin, La Terrade, Cantiran, etc.
Né vers 1646, il quitta l'état ecclésiastique après avoir hérité de son père après la mort de ses frères. Etant mousquetaire, il fut dangereusement blessé à Maastricht le 23 juin 1673, fut nommé enseigne de vaisseau par brevet du 13 janvier 1677. En 1682, il était en procès avec Pierre de Castin, sieur de Caubère à qui il réclamait l'hommage et la reconnaissance des biens ruraux que celui-ci possédait aux juridictions de La Terrade et de Saint-Aubin[2835].
Il testa le 13 février 1711, puis le 20 décembre 1716, et mourut en août 1721[2836].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 21 (alias 29) octobre 1685, **Louise de CASSAGNET de TILLADET,** fille de Jean Jacques de CASSAGNET de TILLADET, marquis de Fimarcon,

---

[2831] Durosoy, *op.cit.,* pour ce qui concerne son décès.
[2832] Durospy, *op.cit.*
[2833] Durosoy, *op.cit.,* en ce qio concerne son décès .
[2834] Woelmont de Brumagne, *op.cit..,* 3ème série, p.629, pour une partie des données le concernant et ses enfants
[2835] AD. Ger B 157
[2836] Durosoy, *op.cit.*

Astaffort, et de Marie Angélique de ROQUELAURE, assistée de Paule Françoise de Narbonne de Lomagne, marquise de Fimarcon, son aïeule paternelle, et de Denise de Polastron et de La Hillère, épouse dudit seigneur marquis de Fimarcon, la mariée recevait tous les droits de sa mère plus 10 000 livres[2837]. Louise de Cassagnet de Tilladet, née en 1659 mourut le 8 janvier 1731 à Castillon[2838].
Ils eurent :

20.1 Jean Henri de PREISSAC de MARESTAING, qui suit.

20.2 Charles de PREISSAC, auteur de la branche des seigneurs de Cadillac.

20.3 Catherine Henriette de PREISSAC.
Elle fut baptisée le 8 août 1690[2839]. Elle épousa, par contrat du 19 février 1714 (mariage le 22 juin suivant), **Alexandre de PERCIN,** marquis de Montgaillard et de La Valette, né en 1673, mort en 1723, veuf avec postérité de Gabrielle de NOGARET de LA VALETTE, dont il avait été l'héritier universel, fils de Claude de PERCIN, seigneur de Montgaillard, et de Marguerite de BASSABAT. Elle testa le 15 juillet 1757, son testament fut ouvert le 24 novembre 1785, d'où postérité[2840].

20.4 Charles Louis de PREISSAC de MARESTAING, comte d'Esclignac[2841].
Né le 29 mars 1698 à Toulouse, il fut chevalier de Malte, prieur d'Epernon puis cornette au régiment de cavalerie de Vintimille par brevet du 16 septembre 1735, mestre de camp de cavalerie le 4 février 1746, gouverneur du château neuf de Bayonne, il mourut à Paris le 13 avril 1777, sans postérité.
Il avait épousé le 13 juin 1752, **Elisabeth Thérèse Marguerite CHEVALIER,** comtesse de Pont de Veyle, en Bresse, fille unique de Philibert Antoine CHEVALIER, seigneur de Montigny, receveur des finances en la généralité de Metz, et de Marie Madeleine de COMBAULT, née le 23 février 1705, à Paris, où elle mourut le 23 février 1790, veuve avec enfant de Charles Louis Frédéric CADOT, marquis de *Sebreville*, mort le 4 octobre 1730.

XX Jean Henri de PREISSAC de MARESTAING[2842], marquis d'Esclignac et de Fimarcon (dont le siège est Castelnau-Fimarcon, Gers), comte d'Astaffort (Lot-et-Garonne), vicomte de Monferran, baron de Marestaing (à 6 km au sud-ouest de L'Isle-Jourdain,Gers), d'Auradé (Gers, à 3 km de Marestaing) et du Blanquet, seigneur de Corneillan, Garac, Marac, Lartigue, Seysses, coseigneur de Cadeilhan, Bajonnette, etc.

[2837] Hiérosme Castéra, notaire de Lectoure
[2838] Durosoy, *op.cit.*
[2839] *Revue de Gascogne 1926*
[2840] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1715
[2841] Durosoy, *op.cit.,* pour la plus grande partie de ce qui le concerne, ainsi que sa femme, et Woelmont de Brumagne ; *op.cit.,* pour le reste.
[2842] Woelmont de Brumagne, *op.cit.*, 3ème série, p.642, pour ce qui le concerne et ses enfants.

Il fut pendant la campagne d'Espagne aide de camp de son oncle maternel le marquis de Fimarcon, puis lieutenant-général, commandant en chef la province de Roussillon et mourut à Castillon le 20 mars 1771, âgé de 85 ans.
Il avait épousé en premières noces, par contrat filiatif du 15 août 1716 (alias 25 novembre 1716) **Madeleine Marguerite de MONTREAL** dite de MONEINS, dotée de 75 000 livres, fille d'Arnaud Jean de MONTREAL dit de MONEINS, chevalier, marquis de Moneins, comte de Troisvilles, vicomte de Cardet, grand-sénéchal de Navarre, et de Madeleine Françoise de GASSION[2843].
Il épousa en secondes noces **Marie Jeanne de PELISSIER de CHAVIGNY.**
Enfants du 1er lit :

21.1 Charles Madeleine de PREISSAC de MARESTAING, qui suit.

21.2 Françoise Madeleine de PREISSAC.
Née le 5 mars 1717, elle épousa, par contrat du 5 mars 1744, au château de Castillon **Armand Alexandre de GONTAUT-BIRON** dit le comte de Gontaut, marquis de Saint-Blancard, commandant pour le roi en Bigorre, fils de Charles Aymeric de GONTAUT, marquis de Saint-Blancard, et de Julienne Alexandrine de MUN de CARDAILLAC[2844], d'où postérité. En *1743* (1745) Armand Alexandre de Gontaut de Biron avait nommé procureur Paul François de Timbrune, comte de Valence, pour recevoir de Jean Henri de Preissac de Marestaing, marquis d'Esclignac 30 400 livres pour la dot de Françoise Madeleine de Preissac d'Esclignac, sa fille selon son contrat de mariage du mars 1744[2845]. Leur fille Louise Victoire de Gontaut, dotée de 60 000 livres, épousa par contrat du 6 avril 1774 Jacques Philippe du Haget, comte de Barbazan, de Péguilhan, colonel d'infanterie, 1er baron du Comminges, et de Louise Françoise de Sérignac, comtesse de Péguilhan[2846].

21.3 Jeanne Henriette de PREISSAC.
Née le 5 novembre 1722, elle fut religieuse au couvent de Saint-Sernin à Toulouse.

XXI Charles Madeleine de PREISSAC de MARESTAING[2847] dit le vicomte d'Esclignac, marquis de Fimarcon, vicomte de Monferran, baron de Marestaing, d'Auradé et du Blanquet, seigneur de Garac, Marac, Lartigue et Seysses, coseigneur de Cadeilhan, Bajonette, etc.
Né le 14 avril 1721, il fut baptisé à Caumont le 17 avril suivant par le curé de Cazaux[2848].
Il testa à Paris le 30 juillet 1763, puis le 21 février 1779, laissant à son épouse Charlotte de Varagne de Gardouch le droit de donner 100 000 livres en faveur de ses enfants ou de celui qu'elle voudrait choisir, il avait actuellement deux enfants mariés, Henri Thomas Charles et Charles Elisabeth, fils cadet qui reçut sa légitime plus 20 000 livres, il choisit son fils aîné

[2843] AD.HG 3 E 11802
[2844] La Chesnaye-Desbois
[2845] AD.HG 22081 Boulogne
[2846] AD.HG 3 E 22052 Boulogne
[2847] Woelmont de Brumagne, *op.cit..,* 3ème série, pp.643 pour ce qui le concerne et ses enfants.
[2848] *Revue de Gascogne,* 1926

Henri Thomas Charles pour recueillir la donation que son épouse avait faite par le contrat de mariage du 9 novembre 1762 et lui substitua ses enfants mâles et à eux son fils cadet Charles Elisabeth[2849], il mourut à Paris le 30 juin 1783.
Il fut brigadier des armées du Roi en février 1759, maréchal des camps et armées du Roi, lieutenant-général des armées du Roi le 1er mars 1780.
Il avait épousé, par contrat du 9 novembre 1762 (mariage le jour suivant à Toulouse) **Marie Charlotte de VARAGNE de Gardouch,** née le 15 août 1741, fille de Jean Charles de VARAGNE, marquis de Gardouch, seigneur de Belesta, Beaupuy, et de Marie Thérèse de JULIARD (mariés en juillet 1724).
Ils eurent :

22.1 Henri Thomas Charles de PREISSAC, qui suit.

22.2 Charles Elisabeth de PREISSAC, dit le comte de Fimarcon, né à Paris le 17 décembre 1775

22.3 Jeanne Charlotte Madeleine Adélaïde de PREISSAC, morte en pupillarité.

XXII Henri Thomas Charles **de PREISSAC de MARESTAING**[2850], marquis puis duc d'Esclignac, vicomte de Fezensac (siège Vic-Fezensac, Gers) et de Monferran, comte d'Astaffort, seigneur et baron d'Auradé et de Marestaing, seigneur de Seysses, Savès, Bragayra.
Né à Toulouse le 14 septembre 1763, il monta dans les carrosses du Roi, suivit S.M à la chasse le 4 avril 1786, créé duc à brevet et grand d'Espagne par cédule de S.M le 2 septembre 1787, il était colonel du régiment royal de cavalerie le 10 septembre 1788, colonel du régiment Royal allemand en garnison à Lauterbourg en 1791, maréchal de camp le 2 avril 1817, pair de France héréditaire par ordonnance du 5 mars 1818, il mourut le septembre 1827 à Paris.
Il avait épousé, à Dresde, par procuration, le 24 octobre 1787, **Marie Elisabeth de SAXE,** comtesse de Lusace, dite princesse de Saxe, fille de Xavier, prince de SAXE, comte de Lusace, et de Clara Maria Rosa, comtesse SPINUCCI, son épouse morganatique, née à Dresde le 22 octobre 1763, elle y mourut le 3 mai 1849, d'où postérité qui s'éteignit le 12 janvier 1911 en la personne de sa fille Georgine, dernière de sa branche.

III
Seigneurs de Cadillac

L'auteur de cette branche, Charles de Preissac, seigneur de Cadillac (en Gironde) était le deuxième fils de Jean Aymeric de Preissac de Marestaing, marquis d'Esclignac, et de Louisse de Cassagnet de Tilladet.

[2849] AD. Gers B 428
[2850] Woelmont de Brumagne, *op.cit..,* 3ème série, pp.643, 644 pour ce qui le concerne

XX Charles de PREISSAC, seigneur marquis de Cadillac, vicomte de Boulogne, baron de Sainte-Maure et de Tournecoupe[2851].
Il hérita des biens de son oncle le comte de Moncassin.
Il servit, comme son frère, le marquis d'Esclignac, pendant la campagne d'Espagne, en qualité d'aide de camp de son oncle maternel le marquis de Fimarcon, et mourut le 17 août 1761 au château de Cadillac, âgé de 76 ans[2852]
Il avait épousé, par contrat du 20 janvier 1722, **Anne Victoire de RIQUET,** fille de Jean Mathias de RIQUET, seigneur de Bonrepos et du canal des Deux Mers, président à mortier au parlement de Toulouse, et de Louise de MONTAIGNE, dame de Puicheric, sa 3ème femme (mariés par contrat 18 août 1702).
Ils eurent

21.1 Charles Louis de PREISSAC, qui suit

21.2 Louis Victor de PREISSAC dit le comte de Preissac.
Il fut capitaine de dragons, gouverneur du château neuf de Bayonne, puis capitaine de cavalerie au régiment de Preissac

21.3 Henri de PREISSAC dit le vicomte de Cadillac.
Il fut capitaine de grenadiers puis major au régiment d'infanterie de Berry.
Il épousa, par contrat en 1768, à Saint-Domingue, **Marie Catherine de PASCAL,** fille unique de Pierre Joseph de PASCAL, premier président en la cour des aides de Bordeaux.
Ils eurent :

1° Pierre de PREISSAC.
Né le 6 janvier 1769, à Léogane (Saint-Domingue), il fut reçu le 21 mars 1783 à l'Ecole Royale Militaire, il fut remis à ses parents le 4 avril 1785.

2° Charlotte de PREISSAC.

3° Henri Julien de PREISSAC.
Il fut reçu à l'Ecole royale militaire le 31 décembre 1785

21.4 Alexandre Jacques Charles de PREISSAC de MONCASSIN, chevalier, vicomte de Preissac.
Il fut mestre de camp du corps de Montréal, il émigra et fut fusillé à Quiberon le 2 août 1795.

XXI Charles Louis de PREISSAC FEZENSAC dit le comte de Preissac, marquis de Cadillac, vicomte de Boulogne, baron de Sainte-Maure et de Tournecoupe (à 3 km de Bivès, Gers).

[2851] La Chesnaye-Desbois, et Woelmont de Brumagne *op.cit.,* 3ème série, pour ce qui le concerne et ses enfants.
[2852] AD. Gironde E sup 625 GG 16

Né à Toulouse le 22 décembre 1722, il fut mestre de camp du régiment de cavalerie de Preissac le 16 avril 1759, maréchal des camps et armées du Roi, il émigra en 1791 et mourut avant 1809.
Il avait épousé, par contrat filiatif du 3 mai 1753, **Marie Marguerite Concorde CHOL de TORPANE,** fille mineure de Jacques Félix CHOL de TORPANE, conseiller au parlement de Paris, et de feue Jeanne Françoise (de) JUILLETE[2853]. Marguerite Concorde Chol de Torpane née le 18 septembre 1732, fut sous tutelle dès le 5 février 1748, sa mère étant décédée dès cette date[2854], elle testa le 25 décembre 1792, étant séparée de biens de son mari, elle n'avait eu de son mariage qu'un fils Amable Charles Marie Catherine de Preissac, absent, elle lui légua 20 000 livres pour tout droit, payables 2 ans après son décès, instituant héritier universel le citoyen Fiancette d'Angosse, ci-devant seigneur d'Avezan, habitant de Saint-Bertrand de Comminges[2855], et mourut près d'Auch en 1794[2856].
Ils eurent :

XXII Amable Charles de PREISSAC dit le vicomte de Preissac puis le comte de Preissac[2857].
Il fut capitaine au régiment Royal dragons, émigra, fut amnistié, et mourut en 1829 au château de Lamothe Goas
Il avait épousé en premières noces, par contrat du 16 mai 1784, **Marie Charlotte Clotilde d'USSON,** fille de Mathieu Louis Armand d'USSON, 4ème marquis de Bonac, comte de Donnezan, maréchal des armées du Roi, et de Constance Paule Flore Emilie LE VICOMTE du Rumain[2858].
Il épousa en secondes noces, après 1794, **Marie Joséphine de KENNEDY et CANDY,** fille aînée de Joseph de KENNEDY, seigneur du Boulou en Roussillon, et d'Emerentienne de LLOBET, sa seconde épouse.

IV
Seigneurs de Mirepech, Montoulieu

L'auteur de cette branche, Bernard Aymeric de Preissac, seigneur de *Mirepoix*, était fils d'Alexandre de Preissac, baron d'Esclignac, et de Philiberte de Sabaillan.
Cette famille tint la seigneurie de *Mirepoix*[2859] en réalité Mirepech en Comminges, les deux orthographes apparaissent dans les actes et celle de *Montolieu* (Montoulieu) en Comminges , le château de Mirepech alias *Mirepoix* fut dit dans un acte dans la paroisse de Montoulieu, de nombreux actes furent passés à Boussan, à 3 km de Benque, et à Aurignac (à 2 km de Boussan), il s'agit donc de Mirepech, à 2 km de Benque, à 3 km de Montoulieu-Saint-Bernard, sachant que l'on trouve plusieurs actes faisant apparaître le château de Vic et que

[2853] AD. Gers Vergès I 2902 n°15892
[2854] AD. Gers Vergès I 2902 n°15894
[2855] AD.Gers I 2905 n°15890
[2856] Woelmont de Brumagne, *op.cit..,* 3ème sérir, p.640
[2857] Woelmont de Brumagne, *op.cit..,* 3ème série, pp.640, 641 pour ce qui le concerne et ses enfants
[2858] AD. Gers Vergès I 2905 n°15901, n°15924
[2859] Mirepoix est très probablement une erreur de lecture de Mirepeix qui se prononçait Mirepech

dans le village de Benque on trouvait les maisons nobles de Vic, du Verger, de Mirepech, et que Montoulieu-Saint-Bernard était tenu en 1648 par le seigneur de Mirepech[2860]. Le lieu de Montoulieu est dit en Comminges ce qui correspond à Montoulieu-Saint-Bernard, ceci est corroboré par l'acte de décès de Gilles de Préchac qui figure dans les registres paroissiaux de Montoulieu-Saint-Bernard.

XVII Bernard Aymeric de PREISSAC, seigneur de Mirepech, Montoulieu, Peyssou
Le 17 *juillet* 1616, il fut procureur de Louise d'Ustou, veuve de M. de Marcel, sa belle-mère[2861]. Le 18 juin 1629, Bernard Aymeric de Préchac, seigneur de *Mirepoix*, Montolieu, et Catherine de Marcel, sa femme achetèrent des terres, suivant un arrêt de la Cour du 7 juillet 1620 concernant des biens des héritiers de feu Jean de Mirepoix[2862]. Il mourut avant le 12 février 1641, date du contrat de mariage de son fils Alexandre.
Il avait épousé, par contrat du 9 juin 1614, **Catherine de MARCEL** dite par erreur fille de *M.Me Pierre Paul de MARCEL* (en réalité MARTRES) et de Louise d'USTOU[2863], elle était fille de Vézian de MARCEL, premier mari de Louise d'USTOU[2864]. M.Me Pierre Paul de Martres, docteur et avocat en la cour de parlement de Toulouse testa le 6 *septembre* 1616 nommant ses enfants nobles Pierre, Paul, Paule, Mathieu et Cécile, instituant héritière universelle Louise d'Ustou, dame de Montbel, sa femme, à charge de rendre son héritage à Pierre de Martres*,* fils aîné, nommant tuteurs Bernard Aymeric de Preissac, sieur de *Preissac,* et Catherine de Marcel, dame de Mirepoix, mariés[2865].
Catherine de Marcel nomma procureur Gilles de Preissac, seigneur et baron de'Esclignac pour assister son fils Alexandre lors de son contrat de mariage le 12 février 1641 ; en 1642 au château de *Mirepoix*, paroisse de Montoulieu, elle reçut une reconnaissance de dette de Denis de Vic[2866]. Le 9 juillet 1648, Catherine de Binos, femme d'Alexandre de Preissac, seigneur de *Mirepoix*, reconnut avoir reçu 6 000 livres de Catherine de Marcel, veuve de Bernard Aymeric de Preissac, et Alexandre de Preissac, seigneur de *Mirepoix,* mère et fils, par les mains de Catherine de Sacère, conformément à la liquidation qui a été ce jour entre ladite de Marcel et ladite de Preissac, mère et fille[2867].
Elle testa une première fois, le 12 avril 1653, confirmant la donation faite lors du contrat de mariage d'Alexandre de Préchac, son fils, avec Catherine de Binos, le 12 février 1641[2868], elle testa une seconde fois, le 23 septembre 1662, demandant son inhumation en l'église de Montoulieu au tombeau de son défunt mari , instituant héritier universel son fils Alexandre de

---

[2860] *Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* Editions Flohic, septembre 2000, t.I, pp.129,130 (Benque), p.157 (Montoulieu-Saint-Bernard)
[2861] AD.HG 3 E 961 Antoine Bessier, notaire de Toulouse
[2862] AD.HG 3 E 25430 Labastide-Paumès
[2863] AD. Gers Vergès I 2902 ; erreur de transcription Catherine de Marcel est fille de Vézian de Marcel premier mari de Louise d'Ustou, elle est belle-fille de Pierre Paul de Martres. Ceci illustre les erreurs provenant d'interprétations des auteurs de transcriptions.
[2864] Mgr de Carsalade du Pont
[2865] AD.HG 3 E 963 Antoine Bessier, notaire de Toulouse.
[2866] AD.HG 3 E 24021 Samouillan
[2867] AD.HG 3 E 23800 Boussan
[2868] BnF Fr 32298

Preissac, seigneur de *Mirepoix*, faisant un legs à sa fille Marie, faisant un legs à sa belle-fille Catherine de Binos[2869].
Ils eurent :

18.1 Alexandre de PREISSAC, qui suit.

18.2 Marie de PREISSAC, demoiselle de Montaud.

18.3 peut-être Anne de PREISSAC de MIREPOIX[2870].
Elle épousa noble **Jean de LA SIERGE,** sieur du Verger, fils de Jean de LA SIERGE et d'Anne de MIREPOIX, cette dernière fille de Jean de MIREPOIX, seigneur du Verger, et de Jeanne de BAREGES (selon le testament de celle-ci, infra.)
Ils eurent un fils, Philippe de La Sierge, qui fut baptisé le 23 février 1634, le parrain fut Philippe de Barèges, la marraine Jeanne de Barèges, belle-mère dudit sieur de la Sierge[2871].
Le 30 octobre 1635, Jeanne de Barèges, veuve de Jean de Mirepoix, seigneur du Verger, fit son testament, faisant un legs de 500 livres à sa sœur Catherine de Barèges, veuve du sieur de *Merrses,* léguant 1 000 livres à sa nièce (petite-fille) Jeanne de La Sierge, léguant 5 sous à son beau-fils Jean de La Sierge, pour être ingrat et deux sous à Anne de Mirepoix, sa fille et femme du dudit sieur de La Sierge, instituant héritier universel Raymond de Barèges[2872].

XVIII Alexandre de PREISSAC, seigneur de Mirepech, Montoulieu, Montaut.
Le 1er août 1651, faisant pour Catherine de Marcel, sa mère, il fit une transaction avec Me Pierre de Castet, lieutenant principal au siège d'Aurignac, ayant succédé aux biens de défunt Me Guy de Castet, son père, lieutenant au même siège[2873].
Le 28 février 1661, Alexandre de Préchac, seigneur de Mirepech fut présent à un accord concernant la succession Barèges, dont feue Jeanne de Barèges veuve de Jean de Mirepoix, sieur du Verger, qui était débitrice de feu Raymond de Barèges[2874]. Il mourut le 20 octobre 1696 à Montoulieu[2875].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 12 février 1641 à Marignac, dans la maison seigneuriale de *Laserre,* **Catherine de BINOS** fille de Jean François de BINOS, seigneur de Saléchan, et de Catherine de SACERE, sa femme, le marié fut assisté de Gilles de Préchac, seigneur et baron d'Esclignac, son oncle paternel et procureur de Catherine de Marcel, veuve d'Aymeric de Préchac, mère dudit sieur de Mirepoix, la mariée fut assistée de Jean Louis de Binos,

[2869] AD.HG 3 E 23805
[2870] Le qualificatif Mirepoix vient de sa mère. La présomption d'ascendance vient des liens entre la famille de Mirepoix et celle de Preissac, qui peuvent cependant être dus seulement en raison du voisinage. Il est possible qu'il faille lire Mirepeix (soit Mirepech) en effet une famille de ce nom tenait le Verger (lieu fréquent), en Montoulieu.
[2871] R.P Montoulieu
[2872] AD.HG 3 E ..284 Aurignac
[2873] AD.HG 3 E 34704 Aurignac
[2874] AD.HG 3 E 16027 Cazères
[2875] R.P Montolieu (Montoulieu)

seigneur de Seignan, et Madeleine de Sacère, mariés, oncle et tante de la dite Catherine de Binos, lui reçut la moitié des biens comme prévu au contrat de mariage de ses parents, Catherine de Marcel se réserva la quatrième partie de ses biens pour Marie de Préchac, sa fille[2876]. Catherine de Binos mourut le 8 avril 1695 à Montoulieu[2877].
Ils eurent :

19.1 Louis de PREISSAC, qui suit.

19.2 Gilles de PREISSAC

19.3 Françoise de PREISSAC

19.4 Gabrielle de PREISSAC

19.5 Jeanne de PREISSAC

19.6 Simon de PREISSAC

19.7 Alexandre de PREISSAC

19.8 Claire de PREISSAC

19.9 Jeanne Marie de PREISSAC.
Née le 20 août 1658, à Montoulieu ; le 21 janvier 1686, elle renonça à tous ses biens en faveur de Louis de Preissac, seigneur de Montoulieu, son frère germain[2878].
En 1735, Claire et Marianne d'Arcizas de La Broquère, filles de feu Denis d'Arcizas de La Broquère et de Jeanne Marie de Preissac, laquelle était héritière de Gilles de Preissac, son frère, nommèrent procureur François d'Arcizas de La Broquère, leur frère, habitant Saint-André[2879].
Elle avait épousé, le 17 juin 1680, **Denis d'ARCIZAS,** écuyer, seigneur de La Broquère, fils de Pierre Jean d'ARCIZAS, écuyer, seigneur de La Broquère, et de Catherine de BINOS de Seignan[2880].

XIX Louis de PREISSAC, seigneur de Mirepech, Montoulieu**.** Né le 12 décembre 1642
Le 27 avril 1668, il donna une quittance de la dot de sa mère Catherine de Binos, femme d'Alexandre de Preissac[2881]. Le 5 juillet 1684, au lieu de *Montolieu*, au pays de Comminges,

[2876] AD. Gers vergès I 2894 n°15864
[2877] R.P. Montolieu (Montoulieu)
[2878] AD.HG 3 E 23445 Aurignac
[2879] AD.HG 3 E 25697 Saint-Frajou
[2880] Maurice Vuillier, se référant à Bourdette.
[2881] AD.Gers Vergès I 491

Louis de Preissac, seigneur de Montoulieu, bailla et afferma la métairie de La Hajolle, pour 4 ans[2882].
En 1695, il fut cité avec Alexandre de Martres, seigneur de Haumont, donataire de Pierre Paul de Martres, son aïeul[2883]. Louis de Préchac, seigneur de Montoulieu et de Mirepech en l'élection de Comminges, fut maintenu noble à Montauban, le 12 janvier 1699[2884]. En 1730 Louis de Preissac, seigneur de Mirepech et de Montoulieu, subrogea en son lieu et place Charles de Saint-Jean, seigneur et baron de Pointis pour recevoir 2 500 livres de la constitution de dot de Jeanne d'Encausse, son épouse[2885]. En 1734, Jean François Guy d'Encausse, sieur de Soueich, fut fondé de procuration de Jeanne Marie et de Jeanneton de Préchac de Mirepech, habitant Aurignac, filles et héritières de Louis de Préchac de Mirepech par son testament du 8 août 1725, pour recevoir 2290 livres de M. Jean Joseph Pégot, avocat au parlement, habitant Saint-Gaudens[2886].
Il avait épousé, par contrat du 8 novembre 1679, **Marie Jeanne d'ENCAUSSE**[2887], **(**dite fille de Nicolas d'ENCAUSSE, baron d'Encausse, seigneur d'Embreil, colonel au régiment d'Epernon, et de Françoise de MOULIN, sa première épouse[2888]), ce qui paraît inexact car le reste de sa dot fut payé en 1724, par Joseph d'Encausse, seigneur et baron de Saint-Ignan, elle étaitt probablement fille de Jean Louis d'Encausse, seigneur de Labastide, et d'Anne Marie de Foix) Jeanne d'Encausse mourut avant le 22 juillet 1724, date de la vente de ses biens par Joseph d'Encausse, seigneur et baron d'Encausse et de Saint-Ignan, à Henri de La Tour de Landorthe, seigneur de Sabarthès pour payer les restes de la constitution de feue Jeanne d'Encausse, épouse de Louis de Preissac, seigneur de Mirepech[2889].
Ils eurent :

20.1 Marie Anne de PREISSAC

20.2 Catherine de PREISSAC

20.3 Gilles de PREISSAC, qui suit.

20.4 Jeanne Marie de PREISSAC.
Le 8 juin 1760, elle fut déclarée une des héritières de Joseph Ignace d'Encausse, seigneur et baron de Saint-Ignan qui avait testé le 18 juin 1759 et était décédé le 4 juin 1760[2890].

20.5 Jeanneton de PREISSAC.

[2882] AD. Gers Vergès I 2902 n°15867, Jean *Canière*, notaire de Boussan
[2883] AD.HG 3 E 23448 Aurignac
[2884] BnF Fr 32298
[2885] AD.HG 3 E 24922 Saint-Gaudens 83
[2886] AD.HG 3 E 24927 Saint-Gaudens
[2887] BnF Fr 32298
[2888] Jules. Villain, *op.cit..,* I, p.351
[2889] AD.HG 3 E 22348 Sarremazan
[2890] AD.HG 3 E 24951 Saint-Gaudens 155

Le 25 décembre 1710, elle fut nommée donataire dans le testament de Claire d'Arcizas de La Broquère[2891].

20.6 Françoise de PREISSAC.
Elle testa le 4 février 1755, instituant héritière universelle sa sœur Jeanne Marie de Préchac dite de Mirepech, son père est dit feu à cette date ce qui n'est pas le cas de sa mère[2892].

XX Gilles de PREISSAC, seigneur de Mirepech, Montoulieu.
Né le 28 février 1683, il mourut à Montoulieu le 14 décembre 1757[2893].
Il avait épousé Philippa **Gabrielle d'AURE d'Ardiège,** fille de Louis d'AURE, seigneur de Moncla, seigneur et baron de Jaunac (en Tibiran, Hautes-Pyrénées), et de Marie Gabrielle de VERDELIN[2894]. Elle mourut avant le 7 octobre 1766, date du contrat de mariage de son fils Philippe.
Ils eurent :

21.1 Joseph Philippe de PREISSAC, qui suit.

21.2 Philippe de PREISSAC.

21.3 Jean Bernard Pantaléon de PREISSAC de Mirepech.

21.4 Anne Josèphe de PREISSAC.
Elle épousa **Augustin de VILLEMUR** de Rieutort, fils de Jean de VILLEMUR, seigneur de Rieutort, et de Louise de LA TOUR. Ils eurent un fils Philippe de Villemur de Rieutort qui fut baptisé à Montoulieu le 6 novembre 1761, le parrain fut Philippe de Préchac, et une fille Françoise de Rieutort, baptisée à Montoulieu le 26 janvier 1763, le parrain fut Jean Alexandre d'Espouy, de la paroisse d'Ardiège, la marraine Jacquette de Preissac, habitant Montoulieu, ils eurent un autre fils Alexandre de Villemur de Rieutort qui fut baptisé en 1765 à Montoulieu, le parrain fut Jean Bernard Pantaléon de Preissac de Mirepech, la marraine Françoise de Rieutort[2895].
Josèphe de Preissac fut le 11 janvier 1765, la marraine de Joseph Philippe d'Espouy, fils de Bertrand d'Espouy et Michelle (de Bilhères ?), le parrain fut Philippe de Preissac de Mirepech[2896]
Augustin de Villemur épousa en secondes noces, par contrat du 24 août 1770, Louise de CORET de La Barthe-Inard, fille de Jean de CORET, seigneur de La Barthe-Inard, et de feue Jeanne Catherine de BAYLAC[2897].

[2891] AD.HG 3 E 23826 Boussan
[2892] AD.HG 3 E 23453 Aurignac
[2893] R.P. Montolieu (Montoulieu)
[2894] Jacques de Roquemaurel, *Familles d'Aure,* produisant la preuve.
[2895] R.P. Montoulieu
[2896] R.P Ardiège
[2897] AD.HG 3 E 24959 Saint-Gaudens 77

21.5 Marie Jacquette de PREISSAC.
Elle épousa à Montoulieu, le 6 novembre 1765, **Joseph DABEAUX,** fils de François DABEAUX, bourgeoi,s et d'Angélique de LAFUE[2898].

XXI Philippe de PREISSAC, seigneur de Mirepech
Il épousa, par contrat du 7 octobre 1766, **Geneviève de BESSAN** de Rap, dotée de 2 600 livres, fille de M. Gaudens de BESSAN, sieur de Rap, conseiller du Roi et son procureur, et de Geneviève de TARISSAN[2899].
Ils eurent :

Jeanne Louise de PREISSAC, née le 20 avril 1774 à Montoulieu.

V
Seigneurs de Gavarret

L'auteur de cette branche, Odon de Preissac, seigneur de Gavarret, était le second fils de Vital I de Preissac, seigneur d'Esclignac, et d'Anglésie d'Arros.
Les données concernant les degrés VIII, IX et X viennent pour la plus grande partie de Saint-Allais, cet auteur, comme les autres, ignore la lignée des seigneurs de Gavarret à partir du degré XI.

VIII Odon de PPREISSAC, damoiseau, coseigneur d'Esclignac et de Gavarret[2900] (10 km sud de Fleurance.)
Le 29 novembre 1341, il fut témoin à un hommage rendu à Bertrand, seigneur de L'Isle et mourut probablement avant le 13 mai 1356, date à laquelle son fils Jean reçut l'hommage des habitants de Gavarret, et certainement avant le 15 février 1373, date d'une quittance de la dot de sa femme Marquise de (du)Pouy donnée par Jean de Preissac, leur fils
Il avait épousé **Marquise de (du) POUY,** fille de Bertrand (alias Géraud) de (du) POUY, damoiseau, coseigneur d'Homps, et de Marquise de PATRAS[2901], et sœur d'Hunode du Pouy qui avait épousé Aymeric de Preissac, seigneur d'Esclignac.
Ils eurent :

9.1 Jean de PREISSAC, qui suit.

9.2 Brunemartine de PREISSAC.
Vital de Preissac, seigneur d'Esclignac, transigea le 4 février *1344,* avec sa nièce Brunemartine de Preissac, fille se son frère Odon, pour la succession dudit Odon[2902], ce qui permet de la situer (toutefois la date de 1344 paraît erronée.)

[2898] R.P. Montolieu (Montoulieu)
[2899] AD.HG 3 E 32456 Saint-Béat
[2900] Saint-Allais, *op.cit..,* pour ce qui le concerne et des enfants, sauf mention particulière
[2901] Courcelles, *op.cit..*
[2902] La Chesnaye-Desbois

Elle épousa, en premières noces, **Bertrand de MARESTAING**, seigneur de la baronnie de Marestaing, et en secondes noces **Jean de LA BARTHE**, baron d'Auradé[2903].

9.3 Mondine de PREISSAC.
Citée le 24 avril 1380, dans le testament de son oncle Moncassion du Pouy, comme sœur de Jean de Preissac.

IX Jean I de PREISSAC, damoiseau, seigneur de Gavarret[2904].
Il reçut le 13 mai 1356, le serment de fidélité des habitants de sa terre de Gavarret, donna quittance le 15 février 1373, à Moncassin du Pouy, coseigneur d'Homps, son oncle maternel, de la dot de Marquise, sa mère, sœur dudit Moncassin, reçut l'obligation consentie en sa faveur le 23 mars 1376, par Vézian de Marrast, son beau-frère, d'une somme de 500 florins d'or constituée à Condore de Preissac, sa femme. Il est cité ainsi ainsi que sa sœur Mondine dans le testament de son oncle Moncassin de Pouy du 24 avril 1380[2905].
Il mourut avant le 4 mars 1406, date d'une quittance de Condore de Marrast, veuve, à Odon de Preissac, leur fils.
Il avait épousé **Condore de MARRAST,** sœur de Bernard de Marrast, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et de Vézian de Marrast, coseigneur de *Selassano*, dite fille de Jean de Marrast, seigneur de Boissède. Elle épousa en secondes noces Odon de *BREILH* (du Breuil ?), seigneur de *Luconille.*
Ils eurent :

X Odon II de PREISSAC, damoiseau, seigneur de Gavarret[2906] et de Miramont (10 km au sud de Fleurance), Lalanne, Roquefort
Il rendit hommage le 10 mars 1401, à Bernard, comte d'Armagnac pour ce qui lui appartenait aux lieux de Gavarret et de Miramont, fut présent le 2 juillet 1417, au codicille de Simone de Montlezun, femme de Michel de Faudoas[2907], donna plusieurs quittances de 1408 à 1453 de droits féodaux qui lui étaient dus et mourut avant le 20 août 1475, date d'une quittance de 199 florins d'or promise en dot par le contrat de mariage entre Odon de Preissac, seigneur de Gavarret, et Jeanne de Sabaillan, fille de Bernard de Sabaillan, seigneur de Boissède, donnée par Jean de Preissac, leur fils[2908].
Il avait épousé en premières noces, par contrat du 20 février 1407, **Marthe de MONT,** fille de Bernard de MONT, seigneur de Civrac, et de Baranne alias Brayde de MONTESQUIOU.
Il avait épousé en secondes noces, par contrat du 9 juillet 1426, **Jeanne de SABAILLAN**[2909], fille de Bernard de SABAILLAN, seigneur de Boissède.
Enfant du 1er ou du second lit:

[2903] La Chesnaye-Desbois
[2904] Saint-Allais, *op.cit..,* pour ce qui le concerne et ses enfants sauf mention particulière
[2905] Courcelles, *op.cit..*
[2906] Saint-Allais, *op.cit..,* pour ce qui le concerne et ses enfants, sauf mention particulière
[2907] Ledru et Vallée, *op.cit..*
[2908] AD. Gers Vergès I 2899 n°15921
[2909] Lainé

11.1 Antoine de PREISSAC, qui suit.

.

Enfants très probablement issus du second lit, en fonction des dates de leurs mariages.

11.2 Jean de PREISSAC, auteur de la branche des seigneurs de Cadeilhan

11.3 Seignoret de PREISSAC, seigneur de La Salle de Deffès.

Il épousa **Marguerite de SEYSSES,** dite fille d'Arnaud Guillaume de SEYSSES.

C'est probablement lui qui est rappelé comme Seignoret de Preissac, seigneur de Gavarret dans un acte du 18 décembre 1515 nommant également Antoine de Preissac, qui avait fait un légat par son ultime testament[2910].

Selon l'abbé de Vergès, Seignoret de Preissac serait le père de Dominique de Preissac qui épousa Françoise d'Astugue et sans doute le grand-père de Jean de Preissac dit le capitaine Cadeillean. Seignoret de Preissac et Marguerite de Seysses seraient donc les parents de :

Dominique de PREISSAC dit le capitaine Cadeilhan.

Il épousa **Françoise d'ASTUGUE,** fille de François d'ASTUGUE, seigneur de Corné, et d'Anne de NOE (mariés par contrat 6 décembre 1514).

Il mourut avant le 20 juillet 1562, date d'une transaction entre Françoise d'Astugue, fille de François d'Astugue, seigneur de Corné, et veuve de Dominique de Preissac, *seigneur* de Cadeilhan, d'une part, et Bertrand d'Astugue, fils de Jean d'Astugue, sieur de Corné (frère de Françoise) par laquelle ladite Françoise cède audit Bertrand d'Astugue tous ses droits maternels, paternels et fraternels et supplément de légitime qu'elle pourrait lui demander[2911].

Ils eurent probablement :

1°**Jean de PREISSAC** dit le capitaine Cadeillan.

Il pourrait être celui cité le 30 septembre 1586 comme capitaine de 50 reitres français[2912]

2° Marguerite de PREISSAC.

Elle épousa par contrat du 23 juillet 1575 (alias 23 août) 1575 **Dominique d'ESPARBES,** sieur de la Tuque[2913], fils de Bernard d'ESPARBES et de Domenge de MERENS, sa seconde épouse.

Il fut dit par ailleurs que Dominique d'Esparbès épousa par contrat le 23 août 1575, Marguerite de Preissac, sœur de Jean de Preissac dit le

[2910] AD. Gers Vergès I 2900 n°15906

[2911] *Revue de Gascogne,* 1878, p.144

[2912] AD. Gers Vergès I 2900 n°15900

[2913] AD.TG C 87.

capitaine Cadeilhan , d'où postérité[2914] ; ce contrat est également daté par ailleurs du 23 août 1575[2915].

.

11.4 Jacquette de PREISSAC.

Elle épousa, par contrat du 18 mai 1456 (alias 1458), **Jean de SAINT-PASTOU,** seigneur de Montbrun, fils d'Aymar de SAINT-PASTOU, coseigneur de Montbrun, d'où postérité, par la famille Moisset alias Moysset qui prit le nom de Saint-Pastou ; Jean d'Ornezan fils d'Arnaud Guillaume d'Ornezan, seigneur de Tournecoupe assista au contrat de mariage de Jean de Saint-Pastou, fils *d'Arnaud* de Saint-Pastou, seigneur de Montbrun, avec Jacquette de Preissac, sœur d'Antoine de Preissac, seigneur de Gavarret, le 18 mai 1458, à Gavarret[2916].

XI Antoine de PREISSAC, seigneur de Gavarret.

C'est très probablement lui qui continua la lignée des seigneurs de Gavarret.

Jean de Préchac de Léaumont, seigneur de La Briffe, fut maintenu noble à Montauban par Legendre le 21 janvier 1700 fournissant des preuves depuis 1554, son ascendant à cette date Philippe de Préchac, écuyer, seigneur de *Gabarret* (Gavarret) était issu de la branche des seigneurs de Gavarret. Les parents de Philippe de Preissac, Arnaud de Preissac, seigneur de Gavarret, et Claire de Touges sont indiqués par plusieurs actes originaux (un autre acte original mentionne Claire de Touges comme son aïeule), mais il est possible qu'ils soient en réalité ses grands-parents. Maurice Vuillier écrit que cet Arnaud de Preissac était fils d'Antoine de Preissac, seigneur de Gavarret, ce qui est corroboré par un acte du 29 décembre 1530 disant que Guillaume de Preissac, seigneur de Cadeilhan passa une transaction avec Arnaud de Preissac, seigneur de Gavarret[2917] (Jean de Preissac aïeul de Guillaume de Preissac, seigneur de Cadeilhan, étant le frère d'Antoine de Preissac, seigneur de Gavarret, présumé aïeul d'Arnaud de Preissac, seigneur de Gavarret, époux de Claire de Touges ou bisaïeul d'Arnaud de Preissac époux de Jeanne de Vize).

La référence à la maintenue de noblesse est indiquée *Preuves de noblesse* dans ce qui suit, d'autres actes complètent la généalogie de cette branche.

Selon les actes dont nous disposons Philippe de Preissac avait soit pour parents Arnaud de Preissac et Claire de Touges, ce qui implique qu'il soit un « tardillon » né très longtemps après le mariage de ses présumés parents, soit qu'il ait pour grands-parents les mêmes (selon des actes venant de l'abbé de Vergès qui sont des interprétations et un acte original), le même abbé de Vergès disant que Philippe de Preissac était fils de Jeanne de Vize, ce qui implique que'Arnaud de Preissac, mari de Jeanne de Vize soit mort dès 1541, alors que selon les notes des *Commentaires* de Monluc, ce mari vivait en 1550, donc que l'objet des notes des *Commentaires* soit Arnaud de Preissac, père du mari de Jeanne de Vize ce qui le ferait servir à la guerre à un âge très avancé.

[2914] *Revue de Gascogne,* 1878 p.318

[2915] AD. Tarn-et-Garonne, Bernard Sahuguède, notaire

[2916] Archives du château de Saint-Blancard .

[2917] Saint-Allais, *op.cit.*.

Nous indiquons les deux variantes, la seconde pour la descendance agnatique, succinctement, Dans la variante I nous faisons apparaître les personnes avec l'orthographe telle apparaît dans les actes (le plus souvent Préchac.)
D'une alliance inconnue (contractée vers 1450 ?) Antoine de Preissac eut :

12.1 Arnaud de PREISSAC, qui suit.

12.2 peut-être Bernard de PREISSAC, *seigneur de Mariac (peut-être Marac.) Son ascendance indiquée par Maurice Vuillier n'est pas prouvée.*
Il épousa par contrat du 6 novembre 1473 ***Longuette d'ASTUGUE,*** *fille de Jean d'ASTUGUE, seigneur de Corné, la mariée reçut en dot des biens à Esparbès, Montfort et Bourret*[2918]*, ce mariage fut rappelé le 3 juin 1517, date à laquelle il apparut que Jean d'Astugue, seigneur de Corné, donna à sa fille Longuette d'Astugue, femme de Bertrand de Preissac, coseigneur de Mariac, dans son contrat de mariage une borde appelée de Carret*[2919]*.*

12.3 probablement N…(Guy ?) de PREISSAC.
Il eut une fille **Honorette** (alias Henriette) **de PREISSAC,** qui épousa noble **Bernard d'ABADIE,** lequel mourut avant le 1er décembre 1556, laissant une fille Charlotte d'Abadie.
Le 1er décembre 1556, il y avait un procès devant le sénéchal d'Armagnac, entre Sibylle de Faudoas, femme de Guillaume d'Orbessan, seigneur de Lherm, comme donataire de François de Faudoas, en son vivant habitant Puycasquier, d'une part, et les héritiers de feu noble Bernard d'Abadie auxquels s'était jointe Henriette alias Honorette de Preissac, veuve dudit Bernard d'Abadie[2920], puis, en 1557, Sibylle de Faudoas, femme de Guillaume d'Orbessan, seigneur de Lherm, comme donataire de feu François de Faudoas, était en procès contre les héritiers de feu Bernard d'Abadie et Honorette de Preissac, tant pour elle que pour Charlotte d'Abadie, sa fille[2921], Charlotte d'Abadie avait épousé François de Faudoas, frère de Sibylle.
En 1558, on trouve une quittance de 600 livres de sa constitution par Henriette de Preissac, femme de Bernard d'Abadie, résiliant tous ses droits sur Gavarret, en faveur de Philippe de Preissac, son neveu, *fils de Guy de Preissac, son père*[2922], peut-être faut-il lire fille de Guy de Preissac. Si l'on considère la chronologie Honorette de Preissac devrait être située à ce degré, toutefois Philippe de Preissac serait alors son cousin-germain, peut-être dit neveu car beaucoup plus jeune (ce qui apparaît parfois), ou peut-être véritablement neveu (variante II), en tout état de cause Honorette appartient à la branche des seigneurs de Gavarret.

[2918] AD.HG E 420, acte produit par André Navelle
[2919] AD. Gers 3 E 5957 L'Isle-Jourdain
[2920] Ledru et Vallée, *op.cit.. ;* AD. Gers B 6
[2921] AD. Gers B 7
[2922] AD. Gers Vergès I 2901 Pierre Bacquilly, notaire

Variante I

XII Arnaud (alias Jean) **de PREISSAC,** seigneur de Gavarret.
Il mourut avant le 29 juillet 1541, date d'un procès du curateur d'Ogier de Touges contre le tuteur de Philippe de Preissac, fils et héritier de feu Arnaud de Preissac, seigneur de Gavarret, et de feue Claire de Touges[2923].
Il avait épousé **Claire de TOUGES de Noilhan** fille de Bernard de TOUGES, seigneur du Pouy de Touges, coseigneur de Noilhan ou Noailhan[2924], et de Marguerite de PARDAILLAN[2925].
On a un problème avec leur descendance, plusieurs actes disent qu'ils sont les parents de Philippe de Preissac, certains disent que celui-ci était petit-fils de Claire de Touges, un autre dit qu'il était fils de Jeanne de Vize.
Ils eurent :

13.1 Philippe de PREISSAC, qui suit

13.2 probablement Arnaud de PREISSAC, seigneur de Gavarret dit le capitaine Gavarret ou le Gavarret[2926].
Il fit montre de sa compagnie de 247 hommes de guerre à pied français et gascons à Savigliano (Piémont) le 16 mars 1543, servait en 1545 avec Monluc, il tint longtemps le château de Barge (il est cité en 1550). Arnaud de Preissac pourrait être le fils aîné, sans descendance, mais on trouve un acte (infra) qui dit Philippe de Preissac *petit fils* d'Arnaud de Preissac et de Claire de Touges et un autre acte qui dit ce Philippe fils d'Arnaud et de Jeanne de Vize.
Il avait épousé en 1527 **Jeanne de VIZE**[2927].

XIII Philippe de PREISSAC, écuyer, seigneur de Gavarret, de Manlèche (à 3 km de Pergain-Taillac, Gers), coseigneur de Miremont
Mineur en 1541, comme on l'a vu, il l'était encore le 31 décembre 1543, date à laquelle ses tuteurs étaient en procès contre Blaise de Touges, en exécution d'un arrêt relatif à la légitime de Claire de Touges, mère dudit Philippe de Preissac[2928].Le 3 février 1547, Philippe de

---

[2923] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 288, produisant AD.HG B 34.
[2924] Bernard de Touges, seigneur de Noilhan eut deux fils Jacques, Arnaud Guilhem, et 4 filles, Claire, Marguerite, autre Marguerite et Hélène, Jacques fut succédant (?) à Claire mariée au Gavarret (AD.HG E 322, 1499 à 1505), la suite de l'acte (1540-1557) dit qu'Oger de Touges fils d'Antoine fut contraint de payer un supplément de légitime à Claire de Touges, fille de Bernard mariée au Gavarret.
[2925] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Touges,* inédit, le mariage de Bernard de Touges avec Marguerite de Pardaillan est prouvé par un acte de 1470 à 1505 (AD.HG E 322) qui indique également les enfants issus de ce mariage dont Claire de Touges mariée au Gavarret en Armagnac.
[2926] Ce qui le concerne vient en grande partie de Blaise de Monluc, *Commentaires*
[2927] Blaise de Monluc, *Commentaires,* la nomme Jeanne de Vèze, d'autres pièces montrent qu'il s'agit de Jeanne de Vize.
[2928] AD.HG B 2046 ; cet acte dit que depuis juillet 1536 Blaise de Touges était en possession de la place de Gouts du consentement d'Antoine de Touges, son adversaire, et mentionne Claire de Touges aïeule de Philippe de Preissac.

Preissac, seigneur de Gavarret, *petit fils* de Claire de Touges, était en procès contre Ogier de Touges, seigneur de Noailhan, fils et héritier de feu Antoine de Touges[2929].
Le 2 juillet 1554, Philippe de Preissac donna une procuration générale en faveur de Jeanne de Vize, sa mère, et Brandelise de Saint-Julien, sa femme[2930]. En 1556, Bernard de Lary, seigneur de Latour, Carbon de Luppé, seigneur de Maravat, et Philippe de Preissac, coseigneurs de Miremont étaient en procès contre les consuls dudit Miremont[2931].
En 1574, Philippe de Preissac et Jacques de Preissac, père et fils, seigneurs de Gavarret et de Manlèche étaient en procès avec Jean Gudin[2932].
Philippe de Preissac testa le 25 septembre 1576, nommant son fils Savaric[2933] et vivait le 22 juillet 1584.
Le 22 juillet 1584 (cette date est inexacte) il y eut une transaction entre Carbon de Luppé, seigneur d'Arblade, fils et héritier de Marguerite de Pardeilhan et Philippe de Preissac de Gavarret. Carbon de Luppé avait acquis certains biens de feu Gaston de Léaumont, seigneur de La Briffe, et *défunt* (inexact) Savaric de Preychac, fils puîné de Philippe de Preychac, seigneur de Gavarret, avait épousé Philiberte de Léaumont, fille et héritière dudit Gaston de Léaumont, par le contrat dudit mariage Philippe de Preychac avait donné audit Savaric, son fils 2 000 écus pour les apporter à ladite Philippe de Léaumont ; le mariage ayant été consommé, les mariés avaient chargé ledit sieur de Gavarret de recouvrer les biens et place d'Arblade tenant de ladite maison de La Briffe, un acte fut passé le 5 novembre 1582, par lequel ledit d'Arblade avait quitté le dit Savaric de Preissac de tous et chacuns droits, voix, raisons et actions, comme héritier de Marguerite de Pardeilhan, etc., ce jour 22 juillet 1584, au château de Baramont, Carbon de Luppé, seigneur d'Arblade a reçu de Philippe de Preychac, seigneur de Gavarret 500 écus revenant à 1 500 livres, en présence de Jacques de Preychac, seigneur de Manlèche fils aîné de Philippe[2934].
Il mourut avant le 12 mai 1592, date du contrat de mariage de sa fille Louise avec Ogier de Sariac.
Il avait épousé par contrat du 10 avril 1554, **Brandelise de SAINT-JULIEN**[2935].
Ils eurent :

14.1 Jacques de PREISSAC, qui suit

14.2 Savaric de PRECHAC, qui suivra

14.3 Louise de PREISSAC de Gavarret.
Elle testa le 24 juillet 1617, nommant son mari Ogier de Sariac, instituant héritier son fils Marguerin[2936].

[2929] AD. Gers Vergès I 3446.
[2930] AD. Gers Vergès I 2900 n°15917.I
[2931] AD. Gers B 6
[2932] AD. Gers B 15
[2933] *Preuves de noblesse*
[2934] AD. Gers I 2162 n°616
[2935] *Preuves de noblesse*
[2936] AD. Gers Vergès I 3251 n°17223

Elle avait épousé en premières noces **Béraud de MONTLEZUN,** seigneur d'Aussat, dernier représentant de sa branche, il vivait en 1578[2937].
Elle avait épousé en secondes noces, par contrat du 12 mai 1592, au lieu d'Aussat, **Ogier de SARIAC,** seigneur de Navarron, lieutenant de 50 hommes d'armes des vieilles ordonnances de France, elle était assistée de ses frères Jacques de Préchac, seigneur de Gavarret et de Manlèche, et Savaric de Préchac, seigneur de (déchiré), elle donna tous les biens de l'hérédité de feu Philippe de Préchac, seigneur de Gavarret, son père, lui reçut la troisième partie de tous les biens entre ledit seigneur de Navarron et de Françoise de LUPPE, sa première femme, *phrase incompréhensible* [2938].
Il avait été un des 45 qui assassinèrent le duc de Guise au château de Blois
Ogier de Sariac, seigneur de Navarron, testa le 12 décembre 1611, faisant un légat de 2 000 livres à Marguerin de Sariac, son fils et de Louise de Préchac[2939].

14.4 Anne de PRECHAC.
Dite fille de noble Philippe, elle épousa, par contrat du 22 juillet 1594, **Bernard de POLASTRON**[2940]. Bernard de Polastron avait une charge importante : payer la dot de ses sœurs Marguerite, religieuse, et Françoise (1602 à 1606), il testa le 1er juin 1649 disant avoir été marié à Anne de Préchac, d'où Antoine de Polastron, sieur de Laurac, héritier universel et Bernard de Polastron, sieur de Villeneuve, il fit un legs à Gabrielle de Polastron, sa fille mariée à Jean Jacques d'Arros, seigneur de Beaupuy [2941]. Le 11 juillet 1627, Bernard de Polastron, sieur de Laurac, fils de Bernard de Polastron et d'Anne de Préchac, épousa par contrat Marguerite de Gouzon fille de Charles de Gouzon, seigneur d'Aix, de Saux, et de Madeleine de Mont, dotée de 9 000 livres[2942].

XIV Jacques de PRECHAC, seigneur de Garravet, de Manlèche.
Cité en 1574 et le 22 juillet 1584 (supra)
En 1595, il était en procès contre Jean du Chemin, évêque de Condom[2943], puis le 3 mars 1597, il y eut une transaction entre Jacques de Preissac, seigneur de Gavarret, tant pour lui que pour Anne de Gout, sa femme, et Jean de Montlezun et Françoise de Bezolles, seigneur et dame de Baratnau, et Jean de Lary, seigneur de Latour[2944].
Le 6 décembre 1599, au château de Gavarret en Fezensac Jacques de Préchac, seigneur de Gavarret, Manlèche, Pergain, confessa devoir à Louise de Préchac, sa sœur, femme d'Ogier de Sariac, seigneur de Navarron, 450 écus sols de prêt amiable, à rembourser avant la fin août 1601 ; le 14 mars 1602 Ogier de Sariac et Louise de Préchac, sa femme sont cités avec la dame de Manlèche veuve de Jacques de Préchac quand vivait seigneur de Gavarret[2945].

[2937] J. de Carsalade du Pont, *Mémoires de Jean d'Antras de Samazan,* Jean Chollet, Libraire-Editeur, 1889
[2938] AD. Gers Vergès I 3277 n°17253, Gaillard Meilhan, notaire de Marciac ; *Revue de Gascogne,* 1877
[2939] AD. Gers Vergès I 3251 n°17223 ; *Revue de Gascogne,* 1877 et/ou 1879
[2940] AD.HG E 1730
[2941] *Bull. Société Archéologique du Gers*
[2942] *Bull. Société Archéologique du Gers*
[2943] AD. Gers B 24
[2944] AD. Gers Vergès I 2431 n°2051
[2945] AD. Gers Vergès I 2901 n°5919

Il avait épousé **Anne de *GOUT*(GOT),** elle mourut dès 1615 selon une quittance de Jean Baptise du Cos (infra).
Ils eurent :

15.1 Jean Pierre de PRECHAC, qui suit.

15.2 Brandelise de PRECHAC.
Elle épousa, par contrat du 11 août 1608, dotée de 10 000 livres **Charles d'HEBRARD,** seigneur de Mazières[2946].

15.3 Anne de PREISSAC.
Elle épousa, par contrat du 27 avril 1613, **Jean Baptiste du COS,** seigneur de Laffite (La Hitte ?), fils de noble Bernard du COS et de Catherine Philiberte de COURRANT[2947].
Jean Baptiste du Cos, seigneur de *Labarthe*, délivra en 1615, une quittance de légitime comme mari d'Anne de Preissac, fille de feu Jacques de Preissac, seigneur de Gavarret et de Manlèche et de feue Anne du Gout, à Jeanne de Lary, fille de Jean de Lary, seigneur de La Tour, veuve de Jean Pierre de Preissac agissant en qualité de mère et tutrice d'Anne Catherine de Preissac[2948]. Leur fils, Jacques du Cos, épousa par contrat 23 avril 1649, Marie Anne de Montaut[2949].

15.4 Jeanne de PREISSAC.
Elle épousa **Jean de LUSTRAC,** seigneur de Losse, qui délivra, en 1615, une quittance de 3 000 livres à Jean de Lary et Jeanne de Lary, père et fille, pour la légitime de Jeanne de Preissac femme dudit de Lustrac et belle-sœur de ladite Jeanne de Lary. Le seigneur de Losse remit ensuite les 3 000 livres qu'il venait de recevoir à Charles de Lustrac, seigneur de Canabasès, son frère, en tant moins des droits que ce dernier avait et pouvait avoir sur les biens de feue Isabeau de Gensac, leur mère[2950].
Isabeau de Gensac avait épousé en premières noces N…de Lustrac, dont elle eut deux fils Jean et Charles de Lustrac, elle épousa en deuxièmes noces Antoine alias Jean de Got, seigneur de Saint-Mézard, dont elle eut une fille Marguerite de Got, et en troisièmes noces Jean de Montlezun, seigneur du Busca, dont elle était veuve le 15 octobre 1612, date d'un inventaire, ayant une fille Anne de Montlezun de cette troisième union, Jean de Lustrac n'était pas marié à cette date[2951].

XV Jean Pierre de PRECHAC, seigneur de Gavarret, Manlèche, de Pergain(-Taillac, Gers)
En 1608, Anne du Gout, dame de Manlèche, veuve de Jacques de Preissac, seigneur de Gavarret, et Jean Pierre de Preissac, seigneur dudit Gavarret, mère et fils, vendirent à réméré

[2946] AD. Gers E 171, acte de 1608
[2947] BnF Fr 32297
[2948] AD. Gers E 174
[2949] BnF Fr 32298
[2950] AD.Gers E 174
[2951] AD. Gers Vergès I 2430 n°13400

la place et seigneurie de Gavarret, moyennant 17 000 livres à Jean de Lary, seigneur de Latour, ils étaient assistés d'Hercule de Preissac, seigneur de Taillac, et d'Alain Bernard de Massas, seigneur de La Clotte. Les 17 000 livres montant du prix de la vente furent employés ainsi : 10 000 livres pour payer la dot constituée à Brandelise de Preissac, fille et sœur des vendeurs, et femme de Charles d'Hébrard, seigneur de Mazières, suivant le contrat de mariage du 11 août 1608 ; 2 000 livres pour rembourser pareille somme prêtée par les sieurs de Taillac et de La Tuque, 5 000 livres pour payer le sieur de La Clotte comme héritier de Françoise de Massas, sa sœur, dame de Polastron envers laquelle lesdits dame et sieur de Manlèche étaient obligés comme cessionnaires de Charles de Preissac, capitaine Gavarret[2952].

Il avait épousé **Jeanne de LARY,** fille de Jean de LARY, seigneur de Latour. En 1626 Charles de Montlezun, seigneur d'Ampelle (en Pergain) était procès contre Jeanne de Lary, dame de Manlèche, Michel du Bouzet, seigneur de La Montjoie et Anne Catherine de Preissac, mariés, aussi coseigneurs de Pergain, au sujet de leurs droits respectifs à la seigneurie dudit lieu[2953].

Jeanne de Lary testa le 26 mars 1641, à La Montjoie en Condomois, faisant un obit pour sa fille Catherine de Preissac, léguant 8 000 livres à Marie du Bouzet, sa petite-fille et filleule, à prendre sur la métairie de Pignes, elle institua héritier universel Jean Charles du Bouzet, son petit-fils, lui substitua ladite Marie du Bouzet et à elle Anne du Bouzet, sa 2ème petite-fille et à elle Cathin du Bouzet, sa 3ème petite-fille[2954]. Son testament fut insinué en 1685[2955].

Ils eurent :

Anne Catherine de PREISSAC, dame de Pergain**.**

Elle testa le 13 mai 1636, nommant son mari Michel du Bouzet, seigneur de Marin, La Montjoie, de son mariage il ne restait que deux enfants vivants, Jean Charles, qui fut institué héritier universel, et Marie, et comme elle était enceinte elle lègua à sa fille Marie et à son fils (sic) à naître, tous ses biens, elle légua la jouissance de ses biens à son mari et institua héritier universel ledit Jean Charles, son fils[2956]. Après ce testament elle eut deux petites-filles, Anne et Cathin, et mourut avant le 26 mars 1641 date du testament de sa mère.

Elle avait épousé, par contrat 10 avril 1623, **Michel du BOUZET,** seigneur de Marin, Sainte-Colombe, Pergain, La Montjoie, qui fut mestre de camp d'un régiment de cavalerie, lieutenant-général des armées du Roi, fils de Jean du BOUZET, seigneur de Marin, Sainte-Colombe, La Montjoie, et de Marthe de LART de GALARD[2957]. Il testa le 19 février 1657, nommant sa femme et ses beaux-parents, et ses enfants, et mourut avant le 16 septembre 1668, date de l'ouverture de son testament en présence de Charles du Bouzet, marquis de Marin, seigneur de Sainte-Colombe, son fils, et de

[2952] AD. Gers E 171
[2953] AD. Gers B 35
[2954] AD. Gers B 416
[2955] AD. Gers B 416
[2956] AD. Gers B 416
[2957] BnF Fr 32298

Catherine du Bouzet, sa sœur et de Charles du Bouzet, seigneur de Bratz, son oncle[2958].

****

XIV bis Savaric(Savary) de PRECHAC, seigneur de La Briffe**.**
Il serait décédé avant le 22 juillet 1584, date de la transaction mentionnée supra, ce qui est inexact car le 29 mai 1585, Françoise et Françoise de Léaumont (sœurs) étaient en procès contre Savary de Preyssac, mari de Philiberte de Léaumont, cet acte rappelle le contrat de mariage du 18 septembre 1515, des parents des trois sœurs (Françoise, Françoise, Philiberte de Léaumont) Gaston de Léaumont, seigneur de La Briffe et de Marguerite d'Ornezan, fille de Jean d'Ornezan, seigneur de Saint-Blancard[2959].
Le 25 avril 1611, Savaric de Preissac, seigneur de La Briffe, fut présent au contrat de mariage de Jean Jacques de Cardeilhac (devenu Cardaillac), seigneur de Lomné, avec Marguerite de Sérilhac, furent également présents Jacques, Georges ou Jacques Georges, et Ogier de Preissac, fils dudit sieur de La Briffe[2960].
Il avait épousé par contrat du 4 mars *1584* (sic) **Philiberte de *LAUMONT*(LEAUMONT)** *de la Biche*[2961](La Briffe), ce contrat fut passé le 21 mars 1582 et insinué le 11 août 1593 [2962], fille de Gaston de LEAUMONT, seigneur de La Briffe et de sa première épouse Marguerite d'ORNEZAN, fille de Jean d'Ornezan, seigneur de Saint-Blancard, et d'Anne d'Astarac[2963].
Ils eurent :

15.1 Jacques de PRECHAC, qui suit

15.2 Charles de PREISSAC, sieur de Taillac.
Il reçut une quittance, en 1628, de son frère Jacques de Preissac, seigneur de La Briffe sur les droits de feu *Charles, sieur de Molis,* leur père[2964]. Il est probablement Charles de Preissac, capitaine Gavarret, cité le 11 août 1608 (supra)

XVJacques de PRECHAC de *Laumont*(Léaumont), seigneur de La Briffe**.**
En 1630, eut lieu une audience de M.Me Pierre de Blanchard, conseiller du Roi et son procureur général contre Jean *Asam,* capitaine, dépositaire d'une jument saisie à Jacques de Preissac, sieur de Léaumont et de La Briffe[2965].
Dit fils aîné de Savaric de Préchac, seigneur de La Briffe, et de Philiberte de Léaumont, il avait épousé, par contrat du 12 (alias 15) novembre 1606, au château de La Briffe, **Marguerite de VILLEMUR,** fille de Blaise de VILLEMUR, baron de Pailhès, et de

[2958] AD. Gers B 416 , Estable, notaire d'Agen
[2959] André Navelle, *op.cit.,* VI, p.210 se référant à AD.HG B 91
[2960] AD. Gers Vergès I 700 n°5563
[2961] *Preuves de noblesse*
[2962] AD. Gers Vergès I 2894 n°15863 ; BnF Fr 32297, qui nomme Savaric de Preissac de la maison de Gavarret et Philiberte de Léaumont, dame de La Briffe, Pierre Dubran et Guillaume Tuges, notaires de Maubec et Gaudonville. Ce contrat est rappelé dans le contrat de mariage de leur fils aîné Jacques de Préchac le 12 novembre 1606
[2963] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Ornezan,* produisant la preuve.
[2964] AD. Gers Vergès I 2037 n°11683
[2965] AD. Gers B 118

Fleurette d'ARMAGNAC, il fut assisté d'Alexandre de Préchac, seigneur d'Esclignac, de Gilles de Laumont (Léaumont), seigneur et baron de Puygaillard, de Bernard de Polastron, de Jean Pierre de Préchac, seigneur de Gavarret, la mariée était assistée de noble de Pailhès, son frère, de Jacques de Villemur, abbé de Boulbonne, de François de Villemur, seigneur de Mansonville, ses oncles, de Jacques de Villemur, prieur de Camou, Marc Antoine de Villemur, chevalier de Malte, ses frères, elle était dotée de 9 400 livres et 600 livres pour les habillements[2966].
Ils eurent :

XVI Jean de PRECHAC de *Laumont* (Léaumont)
Il épousa, par contrat du 16 février 1648, **Bourguine de *BONOT*[2967](BONNOT)**

Variante II

XII Arnaud de PREISSAC, seigneur de Gavarret,
Ce serait lui qui apparaît dans les *Commentaires* de Monluc, il servait encore en 1550 (ce qui serait étonnant)
Il avait épousé **Claire de TOUGES**

XIII Arnaud de PREISSAC, seigneur de Gavarret.
Il mourut avant le 29 juillet 1541, car Philippe de Preissac avait des tuteurs à cette date,
Il avait épousé, en 1527, **Jeanne de VIZE**

XIV Philippe de PREISSAC, seigneur de Gavarret.
Mineur en 1541 et 1en 543, il vivait le 22 juillet 1584, et mourut avant le 11 mai 1592.
Il avait épousé, par contrat du 10 avril 1554, **Brandelise de SAINT-JULIEN**
Ils eurent :

15.1 Jacques de PREISSAC, qui suit.

15.2 Savary de PREISSAC, qui suivra.

XV Jacques de PREISSAC, seigneur de Gavarret.
Il testa le 6 novembre 1599 et mourut avant le 14 mars 1602.
Il avait épousé **Anne de GOT,** qui mourut dès 1615.

XVI Jean Pierre de PREISSAC, seigneur de Gavarret.
Il mourut dès 1626.
Il avait épousé **Jeanne de LARY** qui testa le 26 mars 1641.

XVII Anne Catherine de PREISSAC.
Elle mourut avant le 26 mars 1641.

[2966] AD.HG Reg Ins 3 f°249, p.Fajou, notaire, acte produit par André Navelle, dit 15 novembre 1606 *; Preuves de noblesse* disent 12 novembre 1606
[2967] *Preuves de noblesse*

Elle avait épousé, par contrat du 10 avril 1623, **Michel du BOUZET** qui testa le 9 février 1657 et mourut avant le 16 septembre 1668

****

XV bis Savary de PREISSAC, seigneur de La Briffe.
Il mourut avant le 22 juillet 1584 (ce qui suggère que son contrat de mariage était peut-être post nuptial, ayant eu 2 enfants en 2 ans)
Il avait épousé, par contrat du 21 mars 1582, **Philiberte de LEAUMONT**

XVI Jacques de PREISSAC de Léaumont, seigneur de La Briffe.
Il vivait en 1630.
Il avait épousé, par contrat du 12 novembre 1606, **Marguerite de VILLEMUR.**

XVII Jean de PREISSAC de Léaumont
Il épousa, par contrat du 16 février 1648, **Bourguine de BONNOT.**

VI
Seigneurs de Cadeilhan

L'auteur de cette branche, Jean de Preissac, seigneur de Cadeilhan, était le deuxième fils d'Odon II de Preissac, seigneur de Gavarret, Miramont, et de Jeanne de Sabaillan, sa seconde épouse.

XI Jean II de PREISSAC, écuyer**,** seigneur de Cadeilhan[2968] (à 8 km au sud-est de Fleurance)
Il fut maître d'hôtel de Gaston, comte de Foix, fut pourvu le 4 août 1463, de l'office de *bailli* (sénéchal?) du comté d'Armagnac, fut pourvu de l'office de capitaine de Saint-Clar le 29 décembre 1479 ; le 6 juillet 1486, étant marié à Marthe de Sérillac il était en procès contre son beau-frère Pierre de Sérillac, seigneur de Saint-Léonard, au sujet de deux territoires[2969], et fit son testament le 26 juillet 1506, nommant exécuteurs testamentaires Manaud de Preissac, seigneur d'Esclignac, et Jean de Preissac, seigneur de Gavarret, son neveu.
Il avait épousé (avant le 6 juillet 1486) **Marthe de SERILLAC (SEDILLAC),** fille de Jean I de SERILLAC(SEDILLAC), seigneur de Sérillac, et d'Anne ou Jeanne de LASSERAN de Mansencôme. Jean II de Preissac et sa femme Marthe de Sérillac donnèrent le 30 juin 1503 une quittance de dot lors du contrat de mariage de leur fils Géraud avec Florette de Galard.
Ils eurent :

12.1 Géraud de PREISSAC, qui suit.

12.2 Seignoret de PREISSAC, protonotaire du Saint Siège apostolique.

[2968] Saint-Allais, *op.cit.,* pour l'essentiel ce qui le concerne ainsi que ses enfants, sauf mention particulière
[2969] AD.HG B 7

12.3 Jean de PREISSAC, seigneur de Deffès et/ou Caussens**.**
Il était en 1509, homme d'armes de la compagnie de Bayard, il est cité en 1513 avec Géraud de Preissac, seigneur de Cadeilhan[2970].
Il avait épousé **Marguerite de SEYSSES.**
Ils eurent au moins un fils **Pierre de PREISSAC,** qui fut nommé le 30 avril 1555, procureur général de Françoise de Loze, veuve de Georges de Montlezun, seigneur de Caussens, coseigneur de Ligardes, mère de Marguerite de Montlezun[2971], le 31 décembre 1555, au château de Marignac, au diocèse de Condom avec les pouvoirs qu'il avait reçus, il demanda le rachat de la place de Ligardes qui avait été vendue avec pacte de rachat par Georges de Montlezun à Antoine de Cassagnet, mari de Jeanne de Bezolles[2972].

12.4 Bertrand de PREISSAC

12.5 Catherine de PREISSAC.
Elle épousa **Bérenger HEBRAIL,** seigneur de Roire au diocèse d'Albi

12.6 Agnès de PREISSAC.
Elle épousa, en premières noces, **Guillaume du COS,** seigneur de Montbrun, Cassemartin, coseigneur de La Fitte, qui mourut avant 1514.
Le 21 février 1514 (n.st), Anne de Preychac, veuve, et Michèle du Cos, leur fille, donnèrent une procuration, et pour Catherine du Cos, aussi leur fille, à Pierre de Lary, seigneur de Mansempuy et de Latour, étaient présents Géraud de Preyssac, seigneur de Cadeilhan, et Seignoret de Preyssac, protonotaire de Cadeilhan, et Jean de Preyssac, seigneur de Deffès, frères[2973].
Elle épousa en secondes noces, par contrat du 26 juillet 1514, **Bernard II** (alias Bertrand) **de CASTAIGNER,** seigneur du Haut Castel en Quercy, le même jour Catherine du Cos, fille d'Agnès de Preissac, épousa par contrat **Jean de CASTAIGNER,** fils de Bertrand de CASTAIGNER[2974] (et de sa première épouse Antoinette d'ELBREIL), fils de Jean de CASTAIGNER, seigneur du Haut Castel, donzel de Lauzerte, et de Marguerite de PECHPEYROU[2975].

12.7 autre Catherine de PREISSAC. Elle épousa **Nicolas** (alias Michel) **de JUSSAN,** seigneur de Lauret (Lauraet ?), fils de Bernard de JUSSAN et de Jeanne de LAFITTE (preuve non fournie), il testa en 1516. Le 14 février 1526 Catherine de Preissac, veuve, donna une quittance, nommant son fils Gaillard de Jussan[2976].

[2970] AD.HG 3 E 10323 L'Isle-Jourdain
[2971] AD. Gers Vergès I 2144
[2972] AD. Gers Vergès I 2901 n°12155
[2973] AD.Gers 3 E 10323 L'Isle-Jourdain ; AS . Gers 3 E 5957 L'Isle-Jourdain
[2974] BnF Fr 32297, Antoine Caverey, notaire de L'Isle-Jourdain, ; AD.HG 3 E 10324 ; AD. Gers 3 E 11379
[2975] Chaix d'Est-Ange, *Dictionnaire des familles françaises anciennes et notables,* t.IV, vol.VIII, pp.378, 379
[2976] *Revue de Gascogne,* 1878, p.476

12.8 Bertrande de PREISSAC.
Elle épousa, par contrat du 4 mai 1508, **Seignoret de (du) PUJOLET,** seigneur de Fieux, fils de Raymond de (du) PUJOLET, seigneur de Fieux, Volpillon, et de Marie de BEZOLLES[2977].

12.9 Françoise de PREISSAC.
Elle épousa, par contrat du 18 mai 1518, **Bernard de MONTLEZUN,** seigneur de Saint-Michel de la Corneille (non rattaché.)

XII Géraud de PREISSAC, écuyer, seigneur de Cadeilhan[2978].
Il testa le 16 août 1529, instituant héritier universel son fils Guillaume.
Il avait épousé, en premières noces, dès le 30 juin 1503 (date d'une quittance de dot) **Florette de GALARD,** fille d'Arsieu IV de GALARD, seigneur de Terraube, et de Marie d'AURENSAN, Florette de Galard avait été substituée par son père Arsieu IV à son frère Gilles dans un codicille du 29 mars 1501[2979].
Il avait épousé, en secondes noces, **Marguerite de GROSSOLLES,** dont l'ascendance n'est pas connue.
Enfants du premier lit :

13.1 Guillaume de PREISSAC, qui suit.

13.2 Gaillard de PREISSAC *dit le capitaine Cadeilhan,* ce qui semble une confusion pour cette qualification avec Dominique de Preissac.
En 1556, Gaillard de Preissac était en procès contre Dominique de Preissac et Françoise d'Astugue[2980].

13.3 Marie Anne de PREISSAC.
Elle épousa, par contrat du 25 août 1525, **François de GELAS,** seigneur de Rozès, fils de Philippe de GELAS, seigneur de Rozès, et de Jeanne du BOUZET[2981].

13.4 Marthe de PREISSAC.
Le 30 août 1542, Marthe de Preissac, mère et tutrice de Géraud de Grossolles, était en procès contre Paul du Lion, fils de feu Guillaume du Lion, pour se voir attribuer les légitimes de Marguerite de Grossolles, mère dudit Guillaume du Lion, et d'Antonie de Grossolles[2982], Marguerite et Antonie de Grossolles étaient les sœurs de Blaise de Grossolles.

[2977] Noulens, *Maisons de Gascogne*
[2978] Saint-Allais, *op.cit..,* pour ce qui le concerne, nommant ses 5 premiers enfants, sauf mention particulière
[2979] Noulens, *La Maison de Galard ,* qui date le mariage de 1503*;* Saint-Allais indique la date du contrat de mariage.
[2980] AD. Gers B 6
[2981] BnF Fr 32297
[2982] AD.HG B 25

Elle avait épousé, par contrat du 26 septembre 1526, **Blaise de GROSSOLLES,** seigneur de Castéron et de Saint-Martin, fils de Jean de GROSSOLLES, seigneur de Saint-Martin, et d'Odette de MONDENARD, il était veuf de Jeanne de MARSA(N.[2983])

Blaise de Grossolles testa le 5 mars 1534, nommant sa première épouse Jeanne de Marsa(n) dont il a eu un fils Géraud, qu'il déshérita, de sa seconde épouse Marthe de Preissac, il a eu deux fils Géraud et Seignoret, il institua héritier universel ledit Géraud, son fils de son second mariage[2984].

13.5 Anne de PREISSAC.

Elle épousa en premières noces **Jean ISALGUIER** dit Cadet Moureau, coseigneur de Mérenvielle, fils de Jean ISALGUIER, seigneur de Mérenvielle, et d'Arnaude d'AUZITS[2985]. Il testa le 13 juin 1544, dans la maison du Pont-de-Jottes, au consulat de Lherm, voulant aller au service du Roi, demandant qu'il soit rendu 1 000 livres à sa femme Anne de Preissac qu'elle avait reçues en douaire, faisant un legs à sa sœur Hélène Isalguier, femme de Barthélemy d'Orbessan, instituant héritier universel Guillaume d'Orbessan, son neveu, fils de ladite sœur[2986].

Elle épousa en secondes, avant 1551, **Bernard ISALGUIER,** seigneur de Mérenvielle, fils de Jean ISALGIER, coseigneur de Mérenvielle, et de Jeanne d'ORBESSAN[2987], cousin-germain de son premier mari, il mourut entre 1555 et 1560 ayant eu un fils Jean Magdelon Isalguier, seigneur de Mérenvielle, qui mourut avant 1570

Maurice Vuillier ajoute, sans en fournir la preuve :

Catherine de Preissac.

Elle épousa, avant 1525, André de La Violette, seigneur de Bonas en Pardiac, dit sans preuve fils de Jean de La Violette, sieur de Cornac, et de sa deuxième épouse.

Le 6 juin 1540, Jeanne de La Violette, âgée de 10 à 25 ans, fille d'André de La Violette, seigneur de Bonas, et de Catherine de Preissac, entra au couvent des 11 000 vierges, elle était sœur de Domenge de La Violette[2988].

André de La Violette, seigneur de Bonas, testa le 25 février 1538 (mentionné le 17 février 1553) en la maison de Bonas, nommant ses 3 fils (Domenge, Arnaud et Jean), son frère, ses neveux, sa femme qui restera dame et tutrice de ses biens, il a 3 filles (Clarmontine, Annette et Jeannette[2989].)

[2983] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Grossolles,* produisant les preuves.

[2984] BnF Fr 32297

[2985] André Navelle, *op.cit..,* V, p.230

[2986] AD.HG 3 E 37563 Lherm ; un autre acte cité par A. Navelle fait apparaître Hélène Isalguier comme fille de Jean et d'Anne de Preissac ce qui conduit à une chronologie difficilement admissible pour la lignée d'Orbessan (Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Orbessan.)*

[2987] André Navelle, *op.cit..,* p.230, pour tout ce qui le concerne.

[2988] AD.HG 3889, Folquier, notaire, acte produit par A. Navelle

[2989] AD. Gers Vergès I 3238 n°17261

XIII Guillaume de PREISSAC, écuyer, seigneur de Cadeilhan[2990].
Le 29 décembre 1530, il passa une transaction avec Arnaud de Preissac, écuyer, seigneur de Gavarret, au sujet de la légitime de feu Jean de Preissac, son aïeul. En 1551, il était en procès avec Catherine de Biran, mère de Bernard de Coubirac et veuve de Mérigon de Coubirac, seigneur de Saint-Brès, au sujet de la seigneurie de Cadeilhan dont ils étaient aussi coseigneurs, Guillaume de Preissac fut condamné à payer à la demanderesse la moitié des amendes et autres devoirs et à refaire les garennes et clapiers détruits par lui[2991]. Il assista au contrat de mariage de son fils Frix de Preissac le 6 juin 1563 et à celui de sa fille Bertrande le 8 mai 1564 et mourut avant le 19 juin 1571.
Il avait épousé en premières noces, par contrat 27 juin 1536 **Jeanne de VIVES,** fille d'Armand de VIVES, seigneur d'Aguin[2992], elle testa le 1er avril 1538.
Il avait épousé en deuxièmes noces (en 1538 ?[2993]) **Jacquette de ROQUELAURE,** fille de Raymond de ROQUELAURE, seigneur de Saint-Aubin, et de Catherine de LAGORSAN. Elle testa le 22 mai 1541. Une recherche de consanguinité entre les époux fut effectuée le 4 octobre 1545, mentionnant leur fils Frix
Il avait épousé en troisièmes noces, par contrat du 5 mars 1563, **Béraude de BETCAVE,** fille de Jean de BETCAVE[2994].
Enfants du deuxième lit[2995] :

14.1 Frix de PREISSAC, qui suit

14.2 Anne de PREISSAC.

14.3 Bertrande de PREISSAC.
Elle épousa, par contrat du 8 mai 1564, **Barthélemy de THOMAS,** seigneur d'Argelès[2996], dit sans preuve fils de Bernard de THOMAS, seigneur d'Argelès**.**
Le 14 octobre 1581, Bertrande de Preissac, veuve de Barthélemy de Thomas d'Argelès, donna une quittance à son frère Frix. Leur fils Pierre de Thomas, épousa par contrat 25 février 1594, Marguerite de Donzeil, Bertrande de Preissac n'est pas dite feue dans ce contrat, au contraire de son mari[2997]. En 1669, Pierre de Preissac, sieur de Cadeilhan, était en procès contre Louis de Thomas, sieur d'Argelès, fils et héritier sous bénéfice d'inventaire de feu noble Bernard de Thomas et d'autres[2998].

14.4 Marthe de PREISSAC.

2990 Saint-Allais, *op.cit..,* pour ce qui le concerne, ses épouses et ses enfants, sauf mention particulière.
2991 AD. Gers B 3
2992 *Revue de Gascogne,* 1878, p.530, Christophe Faget, notaire de Montfort ; Lainé, t.16, p.174
2993 BnF Fr 32298 dit contrat du 4 mars 1538 ce qui est anachronique
2994 BnF Fr 32298
2995 Plusieurs auteurs : notamment Lainé ; *Revue de Gascogne,* disent que Frix était issu du 1er lit, en contradiction avec la recherche de consanguinité de Guillaume de Preissac et de Jacquette de Roquelaure, mentionnant leur fils Frix.
2996 BnF Fr 32297, Becave, notaire de Roquelaure
2997 BnF Fr 32297, Tulet, notaire d'Aygues-Mortes
2998 AD. Gers B 4

Elle épousa noble **François de BETCAVE,** seigneur de Clairac.
Le 14 octobre 1581, Frix de Preissac, seigneur de Cadeilhan, passa un accord avec François de Betcave, son beau-frère, mari de Marthe de Preissac, sa sœur[2999].

14.5 Florette de PREISSAC

Enfants du 3ème lit :

14.6 Bertrand de PREISSAC

14.7 Charlotte de PREISSAC.
Le 1er septembre 1603, elle fit une donation à son neveu Jonathan de Preissac.

XIV Frix de PREISSAC, écuyer, seigneur de Cadeilhan[3000].
Il servait en qualité d'archer de la compagnie du roi de Navarre dans une montre à Hautefort, le 15 novembre 1561, et dans celle du duc d'Anjou, le 23 mai 1566. Sa première épouse Anne de Luppé et lui se firent une donation mutuelle le 4 octobre 1574. Le 7 mars 1584, il donna une quittance de dot à Louis de Lézir, seigneur de *Salberon,* son beau-père. Le 14 janvier 1593, noble Pierre de Bergame, sieur de Clarac, assisté de son oncle maternel Frix de Preissac, sieur de Cadeilhan, épousa par contrat Marguerite de Piry, fille de noble Bertrand de Piry et de Marguerite du Faur[3001].
Frix de Preissac mourut avant le 18 septembre 1603, date du contrat de mariage de son fils Jonathan, auquel Jeanne de Lézir, veuve assista.
Il avait épousé en premières noces, par contrat du 6 juin 1563, **Anne de LUPPE**[3002], fille de Carbon de LUPPE, seigneur de Maravat, et d'Anne de PINS de Montbrun, sa première épouse[3003]. Le 4 octobre 1574, elle et son mari se firent une donation mutuelle.
Il avait épousé en secondes noces **Jeanne de LEZIR,** fille de Louis de LEZIR, seigneur de *Salberon,* une quittance de dot fut donnée le 7 mars 1584, il y aurait eu un autre contrat de mariage le 28 mai 1587[3004].
Enfants du second lit :

15.1 Jonathan de PREISSAC, qui suit.

15.2 Isabeau de PREISSAC.
Elle épousa **Antoine Bertrand d'ASTUGUE,** seigneur d'Engalin, fils de Bertrand d'ASTUGUE, seigneur de Corné, et de Jeanne HELIE, il était veuf d'Armoise de MONTLEZUN, épousée par contrat du 15 juin 1595. En 1621 il y eut une transaction et accord entre Jonathan de Preissac et Isabeau de Preissac, sa sœur, femme d'Antoine

[2999] Saint-Allais, *op.cit..,* XVI, p.171
[3000] Saint-Allais, *op.cit..,* pour ce qui le concerne et ses enfants, sauf mention particulière
[3001] Bacaigues, notaire de Lectoure
[3002] *Revue de Gascogne,* 1878, p.530
[3003] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Luppé,* produisant la preuve.
[3004] *Revue de Gascogne,* 1878, p.530

Bertrand d'Astugue, fils de Bertrand d'Astugue, seigneur de Corné, et de Jeanne Hélie[3005].

Antoine Bertrand d'Astugue épousa en troisièmes noces, par contrat du 8 février 1623, au château de Lamothe, Anne de Bridiers, dotée de 4 000 livres, fille de Jacob de Bridier, seigneur de Villemor, du Barry, de l'Albenque, de Grosbost, et d'Elisabeth d'Astarac de Fontrailles, dame de Lamothe, Catonville, le mariage fut célébré dans la forme de la religion réformée., ils eurent une fille Anne d'Astugue légataire de sa grand-mère Astarac, le 23 décembre 1639[3006].

15.3 Suzanne de PREISSAC.

Elle épousa **Jean de LIMOZIN,** seigneur de Gébra

Le 22 octobre 1612, Suzanne et Isabeau de Preissac de Cadeilhan donnèrent une procuration pour se présenter au procès pendant entre elles et Jonathan de Preissac, sieur de Cadeilhan[3007].

XV Jonathan de PREISSAC, écuyer, seigneur de Cadeilhan[3008].

Selon un acte du 15 août 1639 il servit au ban et à l'arrière-ban de la sénéchaussée d'Armagnac et mourut avant le 5 octobre (alias 15 novembre) 1644, date du partage de ses biens entre Pierre, César, Jouel, Catherine, Anne, Suzanne et Isabeau de Preissac, par devant le juge-mage de Lectoure[3009].

Il avait épousé en premières noces, par contrat du 18 septembre 1603, **Isabeau de SALLUSTE,** fille de Guillaume de SALLUSTE, seigneur du Bartas, et de Catherine de MANAS.

Il avait épousé en secondes noces, par contrat du 3 (alias 17) avril 1624, **Marie de SCORBIAC,** fille de Jean de SCORBIAC, seigneur de Bajonnette, lieutenant au sénéchal de Montauban, et de Catherine de SALLUSTE, sa seconde épouse ; devenue veuve Marie de SCORBIAC épousa en secondes noces Paul de MAULEON, seigneur de La Coume[3010].

Enfants du 1er lit :

16.1 Pierre de PREISSAC, qui suit.

16.2 Joël de PREISSAC.

Il fut enseigne au régiment de Roquelaure, et mourut sans postérité.

16.3 Catherine de PREISSSAC.

Elle épousa **Manaud de GORGUE,** seigneur de Castéra.

[3005] AD. Gers 3 E 8580 Mauvezin (Gers)

[3006] J.L. Ruchaud et al., *Généalogies Limousines et Marchoises,* t.XVI, Généalogie Bridiers, pp.52,53 ; contrat de mariage reçu Hujol, notaire de Mauvezin (Gers)

[3007] AD. Gers 3 E 8852 Monfort

[3008] Saint-Allais, *op.cit..,* pour ce qui le concerne et ses enfants, sauf mention particulière

[3009] *Revue de Gascogne,* 1878, p.529

[3010] Jules Villain, *op.cit..,* I, p.818

16.4 Anne de PREISSAC.
Elle épousa **Philippe du HAGET,** sieur de Lahont, fils de Philippe du HAGET, seigneur de Lahont, et de Catherine de LAMARQUE

Enfants du second lit :

16.5 César de PREISSAC.
Il fut lieutenant au régiment de La Vallière.

16.6 Suzanne de PREISSAC.
Elle épousa noble **Pierre de GARIEPUY** (alias GARIEPY)**,** seigneur de Las Clottes, fils de Joseph de GARIEPUY (alias GARIEPY) et de Suzanne de GASTON. Suzanne de Préchac vendit le 11 mars 1683 des pièces de terre[3011].

16.7 Isabeau de PREISSAC.

XVI Pierre de PREISSAC, seigneur de Cadeilhan[3012].
Le 4 décembre 1624, il était sous la garde de son père. Il servit dans la compagnie de Manas du régiment de Navarre selon un certificat du 15 avril 1630, commanda trois compagnies du régiment de Roquelaure en 1651 et les troupes du pays de Comminges en 1652. Il testa le 1er mars 1692.
Il avait épousé, par contrat du 17 août 1643, **Percide de LUPPE,** fille de Paul de LUPPE, seigneur de Maravat, et d'Olympe de LUSTRAC[3013].
Ils eurent :

17.1 Paul de PREISSAC.
Il fut cadet au régiment du Roi en 1667, puis cornette au régiment de dragons de Fimarcon.

17.2 Jean de PREISSAC, sieur de la Salle.
Il épousa le 14 mars (ou mai) 1695, **Gabrielle de SOULAS,** fille de Josué de SOULAS, seigneur de La Hitte, et de Cécile de MERENS.

17.3 Abraham de PREISSAC, qui suit.

17.4 Phinée de PREISSAC.
Il fut lieutenant au régiment de Piémont.

17.5 à 17.7 autre Jean, Catherine et Suzanne de PREISSAC.

[3011] AD. Gers Vergès I 2902 n°15899
[3012] Saint-Allais, *op.cit.,* pour ce qui le concerne et ses enfants, sauf mention particulière
[3013] Lainé, t.16, p.173 ; *Revue de Gascogne,* 1878, p.529

XVII Abrahm de PREISSAC, écuyer, seigneur de Cadeilhan[3014], sieur de La Tasque (en Cadeilhan).
Il servait, le 8 juillet 1674, sous les ordres du maréchal d'Albret, et au ban et à l'arrière ban de la sénéchaussée d'Armagnac en 1690,1693 et 1695. Il assista au contrat de mariage de Jean de Preissac, son frère aîné, le 14 mars (ou mai) 1695, fut maintenu noble à Montauban le 26 mai 1698 par l'intendant Le Pelletier de La Houssaye[3015].
Avec sa femme il assista au contrat de mariage de leur fils Paul le 13 août 1714.
Il avait épousé, par contrat du 29 avril 1676, **Phinée de LUPPE,** fille de Pierre de LUPPE, sieur de Lauret, et de Marie de POLASTRON, obtint en 1677 des lettres de dispense pour épouser Phinée de Luppé, et l'épousa le 21 novembre 1677[3016] (ou nouveau contrat à cette date)
Ils eurent :

18.1 Paul de PREISSAC, qui suit.

18.2 Phinée de PREISSAC.
Il fut lieutenant-colonel au régiment de Guyenne, chevalier de Saint-Louis.

18.3 et 18.4 Marie et Catherine de PREISSAC.

XVIII Paul de PREISSAC, écuyer, seigneur de Cadeilhan[3017], Maravat, Touron.
Il fut convoqué au ban et à l'arrière-ban de la sénéchaussée d'Auch le 19 août 1706, fit son testament olographe le 12 juin 1725, nommant son fils aîné Jean héritier universel, et donna au Roi le dénombrement de ses biens le 22 juillet 1730. En 1731 il obtint des lettres royaux contre le sieur de Larroque, marchand d'Auvillar[3018].
Il avait épousé, par contrat du 30 août 1714, **Anne DUPRE,** fille de noble Camille DUPRE, seigneur de Saint-Lys, et de Marie d'ANNEAU.
Ils eurent :

19.1 Jean de PREISSAC, qui suit.

19.2 Lambert de PREISSAC.
Il fut lieutenant-colonel au régiment d'Aquitaine infanterie, chevalier de Saint-Louis.

19.3 Louis de PREISSAC.
Il fut lieutenant-colonel au régiment d'Angoumois infanterie, chevalier de Saint-Louis.

19.4 Etienne de PREISSAC.

[3014] Saint-Allais, *op.cit..,* pour ce qui le concerne et ses enfants, sauf mention particulière.
[3015] *Revue de Gascogne,* 1878, p.530
[3016] Lainé, t.16, p.174 ; *Revue de Gascogne, 1878, p.529*
[3017] *Saint-Allais,* pour ce qui le concerne et ses enfants, sauf mention particulière.
[3018] AD. Gers B 145

19.5 Paul de PREISSAC.
Il fut lieutenant-colonel au régiment Dauphin infanterie, chevalier de Saint-Louis.

19.6 Louis de PREISSAC.
Il fut capitaine au régiment de Guyenne infanterie, chevalier de Saint-Louis.

19.7 Catherine de PREISSAC.
Elle épousa, par contrat du 26 février 1750, à Maravat, le mariage ayant été célébré le 19 novembre 1746 dans l'église paroissiale de Maravat, ils avaient déjà deux enfants, **Jean Louis de MAULEON,** seigneur de Sérempuy, Saint-Sauvy, la mariée t dotée de 7 000 livres, son frère Phinée de Preissac, lieutenant-colonel au régiment de Guyenne, lui avait constitué 3 000 livres, par acte du 28 juillet 1746[3019]. Jean Louis de MAULEON était le fils aîné de Joseph César de MAULEON, seigneur de Saint-Sauvy, Lissandre, et de Geneviève de BUISSON de Castéra, il était né à Saint-Sauvy en août 1719 et mourut en 1780.
Leur fils Joseph de Mauléon naquit le 6 septembre 1747 et fut baptisé le même jour[3020], leur fils Joseph Lambert de Mauléon fut baptisé le 19 février 1768 à Sérempuy[3021].

19.8 et 19.9 Marie et Catherine de PREISSAC.

XIX Jean de PREISSAC dit comte de Preissac, seigneur de Cadeilhan, Maravat[3022].
Il fut capitaine au régiment de Guyenne infanterie, chevalier de Saint-Louis. Dans la période 1758-1764 alors qu'il habitait le château de Maravat, il y eut une enquête au sujet d'un différend qu'il avait avec Louis de Luppé, seigneur du Garrané[3023]. Il habita Clairac et Marmande et mourut avant le 27 août 1768.
Il avait épousé, par contrat du 5 août 1748, **Marie Adrienne de LABAT de VIVENS,** fille d'André Salomon de LABAT de VIVENS et de Marie Judith de MALEPRADE.
Ils eurent :

20.1 François de PREISSAC, qui suit.

20.2 Louis Lambert de PREISSAC.
Il fut chef d'escadron au régiment Royal Navarre, aide de camp de M. le lieutenant-général duc de Biron.

20.3 Jean Salomon de PREISSAC.
Né en 1752 à Montauban, il fut officier au régiment d'Angoumois.

[3019] BnF Chérin n°132
[3020] Maurice Vuillier, se référant à AD. Gers Vergès I,sans n°.
[3021] BnF Fr 32089
[3022] Saint-Allais, *op.cit.. ;* et Woemont de Brumagne, *op.cit..,* 3ème série, pour ce qui le concerne et ses enfants, sauf mention particulière
[3023] AD. Gers B 272

Il épousa, par contrat du 16 septembre 1775, à Montauban, **Marie Anne de GARRISSON,** fille de Dominique Jacob de GARRISSON et de Marthe de SATUR.
Ils eurent :

1° François Jean, comte de PREISSAC.
Né à Montauban le 22 novembre 1778, il fut chef de bataillon de la légion des Deux-Sèvres, député de Montauban, préfet de la Gironde, Pair de France le 11 octobre 1832, il mourut le 15 mai 1852 à Montauban
Il avait épousa, le 14 septembre 1818, **Caroline Augustine Aménaïde de FRANQUEFORT,** fille de Jacques Paul de FRANQUEFORT, ancien lieutenant-colonel au régiment de Royal Cavalerie, et de Charlotte Marie PELLOUTIER, d'où postérité qui s'éteignit en ses petits-enfants

2° Marie Adrienne **Sophie de PREISSAC.**
Née en 1776 à Montauban, elle y mourut le 26 novembre 1855.
Elle épousa **Pierre de MALEVILE de Condat.**

20.4 Louis François de PREISSAC.
Il fut capitaine au régiment du Perche, lieutenant-colonel en 1790, officier supérieur dans la légion de Preissac au service du roi d'Espagne.

20.5 Marie Thérèse de PREISSAC.
Elle épousa, en 1776, **François Bernard de MALEPRADE,** baron de Maleprade et de Belesta, avocat, fils de Jean Baptiste de MALEPRADE, avocat au parlement de Toulouse, et de Jeanne de LABAT de VIVENS.

XX François de PREISSAC, chevalier, dit marquis de Preissac de Maravat, seigneur de Touron, coseigneur de Lectoure.
Né le 16 septembre 1751 à Clairac, il fut major au régiment provincial d'artillerie d'Auxonne.
Il avait épousé, par contrat du 20 juin 1779, **Marie Julienne Victoire de CHASTENET de PUYSEGUR,** fille de Pierre Herculin de CHASTENET de PUYSEGUR, seigneur de Barrast, capitaine de dragons au régiment de Mestre de Camp, et de Marie de ROUGUES (alias NOUGUES), sa seconde épouse[3024].
Leur fils **Louis Adrien Phinée Marie, marquis de PREISSAC** présenta en 1786 ses preuves de noblesse devant Chérin qui les délivra le 21 janvier 1790. Il eut une fille **Marie Victoire Gabrielle Adrienne Laure de PREISSAC**, qui épousa, le 25 janvier 1825, **François Henri, marquis de PERIGNON.**
Chérin écrivit que les preuves, tant pour les Preissac de Maravat que pour les Preissac d'Esclignac étaient établies depuis Vital de Preissac dit de Montgaillard, damoiseau, seigneur d'Esclignac, de Bajonette et de Gavarret en 1295.

[3024] Jules Villain, *op.cit..,* I, p.281, dit Marie de Rouguès ; Woelmont de Brumagne, *op.cit..,* 3ème série p.637, dit Marie Nouguès

VII
Personnes isolées

Vers 1335, Comte Bon d'Antin fils de Comte Bon II d'Antin épousa Condorine de Preissac[3025].

Vers 1360, Marie de Preissac épousa Jammes de Malvin, seigneur de La La Lanne, qui testa le 1er mars 1398, leur fils Menjon de Malvin, seigneur de La Lanne épousa Jeanne de Preissac[3026].

1515, Contrat de mariage de Jean de Sérillac, seigneur de Sérillac, fils aîné de Jean de Sérillac et de Jeanne (de Lasseran) de Mansencôme, avec Anne de Lary fille de Pierre de Lary, seigneur de Latour, Mansempuy, coseigneur de Miramont et Gavarret, et de Marguerite de Preissac de Gavarret[3027].

Le 15 août 1521, Pierre de Cours, seigneur de La Salle, épousa Jeanne de Preissac, fille d'Antoine de Preissac, seigneur de Quissac, et d'Elisabeth de Montlezun-Clermont[3028].

12 juillet 1522, Quittance donnée par Anne de Montlezun, femme de Jean de Preissac, seigneur de Maras, en faveur de Jean de Montlezun, seigneur de Baratnau, son père[3029].

1545, Procès entre Jean Duale, prêtre de Miremont et Jean de Preissac, seigneur de Marac de Puycasquier[3030], lien possible avec Bernard de Preissac, seigneur de Mariac (Marac ?)

9 décembre 1554, Testament de Gilles du Bouzet, seigneur de Lagraulet, marié à Quitterie de Montlezun, instituant héritier le posthume et lui substituant sa première sœur Bertrande du Bouzet épouse de Thomas de Preissac, seigneur de Preissac[3031].

16 novembre 1556, Contrat de mariage à Saint-Paul d'Oueil, d'Antoine de Mauléon, seigneur de Gensac, et de Madeleine de Saint-Paul, fille et héritière de feu Azémar de Saint-Paul, sieur de Saint-Paul, et d'Anne de Preissac[3032].

20 mars 1586, Compulsoire et convention dans un procès qu'Antoinette de Manas, dame de Taillac, femme d'Hercule de Preissac, soutient contre Etienne de Las[3033].
20 mars 1596, A Bordeaux Toinette de Massas, fille et héritière de Jean François de Massas de Taillac, de l'autorité d'Hercule de Preissac, écuyer son mari, exposa devant Cambefort,

---

[3025] O'Gilvy, *Nobiliaire de Guyenne et Gascogne*
[3026] H. de Barrau, *Documents historiques et généalogiques du Rouergue,* t.III, p.294
[3027] Ledru et Villain, *op.cit.*.
[3028] Noulens, *Maisons historiques de Gascogne,* Notice de Cours
[3029] AD. Gers I 2431 n°2051
[3030] AD. Gers B 1
[3031] AD.HG 3 E 1187
[3032] AD. Gers Vergès I 2278, Jean Dabos, notaire de Bagnères.
[3033] AD. Gers I 2900 n°15900

notaire d'Agen, etc., produit une copie du contrat de mariage de feu Bernard de Massas et Adrienne de Las, ses père et mère[3034] (de Jean François)
Le 21 avril 1601, Hercule de Preyssac, sieur de Taillac nomma…pour aller en la cour du parlement de Toulouse…[3035]
4 mars 1697, Jean Louis de *Bechon*, maintenu noble, était devenu seigneur de Taillac en Bruilhois par son mariage avec Catherine de Preissac, dame de Taillac, il habitait Agen et était capitaine[3036].

1593, Procès entre Gaspard de Chic et Hélène de Preissac[3037].

1594, Echange entre Marguerite de Preissac veuve de noble Augustin de la Fajuille, seigneur de La Coutère et noble François de la Fajuille, mère et fils, et Bernard de Noé, seigneur de Montesquieu[3038].

Le 1er octobre 1600, Jeanne de Malvin fille de François de Malvin, seigneur de Montazet, et de Jeanne de Preissac, épousa François de Montlezun, seigneur de Baratnau[3039]

En 1605 il y eut une réquisition de Marguerite de Preissac et Odet de La Tour, seigneur de La Coutère, son beau-fils, adressant ses paroles à Germaine de *Brugnard* , prieure du couvent, pour les honneurs funèbres de feue Jeanne de La Fajuille, fille de ladite de Préchac et femme dudit sieur de La Coutère[3040].

1607, Marguerite de Preissac, veuve de noble Augustin de La Fajuille et Odet de La Tour, seigneur de La Coutère, son beau-fils[3041], les mêmes en 1608[3042], le 17 novembre 1608, Marguerite de Preichac, veuve d'Augustin de La Fajuille, seigneur de La Coutère, donna à Odet de La Tour, seigneur de La Coutère, son beau-fils, tous les biens venant de feu son mari, de feu Jean de La Fajuille, son fils et de feue Jeanne de La Fajuille, sa fille, femme dudit Odet de La Tour[3043].

Vers 1640, Marie de Ferragut, fille de Jean de Ferragut et de Germaine de Preissac épousa Jean Jacques de Bouloix

[3034] AD. Gers Vergès I 2901
[3035] AD. Gers Vergès I 2902 n°15871
[3036] Chaix d'Est-Ange
[3037] AD. Gers B 23
[3038] AD.HG 3 E 25607 Escanecrabe
[3039] M. Vuillier, *Histoire de la famille de Montlezun*
[3040] AD.HG 3 E 25610 Escanecrabe
[3041] AD.HG 3 E 25612 Escanecrabe
[3042] AD.HG 3 E 25176 L'Isle en Dodon
[3043] AD.HG Reg. Ins 14

27 avril 1654, Contrat de mariage de Louis de Bonfontan, seigneur de La Boulbène, fils de François de Bonfontan, seigneur de La Boulbène, et d'Olympe Agasse, avec Marie de Lamy, fille de Maffre de Lamy, seigneur de Bellesserre, Cuq, et de Rachel de Preissac[3044].

En 1665 noble Paul de *Carery* fit cession à feu noble Antoine de Belleforest, sieur de Fourès sur noble Pierre de Roubineau de 2 200 livres, par acte du 28 juin 1654, pour part du paiement de l'achat de la maison de feu noble Jean de Préchac, sieur de Bordenave, etc[3045].

Le 30 mai 1665, François de Gramont, sieur de Rachac, comme mari de Jeanne de Belleforest fille d'Antoine de Belleforest, sieur de Fourès et de Charlotte de Préchac, sa mère, subrogea François de Sédirac, sieur de La Fitte…pour sa portion héréditaire de ladite de Préchac sa belle-mère…suivant les pactes de mariage du 30 juillet 1659[3046].

7 mai 1718, Rose d'Antin d'Ourout, fille de feu Jean François d'Antin, seigneur d'Ourout, et de Catherine d'Angosse, prit la résolution d'être religieuse à Tarbes, …en vertu de la cession par Henry de Préchac d'Orout, chevalier de Saint-Louis, etc[3047].

1737, Jugement d'Alexandre de Coquet, seigneur de Saint-Lary et dame Jeanne d'Auges, mariée, et Marie de Préchac femme du sieur de Sabran[3048].

Douillac, révision le 23 juin 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[3044] AD.HG Reg. Ins 29
[3045] AD. Gers 3 E 6826 Ribaut L'Isle-Jourdain
[3046] AD. Gers 3 E 6826 Ribaut L'Isle-Jourdain
[3047] AD. Gers Vergès I 77 n°452
[3048] AD. Gers B 212

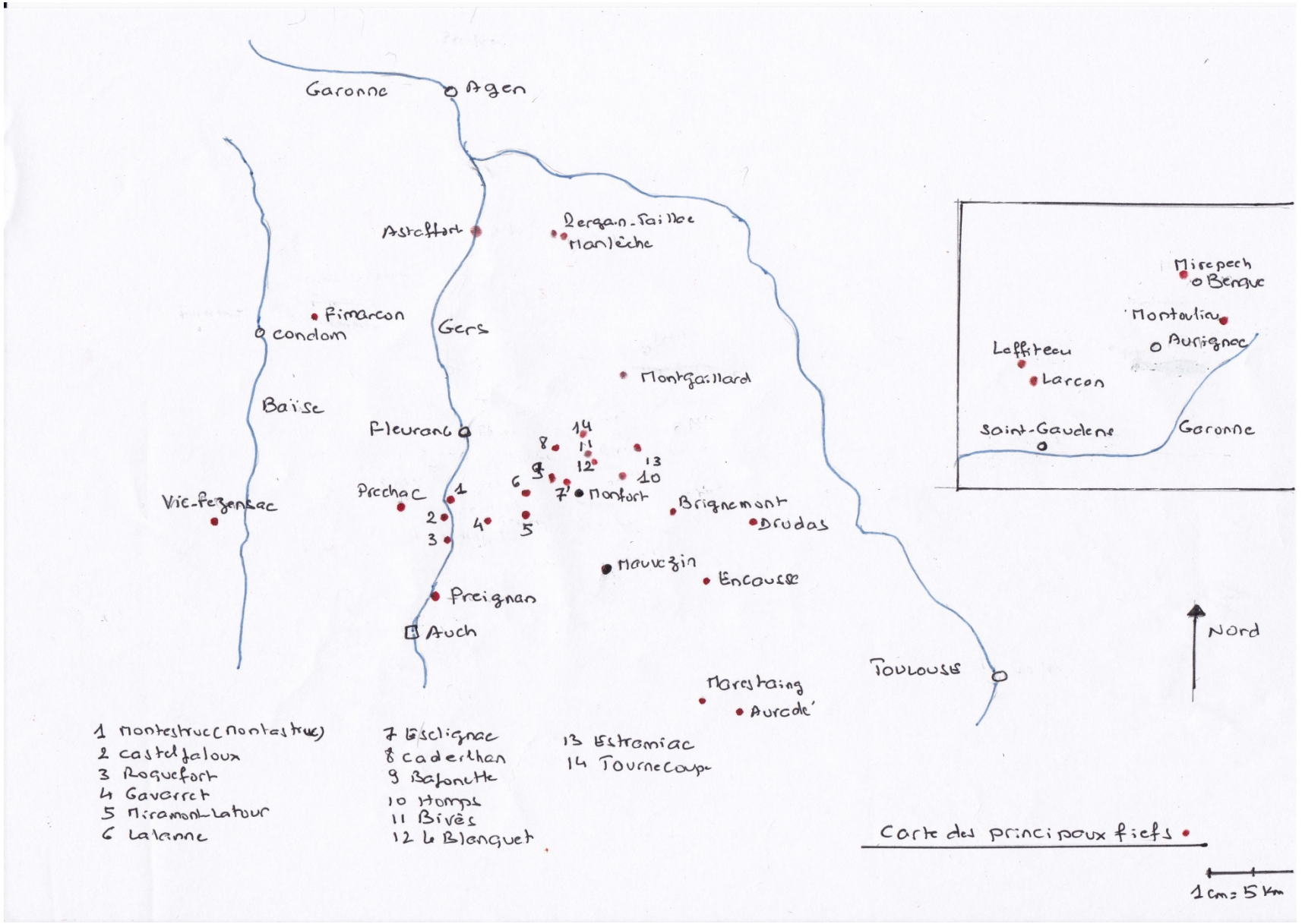
Garonne
Agen
Astaffort
Dergain-Taillac
Manlèche
Fimarcon
Condom
Gers
Montgaillard
Baïse
Fleurance
Vic-Fezensac
Prechac
Monfort
Brignemont
Drudas
Mauvezin
Encausse
Preignan
Auch
Toulouse
Marestaing
Auradé
Mirepech
Bengue
Montoulieu
Aurignac
Leffiteau
Larcon
Saint-Gaudens
Garonne
Nord
1 Montestruc (Montastruc)
2 Castelfaloux
3 Roquefort
4 Gavarret
5 Miramont-Latour
6 Lalanne
7 Esclignac
8 Caderlhan
9 Bajonette
10 Homps
11 Bivès
12 Le Blanquet
13 Estramiac
14 Tournecoupe
Carte des principaux fiefs
1 cm = 5 km

Index onomastique
Les patronymes en lettres grasses sont ceux dont la généalogie figure dans ce tome.

Dans la région toulousaine les registres paroissiaux concernant les dames et demoiselles, issues de familles nobles ou bourgeoises, ajoutaient une particule à leur patronyme même si elle ne figurait pas dans le patronyme de leur père, ce qui peut amener des confusions dans l'index onomastique.

Index, t.IV

Abadie(d') et Abbadie(d'), 208,439

Abajan(d'), 168

Abzac(d'), 279,286

Adhémar('), 29

Adoue,87,98,145,149,216

Affaytadi(d'), 344

Agran ou Agrau, 246

Agut(d'), 87,98

Aignan(d'), 228

Albret(d'), 293

Aldin(d'), 349

Alençon(d'), 286

Alibert(d'), 348

Amblard, 67

Ambrosano, 352,381

Amelot, 392

Amiel, 234

Anciando('), 140

Andaure(d'), 42,371

Andrault, 351

Anneau(d'), 455

Anticamareta(d'), 293

Antin(d'),60,115,290

Antras(d'), 94,208,304

Appas(d'), 156

Appats(des), 292

Arbieu(d'), 268,356

Arboussier(d'), 241

Arcizas(d'), 132,174,184,432

Argentie, 374

Argombaud(d'), 408

Armagnac(d'),446

Arros(d'), 412

Arroux(d'), 168,180,225

Artigue, 233

Artiguelouve(d'), 61

Arzens('), 296

Aspet(d'), 152,193,367

Aspremont('), 30

Assalit, 281

Asson(d'), 173

Astarac(d'), 445

Astorg(d'), 180,369

Astugue(de), 311,437,452

Auberard(d'), 264

Auboy, 81

Audric(d'), 396

Aulin(d'), 291

Aure(d'),28,66,94,155,223,434

Aurelle(d'), 380

Aurtensan(d'), 449

Auriol(d'), 345

Autereau, 245

Auxion(d'), 86

Averon(d'), 302

Aymier(d'), 135

Azéma,81

Azémar, 265

Bachos(de), 126,157

Bailleul(de), 285

Baluze(de), 385

Barbe, 47,177,236

Barèges(de), 16,366,431

Baron(de), 367

Barrau, 46

Barrau(de), 46,66,74,158

Barraud(de), 29

Barthélemy(de), 71

Batan(de), 402

Batz(de), 165

Baudouin ;, 261

Baulac(de) ou Baulat(de), 85,277,289

Baylac(de), 434

Bazillac(de), 58

Bazon(de), 23,74,75,76,129

Bazordan(de), 94

Béarn(de), 62

Beaumont(de), 271

Beauvau(de), 296

Bécane, 232

Bellissen(de), 343,348

Belloy(de), 321

Benabent(Benavent), 189

Benque(de), 22,126,221,222,253,266

Béon(de), 8,26,41,182,276

Bérail et Bérail(ede), 267,310

Berdoy ,173

Berger de Nomazy, 392

Bermond(de), 260,396,397

Bernard de Montessus, 272

Bernaduque, 383

Bernot,150,171

Berthoumieu, 148

Bertier(de), 14,78

Bertrand(de), 172

Bessan et Bessan(de), 175,190,194,435

Bessens(de), 408

Bessuejouls(de), 342

Betcave(de), 451,452

Beynac(de), 261

Beynaguet(de), 380

Bezolles(de), 287,423,449

Bilhères(de), 185

Billaut(de), 285

Binos(de), 7,17,23,27,36,38,45,369,370,383,431,432

Biran(de), 423

Bizanos(de), 401

Blanc, 82

Blanc(de), 29

Bonfontan(de), 95

Bonneau, 294

Bonnot(de), 446,447

Bordes(de), 15,28,46,88,98,179,355,383,400

Bossost(de), 11,36,109,193,357,362

Bouchage(du), 393

Bouchet(de), 88

Bouéry(de), 284

Bouffartigue(de), 144,164

Bouloc(de), 269

Bourg(du), 78,241

Boussac, 195

Boutet(du), 266,419

Bouzet(du), 143,277,303,309,411,443,447,449

Boyer, 233

Boysse(de), 275

Brancas(de), 296

Bridiers(de), 283

Broca(de), 127

Brumon(s), de, 39

Brune, 148

Bruyères(de), 71,293,350,386,388

Buffat, 391

Bugat(de), 383

Buisson, 244

Buisson(de), 456

Bure(de), 294

Burgalat, 125

Cabalby(de), 136,363

Cabare(Cavare), 376

Cadot, 425

Caillavet(de), 150

Caissac(de), 282

Calmels(de), 284

Calonne(de), 321

Calvet(de), 172

Camplong(de), 118,128,132,156

Campoussy(de), 391

Camps(de), 230

Candau(de), 401

Cantagrel(de), 267

Canteloup(de), 270,282

Capdeville(de), 304

Caraman(Carmaing), de, 70

Carbonneau(de), 268

Cardeilhac(Cardaillac), de, 62,180,196

Carlin, 319

Carré, 143

Carrière(de), 231

Carsalade(de), 247

Cassagnet(de), 318,424

Castaigner(de), 170,448

Castelbajac(de), 30,182,301,400

Castéras(de), 17,109,182,213,250,334,338,339,342,375

Castet, 138

Castet(de), 353,354,355,389

Castillon(de), 232,238,292

Cat de Cocural, 129

Caulet(de), 240

Caumont(de), 281

Caussade(de), 277

Caussidières, 188

Cave, 394

Caylus(de), 271

Cazaux(de), 25

Cazenac(de), 261

Cazes, 195,378

Celerast, 173

Cerretany(de), 243

Chambert(de), 396

Chamborant(de), 280

Chansirgueks, 392

Chastain(de), 349

Chastenet(de), 457

Châteauverdun(de), 64,335,341

Chausolle, 144

Chauveau, 89

Chemin(du), 229

Chevalier, 425

Choisy(de), 243,244

Chol de Torpane, 429

Ciron(de), 230

Clerc, 235

Clermont(de) , 341

Coarraze(de), 415,416

Colombots(de), 173

Combault(de), 425

Comère(de), 316

Commarque(de), 261

Comminges(de), 9,21,64,214,223,362,370

Corbière(de), 138

Coret, 108

Coret(de), 39,87,109,151,172,184,218,434

Cos(du), 206,282,303,305,308,318,319,443

Cottes(de), 386

Coubirac(de), 421

Couchon(de), 138

Coudougnan(de), 137,379

Couget, 278

Couperose(de), 306

Courdurier(de), 387

Courrant(de), 443

Courtaudon, 931

Courteil(de), 135

Courtiade, 831

Coussol(de/du), 239

Cros(du), 69

Dabeaux,435

Daignac(de), 289

Damien, 387

Dangereux, 417

Dario, 83

Darré de Sarraméa, 173

Daspe ou Aspe(d'), 229

Dassier, 147

David(de), 173

Debens, 236

Decamps, 388

Deffa, 283

Delpont , 390

Demonet, 390

Descat(d'Escat), 373

Descouens, 377

Despont, 43

Destrot, 244

Dieupentale(de), 284,317

Donzeil, 68

Dorie, 215

Doris, 139

Dosset, 371

Duchen, 192

Ducos, 189,192

Dufaur, 43,151,338

Duffo ; 46

Dufort, 377

Dufrèche, 43

Dugon ,272

Duilhe, 232

Dumailh, 188,246

Dumase, 83

Dupau, 139

Dupré, 455

Dupuy ou Puy(du), 108

Durfort(de), 38,85,154,156,274,288,411

Dutour, 378

Duvernet ,173

Elbreil(d'), 448

Encausse, 381

Encausse(d'), 110,116,123,168,340,360,368,369,373,3981,433

Engassaguilhem(d'), 400

Esclamail(d'), 290

Escoussalles(d'), 322 ,324

Espagne('), 59,84,93,225,226

Esparbès(d'), 23,66,226,253,317,437

Espiau(d'), 148

Espinas(d'), 360

Espouy(d'), 374

Estampes, 188

Estel, 173

Estoup(d'), 192

Fages, 195

Fargues(de), 68

Faudoas(de), 23,24 ,111,138,159,273,408,410,411,414

Faur(du), 239,314

Faure(du), 414

Favarel,44

Faydit de Terssac, 393

Fazeuilh,381

Ferrabouc(de), 85,86,289,318

Ferran(de), 294

Ferrane,148

Ferras, 99

Ferrouil(de), 340,347

Fiancette(de), 150

Fitte,235

Fleurian(de),308

Foix(de), 62,293,348,423

Fontanier(de), 269

Forgues(de), 394

Fortane, 388

Fortisson(de), 234

Fosseries(de), 241

Fougasse et Fougasse(de), 117,121,166,177

Fourc(du), 263,414

Fournier, 47,98,230

Francazal(de), 15,395

Francs(des), 409

Franquefort(de), 457

Gabarros(de), 64

Gabé(du), 21,390

Gach(de), 36,305

Gajan(de), 119

Galard(de), 265,274,287,306,449

Galauba(de), 360

Gantis, 373

Gariepuy(de), 454

Garrané(du), 205,226,227,253

Garric(du), 20

Garrisson(de), 457

Garros(de), 315

Gassion(de), 426

Gaston(de), 454

Gavarret(de), 225,265,370

Gayraud(de), 338

Gélas(de), 229,449

Gémit(de), 118

Génibrousse(de), 74,398

Gérard(de), 286

Géraud, 349

Germenaud(de), 374

Gestas(de), 72,128

Gestes(de), 2,253

Guilhot(de), 92

Giraud, 211

Goas(de), 408

Gontaut(de), 426

Gorgue(de), 453

Got(de) ou Goth(de), 209,284,304

Gouges(de), 338

Gournet(de),129

Goyrans(de), 65,385

Gramont(de), 58,112,161,269,421

Grenier(de), 136

Grillet(de), 394

Grolée(de), 341

Gros, 344

Grossolles(de), 421,423,449,450

Guers(de), 276

Guichen(s), 234

Guillots(des), 313

Guyard(de), 396

Haget(Faget), du), 14,93,236,454

Hautpoul(d'), 417

Hélie, 253,335,452

Hennequin, 294

Herbais, 209

Hunaud et Hunaud(de), 25,26,61,75,76,315,361

Icart(d'), 368

Imbert, 129

Incamps(d'), 72,217

Irenne(d'), 252

Isalguier, 213,227,284,305,352,417,450

Izaut(d'), 107

Jasse(de), 146

Jaubert(de), 354

Jazecle, 173

Jenicellin, 173

Jouffroy(de), 244

Juer(de), 396

Juillette, 429

Juin(de), 346

Juliard(de), 427

Junca(de), 228,236

Jussan(de), 11,400,448

Keneddy(de), 429

Krafft, 29

La Barre(de), 295

La Barthe(de), 66,94,194,209,291,313,387,414,436

Labat(de), 399,456,457

La Bruyère(de), 392

Lachèse, 195

Ladrix, 193

La Fage(de), 149

La Fajuille(de), 422

Lafaye, 57

Lafont et Laffont, 381,394

Laforcade, 82

Laforgue(de), 149,372

Lagarde(de),191,414

Lagorsan(de), 90,307,451

Lairle(de), 148

Lalanne(de), 308,319

La Marque(de),184,367,454

Lamezan(de), 9,15,90,109,128,263,292

La Mothe(de), 109,157,173,178,357,361,362

Lanes et Lanes(de), 153,178,366

Lantrade et Lantrade(de), 189, 187

Lapasse(de), 131,171,191,193,213,334,359

La Peyrière(de), 381

La Porte(de), 17

La Roche(de), 62,266

La Roque(de), 238

Larrieu(de), 191

Larroquan(de), 206

Lart(de), 44

Lary(de), 444,446

La Salle(de), 132

La Sierge(de), 431

Lasseran(de), 26,304,447

Lasserre(de), 234

Lassus(de), 46

Latilhe, 82

La Tour(de),
18,109,128,129,156,175,208,214,218,221,223,225,226,242,253,289,340,368,422,434

La Treille(de), 232

Lauret(de) ou Louret(de), 251

Laurous, 46

Lautrec(de), 268

Lavalette(de), 287

Lavardac(de), 30,302

Lavaur(de), 183

Lavedan(de), 60

La Violette(de), 94,280

Lavyer(de), 418

Léaumont(de), 316,420,423,445,447

Le Camus, 295

Le Hardy, 294

1Le Noir, 397

Lere(de), 167,251

Lergue, 191

L'Escale(de), 270,272

Lestelle(de), 95

Lestendard, 334,336

Le Tellier, 295

Le Vicomte, 429

Léviston(de), 395

Lezat(de), 313

Lézir(de), 452

L'Hermite(de), 342

Limozin(de), 453

Lion(du), 265

Lomagne(de), 62,80,267,410

Lonjon(de), 271

Lordat(de), 230,340,347

Lorde(de), 374

Lort(de), 157,356,420

Lortet(de), 107,152

Lostal(Lostau),de, 400

Lostanges(de), 233

Louze, 148

Luppé(de), 205,207,268,270,292,311,321,324,452,454,455

Luscan(de), 216

Lustrac(de), 288,443,454

Luxe(de), 265

Luzert, 195

Maguin(de), 243

Maignaut(de), 9,423

Maine(du), 278

Malafosse(de), 286

Malaplata(de), 189

Maleprade(de), 456,457

Malescot(de), 343

Mallet, 235

Malory(de), 94

Manas(de), 64,451

Manent(de),252

Maniban(de), 423

Marcel(de), 163,430

Marestaing(de), 419,436

Marquefave(de), 291

Marrast(de), 436

Marsan(de), 266,292,450

Martin, 234

Martin(de), 139,294

Martres(de), 13,14,25,26,65,71,72,80,82,110,224,311,312

Mascaron(de), 393

Massia(de), 397

Massot, 276

Mauléon(de), 23,61,64,94,107,111,114,120,129,152,159,221,223,352,422,451,456

Mayeuvre, 351

Menville, 235

Mérens(de), 317,437,454

Méritens(de), 87,89,113,129,134,153,157,171,213,353,354,358,360,371,382,388,393

Mescur(de), 80

Mestre(de), 284

Miglos(de), 338

Milhau(de), 133

Minut(de), 230

Miquel(de), 39,184

Mirepoix(de), 14,93,431

Moisset ,438

Monck(de), 44

Mondenard(de), 265 ,268

Monet(de), 42

Monstron de Sauton(de), 213

Mont(de), 239,240,436

Montagut(de), 187

Montaigne(de), 428

Montaut(de), 52,62 ,142,306,409,412,423

Montboyer(de), 317

Monteils(Montels), de,315

Montesquiou(de),30,89,436

Montfaucon(de), 74,337,341,391

Montfort(de), 1831

Montgaillard(de), 407

Montlezun(de), 44,64,238,317,318,401,442,449,452

Montlouis(de), 279,286

Montméjan(de), 118

Montpezat(de), 217,223,279,290,417

Montsérié(de), 80,185,218

Morère, 252

Morteaux(de), 390

Motier de La Fayette, 289

Moulin(du), 433

Mun(de), 150,356,426

Murat(de), 399

Narbonne(de), 292

Narguassie(de), 401

Nartus et Nartus(de), 136,395

Nauroy(de), 243

Navailles(de), 94

Navarre(de), 115

Nestier(de),6,96

Neufville(de), 310

Noailhan(de), 241,290,420

Noailles(de), 321

Noé(de), 15,52,64,67,72,95,207,222,280,437

Nogaret(de), 425

Nogerolles(de), 315

Nos(de), 335

Nostens(de), 353

Olle , 234,235

Orbessan(d'), 8 ,9,66,68,87,96,204,214,305,312,333,450

Orfeuil(d'), 124,165

Ornezan(d'), 280,445

Ossun(d'), 18

Pac(du),113,170,172,179,224

Padiès(de), 156

Pagan(de), 16

Pagès, 173

Paillas(Pailhas),de, 136,363

Palats(de), 113,364

Papus(de), 400

Parage(de), 400

Parazols(de), 276

Pardaillan, de,440

Pascal(de), 428

Patras(de), 413,435

Paute(de), 230

Pébillère(de), 194

Péguilhan(de), 91,111,253

Pellegrue(de), 274

Pelloutier, 457

Percin(de), 268,425

Pérignon(de), 457

Peyronnenc(de), 289,310

Phélypeaux, 297

Picheloup(de), 242

Pierrebuffière(de), 280

Pins(de), 143,240,452

Plessis(du), 244

Podenas(de), 241

Pointis(de), 55

Polastron(de), 25,312,314,442,455

Polverel(de), 347

Pomiers(Pommiers), de, 240

Pommette(de), 262

Pons(de), 293

Pontbriand(de), 289

Pontic(lde), 392

Posson(de), 244

Pouy(du), 40,113,116,158,413,435

Pouzargues(de), 267

Pradier(de), 346

Pré(du), 274

Preignan(de), 416

Preissac(de), 27,163,217,266,269

Prévost, 245

Pruet(de), 286

Pujo(de), 121

Pujol(de), 36

Pujolet(de/du), 80,449

Pujols(de), 400

Puntous, 232

Puy(du), 345,374

Puybusque(de), 274

Puymaurel(de), 259

Qué(de), 82,193,338,339

Rance(de), 284

Raoul(de), 230

Redonnet(de), 247

Rémy(de), 244

Retrun(de), 88,89

Revillod, 393

Rieule(de), 132

Ribes(de), 125

Rigaud(de), 111

Rigoley ; 346

Riquet(de), 272,428

Rives(Ribes), 371

Rivière(de), 85,86,124,268

Rolland(de), 43

Roquebert, 227

Roquefeuil(de), 244

Roquefort(de),78

Roquelaure(de), 291,307,318,425,451

Roquemaurel(de), 78,81,82,126,344,371,372,384,387

Roquette(de), 391

Rostagni(de), 342

Rouaix(de), 131

Rougues(de), 457

Roussel(de), 295

Roux(de), 267,311,351

Royers, 286

Ruffrl-Kimough, 272

Sabaillan(de), 276,421,436

Sabatery(de), 173

Sacase(Sacaze), 195

Sacère(de), 145,152,154,160,162,170,180,365,431

Saint-Arroman(de), 147

Saint-Etienne(de), 70,350

Saint-Germier(de), 67

Saint-Jean(de), 24,133,135,336,337,342,355,370,418

Sain-Julien(de), 441,446

Saint-Lary(de), 66,186,219,221

Saint-Loup(de), 409

Saint-Marcet(de), 238

Saint-Orens(de), 180

Saint-Pastou(de), 26,67,111,119,128,142,170,253,317,359,438

Saint-Paul(de), 12,94,153

Saint-Pierre(de), 194

Saint-Rabier(de), 260

Sainte-Gemme(de), 172,369

Salin(de), 19,133

Salluste(de), 453

Saman(de), 10,111,223

Sanche(de), 344

Sans, 100

Sapte(de), 316

Sariac(de), 314,442

Sarrecave(de), 23,13

Sarret(de), 71

Sarrieu(de), 17,43,119,375

Satur(de), 457

Sauguis(de), 140

Saux(de), 120

Savignac(de), 352

Saxe(de), 427

Scorbiac(de), 271,453

Séailles(de), 303

Sède(de), 169

Sédillac(Sérillac), de, 277,447

Seguenville(de), 262

Séguier, 395

Seguin, 130,394

Ségure(de), 147

Seysses(de), 437,448

Sicard, 390

Sicard(de), 87

Siregand(de), 82

Simiane(de), 29

Solan(de), 19,352,368

Soubiran(de), 172

Soulancé(de), 82

Spoulas(de), 454

Soule et Soule(de), 125,175,193

Spinucci, 427

Suère(de), 135,136

Tarissan(de), 435

Teil(du), 245

Terride(de), 52,53

Tersac(de), 61,240

Testas(de), 283

RThomas(de), 451

Thomassin(de), 243

Thoulouze(de), 347

Tilly(de), 272

Toucheboeuf(de), 346

Touges(de), 25,440

Toulouse(de), 411

Usson(d'), 429

Ustou(d'), 40,72,78,81,94,110,122,128,149,160,162,168,185,356,430

Vabres(de), 278

Vacques(de), 62

Vaisse, 191

Valois(de), 400

Varagne(de), 335

Vaux(de), 137,167,194,243,358,370,379

Vendômois(de), 134,358,382,384

Verbigier(de), 136

Verdelin(de), 41,118,120,122,434

Verduzan(de), 30

Vergès(de), 240,241,348

Vergnes(de), 272

Vernet, 29

Vesc(de), 93

Veye(de), 396

Vic(de), 23 ,24,132 ,133

Vicmont(de), 410,411

Vielh(de), 247

Vigier, 259

Vigier(de), 297

Vignau(de), 402

Vignes(de), 147,274

Vigneulles(de), 243

Villemur(de), 42,59,84,151,419,434,445,447

Villeneuve(de), 241

Villepinte(de), 301

Vincens, 351

Vivès(de), 451

Vivier(du), 342

Vize(de), 22,78,90,184,215,440,446

Voisins(de), 398

Volden(van), 344

Voran ,99

Wignacourt(de), 244